392 r
I
48

LE
MARQUIS DE BIÈVRE

SA VIE, SES CALEMBOURS, SES COMÉDIES

Il a été tiré de cet ouvrage dix exemplaires sur papier de Hollande.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, chirurgien et confident de Louis XIV (1658-1736). Un volume in-8° avec deux héliogravures et quinze gravures hors texte..... 10 fr.
(Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.)

EN PRÉPARATION :

PAGE, CAPITAINE ET POÈTE

LE CHEVALIER DE FLORIAN

(1755-1794)

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Georges-François MARESCHAL de BIÈVRE
marquis de BIÈVRE.

Colonel de cavalerie, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, Ecuyer-ordinaire de Monsieur, frère du Roi.

1747 - 1789

(d'après une peinture de Duplessis, appartenant à Madame la marquise du Luart.)

Cte Gabriel MARESCHAL DE BIÈVRE

LE MARQUIS DE BIÈVRE

SA VIE, SES CALEMBOURS, SES COMÉDIES

1747-1789

Avec une héliogravure et cinq gravures hors texte

Deuxième édition

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-EDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1910

Tous droits réservés

LIBRARY
SEP 0 9 1969
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
2107
B3277
1910

PRÉFACE

« Le style qui parle à la fois au bon sens, à l'esprit et à l'imagination est préférable à celui qui ne parle qu'au bon sens. Le poème de *Télémaque* me tombe sous la main; à l'ouverture du livre, je lis ces mots qui commencent la description de la grotte de la Déesse :

« *De là, on découvrait la mer, quelquefois claire et unie comme une glace.*

« Ce début est noble, il est précis; le bon sens est certainement satisfait, mais l'esprit ne l'est pas, et l'imagination s'endort. Un léger changement va tout réparer. Mettez à la place : « De là on découvrait la mer, quelque-« fois claire et unie comme une glace *à la crème*. » Dès lors, l'esprit sourit, l'imagination se réveille, un rapport heureux nourrit et multiplie l'idée. Le mot « glace » devient un foyer d'où s'élancent deux rayons divergents. Le bon sens ne s'éloigne pas du rayon qui l'éclaire, et l'imagination s'égare avec celui qui lui plaît (1). »

C'est ainsi que le marquis de Bièvre, avec une gravité

(1) *Lettre écrite à Mme la comtesse Tation par le sieur de Bois-Flotté* (1770), 4e édit., p. 10-12.

comique, légitimait les plaisanteries dont se compose un de ses premiers ouvrages : *Lettre écrite à Mme la comtesse Tation par le sieur de Bois-Flotté.* Il y contait la mort de l'abbé *Quille*, dont le père *Oquet* porta le corps *de garde* en terre *cuite*, etc., etc. Si le marquis se fût borné à ce genre de facéties, sa réputation eût pris fin avec l'engouement passager qu'elles inspirèrent. Mais, perfectionnant son amusante théorie par un ingénieux emploi des synonymes, il la mit en pratique dans la conversation : Bièvre doit sa renommée aux jeux de mots qu'il improvisait avec un incroyable à-propos, aux calembours.

Il est élégant d'affirmer l'ineptie du calembour et l'on traite dédaigneusement le genre d'esprit dont il émane. Mais, en dépit de ses contempteurs, le jeu de mots, survivant au marquis de Bièvre, est devenu presque national : le plaisir que prend le public des théâtres aux « à-peu-près » de ses acteurs favoris montre que le calembour procède d'une tournure d'esprit particulière aux Français. Les plus graves personnages ne peuvent retenir leur sourire quand ils entendent une équivoque spirituelle. « Je sais le peu de cas que l'on doit faire en général des jeux de mots, écrivait le duc de Lévis (1), ils sont même pitoyables quand ils reviennent trop souvent, et surtout lorsqu'ils sont étudiés ; mais je sais aussi que, quand ces plaisanteries sont inattendues et inspirées par l'occasion, elles n'ont pas été dédaignées par les plus grands hommes de tous les âges et de tous les pays. »

Georges-François Mareschal de Bièvre était l'arrière-petit-fils de Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, pre-

(1) *Souvenirs et portraits*, Paris, 1815, p. 89.

mier-chirurgien de Louis XIV; en récompense des services rendus à la couronne par sa famille, la seigneurie de Bièvre fut érigée en marquisat pour lui et ses héritiers mâles, suivant lettres patentes signées de Louis XV au mois de juin 1770. Mousquetaire du roi depuis 1766, le marquis de Bièvre reçut en 1771 le grade de capitaine de cavalerie et acquit en 1772 la charge de maréchal-général-des-logis des Camps et Armées. La même année, le comte de Provence le choisissait pour son « écuyer ordinaire »; il resta auprès de ce prince, devenu « Monsieur », jusqu'en 1784. Pendant ce temps, il parvenait au rang de « mestre-de-camp », ou de colonel, qu'il obtint en 1780; quatre ans plus tard, il fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Tout en jouant sur les mots, M. de Bièvre se consacrait à la poésie dramatique; en 1783, il fit représenter au Théâtre-Français une comédie de caractère intitulée le *Séducteur*, et les Parisiens accueillirent par leurs applaudissements cette première œuvre sérieuse du calembouriste; imprimé peu après, le *Séducteur* resta au répertoire du Théâtre-Français.

En 1788, le marquis de Bièvre donnait à la Comédie une nouvelle pièce : les *Réputations ;* mais ses critiques des salons et des journalistes littéraires s'y multipliaient avec tant d'âpreté que l'ouvrage fut mal accueilli. L'année suivante, à peine âgé de quarante-deux ans, Bièvre décédait en Allemagne après une courte maladie.

Sa seconde pièce n'ayant pas été imprimée (1), le titre

(1) Dans la *France littéraire*, QUÉRARD commet une erreur en écrivant que cette pièce « fut imprimée en 1788, à Paris, in-octavo ».

seul en restait connu et l'auteur de ce livre recherchait vainement le manuscrit des *Réputations*, quand un heureux concours de circonstances le lui fit trouver. En tête d'un volume sur *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre*, il annonçait la prochaine publication d'une étude concernant l'arrière-petit-fils du fondateur de l'Académie royale de chirurgie. Cet avis fut lu par M. le marquis des Monstiers-Mérinville, dont le premier-chirurgien de Louis XIV est un ascendant, et, fort gracieusement, il apprit à l'auteur que certains papiers littéraires du marquis de Bièvre se trouvaient à son château du Fraisse, en Limousin (1).

Or, les importantes archives de cette demeure seigneuriale, possédée depuis plus de six cents ans par la famille des Monstiers-Mérinville, contenaient, outre le manuscrit des *Réputations*, celui du *Séducteur* et plusieurs autres œuvres du marquis de Bièvre qui dépeignent son caractère et révèlent ses intimes pensées ; le calembouriste s'y montre l'admirateur enthousiaste des chefs-d'œuvre du théâtre, le défenseur fanatique des grands poètes du dix-septième siècle. Pendant que le public riait de ses jeux de mots, il s'efforçait d'influer sur la vie littéraire de

(1) Alors que l'auteur a pour trisaïeul Denis Mareschal de Montéclain, seigneur d'Hourges et marquis de Bièvre, oncle paternel du calembouriste, M. le marquis des Monstiers-Mérinville descend de Mme de Joguet, sœur du même personnage : Mme de Joguet, décédée avant 1789, laissait deux enfants, André de Joguet et Marie-Louise de Joguet, plus tard Mme Anjorrant; cette dernière fut mère du marquis Anjorrant et de Sidonie Anjorrant, qui s'unit au comte des Monstiers-Mérinville, aïeul du chef actuel de la famille.

Le calembouriste étant mort sans alliance en 1789, le trisaïeul de l'auteur hérita de lui conjointement avec André de Joguet, mais ce dernier seul s'intéressa aux manuscrits littéraires du défunt et en sauva quelques-uns. Plus tard, il les remit à son neveu des Monstiers-Mérinville pour être versés aux archives du Fraisse : l'intention de ce soin particulier se trouve remplie par le présent livre.

l'époque : ses *Mémoires* sur la querelle de Beaumarchais et des Comédiens français, par exemple, révèlent son rôle important dans cette affaire, qui passionna les écrivains en 1777. Enfin, des impressions recueillies pendant un séjour de trois ans au delà des Alpes attestent l'extrême délicatesse de son goût artistique.

Voyant l'intérêt de tels documents pour l'auteur de cet ouvrage, M. le marquis des Moustiers-Mérinville, avec une extrême amabilité, lui en fit présent : qu'il en reçoive ici de vifs remerciements.

Dix ans après la mort de M. de Bièvre, le médecin auxerrois Albéric Deville forma un recueil de ses « pointes », auquel il donna le nom de *Bièvriana* : le présent livre ne réédite pas cette compilation. Les calembours du marquis, périodiquement reproduits depuis un siècle aux « nouvelles à la main » (1), sont dans toutes les mémoires, et leur répétition n'offrirait aucun intérêt; on a seulement rappelé ceux d'entre eux qui se rapportaient à des événements ou à des personnages historiques.

Mousquetaire, courtisan, poète, diseur de bons mots, critique d'art, le marquis de Bièvre fut un de ces gentilshommes lettrés, spirituels et frondeurs, qui, les yeux bandés, couraient à la Révolution : il a semblé intéressant d'écrire l'histoire de sa vie, car elle ajoute quelques touches au tableau d'une société disparue.

(1) On a soin, le plus souvent, de les démarquer.

LE

MARQUIS DE BIÈVRE

SA VIE, SES CALEMBOURS, SES COMÉDIES

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE DE M. DE BIÈVRE

La famille du futur calembouriste. — Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, premier-chirurgien de Louis XIV; ses petits-fils. — M. de Bièvre, conseiller au Parlement de Paris; son mariage avec Marie-Anne Eynaud; naissances de Louise et de Georges-François Mareschal de Bièvre. — Mort du conseiller. — Marie-Anne Eynaud se remarie à M. de Razilly; sa mort. — Tutelles des mineurs de Bièvre, leur fortune. — Mariage de Louise avec M. de Joguet. — Georges de Bièvre au collège; il entre aux Mousquetaires du roi.

Le marquis de Bièvre appartenait à une famille parisienne d'origine étrangère.

Son trisaïeul, John Marshall, gentilhomme irlandais, avait émigré en France pendant les troubles du règne de Charles Ier. Mettant son épée au service de Louis XIII, alors engagé dans la guerre de Trente ans, il devint capitaine au régiment de Guiche-Cavalerie et fut grièvement blessé à Rocroy, en 1643. Comme la perte de son bras droit l'obligeait à quitter le service du roi, il vint habiter Calais, puis Gravelines. Pendant les vingt-huit ans que l'émigré irlandais passa dans ces deux villes, des revers de fortune le réduisirent à la misère, et, quand il mourut en 1671, son fils, Georges Mares-

chal (1), alors âgé de treize ans, se trouva sans ressources et sans protecteurs (2).

L'ascendance du calembouriste offre alors un bel exemple de rebondissement social. Obligé d'apprendre un métier, Georges Mareschal vint étudier la chirurgie à Paris. Après quelques années, il était le meilleur opérateur de France, et, en 1703, Louis XIV le choisissait comme « premier-chirurgien ». La loyauté de son caractère lui valut bientôt l'intime confiance du Roi-soleil : en 1707, Mareschal reprit le rang dont la détresse de l'exil avait privé son père, car il reçut du roi des lettres de noblesse héréditaire (3). Ces lettres lui donnaient le droit « de tenir et posséder tous fiefs, terres et seigneuries nobles de quelque titre et qualité qu'elles soient »; il acquit en 1712 la châtellenie de Bièvre, près Versailles. Conservant sa charge auprès de Louis XV, le premier-chirurgien utilisa pour les progrès de son art le crédit dont le jeune souverain l'honorait et fonda en 1731 la fameuse Académie royale de Chirurgie. Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, Vélizy, Montéclain, Favreuse, etc., chevalier de l'ordre de Saint-Michel, mourut le 13 décembre 1736.

Son fils aîné, Georges-Louis Mareschal, seigneur de Bièvre, Vélizy et autres lieux, exerça près de Louis XIV et Louis XV trois charges de Cour; d'abord premier-chirurgien de Sa Majesté en survivance de son père, puis maître d'hôtel et gentilhomme ordinaire du roi, enfin fermier-général, il mourut le 5 mai 1747, laissant sept enfants. Suivant l'usage des familles nobles, ses quatre fils incorporèrent à leur nom patronymique ceux des seigneuries paternelles et s'appelèrent : Georges Mareschal de Bièvre, Alexandre Mareschal de la Châtaigneraie, Denis Mareschal de Montéclain et Charles Mareschal de Favreuse. Leurs sœurs épousèrent, l'une, Gilles Charpentier d'Audron, vicomte de Couvrelles, directeur-intendant de l'Hôtel royal des Invalides; la seconde, Jacques Roussel, sei-

(1) Peu à peu, le nom francisé du gentilhomme irlandais était devenu « Mareschal ».

(2) Voir *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, chirurgien et confident de Louis XIV*, Paris, Plon-Nourrit (1906), p. 1-13.

(3) En décembre 1707. (Archives nationales, X^{1b} 9006.)

gneur de Rocquancourt et de la Celle, secrétaire du roi, puis fermier-général; la troisième, François Marchant de Varennes, maître d'hôtel du roi, fermier-général après son beau-frère Jacques Roussel.

M. de Bièvre, l'aîné des petits-fils du premier-chirurgien de Louis XIV, devait être le père du calembouriste. Né à Paris le 8 août 1719, il termina ses études au collège de Dormans-Beauvais, sis rue Saint-Jean-de-Beauvais; ce vieil établissement de l'Université parisienne avait été fondé en 1370 par le cardinal Jean de Dormans, évêque de Beauvais et chancelier de France. Cyrano de Bergerac, Boileau, Charles et Claude Perrault, Louis Racine s'y succédèrent. Selon la coutume des « fils de famille », M. de Bièvre logeait au collège de Beauvais avec un précepteur et n'obéissait qu'à ce dernier, nommé Jean Poupine (1). La Bibliothèque nationale conserve un exemplaire de la thèse latine (2) qu'il défendit le 13 août 1736, à l'âge de dix-sept ans; on y voit qu'il eut comme professeur de philosophie Me François Rivard, ce savant dont les traités élémentaires permirent l'enseignement des mathématiques aux élèves de l'Université.

Le jeune homme s'adonna ensuite au droit et fut nommé par le roi conseiller au Parlement de Paris en la première Chambre des Enquêtes, suivant lettres patentes du 18 décembre 1744 (3). Le 29 du même mois, il épousait Marie-Anne

(1) Plus tard, il assura une rente viagère de 400 livres à son ancien précepteur. (Archives nationales, Y 359, fo 27.)

(2) Ms Clairambaut 526, p. 499. — Voici le titre de ce document :

THESES
PHILOSOPHICAE
PROPUGNABUNTUR
A FRANCISCO-GEORGIO MARESCHAL DE BIÈVRE
PARISINO
DIE LUNAE 13 AUGUSTI 1736.
DISPUTATIONEM APERIET LECTISSIMUS CONDISCIPULUS
NICOLAUS VERNIER
PARISINUS
ARBITER ERIT FRANCISCUS RIVARD
PHILOSOPHIAE PROFESSOR
PRO ACTU PUBLICO
IN COLLEGIO DORMANO-BELLOVACO.

(3) Dans son ouvrage sur le chirurgien Mareschal, l'auteur a dit inexac-

Eynaud, fille de Léon Eynaud, écuyer, secrétaire du Roi, seigneur de Saultonne, la Mothe-Charente et autres lieux. Leur acte de mariage disparut pendant les incendies de la Commune, mais le manuscrit français 32587 de la Bibliothèque nationale contient une copie de cette pièce (1) :

Mariage de messire Georges-François Mareschal de Bièvre, seigneur de Bièvre, Montéclain et autres lieux, fils de messire Georges-Louis Mareschal, seigneur de Vélizy, chevalier, maître d'hôtel ordinaire du roi, et de dame Anne-Antoinette Blanchet, avec demoiselle Marie-Anne-Victoire Eynaud, fille de messire André-Léon Eynaud, secrétaire du Roi, maison, couronne de France, et de ses finances, et de dame Marie-Anne Herbaut. Pr. M. Roussel, fermier-général, beau-frère du marié ; André Eynaud, frère de la mariée.

Le contrat réglant les intérêts des nouveaux époux avait été passé le 22 décembre 1744 par devant Me Patu, notaire à Paris (2) et oncle, par alliance, de la fiancée : chacun d'eux y recevait une dot de 150 000 livres.

Le 22 novembre 1746, le conseiller eut une fille qu'il appela Louise ; moins d'un an après, il mourait presque subitement le 28 septembre 1747, laissant sa femme grosse d'un fils qui devait être le spirituel marquis de Bièvre (3).

tement (page 532) que la charge de M. de Bièvre lui fut cédée par son frère, M. de la Châtaigneraie : en 1735, celui-ci hérita en effet du siège de son oncle François Mareschal, mais, n'étant âgé que de quatorze ans, il dut s'en défaire, et M. de Bièvre acquit en 1744 la charge de Philippe Desvieux « qui s'en démit volontairement en sa faveur » (Archives nationales X1a 8473). Le nouveau conseiller fut examiné et reçu par toutes les Chambres assemblées le 5 janvier 1745 ; il habita jusqu'à la mort de son père dans l'appartement que celui-ci occupait au Vieux-Louvre, par concession du roi. Les *Almanachs royaux* de 1746 et 1747 l'inscrivent ainsi à la première Chambre des Enquêtes : « Mareschal de Bièvre, cour du Vieux-Louvre. »

(1) Page 347.

(2) Les minutes de l'année 1744 manquent aux archives de Me Patu, actuellement conservées par Me Adrien Dufour, notaire à Paris.

(3) Cette même année 1747 vit disparaître, à quelques mois d'intervalle, Antoinette Blanchet, aïeule du calembouriste, décédée le 5 février, Louis Mareschal, seigneur de Bièvre et de Vélizy, son aïeul, décédé le 5 mai, et Georges-François Mareschal de Bièvre, son père. — Le *Mercure de France* d'octobre 1747 consacre au conseiller cette notice nécrologique qui présente toute la sécheresse d'une généalogie : « Georges-François Mareschal, chevalier, seigneur de Bièvre, conseiller au Parlement de la 1re des Enquêtes, reçu le 5 janvier 1745, mourut à Paris, âgé

M. et Mme Eynaud emmenèrent aussitôt Mme de Bièvre dans une maison de campagne qu'ils possédaient au Petit-Bercy, non loin des barrières du faubourg Saint-Antoine. L'aîné des frères du conseiller Mareschal de Bièvre, Alexandre Mareschal de la Châtaigneraie, résidait également au Petit-Bercy. Les Parisiens aimaient cette bande de verdure, longeant la rive droite de la Seine, aux portes de la capitale : là s'élevait le château de Bercy, demeure princière appartenant au président Charles de Malon.

Une sentence du lieutenant civil du Châtelet de Paris, rendue le 20 octobre 1747 (1), nomma Léon Eynaud tuteur de sa fille, âgée de moins de vingt-cinq ans, et de sa petite-fille Louise ; M. de la Châtaigneraie fut « le curateur au ventre de la dame de Bièvre, sa belle-sœur ».

Le 13 novembre 1747, un mois et demi après la mort de son mari, la veuve du conseiller accoucha d'un fils. Le Petit-Bercy se trouvait sur la paroisse de Conflans-lès-Paris, et c'est en l'église dudit lieu, nommé Saint-Pierre-de-Conflans, que l'enfant posthume de M. de Bièvre reçut le baptême, le jour même de sa naissance : il eut comme parrain son oncle La Châtaigneraie, et comme marraine sa grand'mère maternelle, Mme Eynaud : on lui donna les prénoms de son père. L'acte de baptême était ainsi conçu :

L'an 1747, le 13 novembre, a été baptisé Georges-François, né du même jour au Petit-Bercy, fils de feu messire Georges-François Mareschal, chevalier, seigneur de Bièvre, conseiller au Parlement de Paris, et de Marie-Anne-Victoire Eynaud, son épouse. Le parrain : messire Alexandre-Georges Mareschal de la Châtaigneraie, oncle paternel, demeurant au Petit-Bercy. La marraine : dame Marie-Anne Herbaut, épouse de messire André-Léon Eynaud, con-

d'environ vingt-huit ans, étant né le 8 août 1719, et laissant des enfants. Il était fils de Georges-Louis Mareschal, chevalier, seigneur châtelain de Bièvre, conseiller du roi, maître d'hôtel ordinaire et ancien gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, et de dame Anne-Antoinette Blanchet, mariés le 21 février 1710, et petit-fils de Georges Mareschal, écuyer, seigneur châtelain de Bièvre-le-Châtel, de Vélizy, de Montéclain, etc., conseiller du roi, premier-chirurgien de Sa Majesté, l'un de ses maîtres d'hôtel ordinaires, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, mort le 13 décembre 1736, et de dame Marie Roger, mariés le 25 octobre 1684. » (Voyez le *Mercure* de décembre 1736.)

(1) Archives nationales, Y 4664.

seiller, secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur de Saultone, La Mothe-Charente et autres lieux, sa grand'mère, de cette paroisse, lesquels ont signé.

Signé : Alexandre-Georges Mareschal de la Châtaigneraie, Herbaut, Eynaud, et Sauvage, *curé* (1).

L'église où l'on baptisa le nouveau-né a disparu. « Située sur un monticule en regard du confluent de la Marne et de la Seine, l'église de Conflans, écrit M. de Guilhermy (2), se composait d'un assemblage de constructions des treizième, quinzième et seizième siècles. Elle avait beaucoup souffert des injures du temps et ne présentait rien de bien remarquable. Elle a été entièrement démolie vers 1860, à l'époque de la translation du titre paroissial dans une église nouvelle, érigée du côté du bourg de Charenton-le-Pont, dans un lieu plus rapproché du centre de la population. Le sol que l'église de Conflans occupait de temps immémorial se trouve maintenant compris dans la première cour du noviciat des dames du Sacré-Cœur. On a laissé seulement subsister la partie inférieure de l'ancien clocher. »

Mme de Bièvre n'avait que vingt-deux ans à la mort de son mari; après deux années de veuvage, elle épousa en secondes noces François de Razilly, lieutenant au régiment des Gardes françaises. Cet officier appartenait à une maison d'ancienne chevalerie, dont la filiation est authentiquement établie depuis 1070 (3). Son aïeul, le marquis Gabriel de Razilly, mort en 1712, exerçait les hautes fonctions de sous-gouverneur des enfants de France. Un de ses arrière-grands-oncles, le commandeur Isaac de Razilly, vice-amiral des

(1) Registres paroissiaux de Saint-Pierre-de-Conflans. (Archives municipales de Charenton.) Le Petit-Bercy, actuellement englobé dans le XIIe arrondissement de Paris, se rattachait avant la Révolution à la paroisse de Conflans. La plus grande partie de cette paroisse étant venue grossir la commune de Charenton, ce fut en la mairie de ce bourg, et non à Paris, que l'on transporta les registres de Saint-Pierre; ils y sont encore aujourd'hui.

(2) *Inscriptions de la France du cinquième au dix-huitième siècle*, t. III, p. 3.

(3) Razilly, en Touraine : de gueules, à trois fleurs de lis d'argent, deux en chef et une en pointe.

armées navales de Louis XIII et vice-roi de la Nouvelle-France, fut le « bras droit » du cardinal de Richelieu, quand le grand ministre entreprit de réorganiser la marine française. Enfin, Jehan de Razilly, septième aïeul de François, devint un des familiers de Charles VII, et c'est dans son parc de Roberdeau, sis contre les fossés du château de Chinon, que le royal amant d'Agnès Sorel fit bâtir le petit castel où résida la délicieuse « dame de Beauté » (1).

Le frère de François de Razilly servait dans la flotte royale et fut nommé capitaine de vaisseau en 1770, puis chef d'escadre en 1780; son père, le chevalier de Razilly, après une courte carrière dans le régiment du Roi, vivait en son château de la Guérinière, près de Loudun. Ses oncles, le marquis et le comte de Razilly, étaient : l'un, lieutenant-général du gouvernement de Touraine; l'autre, lieutenant-général des armées du Roi et gouverneur de l'île de Ré; enfin, ses tantes paternelles, Mmes de Marconnay, de Mougon, de Montalais et de Boisragon, décédées avant 1750, laissaient une postérité nombreuse. François de Razilly, entré au service du Roi comme « gentilhomme à drapeau » de la compagnie colonelle du régiment des Gardes françaises, possédait depuis 1745 le grade de lieutenant au même régiment et portait la croix de Saint-Louis.

Le mariage de Mme de Bièvre avec cet officier eut lieu en mars 1750; au contrat, qui fut passé le 4 (2), assistaient le marquis et le comte de Razilly; M. de Baudry, conseiller d'État, et sa femme; M. de Malon de Bercy, maître des requêtes, et sa femme; M. Potier de Novion, président au Parlement; le chevalier de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, et la comtesse de la Tour d'Auvergne; les beaux-frères et belles-sœurs de Mme de Bièvre tenaient à lui prouver que sa nouvelle union n'altérait pas leur amitié : MM. de la Châtaigne-

(1) L'auteur doit ces détails à l'amabilité du marquis de Razilly, arrière-neveu du lieutenant aux Gardes, et chef actuel de sa maison. Il le remercie d'avoir bien voulu mettre à sa disposition les archives du château de Beaumont.

(2) Minutes de Me Delaleu, notaire à Paris (Me Ernest Prud'homme successeur actuel).

raie et de Montéclain, le fermier-général Roussel et sa femme, M. Marchant de Varennes, « argentier des écuries de la reine », et sa femme étaient donc présents.

Après le second mariage de sa fille, Léon Eynaud abandonna la tutelle de ses petits-enfants, et ce fut M. de Razilly qui l'assuma; par sentence du 4 décembre 1750 (1), le lieutenant civil nommait en même temps comme tuteur « onéraire » des deux mineurs le « bourgeois de Paris » Jean Hayot, plus tard receveur des fermes du Roi.

Le 30 novembre 1751, François de Razilly et Marie-Anne Eynaud eurent une fille qu'ils nommèrent Victoire, mais cette troisième maternité nuisit sans doute à la santé de la jeune femme, qui mourut le 19 avril 1752; à moins de quatre ans et demi, Georges de Bièvre, le futur calembouriste, se trouvait orphelin de père et de mère. Le conseil de famille s'assembla le 21 avril pour statuer sur la tutelle des deux enfants, car M. de Razilly s'en désistait, ne l'ayant acceptée que par affection pour sa femme.

La sentence du 4 mai 1752 (2) désigna conjointement Léon Eynaud et Alexandre Mareschal de la Châtaigneraie comme « tuteurs honoraires des mineurs de Bièvre », Jean Hayot restant tuteur onéraire; le conseil de famille remettait provisoirement la garde des enfants à leur aïeul Eynaud, et, quand le moment serait venu, il se réunirait à nouveau pour choisir la pension et le couvent où Georges et Louise recevraient « l'éducation convenable à leur état ». Le lieutenant civil adjoignait un de leurs oncles paternels à leur grand-père maternel, car les biens revenant au futur calembouriste par héritage de son père étaient importants.

Outre la moitié de la dot de 150 000 livres attribuée au conseiller, Georges de Bièvre possédait tous les fiefs acquis par son bisaïeul; le premier-chirurgien du roi les avait en effet grevés de substitutions en faveur de l'aîné de sa famille (3).

(1) Archives nationales, Y 4702.
(2) Archives nationales, Y 4719.
(3) Voir *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre*, ouvrage cité, p. 414 et 415.

Au commencement de l'année 1747, quand moururent Louis Mareschal, seigneur de Bièvre, et Antoinette Blanchet, sa femme, le conseiller, renonçant à leur succession au profit de ses six frères et sœurs, déclara s'en tenir aux avantages que lui assuraient son contrat de mariage et les substitutions. Après son décès, Georges de Bièvre devenait donc propriétaire des seigneuries de Bièvre, Vélizy, Montéclain, etc. : son avoir se montait, du seul chef de son père, à plus de 500 000 livres, soit deux millions de francs (1). Du même chef, l'héritage de sa sœur Louise se réduisait à 75 000 livres.

Si, du côté paternel, Georges de Bièvre pouvait être qualifié « noble de quatre races », c'est à la bourgeoisie parisienne qu'il tenait par sa mère. Léon Eynaud, père de Marie-Anne Eynaud, était fils d'un des « vingt-cinq marchands de vin privilégiés suivant la Cour (2) » ; outre sa charge, qui valait vingt-cinq mille livres, cet officier du roi possédait une maison de commerce ayant pour enseigne « A l'Ermitage » et sise rue de l'Arbre-Sec, derrière Saint-Germain-l'Auxerrois. Nommé « général des vivres de la marine », Léon Eynaud épousa Marie-Anne Herbaut, fille d'un riche négociant, et acheta en 1738 une charge de « secrétaire du roi » qui lui conféra la noblesse. Marie-Anne, fille de messire Léon Eynaud, écuyer, seigneur de Saultonne, la Mothe-Charente et autres lieux, put devenir la femme du conseiller Mareschal de Bièvre, puis celle du lieutenant de Razilly ; elle avait deux frères : l'aîné, André Eynaud, fut nommé en 1760 président en la Cour des monnaies de Paris ; le second, Louis Eynaud, entra en 1763 à la Chambre des comptes, comme conseiller correcteur.

Le futur joueur de mots passa une enfance triste, à laquelle manquait le sourire de la mère ou de l'aïeule (3). Dès qu'il

(1) Dans cet ouvrage, le mot livre s'appliquera aux sommes mentionnées avec leur valeur ancienne, et le mot franc sera réservé aux évaluations de ces sommes suivant le pouvoir actuel de l'argent.

(2) Archives nationales, Y 319, f° 270.

(3) Georges de Bièvre n'avait pas connu sa grand'mère paternelle, et Mme Eynaud, née Marie-Anne Herbaut, son aïeule maternelle, mourut au milieu du mois de février 1753 (Archives nationales, « avis Eynaud » des 31 mars, 10 avril et 23 novembre 1753, 19 septembre 1754 et 11 juin 1757 ; Bibliothèque nationale, mss., Pièces originales, 1091).

eut atteint l'âge requis, son conseil de famille le mit dans un collège de Paris (1). On ignore quel professeur lui inspira le goût des classiques grecs et latins, mais il est certain que Bièvre poursuivit leur étude pendant toute son existence. Le récit d'un long voyage qu'il fit en Italie témoigne de son érudition. Un jour, devenu l'écuyer ordinaire de Monsieur, frère de Louis XVI, il tint le pari de répondre à toute question par un vers de Virgile approprié (2). C'était à Versailles, et la reine Marie-Antoinette, apprenant cette gageure, voulut embarrasser l'imprudent : « Marquis, lui dit-elle, combien de fois reçûtes-vous le fouet pendant votre enfance? » Les traits du gentilhomme exprimèrent à l'instant une pathétique émotion, tandis qu'il s'écriait :

« Infandum, regina, jubes renovare dolorem! (3) »
(*Reine, vous m'ordonnez de renouveler une indicible douleur.*)

Le mois de février 1765 libéra de leur surveillance les tuteurs de Georges et Louise Mareschal de Bièvre. Par lettres patentes du 6 (4), le jeune homme, âgé de dix-sept ans et demi, fut émancipé; il lui demeurait interdit « de vendre, aliéner ou hypothéquer ses biens immeubles avant l'âge de vingt-cinq ans accomplis ». Puis, le 24, on dressait un contrat de mariage (5) entre la jeune fille et M. Guillaume de Joguet,

(1) Sans doute le collège de Dormans-Beauvais, que fréquentait déjà son père. Le conseil de famille, d'après la sentence du 4 mai 1752, devait se réunir pour choisir la maison où serait élevé Georges de Bièvre. Grâce à la complaisance de M. Guérin, président de la section judiciaire des Archives nationales, l'auteur a pu compulser, entre les années 1752 et 1760, les dossiers de la série non répertoriée des « avis de parents », mais sans trouver trace de la délibération prévue : les avis des 17 mai 1753, 2 mai 1754, 22 juillet et 14 novembre 1755, 1er septembre et 11 décembre 1756, et 3 mars 1759 concernent uniquement les intérêts pécuniaires des mineurs de Bièvre. Plus tard, André de Joguet, fils de Louise Mareschal de Bièvre, entra au collège de Juilly : on ne rencontre pas le nom de son oncle sur les listes d'élèves conservées aux archives de la célèbre maison d'Oratoriens, si prospère à cette époque.

(2) Tradition de famille.

(3) Virgile, *Enéide*, livre II.

(4) Archives nationales, X^{4b} 660.

(5) Minutes de Me Ducloz-Dufresnoy, notaire à Paris (successeur actuel, Me Adrien Dufour).

conseiller maître en la Chambre des comptes. Louise devait probablement cette union à son oncle Louis Eynaud, collègue de M. de Joguet à la Chambre des comptes.

Le fiancé de Mlle Mareschal de Bièvre appartenait à une famille bordelaise : son père, Sixte de Joguet, armateur de Bordeaux (1), avait rempli les fonctions de « secrétaire du Roi audiencier » du Parlement de cette ville : sa mère se nommait Françoise de Haubet. En plus de Guillaume, M. et Mme Sixte de Joguet eurent un autre fils, Sixte Joguet de Bruny, et quatre filles qui épousèrent, l'une Jean de Fonteneil, conseiller au Parlement de Bordeaux, les trois autres, MM. de Pichon de Parempuyre, de l'Église et de Calmeil.

Le premier président de la Chambre des comptes, M. de Nicolaï, voulut donner une marque d'estime au conseiller maître en signant à son contrat ; autour de Louise se trouvaient son grand-père M. Eynaud, son beau-père M. de Razilly, sa demi-sœur Victoire de Razilly, son frère Georges Mareschal de Bièvre, son oncle paternel Marchant de Varennes, maître d'hôtel du roi, ses oncles maternels le président et le conseiller Eynaud, sa cousine germaine la marquise de Courcy, née Marguerite Roussel, son cousin de

(1) Ayant réalisé une grosse fortune dans le commerce maritime, Sixte Joguet, père de Guillaume, acquit une charge de secrétaire du roi qui lui conféra le titre d'écuyer, et prit la particule. En 1762, ses enfants furent maintenus dans leur noblesse par un arrêt du Parlement de Bordeaux (Bibl. nationale, dossier bleu 369) ; ils portaient : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles mal ordonnées de même, les deux de la pointe plus petite.

Le commerce maritime ne causait pas dérogeance ; devenu secrétaire du roi, Sixte de Joguet ne cessa pas sa profession d'armateur. On trouve à la Bibliothèque nationale quelques factums se rapportant à un procès qu'il soutint en 1746. La guerre de la Succession d'Autriche embrasait l'Europe, et la France luttait contre l'Angleterre. Un navire de M. de Joguet, le *Fleuron*, monté par trente-cinq hommes et six passagers, rencontra un autre vaisseau marchand, appartenant à M. d'Egmont, armateur du même port, au moment où paraissait un bâtiment de commerce anglais, la *Marie de Waterfort*. Les deux vaisseaux français, que leurs propriétaires avaient munis de quelques canons, capturèrent le navire ennemi et le vendirent à la Martinique pour 126 000 livres. Au retour, un différend s'éleva entre les armateurs, demandant l'un que cette somme fût partagée par moitié, l'autre que la répartition fût réglée proportionnellement à la force des équipages et au nombre des canons (f° F³ 186, dossiers 7857-9).

Hémant, conseiller maître en la Chambre des comptes, etc. Le notaire annonça que la future apportait 217 000 livres, et que la fortune de M. de Joguet se montait à 540000 livres (1).

Peu après le mariage de sa sœur, Georges de Bièvre, qui avait dix-huit ans, sollicita son admission aux Mousquetaires. La Maison Rouge de Sa Majesté constituait une école militaire pour les jeunes gentilshommes qui voulaient servir le roi dans ses armées; on devait s'y faire présenter par un officier appartenant de longue date à ce corps d'élite, et chaque place vacante était l'objet de nombreuses demandes. Georges de Bièvre eut comme parrain son oncle (2) Le Roy de Prenelle, qui, dès 1751, remplissait les fonctions de Commissaire des guerres pour la première compagnie des Mousquetaires (3), et, le 2 juillet 1766, il obtint sa nomination. Depuis le commencement du siècle, le jeune homme était le quatrième Mousquetaire de son nom : son grand-oncle Remy Mareschal de Vilers appartint, dès 1710, à la troupe rouge, et fut nommé par Louis XIV sous-lieutenant au régiment des Gardes françaises, corps où les officiers de son grade tenaient rang de capitaine. Plus récemment, en 1741 et 1747, deux oncles paternels de Georges de Bièvre, MM. de Montéclain et de Favreuse, revêtaient la casaque rouge pour devenir capitaines de cavalerie (4).

Les compagnies de Mousquetaires comprenaient chacune deux cents hommes environ : ceux de la 1re, où M. de Bièvre fut admis, montaient des chevaux gris, tandis que les chevaux de la 2e compagnie étaient noirs; les noms de Mousque-

(1) Dans ce total, la charge du conseiller figurait pour 165 000 livres: M. de Joguet l'avait achetée moyennant 150 000 livres et un « pot de vin » de 15 000.

(2) A la mode de Bretagne : Étienne Le Roy, écuyer, ancien échevin de l'Hôtel de Ville de Paris et père de M. Le Roy de Prenelle, était le beau-frère de Léon Eynaud, aïeul maternel de Georges de Bièvre.

(3) Archives administratives du ministère de la guerre, maison du roi, n° 4.

(4) Denis Mareschal de Montéclain, après deux ans de service aux Mousquetaires, reçut du roi le brevet de capitaine de cavalerie au régiment d'Andlau et dut s'occuper de « lever » sa compagnie; la dépense atteignit 17 397 livres 13 sous 10 deniers *(Registre journal de l'extraordinaire des guerres de l'exercice 1744)*.

taires gris et noirs venaient de cette distinction. L'hôtel des premiers se trouvait rue du Bac, entre les rues de Verneuil et de Bourbon; leur somptueux uniforme est ainsi décrit dans *l'État militaire* de 1766 : « Habit, doublure, parements et culottes écarlates, bordés d'or, boutonnières d'or, boutons dorés, doubles poches en long, manches en bottes; bas-blancs; chapeau bordé d'or, plumet blanc; soubreveste bleue doublée de rouge, garnie d'un double bordé d'argent, la croix blanche et quatre fleurs-de-lys aux branches ornées de flammes rouges et argent, bordées devant et derrière, ainsi que sur les casaques bleues; les ceinturons galonnés en or et en plein. L'équipage du cheval, de drap écarlate bordé d'or. »

Le stage que les futurs officiers accomplissaient dans la Maison Rouge du roi eut une durée très variable au dix-huitième siècle. Georges Mareschal de Bièvre devait rester Mousquetaire pendant cinq années avant de recevoir le grade de capitaine de cavalerie.

CHAPITRE II

LA *LETTRE A MADAME LA COMTESSE TATION*

Essais poétiques du Mousquetaire; le *Roi de Cocagne*. — Premiers calembours. — Les recueils d'équivoques aux dix-septième et dix-huitième siècles; le comte de Cramail et l'abbé Chérier. — Bièvre fait paraître une *Lettre à Mme la comtesse Tation;* incroyable succès de cette facétie. — Le Mousquetaire et le *Mercure de France*. — Amusante indignation de Grimm. — Editions successives de la fameuse *Lettre*. — Les *Sentiments patriotiques et réflexions utiles de l'abbé Quille;* Poinsinet et Lekain.

A l'époque où Georges de Bièvre endossa la casaque des Mousquetaires, la mode voulait que tout gentilhomme affichât des prétentions littéraires; chacun s'essayait à composer des odes, à rimer des couplets, à trouver des épigrammes. Les plus habiles de ces innombrables poètes voyaient leurs « pièces fugitives » imprimées dans l'*Almanach des Muses*, où trônait Voltaire, et c'était pour eux la consécration. Bièvre envia bientôt les succès du marquis de Saint-Aignan, du comte de Genlis, de M. de Pezai, du chevalier de Boufflers; il écrivit pour son début quelques poésies fort légères, si l'on en juge par la seule qui soit connue : *le Roi de Cocagne*. C'est un conte en vers, où le Mousquetaire cherche manifestement à imiter La Fontaine; il le fit imprimer en 1768 (1).

Dès les premières lignes, le genre du poème se révèle :

O toi, charmante et volage maîtresse,
Reçois l'hommage offert à ta beauté!

(1) Il avait alors vingt ans. Sur l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale, une main contemporaine de l'œuvre écrivit, à la suite du titre, la mention ci-après : « Par M. de Bièvre, mousquetaire. » Le *Catalogue général* de la Bibliothèque sanctionne cette paternité littéraire en inscrivant le *Roi de Cocagne* au nom du marquis, mais il n'en existe pas d'autre preuve, et la plaquette ne porte aucun nom d'auteur.

Or la suite concorde parfaitement avec cette dédicace. Dans le pays de Cocagne, explique l'auteur, vivaient un prince et une princesse, nourrissant l'un pour l'autre le plus tendre amour; malheureusement l'« affreuse mort » enleva la jeune reine à son époux :

Plaignons le prince, affligé de son sort,
A qui l'État, au fort de ses alarmes,
A haute voix demande un héritier,
Qui, les yeux gros et tout mouillés de larmes,
Est obligé de se remarier.

Se remarier! Bièvre plaint et blâme à la fois l'infortuné que la « raison d'État » obligeait à un tel malheur;

... Quelle folie!
De vouloir tristement s'enchaîner pour la vie!

s'écriait plus tard le poète du *Séducteur*. Aussi fait-il suivre de cette apostrophe la cruelle résolution du roi de Cocagne :

Sexe charmant à qui je sacrifie
Et le repos et le soin de ma vie,
Pardonnez-lui cet effort généreux.

Tenu d'assurer la continuation de sa race, le prince voulut concilier l'accomplissement de ce devoir avec le deuil de ses amours, et voici comment il s'y prit. Toutes les jeunes femmes du royaume furent, par ses soins, réunies dans un pré fleuri :

Il ne restait, pour cacher leurs appas,
Que la pudeur, voile de l'innocence.

Mais en prescrivant à ces nymphes l'abandon de leurs vêtements, le roi ne s'inspirait d'aucune pensée mauvaise :

Lorsqu'il eut vu que chacune était prête,
Modestement il se banda les yeux.

Ici, le Mousquetaire fait appel à toutes les délicatesses de sa plume : son héros, lui aussi, avait quitté la pourpre du trône.

Il paraissait aussi beau que l'Amour,
Nu comme lui, frais, jeune, fait au tour.
Il n'avait pas son carquois et ses ailes,
Et ce flambeau qui ne lui sert jamais,

Mais il avait le plus sûr de ses traits,
Ce trait charmant, peu redouté des belles,
Et dont les coups sont si peu dangereux,
Si peu cruels, que l'adroite nature
A, de ses mains, préparé la blessure...

Tous les cœurs sont émus; le roi s'avance « à tâtons » dans la prairie; bientôt le hasard met entre ses bras la future mère du dauphin,

Elle soupire et tombe sur les fleurs...

Il s'agissait de trouver la morale du conte, le Mousquetaire de vingt ans ne fut pas embarrassé :

Et vous surtout, dont les cœurs amoureux
Forment encor des désirs et des vœux,
Croyez un peu ma jeune expérience;
On est souvent trompé sur l'apparence :
Fiez-vous plus au hasard qu'à vos yeux.

Le tour gracieux de ces vers et leur facilité montrent que M. de Bièvre pouvait dès lors réussir en des genres plus sérieux, mais une originalité naturelle, parmi cent façons de prouver son esprit, lui fit choisir le jeu de mots, et tout Paris s'amusa bientôt de ses réponses à double sens. « Oh! monsieur! lui disait un quidam émerveillé de son jeu à la paume, je voudrais bien avoir votre adresse! » — « Très facile, ripostait Bièvre, c'est rue du Bac, à l'Hôtel des Mousquetaires! » Une autre fois, pris d'un léger étourdissement, il s'abattait sur l'étalage d'un marchand de porcelaine et sa mine déconfite, au milieu des assiettes brisées, provoquait la bruyante hilarité d'une jeune ouvrière qui passait : « Quoi! mademoiselle, s'écria le Mousquetaire en se relevant, je tombe en défaillance *(en des faïences)* et vous riez aux éclats *(aux éclats de faïence)!* (1) »

En même temps, il remettait à la mode un autre genre de

(1) *Biévriana, ou jeux de mots de M. de Bièvre, 3e édition, corrigée et augmentée.* Paris, chez Maradan, 1814, p. 118. (C'est de cette édition que sont extraites toutes les citations du *Biévriana* contenues dans le présent ouvrage.)

plaisanteries inventé au siècle précédent. En 1637, Adrien de Montluc, petit-fils du fameux maréchal de ce nom, et par sa femme comte de Carmaing ou Cramail en Gascogne, imprimait un recueil de « quolibets » intitulé *les Jeux de l'inconnu* (1). Le quatrième chapitre, consacré aux aventures du *Courtisan grotesque,* débutait ainsi : « Le courtisan grotesque sortit un jour *intercalaire* du palais *de la bouche,* vêtu de vert *de gris;* il avait un chapeau *de fleurs,* un manteau *de cheminée,* un rabat *de jeu de paume,* une chemise *de bastion*, des bas *de mulet*, etc. etc. » Suivaient douze pages de plaisanteries semblables. Cette facétie valut au comte de Cramail les moqueries du cardinal de Richelieu, mais un nouveau genre naissait. Trente ans après, on lisait dans les *Œuvres complètes* de M. de Monconys, voyageur renommé, une *Lettre burlesque écrite à des dames en coq-à-l'âne* : « Mesdames *d'atours,* commençait Monconys, vos vers *de terre* ont tant de grâces *d'après le repas*, qu'il faudrait plus d'esprit *de nitre* que je n'en ai pour y bien répondre *la messe* (2). »

En 1713, l'abbé Chérier, frère du financier Chérier de Mareuil, publia un pastiche plus complet du *Courtisan grotesque* et l'intitula : *L'homme inconnu ou les équivoques de la langue, dédié au Bacha Bilboquet* (3). « Je demeure d'accord, disait-il en sa préface, que mon ouvrage n'a pas des beautés *farouches*, ni des délicatesses *de conscience*. Je ne m'attends pas non plus à ce qu'il fasse un bruit *de guerre*... Enfin, quel qu'il puisse être, je l'offre au public sans autre forme *de procès,* dans la croyance qu'il ne pourra faire que du bien *de patrimoine* et qu'on en pourra recueillir quelques fruits *d'automne*. »

Puis, en 1751, on vit paraître *l'Histoire de Camouflet, souverain potentat de l'empire d'Equivopolis*. L'auteur dédiait cet opuscule, « imprimé dans la langue vivante d'Equivopolis », au marquis de Br... « Le prince Camouflet, écrivait-il, était un roi *de trèfle,* dans un vaste pays *de Cocagne*, sous un beau ciel *de*

(1) Sous le pseudonyme de « de Vaux ».
(2) *Journal de voyages*. Lyon, 1666 (t. III, *Poésies de M. de Monconys,* p. 10).
(3) A Dijon, chez Defay.

lit bassiné; il régnait sur d'excellents sujets *d'anatomie*, etc., etc. »

Sans doute M. de Bièvre découvrit-il ces petits livres en un coin de sa bibliothèque, car les Parisiens s'en amusèrent beaucoup à leur apparition. Composant au commencement de l'année 1770 une facétie tout à fait semblable, il la vit si goûtée de ses amis qu'il eut l'idée de l'imprimer. Le Mousquetaire intitulait cette nouvelle œuvre : *Lettre écrite à Mme la comtesse Tation par le sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil, ouvrage traduit de l'anglais* (1). L'en-tête ne donnait ni le nom de l'auteur ni celui de l'éditeur, mais on lisait au bas de la première page : « A Amsterdam, aux dépens de la Compagnie *de perdreaux* (2) ».

La préface débutait ainsi : « Je n'ai point la présomption de vouloir prouver que cet ouvrage soit préférable aux chefs-d'œuvre immortels que nous devons à l'antiquité. » Après ce modeste avertissement, Bièvre expliquait son intention de réformer le style jusqu'alors en usage, qui ne satisfaisait pas en même temps le bon sens et l'imagination du lecteur; il allait montrer qu'on pouvait multiplier les idées en interposant dans les phrases des mots convenablement choisis.

Ainsi Bièvre, à qui ne revenait pas l'invention de ce genre de style, en légitimait plaisamment le but, et c'est en s'inspirant de son ingénieuse théorie que le sieur de Bois-Flotté apprenait à la comtesse Tation la mort de l'abbé Quille.

Pour que nul n'ignorât la tristesse de son sujet, le Mousquetaire ajoutait cette épigraphe au titre de la brochure : *Quis desiderio sit pudor aut modus tam cari capitis?* Annonçant à la comtesse la triste fin de l'abbé Quille, Bois-Flotté empruntait donc à Horace les premiers vers de son ode sur la mort de Quintilius : « Pleurons, pourquoi rougir et nous contraindre? Pleurons une tête si chère! (3) »

« Oui, madame la comtesse, débutait Bois-Flotté, j'ai su l'intérêt vif et sensible que vous avez pris aux faits et gestes *de*

(1) Cette *Lettre* parut probablement au commencement de mars.

(2) Certains livres, édités par la « Compagnie des libraires associés », paraissaient avec la mention « aux dépens de la Compagnie ».

(3) Traduction de Ch. du Rozoir.

main, et à la mort du Bacha Bilboquet, vous et beaucoup d'autres dames *polonaises* connues par leur goût éclairé pour les contes *de Lyon* à dormir debout *et de crachat;* c'est ce qui m'engage à vous offrir la vie de l'abbé Quille, son neveu, que nous venons de perdre bien malheureusement. Le rapport *d'estomac* qu'il a avec son oncle m'a fait croire que vous y prendriez la même part *de gâteau.* C'est pourquoi, sans balancer, j'ai été prendre ma chaise *de poste,* je me suis mis à mon secrétaire *du roi,* j'ai demandé une plume *de héron* et un cornet *de dragées...,* etc., etc. »

Il est curieux d'observer combien se sont modifiées les expressions courantes de la conversation, depuis le règne de Louis XV : la plupart des équivoques employées par Bois-Flotté se comprennent difficilement. Les Parisiens d'aujourd'hui ont oublié qu'un damier s'appelait « un jeu de dames polonaises », que les chanoines de Lyon possédaient tous le titre de « comte », ou qu'un encrier se nommait un « cornet ». Et il en est de même si on lit jusqu'au bout la facétie du Mousquetaire : le jeune Quille, pensionnaire dans une école *de trictrac,* eut un maître à chanter *pouille;* plus tard, il remporta un prix à l'académie *de Dugard.* Devenu abbé commendataire, il visitait son abbaye, charmé par l'agréable aspect des lieux *à l'anglaise.* Puis, au retour d'un sermon où il prêcha que le jugement dernier verrait beaucoup d'appelés et peu d'élus *de province,* il tombait dans un trou-*madame.* Enfin, il était tué en combat singulier par un dragon *volant,* etc. Presque tous ces jeux de mots demandent explication. On appelait « écoles » les fautes commises au trictrac; « chanter pouille » signifiait injurier; « l'académie du chevalier Dugard » fut un « manège » réputé dont Bièvre suivit probablement les cours; on nomme maintenant « les lieux à l'anglaise » d'un double mot emprunté au même pays; Molière immortalisa dans *Tartufe* les « élus de province », magistrats d'autrefois :

> Vous irez visiter pour votre bienvenue
> Madame la baillive et madame l'élue.

Enfin, au « trou-madame », jeu en honneur sous Louis XV,

on s'efforçait de faire passer des billes sous plusieurs petites arcades numérotées.

En tête de l'ouvrage figure une estampe de Clouk, gravée d'après un dessin de Dienkerpergh, où l'on voit une longue procession de moines et de prêtres suivant le cercueil de l'abbé Quille; au bas on lit ce passage de l'œuvre : « Le lendemain, son corps *de garde* fut mis dans une bière *de Mars,* pour être porté en terre *cuite.* » Avant les premières lignes de la *Lettre,* une petite gravure représente la fête qui termina les réjouissantes obsèques du défunt : au son du violon, l'abbé Attitude « danse une allemande (1) avec une jeune dame *de trictrac* »; autour du couple, huit autres abbés, dont l'abbé Daine, reconnaissable à son abdomen, célèbrent de diverses façons les mérites de M. Quille.

Quant parut la *Lettre à Mme la comtesse Tation,* on ne manqua pas de dire que M. de Bièvre avait eu pour collaborateurs l'abbé Tise et l'abbé Vue; le succès de cette facétie n'en fut pas moins extraordinaire.

Les graves littérateurs du *Mercure de France,* outrés de voir la brochure du Mousquetaire préférée à leurs œuvres, résolurent d'en détourner le public. Ils préparèrent donc, en leur numéro d'avril, un article désobligeant pour l'auteur. Mais, la veille de la distribution du journal, Bièvre apprit cette manœuvre, et, quelques heures après, la feuille contenant les malveillantes appréciations disparaissait. « Du soir au lendemain, écrivait-il plus tard, j'ai fait mettre un carton au *Mercure,* pour corriger un article insolent où l'on rendait compte de la première folie que j'ai fait imprimer (2). »

La censure ordonnait souvent l'impression d'un carton (3) pour remplacer dans un ouvrage le feuillet contenant les lignes à modifier; l'opération était longue et coûteuse : quelle influence fit agir Bièvre pour l'obtenir? On l'ignore. Toujours est-il que le *Mercure,* à la place des commentaires « inso-

(1) « A cette époque, écrit le baron de Frénilly, la valse n'était pas née : on dansait quelquefois l'allemande, la plus spirituelle danse que j'aie vue de ma vie. » (*Souvenirs,* Paris, Plon, 1908, p. 30).

(2) *Lettre* du 21 novembre 1783 au lieutenant de police (voir chap. xv).

(3) Quart de feuille, donnant deux feuillets ou quatre pages.

lents », imprima un article où l'éloge de l'auteur rendait courtois le blâme de l'ouvrage. « On aime à conjecturer, terminait le rédacteur, que le jeune écrivain de cette bagatelle, connu pour un homme d'esprit, a eu le dessein de se moquer de ses lecteurs et de guérir la société d'une contagion qui renaissait parmi nous sous le nom de calembours et de charades. Cet écrivain, par la satiété de ses nouveaux rébus, produira peut-être l'effet heureux du poème de *Dulot vaincu* (1), auquel on dut autrefois la défaite des bouts-rimés (2). »

Ce compte rendu figurait entre ceux d'un *Traité dogmatique et pratique des indulgences et du jubilé,* par M. Collet, docteur en théologie, et d'une nouvelle édition des *Œuvres de Régnard,* « conforme à la représentation ». Le *Mercure* analysait donc la « bagatelle » au milieu des plus sérieux ouvrages, et le Mousquetaire de vingt-deux ans se voyait reconnaître une réputation d'esprit dans le premier journal de Paris. Malgré ces attentions, Bièvre n'apprécia pas l'ironie que manifestaient à l'égard de son « genre » les journalistes du *Mercure,* et, dès ce moment, il conçut pour les « folliculaires » l'antipathie commune à tous les écrivains de l'époque.

Grimm, pour rédiger ses analyses littéraires, s'inspirait des articles du *Mercure;* dans sa *Correspondance adressée à un souverain d'Allemagne,* il ne manque pas de s'indigner contre le mauvais goût des Parisiens, qui apprécient une « rapsodie » comme la fameuse *Lettre.* Ses efforts pour faire comprendre à un étranger les jeux de mots de Bièvre sont amusants :

« Avril 1770. Un Mousquetaire, dont le nom ne me revient pas, a publié il y a quelque temps une *Lettre écrite à Mme la comtesse Tation par le sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil, ouvrage traduit de l'anglais; nouvelle édition, augmentée de plusieurs notes d'infamie.* Ce titre vous met au fait du genre de plaisanteries qui règne dans cette brochure. C'est un recueil de pointes, de jeux de mots, de rébus et de calembours... La

(1) Dulot, qui vivait au dix-septième siècle, fut l'inventeur des bouts-rimés; le poème de *Dulot vaincu, ou la défaite des bouts-rimés,* imprimé vers 1650, est dû à Sarrazin.

(2) *Mercure de France,* avril 1770, p. 118.

comtesse Tation réveille par sa prononciation le même son que la contestation, comme l'abbé Quille ressemble parfaitement à la béquille. Le plus détestable genre de plaisanteries est celui qui, en se servant d'un mot dans son sens ordinaire, y ajoute un autre mot qui peut s'y trouver joint dans d'autres circonstances, et qui, dans l'occasion où l'auteur l'ajoute, n'offre aucun sens. Ainsi, parce qu'on dit au Palais qu'un homme est marqué « d'une note d'infamie », l'auteur dit que sa nouvelle édition est augmentée de plusieurs notes *d'infamie;* parce qu'on dit « un service de porcelaine », l'auteur dit que, dès que le convoi fut arrivé à l'église, le père *Messe* commença le service *de porcelaine.* Toute la brochure est écrite dans ce goût.

« Qu'un Mousquetaire s'amuse à faire des platitudes si misérables et à les imprimer, le mal assurément n'est pas grand; il vaut encore mieux pour lui d'augmenter ses pauvretés de notes d'infamie que de courir les lieux d'infamie et d'y attraper du mal. Mais que cette insipide et exécrable rapsodie ait fait dans le public plus de sensation qu'aucun des ouvrages publiés dans le cours de l'hiver, qu'on en ait fait plusieurs éditions en très peu de semaines, et que, pendant plus de quinze jours, on n'ait parlé que de *la comtesse Tation,* voilà une note d'infamie qui retombe directement sur le public, et dont il ne se relèvera pas de si tôt dans mon esprit (1). »

En effet, voyant sa *Lettre* prise d'assaut chez les libraires, Bièvre la fit immédiatement réimprimer avec un appendice contenant des calembours et des « notes *d'infamie* »; on s'arracha cette nouvelle édition comme la précédente. Après le recueil d'équivoques, les Parisiens lurent avec délices : *les Sentiments patriotiques et réflexions utiles de l'abbé Quille.* Le Mousquetaire y livrait à la publicité ses premiers jeux de mots, en les mettant au compte de son héros : « Combien de temps faudrait-il pour rebattre tous les matelas de Paris? »

(1) *Correspondance de Grimm, Diderot, Meister, etc.,* édition Maurice Tourneux, Paris, 1882, t. VIII, p. 503 (toutes les citations de la *Correspondance* contenues dans cet ouvrage sont extraites de l'édition ci-dessus).

demandait-on par exemple à l'abbé. — « Ce serait l'affaire d'un quart d'heure (*d'un cardeur*) », répondait-il. « Devant un enterrement, disait ailleurs Quille, chacun doit faire arrêter son carrosse, de peur que les chevaux ne prennent le mors aux dents (*le mort aux dents*). » Mon pâtissier chante avec un organe si flexible, assurait enfin l'abbé, qu'il va jusqu'à faire des biscuits de sa voix (*de Savoie*). »

Parmi les quelque vingt jeux de mots ajoutés par Bièvre à sa lettre bouffonne, deux concernent des personnages du temps. L'un, le spirituel et naïf Poinsinet, auteur de nombreux libretti d'opéras, était mort l'année précédente, englouti dans les eaux du Guadalquivir, et l'abbé Quille, faisant allusion à cette fin tragique, prétendait que les favoris d'Apollon éprouvent tôt ou tard un sort funeste, car Daphné fut changé en laurier, et Poinsinet en noyer (*en noyé*). Le second, le fameux Lekain, vivait encore; depuis vingt ans, il incarnait les héros de Voltaire au Théâtre-Français. Plus tard Bièvre le proclamait « le premier acteur tragique de la nation » (1). La plaisanterie de l'abbé Quille, dans l'intention de l'auteur, n'atteignait donc pas le talent du tragédien; on demandait à l'abbé lequel il préférait de Lekain ou d'Arlequin. « Tous deux sont certainement de grands acteurs, répondait-il : mais Arlequin possède un art (*un Ar*), et Lekain n'en a pas. »

La *Lettre* eut quatre éditions en deux mois, et Bièvre, désormais fameux, resta pour les Parisiens « l'auteur de la *Comtesse Tation* » (2).

(1) *Mémoire particulier pour M. de Voltaire* (Dossiers de l'auteur).

(2) Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, prétend que cette *Lettre* fut attribuée à « Antoine Sumacel, docteur en médecine de la Faculté de Paris », et le *Catalogue général* de la Bibliothèque nationale reproduit cette allégation, dont aucun écrivain du temps ne se fit l'écho. La Faculté, il est curieux de le remarquer, ne s'honorait en 1770 d'aucun « Sumacel », mais, si l'on retourne ce nom, on obtient celui de « le Camus » : le docteur parisien Antoine le Camus, père de l'architecte le Camus de Mézières, fut l'auteur de plusieurs ouvrages médico-littéraires.

CHAPITRE III

BIÈVRE REÇOIT LE TITRE DE MARQUIS

M. de Bièvre en faveur auprès de Louis XV. — La seigneurie de Bièvre érigée en marquisat pour le Mousquetaire et ses héritiers mâles. — Lettres patentes de juin 1770; les services rendus à la Couronne par les ancêtres et les proches du calembouriste.

L'affection de Georges de Bièvre pour sa demi-sœur Victoire de Razilly le ramenait souvent dans la maison de son beau-père; parmi les personnages qu'il y rencontrait, le comte de Razilly éveillait principalement sa curiosité : le gouverneur de l'île de Ré était un des familiers de Versailles, et, comme il jouait supérieurement au piquet, Louis XV l'admettait à sa table de jeu. Le vieux gentilhomme faisait aussi la partie de la reine Marie Leczinska chez la duchesse de Luynes (1). Il apportait donc chez son neveu François de Razilly les échos de la chambre royale, contant soit les dernières anecdotes de l'Œil-de-bœuf, soit les faveurs accordées à d'heureux courtisans. C'est en l'écoutant que Bièvre, encore enfant, conçut le projet de faire valoir auprès du roi les services de sa famille.

Grâce aux « substitutions » de Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, premier-chirurgien de Louis XIV, le Mousquetaire se trouvait seul possesseur de l'important domaine formé par son bisaïeul. Ses terres, d'une étendue de huit cents hectares environ, comprenaient une châtellenie, une seigneurie et de nombreux fiefs : leur réunion pouvait constituer, s'il plaisait au roi, une terre hautement titrée. Depuis l'année 1720, l'aïeul et le père de M. de Bièvre timbraient leurs armoiries d'une

(1) *Mémoires de Dufort de Cheverny*, Paris, 1886, t. Ier, p. 64.

couronne de marquis (1) : c'est ce même titre que le Mousquetaire allait recevoir.

Lorsque le bruit fait autour de la *Lettre à la comtesse Tation* parvint à Versailles, Louis XV sut que l'auteur était l'arrière-petit-fils du chirurgien qui l'entourait de soins pendant ses vingt-six premières années. Demeuré trente-trois ans le chef de sa profession, Georges Mareschal avait puissamment contribué à la renaissance de l'art opératoire en France, et l'Académie fondée par lui « régnait, écrit le docteur Daremberg, sur le monde entier ». Tout récemment, Sa Majesté signait un arrêt du conseil ordonnant l'achat du collège de Bourgogne et son remplacement par un vaste édifice destiné à l'Académie de chirurgie (2) : cette décision rappelait la noble figure de Georges Mareschal au souvenir royal. Louis XV se fit présenter le calembouriste et reporta sur lui la bienveillance autrefois témoignée à ses ascendants. En juin 1743, il accordait à son aïeul Georges-Louis Mareschal, seigneur de Bièvre, des lettres de maintenue de noblesse (3) : en juin 1770, accueillant la demande du jeune homme, il érigea en marquisat la châtellenie que sa famille possédait depuis quatre générations.

« Notre cher et bien-aimé le sieur Georges-François Mareschal de Bièvre, Mousquetaire ordinaire de notre garde, disait le roi dans ses lettres patentes (4), nous a fait représenter que les services de ses pères et de ses parents, tant auprès du roi, notre très honoré seigneur et bisaïeul, qu'en notre cour du Parlement de Paris et dans nos armées, lui inspiraient la confiance de solliciter de notre bonté la faveur d'une érection en marquisat pour sa terre, seigneurie et châtellenie de Bièvre et sa terre de Vélizy, qui sont avec leurs droits qui en dépen-

(1) Voir *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre,* ouvrage cité, p. 530 : on y trouve, avec la reproduction des ex-libris du Mousquetaire, celle des ex-libris de son aïeul et de son père; dans ces deux gravures, les armoiries de la famille Mareschal de Bièvre sont surmontées d'une couronne de marquis.

(2) C'est la Faculté de médecine qui occupe actuellement cet édifice; sur la façade on voit un médaillon en bas-relief représentant Georges Mareschal.

(3) Lettres patentes de juin 1743; Archives nationales, P 2593, f° 14.

(4) Archives nationales, P. 2500, f°s 170 et suiv.

dent, et les droits tant honorifiques qu'utiles, d'une consistance et d'un revenu plus que suffisant pour répondre convenablement à cette décoration. »

Le roi énumérait ensuite les fiefs appartenant à M. de Bièvre et les prérogatives féodales dont ils jouissaient. Outre la châtellenie de Bièvre et la seigneurie de Vélizy, le Mousquetaire possédait les « fiefs et justices » de Montéclain et de Vauboyen, les fiefs du Pistolet, de la Motte, du Val-Profond, de la Ville du Bois, de la Barre, du Ménillet, de Favreuse et de Giry, tous sur la paroisse de Bièvre, celui de la Châtaigneraie en la paroisse de Jouy, et celui d'Ursine en la paroisse de Vélizy. « Bièvre, remarquaient les lettres patentes, est d'ailleurs décorée par un château entouré de fossés d'eau vive, composé de vastes bâtiments et d'un parc très étendu, en sorte que tout concourt à rendre ces terres susceptibles d'une dignité éminente. »

Ayant établi que les seigneuries du calembouriste pouvaient former un marquisat, Louis XV continuait ainsi : « A l'importance de ses terres, se joint près de nous un titre plus puissant encore : la recommandation des services de ses ancêtres et de ses plus proches parents. Georges Mareschal, son trisaïeul, gentilhomme irlandais (1), étant passé au service de notre couronne vers la fin du règne de Louis XIII, donna des preuves de sa bravoure jusqu'à ce qu'une blessure dangereuse qu'il reçut à la bataille de Rocroy l'obligeât à se retirer. » Pour la première fois depuis son départ du régiment de Guiche, le roi de France attribuait officiellement à l'émigré irlandais la qualité de gentilhomme, et, les lettres patentes ne mentionnant pas l'anoblissement du chirurgien Mareschal, Louis XV reconnaissait implicitement que le nouveau marquis de Bièvre, d'ancienne noblesse par ses ancêtres irlandais, était digne à ce titre d'une haute distinction française.

Après les services de l'officier de Rocroy, le roi rappelait ceux des proches du Mousquetaire ; son père, Georges-François

(1) Le secrétaire du roi qui rédigea les lettres patentes commit un *lapsus calami* en attribuant au gentilhomme irlandais le prénom de Georges : il se nommait Jean.

Mareschal de Bièvre, et son grand-oncle, François Mareschal, abbé commendataire des abbayes de Bonne-Fontaine et de Belle-Fontaine, avaient fait partie du Parlement de Paris « avec la plus entière assiduité à leurs fonctions et en même temps avec un zèle et une fidélité qui se manifestèrent en plusieurs occasions ». Ses trois oncles paternels, continuait Louis XV, « se sont également distingués dans nos armées en qualité de capitaines de cavalerie, dans les Mousquetaires de notre garde et dans notre marine ».

En effet, Alexandre Mareschal de la Châtaigneraie, avant d'être nommé maître d'hôtel de la dauphine, mère de Louis XVI, servait dans la flotte royale. Denis Mareschal de Montéclain, d'abord Mousquetaire du roi dans la première compagnie, devint en 1743, à l'âge de dix-neuf ans, capitaine au régiment d'Andlau-cavalerie, et combattit en cette qualité pendant la guerre de succession d'Autriche. Au commencement de l'année 1743, le duc de Broglie se voyait chassé de Bavière par les troupes de Marie-Thérèse, et l'Électeur de ce pays, en qui la France saluait l'empereur Charles VII, dut s'enfuir de sa capitale; pour secourir ce prince, le maréchal de Noailles organisa dans l'Est une armée nouvelle où le régiment d'Andlau-cavalerie fut compris. Le Rhin franchi, M. de Montéclain prit part aux opérations terminées le 29 juin par cette bataille de Dettingen que la folle impétuosité du duc de Grammont transforma en défaite. Obligé de repasser le Rhin devant les Autrichiens, le maréchal de Noailles subit leurs attaques jusqu'au milieu de l'année suivante. Montéclain se battait encore en Alsace quand le roi de Prusse Frédéric II conclut avec la France « l'union de Francfort », datée du 22 mai 1744. Louis XV put se porter au secours du maréchal avec l'armée de Flandre (1), et, traversant de nouveau le Rhin, le capitaine du régiment d'Andlau-cavalerie assistait le 5 novembre 1744 à la prise de Fribourg : peu après, les fatigues de deux années de combats l'obligèrent à quitter le service

(1) C'est au début de la campagne que le roi tomba malade à Metz; les angoisses de la France lui valurent à sa guérison le surnom de « Bien-aimé ».

de Sa Majesté. Son frère cadet, M. de Favreuse, Mousquetaire en 1747, plus tard capitaine au régiment Commissaire-général-cavalerie, vint le remplacer aux frontières jusqu'à ce que la paix d'Aix-la-Chapelle mît fin, en 1748, à l'embrasement de l'Europe.

Trente-cinq ans avant cette date, un grand oncle du calembouriste était mort sous les murs d'une ville assiégée, et Louis XV relatait le fait en ces termes : « Pierre-Remy Mareschal, sieur de Vilers, lieutenant au régiment des Gardes françaises, après un long temps de service, fut tué au siège de Fribourg en 1713. »

Les lettres patentes détaillaient ensuite la carrière de Georges-Louis Mareschal, seigneur de Bièvre, maître d'hôtel et gentilhomme ordinaire du roi. Enfin, venaient ces lignes, où l'on voit que le nouveau marquis de Bièvre devait principalement son titre à la mémoire du premier-chirurgien de Louis XIV : « Le feu roi avait bien voulu confier à Georges Mareschal, bisaïeul de l'exposant, la conservation immédiate d'une santé que ses soins ont prolongée pour le bonheur de ses sujets; nous en avons nous-même éprouvé le zèle et l'attachement le plus inviolable pendant vingt et un ans qu'il a été honoré près de nous du même emploi de confiance. A ces causes, nous désirons faire rejaillir sur l'arrière-petit-fils le souvenir que nous conservons des services de son bisaïeul, encourager en lui les sentiments de vertu, d'honneur et de fidélité qu'il a jusqu'ici fait paraître à l'exemple de ses pères, et lui donner une preuve qu'auprès de nous les services des ancêtres sont récompensés jusqu'aux générations les plus éloignées. »

Suivaient les phrases juridiques décidant que les fiefs de l'impétrant ne formeraient plus à l'avenir qu'une seule et même seigneurie, sous la dénomination de « marquisat de Bièvre ». Désormais Georges-François Mareschal de Bièvre et ses hoirs mâles « pourraient se dire, nommer et qualifier marquis de Bièvre en tous actes et toutes occasions, tant en jugement que dehors, et jouiraient des mêmes honneurs, prééminences en fait de guerre, assemblées d'état et de noblesse, et

autres privilèges et avantages dont jouissaient ou devaient jouir les autres marquis du royaume ». Louis XV ajoutait que, pour raison de cette érection, « ledit sieur marquis de Bièvre et ses successeurs ne seraient pas tenus envers lui à autres et plus grands droits et devoirs que ceux dont ils étaient actuellement tenus ».

Ces lettres patentes, signées à Marly par le roi « au mois de juin, l'an de grâce 1770 et de notre règne le cinquante-cinquième », furent scellées par le chancelier de Maupeou « du grand sceau de cire verte, avec lacs de soie rouge et verte ». La Chambre des comptes les enregistra le 12 septembre, après avoir reçu les « avis et consentement » des officiers des « justices » de Bièvre et Vélizy, ceux des habitants des dites paroisses « assemblés en la manière accoutumée », et enfin ceux de M. de Beuvron (1), du prince de Condé et des religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, seigneurs limitrophes des terres composant le marquisat.

Les oncles paternels du calembouriste s'honorèrent de la faveur que lui accordait le Roi. Agé de vingt-deux ans, leur neveu ne l'avait pas méritée personnellement; c'est à l'aîné des petits-fils du mutilé de Rocroy et du rénovateur de la chirurgie française que Louis XV décernait le titre de marquis de Bièvre.

(1) François d'Harcourt, marquis de Beuvron, avait épousé la fille unique du ministre Rouillé; il était, par sa femme, seigneur du comté de Jouy.

CHAPITRE IV

VERCINGÉTORIX, TRAGÉDIE EN CALEMBOURS

Vogue des jeux de mots. — Bièvre écrit *Vercingétorix*, tragédie en calembours; un repas de chair humaine au siège d'Alésia. — Observations plaisantes du marquis sur l'art dramatique. — Succès de *Vercingétorix*.

Les *Amours de l'ange Lure, roman historique;* Métra croit à un pamphlet et lit un petit conte grivois.

Bièvre et les critiques littéraires; satire sur les journalistes de « Croupignac ».

L'espoir qu'exprimait le rédacteur du *Mercure de France*, en son article d'avril 1770, fut complètement trompé : loin de « guérir la société de la contagion des calembours », la lecture des équivoques du marquis de Bièvre lui suscita des imitateurs. Quelques mois après l'apparition de sa fameuse *Lettre*, les libraires en vendaient une autre, presque semblable, et trouvaient autant d'acheteurs. « Le succès étonnant de M. de Bièvre, constate Grimm en juillet 1770, n'a pas manqué d'exciter une noble émulation entre les faiseurs de pointes, et l'un de ces hommes de génie a publié une *Réponse de Mme la comtesse Tation au sieur de Bois-Flotté.* » Dans cette œuvre anonyme, la comtesse, pour faire diversion à son chagrin de la mort de l'abbé Quille, donnait sur ses terres un grand divertissement, et, parmi les jeunes paysannes conviées, figuraient : Jeanneton *Mariné*, Marie-Anne *Rouge*, Rosalie *de Vin*, Appoline *Otte*, Claire *de Lune*, Jeannette *Comme-Perle*, Sophie *de Perse*, Manon *Giroux*, Barbe *de Capucin*, Eulalie *du Peuple*, Charlotte *Rie*, Euphémie *de Pain*, Gabrielle *de Pigeon*, Nicole *Forte* et Victoire *Sur-soi-même!*

Le maître risquait de se voir dépassé. Dans Paris, on n'en-

tendait plus que des jeux de mots; un jour, rencontrant un ami qui revenait de Londres, Bièvre lui demanda les nouvelles de cette ville : « Lors de mon départ, répondit plaisamment son interlocuteur, le bruit courait que Lady Scussion aurait épousé Sir Conspect, si le comte Repied ne s'y fût opposé (1) ». Pour garder la souveraineté, le marquis exécuta un tour de force, et, vers la fin de l'année, il faisait imprimer une pseudo-tragédie où chaque vers contenait une équivoque : *Vercingétorixe* (2).

Le sujet de cette pièce est le développement fantaisiste d'un fait historique. L'an 52 avant Jésus-Christ, Vercingétorix, assiégé dans Alésia par Jules César, tenta un suprême effort pour sauver l'indépendance de la Gaule; de nombreux chefs profitèrent de ce que l'investissement de la ville n'était pas complet et traversèrent les lignes romaines, jurant de soulever contre Jules César le pays tout entier. Mais, pendant que se formaient les armées de secours, une famine affreuse régna dans Alésia; un conseiller de Vercingétorix alla jusqu'à proposer qu'on mit à mort tous les non-combattants pour nourrir les soldats de leur chair; le héros arverne se contenta de chasser hors des murs les femmes, les enfants et les vieillards.

Dans la tragédie du Mousquetaire, l'action se passe au palais (?) d'Alésia (3), lors du siège fameux. Le rideau se lève sur un conseil de guerre, où Vercingétorix expose à son frère Convictolitan et à plusieurs officiers généraux, Conutodun, Critognat et Eporédorix, la situation désespérée de la ville :

Dans ces lieux *à l'anglaise* où ma voix vous amène,
Il faut de nos malheurs rompre le cours-*la-reine*;
Amis, vous dont l'esprit est plus mur *mitoyen*,
Donnez-moi des conseils dignes d'un citoyen.

(1) *Biévriana*, p. 104.

(2) *Vercingétorixe, tragédie, œuvre posthume du sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil, suivie de notes historiques de l'auteur, 1770.* (Bièvre terminait par un e le nom du héros afin d'éviter, disait-il, qu'on ne le prononçât comme prix ou perdrix, sans faire sonner l'*x*).

(3) Le calembouriste dit : « Alexie ».

Conutodun reconnaît qu'il faut prendre un parti, car les soldats n'ont plus de vivres :

> Nous mangeons des chevaux tout crus *sur leur parole*,
> Des souris *gracieux*, et des rats *de Saint-Maur* (1);

il propose donc une dernière attaque du camp romain :

> Périssons ou vengeons les Gaules *d'écuyer!*

Mais, pour Critognat, cette sortie serait funeste; puisque les secours vont arriver, l'armée doit, à tout prix, se maintenir dans Alésia : « Nourrissons-nous du corps des lâches, s'écrie-t-il,

> Dévorons les soldats qui, dans leur défaillance,
> Ne sont que pour la montre *à répétition!*

A ce moment arrive Sylvie, « princesse aimée de Convictolitan »; en quelques mots « véhéments », elle annonce à Vercingétorix qu'un de ses officiers le trahit, et elle montre Eporédorix! Appliquant aussitôt l'idée du général anthropophage, l'adversaire de César fait arrêter le traître et décide qu'il sera mangé le jour même à sa propre table. Puis, averti par un soldat que les Romains donnent l'assaut, Vercingétorix court repousser leur attaque. Ses conseillers le suivent, sauf son frère Convictolitan, qui ne peut s'arracher des bras de Sylvie; mais Critognat survient, fait honte au trop tendre guerrier, et Convictolitan vole aux remparts, en criant à Sylvie :

> Ton image en mon cœur sera peinte *ou chopine!*

Demeurée seule, la princesse exhale longuement son inquiétude; pendant ce monologue, d'épouvantables événements se déroulent; Convictolitan est tué par les ennemis, et César, apprenant l'exécution de son agent secret Eporédorix, le venge d'horrible façon. Un de ses émissaires substitue au corps d'Eporédorix celui du malheureux Convictolitan, c'est donc le frère du héros des Gaules, l'amant de Sylvie, que les cuisiniers du palais préparent insciemment pour le repas de leur maître!

(1) Surnommait-on ainsi les savants bénédictins de Saint-Maur, comme on qualifia plus tard les érudits de « rats de bibliothèques »?

Cependant, les Gardes ont dressé la table royale, et Sylvie termine ainsi ses lamentations :

Je vois les apprêts *tout* de ce festin barbare,
Une secrète horreur me glace *au chocolat*...

Survient Vercingétorix, accompagné de ses généraux; il leur parle avec mélancolie de son ancienne prospérité :

Il plut *à verse* aux dieux de m'enlever ces biens.
Hélas! sans eux *brouillés* que peuvent les humains!

Puis, s'arrachant à ses regrets, il donne l'ordre de servir et s'assied à la table préparée; les assistants prennent place à ses côtés. Tout à coup, Sylvie s'aperçoit que son amant n'est pas là, elle s'écrie :

Mais Convictolitan ne paraît point *fermé*...
Je tremble...

et Critognat de lui répondre :

Il va venir... *(à part)* je reste inanimé!

C'est que, seul de tous les officiers gaulois, Critognat s'est aperçu de l'affreux troc; quand arrive le plat de chair humaine, il n'ose pas avertir son maître et, terrifié, laisse libre cours à cette horrible scène :

VERCINGÉTORIX

Voilà ce corps *de chasse* où logeaient tous les vices,
Consolons-nous, amis, reprenons nos sens *Suisses*.
(Servant Sylvie)
Vous, Madame, *damée*.

SYLVIE

Ah! Seigneur!

VERCINGÉTORIX, *servant Catuat et les autres.*

Catuat...
Cotus... Conutodun...

CONUTODUN

Ah! Prince!

VERCINGÉTORIX, *servant Critognat.*

Critognat...
(Tout le monde mange excepté Critognat. Une pause.)

Aux premières bouchées, Sylvie et Vercingétorix ont l'esprit traversé d'un « soupçon plein d'horreur » ; le héros somme Critognat d'expliquer son peu d'appétit :

Vous l'ordonnez, seigneur, je me livre *tournois*.

Et le voilà qui narre la mort glorieuse de Convictolitan, la confusion de son corps avec celui du traître Eporédorix... Pendant ce récit, la princesse éclate en interjections variées :

SYLVIE, *fondant en larmes.*

Ah ! *b, c, d.*

ou bien :

SYLVIE, *dans le dernier accablement.*

Oh ! *p, q !*

Enfin Critognat, ayant appris aux assistants qu'ils viennent de manger leur frère, leur amant, leur ami, se tue avec son couteau de table, et cet exemple est imité par Vercingétorix, puis par chacun des généraux. Sylvie se voue à un autre genre de trépas :

Pour moi, quand mes flancs *d'œufs*, dans ce jour déplorable,
Ont reçu *quittancé* le corps de mon amant,
Le mien ne sera pas souillé par le fer *blanc* :
Je vais me retirer dans ma tente *ou ma nièce*,
Et j'attendrai la mort de la faim *de la pièce*.

(Elle fait la révérence et la toile tombe.)

En tête de cette œuvre émouvante, dont l'auteur et l'éditeur restaient anonymes, figure une estampe représentant l'infortunée Sylvie debout contre la table sinistre, au milieu des convives expirants. Comme légende, le marquis de Bièvre imprimait les deux derniers vers de sa pièce.

L'épigraphe du livre est, cette fois, empruntée aux *Métamorphoses* d'Ovide :

Jamque opus exegi quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.

« Et j'ai fait une œuvre que rien ne pourra détruire : ni le fer, ni le feu, ni le temps, ni la colère des dieux ! » La préface

se poursuivant dans le même ton, le calembouriste y félicite le sieur de Bois-Flotté de la réussite de sa *Lettre à la comtesse Tation* : « Le succès inouï de l'ouvrage que j'ai mis au jour, écrit-il, assure à son auteur le brevet d'immortalité que je n'avais point osé lui promettre. Ainsi, que l'on cesse donc de nous redire que les ressorts de l'esprit humain sont usés, que le bon goût se perd, que la raison s'affaiblit... Le bon goût n'a jamais cessé d'exister, et il existera toujours tant qu'on saura lui fournir des objets dignes de l'entretenir et de le fixer. Mais ce succès, ces applaudissements, ces éloges, en assurant au public mon éternelle reconnaissance, me font un devoir de soumettre à ses lumières un ouvrage plus digne de lui être offert. » Puis l'auteur explique comment il a complété chaque vers par « un de ces mots qui enrichissent et multiplient l'idée », s'excusant d'avoir écrit « dans l'ancien style » les avis, les observations nécessaires pour régler le jeu des acteurs, etc.

Suit une prétendue *Lettre à l'éditeur* où Bièvre reproduisait, comme en l'appendice du premier recueil d'équivoques, ses propres jeux de mots, en les attribuant aux mêmes héros. Un jour de grande chaleur, la comtesse, jouant au piquet avec l'abbé, venait d'être faite plusieurs fois « repic et capot » ; comme elle se passait un mouchoir sur la nuque : « Madame, lui dit son partenaire, cette fois-ci, vous ne direz point que vous essuyez un vilain coup (*un vilain cou*). » Une autre fois Bois-Flotté, montant dans le carrosse de l'abbé, voulait se mettre sur le devant; il prétendait que, dès qu'on était assis dans une voiture, « on était toujours sur le derrière ». Enfin, l'abbé reconduisait à son monastère la supérieure d'un couvent; devant la grand'porte, leur véhicule fut accroché par un conducteur novice : « Monsieur, lui cria l'abbé, qui que vous soyez, sachez que madame est supérieure de ce couvent; vous la prenez apparemment pour une sœur converse (*qu'on verse*). »

Après ce hors-d'œuvre, le marquis se livrait à des « observations nouvelles sur l'art dramatique et en particulier sur *Vercingétorix* ». Une tragédie, écrivait-il, doit être « tragique » : moins elle est terrible, moins elle approche de la perfection.

Corneille, Racine et « Monsieur de Voltaire » (1) sont restés loin du but; « Crébillon les distance de quelques pas dans cette scène où Thyeste est prêt de boire le sang de son fils, mais il s'arrête, il rend sa coupe. L'imagination des spectateurs reçoit (s'il est permis de le dire) une saccade violente qui l'oblige à retourner sur ses pas, et le coup de théâtre est manqué ». Au contraire, l'auteur de *Vercingétorix*, empruntant son sujet aux *Commentaires de César*, avait retranché les événements peu tragiques pour en ajouter d'autres qui le sont davantage. Ainsi, continuait Bièvre, « la scène du repas où Sylvie mange son amant, Vercingétorix son frère, Catuat, Critognat, etc., leur ami, le moment où ces généraux gaulois sont étendus par terre, mourant de leur propre main, celui où Sylvie annonce qu'elle veut se laisser mourir de faim, me paraissent des moments de terreur tels que les Athéniens les ont en vain désirés et que les Français les désiraient avant ma pièce ».

Il prétendait ensuite s'être efforcé d'établir dans son œuvre « un plan moral qui pût offrir des instructions intéressantes à tous les ordres du militaire ». C'est un simple soldat qui avertit Vercingétorix de l'attaque des Romains : « Je l'ai voulu ainsi, disait le Mousquetaire, pour que les sentinelles retirassent quelque profit de la représentation de ma tragédie. De même, si je faisais une comédie, je voudrais que toutes les classes de la société civile y trouvassent des leçons, et j'aurais soin d'y faire paraître un moucheur de chandelles pour qu'elle ne fût point indifférente aux garçons de théâtre (2). » Il terminait en exprimant l'espoir que les jeunes auteurs allaient s'empresser sur la route qu'il venait de tracer : « Puisse la tragédie s'élancer d'un vol rapide au delà des bornes étroites où le mauvais goût la tient encore resserrée ! »

Cette seconde facétie du marquis de Bièvre eut le même succès de fou rire que la première, mais elle exaspéra Grimm.

(1) Voltaire vivait encore.

(2) Quand le marquis de Bièvre écrivit le *Séducteur*, il avait oublié cette belle théorie.

« Ma foi! écrivit-il au mois de décembre 1771, ma foi! M. de Bièvre, Mousquetaire gris ou noir, auteur de toutes ces bonnes plaisanteries, se moque un peu de nous et abuse de notre patience. Le succès étonnant de *la Comtesse Tation* lui a tourné la tête, et il croit bonnement qu'il peut nous mettre à ces platitudes pour toute nourriture; il n'y a pas de genre qui demande plus de sobriété que le genre détestable des pointes et des calembours. M. de Bièvre en dégoûterait les plus grands amateurs, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus plat et de plus frivole dans une nation. »

Grimm est trop sévère cette fois, et, dans *Vercingétorix*, le contraste du sujet avec la façon comique dont il est traité amène vraiment des effets plaisants. Le Mousquetaire n'avait pas songé à « nourrir l'esprit » de ses lecteurs, mais à les faire rire : il y réussit encore aujourd'hui (1).

On lui reprochait de ne pas avoir mis son orthographe en concordance avec la signification des jeux de mots; la tragédie contenait ces deux vers :

> Je sus *comme un cochon* résister à leurs armes,
> Et je pus *comme un bouc* dissiper vos alarmes.

« Ceci est exécrable, dit un quidam à l'auteur, vous écrivez : « je sus » et « je pus » avec une *s* à la fin, mais, pour que l'équivoque fût exacte, il faudrait y mettre un *é* (*un nez*). — « Eh! monsieur! fit Bièvre, je ne vous empêche pas d'y mettre le vôtre (2)! »

Pour *Vercingétorix* comme pour la *Lettre à la comtesse Tation*, les éditions succédaient aux éditions, et le *Mercure de France* dut citer la nouvelle facétie du marquis. Le critique littéraire de ce journal l'annonçait ainsi : « Les Lacédémoniens, pour éloigner leurs enfants de l'ivrognerie, faisaient paraître devant eux un esclave pris de vin. L'historien de l'abbé Quille suit à peu près la même méthode. Afin de mieux corriger les

(1) *Vercingétorixe* a été réimprimé en 1800 à la suite de *M. de Bièvre, ou l'abus de l'esprit*, dans les différentes éditions du *Bièvriana*, et, en 1840, dans le t. Ier du *Théâtre burlesque*.

(2) *Supplément à l'Encyclopédie*, 1777, article *Kalembour*, et *Bièvriana* p. 103.

mauvais plaisants qui courent après les pointes, les équivoques, les rébus et les sottises connues sous le nom de calembours, il leur donne aujourd'hui une prétendue tragédie entièrement écrite dans ce style. La dose est un peu forte, mais elle n'en produira que mieux son effet (1). »

En dépit des « folliculaires » du *Mercure*, le rire des Parisiens amusés encourageait Bièvre à continuer ses plaisanteries, et bientôt le bruit se répandit que le marquis, dans une nouvelle plaquette, dévoilait certaines aventures galantes de Versailles : « Revenons au grand calembourdier dont les imitateurs ne suivent les traces que de loin, écrivait Métra; aux productions sublimes qui composent ses œuvres, il vient de joindre une petite brochure qui, dit-on, est l'histoire d'intrigues secrètes de Cour adroitement revêtues du voile de l'allégorie. Elle est intitulée : *les Amours de l'ange Lure, roman historique* (2). » Trompé par les on-dit et le sous-titre de la plaquette, Métra croyait lire un petit pamphlet, il vit bientôt que le marquis de Bièvre avait simplement écrit une facétie grivoise. En tête de l'ouvrage, l'éditeur prévenait les acheteuses : « Jeunes filles, gardez-vous de lire ce petit roman, qui n'est plutôt qu'un calembour, une équivoque ingénieuse. » Et d'ailleurs le titre précédait un lieu et une date d'impression ne laissant aucun doute sur le sujet : « *A Cythère, l'an des amours* (3). » Enfin, pour la première fois, le calembouriste consentait à authentiquer l'un de ses ouvrages d'une quasi signature : son titre suivi de la lettre initiale de son nom et de cinq étoiles.

La préface des *Amours de l'ange Lure* est en vers; l'éditeur, de son propre aveu, l'empruntait à une brochure intitulée *le Radoteur*. — « Ce larcin, continue-t-il, a évité la peine de

(1) *Mercure de France,* janvier 1771, t. Ier, p. 91.

(2) *Correspondance secrète,* t. X, p. 220.

(3) D'après la plupart des bibliographes, cette brochure parut en 1772; Deville, qui la réimprima dans le *Bièvriana* (p. 56), dit en effet : « Quelque temps après *Vercingétorix*, Bièvre donna sous le manteau les *Amours de l'ange Lure.* » L'annonce de Métra, datée du 30 septembre 1780, semble cependant prouver que la plaquette fut imprimée vers cette époque. Bièvre étudiait alors les chefs-d'œuvre italiens : peut-être voulut-il démontrer aux Parisiens qu'on pouvait cultiver à la fois l'art et la gaîté.

composer un avant-propos pour cette bagatelle ingénieuse, et d'ennuyer par conséquent la majeure partie de nos lecteurs. » On y remarquait une définition de la « pointe » :

Qu'est-ce qu'une pointe? Un jeu de mots
Qui, par une heureuse industrie,
Souvent d'un ennuyeux propos
Fait sortir la plaisanterie :
Par elle le sens détourné
Présente une adroite équivoque
Qui frappe l'esprit étonné.
. . . . . .
On la trouve bonne ou mauvaise,
Et, malgré la réflexion,
Si l'on a ri, le trait est bon.

Enfin, on arrivait à cette épigraphe : « Honni soit qui mal y pense », et le récit commençait :

La fée *Lure*, sans pouvoir être comptée parmi les fées *Nomènes*, tenait cependant un rang considérable dans l'empire de l'amour. Les femmes même n'en étaient point jalouses, et lui rendaient si généralement justice, qu'elles trouvaient tout simple que leurs amants fussent sans cesse occupés du soin de rencontrer la fée *Lure*. Loin de contrarier en cela leurs désirs, elles s'y prêtaient journellement avec la plus grande douceur. Il n'est donc pas surprenant que cette aimable fée ait fini par mettre tous les anges au nombre de ses soupirants.

L'ange *Lure* fut celui qui se déclara le premier, et les autres s'engagèrent à le servir dans ses amours. Le rapport de nom lui servit d'abord de prétexte pour s'introduire : il se dit soupirant, et la fée *Lure* le crut. Il lui parut tout simple de recevoir son cousin, de le voir tous les jours et de se montrer sans cesse en public avec lui. Malheureusement, ayant cru devoir pour la décence mener avec elle une fée de ses amies, elle fit choix de la fée *Néantise*. L'ange *Lure* de son côté mit l'ange *Oleur* de la partie, et ce fut là ce qui perdit la fée *Lure*. Il est peu de femmes qui puissent conserver leurs principes en pareille compagnie : si elles résistent aux séductions de l'ange *Oleur*, elles succombent aux conseils de la fée *Néantise* ; aussi l'ange *Lure* ne tarda pas à profiter de ses avantages. Il vit que l'heure de la fée était venue, mais, ne se sentant pas assez fort par lui-même, il chargea l'ange *Oleur* d'engager la fée *Lure* à recevoir l'ange *In*, le plus dangereux de tous et le plus insinuant. L'ange *Oleur* s'approcha de l'oreille de la fée, et, lui faisant tout bas sa proposition, il ajouta : « Vous serez charmée de le recevoir,

c'est le père de la fée *Licité* que vous aimez, et pour qui vous avez beaucoup de considération. »

La fée *Lure* consulta la fée *Néantise,* qui lui dit : « Que risquez-vous? Laissez-le entrer », et la fée *Lure* répéta : « Qu'il entre! » A ce mot, l'ange *In,* qui jusque-là s'était tenu caché, se montra tout à coup, et, par le moyen de l'ange *Ambée,* il se trouva dans l'instant à portée de la fée *Lure,* qui l'accueillit avec tout plein de grâces.

. . . . . .

La fée *Lure* s'aperçut bientôt que la fée *Condité* pourrait la trahir, et que cette fée, négligée trop souvent, avait voulu, contre l'usage ordinaire, jouer son rôle dans l'intrigue que l'ange *Oleur* et la fée *Néantise* avaient si bien conduite. Elle voulut quelque temps douter de son malheur; mais voyant que la fée *Condité* s'obstinait à faire connaître dans le monde ce qui s'était passé, et qu'elle finirait par la déchirer impitoyablement, elle crut devoir engager l'ange *Lure* à l'épouser, pour couvrir ses torts. Celui-ci, malgré les conseils de la fée *Lonie* qui voulait l'éloigner de ce mariage, y consentit enfin à la satisfaction des anges et des fées, qui se réunirent pour les mettre en ménage, et pour célébrer leur union.

Les noces se firent rue de la fée *Ronerie* dans une maison que l'ange *Oliveur* avait fraîchement décorée; la fée *Raille* en avait elle-même posé les sonnettes, les tringles, etc. La fée *Sandrie* apporta son plat au festin, et l'ange *Vin* se chargea d'abreuver les convives; l'ange *Ouement* soutint lui seul la conversation, et ne voulut plus quitter les nouveaux mariés.

Après le souper, il y eut une bouillotte dont l'ange *Eu* fit tous les frais; ensuite un bal magnifique où tous les convives développèrent à l'envi leurs grâces et leur légèreté; jusqu'à la fée *Roce,* qui voulut aussi danser sa contredanse; mais comme à chaque saut elle était essoufflée, la fée *Rule* était souvent obligée de lui donner sur les doigts pour la faire aller; malgré cela, on lui sut toujours bon gré de sa bonne volonté.

Par cet heureux hymen l'aimable fée répara, du moins aux yeux du public, le tort que la fée *Condité* lui avait fait; elle ne fut plus contrainte de cacher sa grossesse, et quelques mois après elle accoucha d'un fils qui fut appelé tout d'une voix l'ange *André.* Les couches pénibles de la fée *Lure,* loin de diminuer ses charmes, ne firent que les accroître davantage, et cette circonstance lui inspira des projets d'ambition qui lui réussirent; dès lors sa maison fut ouverte aux plus grands seigneurs. La fée *Lure* devint de jour en jour plus considérable, et parvint enfin au point de grandeur où nous la voyons aujourd'hui.

Comme les premières, cette plaisanterie du marquis de

Bièvre eut un succès incroyable; en quelques jours, plusieurs éditions in-8 et in-32 furent épuisées. Mais aucun périodique n'en rendit compte : la lutte s'aigrissait entre le calembouriste et les « folliculaires ». On trouve en effet dans ses papiers quelques pages satiriques où les journalistes sont traités avec un spirituel mépris (1). En tête du petit pamphlet, qui est d'une écriture inconnue, le Mousquetaire traça lui-même la date : 1770; ces pages furent probablement dictées par lui, à la suite de ses démêlés d'avril 1770 avec le *Mercure de France*. Quoi qu'il en soit, on y rencontre des idées qu'il mit plus tard en vers dans la comédie des *Réputations*.

Jamais le mot d'Horace *Genus irritabile vatum* (la race irritable des poètes) ne fut aussi vrai que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Les moindres auteurs n'admettaient pas qu'on discutât leurs œuvres. Le dieu de l'époque, Voltaire, donnait l'exemple : une critique l'exaspérait, et son acharnement contre Fréron ne paraît plus en proportion avec les petites attaques de *l'Année littéraire*. Dans le *Mémoire du citoyen de Croupignac*, Bièvre épancha librement son humeur contre les articles du *Mercure*.

L'auteur se propose d'établir à « Croupignac », pour l'honneur et la perfection des lettres, deux principaux journaux littéraires, auxquels il imposera d'ingénieux règlements : « Les ouvrages bons ou mauvais qui seront loués par l'un, explique-t-il, seront déchirés par l'autre, ce qui ne pourra que ranimer l'émulation des gens de lettres; en effet, comme les éloges et les critiques outrés nuisent également au progrès des talents, nous ne connaissons point d'autres ressources pour empêcher un auteur d'être loué ou critiqué généralement. D'ailleurs, comme ces journaux ne paraîtront pas dans le même temps, il n'y aura point de quiproquos qui puissent exposer les gens de lettres à être loués ou déchirés par les deux journalistes à la fois. »

De cette façon, quand un auteur donnerait à chacun de ces messieurs « une égale volée de coups de bâton », son ouvrage

(1) Dossiers de l'auteur.

n'en sera pas moins loué par l'un et déchiré par l'autre : « En effet, celui qui fera paraître sa feuille la première se soulagera bien sur le compte de celui qui l'aura battu, mais le journaliste qui suivra aimera mieux dire du bien de l'ouvrage nouveau que d'être de l'avis de son camarade. »

Cette égale répartition de blâmes et d'éloges détruira deux ennemis toujours fatals aux progrès des lettres, l'amour-propre et le découragement. Pour l'obtenir plus sûrement, on créera beaucoup d'autres feuilles, à la suite des deux principales : leurs rédacteurs « n'ayant pas un habit à eux, compileront les compilations des premiers »; en multipliant ainsi les journalistes, on ne risquera pas d'appauvrir la République des Lettres, car « des gens capables de créer refuseraient nos offres; il faut être absolument impuissant pour préférer le dégoût de commenter la population au plaisir d'y concourir ».

Plus loin, l'auteur légitime ses projets en affirmant qu'il ne saurait exister d'excellent critique : « Nous savons qu'un bon journaliste est un être de raison, qu'il ne faudrait confier cet emploi qu'à celui dont le cerveau serait le dépôt de toutes les connaissances humaines; or, des savants, accoutumés à lire dans le grand livre de la nature, ne s'assujettiraient point à sacrifier leurs jouissances au triste engagement d'apprécier tous les ouvrages nouveaux, et de faire part de leurs remarques trente ou quarante fois par an, pour le profit des sots et des ignorants — car les gens de goût n'ont pas besoin de voir par les yeux des autres. — Nous savons qu'un journaliste équitable est un être plus imaginaire encore, puisqu'il faudrait par cela supposer un homme sans passions, sans intérêts et sans amitiés. »

Après avoir tracé le plan des journaux destinés « à couvrir les cheminées et les tables de nuit de Croupignac », l'auteur annonce comment il les nommera, et la satire devient ici tout à fait claire : l'un d'eux, annonce-t-il, s'appellera le *Mercure*... « Ce nom pourrait d'abord effaroucher le lecteur, et surtout les dames, mais nous devons les prévenir que, le journal en question devant être l'ouvrage d'une société de gens de lettres, nous n'avons ici en vue que le « messager des dieux », émané

de leurs conseils pour annoncer aux mortels leurs volontés suprêmes. Ce nom peut encore s'entendre d'une autre manière, notre intention étant d'admettre tour à tour quelques-uns des gens de lettres que nous destinons à l'Académie parmi les coopérateurs de ce grand ouvrage, afin d'épurer et de perfectionner leur goût : ce qui pourrait s'appeler « passer par mercure ».

Le document ne présentant pas l'écriture du marquis de Bièvre, on n'est pas certain qu'il soit son œuvre, mais ce jeu de mots sur le « grand remède » contre la syphilis n'équivaut-il pas à une signature?

Le dernier feuillet conservé, qui traite de l'importance à donner au « principal journal », se termine ainsi : « Le tout remplira bien exactement deux cent seize pages d'impression : nous prévenons le public que nous ne nous écarterons jamais de ce nombre auquel nous ne nous sommes assujettis qu'après... » Si la plaisanterie reste inachevée, elle authentique la date du *Mémoire*; en 1770, le *Mercure* était mensuel et comprenait exactement 216 pages, tandis que, plus tard, il devenait hebdomadaire et le nombre de ses pages ne correspondait plus au chiffre fatidique dont se moquait l'ironiste.

CHAPITRE V

BIÈVRE COLLABORE A L'*ENCYCLOPÉDIE*

L'*Almanach des Calembours :* le marquis se défend d'en être l'auteur. — M. Le Boux de la Bapaumerie. — Bièvre écrit, pour le *Supplément à l'Encyclopédie*, un article sur le mot *Kalembour :* il en ignore l'étymologie.

Le curé de Kalemberg, le comte de Kalemberg ; l'apothicaire Calembour. — Origine probable du mot *calembour ;* Victorien Sardou et le manuscrit de Fuzelier. — Le marquis de Bièvre donne au terme ses lettres de noblesse. — Opinions de Cyrano de Bergerac, de Voltaire et de Victor Hugo sur les jeux de mots.

Peu après *Vercingétorix*, on voyait paraître un petit livre intitulé : *Almanach des Calembours, contenant des détails historiques, civils, militaires et monastiques, enrichi de charades, dédié à M. de Bois-Flotté, ci-devant étudiant en droit-fil et actuellement docteur en soupe salée.* Les Parisiens ne manquèrent pas de l'attribuer au marquis de Bièvre (1); mais, d'après Deville, le petit recueil « fut composé par M. L. B. D. L. B., à la sollicitation de Mme Sénac de Meilhan, parente de Bièvre, dont la famille voyait avec peine les ridicules (2) ». L'auteur désigné par les cinq initiales se nommait M. Le Boux de la Bapaumerie et remplissait les fonctions de « lieutenant général de la ville de Montereau-Fault-Yonne (3) ». Ce magistrat aimait les lettres ; en 1783, il fit imprimer un recueil d'idylles

(1) Comme la plupart des bibliographes, M. Maurice Tourneux, dans son édition de la *Correspondance de Grimm*, donne le marquis de Bièvre pour l'auteur de l'*Almanach des Calembours* (t. IX, p. 238).

(2) *Biévriana*, p. 55.

(3) Le château de Varennes, appartenant à M. Marchant de Varennes, père de Mme Sénac de Meilhan et oncle du marquis de Bièvre, était situé près de Montereau.

intitulé *les Aulnayes de Voux* (1). On se demande comment M. de la Bapaumerie, en rédigeant l'*Almanach des Calembours*, espérait amener le marquis de Bièvre à renoncer aux jeux de mots; si l'assertion de Deville est exacte, le lieutenant civil dut sourire en lisant ces lignes dans une lettre que lui adressait le Mousquetaire peu après l'apparition du livre. « Quant à l'*Almanach*, je n'en suis pas du tout l'auteur, et cela la main sur la conscience. J'ai fait ce que j'ai pu pour le découvrir, sans en venir à mon honneur. Je lui ai fait une réponse que j'ai envoyée au libraire, le libraire m'a rapporté la sienne et m'a demandé de les faire insérer toutes deux dans la première édition, ce que j'ai accordé très volontiers : mais je suis encore à connaître le nom de l'auteur, j'y ai même renoncé (2). » En effet, l'*Almanach des Calembours* fut enlevé en quelques jours chez la veuve David, quai des Augustins, et, dans la préface de la seconde édition, le marquis de Bièvre, écrit Deville, « fit une abjuration formelle de cette puérilité (3) ».

Vers 1776, le calembour prenait dans les conversations parisiennes une telle prépondérance que Diderot, l'immortel éditeur de l'*Encyclopédie*, résolut de lui consacrer une notice au cours du *Supplément* qu'il imprimait. Les vingt-six volumes in-folio du fameux recueil étaient parus entre 1752 et 1765 : à cette époque, M. de Bièvre ne remettait pas encore les équivoques à la mode, aussi l'immense catalogue des connaissances humaines ne mentionnait-il pas les jeux de mots.

La préface du *Supplément aux dictionnaires des arts, des sciences et des métiers* annonça que les articles de cette suite à l'*Encyclopédie* seraient dus à plusieurs savants « des plus distingués chacun dans la partie traitée ». Marmontel, chargé de la section grammaticale, devait signer cette définition du mot « pointe » : « C'est l'abus que l'on fait du double sens d'un mot pour substituer l'idée éloignée à l'idée présente, ou

(1) Deuxième volume des *Œuvres pastorales de M. Merthgen, traduites de l'allemand par le baron de Nausell*, p. 139.

(2) *Lettre* du marquis de Bièvre à M. Le Boux de la Bapaumerie, du vendredi 29 mars 1771. On trouve ci-contre le fac-similé d'une partie de cette lettre, qui appartient à l'auteur.

(3) *Bièvriana*, p. 56.

pour établir une allusion, un rapport d'un objet à l'autre ». Distinguant entre la pointe et le calembour, Diderot demanda au marquis de Bièvre un article sur le genre d'esprit qu'il rénovait.

L'auteur de *la Comtesse Tation* devenant un sévère Encyclopédiste! Sa collaboration pouvait mériter au *Supplément* la défaveur des gens sérieux, aussi ne fut-elle pas clairement avouée. « Chaque auteur répondant de ses articles, disait la préface, il est nécessaire qu'il y soit ou nommé ou désigné, ceux qui ne sont point nommés sont désignés par les lettres suivantes. » Venait une liste d'initiales doubles ou triples, avec les noms s'y rapportant, mais l'on n'y trouvait pas l'explication de la signature D. B., qui suit l'article *Kalembour*. Le marquis de Bièvre donnait en effet cette orthographe bizarre comme la plus employée (1).

« Kalembour ou calembour, écrivait-il, c'est l'abus que l'on fait d'un mot susceptible de plusieurs interprétations, tel que le mot pièce, qui s'emploie de tant de manières, pièce de théâtre, pièce de plain-pied, pièce de vin, etc. » Après avoir rappelé le recueil d'équivoques du comte de Cramail, Bièvre citait « pour des modèles » la *Lettre à la comtesse Tation* et *Vercingétorix*. Puis, ajoutant que les jeux de mots satisfont l'oreille et non l'œil, il en donnait quelques exemples.

Le marquis songeait à reproduire en son article une théorie qu'il exposait la même année aux rédacteurs de la *Bibliothèque des romans* (2), mais on lui mesurait l'espace : il se contenta d'affirmer qu'un calembour, placé à propos, substituait parfois la gaieté à l'ennui : « employé de cette manière, ajoutait-il, c'est une arme défensive assez utile en société ».

Puis venait cette observation, encore juste après un siècle

(1) *Supplément aux dictionnaires des arts, des sciences et des métiers.* 1777, t. III. Peut-être l'éditeur du *Supplément* pensa-t-il au mot calembour après l'impression du premier volume, qui contenait les *c*, et témoigna-t-il à Bièvre son regret de ne pas avoir étudié ce nouveau terme de la langue; pour saisir une aussi belle occasion de défendre son genre d'esprit, Bièvre dut affirmer que le mot prenait indifféremment un *k* ou un *c* comme lettre initiale.

(2) Voir chap. VII.

et demi. « Il y a une remarque assez singulière à faire sur ceux qui écoutent un kalembour; c'est que le premier qui le devine le trouve toujours excellent, et les autres plus ou moins mauvais, à raison du temps qu'ils ont mis à le deviner ou du nombre des personnes qui l'ont entendu (1) avant eux. »

Passant à la partie historique de la notice, Bièvre n'oubliait pas que sa prose serait lue par les graves souscripteurs de l'*Encyclopédie*, et des considérations philosophiques lui permettaient la défense de son sport intellectuel : « Les kalembours doivent être aussi anciens que les hommes. Si nous voulions parler ici des doutes et de l'obscurité que des rapports de mots ont jetés dans l'histoire ancienne, des changements et des malheurs qui ne sont arrivés que faute de s'entendre, nous trouverions moyen de donner quelque importance au kalembour, et de remonter peut-être à l'origine de l'antipathie qui existe entre les philosophes et lui; mais nous nous contenterons d'ajouter qu'il faudrait avoir bien de la rancune pour le bannir absolument de la société, aujourd'hui que nous sommes assez éclairés pour qu'il ne puisse plus donner que matière à rire. »

Quelques linguistes ont prétendu que le mot lui-même fut inventé par Bièvre; c'est une erreur, car il terminait ainsi son étude sur le calembour : « Pour finir dignement, nous devrions indiquer l'étymologie du terme, mais nous avons le courage d'avouer que nous ne la connaissons pas. On croit bien y trouver le mot latin *calamus*, mais il faudrait quelque chose de plus; d'ailleurs cette origine ne conviendrait point à une plaisanterie que l'oreille seule peut admettre. On doit nous trouver bien généreux de convenir de notre impuissance; il ne tiendrait qu'à nous de dire qu'il dérive du composé καλλίβοτρυς « se divisant en beaux rameaux (2) », ce qui exprimerait assez bien les différentes significations d'un même mot. »

Depuis l'impression du *Supplément à l'Encyclopédie*, les étymologistes ont torturé de cent façons le mot calembour pour

(1) C'est-à-dire : compris.
(2) Littéralement : belle grappe.

lui faire avouer son origine. Après le latin et le grec, explorés sans succès par le marquis de Bièvre, l'italien fut appelé à l'honneur d'avoir formé le nouveau terme par la contraction de deux autres : *calamajo* et *burlare* (1). Puis on voulut y voir la modification d'un mot allemand : les légendes de l'ancienne Allemagne citent en effet les plaisanteries du facétieux curé de Kalemberg, et d'autre part il existait au milieu du dix-huitième siècle un comte de Kalemberg, originaire de Westphalie, auquel sa connaissance incomplète du français aurait causé les plus amusantes mésaventures. Enfin, on affirma que le calembour portait le nom d'un apothicaire parisien du dix-septième siècle, incorrigible faiseur d'équivoques (2); mais aucune preuve n'accompagnait ces différentes assertions (3).

L'origine probable du mot fut donnée par l'auteur dramatique Fuzelier, dans un manuscrit découvert par Victorien Sardou (4) : c'est un petit arbre exotique, de la famille des Euphorbiacées, qui céda son nom à la « pointe ». L'agalloche, calambac ou calembour, originaire des Indes et de Ceylan, fournit un bois parfumé; lorsqu'on le brûle, il répand une

(1) *Biévriana*, p. 21. L'expression signifierait : « Badiner avec la plume » : cette étymologie est absurde, puisque le calembour, au contraire, ne s'adresse qu'à l'oreille.

(2) Si l'existence de l'apothicaire Calembour est problématique, celle du comte de Kalemberg est certaine; le *Nouvel armorial du Bibliophile* (par Joannès Guigard, t. II, p. 108) donne la marque de reliure du comte Henri de Kalemberg, « chambellan de l'Empereur, général mestre de camp, seigneur de la Chambre de l'Électeur de Saxe ». Ce gentilhomme allemand naquit le 10 février 1685 et mourut le 27 avril 1772.

(3) Pour compléter la liste des fausses étymologies du mot calembour, il faut citer celle que donne le *Dictionnaire* de Hatzfeld (Paris, Delagrave). D'après cet ouvrage, le mot « calembouys » existait dès le quinzième siècle et engendra peut-être l'autre. A l'appui de son assertion, l'auteur du *Dictionnaire* cite une farce jouée en 1496 où se trouverait ce vers :

Vous me baillez des calembouys.

Mais, vérification faite, la *Farce du meunier*, par N. DE LA VIGNE (Paris, Crapelet, 1831, p. 19) ne renferme pas le terme en question : le vers indiqué, tel qu'on le lit au manuscrit original, est celui-ci :

Vous me baillez du cambouys.

(4) *Figaro* du 31 janvier 1875. Article intitulé : *Comment est né le mot calembour*. Le manuscrit de Fuzelier fut acheté par Victorien Sardou au petit-fils de Favart, dans un lot de vieux documents.

odeur agréable. En 1688, La Fontaine écrivait sur la prise de Philippsbourg des « vers à la manière de Neuf-Germain » ; les sept couplets de cette petite pièce riment tous en « bour » et en « i ».

Va chez le Turc et le Sophi,
Muse, et dis, de Tyr à Cadix,
Que, malgré la Ligue d'Augsbourg,
Monseigneur a pris Philippsbourg.

Dans une autre strophe, le poète utilisa l'odeur du précieux arbuste comme terme de comparaison :

Le dieu du Rhin en a dit : fi !
Je sens les corps ensevelis,
Et non le bois de calembour
Le long des murs de Philippsbourg (1) !

Ainsi, dès la fin du dix-septième siècle, le nom sonore du bois aromatique servait aux rimeurs embarrassés. Or, conte Fuzelier, le fermier-général Chérier de Mareuil réunissait en 1720, dans sa maison de Montjean, sise entre Wissous, Rungis et Sceaux, une bande de joyeux amis. Pendant chaque séjour, on plaisantait, on composait des chansons. Un frère du maître de céans, qui portait le petit collet, amusait tout le monde par ses pointes. L'abbé Chérier, « en tout un gros réjoui », écrit Piron, « n'avait de bréviaire que la bouteille, et d'autre bénéfice que la censure de la police dont il s'acquittait comme du reste (2) ». A Montjean, on le nommait l'abbé Gras-double, à cause de sa corpulence. Ce facétieux « censeur royal des livres pour les belles lettres » était l'auteur de *l'Homme inconnu,* paru sept ans auparavant, et qui servit de modèle à Bièvre pour sa *Lettre à la comtesse Tation* (3). Mais, si l'abbé Gras-double équivoquait volontiers, on n'arrivait pas, quand venait son tour,

(1) *Œuvres diverses* de La Fontaine, édition Herran, 1804, p. 107. A l'exemple de La Fontaine, Victor Hugo écrivait dans *Ruy-Blas :*

De porter cette boîte en bois de calembour
A mon père, Monsieur l'électeur de Neubourg.

(2) *Œuvres complètes* de Piron, édition Rigoley de Juvigny, 1777, t. VII, p. 171.
(3) Voir chap. II.

à lui faire dire une chanson. Un jour cependant, « le 26 février 1720 », il consentit à s'exécuter :

Pleurons tous en ce jour...

Les larmes ne coulaient guère à Montjean, aussi un tel exorde fut salué par les protestations amusées des auditeurs, et l'on somma le mauvais plaisant de continuer dans un autre style. Lui, qui en réalité n'avait rien préparé, demeurait coi; tout à coup, une rime bizarre en « our » lui traversa la cervelle :

Du bois de calembour!

s'exclama-t-il; puis, au milieu des rires, l'abbé Chérier déclarait tarie sa verve poétique. Son frère Mareuil immortalisa l'incident par des vers où la gaieté se manifeste plus que le talent :

« Pleurons tous en ce jour...
Du bois de calembour... »
Criait d'une voix emphatique
Un abbé qui n'est pas étique.
Aussitôt en chœur on lui dit :
« Il a mal à l'esprit! »

On décerna au censeur royal le titre d'« abbé de Calembour », et un bosquet du parc de Montjean fut appelé « bois de Calembour ». « Ce mot de calembour, explique Fuzelier, fut tant répété ce jour-là dans la société de Montjean, pour signifier comiquement et allégoriquement fadaise, baliverne et pauvreté, qu'il a fait fortune et est devenu proverbe. » L'auteur du manuscrit écrivait avant 1752, c'est-à-dire à une époque où, le mot n'ayant pas été imprimé, on ne discutait pas sur son étymologie : l'explication de Fuzelier n'est donc pas suspecte.

Par les habitués de Montjean, le terme nouveau se répandit dans Paris, où il acquit bientôt son acception actuelle; néanmoins, en 1725, l'abbé Chérier n'osa pas l'employer publiquement, car il n'eût pas été compris de tous ses lecteurs. Dans un petit ouvrage fort innocent malgré son titre : *Polissonniana, ou recueil de turlupinades, quolibets, rébus, jeux de mots, allusions,*

allégories, pointes, expressions extraordinaires, hyperboles, gasconnades, espèces de bons mots et autres plaisanteries, il consignait un choix de calembours dont plusieurs venaient certainement de Montjean, mais le mot ne s'y rencontrait pas. En 1752, l'auteur de *Camouflet* imita cette réserve. En 1754, André-Joseph Panckoucke, éditant l'*Art de désopiler la rate* (1), citait des « pointes » qu'il nommait « fatras, plus-que-fatras, rébus, historiettes, polissonneries ». M. de Bièvre lui-même, en mars 1770, évita un terme qui lui paraissait appartenir à l'argot bourgeois et non à la langue française : c'est dans le *Mercure de France*, au mois d'avril 1770, que l'on constate sa première apparition imprimée (2).

Deville écrivait plus tard : « Le mot calembour est une expression moderne que M. de Bièvre a mise en vogue » (3). Ce mot courait depuis cinquante ans les « sociétés badines » de la capitale, Bièvre l'introduisit à Versailles et lui donna, comme le dit spirituellement Victorien Sardou, des lettres de noblesse. A la date du 4 septembre 1774, on lit dans la *Correspondance secrète :* « Ce siècle est le siècle des calembours, et Paris est le théâtre le plus brillant et le plus favorable pour ce genre d'exercices. Il y a dans cette ville un certain marquis de Bièvre, Mousquetaire..., qui a mis ses compatriotes dans le goût de ne parler qu'en calembours (4). »

Et, six ans plus tard, Métra disait encore : « Le calembourdier par excellence est sans contredit le marquis de Bièvre. C'est à lui que nos beaux esprits de Cour sont redevables de cette heureuse méthode qui les rend sans effort des personnages charmants, adorables dans la société. Une pointe placée à propos fait la réputation d'un joli homme, et l'art de saisir les doubles sens que présentent beaucoup de mots de notre langue dispense d'avoir de l'esprit, et bien plus encore du sens commun. Cette mode devait faire des progrès rapides dans le siècle du bon goût, elle a tellement pris à la Cour

(1) A « Gallipoli de Calabre » (1754).
(2) Compte rendu de la *Lettre à la comtesse Tation*, voir p. 21.
(3) *Biévriana*, p. 21.
(4) Tome Ier, p. 57.

qu'un des plus grands personnages de cette sphère demi-céleste répand sans cesse les fleurs de son imagination « pointilleuse » sur les affaires les plus graves, et, par sa prodigieuse facilité, étonne et déconcerte la lourde érudition de nos Grotius (1). » Le nouvelliste voulait parler du comte de Maurepas, premier ministre.

Dans ses *Tableaux de Paris*, Mercier n'omit pas de signaler la vogue des jeux de mots : « Les Parisiens, écrivait-il, se sont amusés pendant quelques années des expressions burlesques et des jurements des poissardes; on copiait leur ton. Vadé s'est distingué en ce genre, mais les calembours sont venus et ont tout anéanti. On ne se souvient plus de Vadé, on ne parle plus que du marquis de... et de Janot. J'ai vu s'éclipser la gloire de l'auteur de la *Pipe cassée,* je tremble pour celle de l'auteur de *la Comtesse Tation* (2). »

On désignait indifféremment les jeux de mots sous le nom de calembours ou de pointes, mais la seconde expression était beaucoup plus ancienne que la première; on l'employait déjà au temps de Louis XIII, et Cyrano de Bergerac composa des *Entretiens pointus*. « Il fait bon offenser le pape, disait-il dans l'un d'eux, car il a beaucoup d'indulgences. » La préface de son petit ouvrage contient l'apologie de ce genre d'esprit : « La pointe n'est pas d'accord avec la raison, c'est l'agréable jeu de l'esprit, et merveilleux en ce point qu'il réduit toute chose sur le pied nécessaire à ses agréments, sans avoir égard à leur propre substance. S'il faut que pour la pointe on fasse d'une belle chose une laide, cette étrange et prompte métamorphose se peut faire sans scrupule, et toujours on a bien fait pourvu qu'on ait bien dit; on ne pèse pas les choses pourvu qu'elles brillent, il n'importe, et, s'il s'y trouve d'ailleurs quelques défauts, ils sont purifiés par le feu qui les accompagne (3).

Voltaire, absent de Paris depuis vingt-sept ans, y fit, au

(1) *Correspondance secrète,* t. X, p. 220.
(2) *Tableaux de Paris,* 1783, t. Ier, p. 128.
(3) *Œuvres diverses de Cyrano de Bergerac,* Amsterdam, 1741, t. II, p. 325.

commencement de l'année 1778, un retour triomphal. Mercier conte que le châtelain de Ferney fut écœuré de l'abus des calembours. Dans les salons où se tenaient autrefois de spirituelles conversations, il n'entendait plus que des équivoques, des pointes, des sarcasmes, des allusions, et tout ce qu'on appelait alors « l'artillerie du bel esprit » ; le calembour était roi : « Liguons-nous ensemble, dit Voltaire à Mme du Deffand, ne souffrons pas qu'un tyran si bête usurpe l'empire du grand monde! (1) » Le célèbre vieillard aimait la plaisanterie; selon le prince de Ligne, « il riait d'une sottise imprévue, d'un misérable jeu de mots, et se permettait aussi quelques bêtises (2) ». S'il ne se prosterna pas devant le nouveau « tyran », lors de son retour à Paris, il lui fit du moins une cour discrète, et Mairobert, le 28 mars 1778, cite un de ses mots : « L'autre jour, écrit-il, Mme de la Villemenue, vieille coquette qui désire encore plaire, a voulu essayer ses charmes surannés sur le philosophe; elle s'est présentée à lui dans tout son étalage, et, prenant occasion de quelque phrase galante qu'il lui disait et de quelques regards qu'il jetait en même temps sur sa gorge fort découverte : « Comment, s'écria-t-elle, Monsieur de Vol-« taire, est-ce que vous songeriez encore à ces petits coquins-« là? » — « Petits coquins, reprend avec vivacité le malin vieil-« lard, petits coquins! Madame, ce sont bien de grands « pendards! (3) »

Victor Hugo, dans *les Misérables*, a donné une amusante définition du calembour. Au moment de regagner la province, les quatre étudiants Tholomyès, Blachevelle, Fameuil et Listolier invitent leurs maîtresses à souper, promettant une surprise pour le dessert. Cette surprise sera l'annonce d'une rupture définitive, mais le repas n'en est pas moins joyeux. Favourite, Dahlia, Zéphire et Fantine n'ont jamais trouvé leurs amants plus spirituels. Si le champagne monte à toutes les

(1) *Tableaux de Paris*, 1783, t. VI, p. 158.

(2) *Lettres et pensées du prince de Ligne publiées par Mme de Staël*, 1809, p. 327.

(3) *Mémoires secrets*, t. XI, p. 171; dans l'*Esprit des Ana*, 1805, t. Ier, p. 149, Grasset de Saint-Sauveur attribue ce même calembour au marquis de Bièvre.

têtes, personne n'en veut convenir : « Tholomyès! dit Blachevelle, contemple mon calme! » — « Tu en es le marquis! (1) » — riposte Tholomyès, puis, comme ce jeu de mot stupéfie l'assistance : « Amis, s'écrie-t-il, remettez-vous! Il ne faut pas que trop de stupeur accueille ce calembour tombé du ciel: tout ce qui tombe de la sorte n'est pas nécessairement digne d'enthousiasme et de respect. Le calembour est la fiente de l'esprit qui vole. Le lazzi tombe n'importe où, et l'esprit, après la ponte d'une bêtise, s'enfonce dans l'azur. Une tache blanchâtre qui s'aplatit sur le rocher n'empêche pas le condor de planer. Loin de moi l'insulte au calembour! Je l'honore dans la proportion de ses mérites, rien de plus. Tout ce qu'il y a de plus auguste, de plus sublime et de plus charmant dans l'humanité, et peut-être hors de l'humanité, a fait des jeux de mots. Jésus-Christ a fait un calembour sur saint Pierre (2), Moïse sur Isaac (3), Eschyle sur Polynice (4), Cléopâtre sur Octave (5), et notez que ce calembour de Cléopâtre a précédé la bataille d'Actium, et que sans lui personne ne se souviendrait de la ville de Toryne, nom qui signifie cuiller à pot (6)! »

(1) Le marquis de Montcalm, général qui s'illustra par sa belle défense du Canada contre les Anglais, sous le règne de Louis XV.

(2) « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon église. »

(3) D'après le verset 19 du XVIIe chapitre de la *Genèse*, Dieu dit à Abraham : « Sara, ta femme, t'enfantera un fils et tu l'appelleras Isaac, et je ferai avec lui un pacte qui sera une alliance éternelle. » (Traduction de Genoude). Le mot hébreux Isaac signifie « rire ». Or, au chap. XXI, qui débute par la naissance d'Isaac, Sara, heureuse d'avoir mis au monde un fils prédestiné, s'écrie : « J'ai ri devant Dieu, tous ceux qui apprendront ceci se réjouiront avec moi. » (Verset 6). Le premier membre de phrase, sous le poinçon hébraïque de Moïse, exprimait également cette idée plus simple : « J'ai accouché d'Isaac devant Dieu. » Le calembour de Sara est le premier connu.

(4) Dans les *Sept devant Thèbes*, tragédie d'Eschyle, Amphiaraüs injurie le frère d'Étéocle : « Poly-nice! » lui crie-t-il en affectant de séparer les deux moitiés de son nom; il lui adresse ainsi une invective grecque se traduisant par « fauteur de querelles ».

(5) Apprenant que César s'était emparé de Toryne, petite ville de l'Épire, Cléopâtre dit à Antoine : « Eh bien! qu'y a-t-il là de si fâcheux que César soit assis à Toryne? » En grec, cette phrase signifiait : « Pourquoi s'effrayer de voir César occupé à fouiller le pot-au-feu avec sa cuiller? »

(6) *Les Misérables*, 1re partie, liv. III, chap. VII.

Il ne faut pas être plus sévère que Tholomyès, et l'on peut conclure, avec le duc de Levis, que les jeux de mots, « pitoyables quand ils sont étudiés », deviennent amusants « quand ils sont inattendus et inspirés par l'occasion » (1).

(1) *Souvenirs et portraits*, Paris, 1815, p. 89 et suiv.

CHAPITRE VI

L'HISTOIRE DE FRANCE EN CALEMBOURS

Calembours du marquis de Bièvre sur l'abbé Terray, le Parlement Maupeou, les du Barry, le ministère Turgot, les réformes du comte de Saint-Germain, le ministère Necker, la guerre d'Amérique. — Mme du Deffand et son ministère drôlatique.

Jeux de mots du marquis sur le siège de Gibraltar et le bailli de Suffren. — Les réformes de l'empereur Joseph II; lettre du marquis de Bièvre sur les moines de France. — Calembours sur l'ascension de Pilâtre de Rozier, l'accident de M. de Calonne, l'assemblée des Notables, l'affaire du Collier, la Révolution Française.

Pendant les trente années qui précèdèrent la Révolution, Paris eut la fièvre. Un geste politique du roi soulevait des tempêtes, une querelle littéraire bouleversait les trois ordres, un procès intéressant transformait les salons en chambres du Parlement. Jusqu'au marquis de Bièvre, tout finissait par des chansons; dès qu'il parut, chaque événement, lit-on dans les *Mémoires de Fleury*, eut comme épilogue un calembour (1).

La Harpe, auteur sifflé, mais critique sévère, écrivait en 1775 : « Les calembours sont toujours de mode, et devront être longtemps en vogue, parce que c'est l'espèce d'esprit la plus facile de toutes. Il ne s'agit que de faire attention à tous les mots qui peuvent fournir un double sens, et la moitié des mots de notre langue est dans ce cas; l'à-propos peut être plus ou moins heureux. Nous avons ici un homme, M. de Bièvre, qui met tout le travail de sa journée à ce genre de découvertes. Il y a toujours quelque calembour de lui qui court les sociétés et qui est relatif à l'événement du jour (2). »

(1) *Mémoires de Fleury*, 1835, t. Ier, p. 273.
(2) *Correspondance littéraire*, t. Ier, p. 84.

Insinuant que le marquis forgeait laborieusement ses « pointes », La Harpe se venge de celles que Bièvre lançait contre lui (1), mais ce furent précisément les réparties impromptues du Mousquetaire qui le rendirent fameux. Comme il gardait, en les émettant, un air « sérieux et pincé » (2), leur sel s'en accroissait encore. Parmi les nombreux imitateurs de son genre d'esprit, on comptait non seulement ce ministre auquel Métra faisait allusion, le comte de Maurepas, mais encore un académicien, le chevalier de Chastellux; un « roué » de nom illustre, le marquis de Louvois; un futur journaliste contre-révolutionnaire, le chevalier de Champcenetz; une actrice connue, Sophie Arnould. Les *Journaux*, les *Correspondances*, les *Mémoires* du temps, pleins de leurs jeux de mots, attribuent souvent la même pointe à plusieurs auteurs.

D'après les nouvellistes, c'est en 1769 que le Mousquetaire commence à jalonner de calembours l'histoire de Versailles et de Paris. A la fin du règne de Louis XV, les guerres désastreuses, les prodigalités du roi avaient ruiné la France, et les contrôleurs généraux, Bertin, Laverdy, Maynon d'Invau se succédaient sans pouvoir remédier au fâcheux état des finances. Un jour, Bièvre apprit que l'abbé Terray, dont on méconnaissait les capacités économiques, remplaçait M. d'Invau. « Ah! s'écria le joueur de mots, le roi va enfin pouvoir payer ses dettes : il a trouvé un trésor enterré (*en Terray*) (3). »

Mais les édits imaginés par l'abbé pour remplir les caisses royales indignaient tout le monde : comme le Parlement de Paris refusait de les enregistrer, Maupeou, grand chancelier de France, décida Louis XV à un coup d'État. En 1771, la Cour souveraine fut dissoute et ses membres exilés de la capitale. Le chancelier composa ensuite un autre Parlement à sa dévotion, choisissant les nouveaux conseillers parmi les avocats, les membres du Grand-Conseil et les magistrats demeurés fidèles à ses idées; cette assemblée reçut du public

(1) Voir chap. xv.

(2) *Mémoires secrets*, t. XI, p. 33.

(3) *Ibid.*, t. V, p. 42 (Les *Mémoires secrets* ont été rédigés jusqu'au 1er janvier 1770 par Bachaumont; de janvier 1770 à mars 1779, par Pidansat de Mairobert, et, après 1779, par Mouffle d'Angerville).

frondeur les noms de « tripot » et de « Parlement Maupeou ». Le marquis de Bièvre, dont le père siègeait autrefois à la première Chambre des enquêtes, examina curieusement la liste de la Cour improvisée. Comme on lui demandait son avis sur le parlement Maupeou : « C'est un petit corps bilieux qui rote et geint », répondit-il (1). En effet, parmi les conseillers de la Grand'Chambre, on trouvait MM. Le Petit, Corps, Quyrot et Gin, et à l'unique Chambre des enquêtes, M. Billeheu.

La plaisanterie du Mousquetaire, qui ravit les salons et les carrefours, était fort juste : le malade dont Bièvre signalait les incongruités ne vécut pas longtemps, car Louis XVI, montant sur le trône en 1774, restaura l'ancien Parlement.

Les troubles politiques n'ont jamais empêché les Parisiens d'aller au théâtre. Déclamant le jour contre les édits de l'abbé Terray, ils couraient le soir aux Français, à l'Opéra, à la Comédie italienne, chez Nicolet. L'année du coup d'état Maupeou, un auteur dramatique nommé Billardon de Sauvigny fit représenter une comédie en vers intitulée : *le Persifleur*. La pièce n'avait ni intrigue ni dénouement, aussi le talent de l'acteur Molé lui valut seul de ne pas tomber trop lourdement. « Hélas, dit le marquis de Bièvre en sortant de la « première », ce père siffleur avait bien des enfants au parterre ! (2). »

En 1772, le marquis de Saint-Marc écrivit pour l'Opéra une tragédie lyrique dont Berton et La Borde composèrent la musique; avec son *Adèle de Ponthieu*, le librettiste voulait faire revivre, lit-on dans les *Mémoires secrets*, « la pompe et les usages de la Chevalerie », mais, remarque Pidansat de Mairobert, « pour qu'un tel opéra eût le succès désiré, il aurait fallu de la part du poète un art singulier pour jeter de l'intérêt dans les scènes, y répandre la sensibilité de l'amour, qui eût contrasté avec les efforts généreux de l'honneur et de la gloire, et remplir par un dialogue tendre tour à tour et su-

(1) *Bièvriana*, p. 110. On mit ce jeu de mots en chanson (*Correspondance secrète*, t. Ier, p. 131) :

Petit, Corps, Billeheu, Gin, mon cousin,
Firent triste figure, etc.

(2) *Bièvriana*, p. 105.

blime le vide du sujet... au lieu de cela, le poème est d'une sécheresse, d'un froid, d'un dur, d'une platitude qu'on ne peut rendre. » Quand on demanda au marquis de Bièvre son avis sur *Adèle*, il leva les épaules : « C'est un opéra de Saint-Marc (*cinq marcs*) qui ne vaut pas une once (1). »

A cette époque, le fameux bateleur Nicolet s'installait près du boulevard, dans le quartier Saint-Martin. En 1772, son établissement, patronné par Mme du Barry, prit le nom pompeux de « Théâtre des grands danseurs du Roi (2) », et l'on y joua des comédies grivoises et des arlequinades. Pendant les entr'actes, Nicolet continuait de faire admirer les tours de ses équilibristes : « De plus fort en plus fort! » criait-il à chaque exercice. La principale attraction de son théâtre fut la parade d'un Pierrot, qui, devant la porte, annonçait les représentations. Sous Louis XV, on ne connaissait pas le blanc Muet, terrible ou sentimental, des pantomimes actuelles. Aux tréteaux de Nicolet, Pierrot apparaissait comme un bavard drôlement niais, et ses discours faisaient pâmer de rire les spectateurs massés contre lui. « Vous maniez bien joliment l'épée, peste! quelle parade! » disait au marquis de Bièvre un de ses camarades, pendant un assaut d'escrime. « Peut-être! fit le calembouriste, mais je n'oserais pas me battre avec le Pierrot de Nicolet, il est plus fort que moi sur la parade (3). »

Au commencement de l'année 1774 eut lieu le renouvellement du bail des fermes : comme la perception des impôts procurait aux fermiers généraux d'énormes bénéfices, le contrôleur général imposait à ces financiers l'obligation de servir une pension annuelle à des personnages désignés (4). Certains voyaient leur entreprise divisée en « parts d'association »,

(1) *Biévriana*, p. 114. Le marc et l'once étaient d'anciens poids, et le marc valait huit onces.

(2) Il s'appela ensuite « théâtre de la Gaieté »; la salle qui porte aujourd'hui ce nom s'élève non loin du premier emplacement.

(3) *Biévriana*, p. 110.

(4) Ainsi d'après le bail du 1er janvier 1774, le fermier général Marchant de Varennes, oncle du marquis de Bièvre, devait remettre annuellement 15 000 livres à son prédécesseur et beau-frère Roussel, 18 000 livres à son gendre l'intendant Sénac de Meilhan et 4 000 à « M. de Croisemarre, de la Petite Écurie ».

appelées « croupes », et le ministre nommait lui-même leurs heureux commanditaires; ces privilégiés versaient ou ne versaient pas leur argent, suivant les cas, et touchaient d'importants revenus : on recherchait donc avidement les « croupes dans les fermes ». Dans le nouveau bail, l'abbé Terray imagina de faire payer les pensions des « acteurs, actrices et gens à talent » par les fermiers-généraux. On plaisanta aussitôt les comédiennes en disant que l'abbé leur accordait des « croupes dans les fermes ». Le 4 janvier 1774, une ironique lettre de Sophie Arnould au contrôleur général, vraie ou supposée, circula dans Paris; l'auteur des *Souvenirs de Léonard* en cite une copie un peu différente de celle qu'on lit dans les *Mémoires secrets* (1). « Vous m'accordez, dit-on, une croupe, écrivait la spirituelle actrice. Ce mot m'effraierait de toute autre part, mais c'est une croupe d'or. Vous me faites chevaucher derrière Plutus, je ne doute pas que, dressé et réduit comme il l'est par vous, Monseigneur, il n'ait des allures engageantes et douces, je me sens donc disposée à courir avec lui de grandes aventures. Puissiez-vous en revanche, Monseigneur, ne jamais rencontrer de rebelles parmi les dames avec ou sans croupe dans les fermes, entendues à la manière de M. le marquis de Bièvre (2). » Comment le calembouriste « entendait-il » les fameuses croupes, on ne peut que le deviner, car Sophie Arnould ne l'explique pas.

La même année, montant sur le trône à l'âge de vingt ans, Louis XVI crut bien faire en groupant au pouvoir soit les disgraciés du précédent règne, soit des hommes nouveaux et populaires. Le comte de Maurepas, naguère ennemi déclaré de la Pompadour, fut nommé premier ministre; M. de Miromesnil, ancien président du Parlement de Rouen, eut les sceaux; l'intendant Turgot reçut le contrôle général des finances, et le lieutenant de police Sartines vint diriger la marine. De sages réformes furent tentées ; malheureusement

(1) Tome VII, p. 114. D'autres copies insérées par Deville dans l'*Arnodiana*, et par Fayolle dans l'*Esprit de Sophie Arnould*, diffèrent encore des deux autres.

(2) *Souvenirs de Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette*. Paris, 1838, t. Ier, p. 283.

l'ancien Parlement, dès son rappel, reprit son rôle d'opposition, et l'on douta que le nouveau ministère pût durer. « Vous savez que le Maurepas et le Turgot ont la goutte, écrivait la marquise du Deffant à Horace Walpole, l'un est parti de Fontainebleau, l'autre en partira, ce qui fait dire à M. de Bièvre que nos ministres s'en vont goutte à goutte (1). »

Le garde des sceaux souffrait également de cette maladie que Sophie Arnould nommait « la croix de Saint-Louis de la galanterie », car seule, disait l'actrice, elle donne de la considération dans le monde. Selon Métra et Deville, c'est Miromesnil que Bièvre voyait s'en aller « goutte à goutte » avec Turgot (2).

Le 28 décembre 1774, le duc de Tresmes, gouverneur de l'Ile-de-France, mourut à Paris, succombant non pas à la goutte, mais à la vieillesse, et les funérailles de ce grand seigneur furent solennelles; son fils, le marquis de Gesvres, auquel cette disparition transférait un titre longtemps attendu, conduisait le deuil; voyant la douleur affectée du nouveau pair de France et les larges « pleureuses » de batiste couvrant son habit, les assistants ne purent s'empêcher de sourire : « Regardez donc M. le duc de Gesvres, fit le marquis de Bièvre, il ressemble à un saint Jean-Baptiste *(un singe en batiste)* » (3).

M. Le Noir remplaçait M. de Sartines, nommé ministre de la marine, et, comme les Parisiens contrôlaient tous les actes de leur lieutenant de police, on s'aperçut qu'il rencontrait souvent une certaine demoiselle Leblanc (4) : « Que peuvent faire ensemble M. Le Noir et Mlle Leblanc? » demandait-on un jour au marquis de Bièvre. « Une œuvre pie, n'en doutez pas! » répondit le calembouriste. Peu après sa nomination, Le Noir

(1) *Correspondance complète de Mme la marquise du Deffand*, édition Lescure, 1865, lettre du 12 novembre 1775.

(2) *Correspondance secrète*, t. Ier, p. 204; *Bièvriana*, p. 94.

(3) Moreau, *Mes Souvenirs*, t. II, p. 145.

(4) Etait-ce cette jolie Leblanc dont les caresses, en 1763, valurent à M. de Molivos, capitaine aux Gardes françaises, à MM. Pasquier et de Sèves, conseillers au Parlement, quelques entrevues avec leur chirurgien? (*Journal des Inspecteurs de M. de Sartines.*)

fut atteint d'une maladie qui le laissa couvert de boutons, et Bièvre, le revoyant, annonça « qu'il n'avait plus la police *(la peau lisse)* » (1).

Le 1er février 1775, Marmontel fit représenter aux Italiens une comédie entremêlée de chants, *la Fausse Magie*. Dans cette pièce, le vieux tuteur Dalin veut épouser sa pupille Lucette, qui, naturellement, lui préfère le jeune Linval. Comme le barbon croit à la magie, Linval lui amène une bohémienne à laquelle il a dicté son rôle. On apporte une grande glace et la bohémienne commande à Dalin de ne pas quitter cet objet des yeux, car la destinée de Lucette va s'y refléter : il voit sa pupille s'avançant avec un radieux sourire, puis le miroir lui montre successivement Linval prenant la main de Lucette, et Dorimon, tuteur de Linval, embrassant les deux jeunes gens. D'abord furieux de cette mystification, Dalin finit par consentir au mariage des amants. « Rien de saillant dans le total de la pièce, lit-on dans les *Mémoires secrets*, peu de gaieté et un dénoûment trivial ne lui auraient pas procuré un grand succès sans la musique où il y a des choses agréables et savantes (2). » Le marquis de Bièvre assistait à la « première » et trouvait la comédie extrêmement froide. Quand vint la scène du miroir : « Quel dénoûment à la glace ! » dit-il à son voisin (3).

Peu après, un procès intenté au comte de Guines, ambassadeur du Roi à Londres, par son secrétaire le sieur Tort mit toutes les langues en branle. Il s'agissait de savoir, écrit La Harpe, « si l'ambassadeur de France en Angleterre avait joué et perdu 100 000 écus dans les fonds publics de Londres, sous le nom de son secrétaire Tort, ou si ce Tort était un impudent qui avait pris le nom de son maître. » Le marquis de Bièvre examina l'affaire : « M. de Guines peut avoir raison, conclut-il gravement, mais il a eu Tort pendant trois ans (4). »

(1) *Biévriana*, p. 96 et 106; *Correspondance secrète*, t. Ier, p. 204.
(2) La musique était de Grétry.
(3) *Correspondance secrète*, t. Ier, p. 204; La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. Ier, p. 84; *Biévriana*, p. 91.
(4) La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. Ier, p. 84.

Vers le même temps, on parlait beaucoup du chirurgien Daran, qui guérissait les rétrécissements de l'urètre par l'introduction de « bougies élastiques ». « Voici le meilleur calembour qu'ait encore fait M. de Bièvre, écrit Métra; une dame lui demandait ce qu'était M. Daran : « C'est, madame, répondit-« il, un homme assez singulier, qui prend nos vessies pour des « lanternes » (1).

Le comte de Saint-Germain remplaçait M. du Muy à la guerre; il commença par supprimer les Mousquetaires, et le marquis de Bièvre, maintenant maréchal-général-des-logis à l'état-major de l'armée, vit disparaître avec regret ces compagnies d'élite où il servait autrefois. Puis, le nouveau ministre groupa les régiments, jusqu'alors unités isolées, en divisions organisées. Enfin, revisant la discipline, il voulut imposer aux soldats les punitions corporelles, les coups de plat de sabre en usage chez les Allemands. « Ces innovations inquiètent ou irritent l'opinion, écrivait Métra le 16 février 1776. M. de Bièvre, notre célèbre calembourdier, a dit à propos de la réforme générale dans notre militaire : « La nation est toute à la guerre, « la moitié est dans l'attente (*dans la tente*), l'autre alarmée « (*à l'armée*) (2). »

Les esprits fermentaient, et bien d'autres questions se posaient journellement. Peu après, il parut un livre intitulé : *les Inconvénients des droits féodaux,* par M. Franc-Alleu. Ce pseudonyme cachait un publiciste nommé Boncerf. « L'objet de cet écrit, expliquent les *Mémoires secrets,* serait de détruire la servitude réelle ou des biens, après avoir détruit celle des personnes. On a prétendu que c'était attaquer les propriétés. » Quand vint le 4 août 1789, ce livre servit de base aux décrets abolissant les privilèges de la noblesse, mais le marquis de Bièvre repoussait les théories de Franc-Alleu; un jour le ministre Turgot lui demanda ce qu'il pensait de cet auteur : « C'est

(1) *Correspondance secrète,* t. Ier, p. 204; *Biévriana,* p. 89. Déjà, en 1723, le médecin Boudin mandant à M. de Nocé que la vessie du cardinal Dubois était toute percée : « Vous ne me ferez pas accroire, répondit le roué, que les vessies sont des lanternes. » (Voir *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre,* ouvrage cité, p. 433).

(2) *Correspondance secrète,* t. II.

un fou, répondit-il, mais certainement pas un fou fieffé (1) ».

Au mois de mars 1777, le fermier-général Dangé, dont les somptuosités éblouissaient la place Vendôme, fut enlevé par une courte maladie. « La veille de sa mort, lit-on dans les *Mémoires secrets,* il recevait encore du monde, il était sur sa chaise longue, dans une robe de chambre à fleurs d'or, jouant à la bouillote et parlant filles : il disait qu'il voulait s'en aller gaiement. » Quand Bièvre apprit son « départ », il poussa un soupir de soulagement : « Enfin, s'écria-t-il, on pourra passer la place Vendôme sans danger (*sans Dangé)!* » Ce quolibet eut d'autant plus de retentissement, dit Mairobert, « que le financier défunt était un grand coupeur de bourses par son bonheur inouï au jeu » (2).

Les « pointes » obtenaient un succès croissant; la même année, le nouvelliste Métra écrivait : « Le goût des calembours ne passe point, et tout le monde s'en mêle à présent. Le calembourdier par excellence, M. de Bièvre, lorsqu'on lui annonça la mort du maréchal de Conflans, s'écria : « Fausse « nouvelle! (3) » Comme on lui reprochait de ne pas croire à un événement certain : « Vous me comprenez mal, reprit-il, « c'est une fosse nouvelle à creuser. »

En 1776, le Roi dut congédier Turgot, dont les réformes hardies mécontentaient les trois ordres; après Clugny, ce fut le banquier suisse Necker qui vint diriger les finances, et La Harpe, en juin 1777, contait à son tour : « Les calembours sont toujours de mode; le fameux M. de Bièvre, grand maître en ce genre, en a fait un sur l'élévation de M. Necker : « Cela « ne durera pas, a-t-il dit, c'est un mouvement de Genève », faisant allusion au mouvement des montres qui viennent de ce pays et qui ne sont pas très estimées. Quelqu'un a répondu dans le même genre : « Ce mouvement durera, car le Roi y a « mis la main. » Pour sentir combien cette réponse est admirable, il faut savoir qu'il y a un horloger célèbre qui s'appelle Julien Leroi (4). »

(1) *Bièvriana,* p. 100.
(2) *Mémoires secrets,* t. X, p. 75.
(3) *Correspondance secrète,* t. IV, p. 189.
(4) *Correspondance littéraire,* t. II, p. 129.

Au mois d'octobre suivant, M. de Saint-Marc, l'auteur malheureux d'*Adèle de Ponthieu,* voulut en appeler de son insuccès et annonça un nouvel opéra : *le Langage des fleurs.* Ce titre, selon les *Mémoires secrets,* « était relatif à l'usage des Turcs de se parler avec des fleurs, lorsque la contrainte des sérails les empêche de se servir de la voix ». Le marquis de Bièvre demanda aussitôt « si l'on trouverait beaucoup de pensées dans la pièce (1) », et ce jeu de mots fut reproduit dans le *Courrier de l'Europe* du 14 octobre. A cette époque, un calembour pouvait causer la chute d'une œuvre théatrale, aussi M. de Saint-Marc jugea-t-il prudent de changer le nom de sa « comédie-ballet », qui fut représentée devant le Roi à Fontainebleau sous celui de *Fatmé* (2). Peu après, imprimant sa pièce, l'auteur expliqua dans une courte préface le motif de cette modification : « Au lecteur de voir s'il y a beaucoup de pensées dans ma pièce, terminait-il, au moins il n'y trouvera point de soucis. »

Bièvre se montra mécontent de la publicité donnée à sa plaisanterie, car il n'avait pas voulu nuire au nouvel opéra; pour en pallier le fâcheux effet, il fit un second jeu de mots sur le *Langage des fleurs :* « M. le marquis de Bièvre, lit-on dans les *Mémoires secrets,* est fameux pour ses calembours, c'est le faiseur de pointes le plus brillant de France, et son immortel chef-d'œuvre en ce genre est fait pour attester son merveilleux talent à la postérité la plus reculée. On lui attribuait le calembour sur l'opéra de M. de Saint-Marc; il vient d'en faire un nouveau à cette occasion et répand une lettre signée « l'Abbé Tise » où il se défend de la première méchanceté et la tourne en éloges. Il prétend qu'ayant demandé de qui était le *Langage des fleurs* et ayant appris le nom de l'auteur il s'écria : « Nous « aurons donc des pensées fraîches de Fontainebleau : c'est « heureux au mois de novembre (3). »

Pendant qu'on épiloguait à Paris sur des noms d'opéra, une importante phase de la guerre de l'Indépendance se pas-

(1) *Mémoires secrets,* t. X, p. 266 et 269. Deville (*Bièvriana,* p. 181).
(2) La musique était de Dezèdes et les ballets de Gardel.
(3) Tome X, p. 269.

sait en Amérique : le 16 octobre 1777, le général anglais Burgoyne capitulait à Saratoga, et les jeunes États-Unis, enthousiasmés, prédisaient la prochaine défaite de l'Angleterre. Depuis le début de la révolte, la France entrevoyait la possibilité de rompre les honteux traités conclus par Louis XV; après Saratoga, le Roi n'hésita plus à signer, avec la nouvelle Confédération représentée par Franklin, un traité de commerce et d'amitié. Cette négociation constituant une hostilité contre la Grande-Bretagne, la guerre devait éclater dans le milieu de l'année 1778, et, dès les premiers mois, elle paraissait imminente; le 21 février, Pidansat de Mairobert écrivait : « Pour donner une idée du genre des conversations de la ville et même de la Cour, on va rapporter un calembour qui a fait une grande fortune et que l'on cite partout. Il a été dit dans les jours où l'on craignait le plus la guerre. On sait que les rois sont sujets aux faiblesses de la nature et de l'humanité; Louis XVI, au milieu d'un gros de courtisans, laissa échapper un signe d'affections venteuses : « Bonne marque! s'écrie le marquis de Bièvre présent, voilà « des bruits de paix qui courent à Versailles. » — « Vraiment, « reprend un autre seigneur, dont par malheur on n'a pas « retenu le nom, ils n'ont pas lieu sans fondement (1). »

On ne redoutait pas, sous l'ancien régime, les traits d'esprit gaulois. Bièvre dîna un soir à côté d'un évêque atteint de la même incommodité que le Roi : une manifestation semblable échappant au prélat, le calembouriste lui dit à l'oreille : « Monseigneur, vous voudriez bien que ce fût un vent cardinal (2). »

Chaque épisode de la guerre d'Amérique soulevait de passionnés commentaires; l'avocat Linguet, ayant vu son *Journal de politique et de littérature* supprimé par le garde des sceaux Miromesnil, se livrait à de nouvelles polémiques dans une autre feuille imprimée en Angleterre; ses articles haineux, que tout le monde lisait, le conduisirent à la Bastille. On s'occupait aussi de l'invraisemblable opération guerrière entreprise

(1) *Mémoires secrets*, t. XI, p. 117; *Biévriana*, p. 99.
(2) *Biévriana*, p. 109.

par Beaumarchais, et, en dépit des moqueries, les quarante vaisseaux frétés par l'auteur du *Barbier de Séville* luttaient honorablement pour l'indépendance des États-Unis. En même temps, un habile diplomate dont on mit longtemps en doute le sexe réel, le chevalier d'Éon, demandait à quitter ses habits de femme pour servir contre l'Angleterre. Comme Maurepas, envieux de la popularité de Necker, multipliait contre lui ses épigrammes, on pensa que le roi allait choisir d'autres secrétaires d'État, et des « combinaisons » drôlatiques circulèrent. Le 12 avril 1779, Mme du Deffand mandait plaisamment à Horace Walpole : « On annonce un changement de ministère, un M. de Bièvre, diseur de pointes et de bons mots, à la place de Maurepas; Linguet à celle de garde des sceaux, Beaumarchais à la marine, et Mlle d'Éon aux affaires Étrangères (1) ».

La guerre avait débuté par des succès; le combat de la *Belle Poule* contre l'*Aréthuse* montrait d'abord qu'une frégate française pouvait lutter avantageusement avec un navire anglais de même force; puis vinrent les combats heureux de MM. d'Estaing, de Grasse et de Guichen. Mais, au mois d'avril 1782, l'amiral Rodney infligeait un sanglant échec au comte de Grasse : l' « Intrépide Français » dut rendre son épée, puis on le conduisit à Londres. Les Parisiens s'habituaient à la victoire : quand ils apprirent cette défaite, ils témoignèrent leur mauvaise humeur par des calembours : « Sans l'action de Grasse (*de grâce*) nous aurions eu un *Te Deum* » criaient-ils. Le maréchal de Richelieu conseilla de donner au comte d'Estaing le commandement des armées navales : « Après avoir rendu grâces (*Grasse*) à Dieu, il faut nous en remettre à notre destin (*d'Estaing*). » Le marquis de Bièvre, qui terminait un long voyage en Italie, signala bientôt sa rentrée par un jeu de mots que tout Paris connut.

Déjà, le 16 juillet 1782, on lui attribuait une première pointe. Les Espagnols, alliés de la France, s'étaient emparés des îles Saint-Vincent, Saint-Christophe et Saint-Eustache, colonies de l'Angleterre aux Antilles. Un jour, M. de Kageneck

(1) *Correspondance de Mme du Deffand*, 1812, t. IV, p. 107.

écrivait : « M. l'ambassadeur d'Espagne vient de recevoir un courrier de Madrid avec la nouvelle de la prise que les Espagnols ont faite de l'île de la Providence. « Les Anglais sont « perdus, a dit M. de Bièvre, puisque tous les saints, et la « Providence enfin, les abandonnent (1). » Le calembour suivant est plus authentique.

Depuis trois ans, Espagnols et Français bloquaient Gibraltar, et, malgré les attaques par terre, malgré les canonnades des batteries flottantes, la forteresse anglaise demeurait imprenable. Comme les journaux de Paris ne cessaient pas leurs éloges aux officiers de l'armée franco-espagnole, l'éternel siège devint un sujet de railleries.

Messieurs du camp et du blocus,
Finissez de façon ou d'autre;
Terminez, car on n'y tient plus!

s'écriait le chevalier de Parny. Un jour le marquis de Bièvre lisait une gazette, et on lui demanda comment allait le siège de Gibraltar : « Pas trop mal, répondit l'officier d'état-major, il commence à se lever (2). » La censure empêchait les journaux d'enregistrer exactement les nouvelles défavorables, mais ce calembour édifia les Parisiens sur l'issue probable du fameux siège. « Le mot passe de bouche, écrit Mercier dans un *Tableau de Paris,* on le répète au café, au parterre, tout le monde en rit jusqu'à l'épicier, et le public, tout à coup éclairé, sait enfin à quoi s'en tenir (3). »

Cependant le traité de Paris couronnait glorieusement la lutte contre l'Angleterre. On attribuait cette heureuse issue aux victoires du bailli de Suffren, et, en 1784, le voyage de l'illustre marin à Paris fut un triomphe. Un soir où la reine Marie-Antoinette se rendait à l'Opéra, Suffren y vint aussi : à son arrivée, des applaudissements éclatèrent, tandis que la reine se voyait plus froidement accueillie. Bièvre émit sur ces deux entrées un jeu de mots que la *Correspondance secrète* tra-

(1) *Lettres* de M. de Kageneck, brigadier des Gardes du corps, au baron Alströmer, édition Léouzon-le-Duc, 1884, p. 454.
(2) *Bièvriana*, p. 95.
(3) Édition de 1783, t. V, p. 178.

duit en vers. Marie-Antoinette ne portait pas au front l'auréole dont ses malheurs l'ont nimbée : en cette époque de propos légers, l'impertinente plaisanterie du marquis ne fit naître à la Cour que des sourires :

Quelqu'un disait qu'à l'Opéra,
Le public, nombreux ce jour-là,
Avait, dans l'ardeur qui l'entraîne,
Claqué Suffren plus que la reine.
De Bièvre dit : « Je l'ai prévu :
La plus aimable des princesses,
Bien que reine n'a que deux fesses,
Au lieu que Suffren a vaincu (1). »

Au mois de novembre de la même année, la guerre faillit de nouveau embraser l'Europe. L'empereur d'Allemagne, Joseph II, accusait les Hollandais de s'opposer à la libre navigation de ses sujets « belgiques » sur les bouches de l'Escaut, et parlait d'envoyer une armée dans les Pays-Bas autrichiens pour mettre à la raison les États généraux de Hollande. On se passait une caricature représentant la situation de l'Europe; les *Mémoires secrets* la décrivent ainsi : « L'Empereur est au milieu, son épée à moitié tirée; la Hollande en face, dans l'attitude d'une femme qui se défend; le lion belgique est à côté d'elle, qui grince des dents et semble rugir; la France plus loin braque ses canons; le roi de Prusse est derrière l'empereur, il le guette, et on le juge disposé à la surprise. » Un jour, on annonça que Joseph II « faisait filer » 80 000 hommes en Hollande. « Tant mieux, dit un calembouriste, la toile de Hollande va devenir très bon marché. » — « N'en croyez rien, repartit le marquis de Bièvre, car le roi de Prusse y fera *défiler* des troupes dans la même proportion (2). »

A ce moment, une fille naturelle de Clairval, le Molé de la Comédie Italienne, chantait au même théâtre que son père, sous le nom de Mlle Lescot, et l'on parlait beaucoup de cette actrice, dont un fâcheux embonpoint entrava la carrière.

(1) Tome XVI, p. 175 (28 juin 1784) et *Chronique scandaleuse*, 1786, t. II, p. 227. Le verbe « claquer » signifiait à la fois applaudir et fouetter; on dit encore, en langage de théâtre, la « claque » et les « claqueurs ».
(2) *Correspondance secrète*, t. XVII, p. 179. *Bièvriana*, p. 112.

Comme on lui donnait pour amant son camarade Philippe, l'émule du chanteur Clairval aux Italiens : « Si la guerre éclate, observa Bièvre, ce sera la faute de Philippe; c'est lui qui... accapare l'Escaut *(Lescot)* (1). »

Depuis quelques années, Joseph II édictait dans ses États une série de mesures politiques auxquelles les nations voisines, et surtout la France, donnaient leur attention : liberté de la presse, tolérance pour chaque religion, réglementation des cérémonies catholiques, etc. En 1784, l'empereur renvoya certains ordres mendiants et ferma nombre d'abbayes dont il s'appropria les biens. Le 30 octobre, on mandait de Vienne au *Courrier de l'Europe* : « La plupart des religieuses des couvents supprimés dans le Milanais ont quitté leurs habits monastiques, elles paraissent dans le monde. La plupart des grands couvents sont convertis en palais, ceux de moindre importance sont démolis, on laisse les murs et on en fait des jardins publics (2). »

Les spoliations de Joseph II, indignant tout l'Empire, devaient amener l'indépendance de la Belgique; à Paris, elles emplissaient d'aise cette imprudente noblesse voltairienne à laquelle appartenait le marquis de Bièvre. Comme un baron allemand voulait savoir du calembouriste si les ordres religieux subiraient en France les mêmes persécutions, il reçut la lettre suivante :

Vous me demandez, mon cher, des nouvelles de nos moines. Hélas, les pauvres diables ne sont pas mieux à Paris qu'à Vienne. Chez vous, l'autorité les détruit tout à coup. Ici, la raison les avait dès longtemps minés et le ridicule a mis le feu aux poudres. Nous savons aussi bien que vous que le meilleur moyen de faire tomber un métier, c'est de l'empêcher de nourrir celui qui l'exerce, *mais nous sommes trop gais pour n'être pas doux*. Les frocs ne paraissent plus à la Cour, et dans la capitale on se moque d'eux, au point que presque aucun couvent ne reçoit plus de novices. Il se fait encore quelques religieuses, parce que nos grands sont trop obérés pour doter leurs filles, mais les jeunes garçons sont libertins de si bonne heure que la vocation de quitter le monde ne leur arrive

(1) *Biévriana*, p. 112.
(2) Numéro du 12 novembre 1784.

jamais que par bouffées, comme les galanteries qu'ils attrapent. Les Célestins sécularisés n'ont plus rien de céleste qu'auprès des nymphes du Palais Royal, les Feuillants s'effeuillent, les Récollets se décollent, les Augustins ne sont plus augustes, les Cordeliers se délient, les Picpus cherchent celles des autres, enfin les Carmes ne sont plus des ternes (1). Vous savez que toute cette engeance tend à sa fin. Elle emploie son excès de revenus à prendre des indigestions; de là à une destruction totale il n'y a pas loin. Au reste, la multiplication des simples porte-collets remplace largement les moines qui nous quittent. Ces abbés sans abbaye sont infiniment utiles, ils se mêlent de tout, excepté de leur bréviaire, et il n'est maison publique ou particulière, promenade, spectacle, bal, campagne où ils n'intriguent, n'agissent, ne se remuent et ne rendent cent mille petits services au profit des veuves, des orphelins et des enfants trouvés. Vous sentez bien qu'avec tous ces abbés, on peut se consoler de la perte des moines et des moinillons (2).

« Nous sommes trop gais pour n'être pas doux », disait le marquis de Bièvre en 1784; neuf ans plus tard, la Révolution lui donna un sanglant démenti. Si les religieux dont il parlait avec tant d'ironie montraient quelque relâchement dans leur morale, le courage dont ils firent preuve en prison ou sur l'échafaud racheta noblement leurs fautes.

Le 15 novembre, les Parisiens oublièrent la politique extérieure pour assister à une reprise de *Cléopâtre*. Trente-quatre ans auparavant, Vaucanson construisait pour cette pièce de Marmontel un aspic dont on admira les sifflements. « Je suis de l'avis de l'aspic », répondit Piron à qui l'on demandait son opinion sur la tragédie. En 1784, pour éviter le renouvellement de ce jeu de mots, Cléopâtre expirait dans la coulisse; mais, confondant la « première » avec la reprise, Deville attribue à Bièvre le calembour de Piron (3) : il l'aurait donc

(1) Les *Tableaux de la bonne compagnie de Versailles et Paris*, par M. le Ch. de B. (Paris, 1787) expliquent ainsi ce jeu de mots : « Au jeu de trictrac, deux 4 se nomment « carme » et deux 3 « terne ». En sculpture, on appelle termes les figures qui n'ont que la tête de formée, et dont le corps est en forme de gaine, sans aucun membre. Les faiseurs de calembours ne se piquent pas d'être grammairiens. » (T. Ier, p. 105.)

(2) *Correspondance secrète*, t. XVII, p. 75 (30 octobre 1784); *Chronique scandaleuse*, 1787, t. III, p. 121; et *Tableaux de la bonne compagnie de Versailles et de Paris*, t. Ier, p. 105.

(3) *Biévriana*, p. 100.

émis à l'âge de trois ans. Cet exemple montre la confiance qu'on doit accorder au *Biévriana* : heureusement les sujets qu'on y traite ne méritent pas de vives controverses.

Il n'existe aucun moyen de connaître le véritable auteur d'un bon mot. Pour le public de cette époque, tous ceux qui couraient Paris provenaient du marquis de Bièvre, comme plus tard on les mit au compte de l'acteur Brunet ou du prince de Talleyrand. A la fin de cette année 1784, les fermiers-généraux entourèrent Paris d'une muraille continue, pour éviter que les denrées soumises aux droits d'entrée ne pénétrassent en fraude. Cette clôture gênait fort les promeneurs et lésait mille intérêts particuliers, mais Calonne, contrôleur général des finances, ne tint nul compte des réclamations, et l'on se consola en répétant avec Bièvre ou l'un de ses émules :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant (1).

En 1785, la science aérostatique connut ses premiers martyrs. L'aventureux Pilâtre de Rozier se prétendait l'inventeur d'une machine qui le dispenserait de jeter du lest pour s'élever, ou de perdre du gaz pour descendre. Encouragé par M. de Calonne, il la construisit à Boulogne-sur-Mer, lui donna le nom de son protecteur et parla de traverser la Manche avec elle. Au-dessous d'un aérostat à gaz hydrogène, il plaçait une montgolfière dont le feu, entretenu plus ou moins vif, augmenterait ou diminuerait la force ascensionnelle. Les savants blâmaient son imprudence : « Vous mettez un réchaud sous un baril de poudre! » lui disait le physicien Charles; mais l'idée de Pilâtre enthousiasmait le public. A sa première ascension, l'aéronaute devait emmener avec lui son aide principal, le contremaître Romain. Le 5 juin 1785, au moment du départ, un jeune ingénieur M. Villeneuve de Maisonfort, offrit 200 louis au compagnon de Pilâtre s'il consentait à lui céder sa place dans le *Calonne* : Romain refusa. Le double ballon s'élevait à une grande hauteur sous les yeux d'une foule émerveillée, quand on vit l'aérostat s'affaisser sur la montgolfière;

(1) *Histoire des hôtelleries*, par Michel et Fournier, Paris, 1851, t. II, p. 404.

quelques-uns crurent apercevoir une colonne de flammes, puis la machine, devenue informe, tomba comme une masse. L'accident s'étant produit au-dessus de la garenne de Wimille, tout près de Boulogne, les spectateurs coururent au secours des aéronautes : les os brisés par la chute, ils ne respiraient plus. M. de Maisonfort partit en poste pour Paris et vint annoncer à M. de Calonne l'effroyable issue des expériences de Pilâtre; le hasard l'avait empêché de partager, comme le contremaître Romain, le sort de l'inventeur, et il contait à tout le monde son heureuse chance. Le marquis de Bièvre se trouvait ce jour-là chez le ministre :

Rendez grâces aux Dieux de n'être pas Romain
Pour conserver encore quelque chose d'humain,

dit-il à M. de Maisonfort en parodiant les vers de Corneille (1).

Les prodigalités, les emprunts répétés de M. de Calonne, l'énorme déficit qu'amenait son système financier, augmentaient chaque jour son impopularité; il devenait certain que la France, dirigée par lui, marchait à la banqueroute, et l'on souhaitait ardemment sa chute. Le 23 décembre, un curieux accident faillit réaliser de façon violente les vœux des Parisiens : le contrôleur général dormait paisiblement quand le ciel de son lit se détacha du plafond et tomba sur lui. Réveillé en sursaut, Calonne pensa qu'on l'assassinait; il se rendit bientôt compte de la situation et voulut appeler : « Mais, écrit Dutens, il m'a dit lui-même qu'il se trouvait tellement accablé sous le poids de ce ciel de lit qu'il fut plusieurs heures sans pouvoir se remuer pour tirer sa sonnette, et fut obligé d'attendre l'heure où son valet de chambre entra (2). » La nouvelle courut bientôt Paris : « Juste ciel! » s'écria le marquis de Bièvre en l'apprenant (3).

Le contrôleur général croyait trouver des ressources dans la réorganisation de la « Compagnie des Indes Orientales », mais, depuis les désastreux traités de Louis XV, le domaine

(1) *Biévriana*, p. 91. Ces vers terminent la tirade de Curiace dans la troisième scène du second acte d'*Horace*.
(2) *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, t. III, p. 103.
(3) *Biévriana*, p. 114.

de la France en Asie, réduit à quelques villes, ne pouvait plus enrichir personne, et la création de M. de Calonne fut regardée comme une charlatanerie. Le marquis de Bièvre, lui découvrant un anagramme, déclara que la Compagnie des Indes Orientales était un « atelier composé d'ânes indignes (1) ».

Pour remédier aux embarras financiers, le Contrôleur général imagina de convoquer une Assemblée de Notables; espérant satisfaire par ce moyen terme les aspirations populaires, il voulait éviter la réunion des États Généraux du royaume. Quand il présenta au Roi le programme des réformes à soumettre aux Notables : « Mais vous m'offrez là du Necker tout pur! » s'écria Louis XVI. « Sire, répondit M. de Calonne, on ne peut rien donner de mieux. » Le marquis de Bièvre pensait de même; Loménie de Brienne, qui remplaça bientôt Calonne au contrôle des finances, s'écriait un jour devant lui : « Que d'abus dans les ministères! ce sont les étables d'Augias! » — « Oui, approuva Bièvre, et pour les nettoyer il faudrait le Necker (2). » C'est à la principale rivière du Wurtemberg que le calembouriste assignait le rôle du fleuve Alphée, car elle portait le nom du célèbre ministre.

Cependant les cent quarante-six notables, choisis pour leur naissance ou leurs fonctions, allaient se réunir, et l'on mettait leur intelligence en doute. Apprenant que le premier échevin de la ville de Paris, M. Gobelet, prendrait part aux séances : « Quoi! s'écria le marquis de Bièvre, il n'y aura qu'un gobelet pour tant de cruches! (3). » Désigné pour siéger dans un des sept bureaux avec le duc de Penthièvre, le maréchal de Mouchy, le prince de Croï et d'autres imposants personnages, M. Gobelet, qui était marchand bonnetier, se montrait fort intimidé. « Quand on m'interrogera, je n'oserai pas répondre », disait-il devant Bièvre. Le calembouriste encouragea le trop modeste notable : « Mais si! fit-il, vous parlerez *bas*, ou vous vous contenterez d'opiner *du bonnet* (4). »

(1) *Biévriana*, p. 116.
(2) *Ibid.*, p. 118.
(3) *Mémoires secrets*, t. XXXIV, p. 52, et *Biévriana*, p. 117.
(4) *Ibid.*, t. XXXIV, p. 64, et *Biévriana*, p. 117.

Sur ces entrefaites, on apprit l'évasion de la comtesse de la Motte, l'héroïne de cette fameuse affaire du collier où le cardinal de Rohan joua un rôle si mal défini. Durement condamnée en 1786, elle subit la peine du fouet, et ses deux épaules reçurent de Sanson une marque infamante. D'après Cousin de Courchamp, Bièvre la connaissait de longue date; déjà, pendant les débats du procès, il déclarait que le cardinal de Rohan n'était pas « franc du collier ». Rencontrant Mme de la Motte aux galeries du palais de Justice, peu de jours après sa sortie de la Salpêtrière, il fut, raconte Courchamp, choqué de son outrecuidance : « Qu'est-ce que vous venez faire ici? lui dit-il, soyez donc prudente, et tâchez de ne pas vous faire *remarquer!* (1) »

En 1788, parut la seconde partie des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau; six années auparavant, la publication des premiers livres, qui n'attaquaient aucune personne encore vivante, ne valait pas de reproches à la mémoire du philosophe, mais les derniers provoquèrent de violentes colères : « Il est bien malheureux que M. Rousseau ne soit pas mort sans *Confessions* », observa le marquis de Bièvre.

Enfin, au mois d'octobre 1789, quelques jours avant sa dernière maladie, le calembouriste conversait, au château de Triesdorf, avec le margrave d'Anspach. Le margrave parlait des événements de France et demandait à M. de Bièvre si Louis XVI pourrait, selon lui, reprendre son autorité perdue. « Ce souverain n'a pas les qualités d'un grand roi, fit observer quelqu'un, son seul talent est celui d'un bon serrurier. » — « Hélas! répondit le marquis, saura-t-il trouver la clef de cette énigme-là! (2) »

(1) *Souvenirs de la marquise de Créqui,* liv. VII, chap. II.
(2) *Mémoires de la margravine d'Anspach,* traduction Parisot, 1826, t. Ier, p. 228.

CHAPITRE VII

LA « MÉLANCOLIE » DE M. DE BIÈVRE

Le physique du marquis de Bièvre; son portrait par Duplessis exposé au salon de 1777; tous les Parisiens reconnaissent le calembouriste. — L'estampe de Deville. — Bièvre excellent cavalier; son adresse au bilboquet.

Bièvre au moral ; son affabilité. — Mélancolie de son caractère; une lettre du poète Ducis. — Théories philosophiques du calembouriste; sa lutte contre l'ennui ; les jeux de mots et la gaieté.

« M. de Bièvre, selon Albéric Deville, était d'un physique très agréable, d'une taille moyenne, mais bien prise, et d'une physionomie gracieuse; adroit et souple dans tous les exercices du corps, et s'amusant à en faire preuve; de caractère gai, doux et plein de droiture; aimant à obliger sans s'en prévaloir, l'esprit orné, du goût et de la délicatesse (1). »

Plus tard, Cousin de Courchamp écrivait du marquis : « C'était le visage régulier d'un jeune Grec sous un minois français, avec des vivacités contenues, de curieux sourires et des regards discrets qui disaient tout. Il avait une tournure élégante avec des mouvements légers et souples, enfin, c'était la bonne grâce de France et de Paris personnifiée. Il n'est pas difficile de trouver de plus beaux hommes que les Français, mais rien n'était plus joli qu'un jeune Parisien de ce temps-là (2). »

Un portrait que le calembouriste offrit en 1777 à Mme de Joguet, sa sœur, et dont l'héliogravure est placée en tête de ce livre (3), répond aux descriptions des deux écrivains.

(1) *Biévriana*, p. 25.
(2) *Souvenirs de la marquise de Créqui*, 1834, liv. VI, ch. XIII.
(3) De forme ovale, ce portrait mesure $0^{m},71$ sur $0^{m},59$; après la mort

Duplessis en fut l'auteur; en 1769, cet artiste avait peint le marquis de Razilly, ex-tuteur de M. de Bièvre; depuis, son talent se perfectionnait au point que Mlle de Lespinasse écrivait en 1774 : « M. Duplessis est un peintre qui sera à côté de Van Dick. Je ne sais si vous avez vu l'abbé Arnault peint par lui, mais, mon ami, ce qu'il faut voir, c'est Gluck : c'est à un degré de vérité et de perfection qui est mieux et plus que nature. » D'après La Harpe, les personnages « sortaient de la toile et voulaient parler ».

Le portrait du marquis de Bièvre, par Duplessis, figura sous le numéro 122 au salon de 1777. Le *Catalogue des peintures, sculptures et gravures exposées au salon du Louvre* en annonçait plusieurs autres du même artiste : celui du Roi; celui du président d'Ormesson; celui de Ducis, secrétaire de Monsieur; enfin quelques-uns, restés anonymes et compris sous le même numéro (1). Le 25 août, jour de l'ouverture de l'exposition, la grande toile représentant Louis XVI en pied, « avec tous les attributs de la majesté », appelait surtout les regards, mais les Parisiens remarquèrent aussi la spirituelle figure du « père des calembours ». « Si l'on pouvait révoquer en doute le talent de M. Duplessis pour attraper les ressemblances, écrivit Pidansat de Mairobert, on serait forcé de lui rendre bientôt justice en voyant son tableau de M. le président d'Ormesson, où, se proportionnant à son sujet, il ne l'a point dépassé; il a exprimé littéralement la franchise, la bonhomie de ce magistrat. L'air sérieux et pincé du marquis de Bièvre, qui contraste si fort avec ses calembours et leur donne tant de vogue, ne lui a point échappé, et même son vêtement modeste et simple y ajoutant encore (2) ».

de M. de Joguet, il échut à sa fille Mme Anjorrant, puis à son petit-fils le marquis Anjorrant. Celui-ci à son tour le léguait à sa fille Élisabeth Anjorrant, qui épousa Charles du Cambout, vicomte de Coislin : Mlle de Coislin, fille unique du vicomte, est devenue Mme la marquise du Luart, et le portrait du marquis de Bièvre orne aujourd'hui la salle de billard du château de Flogny (Yonne) : l'auteur remercie Mme la marquise du Luart d'avoir bien voulu, en souvenir de leur ascendance commune, l'autoriser à reproduire cette belle peinture.

(1) Bibliothèque nationale, mss., fonds Deloynes, t. X, p. 780.

(2) *Mémoires secrets*, t. XI, p. 33.

Bièvre commençait sa trentième année quand il se livra au pinceau de l'artiste; il avait endossé un habit tout uni, de satin lilas clair à reflets argentés; le long de ce vêtement, garni de larges boutons d'étoffe pareille, courait un mince liseré vert d'eau, qui venait border le collet. Sur un gilet de même nuance que l'habit descendait un jabot en point d'Angleterre. Une topaze encerclée dans un anneau d'argent brillait au col; enfin la perruque poudrée, le large catogan de satin noir complétaient la mise du calembouriste. Officier d'état-major, écuyer de Monsieur, il aurait pu revêtir en cette circonstance son uniforme bleu et rouge à broderies dorées, ou son costume de Cour : comme le remarque Mairobert, il apparaissait aux Parisiens dans un vêtement « simple et modeste »; ses vifs yeux marrons, surmontés d'épais sourcils en arcs réguliers, ses narines voluptueuses, ses lèvres gourmandes, sa bouche moqueuse le désignaient suffisamment. Les différentes relations du salon de 1777 analysaient en détail le portrait de Sa Majesté et reconnaissaient « la même beauté » à celui « d'un marquis connu pour les saillies originales d'un esprit aimable (1) ».

En plus de la peinture de Duplessis, il existe une estampe qui prétend conserver les traits du calembouriste; Deville la plaça en tête du *Biévriana*, dont la première édition date de l'an VIII, et l'on trouve ci-contre sa reproduction. Fut-elle gravée d'après un tableau demeuré inconnu, fut-elle exécutée d'après les souvenirs de l'artiste, on l'ignore. Toutefois la deuxième hypothèse paraît plus vraisemblable, car le personnage que représente cette petite gravure ressemble peu au modèle de Duplessis; d'autre part son costume appartient à l'époque révolutionnaire, et Bièvre mourut en 1789 (2).

Le marquis montait à cheval avec autant de science que de hardiesse. Lady Craven, amie du margrave d'Anspach, était habile amazone : en 1789 cependant, après une effrénée galo-

(1) Bibliothèque nationale, mss, fonds Deloynes, t. X, p. 953, et *Année littéraire* de 1777.

(2) L'estampe figurant à l'ouvrage de Deville fut copiée en 1854 par le graveur J. Perreau, et l'éditeur parisien Vignères l'utilisa pour sa collection de portraits.

LE MARQUIS DE BIÈVRE

(D'après l'estampe du *Biévriana* de Deville.)

pade à la suite de M. de Bièvre, elle déclarait « n'avoir jamais fait de sa vie course plus périlleuse » (1). Du reste, autant que son esprit, son renom d'excellent cavalier valut au gentilhomme sa charge d'écuyer ordinaire du comte de Provence.

Pendant la Régence, le jeu de bilboquet redevint à la mode. Cet amusement divertissait déjà la Cour de Henri III, et Pierre de l'Estoile écrivait au mois de septembre 1585 : « En ce temps, le Roi commença de porter un bilboquet à la main, même allant par les rues, et s'en jouait comme font les petits enfants. Et, à son imitation, les ducs d'Epernon et de Joyeuse et plusieurs autres courtisans s'en accommodaient, qui étaient en ce suivis des gentilshommes, pages, laquais et jeunes gens de toutes sortes. » Or, le dix-huitième siècle dépassait le seizième, et, sous Louis XV, les Parisiens jouaient en tous lieux au bilboquet : les acteurs du Théâtre Français, dit-on, entraient en scène avec la boule et le bâton. Chez les Mousquetaires, on s'adonnait passionnément au jeu en vogue, et le marquis de Bièvre étonna bientôt ses amis par des tours extraordinaires : « Son bilboquet, écrit Deville, portait d'un côté une surface plane, et, à chaque coup, la boule y tournait sur son axe (2). » Aussi l'auteur du *Biévriana*, voulant rappeler à la fois l'adresse et les plaisanteries de son héros, plaça-t-il une marotte et un bilboquet sous l'estampe du calembouriste.

Les contemporains accordaient au marquis de Bièvre « beaucoup d'esprit et d'instruction » (3); après la flatteuse réussite du *Séducteur*, les moroses contempteurs de ses jeux de mots reconnurent eux-mêmes « qu'il valait mieux que sa reputation et qu'il avait choisi un genre d'esprit fort au-dessous du sien » (4). Enfin le comte de Tilly vantait son caractère « affable et très obligeant » (5).

Des folies comme *Vercingétorix* et la *Comtesse Tation* semblent

(1) *Mémoires de la margravine d'Anspach*, traduction Parisot, 1826, t. I, p. 228.
(2) *Biévriana*, p. 25.
(3) *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, Paris, 1815, p. 89.
(4) La Harpe, *Correspondance littéraire*, Paris, 1801, t. IV, p. 167.
(5) *Mémoires du comte de Tilly*, Paris, 1822, t. II, p. 122.

assigner au calembouriste une indubitable gaieté. On s'étonne d'apprendre au contraire qu'il dissimulait sous de frivoles apparences une réelle « mélancolie ». Trois ans après sa mort, son neveu André de Joguet demandait au poète Ducis quelques billets d'invitation à une séance de l'Académie française; celui-ci, qu'une intime liaison littéraire unissait à M. de Bièvre, répondit par une lettre curieuse à plusieurs titres. La Révolution, victorieuse, avait supprimé toute noblesse héréditaire, et, favorable aux idées nouvelles, le fils du modeste marchand de Versailles approuvait les réformes de la Constituante; il appose cependant sur sa lettre, datée du 3 août 1792, un magnifique cachet à ses armes : un duc sur champ de gueules, avec la devise : *Homo sum; humani nihil a me alienum puto,* le tout surmonté d'une couronne de comte. D'autre part, Ducis trace du calembouriste un intéressant portrait :

« Monsieur, écrivait-il, ce sera pour moi un vrai plaisir de vous envoyer les quatre billets que vous désirez pour notre séance publique de la Saint-Louis. Quoique je n'aie point oublié, monsieur, les sentiments que vous m'avez toujours témoignés personnellement, je ne puis y songer sans les lier au souvenir de monsieur votre oncle, avec qui j'avais l'honneur d'être uni par une amitié sincère. Je sais combien sa perte a dû vous être douloureuse. Vous regrettez un excellent oncle, et je regrette un ami sensible, dont les conseils sur les ouvrages dramatiques tenaient de son goût exquis, et d'un fond d'esprit dont peu d'hommes ont connu l'étendue, et qu'il se plaisait lui-même à cacher, dans les moments d'une gaieté, si agréable aux autres, et qui contrastait si étrangement avec tout le sérieux, pour ne pas dire la mélancolie de son caractère. J'aurais eu sans doute le plaisir de l'avoir pour confrère (1), mais mon sort a été de perdre les hommes que j'avais le bonheur d'entendre, et qui avaient de l'amitié pour moi (2)... »

De son côté, sur la foi d'anciens amis du marquis de Bièvre, la duchesse d'Abrantès assure « qu'il était sérieux de sa

(1) A l'Académie française.
(2) Dossiers de l'auteur.

nature (1) ». On trouve une curieuse explication de cette anomalie dans le brouillon d'une lettre que le calembouriste écrivit en 1776 (2). Le marquis de Paulmy d'Argenson, membre de l'Académie française, M. de Bastide, littérateur fécond, et le comte de la Vergne de Tressan, membre de l'Académie des sciences, avaient fondé l'année précédente une publication périodique intitulée la *Bibliothèque universelle des romans*. Ils y analysaient les œuvres anciennes et modernes, réimprimant les passages qui leur paraissaient dignes de ne pas être oubliés. Dans le numéro d'avril 1776, l'un d'eux, probablement M. de Bastide, étudia les principaux recueils d'équivoques parus depuis deux siècles. Citant ceux du comte de Cramail et de l'abbé Chérier, il ajoutait :

« Quarante-cinq ans s'étaient écoulés depuis l'impression de l'*Homme inconnu*, lorsqu'un jeune militaire a rappelé le goût du public à ce genre, en publiant en 1770 la *Lettre à Mme la comtesse Tation*. Quand on jette un coup d'œil philosophique et littéraire sur cet ouvrage, et qu'on le compare aux premiers, rien n'est plus propre à marquer les différents âges du goût, du moins quant aux plaisanteries. Qu'il y a loin de Rabelais, qui vivait dans le siècle de la Renaissance des lettres, sous François Ier, jusqu'au siècle brillant de notre littérature la plus moderne! La *Lettre à Mme la comtesse Tation* est trop connue pour que nous pensions à l'extraire. La liste des pères et des abbés qui assistèrent à l'enterrement de l'abbé Quille est un morceau excellent. L'auteur continue encore de cultiver ce genre de plaisanteries, dont il serait peu convenable de s'occuper uniquement, mais dont il est permis de s'amuser, surtout lorsqu'on y met autant d'esprit que d'agrément. Malheureusement, il ne se dit pas un mot de ce genre qu'on ne le mette sur son compte : mais nous sommes persuadés qu'il n'y a que ceux qui sont vraiment bons qui soient de lui (3). »

Ce n'était plus le ton du *Mercure de France;* prompt à la gratitude comme au ressentiment, le marquis de Bièvre s'em-

(1) *Histoire des salons de Paris*, 1838, t. II, p. 340.
(2) Dossiers de l'auteur.
(3) *Bibliothèque universelle des romans*, avril 1776, 2e volume, p. 56.

pressa d'adresser à l'auteur de ces lignes aimables une vraie profession de foi : « Monsieur, disait-il, je vous dois au moins des remerciements pour un article plus qu'honnête qui me concerne, et que je viens de lire dans la *Bibliothèque des romans;* quoique je sois infiniment flatté de tout ce qu'il renferme d'obligeant, je vois encore avec plus de plaisir que vous daigniez protéger ouvertement le dernier petit coin qui semble servir aujourd'hui d'asile à la gaieté. Il est bien extraordinaire qu'elle n'ait pu conserver en France de domaine plus étendu, cependant rien ne peut avoir d'âme ni de vie sans elle; pour moi, je la regarde comme la matière élémentaire, je voudrais la retrouver partout, je voudrais qu'elle se mêlât à l'air que nous respirons, elle répandrait une couleur aimable sur tous les objets qui nous entourent... Je crois surtout que la philosophie ne peut avoir d'existence et ne peut s'établir que par elle, qu'elle est enfin la philosophie par excellence. »

S'attachant à démontrer que la somme des maux ne l'emporte aucunement sur la somme des biens, le marquis blâmait les penseurs qui « répandent des nuages sombres sur toutes les branches de la philosophie ». Cette science était alors à la mode, et l'on rencontrait partout « ces tristes amateurs dont les ridicules lui font plus de tort que tous les efforts de ses ennemis ». Contre ces ennuyeux personnages, poursuivait Bièvre, « j'ai jugé que le calembour pourrait fort bien tenir lieu d'arme défensive, et en effet la lance d'Argail ou le cor d'Astolphe ne m'auraient pas plus utilement servi ».

Pour convaincre son correspondant, il citait quatre circonstances de sa vie où il parvint, contre toute espérance, à substituer la gaieté à l'ennui. La première fois, ce fut « à la grand'-messe à la Cour », pendant un interminable sermon sur les derniers jours du Christ : « Ah! dit-il à son voisin qui s'endormait, l'auteur de notre Rédemption n'a eu qu'une passion dans sa vie, mais elle a été bien malheureuse! » Et les deux jeunes gens s'amusèrent de cette plaisanterie jusqu'à la fin de la cérémonie. Un autre jour, un officier de marine faisait subir au marquis et à ses camarades le récit d'une tempête, sans leur épargner un coup de roulis. « Arrivés en vue du

port, continuait l'officier, nous jetâmes l'ancre, pour donner ensuite de nos nouvelles. » — « Comment! voulant donner de vos nouvelles, vous avez commencé par jeter *l'encre!* interrompit Bièvre au milieu des rires, il fallait que vous eussiez perdu la tête! » Une troisième fois, on discutait avec aigreur sur les réformes de l'armée : suppression des Mousquetaires de la garde royale, augmentation des régiments; les uns blâmaient, les autres approuvaient, et la conversation dégénéra en querelle. « Comprenez donc, messieurs, dit alors le marquis de Bièvre, que M. de Saint-Germain a donné au Roi une plus forte épée ; il a raccourci la garde pour allonger la lame. » Les adversaires en furent désarmés. Enfin le calembouriste assistait à une mortelle dissertation sur le moyen de concilier les folies de Charles XII avec le sang-froid dont ce prince était doué. Bientôt, il n'y tint plus : « En tout cas, dit-il sentencieusement, il est bien certain que Charles XII a fait plus de folies avec son sang-froid que Don Quichotte avec son Sancho. » Et ce propos mit fin à la dissection du cerveau royal.

« La conclusion de ma trop longue épître, terminait le marquis de Bièvre, est que le goût des calembours n'est point une maladie chez moi, mais une ressource innocente pour repousser l'ennui ou pour rappeler la gaieté. »

CHAPITRE VIII

LE CHÂTEAU ET L'HÔTEL DU MARQUIS

Le château de Bièvre. — Victor-Hugo et la vallée de la Bièvre. — Les calembours du marquis dans son parc. — Le droit du seigneur. — Hommage féodal au comte de Jouy.

Les chasses royales. — La capitainerie de Saint-Germain-en-Laye: Bièvre nommé exempt; avantages de cette charge. — Réunion de la seigneurie de Vélizy au domaine royal.

Le marquis à Paris; son hôtel de la rue Royale-sous-Montmartre; disposition et ameublement; la bibliothèque, les salons, la cave. — Élégance du calembouriste: ses costumes; ses épées; ses tabatières. — L'entourage familial du marquis de Bièvre.

Le domaine constitué de 1712 à 1725 par Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, se trouvait tout entier, grâce à deux « substitutions », entre les mains de son arrière-petit-fils. Dès que le jeune homme eut la jouissance de sa fortune, il se prit d'affection pour le château et le parc de Bièvre, dont la proximité de Versailles et de Paris augmentait à ses yeux l'agrément. D'ailleurs son marquisat (1), embrassant plusieurs fermes et 800 hectares de terres et bois, lui procurait ses principaux revenus et nécessitait une active surveillance.

Le « manoir », de proportions moyennes mais harmonieuses, se composait « d'un grand corps de logis, d'un bâtiment en aile, de deux tours, l'une ronde, l'autre carrée, d'une chapelle et d'autres édifices appliqués à salles, offices et cuisines ». Tout autour couraient des fossés d'eau vive, franchis en avant et en arrière du château par deux ponts-levis. Le parc, clos de

(1) On trouve dans un précédent volume la description des seigneuries de Bièvre, Montéclain, Vélizy, etc., dont la réunion formait le marquisat de Bièvre.

murs, renfermait environ quarante-six hectares de « pâtures, bassins d'eau jaillissante, allées, bois de haute futaie, taillis, aulnaies, saussaies, prés, vignes et vergers ». Il était traversé par la Sigrye, petit affluent de la Bièvre, qui, serpentant sous les arbres et formant un étang, coulait ensuite dans les douves de la demeure seigneuriale.

La campagne environnante offrait « un horizon fait à souhait pour le plaisir des yeux ». Victor Hugo se rendait souvent à Bièvre, où son ami Bertin aîné, fondateur du *Journal des Débats*, possédait le castel des Roches (1), et, en 1831, la beauté du site lui inspirait ces strophes :

Oui, c'est bien le vallon! le vallon calme et sombre!
Ici, l'été plus frais s'épanouit à l'ombre,
Ici durent longtemps les fleurs qui durent peu,
Ici l'âme contemple, écoute, adore, aspire,
Et prend pitié du monde, étroit et fol empire,
Où l'homme tous les jours fait moins de place à Dieu.
. . . . . .
Et l'on ne songe plus, tant notre âme, saisie,
Se perd dans la nature et dans la poésie,
Que tout près, par les bois et les ravins caché,
Derrière le ruban de ces collines bleues,
A quatre de ces pas que nous nommons des lieues,
Le géant Paris est couché (2)!

Poursuivant sa lutte « contre l'ennui », le marquis de Bièvre voulut égayer le charme un peu mélancolique d'un tel paysage... et parsema de calembours sa demeure et ses jardins. Sur la porte de ses écuries, par exemple, on voyait les armes d'Angleterre, avec la devise : Honni soit qui mal y *pense* (3), et dans le parc, vaste et ombreux, la spirituelle imagination du marquis se donnait libre cours. Sous le Directoire, la marquise de Montesson, qui fut l'épouse du père de Philippe-Égalité, louait le château de Bièvre, vendu en 1790

(1) Aujourd'hui propriété de M. Jules Barbet-Massin.

(2) *Les Feuilles d'automne*, pièce 34. A Mlle Louise Bertin : *Bièvre*. Victor Hugo composa cette poésie aux Roches, dans un pavillon séparé qui prend vue sur la vallée de la Bièvre; en tête, il mit comme épigraphe : « Un horizon fait à souhait pour le plaisir des yeux (Fénelon). »

(3) *Histoire des salons de Paris*, par la duchesse d'Abrantès. Paris, 1838, t. II, p. 340 et suiv.

par les héritiers du calembouriste, et elle y conviait ses amis. La future duchesse d'Abrantès vint un jour lui rendre visite, et l'on fit une promenade à travers le parc : « Tout y était d'un vert frais qu'on ne voyait que dans cette vallée enchanteresse, écrit l'auteur des *Salons de Paris*, les lilas et leurs grappes pourprées, les ébéniers aux rameaux d'or, les boules de neige, les rosiers, les épines roses et blanches, une foule d'arbres et d'arbustes odoriférants rendaient cette retraite un lieu de délices... Nous parcourûmes ainsi, sous des voûtes de fleurs et de feuillages, respirant un air embaumé, tout le parc de Bièvre, trouvant à chaque pas de nouveaux calembours (1). »

Le marquis se plaisait à promener ses futures conquêtes dans les mystérieux labyrinthes des bosquets; une allée de lilas, propice aux brûlants aveux, les conduisait d'abord au petit lac (2), et, sur plusieurs bateaux formant flottille avec vaisseau amiral, elles découvraient de tendres devinettes. Plus loin, Bièvre utilisait un des jeux de mots prêtés naguère à l'abbé Quille (3) : « Nous entrâmes, poursuit la duchesse d'Abrantès, dans une forêt de sapins dont l'ombre mystérieuse avait engagé M. de Bièvre à en faire un lieu propre à tout ce que pouvait permettre une retraite aussi solitaire, et, dans un rond assez bien entouré de talus recouverts de gazon, dans lequel on avait semé une quantité de violettes et de pensées sauvages, on voyait six ifs plantés symétriquement. »

C'est là que le châtelain amenait ses jolies invitées, après maint assaut livré à leur vertu. « Madame, s'écriait-il, voici l'endroit décisif (*des six ifs*)! » Si la belle s'irritait d'une pareille mise en demeure : « Qu'avez-vous donc compris? »

(1) *Histoire des salons de Paris*, par la duchesse d'Abrantès. Paris, 1838, t. II, p. 340 et suiv.

(2) Il y a quelque trente ans, le peintre L. Rossi composa un tableau de genre qu'il intitula : *Une plaisanterie du marquis de Bièvre*. Le calembouriste y est représenté debout sur une terrasse dominant le petit lac; en dessous de lui, plusieurs jeunes femmes, assises au bord de l'eau, prennent part à une collation. Bièvre, atteignant tout à coup un robinet, ouvre les jets d'eau en marge du lac, ce qui met en fuite l'élégant bataillon féminin. On ne trouve nulle part le récit de cette mauvaise farce.

(3) *Lettre à Mme la comtesse Tation*, 4e édition, p. 25.

répliquait Bièvre innocemment, « je vous ai fait admirer ces six beaux arbres verts (1). » Mais, dans ce cas, il savait se venger. Le temps était chaud; l'émotion donnait soif à Célimène, et le calembouriste proposait de gagner la laiterie; on se dirigeait donc, par une large prairie ensoleillée, vers un poteau indicateur planté au loin...

Mme de Montesson ne manqua pas de conduire sa visiteuse en cet endroit du parc et de lui adresser la même offre : « Nous étions toutes fort altérées, conte la duchesse d'Abrantès; arrivées au bout de la prairie, nous ne vîmes aucune maison, ni rien qui annonçât une habitation; rien que ce poteau au haut duquel était un grand carré blanc. Tout à coup, nous entendons une exclamation très énergique de la marquise de Coigny, s'adressant à Eugène de Beauharnais qui arrivait à l'instant, et qui se mit à rire comme un enfant qu'il était encore, en voyant le côté du poteau; nous y courûmes et il nous fut loisible de faire comme lui. Sur le blanc mat du poteau, se détachait en noir charbon une immense lettre majuscule, un I, c'était la « lettre I » de Bièvre! »

Aux trop coquettes filles d'Ève qui lui refusaient le droit du seigneur, le marquis n'infligeait pas un bien dur châtiment : la déception gastronomique de la lettre I rappelait de fort loin les vengeances barbares des châtelains du moyen âge, mais, si les mœurs se transformaient, il est curieux d'apprendre que les prescriptions féodales, en cette galante époque, conservaient toute leur force. Le 23 août 1784, Bièvre devait confier à un procureur des Comptes la mission de « rendre hommage » au Roi pour son marquisat (2); dès le 4 août 1774, il accomplit lui-même ce devoir pour un fief relevant d'un autre suzerain, et le document qui en perpétue le souvenir semble retarder de cinq siècles (3).

En 1741, Louis Mareschal, seigneur de Bièvre et de Vélizy, aïeul du calembouriste, et Antoine Rouillé, comte de Jouy,

(1) Cette plaisanterie est devenue classique.
(2) Minutes de Me Mony (Me Champetier de Ribes, successeur actuel) L'hommage lui-même ne se retrouve pas aux Archives nationales.
(3) Archives nationales, registre O1 3857, fo 52, verso.

futur ministre de la marine, avaient réglé une contestation relative à certaines terres qui, rattachées à la seigneurie de Vélizy, mouvaient en réalité du comté de Jouy-en-Josas. Ces terres formèrent pour Louis Mareschal « le fief de la Châtaigneraie », dépendant, non plus de Vélizy, mais de Jouy, et, « pour cette fois », Antoine Rouillé dispensa son voisin de se transporter au château de Jouy afin de lui rendre hommage. Comme cette preuve de vasselage se devait à chaque mutation du fief, le marquis de Bièvre ne manqua pas de s'en acquitter dès qu'il en fut requis; en 1774, le comté de Jouy appartenait au gendre de Rouillé, le maréchal de camp François d'Harcourt, marquis de Beuvron.

Se présentant devant la grille du château de Jouy, close pour la circonstance, le calembouriste prononça par trois reprises, « à haute et intelligible voix », la formule consacrée : « Monsieur le marquis de Beuvron, seigneur de ce lieu, êtes-vous de céans, ou gens pour vous qui aient droit de recevoir les foi et hommage qui vous sont dus à cause de votre comté de Jouy ? » A la troisième interpellation, M. d'Harcourt parut; « le marquis de Bièvre, lit-on dans le procès-verbal, s'étant mis un genou en terre, tête nue, sans épée ni éperons, dit et déclara qu'il rendait à M. le marquis de Beuvron les foi et hommage et serment de fidélité qui lui étaient dus pour le fief de la Châtaigneraie; il fut reçu par le marquis de Beuvron à charge de bailler aveu et dénombrement ».

Si l'antique formalité s'exécuta vraiment avec ces détails surannés, on peut croire que le spirituel vassal eut peine à garder son sérieux, et que le suzerain termina l'hommage par une cordiale réception au château de Jouy. Peut-être aussi le parchemin rédigé en cette occasion continuait-il d'enregistrer un cérémonial tombé en désuétude.

Le droit de chasse, privilège des seigneurs hauts justiciers dans leurs mouvances, était, parmi les droits féodaux, celui dont l'ancienne noblesse se montrait le plus jalouse. Mais le calembouriste ne pouvait pas l'exercer en ses deux « hautes justices » de Bièvre et de Vélizy : son marquisat, situé à proximité de plusieurs résidences royales, se trouvait entièrement

compris dans la « capitainerie des chasses » de Saint-Germain-en-Laye.

On appelait « capitaineries » les vastes territoires mis en réserve, autour des châteaux de Sa Majesté, pour « les plaisirs » du Roi et des princes, qui seuls y chassaient. A la fin du dix-septième siècle, on en comptait soixante-dix : Louis XIV, par l'édit du 12 novembre 1699, diminua beaucoup leur nombre; sous le règne de Louis XVI, il en restait quinze, portant les noms de la Varenne du Louvre, de Saint-Germain-en-Laye, de Compiègne, de Fontainebleau, de Sénart, etc., et couvrant environ quatre cents lieues carrées.

La capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, d'après l'édit de mars 1679, renfermait la plupart des paroisses avoisinant la rive gauche de la Seine, entre Mantes et Asnières; longue de dix lieues, large de quatre, elle englobait au sud-est les plaines de Vélizy et Favreuse, parties principales du marquisat de Bièvre (1).

Sur les réserves du Roi, il fallait une autorisation pour construire une maison, élever une clôture ou creuser une carrière, et des règlements sévères y favorisaient la multiplication du gibier : défenses de faucher les prés avant la Saint-Jean-Baptiste, d'enclore les récoltes, de détruire les lapins et les fauves, qu'on repousserait par jets de pierres seulement, et

(1) Les limites de cette curieuse juridiction longeaient la Seine de Mantes à Meulan, remontaient l'Aubette jusqu'à Sagy, s'infléchissaient vers l'est en passant par Lieu-sur-Oise (aujourd'hui Vauréal), Eragny, Franconville et Sannois, franchissaient la Seine à Argenteuil, bordaient la plaine de Gennevilliers jusqu'à Asnières, suivaient la Seine jusqu'aux Moulineaux, accompagnaient le mur du parc de Meudon, atteignaient le Plessis-Picquet, le pont d'Antony, Massy et Palaiseau; de là, elles tournaient vers l'ouest le long de l'Yvette, côtoyaient le ruisseau de Châteaufort, puis, traversant Port-Royal, la Ville-Dieu, Elancourt, la Richarderie et Nauphle, elles regagnaient Mantes par Saulx-Marchais, Thoiry et Rosay. (Archives départementales de Seine-et-Oise, section B, registre d'audience de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye pour les années 1676 et suivantes, édit. de mars 1679.) Au cours d'un précédent ouvrage, l'auteur a donc commis une erreur en écrivant (p. 226) que Georges Mareschal jouissait du droit de chasse sur la seigneurie de Bièvre, à titre de haut justicier; ce fief, situé en capitainerie royale, était au contraire grevé d'une servitude de « non-chasse », mais aucun acte ne signalait cette dépréciation du domaine.

« sans les offenser », etc., etc. (1). Des routes de chasse, ouvertes avec l'unique souci de la commodité royale, traversaient champs et bois; enfin, au milieu des plaines trop nues, Sa Majesté faisait planter, sans même en prévenir les propriétaires, des « remises » et des « halliers », où le gibier trouverait un abri (2). Aussi les lapins peuplaient par milliers les boqueteaux entourés de plaines, et, sur la lisière des forêts, on apercevait « des troupes de vingt-cinq à trente cerfs ou biches, que l'œil prenait pour troupeaux de bestiaux (3) ».

Dans chaque capitainerie, de nombreux officiers recherchaient et punissaient les infractions aux édits réglementant les chasses de Sa Majesté; celle de Saint-Germain-en-Laye comprenait un capitaine, le maréchal duc de Noailles; deux lieutenants, le marquis d'Ecquevilly et le comte d'Angiviller; plusieurs sous-lieutenants, dont M. Antoine, maréchal-des-logis de la Cour, qui « tenait le siège » à Saint-Germain; un procureur du roi; un assesseur; des greffiers; des inspecteurs; des exempts; enfin cinquante gardes à pied ou à cheval. Les jugements du capitaine étaient portés en appel devant le conseil privé de Sa Majesté, à l'exclusion des autres cours de justice telles que le Parlement ou le Grand Conseil.

Cette organisation soulevait, au moment de la Révolution, les plus vives attaques. « Les capitaineries sont de véritables détractions de la propriété (4), » lisait-on dans plusieurs cahiers des États généraux, et Boucher de la Richarderie écrivait en 1789 : « On entend par capitaineries des étendues quelconques de pays livrées sans réserves aux ravages des fauves, des sangliers et de toutes espèces d'animaux malfaisants, au

(1) *Plaisirs, varennes et capitaineries*, par Bocquet de Chanterenne, Paris, 1744, p. 17.

(2) L'ouvrage sur Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, contient un plan des seigneuries de Bièvre, Montéclain et Vélizy, extrait de l'atlas des « chasses du roi » (1764-1773); on y remarque, dans la plaine de Vélizy, la « Grande remise », les remises de la Cour-Roland, du Bon-Puits, de Moineau, à Pillard; dans la plaine de Favreuse, six autres remises dont une seule porte un nom.

(3) *Essai sur les capitaineries royales et autres, et sur les maux incroyables qui en résultent depuis Louis XI*, par Boucher de La Richarderie, Paris, 1789, p. 91.

(4) Archives nationales, 0^1 1033^7.

despotisme dur et insultant des divers officiers des chasses chargés de la conservation ou plutôt de la multiplication excessive du gros et menu gibier, et aux vexations sourdes et continues des gardes qui sont sous leurs ordres (1). »

Les seigneurs hauts justiciers souffraient impatiemment cette servitude de « non-chasse » et cherchaient à distraire leurs terres des réserves royales, mais ils y parvenaient rarement. Le marquis de Bièvre obtint cependant la permission de tirer le lapin dans son parc, dont un mur clôturait les quarante-six hectares; puis, faveur très recherchée, il réussit à recouvrer une partie de son droit perdu en se faisant nommer « exempt » de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye. Le Roi en effet, prétextant que les limites extrêmes de ses « plaisirs » manquaient de surveillance, confiait à certains seigneurs la mission d'inspecter les gardes résidant à proximité de leurs châteaux. En retour, il leur permettait d'acheter aux capitaines, moyennant une somme de 2 000 à 20 000 livres, le droit viager de chasser après lui sur des étendues déterminées contenant leurs propres terres, et qu'on appelait « cantons » (2). Pourvus du titre d'exempt, ces privilégiés recevaient un minime traitement et devenaient « commensaux de la maison du roi ».

Bièvre, âgé de vingt ans, servait aux Mousquetaires depuis deux années quand il apprit la mort de M. Dubois, l'exempt dont le canton renfermait la plaine de Vélizy. Demandant sa succession au duc de Noailles, capitaine de Saint-Germain-en Laye, il obtint de Louis XV, le 30 juillet 1768, des lettres patentes de nomination (3). Les limites de la chasse qui lui

(1) *Essai sur les capitaineries royales*, ouvrage cité, p. 9.

(2) *Dialogue sur les capitaineries*, par l'auteur de l'*Impôt volontaire*, Paris, 1789, p. 33.

(3) Archives nationales, 0^1 1033^1. En voici la teneur :

Provision d'exempt des chasses de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye pour le sieur de Bièvre.

A Compiègne, le 30 juillet 1768.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Sur le bon et favorable rapport qui nous a été fait de la personne du sieur Georges-François Mareschal, seigneur de Bièvre-le-Chastel, et de

fut attribuée (elles embrassaient le bois de l'Homme-mort et la plaine de Vélizy), ne sont pas exactement connues. Si l'on ignore également le prix que versa Bièvre pour l'acquisition de ce « canton », les dossiers des Archives nationales indiquent les gages payés au nouvel officier des chasses royales : les receveurs généraux des domaines et bois lui remettaient annuellement 400 livres (1).

La capitainerie de Saint-Germain comptait six exempts : de 1768 à 1789, le marquis de Bièvre eut pour collègues son voisin du château de Jouy, François d'Harcourt, marquis de Beuvron ; un petit-fils de Louvois, le marquis de Courtanvaux ; le comte de Plélo, frère du héros de Dantzig ; le marquis de Mesmes, de l'ancienne famille parlementaire ; le duc de Brissac, fils du maréchal de ce nom, etc. (2).

son zèle et affection à notre service, à ces causes, en agréant et confirmant la nomination et présentation qui nous a été faite par notre cher et bien-amé cousin le duc de Noailles, gouverneur et capitaine des chasses de notre capitainerie royale de Saint-Germain-en-Laye, ci-attachée sous le contre-scel de notre chancellerie, nous avons au dit sieur de Bièvre donné et octroyé, et par ces présentes signées de notre main donnons et octroyons la charge d'exempt des chasses de notre dite capitainerie, vacante par le décès du sieur Dubois, dernier possesseur d'icelle, pour par lui l'avoir et exercer, en jouir et user, aux honneurs, autorités, prérogatives, privilèges, franchises, libertés, gages, droits, fruits, profits, revenus et émoluments accoutumés et y appartenant, tels et semblables qu'en a joui ou dû jouir le sieur Dubois, et ce tant qu'il nous plaira.

Si donnons en mandement à notre dit cousin le duc de Noailles qu'après qu'il lui sera apparu des bonnes vie, mœurs, religion catholique, apostolique et romaine du dit sieur de Bièvre, et qu'il aura de lui pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, il ait à le faire mettre et installer en possession de la dite charge, et du contenu ci-dessus le faire jouir et user pleinement et paisiblement, obéir et entendre de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra eschoir concernant la dite charge.

Mandons aussi aux receveurs généraux de nos domaines et bois de Paris que les dits gages et droits ils aient à payer au dit sieur de Bièvre à l'avenir, par chacun an, aux termes accoutumés, suivant nos états, et rapportant les présentes ou copie d'icelles, dûment collationnées, pour une fois seulement.

Car tel est notre plaisir, en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Compiègne, le 30e jour du mois de juillet, l'an de grâce 1768, et notre règne le 53e.

(1) D'après l'acte du 7 janvier 1783 (compte rendu au marquis de Bièvre par le procureur Lambert, minutes de Me Mony, notaire à Paris), les appointements véritables de la charge se réduisaient à 352 livres.

(2) Archives nationales, Z1a 498, et *Almanach royal* de 1789, p. 465.

Le Roi entretenait des chasses si nombreuses et si étendues qu'il ne pouvait pas les parcourir toutes pendant une même année; aussi, dans chaque capitainerie, les propriétaires se félicitaient de voir leurs biens rattachés à un « canton » d'officier : en se livrant aux divers plaisirs cynégétiques, les « pourvus de charges » et leurs amis diminuaient quelque peu la proportion des lapins, lièvres, chevreuils, loups et sangliers : quant aux cerfs, leur poursuite était exclusivement réservée à Sa Majesté sur toute la surface du royaume, et, pour les chasser à courre, les maîtres d'équipage devaient obtenir du roi une permission spéciale.

En sa qualité d'exempt, Bièvre contrôlait plusieurs gardes royaux logés sur ses terres et donnait son avis sur les destructions de gibier réclamées par les curés du « canton » ; puis il dirigeait les battues de lapins et de biches prescrites après des dégâts trop manifestes. La vente des lapins, réservée aux gardes et aux officiers, leur procurait des bénéfices proportionnés à leurs fonctions : d'après Boucher de la Richarderie, le capitaine de « la Varenne du Louvre » en retirait annuellement l'importante somme de 40 000 livres. Dans l'exercice de sa charge, Bièvre endossait une « veste de ratine verte galonnée d'or (1) »; ce même galon, « plus ou moins riche (2) », ornait les uniformes de tous les officiers de vénerie.

En 1780, le calembouriste voyageait en Italie; prévoyant une longue absence, il chargea son « procureur général », M. Lambert, de louer le canton de chasse qu'il possédait à vie. Mais, quand l'inspecteur chargé de cette partie de la capitainerie, M. Leroy, eut fait connaître les intentions du marquis de Bièvre à M. Antoine, « officier tenant le siège à Saint-Germain », le haut personnel de la vénerie royale ne se montra pas disposé à les approuver. Le marquis avait pour intime ami M. d'Angiviller, surintendant des bâtiments royaux et lieutenant de la capitainerie; le 6 mars 1780, répondant aux

(1) Inventaire annexé à l'acte de partage de la succession du marquis de Bièvre, du 31 décembre 1790 (minutes de Me Liénard, notaire à Paris).

(2) *Etat de la France* de 1727, t. II, p. 295.

affectueuses condoléances que Bièvre lui adressait pour la mort de son frère, le comte d'Angiviller ajoutait : « Je craignais que louer votre canton ne produisît un mauvais effet, et j'avais raison, car hier, chez le roi, M. de Bauterne, frère de M. Antoine, est venu lui dire qu'il avait appris par le sieur Leroy, de Saclay, que vous aviez donné l'ordre qu'on vendît vos chiens, vos fusils, et qu'on louât votre canton. M. Antoine lui répondit que ce dernier point était impossible et que vous éprouveriez des oppositions. Je lui dis qu'il n'en était rien, et, n'ayant pu voir M. Lambert à Paris, je lui ai marqué de ne point aller en avant sans de nouveaux ordres de votre part.

« D'après ce propos de M. Antoine, comme je sais qu'on avait désiré ce canton pour le joindre au canton du roi, je lui ai demandé si on vous le rembourserait si vous vouliez le quitter, il m'a paru qu'il ne le pensait pas, vu le prix; il m'a dit que d'ailleurs il y avait une charge attachée qui rapportait 400 livres, et qu'il faudrait que vous gardassiez la charge. Il m'est venu à moi une idée, si vous étiez dans l'intention de vous en défaire, et je lui en ai parlé, mais comme de moi-même et pour mon intérêt seul : je voulais, moi, avoir un canton, et j'avais offert 12000 livres d'un : M. le maréchal (1) n'a pas voulu ou osé prendre mon argent. Je lui ai dit (2) : « Mais si j'achetais le canton, qui ne me convient pas parce « que ce n'est qu'une chasse d'été, pourriez-vous me le faire « troquer contre celui que je voudrais avoir ? » Et sur cela il m'a dit qu'alors il pourrait, vous gardant votre charge, vous faire donner une permission personnelle pour vous et un ami dans les bois de l'Homme-mort et jusqu'à la Cour Roland, et deux ou trois permissions dans la plaine de Vélizy après le roi. D'après toutes ces idées, réfléchissez et marquez-moi le fond de vos désirs, et j'en parlerai à Antoine (3). »

Le surintendant ne connaissait pas la pensée entière du

(1) Le maréchal duc de Noaillles, capitaine de Saint-Germain.

(2) A M. Antoine.

(3) Collection de M. P. Fromageot. L'auteur remercie M. Fromageot d'avoir bien voulu lui communiquer, en l'autorisant à les reproduire, les parties des lettres de M. d'Angiviller non insérées dans son intéressant ouvrage, *le Roman du comte d'Angiviller*.

grand-veneur : le duc de Penthièvre, qui exerçait cette haute charge, souhaitait en effet, non pas de joindre aux cantons personnels de Sa Majesté celui dont le marquis de Bièvre jouissait à titre d'exempt, mais de réunir au domaine royal la plaine de Vélizy pour y organiser la chasse en toute liberté. Quand le Roi voulait s'assurer la propriété d'une terre, on procédait par voie d'échange : le marquis de Lévis, auquel Louis XVI allait accorder le titre de duc, demanda au marquis de Bièvre s'il consentirait à lui vendre la terre et seigneurie de Vélizy, le bois et fief de la Châtaigneraie, le bois de l'Homme-mort et une partie de la plaine de Montéclain; comme Sa Majesté possédait en Artois, près d'Avesnes-le-Comte, des terres aptes à former en sa faveur un duché de Lévis, le troc se réglerait ensuite avec facilité.

Le calembouriste menait une existence coûteuse : il ne résista pas à l'offre d'une forte rente viagère; le comte d'Angiviller, qui négociait entre son ami et M. de Lévis, écrivait à ce dernier le 26 février 1781 : « Je crois que cette propriété peut devenir un jour très agréable au roi. Le feu roi avait toujours eu envie de cette plaine, et il n'y a pas de moyen plus commode qu'une rente viagère. Il est très possible que le roi veuille y planter un jour pour ses chasses, et l'acquisition commandée par le besoin serait très chère ; dans ce moment-ci, le vendeur en fait peut-être un peu les frais (1). »

La vente eut lieu le 13 juillet 1784; en retour de la cession désirée, M. de Lévis, maintenant duc et maréchal de France, versait au marquis de Bièvre la somme de 492 000 livres, dont 192 000 en espèces ayant cours, une rente viagère de 30 000 livres représentant les 300 000 autres (2). Le calembouriste, à qui l'on conserva probablement son canton, ou du moins une permission de chasse sur les terres vendues, exerçait encore en 1789 ses fonctions d'exempt de la capitainerie des chasses de Saint-Germain-en-Laye.

(1) *Le Roman du comte d'Angiviller*, ouvrage cité, p. 57.

(2) Acte passé par devant MMes Mony et Lambot, notaires à Paris (Archives nationales, P. 2002; O¹ 3856 et 3857); le 30 du même mois, l'échange prévu avait lieu entre le Roi et le duc de Lévis; voir aussi la *Correspondance secrète*, t. XVII, p. 110, 3 novembre 1784.

Le marquis aimait à visiter son domaine de Bièvre, qu'il modifiait sans cesse par des échanges ou des ventes, divisant maintes parcelles, réunissant telles autres terres, enfin, construisant et démolissant, mais il séjournait peu en son château.

Devenu écuyer du comte de Provence, il jouissait d'un logement à Versailles, peut-être dans une aile du palais; sans doute aussi occupait-il une chambre au petit Luxembourg, apanage et séjour périodique de son prince; enfin, il habitait le château de Brunoy quand Monsieur s'y transportait. Mais son service lui laissait beaucoup de liberté; en hiver, c'est à Paris surtout qu'il vivait : « Marivaux a donné son nom à une rue, écrivait Sébastien Mercier, et son style s'appelle marivaudage; c'est une manière d'écrire qui a de l'affectation. On devrait loger dans la rue Marivaux tous ceux qui mettent de l'affectation dans leur manière d'écrire; conséquemment, M. de Bièvre devrait y avoir le plus bel appartement (1). »

Le marquis ne suivit pas le conseil de son ennemi littéraire, et ce fut rue du Sentier, proche le boulevard Poissonnière, qu'il se logea d'abord; il y eut pour voisin le chevalier de Chastellux, son émule en calembours. Dans les annuaires mondains récents, la liste des personnages habitant cette voie contient à peine deux ou trois noms, car, depuis les premières années du dix-neuvième siècle, le commerce règne « au Sentier »; avant la Révolution, au contraire, l'*État actuel de Paris* (2) mentionnait dans la courte rue : M. de Savenelles de Grandmaison, maître des Comptes, l'ex-fermier général Fontaine, marquis de Cramayel, M. le Normand d'Étioles, le comte de Henneville, enfin un M. de Saint-Janvier, autrefois payeur des rentes rue Thévenot, dont la femme, selon Deville, eut des bontés pour le calembouriste (3).

Bièvre, à l'étroit dans son appartement de la rue du Sentier, cherchait un hôtel où il put s'installer commodément. En 1774, il avait été pendant six mois l'amant de Mlle Raucourt, fameuse actrice de la Comédie-Française, et, depuis, il suivait

(1) *Tableaux de Paris*, 1783, t. XIII, p. 149.
(2) Par Watin, 1789.
(3) Voir chap. IX.

d'un œil amusé les folies de la jeune femme, dont le luxe défrayait la chronique. Or, à la fin de mai 1776, Mlle Raucourt, qui venait de louer une agréable maison sise près de la Barrière-Blanche, derrière la rue Saint-Lazare et les Porcherons (1), abandonna subitement Paris pour échapper à ses créanciers. Aussitôt le calembouriste, qui appréciait les avantages de cette demeure, entra en pourparlers avec son propriétaire, M. Lacroix, directeur des fermes générales, et, par bail emphytéotique du 29 juillet 1776 (2), il en acquit « l'usufruit et jouissance sa vie durant », moyennant la somme de cinquante mille livres; à la mort du preneur, la pleine propriété de l'immeuble reviendrait à M. Lacroix et à la dame Marie Allotte de Chancelay, son épouse. Cet acte fut l'objet de lettres de ratification signées par Louis XVI le 30 décembre 1776 (3).

Bâtie peu d'années auparavant par le directeur des fermes, la nouvelle habitation du marquis de Bièvre s'élevait sur l'emplacement actuel de la rue La Bruyère, entre la rue Royale-sous-Montmartre (aujourd'hui rue Pigalle) et la rue de La Rochefoucauld. Le corps de logis principal, ayant vue au nord sur une vaste cour et au midi sur un jardin de 40 ares environ, se complétait d'un bâtiment « en aile » aménagé pour le logement du portier, les remises et les écuries. De la cour, entièrement murée, deux portes cochères donnaient accès l'une sur la rue Royale, l'autre sur la rue de La-Rochefoucauld.

La cuisine, les offices et les caves occupaient le sous-sol. Au rez-de-chaussée, la porte principale de la maison s'ouvrait sur la cour : on traversait un grand vestibule pour entrer dans le salon, qui regardait le jardin par deux fenêtres et une porte vitrée; à droite du salon, la bibliothèque; à gauche, la salle à manger. Du vestibule, un grand escalier, placé à gauche pour qui venait de la cour, conduisait au premier étage, et, sur le

(1) Mlle Raucourt avait loué cette maison le 5 mai 1776 (archives nationales, Y 12704, scellé Raucourt, déposition du jardinier Saint-Thomas le 28 août 1776) ; elle l'occupa donc quelques jours seulement.
(2) Minutes de Me Mony, notaire à Paris.
(3) Archives de la Seine, 5830 A.

palier, le visiteur se trouvait devant la chambre principale, où Bièvre s'installa : elle prenait jour sur le jardin par deux fenêtres; à droite de cette pièce et communiquant avec elle, venaient une garde-robe, un « boudoir », puis une salle éclairée de deux fenêtres au couchant; là, une porte conduisait à un second escalier qui montait au deuxième étage; si on le descendait, on rencontrait d'abord les « lieux à l'anglaise », petit réduit entresolé, puis une salle de bains communiquant, au rez-de-chaussée, avec la bibliothèque et le grand vestibule.

Vers le levant, plusieurs chambres d'amis complétaient le premier étage; enfin, sur le second étage, entièrement consacré aux logements des domestiques, le comble supportait une terrasse dallée, observatoire d'où l'on découvrait tous les environs : au nord, les moulins et les pentes cultivées de la butte Montmartre; à l'ouest, le château de Monceaux et la fin de la plaine Saint-Denis; à l'est, les hauteurs du clos Saint-Lazare; enfin au midi, derrière la tour des Dames et les guinguettes des Porcherons, la grande masse de Paris. Car, à cette époque, la capitale ne dépassait pas la rue Saint-Lazare : l'hôtel de Bièvre, comme les maisons de campagne éparses le long des rues Blanche, Royale et de La-Rochefoucauld, faisait partie du bailliage de Montmartre.

Le calembouriste apprécia tant sa nouvelle installation que, le 4 février 1777, il louait son marquisat de Bièvre à un « intéressé dans les affaires du roi », M. Bourgeois, moyennant un fermage annuel de 22 000 livres; le contrat (1), valable pour neuf ans, assurait au preneur la jouissance du château et du parc, le bailleur ne se réservant que les droits honorifiques attachés à sa dignité. Au commencement de l'année 1786, Bièvre devait reprendre possession de sa demeure seigneuriale et en confier la restauration à Chalgrin, architecte de Monsieur; quand il mourut, les travaux n'étaient pas encore terminés.

Durant douze années, le marquis occupa donc principale-

(1) Passé devant Me Mony (Me Champetier de Ribes, successeur actuel).

ment sa demeure champêtre de la rue Royale-sous-Montmartre, plus tard dénommée rue Pigalle. Ses chevaux le menaient rapidement à Paris ou à Versailles, et certes, pour ces courts trajets, il employait des voitures plus légères que les deux « diligences à quatre glaces, stores et jalousies » trouvées dans ses remises en 1789. L'une, « à l'anglaise », présentait une caisse « couleur de café, armoriée, dorée sur les corps », des roues peintes en gris et un intérieur doublé en drap de même couleur; l'autre, également armoriée, de caisse verte et roues grises, « à corps et filets dorés », montrait une garniture de drap vert et des coussins pareils, doublés en « cuir de roussi »; ces berlines reposaient sur quatre ressorts; devant chacune d'elles, une housse en drap blanc couvrait le siège du cocher.

Sans doute les deux escaliers de l'hôtel, ses deux sorties par des rues désertes, facilitèrent au marquis nombre d'aventures galantes. Aimant d'ailleurs à recevoir sa famille et ses amis, Bièvre avait garni ses appartements d'un mobilier confortable. Dans le salon, six fauteuils « à la Reine », six autres « en cabriolet », deux bergères de gourgouran blanc brodé en soie de couleur (1), deux autres munies de coussins en musulmane fonds gris à bouquets rouges (2), et trois canapés, avoisinaient une table de brelan, une table de piquet « sur ses quatre pieds de biche » et une autre table de jeu « sur ses six pieds de biche »; une pendule donnant « les heures, les minutes et le quantième du mois » marquait la fuite du temps derrière les joueurs entourant le trictrac d'acajou et le damier d'ivoire. Les invités que n'intéressaient pas ces amusements entraient dans la bibliothèque : ils y trouvaient de nombreux livres; ou bien ils passaient en revue les tableaux et gravures ornant toute la maison; d'autres se promenaient dans le jardin, examinant les bustes en marbre blanc qui jalonnaient les allées.

Un ameublement de « moquette fond vert à mouches bleues et blanches » garnissait la salle à manger; Bièvre avait choisi

(1) Etoffe de soie des Indes.
(2) Riche étoffe de soie rayée.

pour sa table un service de porcelaine blanche à bords et festons bleus; quand venait le dessert, on apportait des assiettes en porcelaine de Sèvres blanche, à bords dorés; une grande jatte à punch complétait cette vaisselle. Aux soupers de cérémonie, une importante argenterie, « moulée, montée ou plate », et des couverts armoriés, en « argent d'Allemagne surdoré en or, appelé vermeil (1) », décoraient la nappe. Enfin, grâce à une cave savamment composée, le marquis pouvait servir à ses amis du bordeaux rouge, du sauternes, du grave, du vin blanc d'Auvillé (2), du vin de Fontenille (3), du champagne blanc, rose ou rouge, du vin blanc non mousseux de Champagne, du muscat de Frontignan, du malaga, des vins de Corinthe, de Livato et de « Lianorroïdi (4) », de la « liqueur d'Amérique », du marasquin et du rack. Chez l'amphitryon comme chez les convives, la générosité de ces crus devait singulièrement favoriser l'éclosion des calembours.

Quand Bièvre, demeuré seul, remontait à sa chambre, il s'asseyait à sa table « d'acajou, à l'anglaise », que garnissaient des objets familiers : une écritoire couverte, en chagrin noir, un grand portefeuille de maroquin noir à serrure d'argent, un bilboquet d'ivoire, un petit trictrac d'ébène, un minuscule mortier en jade, garni de son pilon, enfin un petit buste de Louis XV sous verre. S'il levait les yeux, son regard rencontrait de gracieux meubles, un secrétaire en bois de rose, une étroite commode à trois tiroirs ornée de cuivres dorés, un chiffonnier « ouvrant à cylindre » et un guéridon de marbre blanc à galerie de cuivre, supportant un « déjeuner de porcelaine de la Reine », aux initiales de Anne Eynaud, sa mère.

Le marquis avait transformé en bibliothèque particulière le

(1) En 1789, cette argenterie, pesant 156 marcs, soit 38 kilogrammes, était évaluée à 8 391 livres.

(2) « Les moines d'Auvillé font crier leur pressoir », écrivait Rulhière dans son poème des *Jeux de mains*. Il voulait évidemment parler du vignoble de Hautvillers, situé en Champagne près de Aï, et c'est de ce vin monacal que buvait le marquis de Bièvre.

(3) Vin des coteaux de la Loire (commune de Tracy-l'Orgueilleux, Nièvre).

(4) Vin de Grèce.

FER DE RELIURE DU MARQUIS DE BIÈVRE
(D'après un frottis retouché par M. Henry-André.)

cabinet qui suivait sa garde-robe et son boudoir; des rayons fixés au mur et commandés par une échelle roulante y supportaient ses livres préférés; il venait le plus souvent travailler en cette pièce, relisant les œuvres de Molière, Corneille, Dufresny, Lesage, Voltaire, Rousseau, Montesquieu; les discours de Cicéron; les églogues de Virgile; les comédies de Plaute; les campagnes de Turenne; l'*Encyclopédie;* les meilleurs traités de philosophie, de théologie, d'histoire et de mathématiques; les dernières années du *Mercure de France,* des *Annales* de Linguet, de la *Bibliothèque des Romans* et des *Étrennes du Parnasse;* enfin son importante collection d'ouvrages sur l'Italie ancienne et moderne (1). Là, Bièvre écrivit le *Séducteur,* commencé rue du Sentier, puis les *Réputations;* là aussi, en des cartons spéciaux, il étudiait les estampes et les dessins rapportés par lui de Rome et de Florence. Parfois, comme il jouait supérieurement de la flûte, il s'installait devant son pupitre à musique et déchiffrait de nouvelles mélodies.

Revenu dans sa chambre, un cadran d'émail surmonté de deux colombes de cuivre et posé sur une petite colonne de marbre peint en bleu, lui indiquait l'heure tardive. Il gagnait alors un large lit « à deux dossiers », pour s'endormir sous de gais rideaux en toile de Jouy, à fond blanc semé de fleurs roses (2).

Le marquis employait sept domestiques. Son valet de chambre, Charles Baur, dit Lallemand, le servait depuis son entrée aux Mousquetaires; Marianne, femme de Lallemand,

(1) Le marquis de Bièvre s'était fait graver le même ex-libris que son père et son aïeul (voir les *Archives de la Société des collectionneurs d'ex-libris*, n° de mars 1908, et les reproductions ci-contre).

(2) Ces détails et les suivants sont empruntés à deux documents. Le premier, un « scellé » dressé rue Royale le 3 novembre 1789 par Jean Jannot, « juge de police et voierie du baillage de Montmartre » (Archives nationales, Z^2 2454), a été signalé à l'auteur par M. Gaston Capon, dont on a lu la *Vie du prince de Conti* et plusieurs autres études fort intéressantes sur les mœurs du dix-huitième siècle. Le second, un inventaire établi par Me Liénard, notaire à Paris, est annexé à l'acte de partage de la succession du marquis de Bièvre, en date du 31 décembre 1790; l'auteur remercie Me Flocquet, successeur actuel de Me Liénard, pour l'aide aimable qu'il a bien voulu apporter à ses recherches.

s'employait à la cuisine. Des deux laquais, Prou, dit Fontenelle, et Philippe, le second, qui se nommait en réalité Philippo del Fabbro, fut sans doute ramené d'Italie par son maître. Le cocher Lalloz, le portier-jardinier Jacques Charpentier et sa femme complétaient le personnel de la maison.

Chaque matin, Bièvre passait sa robe de chambre de « piqûres de Marseille » ou celle de taffetas blanc ouaté, et tenait conférence avec le fidèle Lallemand, car le long de sa garde-robe pendaient de nombreux habits. Mettrait-il des bas de soie ou simplement des bas de fil et coton à côtes? A sa chemise « Amadis » fixerait-il un col de mousseline, un col de toile? Entre ses manchettes de batiste, d'ancien point de Valenciennes ou de Malines, lesquelles choisir? Devait-il endosser un de ses beaux gilets de basin, brodés en soie et or? Pour la rencontre secrète qu'il projetait, son surtout de drap vert pomme, ou celui de drap rouge galonné d'or et d'argent, ne lui semblaient pas assez discrets : il revêtirait l'habit moucheté, ou plutôt son surtout de drap couleur cendre, ou encore son habit d'étamine rayée fond gris.

Tel autre jour, un costume de soie s'imposait, mais il fallait se montrer modeste : Bièvre faisait apporter son habit de droguet de soie noire, ou celui de soie grise. Au contraire, s'il voulait se parer, il demandait ses habits de gourgouran ou de musulmane, ou celui de satin couleur cendre « à boutons de composition », ou mieux, celui de soie fond lilas. Si le velours était de rigueur, Lallemand présentait l'habit de « velours de printemps noir, brodé en paillettes », ou le pareil à fond blanc, ou celui de peluche verte. Tous ces vêtements comportaient des vestes et des culottes assorties. Pour la maison, le marquis passait, suivant la température, un surtout de lisière, ou de drap de Wilton, ou de drap de vigogne, ou une veste de coutil blanc.

Ayant fixé les détails de son habillement, Bièvre descendait à la salle de bain, où l'attendaient une baignoire en cuivre, « dans sa chemise d'osier », et un lit de repos en forme de canapé. De retour en ses appartements, il revêtait bientôt le costume préparé, puis garnissait de dragées sa bonbonnière

d'écaille blonde « piquée en or ». Mais, s'il devait quitter l'hôtel, trois questions, non moins importantes que les premières, restaient à décider. Suivant les circonstances, Lallemand ceignait à son maître une « épée d'acier à poignée fausse », ou une « épée de deuil », ou une autre « d'acier d'Angleterre », dont la garde, incrustée de perles, sortait d'un fourreau de galuchat (1). C'était ensuite sa coiffure que Bièvre choisissait, se couvrant d'un chapeau rond, noir ou blanc, ou d'un tricorne. Enfin, comme tout le monde à cette époque, il prisait, et n'emportait pas indifféremment sa tabatière de cuir à virole d'argent, celle d'ivoire uni, ou l'autre, plus précieuse, dont l'ivoire s'ornait d'un médaillon de cire... Quelle reine de la mode, aujourd'hui, compose plus minutieusement sa toilette qu'un élégant de ce temps-là?

Le marquis de Bièvre trouvait chez sa sœur germaine, Mme de Joguet, l'intérieur familial qu'il différait de créer en sa propre maison. Du mariage de Louise Mareschal de Bièvre avec le conseiller-maître à la Chambre des comptes, naquirent deux enfants : en 1766, un fils nommé André, en 1768, une fille qui reçut le prénom de sa mère. Après avoir habité la rue Villedo, le quai Conti et la rue du Grand-Chantier, M. de Joguet se fixait en 1778 rue Thérèse, à l'angle de la rue Ventadour, et acquérait le château de Janvry, près Limours.

André de Joguet fut élevé à Juilly; il eut pour condisciple, en ce fameux collège d'Oratoriens (2), le futur académicien Antoine Arnault. « M. de Joguet, écrivait plus tard ce poète (3), est un homme solide en amitié. Celui-là eût sacrifié sa fortune à ses amis, et non pas ses amis à sa fortune. Quoiqu'il ait eu des opinions très opposées à la Révolution, il n'a jamais renié ceux de ses camarades que leurs opinions avaient jetés dans le mouvement révolutionnaire. Il les plaignait plus encore qu'il ne les blâmait, et, sans les rechercher, il ne s'en éloignait pas. Neveu du marquis de Bièvre, il eût pu comme

(1) Peau de squale ou de raie préparée par les gainiers.

(2) On prononçait « July » : vers l'époque où son neveu entra dans ce collège (1777), le marquis de Bièvre fit un calembour sur la courtisane Julie et l'établissement de « July » (*Biévriana*, p. 97).

(3) *Souvenirs d'un sexagénaire*, Paris, 1833, t. Ier, p. 95.

lui se faire un nom dans la littérature légère; je ne sais pourquoi il s'est amusé à écrire sur des matières graves (1). »

Le 11 mai 1790, c'est-à-dire quelques mois seulement après la mort de son oncle, Louise de Joguet épousa Étienne Anjorrant, ci-devant seigneur de Villiers-le-Bâcle et conseiller au Parlement de Paris (2). La famille de ce magistrat, éteinte aujourd'hui quant aux mâles, était fort ancienne; depuis le treizième siècle les Parisiens répétaient : « Point de Parlement sans Anjorrant » ; en 1790, outre, le mari de Mlle de Joguet, la Cour souveraine comptait un autre membre portant ce nom, dont l'origine était gracieuse. Au temps de saint Louis déjà, selon une tradition, les ancêtres du conseiller, dénommés Bourre ou Boré, appartenaient au Parlement, et le pieux roi les rencontrait souvent dans la chapelle de son palais, prosternés en de touchantes oraisons. « Oh! s'écria-t-il un jour, on dirait des anges orant! (3) » Les Bourre s'enorgueillirent de ce surnom, qui prévalut, et, apprenant le mariage de sa nièce, le

(1) Au début de la Révolution, André de Joguet composa des drames et des opéras « patriotiques », ce qui ne l'empêcha pas d'être incarcéré comme « suspect », le 6 thermidor an II, à la prison du Luxembourg. Relaxé quinze jours après, sans doute grâce à la protection d'anciens camarades, il ne fut plus inquiété. En 1803, s'adonnant à l'étude du droit anglais, il publia un ouvrage intitulé : *Analyse des lois anglaises, précédée d'un discours préliminaire sur l'étude des lois, traduite de l'anglais de William Blackstone*, et le dédia au « citoyen consul Lebrun ». Nommé l'année suivante sous-préfet de la Réole, il garda son poste pendant la durée de l'Empire. Il avait épousé Mlle Gérard de Rayneval, fille du diplomate de ce nom; son beau-frère, le comte Gérard de Rayneval, pair de France, devint ministre des affaires étrangères sous la Restauration.

Le neveu du marquis de Bièvre laissa une fille qui se maria au marquis de Bougy, et deux fils morts sans postérité.

(2) La nièce du marquis de Bièvre mourut le 12 août 1796 en son château de Villiers-le-Bâcle, laissant deux enfants :

1° Le marquis Anjorrant, dernier de son nom, qui épousa Mlle de la Myre dont il eut une fille, Elisabeth, mariée à Charles du Cambout, vicomte de Coislin; de cette union naquit une fille unique, aujourd'hui Mme la marquise du Luart.

2° Sidonie Anjorrant, devenue la comtesse des Monstiers-Mérinville; de son mariage naquirent Elisabeth, mariée à M. de Vassinhac, comte d'Imécourt; Louis, marquis des Monstiers-Mérinville, époux de Mlle de la Tour-du-Pin-la-Charce, père du chef actuel de la famille; et Renaud, comte des Monstiers-Mérinville, qui s'unit à Mlle Dupuy.

(3) En vieux français, le mot « orer », directement tiré du latin, signifiait prier, il engendra les termes « oraison » et « oratoire ».

marquis de Bièvre se fût rappelé le mot d'un de ses plus illustres devanciers, François Ier : le président Louis Anjorrant assistait à la messe dans l'oratoire de son château de « Cloie en l'Isle de France », quand on lui annonça l'arrivée du souverain; ne voulant pas abandonner le roi des cieux pour un prince de la terre, il demeura courbé sur son prie-Dieu. Cependant François Ier paraissait à l'entrée de la chapelle, surpris que le magistrat ne vînt pas à sa rencontre; le voyant abîmé dans ses prières : « Par ma foi, mon conseiller, lui dit-il, vous avez bon droit à ce nom d'Anjorrant que vous portez (1). »

Victoire de Razilly, demi-sœur de Bièvre, vivait auprès de son père, le marquis de Razilly, brigadier des armées de Sa Majesté, devenu en 1769 l'aîné de sa maison et remarié la même année avec Mlle de Graveron. Le 26 juin 1774, elle s'unit à Michel Ferrand, seigneur du Vernay (2). Le beau-frère du calembouriste appartenait à une famille de robe, devenue d'épée sous Louis XIV (3). Racontant le duel qui eut lieu en 1715 entre un oncle de Michel et Girardin de Vauvré, le duc de Saint-Simon écrivait, non sans quelque égard : « L'un était de ces Ferrand, du Parlement (4). »

Le 11 mai 1745, le futur mari de Mlle de Razilly, alors

(1) Cette anecdote fut recueillie en 1782 par Carlier de Corselles dans un travail conservé au château de Janvry, et le souvenir en est perpétué par une peinture appartenant à Mme la marquise du Luart; Cousin de Courchamp, qui connut le marquis Anjorrant, la rapporte également dans ses *Souvenirs de Mme de Créqui*, mais il attribue à la vieille famille parlementaire l'inexact nom patronymique de « Vanvres ». Il semble que cette race de magistrats n'ait pas pu survivre à l'abolition de la Cour souveraine, et, comme le fait remarquer avec esprit M. le marquis des Monstiers-Mérinville, on peut dire désormais : « Plus de Parlement, plus d'Anjorrant. »

(2) Minutes de Me Delaleu, notaire à Paris (Me Prudhomme, successeur actuel).

(3) Arrière-neveu du conseiller Ferrand, qui fut parrain de Descartes en 1596, et de la présidente Ferrand, cette célèbre amoureuse du dix-septième siècle, Michel Ferrand, seigneur du Vernay, descendait d'un autre Michel, seigneur de Saulx, major général de l'armée de Vendôme pendant la guerre de la Succession d'Espagne.

(4) *Mémoires*, édition Sautelet, Paris, 1859, t. XIII, p. 417. « Ces Ferrand » portaient : d'azur, à trois épées d'argent garnies d'or, posées en pal, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres la pointe en bas, et une fasce d'or brochant sur le tout.

enseigne aux Gardes françaises, prenait part à la victoire de Fontenoy, quand un boulet lui emporta la jambe : il avait à peine dix-huit ans. Louis XV le fit chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille, mais il dut quitter le service et devint conseiller au Parlement de Paris le 25 septembre 1755; on l'y nomma « Ferrand-la-jambe-de-bois ». Au dix-septième siècle, une première alliance rapprochait les familles de Razilly et Ferrand : l'intimité qui subsista entre elles explique le mariage du gentilhomme estropié, presque quinquagénaire, avec sa jeune cousine de vingt-trois ans.

Le marquis de Bièvre et son beau-frère Ferrand-la-jambe-de bois nouèrent des relations d'amitié : l'ancien officier de Fontenoy, nommé conseiller honoraire, habitait le château du Vernay : le calembouriste alla faire de fréquents séjours en Poitou, chez sa demi-sœur (1). En 1780, choisi par Victoire de Razilly comme parrain de son fils Georges (2), il tint cet enfant sur les fonts baptismaux avec Mme Taboureau des Réaux, femme du ministre de ce nom.

Le conseiller Mareschal de Bièvre, père du marquis, avait eu trois frères et trois sœurs; l'aîné de ses frères, M. Mareschal de la Châtaigneraie, fut officier dans la marine royale, puis maître d'hôtel de la Dauphine, mère de Louis XVI; il épousa en 1767 Mlle de Flavigny de Chambry, et mourut sans postérité à Soissons en 1781; le second, M. Mareschal de Montéclain, Mousquetaire du roi, puis capitaine au régiment d'Andlau-Cavalerie, se maria en 1753 avec Mlle Le Leu d'Aubilly, dont il eut deux fils et deux filles; il vivait près de Reims dans la seigneurie d'Hourges, que lui apporta sa femme; le troisième, M. Mareschal de Favreuse, également Mousquetaire, puis capitaine au régiment Commissaire-Général-Cavalerie, devint en 1755 le mari de Mlle de Serrey

(1) Lettre adressée à l'auteur, le 30 octobre 1906, par M. le comte Ferrand, arrière-petit-fils de Michel Ferrand, seigneur du Vernay; le château du Vernay est situé dans le département des Deux-Sèvres.

(2) Garde du corps de Louis XVI, ce filleul du marquis de Bièvre quitta le service au début de la Révolution; en 1815, il fut nommé chef de bataillon dans la garde du roi et reçut le titre de comte; il mourut en 1840 dans son château du Vernay.

de Guyonvelle, et fut père d'un fils et d'une fille; il habitait Wassy.

L'aînée des trois tantes paternelles du calembouriste, la comtesse de Bernetz, résidait près de Villers-Cotterets; de son premier mariage avec M. Charpentier d'Audron, vicomte de Couvrelles, directeur-intendant de l'Hôtel des Invalides, il lui restait deux fils. La seconde tante de M. de Bièvre, mariée au fermier-général Roussel, seigneur de la Celle et de Rocquancourt, mourut laissant deux fils et une fille; la troisième, Mme Marchant de Varennes, également femme d'un fermier-général, n'eut qu'une fille.

Ainsi, du côté de son père, Bièvre comptait douze cousins germains, dont plusieurs devinrent ses amis. Parmi les jeunes Mareschal de Montéclain, il voyait peu l'aîné, Antoine, qui résidait à Soissons; mais le second, François, entré au service du Roi sous le nom de la seigneurie paternelle — à cette époque on l'appelait en effet « M. d'Hourges » — séjournait fréquemment à Paris : d'abord « cadet-gentilhomme » au régiment de Dauphiné-Infanterie, M. d'Hourges y devint ensuite sous-lieutenant et lieutenant. Marie de Montéclain, depuis 1773, était la femme du chevalier Belly de Bussy, capitaine au même régiment que son beau-frère d'Hourges; Anne ne s'unit à M. de Sévelinges qu'après la mort de Bièvre.

Parrain de son cousin germain Georges Mareschal de Favreuse, le marquis s'intéressait à lui; en 1785, il lui facilita la délivrance du certificat de noblesse nécessaire pour devenir sous-lieutenant (1); Mlle de Favreuse se nommait alors Mme de Lecey de Récourt.

Alexandre et Paul Charpentier d'Audron, tous deux officiers au régiment d'Orléans-Infanterie (2), Georges Roussel et Philippe Roussel de Rocquancourt, enfin Marguerite Roussel, femme de son parent et tuteur Michel Roussel d'Épourdon,

(1) Bibliothèque nationale, collection Chérin, vol. CXXX, dossier 2668, et ms. fr. 31776 (certificat du 12 mai 1785); le jeune homme mourut peu après.

(2) Alexandre était père de Louis Charpentier d'Audron, officier à ce même régiment d'Orléans-Infanterie, de Mme de Broca et de Mme de Beffroy de la Grève.

marquis de Courcy, ex-colonel du régiment de Quercy (1), fréquentaient probablement chez leur cousin, mais c'est à Louise Marchant de Varennes que Bièvre témoignait le plus d'affection.

Mariant sa fille à Gabriel Sénac de Meilhan, le fermier-général Marchant de Varennes avait négligé de notifier cette union à Voltaire, son oncle à la mode de Bretagne (2), et, dans une amusante lettre au colonel Marchant de la Houlière, frère du fermier-général, le patriarche de Ferney en témoignait quelque mécontentement : « Mon cher neveu à la mode de Bretagne, car vous l'êtes, et non pas mon cousin, écrivait-il le 22 octobre 1770, apprenez, s'il vous plaît, à prendre les titres qui vous conviennent. Vous vous lamentez, dans votre lettre du 20 de septembre, de n'être pas brigadier (des armées du roi), tandis que vous l'êtes. Fi, que cela est mal de crier famine sur un tas de blé! »

Puis, certifiant au colonel que le duc de Choiseul signerait sous peu sa nomination, il ajoutait : « Dormez donc sur l'une et l'autre oreille, mon cher neveu, et mandez cette petite nouvelle à votre frère. Il est vrai qu'il ne me fit point part du mariage de sa fille, mais il est fermier-général, ce qui est une bien plus grande dignité que celle de brigadier, d'autant plus qu'ils ont des brigadiers à leur service. Il n'y a pas longtemps que M. le brigadier Courtmichon se fit annoncer chez moi : c'était un employé au bureau de la douane!

« Mme Denis, qui est véritablement votre cousine, vous fait ses plus tendres compliments; je présente mes très humbles obéissances à Mme la brigadière (3). »

Voltaire apprit non sans plaisir que sa petite-nièce épousait

(1) La terre de Courcy fut érigée en marquisat, par lettres patentes de mars 1751, pour François Roussel de Bouillancourt, père de Michel Roussel d'Epourdon. La marquise de Courcy, cousine germaine du marquis de Bièvre, était mère de deux enfants, un fils, né en 1765, et une fille qui épousa en 1787 Joseph de la Cropte, vicomte de Bourzac, capitaine au régiment de Boufflers.

(2) François Marchant, père de Marchant de Varennes, était fils de Marie Arouet, sœur du père de Voltaire.

(3) *Correspondance de Voltaire*, t. XV, p. 231 (t. XLVII des *Œuvres complètes*).

le jeune poète surnommé autrefois par lui « le favori d'Apollon », mais Sénac de Meilhan, renonçant aux Muses, devait se consacrer à des ouvrages philosophiques. Il fut intendant à La Rochelle, à Aix et à Valenciennes : selon Deville, ces résidences éloignées n'empêchaient pas M. et Mme de Meilhan de rencontrer souvent à Paris leur cousin M. de Bièvre (1).

Du côté maternel, les proches du marquis étaient moins nombreux. Son grand-père, Léon Eynaud, secrétaire du roi depuis 1738, obtint l'honorariat en 1770; à cette époque il habitait quai de Conti depuis plus de vingt ans; en 1786, il s'éteignit fort âgé dans une maison de la rue de Vaugirard. Des deux oncles maternels du calembouriste, l'aîné, André Eynaud de Saultonne, président en la Cour des monnaies, mourut en 1770; le second, Louis Eynaud de la Mothe-Charente, conseiller-correcteur en la Chambre des comptes, logeait rue d'Enfer, vis-à-vis le Luxembourg, et entretenait avec son neveu d'amicales relations; cette petite note : « dîner rue d'Enfer », inscrite par Bièvre en marge d'un de ses manuscrits, lui rappelait certainement une invitation du conseiller.

Enfin, une sœur de Léon Eynaud avait épousé le notaire parisien Claude Patu (2), frère de Patu des Hautschamps, secrétaire du roi, et cette alliance donnait au marquis de Bièvre plusieurs oncles et tantes à la mode de Bretagne : Jeanne Patu, vicomtesse de Saint-Marsault en 1768; Anne Patu, mariée à Guillaume de Hémant, conseiller maître en la Chambre des comptes, et André Patu, baron de Mello, qui épousa en 1775 Mlle de Bousies d'Escarmaing.

(1) *Bièvriana*, p. 55. Mme de Meilhan mourut le 14 mai 1789; Bièvre, né la même année qu'elle, ne lui survécut que cinq mois.

(2) C'est en son étude que fut passé le contrat de mariage du conseiller Mareschal de Bièvre et de Marie-Anne Eynaud, en 1744.

CHAPITRE IX

LE MARQUIS DE BIÈVRE ET Mlle RAUCOURT

Les bonnes fortunes des Mousquetaires. — Bièvre et les femmes du monde. — Bas-bleus et coquettes. — Mme de Saint-Janvier. — Le marquis et les « impures ».

Débuts fameux de Mlle Raucourt à la Comédie-Française. — La vertu d'une actrice; Beaujon; le duc de Bourbon. — Louis XV et Mme du Barry. — Une lettre de Voltaire. — Amours du marquis de Bièvre et de Françoise Raucourt; la rente viagère. — Néfaste liaison de Françoise avec Sophie Arnould; la rupture; lettre de Bièvre au lieutenant de police; « l'ingrate *Amarante* ». — Extravagances de Mlle Raucourt; sa longue carrière dramatique; sa sépulture au Père-Lachaise.

« Les deux corps de Mousquetaires, écrit Pidansat de Mairobert, étaient des pépinières de libertins, et le séjour de la capitale ne pouvait que contribuer à corrompre leurs mœurs (1). » Le marquis de Bièvre ne sut pas échapper à l'influence du milieu où il vivait; ses bonnes fortunes furent aussi connues que ses calembours. Il courtisait les femmes du monde, mais en se limitant aux plus compromises, et n'eut pas voulu s'exposer à ce qu'on employât contre lui, disait-il, « la voie de l'appel (*de la pelle*) (2) ». Au cours d'un bal, on le priait de faire danser une dame qui passait pour être irréprochable : « Non, fit-il, je perdrais mes pas autour d'elle. » Un autre jour, visitant une prude, il lui fit lire une lettre intéressante en cachant le verso du papier. Comme la belle insistait pour connaître le billet tout entier : « Madame, répondit-il,

(1) *L'Espion anglais*, t. II, p. 337.
(2) Manuel, *La police de Paris dévoilée* (Mme Beaulieu et l'anglais Tournar).

j'aurais bien du plaisir à vous faire voir la feuille à l'envers, mais vous me l'avez toujours refusé. »

Le marquis préférait s'adresser aux bas-bleus, car « les femmes qui composent sont à moitié rendues ». Rencontrant trois précieuses dans leur chaise de poste : « Mesdames, leur disait-il, vous devriez nommer votre courrier Bénédicité,... *benedicite* précède toujours les Grâces. » Pour celles qui résistaient à de tels mots, il écrivait de petits poèmes galants, comme :

La discrétion.

L'astre brillant qui dispense les jours
Atteint déjà le plus haut de son cours :
Zélis, hélas! qui sait que je l'adore,
A mes regards, Zélis sommeille encore.
Ah! si j'osais, après tant de rigueur,
M'abandonner à ma tendresse extrême,
Et n'écouter que la voix de mon cœur!...
Mais j'aime mieux avoir moins de bonheur
Et le tenir des mains de ce que j'aime (1).

Une coquette congédiait un soir Bièvre par cette offre ironique : « Je vais à ma toilette, voudriez-vous me servir de femme de chambre! » — « Très volontiers, riposta l'amoureux, par ce moyen vous serez ma maîtresse. » Une autre le retenait par cette promesse : « Quand mon mari sera parti, je vous ferai signe (2). » — « A merveille, consentait Bièvre, mais à condition que vous serez ma Léda. » Comme une dernière, presque vaincue, semblait mettre sa flamme en doute : « Sachez, lui dit-il, que je n'ai jamais aimé les feux d'artifice. » Quand il eut conquis l'incrédule, il s'efforça de ne pas nuire à sa réputation; un soir, elle le vit pénétrer dans sa chambre en franchissant la fenêtre : « Par où donc êtes-vous monté? » — « Par cet escalier dérobé! » Et Bièvre montrait une échelle de maçon, trouvée par lui au coin de la rue. Le lendemain, donnait-il un conseil désintéressé à ce pauvre homme, fort laid, qui se plaignait de sa difformité : « Épousez une jolie

(1) *Almanach des Muses,* année 1773, p. 104.
(2) Cygne.

femme!.. Une jolie femme embellit tout ce qu'elle porte. » Au reste, en l'écoutant, le quidam se fût attiré un nouveau brocart; après un mariage conclu en de semblables circonstances, on disait à l'époux : « Votre femme ressemble à une victime; je vous plains, car vous n'avez qu'un serment de bouche. » Bièvre était présent : « Plaignez plutôt, corrigea-t-il, celle qui a le serrement de cœur. »

Il eut, dit-on, comme maîtresse une femme depuis longtemps réputée pour la légèreté de sa conduite; plusieurs années auparavant, ses amants occupaient déjà les inspecteurs de M. de Sartines. Le lieutenant de police lisait en leur *Journal* du 4 mars 1763 : « M. de Monville, grand-maître des eaux et forêts, fait une cour assidue à Mme de Saint-Janvier, femme d'un payeur de rentes, demeurant rue Thévenot. Il faut qu'il en soit grandement amoureux, car tout le monde sait que, malgré qu'il soit fort riche, il n'est point du tout généreux, et cependant voilà plus de 100 louis de cadeaux qu'il fait à cette dame. » Cinq mois après, ils écrivaient encore : « Mme Saint-Janvier, femme d'un payeur de rentes, rue Thévenot, traite avec toute l'humanité possible M. Laumur, jeune homme fort aimable, qui a fait une espèce de fortune par un mariage qu'il a contracté à Pondichéry, étant aide-de-camp de M. de Lally. Cette dame paraît d'une grande coquetterie et aime la danse à la fureur. Elle peut être regardée comme une jolie femme. M. de Cramayel, fermier-général, lui fait une cour assidue (1). »

Les inspecteurs du lieutenant de police avaient bon goût, et, selon Albéric Deville, Bièvre à son tour s'enthousiasma pour la belle Mme de Saint-Janvier, mais cette passion dura peu. L'hiver suivant, un ami l'interrogeait sur cette nouvelle aventure : « Ma foi, mon cher, répondit-il, nous sommes en février (2). »

(1) *Journal des Inspecteurs de M. de Sartines,* Paris, 1863, p. 300.

(2) *Biévriana,* p. 93. Dans l'acte de partage de la succession du marquis de Bièvre (31 décembre 1790), on voit que M. de Saint-Janvier devait au calembouriste une somme de 10 386 livres « pour plusieurs billets, mandats et lettres de change acquittés pour lui par M. de Bièvre ». En regard, le notaire écrivit : « Cette créance est désespérée, ci... mémoire. »

On s'amusait beaucoup à Paris, pendant les années qui précédèrent la Révolution : Bièvre fréquentait assurément les guinguettes des Porcherons, le cabaret de Ramponeaux, les galeries du Palais-Royal, le café Procope (1), et, plus qu'aux mondaines, c'est aux actrices et aux « impures » que le Mousquetaire vouait ses premières ardeurs. Les théâtres, les Vauxhall d'hiver et d'été, bals publics en vogue, lui offraient de faciles conquêtes : « Voyez ce beau régiment de femmes! » s'écriait un de ses amis en montrant les danseuses. « Oui, approuva Bièvre, mais je doute que ce soit des troupes réglées. » Un soir, il faisait chaud, et les éventails se balançaient de toutes parts; c'était pendant le long blocus de Gibraltar, dont on critiquait la durée : « M. le marquis, demanda une des promeneuses au calembouriste, quelles sont les nouvelles du siège? » Si la jeune personne fréquentait les officiers du génie, elle comprit la réponse : « C'est qu'il y aura, ce soir encore, bien des mines d'éventées », affirma Bièvre. Les habituées des Vaux-hall ne lui marchandaient pas leurs déclarations : à l'une d'elles, plus peinte encore que ses pareilles, le calembouriste répondait : « Je vous en supplie, madame, parlez-moi sans fard. » En dépit de ce plaisant scepticisme, son cœur ne devait pas échapper aux orages de l'amour.

Le 23 décembre 1772, la soirée fit époque à la Comédie-Française; on jouait *Didon,* œuvre de Le Franc de Pompignan, et le principal rôle était confié à une jeune débutante. Les spectateurs trouvèrent cette actrice si jolie fille, si bonne tragédienne, que dès le lendemain le nom de Mlle Raucourt devenait célèbre. « On ne peut exprimer la sensation qu'elle a faite, dit Pidansat de Mairobert, et de mémoire d'homme on n'a rien vu de pareil. Elle n'a que seize ans et demi, elle est faite à peindre, elle a la figure la plus belle, la plus noble, la plus théâtrale, le son de voix le plus enchanteur, une intelli-

(1) La plupart des articles consacrés depuis un siècle à ces fameux établissements citent le marquis de Bièvre parmi les personnages qui les fréquentèrent; cette affirmation est fort vraisemblable, mais aucun document contemporain ne la précise. Parmi les peintures qui ornaient, jusqu'à ces dernières années, les murs du café Procope, rue de l'Ancienne-Comédie, figurait, assure-t-on, le portrait du calembouriste.

gence prodigieuse, elle n'a pas fait une fausse intonation; dans tout son rôle, très difficile, il n'y a pas eu le plus léger contresens, pas même de faux gestes. Un peu de raideur et d'embarras dans les bras est le seul défaut qu'on lui ait trouvé. Elle a ravi généralement. Elle est élève du sieur Brizard et a appris dix-neuf rôles en six mois. C'est un vrai prodige, propre à faire crever de dépit toutes ses concurrentes les plus consommées (1). »

Mme Vigée-Lebrun, qui assistait à la représentation, écrit dans ses *Souvenirs* : « Le début le plus brillant que je me rappelle avoir vu est celui de Mlle Raucourt dans le rôle de Didon... La beauté de son visage, sa taille, son organe, sa diction, tout en elle promettait une actrice parfaite. » Grimm consacre à l'avènement de la jeune Raucourt six pages dithyrambiques; on vit apparaître sur la scène, s'exclame-t-il, « la plus belle créature du monde et la plus noble »; on entendit « la voix la plus belle, la plus flexible, la plus harmonieuse, la plus imposante ». Son tableau de la salle des Français, après la dernière scène de *Didon*, est une curieuse peinture des mœurs de l'époque : « On poussa des cris d'admiration et d'acclamation, on s'embrassa sans se connaître, on fut parfaitement ivre. Après la comédie, ce même enthousiasme se répandit dans les maisons, tous les soupers de Paris ne retentirent que du nom de Raucourt (2) ».

On sut tout de suite l'histoire de la jeune fille; son père, un comédien, se nommait Saucerotte à la ville et Raucourt au théâtre; sa mère, Antoinette de la Porte, possédait naguère un emploi inférieur à la Cour du roi Stanislas. Marie-Antoinette-Joseph Saucerotte, qu'on appelait Françoise Raucourt, était née à Paris le 3 mars 1756; dès l'âge de douze ans, elle débutait en Espagne, accompagnant une troupe d'acteurs conduite par son père, et récemment, avec le rôle d'Euphémie dans *Gaston et Bayard* (3), elle émerveillait les habitués du théâtre de Rouen; le *Mercure* de juin 1771 inséra même des

(1) *Mémoires secrets*, t. VI, p. 242 (24 décembre 1772).
(2) *Correspondance de Grimm*, t. X, p. 140.
(3) *Tragédie* de M. de Belloy.

vers en son honneur. Aussi les premiers gentilshommes de la chambre du roi, qui régentaient la Comédie-Française, s'empressèrent-ils d'appeler la jeune fille à Paris, où Brizard, le modèle des pères nobles, et la fameuse Clairon lui enseignèrent la tradition des « Français ». D'après les spectateur de *Didon*, la réussite passait toutes les espérances.

Un tel récit éveillant la curiosité, les « amateurs » vinrent si nombreux au second début de Françoise Raucourt qu'on dut en mettre à l'orchestre et sur la scène. Cette fois encore, la jeune Didon impressionna très favorablement le public; le financier Beaujon déclara qu'il la protégerait, demandant qu'à l'avenir ses répétitions eussent lieu chez lui : « On présume qu'il en veut plus à la personne qu'au talent, remarquent les *Mémoires secrets*, on souhaite fort qu'elle dégraisse un peu ce Turcaret, aujourd'hui le Plutus à la mode, et qui a pensé être pendu en 1748. » Plus tard, Beaujon eût certainement prié la jeune fille d'être une de ses « berceuses » (1).

Le 10 janvier 1773, Louis XV et Mme du Barry vinrent assister à une représentation où jouait Mlle Raucourt; comme le Roi n'aimait pas les tragédies, sa présence fut remarquée; le public afflua de plus belle au Théâtre-Français pour voir la débutante; pendant plusieurs soirées, on ne put entrer qu'en payant triple tarif aux « traitants du parterre ».

« La fureur pour aller voir la nouvelle actrice, lit-on dans les *Mémoires secrets*, augmente à tel point qu'il n'y a pas de jour où plusieurs personnes ne soient estropiées au guichet des billets du parterre. Il s'est établi à cet égard un agiotage si considérable que plusieurs se vendent aussi cher et même plus cher que les billets d'orchestre et qu'on les a vus monter jusqu'à douze livres (2). » Grimm écrit de son côté : « Les jours où Mlle Raucourt jouait, les portes de la Comédie étaient ouvertes à dix heures du matin. On s'y étouffait, les domestiques qu'on envoyait retenir des places couraient risque de la

(1) Le célèbre financier, qui fut un philanthrope (l'hôpital portant son nom en reste la preuve), n'aimait pas moins les femmes; devenu vieux, il ne trouvait le sommeil qu'en se faisant veiller par de jolies filles sans voiles : on les nommait ses « berceuses ».

(2) Plus de 30 francs.

vie. On en emportait à chaque fois plusieurs sans connaissance, et l'on prétend qu'il en est mort des suites de leur intrépidité. »

Je te vois, je jouis et suis ravi d'être homme
Pour l'unique agrément de t'entendre parler!

s'écriait un chevalier de Saint-Louis en des vers adressés à l'actrice (1).

Pendant chaque entr'acte, une foule d'admirateurs entouraient Mlle Raucourt. Le 17 janvier, un vieillard entra dans sa loge : « Mademoiselle, lui dit-il, je ne suis guidé que par mon enthousiasme; permettez-moi d'offrir à vos talents ce faible tribut de reconnaissance. » Et lui remettant deux rouleaux de cent louis chacun, il disparut sans avoir dit son nom.

Les Parisiens s'étonnaient de voir la débutante repousser tous les soupirants. « On dit que cette charmante créature, écrit Grimm, a toute la candeur et l'innocence de son âge, que son père est décidé de lui conserver ses mœurs et sa sagesse, qu'il porte toujours deux pistolets chargés dans sa poche, pour brûler la cervelle au premier qui voudra attenter à la vertu de sa fille. »

On n'avait jamais vu, à la Comédie-Française, une ingénue aussi authentique et aussi bien gardée : Françoise Raucourt en bénéficia. « A tous ses avantages, constate Mme Vigée-Lebrun, elle joignait un air de décence remarquable, et une réputation de sagesse austère qui la fit rechercher par nos plus grandes dames; on lui donnait des bijoux, des habits de théâtre, et de l'argent pour elle et son père qui ne la quittait jamais. »

Au bout d'un mois, la jeune fille prit part aux petits soupers offerts en son honneur, mais toujours sous la protection du comédien Raucourt. Comme elle se rendait à Versailles pour y jouer devant Sa Majesté, Paris s'amusa d'apprendre que Mme du Barry, en la complimentant, l'avait un jour exhortée à garder sa vertu! Peu après, un inconnu lui fit remettre ce poulet : « Mademoiselle, je vous offre une pension

(1) *Mercure* d'avril 1773, p. 182.

de douze mille livres si vous voulez rester sage, mais, quand il vous plaira de ne plus l'être, donnez-moi la préférence et vous recevrez le double. » On prétendit que ces propositions venaient de M. le duc de Bourbon : « Si cela est, concluent les *Mémoires secrets,* il est à présumer que sa vertu aura peine à tenir contre un prince du sang. »

La vertu d'une actrice! Grave affaire au déclin de ce règne des favorites! On ne parla plus que des assauts livrés à la sagesse de la jeune Raucourt. Voltaire, du fond de sa retraite de Ferney, s'intéressait aux actualités parisiennes; celle-là ne le laissa pas indifférent. Un soir, Françoise et son père dînaient chez le maréchal de Richelieu, l'un des premiers gentilshommes de la chambre du Roi, quand on apporta une lettre de Ferney. Les nouvelles de Voltaire intéressant tout le monde, Richelieu pria le marquis de Ximenès de faire à haute voix la lecture du billet. Après avoir traité divers sujets, le patriarche entamait la question Raucourt : « Votre nouvelle recrue, disait-il au maréchal, n'est plus fille neuve; un Génevois l'a eue pour maîtresse lors de sa tournée en Espagne, au reste, elle sera bientôt à quelque seigneur de la Cour. » A ce passage, Mlle Raucourt suffoqua d'indignation; une attaque de nerfs la jeta évanouie entre les bras de son père, tandis que les assistants accablaient de reproches le marquis de Ximenès. Cette scène touchante, amenée par l'étourderie ou la méchanceté du lecteur, consacra l'innocence de Françoise; d'Alembert écrivit aussitôt à Voltaire l'effet de son malencontreux billet, et le poète, désireux de panser la blessure de sa victime, lui envoya ces vers en guise d'excuses :

Raucourt, tes talents enchanteurs
Chaque jour te font des conquêtes,
Tu fais soupirer tous les cœurs,
Tu fais tourner toutes les têtes...
Mais ton cœur est fait pour aimer,
Et ce cœur n'a rien dit encore...
Bientôt un mortel amoureux
Te fera partager sa flamme :
Heureux, trop heureux cet amant
Pour qui ton cœur deviendra tendre,

Si tu goûtes le sentiment,
Comme tu sais si bien le rendre !

Cependant le succès de Mlle Raucourt allait grandissant, et sa présence assurait la réussite d'une représentation. Le 23 septembre 1773, Blin de Sainmore donnait *Orphanis* à la Comédie-Française : dans la bouche de la délicieuse actrice, ses vers parurent harmonieux et Sainmore passa pour un grand poète.

Parmi les soupirants qui assiégeaient chaque soir la loge de Mlle Raucourt, on remarquait cet ancien Mousquetaire dont les bons mots couraient Paris, le marquis de Bièvre. Mais là où Beaujon et le duc de Bourbon avaient échoué, pouvait-il réussir! Au faste du financier, au prestige du prince du sang, il opposait deux qualités bien minces : la jeunesse et l'esprit. Depuis l'année précédente, Bièvre n'habitait plus l'hôtel de la rue du Bac; il était maintenant officier d'état-major, avec rang de capitaine de cavalerie, et jouissait de toute sa liberté. Françoise Raucourt, qui excellait dans les réparties spirituelles et la conversation aimable, le distingua bientôt. Fort amoureux d'elle, le marquis lui faisait une cour discrète; c'est pour elle sans doute qu'il écrivit l'*Heureuse crainte*, poésie insérée l'année suivante dans l'*Almanach des Muses :*

Chloé me craint, je la crains davantage,
Comment donc faire? elle est belle, elle est sage :
Sans tout cela, je ne la craindrais pas.
Je suis discret, je l'aime, je soupire,
Et n'ai parlé que par mon embarras :
Chloé m'entend; ses yeux semblent me dire :
Sans tout cela, je ne vous craindrais pas.
O ma Chloé! finissons ce martyre,
Et, sans risquer des efforts superflus,
Laisse à l'Amour le soin de nous instruire
Du seul moyen de ne nous craindre plus (1)!

Enfin, dans les premiers jours de l'année 1774, Mlle Raucourt éprouva un sentiment inconnu : elle aimait! Pour clore

(1) *Almanach des Muses* de 1774. p. 22.

cette idylle, on voudrait pouvoir dire que Françoise se donna au marquis de Bièvre, mais elle se vendit! A dix-sept ans, cette actrice, si « décente », si « austère », montra l'expérience d'un homme de loi, car, derrière elle, le comédien Raucourt avait lâché ses pistolets de père noble. Voyant Bièvre prêt à toutes les folies, l'actrice appela son notaire, Me Le Pot d'Auteuil, et rédigea les clauses d'un acte obligeant le calembouriste à lui verser une rente viagère de six mille livres. En échange de sa signature, elle lui consentait le sacrifice de sa vertu et lui jurait une éternelle fidélité...

« Fut présent, disait le projet de contrat (1), fut présent Georges-François Mareschal, marquis de Bièvre, maréchal-général-des-logis de l'armée, demeurant à Paris rue du Sentier, paroisse Saint-Eustache, lequel a, par ces présentes, créé et constitué, assis et assigné à demoiselle Marie-Joseph-Françoise-Antoine Sausserotte de Raucourt, fille mineure, pensionnaire du roi, demeurant à Paris rue du Dauphin, paroisse Saint-Roch, à ce présente et acceptante, pour elle sa vie durante, six mille livres de rente viagère que ledit seigneur marquis de Bièvre promet de s'obliger à payer à ladite demoiselle Sausserotte de Raucourt pendant sa vie pour chaque année, de quartier en quartier, en espèces sonnantes d'or et d'argent, et non en aucuns billets, papiers ni effets royaux, quelque cours qu'ils puissent avoir dans le commerce... »

L'aventure de Law était encore présente aux mémoires et la belle prenait ses précautions ; pour plus de sûreté, elle contraignait ensuite le soupirant à répondre du paiement de la rente par une hypothèque générale sur ses biens. Enfin, une dernière phrase supprimait à l'avance toute discussion sur la moralité de l'engagement : « Cette constitution est faite moyennant la somme de soixante mille livres, que le seigneur marquis de Bièvre reconnaît et confesse avoir reçu de demoiselle Sausserotte de Raucourt, en espèces sonnantes et monnaie ayant cours, dont il est content. »

Dont il est content! Le 21 janvier 1774, à la lecture de cette

(1) Acte du 21 janvier 1774 (minutes de Me Le Pot d'Auteuil, notaire à Paris, Me Bertrand-Taillet, successeur actuel).

incidente, une vision rapide de l'avenir traversa la tête de l'amoureux, mais Françoise lui tendit la plume, et il signa l'acte en regardant la jolie fille, tandis que Me Le Pot d'Auteuil guidait sa main. Puis, l'actrice écrivit en grosses lettres un nom ainsi ortographié : M. J. F. A. Sauserotte de Raucour.

Le lendemain, le contrat parut beaucoup moins avantageux au marquis de Bièvre. La belle Françoise avait tenu son premier engagement, et certes il en gardait un souvenir bien doux, mais respecterait-elle sa promesse de n'appartenir qu'à lui seul! En garantie d'un tel serment, il ne possédait même pas le billet autrefois accordé par Ninon de Lenclos à M. de La Châtre!!!... La sottise était faite et le marquis ne songea plus qu'à son bonheur présent.

Pour les contemporains, Bièvre obtint les prémices de Mlle Raucourt : « L'heureux mortel qui triompha de tant de vertu fut le marquis de Bièvre », écrit Mme Vigée-Lebrun (1). Mais, en réalité, le calembouriste succédait peut-être à Louis XV et à ses pourvoyeurs. Les *Mémoires* de Fleury rapportent une conversation que le comédien aurait entendue chez Lekain en avril 1774; outre son camarade, le célèbre acteur réunissait à sa table le marquis de Villette, le critique La Harpe et l'auteur-acteur Boutet de Monvel. On vint à parler de la belle Raucourt : « Avant de se donner au marquis de Bièvre, assura Lekain, elle a débuté par une représentation au bénéfice de Louis XV; quelle femme résiste à son roi? Puis, dans sa position, elle a une excuse, messieurs les gentilshommes de la Chambre ne sont-ils pas les chefs du Théâtre-Français? Le roi n'est-il pas le chef de messieurs les gentilshommes? »

— « Et puis, fit remarquer Monvel, comment résister à Mme du Barry? Elle-même a arrangé l'affaire. »

Le marquis de Villette termina la question en disant : « Cette aventure royale n'a pas eu de suite, et le marquis de Bièvre règne seul et despotiquement en vertu de son amour et de sa rente viagère. »

(1) *Souvenirs*, Paris, 1835, t. Ier, p. 279.

Mais, si vraisemblable que soit l'affirmation de ces prétendus interlocuteurs (1), aucun écrit du temps ne la confirme : seul, le calembouriste aurait pu fixer ce point d'histoire, et il n'a pas laissé de *Souvenirs*.

Les habitués de la Comédie ne tardèrent pas à connaître la chute de leur ange, et répandirent sur elle des larmes hypocrites. Leur mauvaise humeur se manifesta bientôt de façon plus directe; le 18 mars, on jouait *Andromaque* et Mlle Raucourt fut sifflée dans le rôle d'Hermione; Pidansat de Mairobert écrivait le lendemain : « Cette demoiselle Raucourt, dont les plus illustres personnages briguaient aussi les faveurs, et qu'on disait inaccessible à tous les amants, est enfin entretenue publiquement par le marquis de Bièvre, Mousquetaire, qui lui a donné 40 000 livres pour payer ses dettes, 6000 livres de rente viagère, et lui fournit en outre 1 500 livres par mois pour le courant de sa maison. Ce Mousquetaire (2) est fort renommé pour les pointes : il est auteur du livre de *la Contestation* et ne parle jamais qu'à double sens (3). »

Dès lors, Françoise Raucourt parut dans les petits soupers en compagnie du marquis de Bièvre. Une amie surtout la fêtait : Sophie Arnould. Plus renommée pour son esprit que pour sa voix, cette cantatrice recevait en son appartement de la rue des Petits-Champs tous ceux que distinguaient la race, le talent ou la richesse, et, pour les attirer, elle conviait avec eux les « dames » de la Comédie-Française, les « demoiselles » de la Comédie-Italienne, et les « filles » de l'Opéra — c'est ainsi qu'on nommait les actrices attachées aux grands spectacles, pour établir entre elles une hiérarchie. — « A la table de Sophie, disent les Goncourt, la meilleure noblesse du royaume venait demander l'ivresse et la jouissance du vin. A

(1) Dans cette conversation, datée d'avril 1774, les *Mémoires de Fleury* reproduisent un calembour que le marquis de Bièvre fit au mois de juin suivant; une telle prophétie rend douteuse l'authenticité des autres propos.

(2) Pour le chroniqueur, peu au courant des nominations militaires, le marquis de Bièvre restait « un Mousquetaire », comme au temps de *la comtesse Tation*.

(3) *Mémoires secrets*, t. VII, p. 145.

cette table — autel de la vie libre et des libres amours — les jeunes ducs, tout bottés pour l'exil, venaient jurer entre les mains de la maîtresse de la maison fidélité éternelle aux déesses de l'Opéra. Oh! le triomphe de cette Sophie! Les ambassadeurs étrangers la couvraient de diamants, les altesses sérénissimes se mettaient à ses genoux, les ducs et pairs lui envoyaient des équipages, les princes du sang daignaient l'honorer d'enfants (1). »

Sophie Arnould aimait les bons mots; ses réparties, souvent grivoises, couraient les salons et les coulisses; elle apprécia tout de suite le calembouriste. Deville écrivait dans l'*Arnoldiana* : « Le marquis de Bièvre fut le premier amant de Mlle Raucourt, comme le comte de Lauraguais fut celui de Mlle Arnould. L'intimité qui régna quelque temps entre ces deux actrices lia naturellement M. de Bièvre avec Mlle Arnould, et c'est dans sa société qu'il reçut le sobriquet de « marquis Bilboquet », par allusion à son adresse à jouer de cet instrument et à la frivolité de son caractère. Sa manie des calembours le rendit célèbre, et plus d'un bel esprit tâcha de l'imiter. Un soir qu'il était chez Sophie Arnould, une jolie femme lui dit en souriant : « Faites donc un calembour sur moi. » — « Attendez qu'il y soit! » reprit Sophie (2). »

Une autre fois, le marquis déjeunait chez la cantatrice et l'on servit un melon : « Il n'ira pas loin, dit Bièvre, il a les pâles couleurs. » — N'en soyez pas surpris, riposta l'actrice, il relève de couche (3). » A la table de Sophie Arnould, on agitait souvent de graves questions philosophiques, et le calembouriste y dissertait à sa façon. Un jour, la conversation tombant sur « l'esprit », Bièvre soutint que ce mot avait toujours besoin de commentaire, car il ne possédait pas en lui-même de signification précise : « Ainsi, expliqua-t-il, l'esprit devin des prophètes n'est point l'esprit de sel des railleurs, l'esprit immonde des libertins n'est ni l'esprit fort des crocheteurs, ni l'esprit familier des valets, et le bel esprit d'une

(1) *Sophie Arnould*, par les Goncourt, p. 69.
(2) *Arnoldiana*, p. 262.
(3) *Ibid.*, p. 337.

savante est bien loin du bon esprit d'une ménagère; esprit est donc un terme vague auquel chacun attache un différent sens. » — « Je suis de votre avis, observa plaisamment Mlle Arnould, car je connais des gens d'esprit qui n'ont pas le sens commun (1). »

On a prétendu que Voltaire était l'ennemi des jeux de mots; n'imitait-il pas le marquis de Bièvre, quand il disait au prince de Ligne : « Nos gens d'esprit en ont tant qu'ils en mettent jusque dans les titres de leurs ouvrages. Un livre *de l'Esprit*, c'est de l'esprit follet que celui-là; *l'Esprit des lois*, c'est de l'esprit sur les lois (2). »

Pendant les premiers mois de leur liaison, le marquis de Bièvre et Mlle Raucourt ne virent aucun nuage dans le ciel de leur amour. La belle Françoise eut même l'idée de se faire peindre, afin que son amant, de retour au logis, pût contempler encore l'image de l'adorée; malheureusement, elle choisit un portraitiste médiocre : « Ah! s'écria le marquis, ce maladroit a fait une croûte de ma mie (3). »

Bièvre s'ingéniait à distraire Mlle Raucourt et l'emmenait quelquefois chasser dans son « canton de capitainerie ». Pour qu'elle pût figurer dignement aux « pèlerinages » de Longchamps, qui commençaient le mercredi saint de chaque année, il lui offrit une magnifique berline « à l'anglaise »; des ressorts également « à l'anglaise » en adoucissaient les cahots; sur chacun des quatre panneaux, peints en vert, se lisait, « en paillon », le chiffre F. R.; le corps et les freins de la voiture étaient entièrement dorés. A l'intérieur, c'est sur des coussins de drap blanc que la jolie Françoise étalait ses grâces. Son cocher Champagne — un garçon de vingt ans, au visage rasé, au teint blanc, à la jambe bien faite — montrait une livrée sobrement élégante : habit gris galonné d'argent, avec collet et

(1) *Arnoldiana*, p. 315.

(2) *Lettres et pensées du prince de Ligne*, publiées par Mme de Staël; 1809, p. 325. Voltaire faisait allusion aux ouvrages philosophiques d'Helvétius et de Montesquieu : *l'Esprit* et *l'Esprit des lois*.

(3) *Bièvriana*, p. 96. D'après Grasset de Saint-Sauveur, ce fut en parlant du portrait de « Mlle Desrones, sa maîtresse », que Bièvre fit ce calembour (*Esprit des Ana*, 1801, t. Ier, p. 111).

parements verts, veste de drap vert, culotte de calmande verte à garniture d'argent, chapeau à plumet, orné d'un bourdalou d'argent. Enfin, les deux chevaux de la berline, « sous poil brun, marqués en tête », portaient courte queue (1).

On lit dans les *Mémoires* de Fleury : « Qui n'a pas vu les promenades de Longchamps du mois d'avril 1774 n'a rien vu. Quel assaut de carrosses! Quel cliquetis de harnais, de chevaux, de filles effrontées, de grandes dames sans vergogne, de hauts et puissants de toutes sortes, suzerains écussonnés, suzerains du coffre-fort! Quelle concurrence de tailles élancées, de jolis visages, d'yeux fripons! C'était une véritable foire aux courtisanes. » Mlle Duthé, qu'on disait la maîtresse du comte d'Artois, parut à Longchamps dans un fastueux carrosse à six chevaux, et ses pareilles en furent piquées d'émulation. Le lendemain, on voyait arriver la danseuse Cléophile en merveilleux équipage, « chevaux étincelants, voiture ciselée, découpée, travail d'orfèvrerie, comme une tabatière; même à la cocarde, des diamants! Au soleil et parmi la foule, ce char brillait comme une traînée de paillettes, on n'y voyait que du feu. »

Éblouis, les promeneurs accueillirent par des applaudissements cette apothéose du luxe mal gagné, mais les chevaux du carrosse, s'effrayant d'un bruit qui charmait Cléophile, se jetèrent sur la « berline à l'anglaise » où se prélassait la belle Raucourt. Fleury avait connu enfant la maîtresse du marquis de Bièvre; ses *Mémoires* content ainsi l'accident : « Les chevaux de Mlle Cléophile allèrent se fourrer tout au travers d'un équipage plus pompeux que brillant et d'où partit un cri tragique. Je me retournai : une femme s'était levée et foudroyait du regard le papillon d'Opéra. C'était ma petite Saucerotte, cette douce jeune fille avec laquelle j'avais joué à la Madame. Quelle superbe colère! Le marquis de Bièvre, propriétaire de l'équipage lésé, avait beau dire que ce n'était qu'un *entrechat* (il appelait ainsi le choc du carrosse); son héroïne exigeait justice, et justice prompte. Heureusement l'ambassadeur d'Es-

(1) Archives nationales, Y 10902, pièce citée par E. Campardon (*Les Comédiens du roi de la troupe française*, 1879, p. 244).

pagne parut. M. le comte d'Aranda aimait Mlle Cléophile aux appointements de trois cents louis d'or par mois; elle fut respectée comme attachée au corps diplomatique (1). »

Dans une de leurs promenades à Bièvre, le marquis et l'actrice firent, l'un ou l'autre, ce jeu de mots que goûtèrent les habitués du Théâtre-Français. « Mlle Raucourt était à la chasse et voulait tirer une corneille, lit-on dans les *Mémoires secrets*, elle se trouva embarrassée dans des broussailles et ne put suivre l'oiseau : « Vous comptiez prendre Corneille, lui dit son « ingénieux amant, mais vous avez pris Racine (2). »

Déjà entamés par les acquisitions de ses deux emplois de Cour et d'état-major, les capitaux du marquis s'envolaient au souffle de Françoise; Bièvre, avec le revenu de ses terres et de ses charges, ne pouvait plus satisfaire aux exigences de sa maîtresse. Par l'intermédiaire de son notaire, il emprunta la somme de quarante mille livres, s'engageant à servir en retour une rente perpétuelle de deux mille livres; ironie du hasard, ce fut l'argent d'un vénérable prêtre du diocèse du Mans, « messire Jean-Baptiste Trois, docteur en théologie, ministre de l'hôpital du Saint-Esprit-en-Grève (3) » qui servit à payer les fantaisies de l'actrice!

Les soupers de Sophie Arnould furent néfastes aux amours du marquis et de Mlle Raucourt : dans ce milieu dissolu, Françoise perdit rapidement ses dernières innocences. Bientôt, suivant l'exemple de Sophie, elle s'embarqua pour Lesbos, et, dès lors, la paix cessa de régner entre l'actrice et son amant : Bièvre s'indignait des nouveaux goûts de sa maîtresse et ne parvenait pas à l'en corriger. Enfin, au milieu du

(1) *Mémoires de Fleury*, Paris, 1835, t. Ier, p. 243.

(2) Tome VII, p. 145. Comme les *Mémoires secrets*, Deville *(Biévriana*, p. 112) et les *Mémoires de Fleury* (t. Ier, p. 261) attribuent ce calembour au marquis; l'auteur du dernier ouvrage prétend même que Bièvre dut à son jeu de mots la conquête de la jeune fille : « Pour me servir du langage du marquis, écrit-il, Mlle Raucourt se releva de sa chute par un faux pas. » Mais, selon Nicolas Moreau *(Mes Souvenirs*, t. Ier, p. 333), le propos fut tenu par l'actrice : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es, ajoutait le mémorialiste, cette pointe était bien digne de l'auteur de *la Comtesse Tation.* »

(3) Minutes de Me Mony, notaire à Paris, acte du 3 juin 1774 (Me Champetier de Ribes, successeur actuel).

mois de juin, Françoise Raucourt enlevait à Sophie Arnould la plus tendre de ses amies et signifiait en même temps au marquis un congé définitif (1), leur liaison avait duré cinq mois.

Le pauvre amant ne songeait pas à faire des calembours; désolé, il tenta de revoir son aimée pour la conquérir de nouveau; elle resta introuvable. Après quelques jours, Bièvre comprit l'inutilité de ses efforts et envisagea tristement la situation. La belle était partie, mais l'acte de Me Le Pot d'Auteuil conservait sa valeur, et, tant que le marquis vivrait, il devrait servir à la jeune Raucourt cette rente de six mille livres!... Tout à coup un espoir lui vint : le tour joué par l'actrice ressemblait à une escroquerie; peut-être le lieutenant général de police, en l'admonestant, réussirait-il à lui faire signer une transaction honorable. Pour anéantir le maudit contrat, onéreux et ridicule, Bièvre verserait volontiers une forte somme entre les jolies mains de l'infidèle. Et si le magistrat parvenait à « rapprocher les parties », quelle joie pour l'amoureux bafoué! Le soir même, M. de Sartines recevait la lettre suivante :

Ce 22 juin 1774.

Monsieur,

Je ne crois pas avoir besoin de vous faire une confession générale pour vous mettre au courant de toutes mes sottises, et vous savez déjà que, si le règlement qui a supprimé les galons des domestiques de ces demoiselles avait aussi supprimé les contrats, j'aurais dans ce moment-ci de grandes actions de grâce à vous rendre. La belle Raucourt, qui commence par où les autres finissent, à dix-sept ans et neuf mois, a arraché à mon ivresse ou à ma stupidité un contrat qu'elle a fixé à deux mille écus; car il faut lui rendre justice, elle m'a sauvé l'embarras de cette affaire, elle a choisi elle-même le notaire, elle a pris son heure, réglé les articles, et je n'ai eu que la peine de signer. La forme de ce maudit contrat est si sévère, toute cette manœuvre était si mal déguisée que j'ai ouvert les yeux une demi-heure : je me suis même ouvert au notaire sur mes craintes, et j'ai signé, doutant encore si on me tiendrait les conditions verbales qu'on avait faites avec moi. On les a tenues tant bien que mal pendant cinq mois et demi (2), et avant-hier j'ai reçu mon

(1) *Mémoires secrets*, t. VII, p. 188.

(2) Le contrat étant daté du 21 janvier, Bièvre se trompait d'un demi

congé, sans me douter du prétexte honnête qui a pu y donner lieu, sans pouvoir même en venir à une explication.

Vous conviendrez, monsieur, qu'un rêve aussi court, qui laisse à sa suite de pareilles réalités, rend le réveil un peu fâcheux... Vous avez eu des bontés pour Mlle Raucourt. Je ne veux point lui faire tort dans votre esprit, ni dans celui du public. Quoi qu'il arrive, je ne m'échapperai sur elle d'aucune manière, je le dois à moi-même, et d'ailleurs je ne puis la croire coupable d'un aussi détestable procédé; je l'attribuerai toujours à des conseils étrangers qu'elle aura suivis, parce qu'elle n'a point de caractère. S'il n'est pas indigne de votre ministère d'amortir un peu le coup que je reçois, je me prêterai aux accommodements que vous voudrez bien prescrire. Quoique le sceau du notaire y ait passé, je crois qu'il vous est possible de changer sur cet article les intentions d'une femme qui vous doit beaucoup, et qui mériterait moins vos bontés si elle persévérait.

Si vous voulez avoir la bonté de me donner aujourd'hui un moment, j'aurai l'honneur d'en causer avec vous de la manière la moins fastidieuse possible, car cette lettre-ci le devient un peu, et je me conduirai d'après vos instructions comme un galant homme qui ne méritait pas d'être aussi grossièrement trompé, mais qui n'en conserve ni aigreur ni ressentiment. J'attends vos ordres et suis avec respect votre, etc...

Signé : DE BIÈVRE (1).

Le lieutenant de police fit comparaître le plaignant et la reine de théâtre, mais, sûre de l'inattaquable validité de son contrat, Françoise Raucourt repoussa tout arrangement et M. de Sartines dut mettre le marquis de Bièvre hors de cour. Le calembouriste tira de la cruelle une seule vengeance; un poète du *Mercure de France*, Mlle Cosson de la Cressonnière, venait de chanter dans le numéro de juin les amours d'un berger et d'une bergère :

De la jeune et simple Amarante
Tircis adorait les beaux yeux;
Un jour dans une douce attente,
Il lui dit d'un air amoureux :

mois; ou bien, hypothèse invraisemblable, Françoise aurait-elle succombé quinze jours avant la constitution de rente?

(1) Pierre MANUEL, *la Police de Paris dévoilée*, p. 104. M. de Sartines fut nommé ministre de la marine au mois d'août suivant.

Ah! si vous connaissiez, bergère,
Un certain mal qui nous plaît tant,
Il n'est aucun bien sur la terre
Qui vous parût valoir autant.

Bièvre nomma désormais Mlle Raucourt : « l'ingrate Amarante (*à ma rente*) (1) ».

Au reste, il se consola vite de l'abandon de Françoise, et, reprenant sa lyre, il exposa l'état de son cœur en des vers où se dessine déjà la morale du *Séducteur*.

REGRETS D'UN AMANT

STANCES

Douce crédulité, flatteuse confiance,
Seul bonheur des amants, je vous perds pour toujours;
De l'ingrate Zélis j'ai connu l'inconstance :
Non, je ne croirai plus aux constantes amours.

Peut-être j'oublierai l'objet qui m'a su plaire :
Mais que je vous regrette, illusion trop chère!
Par vous, tout s'embellit, vous charmiez mon erreur,
Et par vous le prestige allait jusqu'à mon cœur.

Ah! remplissez encore un cœur aussi fidèle;
Et s'il faut qu'à l'amour il ne puisse échapper,
Ecartez loin de lui la vérité cruelle :
Mais que ce soit Zirphé qui daigne me tromper (2)!

Dès qu'elle eut rompu avec le calembouriste, Mlle Raucourt se livra publiquement aux mœurs les plus dépravées, aux plus luxueuses extravagances. Elle prit d'abord comme amant le marquis de Villette; les *Mémoires secrets* expliquent tout au long les honteux motifs de cette préférence (3). A ce moment,

(1) Manuel, *ouvrage cité*. Peut-être, en faisant ce jeu de mots, le calembouriste se rappelait-il l'épigramme de Trissotin dans les *Femmes savantes :*

Et quand tu vois ce beau carrosse...
Ne dis pas qu'il est amarante,
Dis plutôt qu'il est de ma rente.

(2) *Almanach des Muses* de 1775, p. 104.

(3) T. VII, p. 188 (11 juillet 1774), t. XXVII, p. 304 (11 octobre 1774). Voir aussi le *Journal de médecine de Paris* du 7 septembre 1902 (les *Infâmes sous l'ancien régime*, par M. Paul d'Estrée).

l'Opéra reprenait *Dardanus*, et la musique de Rameau intéressait les Parisiens aux aventures amoureuses du fondateur de Troie. Quand on apprit au marquis de Bièvre le nom de son successeur : « Que m'importe, répondit-il, je n'ai rien de commun avec ce Dardanus (1). »

Mais la nouvelle liaison dura peu, et les créanciers assaillirent bientôt Mlle Raucourt de leurs réclamations : Bièvre profita de cette circonstance pour offrir à l'ingrate Amarante le rachat de son contrat viager. Le 30 mai 1775, Me Le Pot d'Auteuil dressait un nouvel acte où la demoiselle Sausserotte « reconnaissait et confessait avoir reçu de mondit seigneur marquis de Bièvre la somme de soixante mille livres pour le remboursement des six mille livres de rente viagère, en espèces sonnantes et monnayées ayant cours, de laquelle somme elle était contente, reconnaissant avoir été payée des arrérages de la rente. » Le 5 du même mois, l'actrice avait obtenu son émancipation par lettres de la chancellerie du Palais, néanmoins le comédien « François Sausserotte, bourgeois de Paris, y demeurant rue du Bouloy, paroisse Saint-Eustache », intervint à l'acte « comme curateur aux causes et tuteur aux actions immobilières de la demoiselle Sausserotte, sa fille » (2).

En mai 1776, la belle Françoise, tel un fermier général, fit banqueroute et suspendit le paiement de ses dettes. Obligée de quitter la Comédie-Française, elle alla charmer les Cours du nord; trois mois plus tard, quand elle revint à Paris, l'actrice fut ravie de constater que les Parisiens s'occupaient encore d'elle; on portait alors des bonnets « à la Raucourt », caractérisés par le petit panier percé qui les surmontait. Cette allusion aux prodigalités de Françoise ne manquait pas d'exactitude, et, le 31 mars 1777, Mairobert écrivait : « Mlle Raucourt, cette actrice de la Comédie-Française dont le début avait été si brillant, plus fameuse ensuite par sa luxure que par ses succès, et enfin par son luxe et le nombre de ses créanciers, a été arrêtée le mercredi saint, comme elle montait en carrosse

(1) *Correspondance secrète*, t. I, p. 204 (18 février 1775).
(2) Acte du 30 mai 1775, annexé à celui du 21 janvier 1774 (minutes de Me Le Pot d'Auteuil, Me Bertrand-Taillet, successeur actuel).

pour se rendre à Longchamps; on l'a conduite au Fort-l'Évêque, où heureusement elle n'a pas couché, car elle aurait été écrouée de toutes parts et il aurait fallu des sommes énormes pour la secourir : une main bienfaisante l'a retirée de ce mauvais pas. »

D'après Meister et Pidansat de Mairobert, Mlle Raucourt dirigeait une confrérie féminine vouée au culte de Sapho, et, le 28 mars 1778, Mairobert lui fait prononcer, en séance plénière, les paroles suivantes : « Ne serait-ce pas faire injure au choix de l'assemblée, si, nommée par elle pour la présider, je m'avouais sans talent et sans capacité? On sait le sacrifice que je viens de faire tout récemment pour me livrer toute entière au penchant qui m'a toujours dominée et dont je me fais gloire (1). » En note, le nouvelliste contait que « Mlle Raucourt venait de quitter M. le marquis de Bièvre, non sans l'avoir considérablement plumé ». Mais la rupture de la présidente avec le calembouriste datait de quatre années : dans l'allocution que lui prête Mairobert, elle ne faisait certainement pas allusion à son premier amant.

Les folies amoureuses de Mlle Raucourt ne l'empêchaient nullement de se consacrer à la scène, où son talent de tragédienne la fit longtemps applaudir. En 1788, parmi les acteurs auxquels Bièvre confiait le succès de sa seconde comédie, les *Réputations*, on a la surprise de trouver son « ingrate Amarante », jouant « la Comtesse ». L'aventure de 1774 était oubliée, l'amitié remplaçait l'amour. Après treize années, le calembouriste ne voyait plus en Mlle Raucourt qu'une excellente artiste, mais la belle Françoise avait à peine trente et un ans; à cet âge où les actuelles ingénues de la Comédie continuent leurs rôles d'Agnès, il est curieux de lui voir accepter un emploi de douairière, car « la Comtesse » a pour fils des hommes faits : « A vingt-cinq et trente ans à peine ils sont placés », dit quelque part son frère. De plus, Mlle Raucourt incarnait ordinairement des héroïnes de tragédie, devenant Cléopâtre ou Didon. Toutefois le personnage de « la Comtesse »,

(1) *L'Espion anglais*, t. X, p. 222.

à peine comique, pouvait être mis en relief par son talent, et la jeune femme consentit à l'interpréter parce que, sans doute, elle s'intéressait à l'œuvre satirique de son ex-amant. Quelle actrice aujourd'hui, désireuse de rendre service à un auteur, lui sacrifierait ainsi sa coquetterie!

Sous l'Empire, Mlle Raucourt reçut mission d'organiser en Italie des représentations théâtrales jouées par des acteurs français. Au début de la Restauration, elle habitait à Paris, rue du Helder, n° 2, et c'est là qu'elle mourut le 13 janvier 1815. Son enterrement donna lieu à un scandale; le curé de Saint-Roch ne voulant pas admettre en son église le corps d'une comédienne, les gens du quartier en forcèrent l'accès et portèrent le cercueil devant l'autel; puis, ramenant de force quelques ecclésiastiques trouvés au presbytère, il leur firent chanter un court *de profundis;* une foule silencieuse accompagna ensuite le char funèbre jusqu'au cimetière du Père Lachaise (1). L'amie du marquis de Bièvre fut inhumée non loin de la célèbre Clairon, sa première éducatrice au Théâtre-Français; sur la stèle ornant sa tombe, un buste de marbre blanc la représente en reine de tragédie grecque, cheveux tressés, gorge nue, et la courbe impérieuse de son nez, sa face aux saillantes pommettes, lui donnent assurément plus de majesté que de grâce.

(1) *Belles du Vieux Temps,* par le vicomte de Reiset, 1909, Paris, p. 316 (récit du lieutenant-général vicomte de Reiset, témoin oculaire, du 14 janvier 1815).

CHAPITRE

LUTTE SECRÈTE CONTRE BEAUMARCHAIS EN 1777-1778.

Le marquis de Bièvre et le Théâtre-Français. — Querelle de Beaumarchais et des Comédiens en 1777 ; les droits d'auteur. — Beaumarchais et le maréchal de Duras ; les « États généraux de l'art dramatique ». — *Projet de réformes* des auteurs ; Bièvre le combat secrètement dans un *Mémoire pour M. le maréchal de Duras*. — Second *Projet* du 23 avril 1778 ; alarmes des Comédiens français ; Bièvre se charge de gagner Voltaire à leur cause ; son *Mémoire particulier pour M. de Voltaire* ; ardente réfutation des arguments de Beaumarchais. — Le comité de lecture. — La propriété littéraire.

Bièvre avocat des Comédiens dans une autre affaire. — Les théâtres forains en 1785 ; Nicolet et Audinot.

Pendant les années 1776 et 1777, le marquis de Bièvre écrivit une comédie de caractère en cinq actes et en vers, qui, au mois d'août 1778, fut lue devant les Comédiens ordinaires du roi. Il n'existait à Paris qu'une scène dramatique, celle du Théâtre-Français, aussi les auteurs attendaient cinq ans, souvent davantage, avant de voir représenter leurs ouvrages, et le *Séducteur* du marquis ne devait être joué qu'à la fin de 1783.

Mais, dès l'année 1777, Bièvre se considérait comme un auteur de la maison de Molière : il prenait à ses destinées un intérêt si passionné qu'on le trouve mêlé à la fameuse querelle survenue entre Beaumarchais et les Comédiens français.

A cette époque, la propriété littéraire n'était pas reconnue, et les écrivains ne percevaient, pour la représentation de leurs œuvres au théâtre, que des droits temporaires et modiques. La Comédie-Française se rattachait aux « menus plaisirs » de Sa Majesté, que dirigeaient les premiers gentilshommes de la

chambre du roi. Or, d'après un règlement du 23 décembre 1757, signé de ces quatre seigneurs et consacrant l'usage, les auteurs de pièces nouvelles en cinq actes recevaient *un neuvième* (1) de la recette, après retranchement des « frais ordinaires et journaliers » de la Comédie. Quand la recette descendait deux fois de suite à 1 200 livres en hiver ou à 800 livres en été, la pièce, disait-on, « tombait dans les règles », et les auteurs perdaient tout droit sur elle. S'il plaisait aux Comédiens soit de la jouer encore, soit de la reprendre après quelques mois, le produit total des entrées leur appartenait.

Ainsi, les écrivains dramatiques ne retiraient de leurs œuvres qu'une minime rémunération, et ceux dont les pièces, pour un motif indépendant de leur valeur, « tombaient dans les règles », assistaient plus tard à des reprises brillantes dont le mérite leur appartenait, mais dont les acteurs gardaient le profit. On accusait même ceux-ci de s'enrichir malhonnêtement aux dépens des gens de lettres par un paiement inexact du neuvième réglementaire : affirmation difficile à prouver, car on n'obtenait des Comédiens français aucun détail sur les gains ou les frais du théâtre. Sébastien Mercier et Lonvay de la Saussaie tentaient vainement d'éclaircir la question quand Beaumarchais prit en mains la cause des écrivains.

Le 15 juin 1777, l'auteur du *Barbier de Séville* alla trouver le maréchal de Duras, premier gentilhomme, auquel ses trois collègues abandonnaient la direction de la Comédie, et obtint de lui la promesse d'un nouveau règlement où les droits des écrivains seraient portés du neuvième au cinquième de la recette, avec un mode de perception nettement déterminé. Le premier gentilhomme l'invitait même à réunir les gens de lettres, pour élaborer avec eux le « projet » de ce règlement. Beaumarchais pria donc tous les auteurs joués au Théâtre-Français « de lui faire l'honneur d'agréer sa soupe » le 3 juillet suivant. Vingt et un d'entre eux se rendirent à son invitation : c'étaient Sedaine (2), Marmontel, Saurin, Rochon de Cha-

(1) Ceux des pièces en trois actes recevaient *un douzième*, et ceux des pièces en un acte *un dix-huitième*.

(2) Cet écrivain fut le second de Beaumarchais dans la lutte contre les

bannes, Lemierre, de la Place, Chamfort, Bret, Sauvigny, Blin de Sainmore, Gudin de la Brenellerie, du Doyer, Lefèvre, Ducis, Favart, Dorat, Lemonnier, Cailhava d'Estandoux, Leblanc, Barthe et Rousseau. Selon le mot de Chamfort, les États généraux de l'art dramatique se réunissaient pour la première fois. Beaumarchais redit à l'assemblée les bienveillantes paroles du maréchal de Duras, et l'on se mit au travail. Dès la quatrième séance, lit-on dans les *Tableaux* de Mercier, « tout fut discordant, les tragédistes ne voulaient plus communiquer avec les comédistes, tous les rivaux se toisaient de l'œil arrogamment ». A la cinquième réunion, le nombre des assistants se réduisait sensiblement; néanmoins, le 3 juillet, les invités de Beaumarchais avaient conféré à leur hôte, ainsi qu'à Sedaine, Marmontel et Saurin, le titre de « commissaires et représentants perpétuels des auteurs » : ceux-ci purent finir le travail entrepris en commun, et, le 12 août 1777, ils déposaient entre les mains du maréchal de Duras leur *Mémoire sur un nouveau projet de règlement pour la Comédie-Française*.

Le marquis de Bièvre aimait à converser d'art théâtral avec le fameux acteur Molé, lui témoignant même, comme nombre de jeunes seigneurs à cette époque, une véritable amitié. Il suivait attentivement les démarches de Beaumarchais, et désapprouvait que le protecteur-né de la Comédie l'eût autorisé à réunir ses confrères « pour prendre avec eux des arrangements contre cette Comédie ». Au milieu du mois d'août, il apprit par Molé que les commissaires des auteurs allaient se réunir chez M. de Duras pour lui fournir des éclaircissements sur leur *Projet de règlement*. « Par hasard », la veille de cette conférence, le maréchal remit à « quelqu'un » (1) le *Mémoire* des gens de lettres et, peu d'heures après, Bièvre le parcourait à son tour. Il s'indigna d'y voir que les principales innovations recevaient l'assentiment du premier gentilhomme; si les droits d'auteur mon-

Comédiens français, et Bièvre donnait ainsi la cause de son intervention : « Comme M. Sedaine avait offert à Lekain le rôle de Caboche, et à Préville celui de Marcel, dans une tragédie, et que tous deux avaient refusé, il se joignit à M. de Beaumarchais. » Le calembouriste voulait parler de *Maillard ou Paris sauvé*, pièce qui ne fut pas représentée.

(1) Bièvre ne nomma pas l'ami qui lui fit cette communication.

taient du neuvième au cinquième de la recette, la ruine des Comédiens était assurée! Qui sauverait le Théâtre-Français d'une destruction certaine?

« M. le maréchal de Duras paraît d'accord avec M. de Beaumarchais, écrit Pidansat de Mairobert; c'est qu'il redoute le ridicule que cet écrivain distribue si bien et si libéralement. » Pas plus que le premier gentilhomme, le marquis de Bièvre, malgré tout son esprit, ne se souciait de lutter avec l'adversaire de Goezman; d'ailleurs, il n'avait pas qualité pour se mêler ouvertement à la querelle; il résolut du moins d'apporter aux Comédiens une aide secrète. « Je me chargeai de répondre au *Mémoire* des quatre commissaires pour le lendemain à dix heures du matin, écrivait-il plus tard; ces messieurs ne s'attendaient pas à une parade aussi prompte, mais leur *Mémoire* était si extravagant, si insensé, que, si je n'avais pas été obligé de recopier moi-même le brouillon, mon sommeil aurait été fort peu interrompu. Ils prenaient les auteurs « sous leur protec- « tion tutélaire »; dans l'espérance qu'ils avaient de l'établissement d'un second Théâtre-Français, ils disputaient aux Comédiens la propriété de leur répertoire, etc. Enfin, à dix heures du matin, M. de Duras les attendait, armé de ma réponse dont il ignorait et dont il ignore peut-être encore l'auteur. La scène a dû être assez plaisante : MM. Marmontel et Saurin sont convenus que j'avais raison, les deux prosateurs Sedaine et Beaumarchais ont voulu répondre, et l'affaire a été remise à un plus amplement informé. »

Beaumarchais ne rapporte pas cette « scène » dans son *Compte rendu* de l'affaire (1) : il dit seulement que, le 18 octobre suivant, M. de Duras lui adressa quatre pages d'observations sur le *Projet*. Pendant les deux mois qui venaient de s'écouler, les Comédiens français et leurs amis avaient circonvenu le premier gentilhomme pour le détourner des réformes de Beaumarchais. Mais le duc de Duras tenait à répondre aux arguments des commissaires par d'autres arguments, et sans doute utilisa-t-il pour cela le travail du marquis de Bièvre :

(1) Ce *Compte rendu* est imprimé dans le recueil de ses œuvres.

académicien par droit de naissance, il ne trouvait pas mauvais qu'un anonyme complaisant vînt l'aider à tenir son rôle d'avocat-défenseur.

Cependant les gens de lettres, remaniant leur *Projet*, en signèrent le 23 avril 1778 la rédaction définitive, et le bruit courut que le maréchal de Duras, satisfait des modifications apportées au nouveau *Règlement*, se préparait à le rendre exécutoire. Aussi, comme la première fois, le manuscrit des commissaires fut secrètement apporté au marquis de Bièvre par un ami des acteurs. La plupart des articles combattus par le calembouriste en son *Mémoire pour M. le maréchal de Duras* se retrouvaient dans l'œuvre des commissaires : le premier gentilhomme les approuvait donc, en dépit des irréfutables arguments mis sous ses yeux ! Puisque le protecteur-né de la Comédie-Française se joignait à Beaumarchais pour la conduire à sa perte, Bièvre résolut d'appeler au secours des acteurs l'illustre écrivain dont ils venaient d'organiser l'apothéose le 30 mars 1778, Voltaire (1).

Le patriarche de Ferney était arrivé à Paris le 10 février, et son retour en la capitale, après une absence de vingt-sept ans, lui valait partout les plus flatteuses ovations. Pressé par Beaumarchais de se rallier à la cause des auteurs, il ne voulait pas compromettre son repos en se mêlant à d'aigres discussions. D'ailleurs, les Comédiens lui témoignaient habilement toutes sortes d'égards et lui promettaient un *Mémoire* sur le différend. Dès que Bièvre eut entre les mains le *Projet de règlement* signé le 23 avril par les commissaires des gens de lettres, il se chargea d'expliquer l'affaire au « dieu du jour ». Son travail, que l'on retrouve dans ses papiers, est intitulé : *Mémoire parti-*

(1) Le marquis de Bièvre était-il en relations avec Voltaire, c'est probable. En 1781, il apprit que Beaumarchais préparait une édition de la correspondance du grand écrivain, mort depuis trois ans; oubliant son antipathie contre l'adversaire des Comédiens français, il lui adressa, de Rome où il séjournait alors, cinq lettres de Voltaire, en l'autorisant à les publier. Plusieurs catalogues d'autographes mentionnent le billet, daté du 5 novembre 1781, qui accompagnait cet envoi, mais il a été impossible de retrouver sa trace. La *Correspondance complète* éditée par Beaumarchais ne contient d'ailleurs aucune lettre de Voltaire au calembouriste.

culier pour M. de Voltaire; il y règne une curieuse âpreté.

« L'auteur de cette réponse, commençait-il, n'est point un personnage intéressé dans la querelle. Après s'être nourri dans son enfance de la lecture de Corneille, de Racine, de Molière et de M. de Voltaire, il a porté ses premiers pas dans le monde au Théâtre-Français; c'est là que, voyant en relief les ouvrages de nos grands maîtres, dont la lecture avait déjà exalté son esprit, il n'a pu se défendre de quelque reconnaissance pour ceux qui ajoutaient encore à ses premières impressions. Mais, quand sur ce même théâtre où il voyait représenter *Mahomet, Iphigénie, Cinna, Tartufe,* on lui donnait par intervalles *Orphanis* (1), *Eugénie, les Deux amis* (2), ce n'était plus qu'au jeu des acteurs qu'il s'apercevait qu'il était à la Comédie-Française, et, dès lors, il s'est vu forcé de préférer les bons comédiens qui lui conservaient une part de ses plaisirs aux littérateurs médiocres qui s'efforçaient de les détruire.

« Ce sont cependant les auteurs de ces honteux ouvrages qui réclament aujourd'hui ce que les grands écrivains que j'ai cités plus haut n'ont jamais demandé; ces mêmes hommes, qui impriment que « les tragédies de Racine sont des « enseignes du pont Notre-Dame » (M. Mercier); qui s'écrient à la représentation de *Phèdre :* « Que de paroles perdues! » (M. Sedaine); qui impriment à la tête d'un mauvais drame en prose « que les rimes et la poésie doivent être bannies des « ouvrages dramatiques » (M. de Beaumarchais), ces mêmes hommes, dis-je, se présentent aujourd'hui pour régir le théâtre de la nation, ils établissent des lois, des règlements pour les gens de lettres, ils prennent déjà le titre de « commissaires des auteurs ». Malgré le ridicule de leurs prétentions, malgré la déraison qui règne dans l'exposé de leurs demandes, qui toutes décèlent l'ambition, la rapacité et l'intrigue, ils ont eu l'art d'en imposer à un premier-gentilhomme de la chambre, protecteur-né de la Comédie, et chargé seul,

(1) Tragédie de Blin de Sainmore, jouée en 1773.

(2) Drames de Beaumarchais, joués sans succès le premier en 1767, le second en 1770.

par arrangement, de son administration, M. de Duras, et de le déterminer à appuyer de son crédit une révolution qui perdrait l'art du théâtre en France.

« C'est assurément dans une pareille époque que la Comédie doit se jeter aux pieds de l'homme qui a le plus illustré le Théâtre-Français. »

Selon Chamfort, Beaumarchais avait convoqué les « États généraux de l'art dramatique » ; selon le marquis de Bièvre, les auteurs préparaient une « révolution » : pour motiver de tels mots, onze ans avant 1789, quelles réformes proposait donc le *Projet* des commissaires? M. Eugène Lintilhac, en compulsant les papiers de Beaumarchais, n'y rencontra pas le manuscrit de ce travail, et M. Bonnassies, qui étudia les démêlés des gens de lettres avec la Comédie-Française, ne parvint pas à le retrouver. « Framery prétend, écrit-il (1), que les auteurs y réclamaient la reconnaissance de la propriété littéraire perpétuelle (2), et un *Mémoire* des Comédiens assure qu'ils y émirent la prétention de se rendre maîtres de la Comédie, de la réception des pièces et même de la présidence des assemblées de lecture; enfin qu'ils n'insistèrent pas devant l'énergique protestation des Comédiens. Nous ignorons ce qu'il peut y avoir d'exact dans ces allégations, mais on peut en tout cas supposer que tout d'abord les auteurs ne demandèrent le plus que pour obtenir le moins. »

Les deux *Mémoires* que rédigea le marquis de Bièvre pour le maréchal de Duras et pour Voltaire (3) permettent d'élucider quelques-uns de ces petits points d'histoire. Dans le second de ces documents, avant de combattre une à une les propositions de Beaumarchais, le marquis retraçait à « M. de Voltaire » l'historique de la querelle. Autrefois, expliquait-il, seuls les ouvrages en vers paraissaient dignes de la Comédie-

(1) *Les auteurs dramatiques et la Comédie-Française*, Paris, 1874, p. 63.

(2) *De l'organisation des spectacles à Paris*, 1791. Sous l'Empire, Framery fonda la première agence permettant aux écrivains dramatiques de percevoir avec facilité leurs droits d'auteur.

(3) Les papiers du marquis de Bièvre conservés par l'auteur renferment quatre pages du *Mémoire pour M. de Duras* et la totalité du *Mémoire particulier pour M. de Voltaire.*

Française, l'*Avare* même fut d'abord représenté sans succès; mais, depuis que la médiocrité a inventé « l'unique genre où elle puisse se soutenir, le drame », les œuvres en prose surchargent le répertoire, et la représentation des pièces nouvelles s'en trouve retardée : c'est la cause du mécontentement des écrivains.

Et qui donc, s'écriait Bièvre, qui donc a ouvert la lutte contre la Comédie? — M. Mercier! La reconnaissance le lui interdisait : « Voyant le théâtre à peu près descendu jusqu'à lui, M. Mercier s'est présenté pour lire *Nathalie* à l'assemblée de la Comédie-Française : cette pièce était le digne essai de l'auteur de *la Brouette du vinaigrier*, de *l'Indigent*, qui, dans un *Traité sur l'art dramatique*, se propose de mettre sur la scène l'Hôpital et Bicêtre! » Autrefois, un tel ouvrage eût procuré à son auteur « un traitement viager à Charenton », les Comédiens voulaient donc refuser *Nathalie;* cependant, « sur les représentations de Molé en faveur de M. Mercier, jeune encore, malheureux, disait-on, et annonçant d'ailleurs quelques dispositions, on accepta la pièce pour procurer à l'auteur ses entrées, et le mettre à même d'étudier sans frais les effets du théâtre. »

M. de Beaumarchais, continuateur de M. Mercier, devait aussi montrer moins d'ingratitude : « Il faut que M. de Voltaire le sache : *Eugénie*, *les Deux amis* et *le Barbier de Séville*, tombés à la première représentation, n'ont repris quelque existence que par le travail que les Comédiens ont fait le lendemain avec l'auteur. De plus, *le Barbier de Séville*, la seule de ces trois pièces qui, après le retranchement d'un acte entier par le conseil de Préville, méritait de se relever de sa chute, a été représenté longtemps avant son rang, par un arrangement dont M. de Beaumarchais a encore l'obligation aux Comédiens. »

Malgré de tels bienfaits, ces messieurs ont commencé par réclamer l'établissement d'un second Théâtre-Français! Ils ruinaient ainsi le premier, mais peu leur importait : leurs médiocres pièces auraient vu plus rapidement la scène. Puis, « ils ont imaginé d'avancer que les Comédiens volaient les

auteurs et ne leur payaient point exactement leur rétribution » : en agitant cette calomnie, « M. de Beaumarchais a rangé dans son parti les auteurs affamés qui travaillent pour vivre et n'ont point d'autre inspiration; pour frapper des coups plus forts, il fallait d'abord diminuer la consistance des Comédiens en affaiblissant l'impression de leurs talents. Alors il s'est levé de la poussière un journaliste à qui ce département a été confié, et qui s'en acquitte fidèlement. Dans son libelle, les premiers sujets existants sont tournés en ridicule sans cesse, et, comme l'ombre de Lekain répandra longtemps son lustre imposant sur la société qui lui survit, les talents du premier acteur comique de la nation ont été contestés et attaqués quinze jours après sa mort; cette manœuvre est bien grossière, bien dégoûtante, mais, plus elle est basse, plus elle avilit les Comédiens, car la forme de l'arme dont on se sert pour frapper n'est pas toujours indifférente : un coup de bâton déshonore, un coup d'épée n'avilit point! »

C'est Levacher de Charnois que Bièvre traitait avec un si hautain mépris; le premier et le quinze de chaque mois, les Comédiens trouvaient en son *Journal des Théâtres* mainte critique sans indulgence, souvent d'injustes reproches : accoutumés dans le *Mercure* à des éloges hyperboliques, ils s'exaspéraient des censures pourtant modérées du publiciste et voyaient en lui un spadassin de lettres, lancé par l'assemblée des auteurs. Aussi, quand, huit jours après la mort de Lekain, Charnois commit la faute de critiquer le jeu de ce grand acteur (1), les amis du théâtre crièrent au scandale. A la vérité, c'était mettre un peu tard en évidence les défauts d'un talent si longtemps admiré.

Devant toutes ces attaques, poursuivait le calembouriste, les acteurs se sont adressés à leur protecteur naturel, M. le maréchal de Duras, mais ce premier gentilhomme, rallié au parti des auteurs, a juré la perte de la Comédie. Dans le seul but de « rendre hommage à la vérité », un défenseur du théâtre lui remettait l'an dernier un *Mémoire* combattant avec

(1) Dans le *Journal des théâtres* du 15 février 1778; Lekain était mort le 8 février.

une logique indiscutable, tous les articles du règlement des commissaires (1); il lui offrait en outre de réunir d'autres écrivains « possédant même valeur réelle et numéraire » que les acolytes de Beaumarchais, et de rédiger à son tour un projet conciliant tous les intérêts. M. de Duras parut d'abord apprécier d'aussi bonnes idées; malheureusement on vient d'apprendre qu'il ratifie un nouveau *Projet* des auteurs, daté du 23 avril 1778, et contenant les mêmes dispositions! Le défenseur anonyme des Comédiens français se tourne donc aujourd'hui vers M. de Voltaire, le suppliant de lire l'étude qui va suivre, afin de connaître les néfastes innovations de M. de Beaumarchais.

La partie la plus intéressante du long *Mémoire* de Bièvre, qui couvre dix-huit grandes pages, combat les articles groupés dans le *Projet de règlement* sous la rubrique : intérêt des auteurs. « Il y règne, écrit le calembouriste, une déraison, une rapacité, une mauvaise foi, qui doit présenter à M. de Voltaire un tableau bien dégoûtant de notre littérature; mais qu'il se le rappelle, il existe encore des littérateurs honnêtes qui ne calculent qu'avec la gloire! »

Selon le conseil du maréchal de Duras, Beaumarchais proposait que le cinquième de la recette, au lieu du neuvième, fut alloué aux auteurs; et, pour éviter à ses collègues tout calcul avec la Comédie, il imaginait un expédient discutable : quelle que soit la recette, le cinquième, « évalué rondement quant à l'état actuel de la salle de spectacles », serait fixé d'avance à « 21 louis, soit 504 livres » (2); tant qu'une pièce ne tomberait pas dans les règles, son auteur recevrait pareille somme à la fin de chaque représentation. De plus, comme il fallait enlever aux « cabaleurs » la possibilité de faire échouer un bon ouvrage dès la première soirée, tout écrivain sifflé pourrait exiger des Comédiens une seconde représentation.

Mais, observait avec raison le marquis de Bièvre, « ce n'est que par une proportion purement géométrique que l'on peut fixer avec équité le traitement des auteurs dramatiques, et ce

(1) Bièvre voulait parler de son propre *Mémoire pour M. de Duras.*
(2) Le louis valait alors 24 livres.

traitement doit être en raison de la recette que l'ouvrage nouveau rapporte à la Comédie, alors les bons et les mauvais succès sont payés intrinsèquement : la rétribution pécuniaire hausse et baisse avec la gloire. Voilà le seul calcul juste et raisonnable qui puisse être admis. Dans une société presque toute composée d'auteurs tombés, ou qui ont traîné leur chute quelques représentations, on a préféré un calcul qui, mettant l'argent bien à couvert sous le sceau du Parlement, l'empêcherait de baisser et de se réduire enfin à zéro avec la gloire ! »

D'ailleurs, après l'adoption de cet article, une pièce médiocre ne tomberait plus jamais « dans les règles ». S'il manquait dix, vingt, cent billets de parterre pour atteindre la recette minima de douze cents livres en hiver ou de huit cents livres en été, les « bons commissaires » s'empresseraient de les acheter eux-mêmes : par cette manœuvre frauduleuse répétée chaque soir, l'auteur « protégé » conserverait indéfiniment sa rétribution (diminuée il est vrai du prix des billets, mais toute somme d'argent est bonne à prendre). Quant à la Comédie, perpétuellement vouée aux faibles recettes, elle verrait bientôt sa ruine !

Et cette nouvelle représentation obligatoire d'une pièce tombée ! « Quelle que soit la chute d'un ouvrage, écrivait Bièvre, l'auteur veut avoir le droit de recevoir une seconde couche de honte : il est bien agréable de toucher 21 louis de plus, ce qui assure un total de 42 louis pour le plus misérable ouvrage... mais si le public allait se révolter ? En pareil cas, à la place des Comédiens, j'annoncerais sur l'affiche de la représentation suivante : « Au lieu de la pièce nouvelle, les « Comédiens ordinaires du roi donneront aujourd'hui *Zaïre*, « et pour petite pièce : *21 louis à M. un tel.* »

Un autre vœu de Beaumarchais, concernant les pièces admises au répertoire, encourait la réprobation du calembouriste. Les commissaires proposaient d'abord certaines règles pour cette admission, puis ils ajoutaient : « A chaque reprise d'un ouvrage inscrit au répertoire, l'auteur recevra la moitié de la rétribution qui lui est allouée lors des premières repré-

sentations, c'est-à-dire une somme de 252 livres, sauf les jours où la pièce sera tombée dans les règles. » Pour la première fois, Beaumarchais réclamait la reconnaissance de la propriété littéraire à vie. « Cette section, s'écriait Bièvre, renferme une demande inouïe depuis la création du théâtre, celle de faire jouir l'auteur toute sa vie du demi-produit de son ouvrage, même après être tombé dans les règles. Cet article est contraire au n° 59 du règlement de 1757. Quels sont donc les motifs qui font demander à ces messieurs une rétribution plus forte que celle des grands hommes dont je ne veux plus rapprocher leur nom. Je ne conçois pas en vérité ce qui leur tourne la tête, il semble qu'ils regardent le théâtre comme une ferme sur laquelle ils veulent mettre un impôt, enveloppant également dans leur bail les bonnes et les mauvaises années. »

Dans son *Projet* d'août 1777, Beaumarchais était allé plus loin : en vue d'alimenter plus tard le « second Théâtre-Français » que prévoyait ce premier travail, il déniait aux Comédiens ordinaires du roi un droit exclusif sur le répertoire ancien. Aujourd'hui, la propriété littéraire est reconnue et réglementée : une œuvre dramatique ne tombe dans le domaine public que cinquante ans après la mort de son auteur. Mais la prétention de Beaumarchais heurtait les idées en cours avant la Révolution, et le marquis de Bièvre reproduisait l'opinion publique en écrivant dans son *Mémoire pour M. de Duras* : « La situation d'un auteur avec les Comédiens est celle de tout homme de lettres avec son libraire : quand celui-ci a acheté et payé l'édition, il n'a plus rien à démêler avec celui-là, encore moins avec ses héritiers. Il en est de même de la Comédie-Française actuelle ; son fonds lui appartient, elle l'a payé, on ne peut lui en disputer la propriété. »

Plus que toutes les précédentes, une dernière disposition du nouveau *Projet* des auteurs révoltait Bièvre : « Afin d'épargner à M. de Voltaire les efforts qu'il m'a fallu faire pour soutenir la lecture de cet article inconcevable, j'en ai souligné les passages les plus remarquables, c'est-à-dire ceux où l'impertinence est portée à son comble. » Dans cette partie de leur *Projet*, les commissaires entamaient une question qui, depuis, a périodi-

quement occupé l'attention publique : la composition et le fonctionnement du « comité de lecture » du Théâtre-Français. Jusque-là, quand un auteur voulait se faire jouer à la Comédie, il lisait son œuvre devant l'assemblée de ses futurs interprètes, et cette présentation lui valait parfois des froissements d'amour-propre; il lui était désagréable de s'entendre interpeller cavalièrement par l'un des assistants : « Plus haut! » — « Recommencez cette phrase, on ne l'a pas entendue! » Dans un *Mémoire* du 19 juin 1775, Sedaine déplorait de se voir exposé « à l'ironie et au ricanement presque inévitables de jeunes personnes qui ne sont pas sérieuses par état et par éducation. »

Beaumarchais réclamait donc la création d'un comité de lecture formé des principaux acteurs, les uns juges de l'ouvrage, les autres simples auditeurs; la direction de cette assemblée serait confiée à un homme de lettres, nommé « président de lecture » et représentant le premier gentilhomme; seul, il adresserait la parole à l'auteur, et, s'il le fallait, son autorité lui permettrait de rappeler aux convenances les Comédiens ou Comédiennes du comité.

Mais, à cette époque, beaucoup d'écrivains priaient les acteurs de leur garder l'incognito jusqu'aux premières représentations, pour obtenir du public un jugement plus impartial : Bièvre devait en agir ainsi pour son *Séducteur*. Avec l'institution d'un président de lecture, cet usage deviendrait impraticable, et, plutôt que de « mettre un rival jaloux dans le secret de leurs ouvrages », assurait le marquis, bien des auteurs s'écarteraient pour jamais du théâtre. D'ailleurs, un écrivain digne de ce nom consentirait-il à paraître devant ce rival, comme un accusé devant son juge?

« Si quelque homme de lettres, séduit par les insinuations des commissaires, a pu leur laisser son blanc-seing, comme je sais que quelques-uns l'ont fait, quel sera leur étonnement lorsqu'ils se présenteront pour lire leurs ouvrages; ils trouveront à l'assemblée des Comédiens M. le président Beaumarchais, qui, par arrêt du Parlement, aura droit d'assister à la lecture, de l'interrompre pour faire recommencer les endroits

qu'il lui aura plu de ne pas écouter. En vérité, la plume m'échappe d'indignation. Quoi! Si le respectable vieillard à qui j'adresse ces réflexions, le prodige de son siècle et de tous les âges, se présentait lui-même, un nouveau chef-d'œuvre à la main, Beaumarchais ou Sedaine auraient le droit...! Non, je ne puis aller plus avant, ce n'est ni par l'indignation, ni par la raison, ce n'est que par la plaisanterie ou le mépris qu'on doit répondre à de pareilles impertinences, et un premier gentilhomme de la chambre, chargé du premier théâtre de la nation, membre de l'Académie française, consent à traîner ainsi dans la boue la littérature! Allons, il faut prendre le parti de rire; et, si par hasard je me réveille un jour homme de lettres, et que je lise une tragédie dans le genre héroïque, je choisirai pour président M. Sedaine, qui, dans la première édition de *la Reine de Golconde* (1), faisait dire à la reine par un ambassadeur en même temps général d'armée (ce qui est apparemment l'usage à Golconde) :

Général des Français établis sur ces rives,
Je viens renouveler à votre avènement
Les assurances les plus vives
Du plus sincère attachement.

« Si je présente une comédie, je me rappellerai aussi ces vers charmants et naturels de Colas attendant Rose chez elle (2) :

Cette quenouille
Si joliment
Tant joliment
Elle la mouille
En la filant
Que je la baise,
Et cette chaise,
Ici, tout est, tout est charmant.

« Mais, comme mes vers ne seraient peut-être pas aussi naturels que ceux-là, si M. Sedaine me faisait recommencer pour

(1) *Aline, reine de Golconde*, 1766, par Jean Sedaine.
(2) *Rose et Colas*, comédie en un acte par le même auteur.

les entendre (1), je crois que j'aurais de la peine à ne pas manquer de respect à M. le président. »

Pour faciliter à M. de Voltaire la lecture de ses observations, Bièvre marquait d'une lettre de l'alphabet, sur le *Mémoire* des auteurs, chacun des articles combattus, et la même lettre précédait sur son travail la réponse correspondante; or, la dernière était un Q. Le calembouriste ne put s'empêcher d'utiliser un aussi heureux hasard : « Si j'avais l'honneur d'être M. le maréchal de Duras, ajoutait-il, cette lettre m'indiquerait l'emploi que j'aurais à faire d'un pareil *Mémoire* et le sceau qu'il faudrait y apposer. Je demande pardon à M. de Voltaire de cette plaisanterie qui me trahit peut-être, mais ce n'est pas pour lui que je veux garder l'anonyme, il peut voir au contraire par la tournure de ma réplique que c'est à lui seul que je veux me fier par la voie de son plus intime ami, en combattant de toutes mes forces pour la défense de la littérature et d'une société qui, déjà accablée par les préjugés, est menacée encore d'une nouvelle dégradation. »

Comme conclusion de son travail, le marquis suppliait Voltaire : 1° d'user de son influence auprès des ducs de Richelieu, d'Aumont et de Fleury, premiers gentilshommes de la chambre du roi, pour qu'ils reprissent le « département » du Théâtre-Français, fâcheusement abandonné par eux à leur collègue le duc de Duras.

2° D'obtenir qu'on reconnût définitivement à la Comédie la propriété de son répertoire.

Enfin, par les conseils de l'illustre auteur de *Zaïre*, tous les Comédiens, armés de leurs registres, s'assembleraient sous la présidence des premiers gentilshommes : « Là paraîtraient pour la dernière fois MM. de Beaumarchais et Sedaine, et, après leur avoir lu le règlement de 1757, on leur démontrerait par les registres que ce règlement a été constamment et généralement observé; soutenu de l'autorité du roi et des premiers gentilshommes de la chambre qui le représenteraient alors, l'argument serait sans réplique; les titres de commissaires et

(1) « Entendre » s'employait beaucoup plus souvent qu'aujourd'hui dans le sens de « comprendre ».

de présidents s'évaporeraient, et l'on dirait à MM. de Beaumarchais et Sedaine : « Soyez plutôt horlogers ou maçons si c'est votre talent (1). »

En lisant ce *Mémoire*, on s'étonne de la violence du marquis de Bièvre contre les « commissaires » : la cause de Beaumarchais devient aujourd'hui celle du droit, la propriété littéraire semble plus digne de protection que toutes les autres, et l'on ne met plus en balance le génie créateur d'un écrivain avec l'art imitateur d'un comédien. Pourquoi Bièvre embrassa-t-il la cause des acteurs en témoignant à leurs adversaires un si dédaigneux mépris?

Evidemment, le *Mémoire* du calembouriste, écrit en toute sincérité, reflétait les idées de son milieu social : rabaissé par les faiseurs de libelles, les auteurs parasites et les « folliculaires », le culte des lettres ne convenait à un homme du monde que s'il travaillait « pour l'honneur », et, comme le proclamait Bièvre, un littérateur honnête ne devait calculer qu'avec sa gloire » ; mus par une vile question d'intérêt, de mauvais auteurs voulaient ruiner une troupe célèbre, une compagnie d'acteurs dont tous les Parisiens aimaient les talents : il fallait mépriser leurs revendications. Dès l'origine de la querelle, le marquis s'était rangé au parti des Comédiens français; son amitié pour Molé le détermina ensuite à leur donner une aide effective.

D'ailleurs le bon droit des auteurs, évident aujourd'hui, n'apparaissait pas alors. Garat fait l'éloge de l'avocat Gerbier qui, après le calembouriste, prit en mains la cause des Comédiens : cet avocat, dit-il, ne défendait « que la raison, la justice et l'humanité ». Comme Bièvre, le jurisconsulte lutta suivant sa conscience en combattant Beaumarchais.

Ce fut dans les premiers jours de mai 1778 que le marquis remit son *Mémoire* au « plus intime ami » de Voltaire, au comte d'Argental, sans doute; le patriarche étant mort le 30 du même mois, il paraît peu probable qu'il se soit occupé

(1) Beaumarchais, fils d'un horloger, avait exercé dans sa jeunesse le métier de son père, et Sedaine commença par être tailleur de pierres.

de l'affaire du Théâtre-Français. Les idées du calembouriste n'en prévalurent pas moins, et, jusqu'à la Révolution, les Comédiens continuèrent à calculer suivant l'ancienne base la rétribution des auteurs. Mais Beaumarchais eut enfin gain de cause devant l'Assemblée nationale, et la loi des 13-19 janvier 1791 reconnut la propriété littéraire.

Le marquis de Bièvre demeura toute sa vie le défenseur secret de la Comédie-Française; en 1785, il eut une autre occasion de lui offrir son appui désintéressé. Depuis vingt ans, on voyait éclore à Paris nombre d'établissements « forains » où les amateurs de théâtre se distrayaient à peu de frais; les Comédiens ordinaires du roi avaient obtenu en 1768 une sentence de police défendant à leurs modestes concurrents « de jouer autre chose que de simples bouffonneries et parades », mais cette interdiction restait lettre morte. Nicolet sur son « Théâtre des grands danseurs du roi », Audinot avec ses « marionnettes de bois », représentaient de vrais ouvrages dramatiques, enfin les Variétés amusantes, les Vaux-hall d'hiver et d'été, l'Amphithéâtre anglais, les Salles d'artifices, la Redoute chinoise, les établissements des sieurs Sarni, Tissier, Parisot, Lécluse enlevaient chaque soir de nombreux spectateurs aux grands théâtres. Irrités de ces violations à leur monopole, qui diminuaient fâcheusement leurs recettes, les Comédiens français sommèrent Nicolet, Audinot et l'entrepreneur des Variétés amusantes de respecter la sentence de 1768, puis, devant l'insuccès de leurs exploits, ils les assignèrent en 1785 à la grand'chambre du Parlement de Paris.

Or on trouve dans les papiers du marquis de Bièvre le manuscrit (1) du *Mémoire* imprimé (2) que les acteurs présentèrent à l'appui de leurs protestations : rédigé par le calembouriste, ce *Mémoire* fut signé le 28 mai 1785 par les conseils de la Comédie : Coqueley de Chaussepierre, Gerbier, Jabineau de la

(1) Dossiers de l'auteur. Ce *Mémoire* est entièrement de la main du marquis de Bièvre et comporte des corrections qui équivalent à une signature.

(2) Archives nationales, O¹ 845⁵. *Mémoire et consultation de la cause pendante en la grand'chambre du Parlement, entre les Comédiens français, le sieur Nicolet, et les autres entrepreneurs de spectacles forains.*

Voûte et Hardoin de la Reynerie. Ces avocats déclaraient « n'avoir rien à ajouter » aux arguments développés; plus bas, deux autres fameux légistes, Alix et de la Malle, certifiaient que la réclamation des Comédiens contre les entrepreneurs des « Petits spectacles » leur paraissait bien fondée en droit.

Louis XIV, commençait Bièvre, réunit en une seule les troupes de Molière et de l'Hôtel de Bourgogne, car « la concurrence qui entretient l'émulation n'est applicable qu'aux arts mécaniques, soumis à des calculs uniformes et dont tout le monde peut se saisir; pour les talents que la nature seule peut donner, et qu'elle accorde si rarement, la concurrence, qui ne peut les multiplier, affaiblit leur force en les divisant ». Longtemps, la Comédie-Française, l'Opéra et la scène italienne brillèrent d'un incomparable éclat, car ces théâtres conservaient chacun le monopole d'un genre spécial. « Aucun sujet n'était perdu pour la Comédie, il suffisait qu'il existât pour qu'elle dût le posséder un jour. »

Mais la multiplicité des « Petits spectacles » a entraîné « la prostitution du goût et des talents ». En 1779, on osa comparer Janot, bouffon des Variétés, « à l'un des plus grands comiques de la scène française ». Dans un temps « où *Jérome Pointu* (1) et d'autres productions qui lui ressemblent ont eu des succès si prodigieux », il est naturel que les ouvrages « destinés à corriger les hommes, à les rendre meilleurs ou à émouvoir leurs âmes, n'aient plus les mêmes droits à leurs suffrages ». Le goût est « étourdi », et l'on perd de vue les proportions sévères dans lesquelles il devait naguère se renfermer. Les conséquences des « Petits spectacles » méritent « de fixer l'attention de la Cour », et « les belles années du théâtre ne pourront renaître que par le retour des mêmes circonstances », c'est-à-dire le rétablissement du monopole pour les trois grandes scènes de Paris.

On objecte que les pauvres bénéficient des spectacles forains, car l'impôt prélevé sur les recettes augmente les res-

(1) Comédie en prose de Beaunoir, jouée aux *Variétés* en 1781.

sources des hôpitaux : mais ces spectacles même multiplient le nombre des pauvres! « Les places n'y sont plus à la portée du bas peuple, qui cependant n'a pu y renoncer et se voit exposé à cette tentation pendant le cours de l'année entière. » Cet abus « fait à tout moment retomber les ouvriers dans la misère, le commerce même en éprouve quelque langueur, les chefs ne répondent plus du travail de leurs journaliers, et jamais le public n'a été servi avec tant de lenteur par les artisans ». D'ailleurs que gagnent les pauvres si les « Petits spectacles » ruinent les grandes scènes?

En conséquence, terminait Bièvre, il fallait interdire aux bateleurs forains « de jouer autre chose que jeux et danses de corde, et simples parades et pantomimes ». Le nombre de six violons et de dix danseurs ne serait pas dépassé dans leurs établissements; enfin, pour les premières places, ils ne pourraient percevoir plus de 12 sous, « le tout à peine de 3 000 livres d'amende et de démolition du théâtre ».

Les considérations philosophiques du gentilhomme-avocat ne réussirent point à persuader « les magistrats gardiens des mœurs publiques » : Nicolet, Audinot et leurs émules continuèrent d'amuser les Parisiens. Mais, comme le *Mémoire particulier pour M. de Voltaire*, cet autre plaidoyer du marquis de Bièvre montre quelle influence le calembouriste s'efforçait d'exercer en secret sur la vie littéraire de son temps.

CHAPITRE XI

LE MARQUIS A LA COUR

Bièvre succède au comte de Neuilly comme écuyer ordinaire du comte de Provence. — La Maison de Monsieur; fonctions des écuyers. — Monsieur et les gens de lettres. — Caractère et goûts du prince.

Calembours du marquis de Bièvre avec Louis XV, Louis XVI et Marie-Antoinette. — Le duc de Chartres à Monceaux; satire attribuée au marquis : « Le pont tournant, l'abbé fripon. » — Bièvre à Chantilly et à l'hôtel Mazarin.

Projet d'un itinéraire pour Monsieur en Savoie. — Hazon de Saint-Firmin.

Depuis son entrée aux Mousquetaires, le marquis de Bièvre appartenait à la Cour. La troupe rouge de la maison du roi montait la garde au château de Versailles et précédait à cheval le carrosse de Louis XV; puis, leur service terminé, les jeunes gentilshommes se mêlaient aux courtisans. Au commencement de l'année 1772, quittant les Mousquetaires et s'attachant à la personne d'un petit-fils de France, le marquis pénétra plus directement dans l'entourage royal.

Le 14 mai 1771, Louis XV mariait son petit-fils le comte de Provence à la princesse Louise de Savoie, fille de Victor-Amédée III de Sardaigne; il avait chargé le duc de la Vauguyon, gouverneur du prince, d'organiser une « Maison » aux jeunes époux. Le comte de Provence eut, comme le roi, des aumôniers, des premiers gentilshommes, des chambellans, des gentilshommes de la chambre, des maîtres d'hôtel, des écuyers, des maréchaux des logis, des veneurs, etc., etc. Parmi ces emplois, quelques-uns furent donnés en récompense de services antérieurs; le duc de la Vauguyon vendit les autres à son bénéfice.

Les titulaires entrèrent en service dès le 1er avril 1771; le frère du dauphin s'était choisi pour « premier écuyer » le marquis de Montesquiou-Fezensac, d'abord « gentilhomme de la manche des petits-fils de France », et pour « écuyer ordinaire » le comte de Neuilly, écuyer de la grande écurie du roi; quatre écuyers « de quartier », c'est-à-dire servant par trimestre, suppléaient ces deux officiers.

André de Brunet, comte de Neuilly, ne resta pas longtemps en fonctions. Son fils a laissé d'intéressants *Souvenirs* où l'on voit que, vers 1750, l'écuyer ordinaire du comte de Provence occupait un poste semblable auprès du comte de Charolais, frère du duc de Bourbon : « Mon père, continue-t-il, avait acquis la réputation d'être un des meilleurs écuyers de France, et Louis XV le demanda au comte de Charolais pour commander le manège de la grande écurie. Il quitta son prince avec regret, mais il fallut obéir au roi, et il y avait de grands avantages (1). » M. de Neuilly « mit à cheval » les trois petits-fils de Louis XV, « les trois derniers rois », dit l'auteur des *Souvenirs*. Ces initiations lui valurent une pension de 12 000 livres, et, quand les frères du dauphin se formèrent une Maison, ils n'oublièrent pas Neuilly dans la distribution des charges; le comte de Provence le nommait son écuyer ordinaire; en 1773, le comte d'Artois devait le prendre pour premier maréchal-des-logis.

Après neuf mois d'exercice, le comte de Neuilly quitta le service du comte de Provence, et ce fut le marquis de Bièvre que ce prince lui désigna comme remplaçant : à partir du 5 février 1772, le calembouriste figura sur les états du personnel de la Cour (2). Le registre taxant les charges créées en 1771 donne à celle d'écuyer ordinaire une valeur de 45 000 livres, mais Neuilly la vendit sans doute pour une somme supérieure, car on recherchait fort de tels emplois. Les quatre charges d'écuyers par quartier valaient seulement 15 000 livres, or de nombreux postulants, tous cha-

(1) *Correspondance et souvenirs du comte de Neuilly*, publiés par M. de Barberey, son neveu, 1865, p. 2.
(2) Archives nationales, R⁵ 54 et R⁵ 202.

leureusement appuyés par de hauts protecteurs, les avaient sollicitées; les nominations de M. de Martel, « écuyer du roi, recommandé par M. le duc de Penthièvre », du chevalier de Barville, « porte-étendard des chevau-légers, recommandé par M. le duc d'Aiguillon », du chevalier de Goursac, « page du roi, recommandé par Mme la comtesse de Brionne », et de M. de Marolles, « recommandé très particulièrement par Mme la Dauphine », écartèrent les candidatures de seize autres gentilshommes, parmi lesquels un Beaupoil de Saint-Aulaire.

M. de Bièvre et ses quatre subordonnés, attachés à la personne du futur « Monsieur », ne dirigeaient pas les écuries du prince; c'est à leur chef, le marquis de Montesquiou, premier écuyer, que revenait ce gouvernement. « Monsieur était très curieux en chevaux, écrit le comte d'Hézecques, la beauté des siens surpassait celle des équipages des autres membres de la famille royale (1). » Sous la haute surveillance de M. de Montesquiou, un écuyer commandant, M. de Gain de Montagnac, et un écuyer cavalcadour, M. d'Haranguier de Quincerot, prenaient soin des quatre-vingt-huit chevaux de carrosse, des vingt-deux chevaux de chaise, et des cent vingt-neuf chevaux de selle du prince; quarante et un cochers, postillons, valets de pied, palefreniers, maréchaux de forge,... et un « généalogiste de l'écurie » (2), les aidaient en ce service (3).

La plupart des charges de Cour valaient à leurs titulaires plus d'honneur que d'argent. Dans la Maison du comte de Provence, c'est le premier gentilhomme de la chambre qui touchait le plus fort traitement, 6 000 livres; celui des autres officiers était modeste : le premier aumônier recevait 2 000 livres, les gentilshommes ordinaires 1 000; beaucoup d'emplois rapportaient de 400 à 800 livres; certains de 60 à 100 seulement.

(1) *Souvenirs d'un page de la Cour de Louis XVI*, p. 57.

(2) L'état de proposition pour les charges des écuyers de quartier du comte de Provence se terminait par cette observation : « On convient d'exiger les mêmes preuves (de noblesse) que pour les écuyers du roi. »

(3) Archives nationales, R^5 33, et Z^{1a} 520. Après la formation de la Maison, le nombre des chevaux fut porté à 300.

Au marquis de Montesquiou, premier écuyer, le prince attribuait 2 400 livres, au marquis de Bièvre, écuyer ordinaire, 2 000 livres et aux écuyers de quartier 750 livres. Une indemnité de « nourriture » augmentait il est vrai ces émoluments, celle de l'écuyer ordinaire s'élevait à 1 825 livres : Bièvre percevait donc une somme totale de 3 825 livres (1) sur les 2 270 000 consacrées par le comte de Provence à l'entretien de sa maison (2).

Le prince, qui n'avait jamais été svelte, devint corpulent avec l'âge; selon Montbarrey, « quelque défectuosité dans les hanches, sans le faire boiter, donnait à sa marche un air contraint » ; enfin, dit le comte d'Hezecques, on devait l'aider à se mettre en selle, et, maladroit à cheval, il suivait rarement le roi à la chasse. Dans ces occasions, le premier écuyer, l'écuyer ordinaire ou l'écuyer de quartier l'accompagnaient. Quand le marquis de Bièvre remplissait auprès de lui ses fonctions, il suivait « immédiatement » le prince, pour le relever en cas de chute et lui céder sa monture, s'il le fallait. Dans les marches solennelles, il « partageait la croupe » du futur Louis XVIII avec l'officier des Gardes du corps en service, se tenant du côté du montoir, et, si le chemin devenait trop étroit pour deux cavaliers de front, l'écuyer ordinaire « prenait le pas ». Le cortège franchissant un passage difficile, un pont branlant par exemple, Bièvre mettait pied à terre et venait tenir l'étrier du prince, « crainte que le cheval ne bronche ».

Le comte de Provence sortait plus fréquemment en carrosse : il aimait à faire admirer ses équipages. Son écuyer lui « prêtait la main » pour monter ou descendre, et le suivait à cheval. Le prince usant de sa chaise à porteurs, Bièvre lui rendait les mêmes services et l'accompagnait à pied.

(1) Les écuyers du comte de Provence faisaient d'ailleurs partie des commensaux de deuxième ordre de la Maison du roi. (Pour les « commensaux », voir *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre*, ouvrage cité, p. 151).

(2) Les premières charges bénéficiaient d'avantages pécuniaires de toute nature qui alourdissaient singulièrement le budget du prince : ainsi le marquis de Montesquiou, premier écuyer, recevait un total de 22 370 livres.

Les écuyers gardaient l'épée de leur maître quand il ne la portait pas à son côté, et si, du haut de son cheval, il laissait tomber un objet quelconque, « par exemple sa canne ou sa gaule (1), ses gants, son manchon », l'honneur de le lui rapporter revenait à ces officiers. Enfin, aux armées, ils servaient le prince comme aides de camp : le comte de Provence ne fournit pas à Bièvre l'occasion d'exercer cette fonction militaire.

Le frère du dauphin, écrit Arnault, « tenait à l'étiquette plus que qui que ce fût de la famille (2) » ; il habitait le rez-de-chaussée du château de Versailles, et, c'est dans une des salles actuelles des Maréchaux, prenant vue sur la terrasse, vers l'ouest, que Bièvre allait lui faire sa cour. Lourd de corps, le prince possédait une intelligence affinée. D'après le comte d'Hézecques, « il était bon historien, connaissait à fond les poètes de diverses langues et était d'une conversation aussi instructive qu'agréable. » Enfant, on admirait ses reparties : « On cite déjà autant de bons mots de lui que de Henri IV et de Louis XIV », écrivait Horace Walpole le 17 septembre 1769. « Ce n'est pas moi qui ai de l'esprit, c'est mon frère de Provence », répondait un jour le petit duc de Berry, futur Louis XVI, aux députés d'une ville qui le complimentaient sur sa finesse (3). Plus tard, le comte de Créqui disait de Monsieur : « C'est un bel esprit de café de province » ; avec non moins d'irrévérence, il qualifiait Louis XVI de « gros serrurier » et le comte d'Artois de « faraud des boulevards (4) ».

Le comte de Provence s'adonnait à la poésie et savait par cœur les meilleurs passages des œuvres dramatiques, « aussi bien des tragédies de Racine que du vaudeville de *Rose et Colas* (5) » ; le *Mercure de France* insérait, sous différents pseu-

(1) C'est ainsi qu'on nommait une cravache; dans sa tragédie en calembours, *Vercingétorix*, le marquis de Bièvre faisait dire à Conutodun :

Périssons ou vengeons les Gaules *d'écuyer!*

(2) *Souvenirs d'un sexagénaire*, Paris, 1833, t. Ier, p. 251.
(3) *Mémoires du prince de Montbarrey*, 1826, t. II, p. 30.
(4) *Mémoires du prince de Ligne*, Revue nouvelle, février 1846, p. 109.
(5) *Mémoires de Mme Campan*, Paris, 1849, p. 114 (le vaudeville *Rose et Colas* était de Sedaine).

donymes, des vers dus à son inspiration. Fuyant les cérémonies de la Cour, il se plaisait en la société des gens de lettres, et plusieurs officiers de sa maison furent des écrivains de valeur. Peut-être Bièvre devait-il sa charge d'écuyer au goût du prince pour les bons mots; il rencontra successivement près de Monsieur l'helléniste La Porte du Theil, membre de l'Académie des belles-lettres, qui servait comme gentilhomme de la chambre; les historiens Moreau, Gobet et Rulhière, l'un premier conseiller de Monsieur, le second garde de ses archives, le troisième son secrétaire ordinaire; l'avocat et publiciste Linguet, fameux par ses *Annales politiques et littéraires du dix-huitième siècle* et qui fut secrétaire des finances du prince; le jurisconsulte Élie de Beaumont et l'avocat Target, futur académicien, tous deux membres du conseil de Monsieur; le littérateur grivois Mérard de Saint-Just, maître d'hôtel ordinaire; l'agronome Silvestre, premier valet de garde-robe, que son prince, devenu roi, fit baron à la Restauration; le poète dramatique Ducis, membre de l'Académie française, secrétaire de Monsieur; le docteur Lieutaud, de l'Académie des sciences, et le naturaliste Lemonnier, successivement premiers médecins; le moraliste Chauvot de Beauchêne, médecin consultant. L'abbé Royou, fougueux défenseur de la royauté pendant la Révolution, rédigeait le *Journal de Monsieur*, et Pilâtre de Rozier, le premier martyr de l'aérostation, organisa le cabinet de physique du prince. Enfin le marquis de Montesquiou, chef de M. de Bièvre, écrivait d'agréables vers et fut admis à l'Académie française en 1784. Parmi tous ces lettrés, le calembouriste appréciait plus spécialement La Porte du Theil et Ducis, qui devinrent ses amis.

Le frère du dauphin s'employait volontiers pour les écrivains faisant partie de sa maison, et cet avantage les aidait à supporter ses vivacités, car, gardant avec la plupart de ses officiers « une silencieuse impassibilité », il froissait parfois leur amour-propre. Arnault conte à ce sujet une curieuse anecdote: le poète Duruflé, valet de chambre du prince, « était un homme de lettres assez distingué, qui même avait obtenu un prix à l'Académie française »; un jour, aidant son maître à

passer un bas, il lui tira les poils de la jambe : « Que vous êtes bête! » s'écria le prince. Duruflé ne put retenir cette protestation : « Je ne savais pas qu'on fut bête pour manquer d'adresse à chausser un bas à Monsieur. » — « On est bête dès qu'on n'a pas l'esprit de bien faire ce qu'on se charge de faire, » répliqua sèchement le frère de Louis XVI. « Le poète, continue Arnault, le poète qui n'avait pas cru, en achetant l'honneur d'approcher le protecteur des lettres, s'exposer à un pareil compliment, se hâta de vendre sa charge (1). » Mais Arnault ne fut pas témoin de la scène: c'est en 1776 que Duruflé servit Monsieur comme valet de garde-robe: en 1777, il ne figurait plus sur les états de la Cour, et le mémorialiste ne vint que onze ans plus tard remplir auprès du prince des fonctions analogues.

Le comte de Provence aimait à faire briller ses connaissances et en saisissait l'occasion quand, à son lever, « se présentait quelque personnage marquant par son esprit surtout (2) ». Causant botanique avec Lemonnier, histoire avec Moreau, théâtre avec Ducis, il interrogeait le marquis de Bièvre sur les derniers bons mots de Paris et le docteur de Beauchêne, « qui était dans sa familiarité, venait presque tous les matins lui apporter les nouvelles de la ville ».

A partir de 1772, M. de Bièvre fréquenta donc plus intimement la Cour, où ses fonctions le mettaient journellement en présence du Roi, de Mme du Barry et des princes. Parfois il se rendait au lever de Louis XV, qui s'amusait de ses jeux de mots, car il cultivait à l'occasion le même genre d'esprit. Un jour, par exemple, le Roi prenait une paire de lunettes sur la table d'un de ses ministres et manifestait la fantaisie de les essayer: on lui mit aussitôt sous les yeux un éloge hyperbolique de son règne : « Ces lunettes ne sont pas bonnes, dit-il aux premières lignes, elles grossissent trop les objets. » Une autre fois, Louis XV interrogeait le comte de Lauraguais : « On m'assure que vous revenez d'Angleterre, qu'avez-vous donc été faire à Londres? » — « Apprendre à penser, sire »

(1) *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. Ier, p. 166.
(2) *Ibid.*

fit prétentieusement le gentilhomme. « Les chevaux? » questionna de nouveau le roi... Comme on vantait devant lui l'extraordinaire présence d'esprit du marquis de Bièvre, il voulut la mettre à l'épreuve.

Louis XV ne couchait pas dans la chambre de son glorieux bisaïeul; il s'était fait aménager, à la suite du cabinet du Conseil, une pièce plus intime d'où il pouvait communiquer avec l'appartement de Mme du Barry et celui des « petites maîtresses », situés au second étage du château. Mais le matin, il passait en robe de nuit dans la chambre de Louis XIV, et les cérémonies du lever s'y déroulaient devant un lit de parade. Le lendemain donc, apercevant l'écuyer du comte de Provence parmi les courtisans groupés contre la balustrade qui protégeait l'alcôve royale : « Marquis, lui dit-il, vous qui faites des calembours sur toutes sortes de sujets, faites-en donc un sur moi. »

« Oh! sire, protesta immédiatement M. de Bièvre, Votre Majesté n'est pas un sujet (1)! »

Un murmure flatteur salua cet heureux à-propos, et le jeu de mots du marquis, répété aux gentilhommes peuplant le salon de l'Œil-de-Bœuf, passant des Gardes du corps aux Mousquetaires du roi, émerveilla bientôt les Parisiens.

Deux ans après, Louis *le Bien-aimé* mourait de la petite vérole, et la France, délivrée de la du Barry, célébrait avec joie l'avènement de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Un ami de M. de Bièvre, le chansonnier Collé, répétait « sur l'air des *Pendus* » :

Or, écoutez, petits et grands,
L'histoire d'un roi de vingt ans,
Qui va nous ramener en France
Les bonnes mœurs et l'abondance :
D'après ce plan que deviendront
Et les catins et les fripons?

En effet, dès que Louis XV eut succombé, « ce fut chez les du Barry, écrit M. Lenôtre, un affolement, quelque chose comme la débandade d'une volée de moineaux pillards. Le

(1) *Souvenirs et portraits*, par le duc DE LÉVIS, Paris, 1815, p. 89.

comte Guillaume boucla son porte-manteau et disparut, la tradition assure qu'il quitta la ville (Toulouse) sous les huées et les sifflets. Bitschi, au contraire, accourut de Louveciennes se cacher à Toulouse; Jean, qui se trouvait à Versailles, prit la poste pour Genève, tandis que Chon, s'obstinant à son rôle de matrone, suivit sa belle-sœur à l'abbaye de Pont-aux-Dames, où une lettre de cachet reléguait la favorite déchue : « Les tonneliers sont aux abois, disait le marquis de Bièvre, « tous les barils *(Barry)* fuient (1). »

D'après Deville, Bièvre attribuait à un second motif l'affolement des tonneliers, déclarant que tous les muids *(Muy)* réclamaient d'immédiates réparations (2). Louis XVI donna raison au calembouriste, du moins pour un membre de la famille, car il choisit bientôt le comte du Muy comme ministre de la guerre. Mais le peuple aussi préludait à la Révolution par d'innocents jeux de mots; apprenant la nouvelle nomination, les bonnes gens dirent en parlant du Roi : « Celui-là est plus gourmand que son grand-père, il suffisait d'un baril à Louis XV, il faut un muid à Louis XVI! »

Le changement de règne conférait au comte de Provence le titre de « Monsieur, frère du roi » : le prince restait en même temps l'héritier du trône jusqu'à la naissance d'un dauphin, et cette expectative augmenta l'importance de ses officiers.

L'antipathie de la jeune reine pour l'étiquette amenait la suppression du cérémonial ancien; les bals et les fêtes remplacèrent les « heures de représentation » réglées par Louis XIV. Marie-Antoinette aimait passionnément le jeu, et, malgré les défenses du roi, elle conviait la Cour à des parties de pharaon qui duraient la nuit entière. Au « jeu de la reine », où chaque ponte occupait un tabouret (3), le marquis de Bièvre perdit de fortes sommes sur la « carte anglaise »; il inscrivait philosophiquement leur détail en marge de ses

(1) *Vieilles maisons, vieux papiers*, 1re série, p. 209. Bitschi et Chon étaient les sœurs de Guillaume et Jean du Barry.

(2) *Bièvriana*, p. 151.

(3) Honneur autrefois réservé aux duchesses.

manuscrits, et contractait chaque année de nouveaux emprunts; mais, en 1784, il se vit dans l'obligation de vendre une partie de ses terres pour couvrir son déficit.

Élégant danseur, Bièvre suivait avec entrain les bals de la Cour, et riait aux extravagantes évolutions des modes féminines. Sans doute lui devait-on quelques-uns des noms donnés aux ajustements nouveaux : les dames portaient alors des robes « soupirs étouffés », ornées de « regrets superflus » et de galons « en attentions marquées » : des souliers « cheveux de la reine », agrémentés de « venez-y-voir » en émeraudes; des bonnets de « conquête assurée », garnis de « plumes volages » ou de rubans « d'œil abattu » : des « médicis » montées « en bienséance » ; des manchons « d'agitation momentanée » (1). Au carnaval de 1775, marqué par des bals splendides, elles arborèrent des coiffures d'une prodigieuse hauteur : « Désormais, observa le marquis de Bièvre, on ne pourra plus dire que les femmes ont la tête près du bonnet (2). »

Louis XVI, chez qui la bonté remplaçait l'esprit, montrait cependant un certain à-propos. Étant dauphin, il laissait échapper une faute de français et le comte de Provence le raillait de ne pas mieux connaître sa langue : « Vous, mon frère, riposta le prince, tâchez de retenir la vôtre! » S'amusant lui-même à trouver des devinettes, Louis XVI voulut, pendant une des fêtes de la Cour, expérimenter la finesse du marquis de Bièvre : « Savez-vous, lui dit-il, de quelle secte philosophique sont les puces? » Comme le marquis, après quelques secondes de réflexion, avouait son ignorance : « Eh bien, reprit Louis XVI, elles appartiennent à la secte d'Épicure (*des piqûres*). » Mais on ne provoquait pas impunément le joueur de mots : « Et Votre Majesté sait-elle de quelle secte sont les... poux? » interrogea-t-il à son tour. Amusé, le roi faisait un signe négatif : « Ils appartiennent à la secte d'Épictète (*des pique-tête*) », professa gravement le gentilhomme (3).

(1) *Souvenirs du marquis de Valfons*, p. 416.
(2) *Mes souvenirs*, par Nicolas Moreau, Paris, 1898, t. II, p. 145.
(3) *Biévriana*, p. 121.

Marie-Antoinette au contraire émettait de véritables calembours : « Vous faites à Paris la pluie et le beau temps », disait-elle gracieusement au peintre Joseph Vernet, en admirant ses deux tableaux le *Calme* et la *Tempête*. Un jour, accompagnée de plusieurs dames du palais, elle se rendait à Trianon par les jardins de Versailles, et, dépassant les parterres de Latone, arrivait sur le Tapis-vert quand elle aperçut le marquis de Bièvre : l'idée lui vint d'éprouver à son tour la verve de l'écuyer de Monsieur en lui demandant un calembour sur elle-même. Les souliers de la jeune souveraine, en satin vert-uni, se confondaient avec le gazon de la longue pelouse : « Madame, dit aussitôt Bièvre en s'inclinant avec respect, les désirs de Votre Majesté sont des ordres : l'univers (*l'uni-vert*) est à ses pieds (1). »

Longtemps après, l'infortunée Marie-Antoinette, prisonnière à la Conciergerie, songeait peut-être au temps heureux de ces galants propos; comme le gardien Bault lui témoignait une respectueuse attention, elle retrouva quelque gaieté pour l'en remercier : « Je veux vous appeler « bon », lui dit-elle, parce que vous l'êtes, et que cela vaut mieux que d'être beau (*Bault*) (2). »

Si l'histoire n'a pas enregistré les nombreux mots que le marquis dut formuler à Monsieur, on sait qu'en 1774, par une chaude soirée d'été, le comte d'Artois avisa l'écuyer de son frère et lui demanda une pointe, « une seule seulement, mais courte et bonne », ajouta le prince en riant. « Cependant, monseigneur, objecta le marquis, l'usage des courtes-pointes est superflu dans cette saison (3). »

Devenu, en 1773, l'époux de la princesse Marie-Thérèse de Savoie, le futur Charles X ne lui fut pas longtemps fidèle et noua bientôt mille intrigues amoureuses. En 1775, on lui donnait pour maîtresse la fameuse Mlle Duthé, cette « impure » dont les carrosses à six chevaux émerveillaient les promeneurs

(1) *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, 1835, t. Ier, p. 279.
(2) *Relation de la femme Bault* (11 septembre, 16 octobre 1793) citée par M. Lenôtre. (*Captivité et mort de Marie-Antoinette.*)
(3) *Correspondance secrète*, t. Ier, p. 204.

de Longchamps. Le marquis de Bièvre ne se montra pas surpris d'une telle liaison : « Fatigué des gâteaux de Savoie, expliqua-t-il, Mgr le comte d'Artois prend du thé (*Duthé*) (1). »

Contre le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, les bons mots du calembouriste furent plus piquants. Ce prince comptait à la Cour de nombreux ennemis. Né en 1747, il avait épousé en 1769 Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, charitable princesse qu'on adorait à Paris, mais cette union ne l'empêchait nullement de mener une vie scandaleuse. Dans les *Souvenirs de Mme de Créqui*, Cousin de Courchamp prétend que les pointes du marquis exaspéraient le futur Philippe-Égalité. « M. de Bièvre, écrit-il, était en disgrâce complète auprès du duc de Chartres qui ne pouvait l'envisager de sang-froid, ce que l'autre affrontait sans la plus légère émotion, et sans autrement s'embarrasser de ces airs d'hostilité et de ces dénigrements. « Comme il est désagréable et ginguet! Je le trouve « laid! Mais c'est qu'il est véritablement laid! » murmurait le duc de Chartres en rougissant de colère. Aucun des siens, et si plat valet qu'il fût, n'aurait osé faire sa partie dans cette manière d'imprécation ridiculement sotte, car celui dont il parlait en ces termes était visiblement de la plus jolie taille, la plus agréable figure et la plus charmante physionomie du monde. M. de Bièvre disait avec un air de modestie respectueuse : « Si j'étais aussi laid que le dit M. le duc de Chartres, « il ne m'en voudrait peut-être pas autant (2). »

Ouvrant aux promeneurs le parc de sa « folie » de Mousseaux (3), le prince leur jouait des tours souvent cruels, et Courchamp cite une « plaisanterie » que Bièvre aurait écrite pour venger ses victimes. « Elle réussit à merveille dans la société de Paris, continue-t-il, comme on n'osa pas l'imprimer pour la débiter, je vais la faire copier. » Au cours de ce

(1) *Correspondance secrète*, t. 1er, p. 283 (25 mars 1775), et *Mémoires de Mme d'Oberkirch*, 1853, t. 1er, p. 339. Dans ces ouvrages, Bièvre n'est pas cité comme l'auteur de ce jeu de mots, mais la tradition le lui rend.

(2) *Souvenirs de la marquise de Créqui*, liv. VI, chap. XIII.

(3) Aujourd'hui le parc Monceau, à Paris.

petit pamphlet, le duc, s'adressant au public, monologuait ainsi :

Divertissement à la mode.

Moi, je suis gai ! Je suis gai comme un pinson ! Vous n'avez pas idée comme je suis gai. J'aime à rire, à jouer des tours, à faire des farces, et c'est vous dire assez que je suis le meilleur homme de la terre.

J'ai fait bâtir un pavillon superbe à Mousseaux, j'y donne des fêtes. Ah ! Quelles fêtes ! C'est pour en mourir de rire. Ah ! Ah ! Ah ! Ah !

Imaginez que j'avais fait prier à dîner un jeune vicaire de Saint-Philippe du Roule et nous étions servis à table... Ah ! Ah ! Ah ! Ah !... servis à table par des négresses... Ah ! Ah ! Ah ! Ah !... par des négresses toutes nues... Ah ! la rate ! Ah ! C'est pour en mourir de rire... Ce garçon-là n'osait pas lever les yeux, il ne voulait pas manger, mais nous l'avons fait boire. « Ah ! Sacristie ! Sacristie ! » disait-il en pleurant. C'était à se tenir les côtes ! Vous pensez bien qu'il est allé s'en plaindre, et que nous avons soutenu qu'il était un menteur, un imposteur ! Et ce qu'il y a de plus charmant, c'est qu'on l'a mis en pénitence dans un séminaire pour lui apprendre à calomnier un prince ! Un prince qui donne sa parole d'honneur ! Un prince enfin qui avait eu la bonté de lui donner à dîner dans son pavillon de Mousseaux !!! Il en a eu pour six mois de prison et j'en rirai jusqu'à la fin de mes jours !

Ensuite, il faut vous dire que je donne des billets pour se promener dans mon parc, à des gens que je ne veux pas prier à dîner, car vous vous doutez bien qu'on ne peut pas donner à dîner à tout le monde. Mais vous allez voir que ceci n'est pas le moins divertissant. Il y a d'abord des pièges (on dit que c'est pour prendre des loups, jugez un peu, des loups à Mousseaux, faut-il que les Parisiens soient bêtes pour avaler des pilules comme celle-là sans les mâcher). Il y a donc des pièges tendus contre les loups et les voleurs. Ah ! oui, des voleurs je t'en souhaite ! Allez vous promener de ce côté-là pour voir les sottes bourgeoises et ces benêts de maris que nous y faisons conduire comme si de rien n'était, et qui s'y prennent les jambes ! Et qui font des cris ! Et qui saignent ! Mais c'est qu'ils saignent d'une manière inconcevable ! Et jugez comme c'est amusant de les entendre crier en les voyant saigner !

Ensuite, nous avons notre grotte où l'on est saisi par les bras et par les jambes en s'asseyant... Et quand c'est des femmes !... et que nous sommes cachés dans la grotte où nous fermons la porte ! Ah ! Mais c'est qu'il faut voir les méchancetés infernales et les indignités que nous leur faisons !...

Enfin, je vais vous dire encore autre chose, et voilà ce qui m'amuse le plus. Nous avons un pont... Ah! Ah! Ah! Ah! il y passait hier un marchand de la rue Grenier-Saint-Lazare... avec sa femme... Ah! Ah! Ah!... avec sa fille, et puis un enfant de quatre ou cinq ans... Ah! Ah! Ah! Ah! (Voilà le point de côté qui me reprend... je ne sais pas si je pourrai vous dire...) Ah! Ah! Ah! Ah! Ah!... Ah! Ah!!... Si vous aviez vu tout cela se débattant dans la rivière!...

Je les ai fait repêcher pourtant. Le père avait la jambe cassée... Et la jeune fille donc!... Ah! La jeune fille, quand nous l'avons retirée par les jambes, avec ses jupons par-dessus la tête!... Et qu'elle criait comme une orfraie, et qu'elle s'est mise à dire que son pierrot de taffetas rose était abîmé!... Non, jamais, jamais je n'ai tant ri de ma vie!

La mère était comme une momie, toute couverte de vase, et l'enfant, ma foi, j'en suis bien fâché, mais l'enfant était tombé sous les autres, à ce qu'il paraît; il n'avait pas eu la force de se débattre, et on n'y pensait plus du tout quand le père et la mère, que j'avais fait mettre sur une charrette pour les renvoyer chez eux, se sont mis à crier : « Le petit! et le petit! » — « Ah! Oui, où donc est le petit? » a dit la jolie fille, qui s'est mise ensuite à nous dire des sottises en nous reprochant les rires que nous faisions... Voyez un peu cette petite salope, à qui nous avons dit : « Mademoiselle, nous ne pouvons pas nous empêcher de rire, parce que vous avez... Ah! Ah! Ah! Ah!... parce que vous avez quelque chose... parce que vous avez quelque chose d'extraordinaire... parce que vous avez quelque chose d'extraordinaire entre les hanches...

Ensuite, il fallut prendre son sérieux. On leur a dit qu'on était bien désespéré de leur accident, mais que c'était de leur faute. La vérité, que je vous dirai, c'est que c'est un pont à bascule, et, tout aussitôt qu'on y met les pieds, patatras! Ensuite on leur a pêché ce crapaud d'enfant qui avait la tête en bringues et l'estomac défoncé. Il paraît que son père et sa mère avaient marché dessus. Nous avons fait semblant d'en pleurer, mais, quand ils ont été partis dans la charrette, ah! tonnerre de Dieu! peut-on rire comme ça! C'est pour en mourir! On en crève!

Ce mordant écrit fut-il l'œuvre du marquis de Bièvre? Courchamp en est le seul garant, et ses affirmations n'entraînent pas certitude. On sait toutefois que de semblables pamphlets coururent Paris pendant la jeunesse du duc de Chartres; le 8 janvier 1773, Mme du Deffand citait un couplet

de chanson où l'on trouve une allusion au *divertissement* reproduit par Courchamp :

De d'Orléans et de son fils
Que dites-vous, compère?
Ne leur trouvez-vous pas l'esprit
De monsieur leur grand-père?
Le pont tournant, l'abbé fripon,
La faridondaine, la faridondon,
Les font honorer dans Paris,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami (1).

Et, vers 1779, l'abbé Morellet envoyait au *Mercure de France* une autre satire contre le prince. « Dans ce petit papier écrit avec soin, explique-t-il, j'attaquais, sous le voile d'une ironie assez piquante et bien suivie, un usage sot et cruel établi dans le parc de Monceaux appartenant au duc d'Orléans, où se trouvait un pont à bascule qui faisait tomber dans l'eau ceux qui voulaient le passer. Des femmes de ma connaissance y avaient été prises, et l'une d'elles, Mlle P., ramenée chez elle toute trempée, ses vêtements perdus, frappée d'une grande frayeur, enrhumée, malade, en était demeurée quinze jours sur sa chaise longue et avait même couru quelque danger. Mais cet écrit ne put être imprimé, les rédacteurs du *Mercure* craignant de se faire des affaires avec le duc d'Orléans. Il est assez étrange que ce grand partisan de l'égalité, ce coryphée de la Révolution, ce zélé patriote, exerçât alors sur ses concitoyens une petite tyrannie digne de ce qu'on raconte des anciens seigneurs châtelains, dans le temps où chacun d'eux était despote chez lui et tyran de ses vassaux (2). »

Le *Divertissement à la mode* composé par le marquis de Bièvre, ajoute Cousin de Courchamp, « ne fit aucun plaisir au duc de Chartres » ; si le calembouriste en fut réellement l'auteur, on ne s'étonne pas de sa disgrâce auprès du prince.

Le jardin du Palais-Royal servait de parc aux Parisiens :

(1) *Correspondance de Mme du Deffand*, édition Saint-Aulaire, 1866, t. II, p. 325.
(2) *Mémoires de l'abbé Morellet*, Paris, 1822, t. Ier, p. 272.

l'été, on y organisait des concerts très suivis. Mais, en 1781, le duc de Chartres l'entoura de galeries qui en diminuèrent sensiblement l'étendue; à la place des allées de marronniers formant berceau, on vit bientôt des immeubles de rapport, où s'installèrent des industriels de toutes sortes, et le public, mécontent, imputa cette transformation à la « cupidité sordide » du prince. « Pourquoi blâmer M. le duc de Chartres, dit Bièvre, il fait maintenant des choses bien *louables* (1). » Le duc d'Orléans, qui désapprouvait les nouvelles constructions, observait de son côté : « Je ne sais pas d'où vient l'acharnement du public contre mon fils, j'y vois de plus près que les autres, et je puis assurer que tout est *à louer* chez lui (2). »

Le futur Philippe-Égalité ne manquait pas de courage; en 1787, près de La Ferté-Milon, son petit « jockey » s'embourba au passage d'un gué; il n'hésita pas à se jeter à la nage et parvint à tirer l'enfant de la rivière : « Une autre fois, lui dit-il plaisamment, tu ne te feras pas couper les cheveux si courts; tu as vu la peine que j'ai eue à les prendre et à les tenir. » Quand Bièvre apprit cet acte de dévouement : « Je l'avais toujours prédit, s'écria-t-il, que ce prince reviendrait sur l'eau! » Et Moufle d'Angerville, commentant cette exclamation, ajoutait : « Mot assez heureux en ce qu'il a rapport aussi à la réhabilitation de ce prince dans l'opinion publique (3). »

L'excellent duc d'Orléans ne partageait pas l'aversion de son fils pour l'écuyer ordinaire de Monsieur. En 1773, il se remaria secrètement avec une femme d'esprit, Mme de Montesson, et ses dernières années se passèrent au château de Bagnolet, où il aimait à s'entourer d'artistes et de littérateurs. Le marquis de Bièvre venait lui lire ses recueils de jeux de mots, et il en riait « comme un enfant (4) ».

Un autre cousin du roi, le prince de Condé, appréciait aussi le calembouriste, qui fut un des familiers de Chantilly :

(1) *Biévriana*, p. 101.
(2) *Mémoires secrets*, 23 juillet 1783.
(3) *Ibid.*, 7 et 16 décembre 1787.
(4) *Histoire des salons de Paris*, par la duchesse d'Abrantès, Paris, 1838, t. II, p. 340.

il s'y rencontrait avec le chevalier de Chastellux (1), membre de l'Académie française, et tous deux faisaient assaut d'esprit; mais leurs bons mots irritaient la grave Mademoiselle de Condé, plus tard abbesse de Remiremont : « Vous souvient-il, écrivait la princesse à son père en juin 1786, vous souvient-il encore des Chastellux et des Bièvre qui me déplaisaient tant, et dont les *Bièvreries* me rendaient si sérieuse aux soupers de Chantilly (2). » Il n'est pas étonnant que ces plaisanteries aient offusqué la future abbesse : la seule que l'on connaisse l'explique suffisamment. On venait de reprendre au Théatre-Français une pièce de Marivaux : *les Jeux de l'amour et du hasard*, et la conversation avait roulé sur cette spirituelle comédie. Peu après, les convives firent des jeux de mots, et le futur chef de l'émigration réclama un calembour sur son nom : « Monseigneur, dit le marquis de Bièvre, on y trouve *les Jeux de l'amour et du hasard* (3). »

Comme sur les princes du sang, le calembouriste exerçait sa verve sur les courtisans qui l'entouraient; en 1776, le duc de Bouillon, grand chambellan du roi, s'enflammait pour une jeune chanteuse de l'Opéra, Mlle Laguerre, et dépensait pour elle en quelques mois plus de 800 000 livres; Sophie Arnould assurait « que la pauvre petite ne vivait plus que de Bouillon ». Malgré ses prodigalités, le duc ne put retenir le cœur de sa belle qui le quitta, dit Mairobert, avec la plus parfaite ingratitude. Jusqu'à la mort de son père, le grand chambellan s'appelait Henri de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne; arrière-neveu du grand capitaine, il ne possédait aucune de ses qualités militaires; aussi, créé à l'âge de douze ans colonel général de la cavalerie de France, avait-il bientôt vendu cette haute charge. Quand les Parisiens apprirent son aventure galante, ils la chansonnèrent, si bien que le grand seigneur

(1) Le chevalier, depuis marquis de Chastellux, combattit pour l'indépendance de l'Amérique et devint l'ami de Washington. Ses relations de voyage valent mieux que ses ouvrages philosophiques.

(2) *La dernière des Condés*, par le marquis de Ségur, Paris, 1899, p. 52.

(3) *Biévriana*, p. 120. De cette plaisanterie, le chevalier de Boufflers fit une charade (*Correspondance secrète*, t. VII, p. 169).

s'irritait au nom seul de l'infidèle; le marquis de Bièvre composa sur lui cette épigramme :

Vous êtes surpris que Laguerre
Ait quitté le pauvre Bouillon?
Depuis que Turenne est en terre,
La paix est dans cette maison,
Et le bon duc hait tant la guerre
Qu'il en redoute jusqu'au nom (1).

Une autre pointe de l'écuyer de Monsieur valut de nouvelles moqueries à cette grosse duchesse de Mazarin dont les ridicules amusaient la Cour. Fille du maréchal de Duras, premier gentilhomme de la chambre du roi, elle eut pour mère une Mazarin-La Meilleraie, et transmit à son mari, fils du duc d'Aumont, le titre mis par Louis XIV dans la corbeille nuptiale d'Hortense Mancini. « Disposant tellement de son gros individu que rien n'en était perdu pour la disgrâce, écrit Mme d'Abrantès, la duchesse de Mazarin faisait tout de travers », et, malgré son teint rouge brique, elle se montrait habituellement en robes rose pâle ou bleu céleste, aussi riait-on de ses réceptions; d'ailleurs, comme elle possédait le meilleur cuisinier de Paris, les soupers de l'hôtel Mazarin réunissaient la plus haute société. Les gourmets reprochaient toutefois à la duchesse une singulière manie : elle voulait « que les plats fussent tellement déguisés qu'on ne pût connaître ce qu'on allait manger ». Un jour, le marquis de Bièvre trouva l'explication de cette fantaisie culinaire : « Mme la duchesse de Mazarin est trop grasse pour danser, remarqua-t-il; au lieu de bals, elle donne des soupers masqués (2). »

Enfin, Deville conserve le souvenir d'un mot du calembouriste au chevalier, plus tard comte Roger de Damas, capitaine au régiment du Roi et frère d'un gentilhomme d'honneur de Monsieur. Le prince de Ligne, auprès duquel le jeune homme alla combattre les Turcs, en 1788, écrivait de lui cet amusant portrait : « François Ier, le grand Condé, le maréchal de Saxe, auraient voulu un fils comme lui. Il est étourdi comme un

(1) *Correspondance secrète*, t. II, 26 janvier 1776, et *Arnoldiana*, p. 264.
(2) *Histoire des salons de Paris*, t. Ier, p. 338.

hanneton au milieu des canonnades les plus vives et les plus fréquentes, bruyant, chanteur impitoyable, me glapissant les plus beaux airs d'opéra, fertile en citations les plus folles au milieu des coups de fusil, et jugeant néanmoins de tout à merveille. La guerre ne l'enivre pas, mais il est ardent d'une jolie ardeur, comme on l'est à la fin d'un souper... Aimable, aimé de tout le monde, ce qui s'appelle un joli Français, un joli garçon, un brave garçon, un seigneur du bon goût de la Cour de France, voilà ce que c'est que Roger de Damas. »

Le jeune capitaine discutait un jour avec l'écuyer du comte de Provence : « On ne vous connaîtrait pas, Monsieur, dit tout à coup Bièvre à son interlocuteur, on ne vous connaîtrait pas, qu'à votre caractère tranchant on verrait que vous êtes un Damas ! (1) »

Le marquis de Bièvre demeura auprès du futur Louis XVIII pendant douze années. Vers 1783, le prince manifesta l'intention de visiter les États continentaux de son beau-père Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, et l'écuyer ordinaire, qui avait parcouru la Savoie et le Piémont (2), fut chargé d'organiser ce voyage; on retrouve dans ses papiers quelques pages intitulées : *Projet d'un itinéraire pour Monsieur* (3). Bièvre commençait par mettre son prince en garde « contre les inepties des voyageurs qui se font imprimer à leur retour pour retirer les frais de leur route ». M. de Lalande même, en son *Voyage d'un Français en Italie,* tombait dans le travers commun. « Monsieur, écrivait le marquis, sera fort étonné des erreurs grossières dont on a infecté les relations, mais tous les mensonges débités sur l'Italie semblent avoir été substitués (4) à perpétuité. » Ici venait une appréciation que le calembouriste jugea trop familière, car il la ratura sur la copie du *Projet* : « Quand on

(1) *Biérriana*, p. 109. On appelait damas une lame de sabre fortement trempée, faite de cet acier fondu qu'on préparait autrefois à Damas.

(2) Voir chap. XIII.

(3) Dossiers de l'auteur.

(4) Aujourd'hui que la « substitution » des biens jusqu'à la quatrième génération n'est plus permise, cette expression empruntée au droit civil perd de sa clarté.

lit ces relations, on croit tenir les mystifications de Poinsinet (1). »

Conseillant au frère du roi de gagner le Piémont par Chambéry, Montmélian et le mont Cenis, Bièvre décrivait les gorges de l'Arche « où l'on découvre à peine un tiers de l'horizon céleste; la vue se fatigue d'être ainsi bornée, et l'on a peine à croire que les habitants de ce pays soient heureux s'ils en connaissent un autre ». Mais le chemin, s'élevant sur les bords de l'Arche à travers les bois de Braman, près de Lans-le-Bourg, serait périlleux au retour, et l'écuyer ordinaire en avertissait ainsi son prince : « La voie est étroite, sans autre parapet que des perches trop faibles pour retenir une voiture; à la descente, si les chevaux sont gagnés, il faut les abandonner au galop, et, dans les tournants fréquents, il est à craindre que la voiture ne se jette dans l'abîme en glissant de côté. L'enrayure même est dangereuse sur la glace, et les voituriers préfèrent entourer avec une chaîne le cercle des roues. Les voitures de Monsieur, plus pesantes que les nôtres, auront besoin de plus de précautions, et d'ailleurs les postillons pourraient perdre la tête plus facilement dans le cas où leurs chevaux seraient forcés. Enfin je conseillerai à Monsieur de faire cette descente à pied, si c'était dans le temps des glaces. »

Au moment où Bièvre détaillait les beautés du mont Cenis, il sut que le comte de Provence renonçait à son voyage en Piémont. Cessant la rédaction de l'*Itinéraire,* il écrivit en tête de la première page cette petite note où perce le joueur de mots : « Ce *Projet* a été interrompu par ceux du prince qui ont changé. »

Peu après, quand s'acheva l'année 1784, le marquis vendait sa charge d'écuyer ordinaire à Louis Hazon de Saint-Firmin, qui la conserva jusqu'à la Révolution (2).

(1) Les plaisanteries faites à ce trop naïf auteur dramatique, mort en 1769, restaient légendaires.

(2) Archives nationales, Z^{1a} 520.

CHAPITRE XII

LA CARRIÈRE MILITAIRE DE M. DE BIÈVRE

Bièvre nommé capitaine de cavalerie. — Les trois états-majors des anciennes armées. — M. de Gervillier. — Le marquis acquiert une charge de maréchal-général-des-logis des Camps et Armées; avantages de cet emploi.

Compétence militaire du marquis de Bièvre; il reçoit le grade de colonel et la croix de Saint-Louis. — Son successeur conditionnel M. de Vannoise. — La peur des réformes. — Le vicomte de Goyon. — Suppression des charges d'état-major par l'Assemblée constituante ; les brevets de retenue.

Le 2 juillet 1771, le marquis de Bièvre, qui portait depuis cinq ans la casaque fleurdelisée des Mousquetaires gris, reçut un brevet de capitaine de cavalerie. Il ne quitta pas tout de suite le corps d'élite où il servait. Dans cette troupe, le capitaine-lieutenant possédait le grade de lieutenant-général (1) et les maréchaux-des-logis celui de mestre-de-camp (2) : les Mousquetaires pourvus d'une commission de capitaine se faisaient honneur de rester sous les ordres de pareils chefs jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un emploi. Ordinairement, au bout de quelques mois, ils entraient dans un régiment de cavalerie pour y commander une « compagnie ». Les mieux nés d'entre eux, bientôt nommés colonels, parvenaient aux grades les plus élevés. Quant aux autres, ils demeuraient capitaines ou majors, et passaient le reste de leur existence à désirer la croix de Saint-Louis, couronnement de leur carrière : ainsi se résumait, sous les derniers rois, la vie militaire des gentilshommes n'appartenant pas aux premières familles du

(1) Grade équivalent au grade actuel de général de division.
(2) Ou de colonel.

royaume; quelques-uns seulement, servis par un mérite notoire et par les circonstances, arrivèrent à des commandements supérieurs.

Le marquis de Bièvre n'était pas de noblesse assez ancienne (1) pour obtenir un régiment à bref délai; d'ailleurs il se sentait plus de goût pour les belles-lettres que pour l'art de la guerre; enfin, au commencement de l'année 1772, il entrait au service du comte de Provence en qualité d'écuyer ordinaire : l'acquisition d'une charge d'état-major lui permit de ne pas quitter la Cour, et de parvenir au grade de colonel beaucoup plus tôt que s'il avait suivi la filière habituelle.

Jusqu'à la fin du règne de Louis XVI, il n'y eut pas de corps permanent d'état-major. Quand une guerre commençait, on adjoignait au général en chef un maréchal-général-des-logis de l'Armée », un « major général de l'Infanterie » et un « maréchal-des-logis de la Cavalerie », choisis parmi les maréchaux-des-logis de la Maison du roi ou dans les cadres ordinaires de l'armée (2); des aides, des surnuméraires secondaient chacun de ces officiers. Au lieu de l'unique état-major actuel, on en comptait donc trois; le chef du premier s'occupait des marches, des campements et des subsistances de l'armée; les chefs des deux autres transmettaient les ordres du général à leurs corps respectifs, et en assuraient l'exécution. Après la campagne, tous, chefs et aides, perdaient leurs titres et reprenaient leurs situations antérieures (3), quelquefois avec avancement de grade.

(1) Du moins en France, mais il ne pouvait pas établir l'origine de sa noblesse irlandaise. Plusieurs catalogues d'autographes du dix-neuvième siècle (en particulier le catalogue 152 de Jacques Charavay, année 1867) signalent toutefois une curieuse lettre du marquis, datée du 12 novembre 1785 et longue de deux pages in-quarto, dans laquelle il traitait « de l'ancienneté de sa famille et des pièces la concernant ». On ignore en quelle collection se trouve aujourd'hui cette lettre.

(2) Le grand maréchal-des-logis du roi, aidé par les douze maréchaux et les quarante-huit fourriers des logis, préparaient, lors des déplacements de la Cour, les logements du roi, de la Maison du roi et des troupes composant la garde de Sa Majesté. Jusqu'à la fin du seizième siècle, quand s'ouvrait une guerre, ces officiers étaient ordinairement désignés pour diriger les marches et les campements des armées.

(3) L'ancienne organisation de l'état-major est étudiée dans l'intéressant ouvrage de M. Léon Hennet : *Regards en arrière* (*Journal des sciences*

Cependant, sous le règne de Charles IX, un maréchal-des-logis de la Cour, ayant à plusieurs reprises dirigé aux armées les services d'état-major, réussit à faire transformer sa commission temporaire en charge permanente de « maréchal-général-des-logis de la Cavalerie », transmissible à prix d'argent sous l'agrément du Roi. Dans la première moitié du dix-septième siècle, cinq autres officiers méritèrent la même faveur, obtenant la création de trois charges de maréchaux-généraux-des-logis des Camps et Armées » et deux de « maréchaux-des-logis de la Cavalerie ».

Au moment où le marquis de Bièvre reçut le brevet de capitaine, on comptait toujours six charges d'état-major, mais, par suite du dédoublement des unes, par suite de l'extinction des autres à la mort de leur titulaire, il en existait quatre « des Camps et Armées » et deux seulement « de la Cavalerie », au lieu des trois primitivement créées dans chaque catégorie (1). MM. Meynard de Collange, Thiroux de Gervillier, Le Tourneur et Randon de Lucenay possédaient les premières.

A l'origine, certains maréchaux-généraux-des-logis des Camps et Armées remplirent des rôles militaires importants. Si M. de Langlée, dont MM. de Gervillier et Le Tourneur possédaient la charge dédoublée, « ne mit jamais les pieds dans pas une armée qu'à la suite de la Cour (2) », M. d'Escures, auquel M. de Lucenay succédait après dix transmissions, était qualifié sous Louis XIII de « grand homme de guerre » par le maréchal de Bassompierre. Plus tard, M. de Chamlay, dont M. de Collange exerçait l'emploi, se rendit indispensable à Turenne; Louis XIV, écrit Saint-Simon, lui accordait la plus haute confiance et lui offrit même la succession du ministre Louvois (3). Depuis, les maréchaux-généraux-des-logis des Camps et Armées occupèrent des situations en sous-ordre; quelquefois

militaires, numéros de mars, mai, août et septembre 1907, février et mars 1908), et ce chapitre contient de nombreux détails empruntés au travail si documenté du savant historien militaire.

(1) Les dédoublements avaient porté sur deux charges des « Camps et Armées », puis une extinction se produisit dans chaque catégorie.

(2) Saint-Simon, *Addition à Dangeau*, 26 février 1708.

(3) *Mémoires de Saint-Simon*, édition Sautelet, 1829, t. XIII, p. 38.

même on ne les employait pas. Pendant la guerre de Sept ans, le maréchal d'Estrées eut pour maréchal-général-des-logis de l'Armée le comte de Maillebois; outre treize aides-maréchaux-des-logis et huit surnuméraires nommés pour la circonstance, l'état-major de ce lieutenant général comprenait encore les quatre « pourvus de charge » : depuis, on ne fit plus appel à leurs services.

« Les charges de maréchaux-des-logis des Camps et Armées, et de la Cavalerie, écrivait en 1758 le marquis de Paulmy, secrétaire d'état de la Guerre, ont été créées dans la vue d'avoir des officiers toujours prêts à en remplir les détails importants, par l'étude particulière que leur état les obligerait d'en faire (1). »

Mais ce but n'était pas atteint; pour les rendre aptes à préparer les marches d'une armée, à combiner les mouvements des troupes, à utiliser les ressources du pays parcouru, tant pour la nourriture des hommes que pour le transport des approvisionnements, à prévoir les obstacles que la nature ou l'ennemi opposeraient aux desseins du général en chef, il eût fallu exercer les « pourvus de charges » dès le temps de paix, et l'on n'en faisait rien. Le roi prévoyait seulement que, pendant les campagnes, ces officiers seraient appelés « à donner l'ordre à des colonels », et il leur conférait ce même grade après un certain temps de service. Aussi, la perspective d'un tel avancement excitait l'ambition des gentilhommes « assez riches pour payer le prix des charges au risque de le faire perdre à leur famille s'ils venaient à mourir, mais pas assez qualifiés pour prétendre à des régiments (2). » Il en résultait cet abus : empressés de retrouver leur argent, certains maréchaux-généraux-des-logis revendaient leurs offices aussitôt après la signature du brevet promis, et ces mutations introduisaient dans les cadres un nombre disproportionné de colonels.

Les décisions royales des 11 février et 10 juin 1758 tentèrent

(1) *Mémoire* du 11 février 1758 (Archives administratives du ministère de la Guerre, dossier des maréchaux-généraux-des-logis).

(2) *Ibid.*

d'arrêter cette production excessive de chefs de régiment. Louis XV y déclarait que seul le titulaire de la « première charge des Camps et Armées » recevrait le grade de colonel « au jour de sa provision » ; les autres l'obtiendraient « quand ils auraient mérité par leurs services d'avoir part aux grâces de Sa Majesté » ; mais tous seraient astreints à conserver leurs emplois au moins pendant dix années, sinon le ministre les déclarerait « hors de service », et leur retirerait le titre de colonel. Comme beaucoup d'autres, ces décisions n'eurent pas l'effet attendu, et les « pourvus » qui vendirent avant dix ans d'exercice trouvèrent toujours le moyen de garder leur rang.

Des quatre charges « des Camps et Armées », celle qu'on nommait « la première », autrefois possédée par M. de Chamlay, n'était pas dédoublée; elle assurait à son titulaire, outre un haut grade immédiat, le traitement de 12 600 livres, aussi M. de Collange devait-il la revendre pour la somme énorme de 265 000 livres (1); possesseurs de la seconde et de la troisième, qui provenaient du dédoublement de la charge Langlée, MM. de Gervillier et Le Tourneur recevaient des appointements moitié moindres; M. de Lucenay, pour la quatrième, ne touchait annuellement que 2 100 livres (2).

Le chevalier Claude Thiroux de Gervillier, plus tard marquis de Gervillier, avait commencé par être Mousquetaire du roi, puis capitaine au régiment de Chabot-dragons; le 25 mars 1765, Sa Majesté l'agréa comme maréchal-général-des-logis des Camps et Armées, avec rang de colonel, bien que sa charge ne fût pas « la première ». Vers la fin de 1771, le marquis de Monteynard, ministre de la guerre, l'autorisait à vendre l'office sans perdre son grade et le marquis de Bièvre demanda sa succession.

A la première compagnie compagnie des Mousquetaires, le calembouriste servait sous les ordres du lieutenant général Alphonse de Portalès, comte de la Chèze, qui succédait

(1) Près de 800 000 francs.

(2) Cette charge provenait du dédoublement de la charge d'Escures, à laquelle était attaché un traitement de 4 200 livres; sa sœur jumelle fut supprimé en 1750, à la mort du titulaire.

depuis 1767 au marquis de Jumilhac. D'après Pidansat de Mairobert, ce capitaine était « odieux à son propre corps »; pour se venger de son excessive sévérité, les Mousquetaires l'appelaient irrespectueusement du surnom donné par les enfants à un meuble intime... la Chèze-caca (1). Que Bièvre ait, ou non, collaboré à ce trivial calembour, le comte de la Chèze estimait sa ponctualité militaire, et, au mois de janvier 1772, M. de Monteynard recevait la note suivante :

« Monseigneur (2) ayant permis à M. de Gervillier, maréchal-général-des-logis des Camps et Armées, de se défaire de cette charge en restant attaché au service dans son grade de colonel, il (M. de Gervillier) propose d'en pourvoir sur sa démission le marquis de Bièvre, Mousquetaire de la 1re compagnie avec commission de capitaine. M. le comte de la Chèze recommande le marquis de Bièvre qui sert depuis six ans dans les Mousquetaires avec exactitude (3) ».

Au bas de la pièce, le ministre écrivit : « Bon »; puis il présenta au roi un proposition conforme, sous laquelle Louis XV traça le même mot « bon ». En vertu de cette laconique décision, M. de Gervillier se démit de sa charge entre les mains de Sa Majesté, par acte notarié du 7 février 1772 (4), et le marquis de Bièvre, versant à son vendeur la somme de 160 000 livres (5), fut inscrit sur les contrôles comme maréchal-général-des-logis des Camps et Armées du roi, à la date du 18 février 1772; M. de la Chèze ne le raya de la liste des Mousquetaires que le 18 juin.

De M. de Langlée, la charge dédoublée acquise par Bièvre était passée en 1708 au marquis de Mauroy; en 1729 à M. de Verdelin; en 1740 à M. Berthelot, seigneur de Pléneuf et baron de Baye, frère de la fameuse marquise de Prie; en 1747,

(1) *L'Espion anglais*, t. II, p. 337.

(2) On donnait aux ministres le titre de monseigneur.

(3) Archives administratives du ministère de la Guerre; dossier du marquis de Bièvre. Toutes les pièces qui vont suivre sont également extraites de ce dossier.

(4) Minutes de Me Mony, notaire à Paris (Me Champetier de Ribes, successeur actuel).

(5) Prix avantageux : en 1778, le marquis de Bacot devait acquérir la charge jumelle pour 210 000 livres.

à M. du Metz; en 1756 à M. Charpentier d'Ennery; en 1758 à M. Senozan de Taulignon; en 1761 à M. de la Borde, enfin en 1765 au futur marquis de Gervillier. Le traitement annuel du nouveau « pourvu » s'élevait à 6 300 livres (1).

Les officiers d'état-major nommés temporairement revêtaient, comme les généraux, un habit bleu-de-roi. On reconnaissait leurs fonctions aux broderies plus ou moins dorées de leurs boutonnières, et, d'après un règlement de 1756, ces boutonnières devaient être au nombre de vingt-six : huit de chaque côté de la poitrine, deux à chaque manche et trois le long de chacune des poches. Quant aux « pourvus de charges », ils portaient le même habit bleu, sur une veste (2) rouge agrémentée de broderies dorées. Le 7 décembre 1789, au cours de l'inventaire dressé après la mort du marquis de Bièvre, on trouva parmi les vêtements du défunt « un habit de drap bleu et à paillettes d'or, une veste d'écarlate brodée en or, un autre habit et veste pareille d'uniforme de grand maréchal-des-logis ».

Depuis quelques années, la question d'un corps permanent d'état-major préoccupait certains généraux. Le 1er avril 1766, sur la proposition de M. de Bourcet, on avait constitué un groupe de vingt et un officiers dits « employés à la reconnaissance du pays », et le 17 juin 1770, le même lieutenant-général parvenait à créer un « service de l'état-major des logis ». Vingt-quatre officiers reçurent les titres d'aides maréchaux-des-logis ou de surnuméraires; on leur adjoignait trois titulaires des charges d'état-major, MM. de Collange, de Lucenay et de Gervillier. Mais seule l'imminence d'une guerre avec l'Angleterre faisait adopter le second projet de Bourcet, et, cette éventualité disparaissant, le nouveau corps fut supprimé le 1er mai 1771. En février 1772, quand le marquis de Bièvre

(1) 4 200 sur l'extraordinaire des guerres, 1 500 sur l'état de la subsistance du régiment des Gardes françaises et 600 sur le fond de l'ordinaire des guerres. La charge valant 160 000 livres et en rapportant 6 300, son acquisition constituait un placement de fonds à 4 pour 100; l'expectative d'avantages divers pouvait seule attirer les acheteurs, puisque leurs services, en réalité, n'étaient pas rémunérés.

(2) La veste ou soubreveste était une sorte de long gilet.

entra en fonctions, on venait d'adopter encore une fois le système des aides maréchaux-généraux-des-logis « temporaires ».

Pendant ses douze années de service à l'état-major, le « pourvu de charge » reçut-il quelque affectation spéciale, comme M. de Grandpré, qui reconnut, par ordre du ministre, la frontière de Dunkerque à Huningue; comme M. de Pezay, qui étudia les ressources de la Provence? Ce dernier menait de front la poésie et la science militaire :

Dans les prés vous cherchez des fleurs,
Et moi, belle Eglé, du fourrage,

écrivait-il en son « *Épître d'un aide maréchal-des-logis à une jolie femme* » (1); et, une autre fois, il terminait ainsi une description rimée des îles d'Hyères, adressée à Dorat :

Ces fillettes naïves
Doivent aux beaux soleils
De ces aimables rives
Et des ardeurs plus vives
Et des teints plus vermeils.
Mais adieu, je te quitte...
Mon Bucéphale attend,
Voilà l'épître faite :
Je vais marquer un camp (2).

Les dossiers du ministère de la Guerre sont muets sur les missions du marquis de Bièvre, mais des notes écrites par lui-même (3) témoignent de ses connaissances militaires. De 1779 à 1782, le maréchal-général-des-logis fit un long séjour en Italie pour s'y livrer à l'étude des beaux-arts; chaque soir, il enregistrait ses impressions. Or, quand un champ de bataille célèbre se trouvait sur sa route, il ne manquait pas de le visiter et de le décrire. Déjà, en traversant les Alpes, il avait recherché les traces du passage d'Annibal, commentant les textes de Polybe, calculant le temps que les soldats, les machines, les éléphants, les bêtes de somme du général africain mirent à s'élever sur des pentes abruptes et glacées, éva-

(1) *Almanach des Muses* de 1768, p. 97.
(2) *Ibid.*, 1773, p. 149.
(3) Dossiers de l'auteur.

luant les pertes de l'armée pendant cette manœuvre de géants. En Toscane, sur le champ de bataille de Trasimène, l'amateur d'art fit de nouveau place à l'officier d'état-major; prenant un livre où le chevalier Guazzesi étudiait la campagne d'Annibal contre le général romain Flaminius, Bièvre revécut, sur le terrain même, les phases de la célèbre journée. Mais, avec sa compétence spéciale, il s'aperçut que le récit de Polybe, historien contemporain, démentait les hypothèses de l'érudit moderne.

De Plaisance, le Carthaginois s'était porté sur Arezzo, où campait Flaminius, pour marcher ensuite sur Rome. Le chevalier Guazzesi assurait qu'Annibal, avant de commencer cette manœuvre, fit reposer trois mois son armée : « Il faut ignorer absolument les principes de l'art militaire, écrivait Bièvre, pour croire qu'un général tel qu'Annibal, ayant une fois ouvert la campagne, ait coupé par trois mois de repos ses opérations... Mais on arrive ainsi à de faux résultats par un amour pour un système nouveau, avec lequel on a le plaisir de contredire toute l'antiquité, et ensuite par l'ignorance des procédés militaires, des distances à franchir, des obstacles à vaincre, et enfin des jours de marche d'une grosse armée, qui ne se règlent point sur les voyages ordinaires. Car en vérité, le chevalier Guazzesi semble avoir calculé comme si Annibal avait fait aller son armée en poste jour et nuit!... De Plaisance à Arezzo, on compte un peu plus de 200 milles d'Italie, qui font près de 70 lieues de France : voilà déjà près de vingt jours de marche, en supposant les combinaisons les plus favorables. »

Ainsi, pour l'ancien état-major français, une armée ne pouvait pas franchir en une journée plus de 14 kilomètres : on ne gagnait pas encore les batailles, comme Bonaparte vingt ans plus tard, avec les jambes des soldats.

Par une inspiration de son génie, Annibal, défilant sous les retranchements d'Arezzo sans être repoussé, attira Flaminius sur la route de Rome. Bièvre expliquait ainsi l'inaction du général romain : « Comment s'attendre à la présence subite d'un ennemi qui se montre tout à coup au travers d'un

marais impraticable, où son armée a passé quatre jours dans l'eau, sans sommeil et presque sans nourriture!... Au combat de Fontenoy, le maréchal de Saxe pensa perdre la bataille pour avoir cru impossible que l'aile gauche des ennemis pût franchir le feu de nos batteries. » Contant quelques lignes plus loin l'anéantissement de l'armée de Flaminius sur les bords du lac de Trasimène, le marquis employait une comparaison toute naturelle sous la plume d'un exempt de capitainerie royale : « Cette bataille aura véritablement ressemblé à une battue de lièvres. »

« Pendant cinq jours, terminait-il, j'ai galopé sur le champ de bataille de Trasimène, Polybe à la main ; j'ai pu suivre les opérations sur le terrain avec la même précision que si j'avais été témoin de l'action. C'est peut-être la jouissance la plus vive que j'aie éprouvée depuis que je suis en Italie. »

Si l'étude de manœuvres aussi anciennes perfectionnait peu l'instruction d'un maréchal-général-des-logis, leur récit montre que Bièvre s'intéressait à l'art de la guerre et connaissait les détails de ses fonctions d'état-major. Au mois de juillet 1773, il croyait mériter le grade de colonel ; désireux d'obtenir en même temps un « brevet de retenue » (1) sur le prix de son office, il fit écrire au prince de Condé par M. de Fumeron, contrôleur de l'ordre de Saint-Louis, la lettre suivante :

« Monseigneur, de Bièvre est entré dans la compagnie des Mousquetaires gris en 1765, a depuis deux ans la charge de maréchal-général-des-logis de l'Armée, ainsi que la commission de capitaine. Votre Altesse Sérénissime veut-elle bien avoir la bonté de s'intéresser pour lui auprès de M. le marquis de Monteynard, à ce qu'il ait un brevet de retenue de 120000 livres sur la charge de maréchal-général-des-logis et la commission de colonel? »

Le prince de Condé remit à M. de Monteynard le billet de Fumeron. Mais le ministre répondit au jeune officier (2) que ses demandes étaient prématurées. Peut-être décida-t-il en

(1) Sur les brevets de retenue, voir *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre*, ouvrage cité, p. 185 et 186.

(2) Bièvre avait alors moins de vingt-six ans.

cette occasion que les « pourvus » devraient servir pendant huit années avant de prétendre au grade de colonel, car Bièvre ne reprit ses démarches qu'en 1780. A cette époque, il voyageait en Italie depuis un an, et cette absence ne l'empêchait pas de veiller à ses intérêts. Le 24 juin 1780, le prince de Montbarrey, secrétaire d'état de la Guerre, présenta donc au roi ce court mémoire : « M. le marquis de Bièvre, maréchal-général-des-logis des Camps et Armées, a été dans la première compagnie des Mousquetaires, maréchal-des-logis depuis le 18 février 1772. Demande la commission de mestre-de-camp. »

Le mot « bon » tracé par Louis XVI sanctionnant cette proposition, le ministre écrivait ce même jour au voyageur : « 24 juin 1780. J'ai rendu compte au Roi, Monsieur, de vos services, et j'ai informé Sa Majesté que vous êtes pourvu depuis le 18 février 1772 de la charge de maréchal-général-des-logis des Camps et Armées. Elle a bien voulu y avoir égard et vous accorder une commisson pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie. »

Ainsi, grâce à ses fonctions d'état-major, Bièvre recevait à trente-deux ans le grade de colonel (1); désormais les plus hautes fonctions militaires lui devenaient accessibles : son prédécesseur Gervillier, colonel depuis 1765, avait été nommé brigadier le 1er mars 1780 et devait recevoir en 1788 le grade de maréchal-de-camp (2).

Pendant l'année 1780, M. de Béville, brigadier de dragons, remplit auprès de Rochambeau les fonctions de maréchal-général-des-logis de l'armée d'Amérique : sa conduite habile des troupes à travers un pays inconnu et dévasté fit reprendre l'idée d'un corps permanent d'état-major, dont les aides maréchaux-des-logis de Rochambeau, en récompense de leurs services, constitueraient le noyau. Le 13 juin 1783, le maréchal de Ségur, ministre de la Guerre, obtenait du roi la création de ce nouveau corps : il comprenait douze « aides

(1) L'appellation de colonel, remplacée au mois d'avril 1780 par celle de mestre-de-camp, fut rétablie par l'ordonnance du 17 mars 1788.

(2) Grade équivalent au grade actuel de général de brigade.

maréchaux-généraux-des-logis, » douze « adjoints à l'état-major de l'armée », et six « ingénieurs géographes »; les aides seraient nommés colonels après vingt-cinq ans de service, mais les adjoints, choisis parmi les capitaines de l'armée, ne parviendraient pas aux grades supérieurs. On éviterait ainsi toutes ces commissions de colonels accordées après chaque campagne aux aides maréchaux-généraux-des-logis temporaires. Le règlement classait les « pourvus de charges » à la suite de l'état-major : le marquis de Bièvre se trouva donc enfin rattaché à un groupement régulier; son premier chef fut le marquis d'Aguesseau de Luce, maréchal de camp, major des Gardes du corps, qui reçut le titre de « directeur de l'état-major ».

Pour qu'un mestre-de-camp pût aspirer à la croix de Saint-Louis, il lui fallait justifier de dix-huit ans de service (1). Admis aux Mousquetaires du roi le 2 juillet 1766, Bièvre n'oublait pas qu'il remplirait cette condition le 2 juillet 1784, et, dès le mois de juin, il se préoccupa de faire valoir ses droits. Allant trouver son ancien chef, le comte de la Chèze, il obtint de lui ce certificat :

Nous, François-Alphonse de Portalès, comte de la Chèze, lieutenant-général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires à cheval servant à la garde ordinaire de la personne de Sa Majesté (2),

Certifions que M. Georges-François Mareschal, marquis de Bièvre, a été reçu Mousquetaire dans ladite compagnie le 2 juillet 1766, a obtenu la commission de capitaine de cavalerie le 12 de juillet 1771, sorti le 18 juillet 1772, ayant obtenu la charge de maréchal-des-logis de l'armée; son congé absolu porte qu'il a très bien servi jusqu'au jour de sa sortie, et, nous ayant demandé un certificat, nous lui avons fait expédier le présent par duplicata, conforme à ce qui est écrit sur le registre de la compagnie à son article.

En foi de quoi, nous avons signé de notre main et fait apposer le sceau de nos armes. A Paris, le 21 juin 1784. *Signé* : le comte de la Chèze.

(1) L'ancienneté requise variait avec les grades.

(2) Les Mousquetaires n'existaient plus depuis 1776; M. de la Chèze avait sans doute obtenu le droit de conserver son titre de capitaine-lieutenant du corps supprimé.

Le surlendemain, Bièvre se rendit chez le baron de Besenval, lieutenant général des armées du Roi, et l'un des plus anciens grands-croix de l'ordre de Saint-Louis. Ce haut dignitaire, qui devait commander si maladroitement les troupes royales au moment de la prise de la Bastille, partageait les goûts du calembouriste pour la poésie et les beaux-arts : il accepta de présenter sa demande et fit parvenir au ministre de la Guerre le relevé des services du postulant, que fournissait le nouveau corps d'état-major, le certificat du comte de la Chèze et un mémoire où Bièvre « suppliait Mgr le maréchal de Ségur de vouloir bien lui obtenir la croix de Saint-Louis. Ayant dix-huit ans de service sans interruption, il se flattait d'être susceptible de cette grâce du roi et des bontés de Mgr le maréchal de Ségur. »

M. de Besenval ajoutait au dossier la lettre suivante : « Paris, le 24 juin 1784. Monseigneur, j'ai l'honneur de vous envoyer un mémoire ci-inclus, par lequel M. le marquis de Bièvre demande que vous veuilliez bien lui accorder la croix de Saint-Louis. Je joins ici son extrait baptistaire et les certificats de service, et vous prie, si vous le trouvez susceptible de cette décoration comme il paraît l'être, de vouloir bien me l'adresser avec l'instruction nécessaire à sa réception. J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. *Signé :* le baron de Besenval. »

Au dépouillement de ce courrier, un commis nota sur le *Mémoire* de Bièvre : « Demande à être reçu par le baron de Besenval », puis, en marge de la lettre du grand-croix, le maréchal de Ségur écrivit : « Bièvre — m'en parler ». L'affaire suivait un cours favorable : le 8 juillet 1784, le ministre mit sous les yeux du Roi une proposition relative au postulant et se terminant ainsi : « Il a les dix-huit ans de service exigés, étant mestre-de-camp, en activité de service ; il est âgé de trente-sept ans ». Le « bon » de Louis XVI fit le marquis de Bièvre chevalier de Saint-Louis, six jours seulement après la date qui permettait sa nomination.

Depuis la réussite de sa comédie du *Séducteur*, le calembou-

riste projetait de se consacrer entièrement à la littérature. A la fin de l'année 1784, il devait céder sa charge d'écuyer de Monsieur; dès qu'il eut obtenu la croix de Saint-Louis, il manifesta l'intention de quitter l'état-major; l'ancienneté de ses services lui assurait d'ailleurs la conservation de son grade de mestre-de-camp. Comme il donnait mission à M. de Vaudoyer, « agent général de la cavalerie », de lui trouver un successeur, un capitaine de cavalerie, nommé Charles Le Breton, vicomte de Vannoise, se présenta pour reprendre son emploi.

Né en 1752, page du roi « en sa petite écurie » à l'âge de quinze ans, M. de Vannoise avait obtenu en 1771 le grade de sous-lieutenant au régiment « colonel général des dragons », puis, en 1778, celui de capitaine en second, et en 1780 celui de capitaine commandant. Moins d'un mois après sa promotion dans l'ordre « royal et militaire », le 5 août 1784, le marquis de Bièvre signait avec lui un acte notarié (1) portant les conditions de leur entente.

Ne possédant pas l'argent nécessaire à l'acquisition pure et simple de la charge, M. de Vannoise payait au marquis, pour prix de sa démission, une somme de 50 000 livres, et gardait le droit de lui rendre ladite charge dans un délai de cinq années, sous condition de le prévenir au moins trois mois à l'avance: le cas échéant, Bièvre rembourserait les 50 000 livres et retrouverait la pleine propriété de l'emploi. Muni d'une procuration du marquis, M. de Vannoise se fit nommer, à la date du 25 août, maréchal-général-des-logis des Camps et Armées.

Les officiers de l'état-major nouvellement constitué recevaient, quand on jugeait utile de les employer, des lettres de service détaillant la mission à remplir et valables pour une durée déterminée, trois mois, six mois ou un an. On les chargeait d'ouvrir des routes, d'établir des « camps de rassemblement », d'étudier les frontières et même d'accomplir à l'étranger des reconnaissances secrètes : le ministre leur comptait cette dernière mission comme campagne de guerre.

(1) Minutes de Me Deherain, notaire à Paris (Me Armand Aron, successeur actuel).

Dès son entrée en fonctions, le successeur du marquis de Bièvre fut envoyé au camp de Saint-Omer.

La décision royale du 13 juin 1783, portant création d'un corps permanent d'état-major, n'avait pas été rendue publique, car son utilité restait discutée; on parlait de supprimer les trois états-majors existants et de les remplacer par un seul. Incertain de l'avenir réservé aux pourvus de charges, M. de Vannoise voulut profiter de la clause inscrite à son contrat d'acquisition : le 20 février 1788, il remettait sa démission au marquis de Bièvre; les deux parties convinrent toutefois que le vicomte de Vannoise resterait provisoirement titulaire de l'emploi, ce qui lui permit de recevoir, le 14 octobre 1788, un brevet de colonel.

On touchait à la Révolution. Les tergiversations des officiers redoutant d'acquérir la précieuse charge, les mille démarches que Bièvre, puis ses héritiers, durent entreprendre pour retrouver l'argent versé en 1772 à M. de Gervillier, montrent le désarroi où tombaient, à l'approche des États Généraux, les derniers bénéficiaires de privilèges.

Cependant, le règlement du premier juillet 1788 vint rassurer les maréchaux-généraux-des-logis : il maintenait les trois états-majors et augmentait même le corps créé en 1783, instituant des « surnuméraires » et des « attachés ». Encouragé par cette confirmation, un nouvel acquéreur vint trouver M. de Vaudoyer, auquel Bièvre, comme la première fois, confiait le soin d'annoncer la vacance de la charge : c'était le vicomte Auguste de Goyon, ex-sous-lieutenant au régiment des Gardes Françaises. Le jeune homme déclara son intention de ne pas traiter à plus de 140 000 livres; en compensation, il paierait comptant. Mais, le jour même, ses amis lui reprochèrent son imprudence : l'avenir s'obscurcissait, on parlait de réformes, la suppression des charges d'état-major pouvait être décidée. Il modifia donc ses offres, demandant à ne verser le prix de vente qu'après la dissolution des États Généraux. L'« agent de la cavalerie » transmit son désir au marquis de Bièvre, qui lui fit une réponse typique; six mois avant la prise de la Bastille, il n'envisageait l'ouverture inquiétante des États Géné-

raux qu'à un seul point de vue : l'époque serait mauvaise pour opérer des placements de fonds.

« J'avoue, monsieur, écrivait-il, que mon premier mouvement me porte à ne pas accepter des propositions si différentes de celles que nous avions arrêtées hier. En mettant les choses au pis, le plus grand sacrifice est de mon côté en cas de suppression, et, si l'on n'y songe pas, je perds enfin le huitième du capital de ma charge. La petite considération de l'argent comptant me faisait passer par là-dessus, parce qu'avant les États-Généraux je trouvais jour à faire un placement avantageux, ce qui sera, je crois, plus difficile alors (1). »

M. de Goyon désirait reprendre au plus tôt du service. Voyant que Bièvre n'acceptait pas ses nouvelles conditions, il revint aux premières, et, moyennant la somme convenue de 140 000 livres, M. Joseph de Goyon acquit pour le vicomte son fils la charge du marquis; l'acte sous seing privé du 9 avril 1789 stipulait toutefois que Bièvre ferait signer sans retard au vicomte de Vannoise une procuration *ad resignandum*; la convention ne deviendrait valable qu'après la délivrance officielle du brevet de la charge au vicomte de Goyon.

En juillet 1789, le marquis partit pour un long voyage, et M. de Vannoise n'avait pas encore écrit sa « résignation »; le mois suivant, il paraissait même disposé à reprendre la charge. Bièvre, alors en Angleterre, se rendit le 25 août chez un notaire de Londres pour confier à un procureur spécial « le pouvoir de céder à M. le vicomte de Vannoise sa charge de maréchal-général-des-logis de l'Armée du roi, ou à tel autre, aux conditions les plus avantageuses (2). » Mais quand le marquis mourut en Allemagne, le 24 octobre 1789, rien n'était conclu, et l'emploi d'état-major fit partie de la succession du défunt. On savait que l'Assemblée constituante élaborait un plan général de réformes du « département de la Guerre », et que le corps d'état-major allait être complètement réorganisé : aussi M. de Goyon regrettait sa convention du

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, ms 7053. *Lettre* du 27 janvier 1789.

(2) Acte déposé le 7 septembre 1789 aux minutes de Me de la Cour, notaire à Paris (Me Huguenot, successeur actuel).

9 avril et M. de Vannoise ne se représentait plus. Le 30 décembre, lors de la levée des scellés apposés en l'hôtel du marquis de Bièvre, le magistrat constatait « que les changements survenus dans l'administration de la Guerre, et ceux dont on était menacé, avaient ralenti le désir de M. Auguste de Goyon ». Le jeune homme n'offrait plus de la charge que 120 000 livres : à ce prix, il acceptait « de prendre les événements à ses risques et périls, du moment de la remise de la procuration résignatrice du sieur de Vannoise » (1).

Ayant besoin d'argent comptant pour régler les dettes de la succession, les héritiers du marquis de Bièvre s'apprêtaient à ratifier les propositions de M. de Goyon, quand M. de Vannoise les informa d'une décision royale rendant inutile la continuation des pourparlers avec le jeune officier.

Depuis le mois de juin 1789, on discutait à l'Assemblée constituante la réorganisation de l'état-major, et l'on étudiait le moyen d'éteindre, sans remboursement, les charges des maréchaux-généraux-des-logis. Ce résultat obtenu, le ministre confierait leurs emplois « à des officiers possédant les talents nécessaires », au lieu d'en autoriser la transmission à prix d'argent. Dans les premières réformes de la Révolution, on se préoccupait de ne pas trop nuire aux intérêts particuliers : il fut décidé que le prix des charges serait obligatoirement réduit d'un sixième à chaque mutation, et que, pour compenser la perte subie par les titulaires, on accorderait successivement à tous des « brevets de retenue ». Leurs charges acquerraient ainsi la nature héréditaire dont elles manquaient, et nul ne pourrait en prendre possession sans verser entre les mains des « pourvus », ou de leurs héritiers, la somme portée au brevet. Enfin, dans le but d'obtenir l'extinction en cinq mutations, le brevet délivré aux officiers en fonctions ne leur assurerait que les cinq sixièmes du prix réel de leurs emplois.

Par décision du premier octobre 1789, le roi sanctionna ces dispositions (2) : comme le titulaire officiel de la charge du

(1) Archives nationales Z² 2454 ; *scellé* du 3 novembre 1789.

(2) Archives administratives du ministère de la guerre, dossier des maréchaux-généraux-des-logis des Camps et Armées.

marquis de Bièvre était censé avoir remis à son prédécesseur la somme de 160 000 livres, il obtint le 1er janvier 1790 un brevet de retenue de 133 334 livres et, le 20 décembre de la même année, Charles Le Breton, « ci-devant chevalier, vicomte de Vannoise », transportait aux héritiers du marquis « l'original dudit brevet, signé Louis, plus bas, de la Tour du Pin, appartenant à la succession de M. de Bièvre, comme une suite de sa propriété de la charge ».

Dans l'acte de partage, le notaire mentionne que ledit brevet de retenue « a été mis, en vertu des décrets de l'Assemblée nationale, au nombre des créances arriérées ». En effet, par la loi du 23 septembre 1790, l'Assemblée abolissait le corps d'état-major établi en 1783, et l'article 22 du titre II se terminait ainsi : « Les charges de maréchaux-généraux-des-logis des Camps et Armées sont et demeureront supprimées. » Puis le décret du 5 octobre créa trente « adjudants généraux », dont dix-sept avec le rang de colonel et treize avec celui de lieutenant-colonel, « pour remplacer les trois états-majors existants ». Après la loi de septembre, qui n'ordonnait pas l'extinction des charges mais leur suppression, les « pourvus » ne devaient plus transmettre leurs emplois, et l'Assemblée constituante avait décidé le remboursement pur et simple des brevets de retenue délivrés : mais quel sort eurent ces « créances arriérées », dont le notaire ne mettait pas la valeur en doute?

Nommé colonel de cavalerie en 1780, le marquis de Bièvre pouvait espérer le grade de brigadier vers 1795, et vers 1805 celui de maréchal de camp, par le simple jeu de l'ancienneté. Sa mort à quarante et un ans l'empêcha de voir, avec la chute de la royauté, l'arrêt de sa carrière militaire. Quant à son successeur Vannoise, les tragiques événements de l'époque le jetèrent en de multiples aventures. En 1791, il obtint d'être choisi comme l'un des trente adjudants-généraux constituant le nouvel état-major de l'armée, désormais unique. Au mois de février 1792, voyant que Louis XVI perdait sa liberté d'action, le gentilhomme s'en fut à Coblentz pour se mettre aux ordres de Monsieur; mais ce prince le renvoya en France, chargé

d'une mission secrète auprès du roi, et, pour demeurer près de son souverain, de plus en plus menacé, le vicomte de Vannoise s'enrôla dans la garde nationale, où il resta incorporé jusqu'au 10 août 1792. Puis, caché dans Paris, il assista aux massacres de septembre et à l'exécution de Louis XVI.

Quand éclata l'insurrection vendéenne, Vannoise se joignit à Tranquille, « chef de division dans les armées du Roi au Bas-Maine », puis à Lechandelier de Pierreville, autre chef royaliste; il combattit près d'eux, assure le second, « avec la bravoure d'un vrai gentilhomme français ». Au mois de janvier 1795, le comte de Puisaye lui confiait une mission moins en vue, mais tout aussi dangereuse, le chargeant d'organiser « l'armée du premier arrondissement de Paris »; en février 1796, il lui donnait le commandement de « cette fraction du parti royaliste ». Pendant tout ce temps, dit M. de Puisaye, « les services de M. de Vannoise furent d'autant plus méritoires qu'ils l'exposaient à d'imminents dangers en le retenant constamment au milieu des ennemis du Roi; c'est à sa surveillance et à ses soins continuels, et à ses rapports journaliers et fidèles, qu'un grand nombre d'officiers précieux ont dû la conservation de leur vie, ainsi que plusieurs de nos expéditions un entier succès ». Aussi « le lieutenant général des armées du roi, commandant en chef pour sa Majesté dans la province de Bretagne », conféra-t-il au vicomte, en mars 1796, un brevet de maréchal de camp.

Le gentilhomme obtenait ce grade bien avant l'époque où l'ancienne royauté le lui eût accordé; malheureusement pour lui, l'original de son brevet fut égaré. En 1814, la commission des Émigrés en contesta d'abord l'existence; puis on objecta que M. de Vannoise devait son avancement « à des services secrets et non militaires rendus à l'intérieur de la France ». Au mois de février 1825, l'ex-maréchal-général-des-logis des Camps et Armées reçut enfin « le grade honorifique de maréchal de camp » (1) : en dépit de cette récompense tardive, peut-

(1) Archives administratives du ministère de la guerre, dossier du vicomte de Vannoise.

être enviait-il la destinée de son prédécesseur, car la mort avait évité au marquis de Bièvre la triste, la difficile obligation d'opter entre le Roi, qui pour les gentilshommes incarnait la France, et le gouvernement national, qui défendait aux frontières le sol de la patrie.

CHAPITRE XIII

UN VOYAGE DE TROIS ANNÉES EN ITALIE

Passion du marquis de Bièvre pour les beaux-arts; il projette un voyage en Italie. — Ses travaux préparatoires, son départ.

Les notes journalières du voyageur : acerbes critiques contre Lalande, Falconet et Cochin. — Opinions artistiques de Bièvre, son goût pour les formes idéalisées; le Caravage et Sébastien Mercier; pittoresques jugements. — Les reconstitutions historiques. — Chanteurs et danseurs Italiens.

Le marquis et la société italienne; le comte Firmiani, le cardinal de Bernis, le prince Albani. — Froideur des Florentines. — Lucques : théorie sur la paix universelle. — Les bonnes auberges de l'Italie. — Après trois ans d'études, Bièvre se décide à préparer une histoire de l'art italien.

Dans ses âpres mémoires pour les Comédiens français, le marquis de Bièvre montrait un caractère tout différent de celui que lui prêtent les almanachs de calembours. Un autre manuscrit trouvé dans ses papiers témoigne qu'il cultivait les arts aussi passionnément que les lettres : peu après sa lutte secrète contre Beaumarchais, il entreprenait un voyage en Italie, et l'étude des merveilles florentines ou romaines lui inspirait un si ardent intérêt que son séjour dans la péninsule se prolongeait durant trois années. Les notes écrites chaque soir par Bièvre forment un dossier de trois cents grandes pages où l'on chercherait vainement un jeu de mots. Ses descriptions des tableaux, des statues, des édifices, des mœurs, lui fournissent l'occasion d'exposer de personnels aperçus où il se peint tout entier. On remarque à nouveau, en ses appréciations artistiques, l'intransigeance que manifestait, à propos de questions littéraires, le *Mémoire particulier pour M. de Voltaire.*

Antérieurement, le marquis avait visité l'Angleterre et ses fameuses collections gréco-romaines : « On ne trouve plus ici de ces beaux vases étrusques, tels que ceux que j'ai vus dans le muséum de Londres », écrivait-il un jour en sortant d'un palais de Toscane. Dès qu'il eut décidé son voyage par delà les Alpes, il s'imposa de longues études préliminaires sur les pays qu'il allait parcourir. Comparant les cartes anciennes et modernes de l'Italie, il y traça les itinéraires décrits par Dutens (1), et repéra les curiosités naturelles signalées par Ferber (2) ; puis, lisant couramment le latin et l'italien, il se procura les volumineux ouvrages de Vasari, Nardini, Bellori, Baldinucci, Fontana, Titi, Gori, Bottari, Vasi et Bianchini, Guazzesi, Fabroni, etc., etc., sur les monuments, les églises et les musées, sur l'archéologie, sur la géographie antique, sur la vie et les œuvres des grands artistes de l'Italie ; notant leurs éloges et leurs critiques, il se réservait de les discuter sur place. Les traductions des écrits allemands du célèbre antiquaire Winckelmann et du peintre Mengs lui permirent de contrôler les opinions italiennes par d'autres plus impartiales.

Enfin, Bièvre étudia les travaux récemment publiés sur le même sujet par ses compatriotes : en plus des articles rédigés par l'abbé Gougenot et le statuaire Falconet, c'étaient le *Voyage en Italie, ou recueil de notes sur les ouvrages de peinture et de sculpture qu'on voit dans les principales villes de l'Italie*, édité en 1751 par le graveur Charles-Nicolas Cochin, le *Voyag d'un Français en Italie dans les années 1765 et 1766*, imprimé en 1769 par l'astronome Joseph de Lalande, etc. La lecture des notes laissées par le marquis montre d'ailleurs sa parfaite connaissance des auteurs classiques et des poètes italiens : dans ses descriptions, il se réfère souvent aux textes de Polybe, Lucien, Salluste, Ovide, Virgile, Pline ou Plutarque, et cite plusieurs fois l'Arioste ou l'Arétin (3).

(1) *Itinéraire des routes les plus fréquentées de l'Europe*, 1777.

(2) *Lettres écrites de l'Italie*, 1773.

(3) A chaque page de ses notes, Bièvre discute les jugements de tous ces auteurs, anciens ou modernes ; en 1789, la plupart des ouvrages cités se trouvaient réunis dans une pièce communiquant avec sa chambre à coucher.

Au commencement de l'année 1779, Bièvre ferma ses livres : obtenant du comte de Provence et du prince de Montbarrey, ministre de la guerre, les autorisations que nécessitaient ses charges d'écuyer de Monsieur et de maréchal-général-des-logis, il reçut du comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, plusieurs lettres de recommandation pour les personnages des villes qu'il devait traverser ; suivant l'usage du temps, ses amis lui en remirent d'autres pour les gentilshommes et les savants qu'ils connaissaient en Italie. Enfin, le 24 mars 1779, se rendant chez son notaire, Me Mony, le marquis signait un acte constituant pour « procureur général et spécial » le procureur au Châtelet Isidore Lambert : « Étant sur le point de faire un voyage au long-cours, lit-on dans ce document, le signataire ne voulait pas que ses affaires pussent souffrir aucun retardement par son absence (1). »

Ce fut sans doute au commencement d'avril que Bièvre quitta Paris. Passant par Lyon, Genève, Chambéry et Lanslebourg, il gravissait le col du mont Cenis et descendait à Turin, où il séjournait peu, n'y trouvant « que des tableaux flamands ». Milan, les îles Borromées, Plaisance, Parme, Reggio, Modène, Bologne, le retinrent plus longtemps ; à la fin de juillet, il arrivait à Florence et s'y arrêtait plusieurs mois, excursionnant à Sienne, Volterra, Livourne, Pise, Lucques et Pistoie. Vers le mois d'avril 1780, Bièvre pénétrait dans Rome, après avoir visité Arezzo, Cortone, Pérouse, Foligno et Spolète ; il fit alors dans la Ville Éternelle un premier séjour de six mois. En octobre, il parvenait à Naples, où il s'était rendu par Tivoli, Subiaco, Digenza, Arpino, Terracine et le mont Cassin ; après avoir visité les fouilles d'Herculanum, il revint passer à Rome l'hiver de 1780 et s'en fut de nouveau à Naples quand arriva le printemps. Vers septembre 1781, le marquis rentrait à Rome pour un troisième long séjour, et, en mai 1782, il prenait le chemin du retour. Mais, parvenu à Bologne, il se dirigea vers Venise, et regagna ensuite Milan par Vicence, Vérone et Mantoue. Sa rentrée en France s'effectua par Gênes

(1) Minutes de Me Mony, notaire à Paris (Me Champetier de Ribes, successeur actuel).

et la Corniche; en août 1782, Bièvre visitait le Comtat-Venaissin; enfin, au début de l'hiver, il revoyait Paris après une absence de trois ans et quelques mois (1).

Pendant ce long voyage, le calembouriste avait étudié les arts dans leurs manifestations les plus diverses, s'attachant surtout à la peinture. A Florence, un tableau du Pérugin l'amenait à décrire l'évolution de l'école italienne au quinzième siècle, et il concluait : « Voici ce qu'il est en mon pouvoir de rassembler sur l'histoire d'un art auquel je m'intéresse de moment en moment, et qui m'a procuré plus de plaisirs que je ne l'aurais jamais pu croire avant mon départ. »

Devant chaque œuvre importante, il relisait les jugements de ses compatriotes, principalement ceux de Lalande, Falconet, Cochin, avec la surprise toujours croissante de les trouver en désaccord avec ses propres impressions : « Il faut se méfier, écrivait-il, de presque tout ce que Lalande annonce en route de curieux et d'extraordinaire; il semble qu'on l'ait mystifié partout. » Et ailleurs : « J'ai découvert la cause des inepties de Lalande, il n'a passé que trois jours à Milan et huit jours à Rome. Et voilà comment la vérité nous parvient : c'est un vase bien fragile et bien difficile à transporter; à chaque pas, un morceau se détache et les éclats ne se retrouvent plus. » Bièvre donnait cependant au travail de l'astronome ce médiocre éloge : « Il n'y a pas encore un *Voyage d'Italie* qui ait le sens commun; le meilleur est celui de Lalande, en ne le considérant que comme un catalogue et en ne s'arrêtant pas à ses jugements. »

Les appréciations de Falconet, « qui ne connaissait Rome que d'après les gravures et les plâtres », lui inspiraient le même dédain. Enthousiasmé par la *Transfiguration*, il relisait

(1) Au cours de ses notes, Bièvre n'indique pas les dates de son passage dans les différentes villes qu'il visite, mais, à son retour, le procureur Lambert lui rendit compte de sa gestion par acte passé le 7 janvier 1783 devant Me Mony; à la colonne des dépenses figurent, avec leurs dates, les lettres de crédit expédiées au marquis et tirées, pour Florence, sur M. de Suzy; pour Rome, sur M. d'Annezy ou sur le marquis Bellony, successeur du fameux banquier Jérôme Bellony; pour Naples, sur M. Lessier; pour Avignon, sur un financier dont le nom n'est pas cité.

au Vatican ces lignes dues à la plume du statuaire : « On appelle ce tableau le chef-d'œuvre de Raphaël, on devrait bien nous dire en quoi il a mérité ce titre. Si c'est pour l'entente, elle est remplie de faiblesses; si c'est pour la composition, on peut juger à quel point elle est déraisonnable. Si c'est pour la poésie, je défie qu'on puisse montrer un coin du tableau qui en annonce, qu'aussitôt elle ne soit heurtée par un contresens ou une absurdité. » De telles critiques, évidemment exagérées, indignèrent Bièvre : « Ces espèces de blasphèmes écrits en style de collège, notait-il le soir même, sont précédés par une description écrite dans le véritable style des halles... Et voilà avec quel bon ton, quelle force de raisonnement, quelle modestie on juge l'effet d'un tableau de Raphaël d'après une estampe! » A la vérité, Falconet doit à sa *Baigneuse* et à son *Hiver* une célébrité que ne lui méritaient pas ses travaux sur les arts.

Les opinions formulées par Cochin dans son *Voyage d'un Français en Italie* ne valaient pas plus, aux yeux du marquis de Bièvre, que celles de l'astronome ou du statuaire. A Parme, il s'étonnait de voir ce graveur, analysant le *Saint Jérôme* du Corrège, s'extasier sur la force du coloris et ne pas dire un mot sur le caractère des deux principales figures : « C'est un versificateur qui juge un poète. » A Florence, Bièvre attaquait le critique de façon plus acerbe; admirant une figure étrusque en bronze : « M. Cochin, remarque-t-il, dit qu'elle est fort mauvaise; c'est un blasphème d'artiste, c'est un crime de lèse-antiquité. Cet homme a je ne sais quel sentiment jaloux qui l'empêche toujours de rendre hommage aux chefs-d'œuvre antiques... Si réellement tant de beautés franches et pures sont assez éloignées des artistes de nos jours pour qu'ils n'en aperçoivent point la perfection, que vont devenir les arts en France? » Et plus loin : « Il est inconcevable combien la grande manière et le goût de l'antique répugnent au sentiment de M. Cochin, il semble qu'il n'ait même pas des yeux pour les ouvrages qui portent ce caractère. Le mécanisme de l'art est le seul objet qu'il détaille et qu'il semble apercevoir. »

A Milan, Bièvre constatait que ses deux principaux guides décrivaient inexactement la *Cène* de Léonard de Vinci et il s'écriait : « C'est ici que Lalande et Cochin mériteraient les étrivières. Ils veulent juger un tableau et ne s'en souviennent pas même assez pour ne pas confondre sa composition! » Enfin, citant un jour plusieurs peintres illustres de l'Italie, le marquis ajoutait : « Le Guide ne vient qu'après ces grands noms ; son œuvre n'est à mes yeux que la contre-épreuve pâle du sublime et du beau. Le pauvre graveur Cochin le place au premier rang, parce que la médiocrité ne se plaît que dans son miroir. »

Ainsi, le marquis relevait chaque jour, dans les livres français, des assertions qui lui semblaient erronées : l'idée lui vint de donner une forme littéraire aux notes qu'il rédigeait à la hâte ; peut-être utiliserait-il ces *Fragments d'un voyage en Italie* (1) pour démontrer au public parisien l'inexactitude des ouvrages mis entre les mains des « amateurs ». A Florence, en août 1780, ce n'était encore qu'un projet incertain ; telle recette servirait à ses lecteurs, disait-il, « s'il lui prenait jamais envie de leur abandonner les relations de son voyage » ; mais à Rome, quelques mois plus tard, il se décidait à travailler pour la postérité. Après avoir défendu les peintures de Raphaël contre Vasari et Falconet : « C'est une de mes espérances en écrivant ceci, terminait-il, que cet hommage d'un amateur aux talents immortels qui ont illustré les arts servira de relais pour transmettre aux siècles futurs les témoignages de notre admiration pour eux. »

Dès son arrivée dans le pays des chefs-d'œuvre, le voyageur avait compris les règles qui président aux formes idéales ; à Milan, l'église anciennement desservie par les jésuites lui inspirait ces lignes : « La justesse des proportions repose agréablement la vue et avertit les plus ignorants des beautés d'un ouvrage. Dans tous les arts, la nature a marqué des limites et fixé des principes dont nous ne sommes pas tous en état de nous rendre compte, mais ses lois existent en nous secrè-

(1) C'est le titre qu'on lit sur la première page de son manuscrit (Dossiers de l'auteur).

tement; lorsqu'un artiste les a fidèlement suivies, l'accord parfait se fait sentir et nous rendons justice à l'ouvrage. » Aussi, en présence d'un tableau ou d'une statue « offrant une précision admirable dans l'accord des proportions », Bièvre « se sentait pénétré pour l'artiste créateur d'un respect dont le caractère semblait appartenir à celui qu'on doit à la divinité », et il goûtait plus ces manifestations du beau qu'un chef-d'œuvre littéraire. « Pour embellir la nature, observait-il, un poète dramatique a vingt-quatre heures; un artiste n'a qu'un instant fugitif, un éclair rapide; de là le mérite si rare d'un tableau, parce qu'il faut que le peintre tienne lui-même son âme en attitude sans la laisser refroidir tout le temps qu'il tient à la main son pinceau. L'hémistiche « Et vous le haïssez (1)! » n'a coûté qu'un instant à Racine, il coûterait six mois à un peintre digne de lui. »

Comme les pures lignes des statues antiques le ravissaient, la restauration maladroite de la *Vénus de Médicis,* à laquelle on avait rajouté des bras médiocres, lui inspirait une colère d'amant jaloux : « La première intention de Vénus est de cacher ses charmes à des témoins qui peuvent la surprendre. Ces deux mains au-devant de la gorge et de la partie inférieure, mais à une distance qui les laisse apercevoir de profil, était l'idée la plus décente et la plus voluptueuse qu'un sculpteur pût concevoir pour dessiner la figure de Vénus. Avec quels transports on aurait été chercher tant d'appas secrets sous les plus belles mains du monde, qui auraient donné la mesure des beautés qu'on n'aperçoit pas d'abord! Ici, ces mains font de la peine, on est indigné de les rencontrer, et c'est une impatience d'humeur qui naît de leur imperfection, ce n'est plus une impatience voluptueuse. »

La tête de la déesse lui semblait parfaite, et, notant ses moindres détails, il ajoutait : « Le nez part du front et n'en est point séparé par le creux qui semble en faire une pièce rapportée : beauté rare dans la nature, mais dont elle offre des exemples; je puis en citer un dans ma famille actuelle-

(1) *Andromaque*, acte II, scène 2 (réplique d'Oreste à Hermione).

ment, et j'admirais cet agrément dans la jolie tête qui en est ornée, même avant de savoir que les Grecs l'avaient adopté dans leur plus beau choix de nature (1). »

Goûtant les formes idéalisées, Bièvre ne pouvait apprécier l'œuvre de Michel-Ange de Caravage, en qui l'école réaliste moderne vénère un précurseur; il le comparait à l'un de ses antagonistes littéraires, Sébastien Mercier, car, dans ses pièces de théâtre, l'*Indigent*, le *Déserteur*, la *Brouette du vinaigrier*, etc., le futur auteur des *Tableaux de Paris* empruntait ses personnages aux plus basses classes de la société :

« Voici un peintre que l'on pourrait nommer le Mercier de la peinture, si celui-ci avait un style égal au coloris de l'artiste. Il fronde avec audace tous les principes des grands hommes auxquels il ne peut atteindre, et réduit son impuissance en système... Quel plaisir font ces tableaux qui ne parlent à l'imagination que pour la rebuter, où l'œil rencontre rarement la beauté, jamais la grâce? Leurs admirateurs ont sans cesse dans la bouche le mot nature, que prétendent-ils faire entendre par ce mot? Le sale vêtement de la populace n'est pas plus naturel que les habits de Cour, l'action d'un cordonnier qui donne des ordres aux garçons de sa boutique n'a rien de plus naturel que celles d'un général d'armée qui communique ses volontés à ses aides-de-camp. Le paysagiste qui croirait être plus naturel en peignant un marais bourbeux qu'en peignant les cascades de Tivoli, ferait connaître par ce fait la grossièreté du ridicule que j'attaque ici. Nous ne sommes attirés que par la beauté, la grâce et la force de caractère. Grand Dieu! Les chaudrons, les cochons et les dindons du Bassan sont-ils plus naturels que des aigles, des lions et le vase de Médicis? »

Bièvre ne ratifiait pas sans discussion les éloges donnés aux réputations consacrées. Si la *Transfiguration* de Raphaël « devait laisser en sa mémoire des souvenirs éternels » ; si la *Chute des géants* de Jules Romain lui inspirait un respect sacré

(1) Parmi les sœurs ou cousines germaines du marquis de Bièvre, laquelle avait le nez grec? Le portrait de Mlle de Razilly, sa demi-sœur, est conservé (il appartient à M. le marquis de Razilly), mais on n'y admire pas l'ornement si apprécié par le calembouriste.

pour l'artiste « qui avait enfanté un tel miracle » ; si les œuvres du Corrège le séduisaient au point qu'il nommait ce peintre « mon cher Corrège » ; si le spirituel pinceau de « ce diable de Tiarini » lui causait de personnelles jouissances, il formulait en ses notes journalières de fréquentes et pittoresques critiques. Dans cette *Décollation de saint Jean*, par le Guerchin, le bourreau tenant la tête du Précurseur « semblait un cuisinier qui tire un poulet de la broche » ; sur cette autre toile, Jésus-Christ apparaissait à Madeleine « en balançant le corps avec minauderie, il avait l'air de faire un pas de menuet en avant » ; la gorge abominable de cette *Léda* en faisait « une horreur antique » ; telle *Vierge au calvaire* gardait « la tranquillité imbécile d'une marchande de pommes » ; sur les tableaux des Bassans, le coloris des chairs rappelait « la teinture de nos polichinelles et de nos poupées » ; enfin, l'école vénitienne traitait le nu « comme si les corps étaient dans des pantalons et des gilets de peau bien tirés ».

Chaque œuvre du Tintoret, surtout, lui causait une déception nouvelle, et, à Venise, curieusement irrité d'une renommée qu'il jugeait surfaite, il émettait cet excessif jugement : « Qu'il suffise une fois pour toutes de déclarer que ce Tintoret est un fou, sans goût, sans talent, sans esprit et sans coloris! Sa réputation est encore plus ridicule que lui : ce sont de ces idoles que la médiocrité élève avec complaisance parce qu'ils ne l'effraient point. Ses tableaux sont faits comme avec un balai de jonc trempé tour à tour dans toutes sortes de couleurs, et ce mélange se trouve dans chaque coup de pinceau, de sorte que rien n'est net, rien n'est distinct. Avec cela, ni expression, ni beauté, et voilà celui qu'on appelle le grand Tintoret! C'est un délire, c'est une sottise. Qui n'est pas sorti de Venise peut l'admirer tout à son aise, et qui le voit après Rome doit en parler comme moi. »

Dans certaines toiles de cet artiste, il est vrai, les couleurs s'obscurcissaient. Et Bièvre constatait qu'en Italie les peintures ornant les églises devaient perdre leur fraîcheur en peu de temps. A Bologne, visitant S. Bartolomeo di porta, il écrivait avec indignation : « On y voit une *Annonciation* de l'Al-

banc, ce morceau est presque entièrement ruiné. Tous ces tableaux d'église sont sacrifiés avec une négligence qui tient de la barbarie. Comment des prêtres et des capucins possèdent-ils de pareils trésors? La plupart ne sont point couverts de rideaux, et restent exposés à la vapeur des cierges qui n'en sont éloignés que de trois ou quatre pouces. Dans fort peu d'années, Bologne (1) ne sera plus recommandable que par les saucissons et le ratafia d'anis. » Au cours de son voyage, le marquis eut souvent l'occasion de renouveler les mêmes craintes. Aussi, quand une peinture « ruinée » lui plaisait, il la faisait dessiner par un artiste local, afin d'en conserver au moins le souvenir.

Bièvre achetait d'ailleurs les estampes des tableaux les plus renommés, composant la belle collection qu'on trouva dans son hôtel de la rue Royale-sous-Montmartre, après sa mort. Parfois, on l'entend déplorer la mauvaise facture de ses acquisitions : « Ces gravures d'Aquila sont véritablement détestables, remarque-t-il un jour, Annibal Carrache est ici estropié de la manière la plus dégoûtante. Tout est corrompu, altéré, chargé; le graveur a rendu l'original entièrement méconnaissable, c'est comme si l'on entendait Gélin chanter un air de Jomelli (2). Mais il n'y a pas de meilleur graveur à Rome de ce sujet. » A Modène, devant le dessin de Raphaël représentant la *Calomnie*, fameux tableau d'Apelle, il écrivait tristement : « La seule gravure qu'on en ait se trouve dans une collection fort chère dont je possédais un exemplaire qui me venait de succession. Je ne l'ai plus, parce qu'il s'est trouvé un moment de ma vie où j'ai eu besoin de 25 louis, et que je n'aime pas à emprunter. Aujourd'hui que l'activité de mon âme s'exerce sur la beauté des arts, je regrette bien le temps de ma barbarie, où j'ai vendu une collection que peut-être j'aurai de la peine à retrouver. »

En plus des œuvres artistiques, Bièvre recherchait les documents d'histoire; aux Portiques de Florence, son étude des

(1) Bièvre écrit toujours « Boulogne ».

(2) Le compositeur italien Jomelli, mort depuis peu, était l'auteur d'opéras fort admirés.

grandes figures romaines lui causait une désillusion : « J'ai été bien fâché de trouver à ce doux Titus, « l'amour de l'univers », une physionomie aussi plate, aussi bête, aussi commune ; ce qui me fâche bien plus, c'est de voir Antonin et ce bon Trajan, « des princes le modèle », déshonorés par la même expression. Serait-il possible que les qualités du cœur fussent une exclusion aux qualités brillantes? Et que tout honnête homme dût être désigné, comme Beaumarchais désigne Arnaud de Baculard, par le titre burlesque de *pauvre homme de bien?* » Le médiocre poète ridiculisé par Beaumarchais avait mis en vers les *Lamentations de Jérémie*, inspirant à Voltaire le quatrain suivant :

Savez pourquoi Jérémie
A tant pleuré pendant sa vie?
C'est qu'en prophète il prévoyait
Que Baculard le traduirait.

Déçu à Florence par les bustes des empereurs romains, le marquis trouva fort intéressante sa visite des petites villes de Toscane. Les souterrains de Volterra, par exemple, lui révélèrent toute la civilisation étrusque; sur les bas-reliefs des urnes sépulcrales, il retrouvait les costumes, les usages de la vie, la religion du peuple antique. Dans ces caveaux, qu'il parcourait « presque à plat ventre », un détail d'ameublement évoqua tout à coup à ses yeux Versailles et Trianon : « Les lits, soit pour manger, soit pour dormir, ressemblent beaucoup à la dernière mode de nos lits en France ; les tabourets sont absolument les mêmes que ceux dont on se sert au jeu de la Reine. »

Cherchant à expliquer l'intense plaisir qu'il prenait à ces reconstitutions historiques, « l'imagination des hommes, remarquait Bièvre, ne pouvant s'élancer au delà du présent, se plaît à se reporter en arrière et à s'enfoncer dans la nuit des temps. Il semble que ces excursions étendent la sphère de notre vie, que nous datons de plus loin, que tant de siècles se sont écoulés sous nos yeux... Une force inconnue nous entraîne, un charme purement machinal nous fait rencontrer une jouissance à l'aspect d'un débris antique, qui ne

dit rien à l'esprit ni à l'âme, et dont nous n'avons aucune découverte à espérer. Cet attrait qui existe en nous semble être de la même nature que le désir physique qui entretient et assure la population sur la terre. C'est ainsi que je jouissais réellement en considérant les petits vases trouvés dans les urnes, en faisant le tour des murs antiques, en me traînant, à genoux et dans l'humidité, dans les vastes souterrains que j'ai décrits plus haut. »

La rencontre d'un débris étrusque valant pour Bièvre les caresses d'une jolie fille! Ce curieux enthousiasme du voyageur révèle mieux la sensibilité de son tempérament artistique que cent autres citations des *Fragments*.

Le marquis passait quelquefois « plus de neuf heures par jour » dans les galeries et les églises, son carnet à la main. Au bas d'un compte rendu, il ajoutait : « Les notes qui sont ici ont été faites devant les œuvres mêmes; si on y trouve des erreurs, ce seront des fautes de goût et non de négligence. » Le soir, il se délassait de ses longues séances d'étude en se rendant au théâtre. Aimant la musique, il prenait un vif plaisir aux opéras italiens. Pendant son séjour à Florence, il entendit l'un des plus célèbres chanteurs de l'époque, le sopraniste Marchesi : « C'est un jeune musicien de vingt-deux à vingt-quatre ans que l'on met déjà au-dessus de ce qu'on a connu de plus parfait, disait Bièvre; pour moi, je n'ai rien entendu qui puisse lui être comparé par la richesse de l'exécution, la justesse et la beauté de la voix, et en général une grande manière de chant que je n'ai trouvée à personne; il est peu de maîtres qui puissent exécuter avec la même précision sur un instrument ce qu'il exécute avec sa voix. »

On disait Marchesi médiocre « dans le *cantabile* », mais il ne mit pas son auditeur à même d'en juger. Le sopraniste avait suivi les leçons du musicien Aprile : « S'il est vrai que Marchesi ne peut pas chanter franchement le *cantabile*, observait le marquis, c'est peut-être Aprile qui en est la cause, car il lui a communiqué sa manière, qui lui convient aussi peu que celle que Molé communiquait à Mlle Raucourt. » Bièvre pouvait comparer les deux artistes : en effet, le professeur

vint à Florence avant l'élève : « Le fameux Aprile, que j'ai entendu cet été, et que Marchesi lui-même regarde comme le maître de tous, trouve le moyen, avec la voix la plus ingrate, de se faire entendre avec un grand plaisir par l'adresse et la recherche savante de son chant. » Comme l'acteur Molé, Aprile suppléait à l'insuffisance de son organe par la perfection du talent, et, quoi qu'en dise Bièvre, c'est en prenant exemple sur son fameux camarade que Mlle Raucourt put corriger sa diction parfois trop dure, et devenir une des meilleures tragédiennes du Théâtre-Français.

Si l'exécution musicale des opéras satisfaisait le marquis de Bièvre, il trouvait la partie dramatique « dans la plus grossière enfance » ; quant aux danseurs de ballets, « ils n'avaient pas d'autre principe que ceux de la danse de corde, et ne valaient guère mieux que nos derniers figurants ».

Dans les grandes cités où il séjournait, le voyageur était reçu avec distinction, grâce aux lettres qui l'annonçaient, par la haute société italienne. A Milan, où Louis XVI n'envoyait pas de ministre, le comte Firmiani, gouverneur de la province pour l'Empereur, lui « fit les honneurs de la ville » ; depuis vingt ans, ce grand seigneur autrichien protégeait en Lombardie les sciences et les arts. A Parme, Bièvre accepta « mille honnêtetés » du Père Paciaudi, auquel le duc régnant devait la création de son importante bibliothèque ; cet érudit l'adressa au professeur Biancani, de l'Institut de Bologne. Mais, dans la célèbre école, il éprouva la déception d'apprendre que Biancani était absent :

« Je n'ai pu satisfaire les plus intéressants motifs de ma curiosité, déplorait-il, ce professeur avait emporté avec lui les clefs des armoires de la salle des Antiques. De la bibliothèque, je n'ai vu que les galeries et un bibliothécaire fort impertinent dont il faut donner le nom aux voyageurs : il s'appelle Montefani. Ce monsieur, après des réponses fort malhonnêtes, ne m'a pas accordé la grâce de voir un volume. Je ne savais pas assez sa langue pour lui dire avec finesse ce que je lui aurais dit dans la mienne en pareille circonstance. Seulement, comme il faisait le savant, à peu près comme nos

docteurs des farces italiennes, je lui ai dit en m'en allant : *Non ho piu il desiderio de vedere i libri, perche veramente ho trovato la bibliotheca intiera nella sua testa* (1). Cette phrase, malgré la gaucherie des expressions, pouvait passer pour un persiflage, il l'a prise pour un éloge, m'a fort remercié, et je l'ai quitté avec l'intention de revenir le plus poliment possible, muni d'un ordre pour lui faire renverser toute sa bibliothèque, mais je suis parti trop tôt pour me donner ce plaisir. »

Si Bièvre appréciait la courtoisie des personnages auxquels on l'avait recommandé, il constatait chaque jour, avec étonnement, que les Italiens ne témoignaient aucune sympathie aux voyageurs français. Plus tard, dans une comédie de salon, où l'intrigue se développait à Venise (2), il faisait dire à l'un des acteurs : « Je ne sais pourquoi en général les Français ne sont pas aimés en Italie; puisque vous m'avez devancé de deux mois, ma sœur, mettez-moi donc un peu au fait de Venise, et dites-moi si l'on nous traite un peu mieux ici que dans les autres villes d'Italie. »

Désolé qu'on lui eût montré l'Institut de Bologne « comme on l'aurait fait voir à un chaudronnier », le marquis trouva du moins dans la ville un agréable dédommagement : « Une lettre de recommandation, écrit-il, m'a procuré la société de la comtesse Rossi, chez qui j'allais me reposer tous les soirs des fatigues de ma journée, et qui, dès le premier jour, m'a comblé d'amitiés ainsi que son mari; ce ton de politesse facile et sans étiquette est fait pour être remarqué. » L'aimable Italienne fut sans doute la mère de ce comte Pelegrino Rossi qui prit à Naples le parti de Murat, devint ambassadeur de France à Rome, et finit, en 1848, sous le poignard d'un ennemi politique.

Les souterrains étrusques de « Volterre » appartenaient au chevalier Inghirami, et c'est avec ce distingué cicerone que Bièvre les visita. Puis, quand il fut à Rome, il se présenta au cardinal de Bernis, ministre de France, qui l'accueillit avec sa

(1) Je n'ai plus le désir de voir les livres, car vraiment j'ai trouvé la bibliothèque entière dans votre tête.

(2) Dossiers de l'auteur.

grâce coutumière. « Écrivez-moi toujours à Rome, mandait le marquis à une amie de France, Albano en est tout près : j'y suis à la campagne avec M. le cardinal de Bernis. » L'ex-poète de la Pompadour présenta le gentilhomme français dans les salons romains et lui facilita la visite de la capitale antique; c'est par lui sans doute que Bièvre connut le prince Albani, surnommé l'Adrien de son siècle; amant passionné des beaux-arts, ce grand seigneur avait fait de sa villa un magnifique musée; ses conseils furent utiles au marquis. Enfin, dans les galeries du Vatican, le visiteur reçut les avis éclairés de l'habile graveur Jean Volpato, alors chargé de reproduire la fresque de Raphaël connue sous le nom d'*École d'Athènes*.

A Mantoue, Bièvre visita le palais de Té avec le peintre Joseph Bottani, auquel l'archiduc régnant confiait la réparation des peintures de Jules Romain, et, pendant le cours de son voyage, il rencontra plusieurs fois un de ses compatriotes « qui parcourait la même carrière que lui avec beaucoup de connaissances acquises et un zèle infatigable ». C'était l'ancien fermier-général Seroux d'Agincourt, dont la belle *Histoire de l'art par les monuments* devait paraître en 1809; Bièvre, qui le connaissait « depuis l'enfance », écrivait dans ses notes :

« Grâce à des travaux dont je suis témoin et à l'exactitude qu'il met à ses recherches, c'est de lui que le public doit attendre l'histoire la plus complète et la plus sûre des arts dont les monuments embellissent encore l'Italie. Il serait à désirer qu'il ait commencé plus tôt sa course, et c'est un de ses regrets de n'avoir pu l'entreprendre avant l'âge d'environ cinquante ans; mais, si sa santé lui permet de l'achever, le public n'y perdra rien, parce que lui-même n'a rien perdu de ses forces, et que son esprit est encore dans la première vigueur. Celui à qui je rends cette justice, du fond du cœur, ne me croit peut-être pas en état de la lui rendre... »

Pour M. d'Agincourt, l'auteur de *Vercingétorix* et de *la Comtesse Tation* ne pouvait guère s'intéresser aux merveilles italiennes : « Vous ici, Bièvre! avait-il dû s'exclamer lors de leur première rencontre, est-ce que vous préparez une description de Rome en calembours? »

Les nombreux États de la Péninsule, régis par les gouvernements les plus divers, présentèrent au marquis des aspects fort curieux, mais c'est à Florence qu'il observa les plus singulières mœurs. A cette époque, un archiduc d'Autriche, frère de l'Empereur, régnait en Toscane et maintenait le pays sous des règles sévères : « Dans tous les endroits publics, les jeux de hasard sont défendus et les portes sont fermées à minuit; la noblesse n'est pas exceptée de cette règle qui se pratique même au casino. A la chute du jour, on ferme toutes les portes de la ville... Tant de moyens multipliés pour enchaîner les paroles et les actions semblent avoir amené la noblesse et le peuple à l'un des termes que se propose tout bon gouvernement, l'impossibilité de nuire; mais ce n'est aussi qu'en leur faisant perdre la liberté d'agir, ce qui n'est pas un procédé bien profond en politique. Cette nation dont les individus sont obligés sans cesse de captiver leur langue, de rentrer dans leurs murs à la chute du jour, à qui l'on vient dire à minuit qu'il faut se retirer, se trouve resserrée dans un cercle si étroit qu'elle n'y peut plus rien produire. »

Comme la Toscane n'avait ni armée ni administration, « la partie la plus intéressante de la nation (1) », condamnée à l'inutilité, vivait dans la paresse. Bièvre put constater que ce « sommeil général » gagnait les jolies Florentines : « Les femmes même sont froides et endormies; la plupart conviennent de bonne foi de cette absence de désirs. Si elles sont plus promptement faciles que les nôtres, c'est que l'éducation ne leur a pas appris les proportions justes de l'honnêteté extérieure, et que, ne partageant point le plaisir qu'elles procurent, en donnant tout elles pensent ne rien accorder. Véritablement, elles ne mettent pas plus d'importance à leurs faveurs, et c'est par cette raison qu'elles en sont prodigues, sans être pour cela plus vicieuses. Elles ne pensent pas même qu'on leur en doive de la reconnaissance. L'amant de la veille est à peine reconnu le lendemain, et, chaque jour, il peut croire qu'il fait une connaissance nouvelle. Au reste, cette manière ne donne

(1) La noblesse.

pas un vif désir d'y revenir, d'autant qu'on a la facilité de s'éloigner sans essuyer ni humeur ni reproches. Par la même raison, elles ont peu de soin de leur personne et paraissent fort peu occupées du désir de plaire. »

Chaque belle agréait cependant, sous l'œil de son mari, les hommages publics d'un sigisbée, d'un « cavaliere servente », mais sa vertu n'en recevait ordinairement aucune atteinte, car seul un don spécial pouvait émouvoir les statues florentines : la beauté de la voix.

Cette préférence, selon Bièvre, causait maint ennui aux chanteurs du théâtre : chacun d'eux voyait son talent décrié « par les dames qui avaient donné leur cœur à d'autres que lui, ou qui n'avaient pu réussir à le lui faire accepter », car, à Florence, assurait le voyageur, « les dames estiment infiniment ces messieurs. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il est rare que ce goût précède ou suive la saison où ils représentent : il semble qu'ils s'engagent avec elles comme l'entrepreneur. Au reste, ils font peu de cas eux-mêmes des dames de Florence, et la plupart préfèrent beaucoup celles de Rome et de Naples, ce qui paraît très vraisemblable ».

Dépité par la froideur des femmes, l'élégant Parisien jugeait les maris sans indulgence : « On est cependant curieux de savoir ce qu'est devenu le feu électrique qui semble avoir animé les Florentins : un coffre-fort est maintenant l'objet qui exerce et concentre toutes les facultés de leur âme, mais chez eux cette passion agit en petit comme le reste, et laisse voir toute sa turpitude. J'ai dîné avec un de ces messieurs qui mettait du pain et du sucre dans ses poches; d'autres, en donnant à dîner (ce qui est un article à mettre dans la gazette), faisaient retrouver à leurs convives des gâteaux et des biscuits qu'ils avaient dérobés sur leur table. »

Excursionnant à Pise, Bièvre observa aux thermes situés près de cette ville les mêmes coutumes qu'à Florence : chaque jolie baigneuse avait son « servente ». « Les bâtiments des bains, continuait-il, ressemblent assez à nos petites maisons royales; les chambres y sont désignées par des noms de divinités païennes, et l'on est tenté de faire des plaisanteries à

ceux qui se baignent dans la chambre de Mercure. Indépendamment des bains particuliers, il y a deux grandes étuves où l'on se baigne en société; on s'assied en rond dans les bassins comme si l'on était à table, et l'on peut se baigner ainsi vingt-cinq ou trente à la fois, mais dans la même eau, ce qui, malgré l'agréable décoration de la salle, ne satisferait pas trop mon imagination... (1) Les hommes et les femmes se baignent séparément, mais les femmes reçoivent les visites dans le bain, enveloppées d'une chemise. » Le casino des thermes parut fort triste au marquis; « la société n'y est pas plus vive que dans les villes; chacun mange séparément sans avoir l'air de se connaître, ce casino n'est cependant ouvert qu'aux nobles, et l'on est sûr du moins de l'espèce de gens qu'on y rencontre ».

Les mœurs de la république de Lucques lui inspirèrent des réflexions plus hautes. « Le luxe est banni de la ville; la noblesse n'y peut paraître qu'en noir, les femmes même n'y peuvent porter de diamants. Les nobles sont à la tête du gouvernement; élu pour deux mois, le gonfalonier est une espèce de roi de théâtre. Je crois que ce terme si court de deux mois est peu fait pour exciter l'ambition à Lucques, et que cette passion doit y être inconnue, à moins qu'il ne s'y rencontre quelque imbécile qui soit bien aise de jouer le rôle de l'âne portant des reliques. »

A l'aspect de ce petit État de cent vingt mille âmes, « qui partageait avec les grands empires de l'Europe les avantages de l'équilibre général », Bièvre philosophait ainsi sur la guerre : « Aujourd'hui, grands et petits, tout est jeté dans la même balance; au moindre mouvement, chacun se porte du côté le plus faible pour renforcer le contrepoids et rétablir l'équilibre : il en résulte que chaque empire est à l'abri d'une destruction totale; cette situation tient à la cause générale, dont l'intérêt consiste à empêcher chaque État de s'agrandir ou de fortifier les autres de ses débris. Les

(1) Après cent trente ans, ce traitement peu raffiné est encore en usage dans nombre de stations balnéaires françaises, telles que Plombières, Bains, etc.

guerres d'aujourd'hui ne sont plus que comme des affaires particulières qui se terminent au premier sang. »

Pour le marquis, « jeté dans le monde à son époque la plus heureuse », la paix universelle était proche, et, dix ans avant les hécatombes de la République et de l'Empire, il s'écriait : « Peut-être une fraternité générale s'établira-t-elle en Europe un jour, lorsqu'on sentira que, dans les circonstances actuelles, la guerre ne peut rapporter aucun avantage fait pour dédommager des maux qu'elle entraîne. Si cette félicité doit échapper aux espérances des âmes honnêtes, il est certain que nous aurons vu de bien près les moments d'en jouir. »

Malgré ses longs séjours à Rome, le marquis ne parle guère en ses notes du milieu où le cardinal de Bernis l'introduisit : il en faisait fort peu de cas. Une amie vint probablement le rejoindre en Italie, et l'on trouve dans ses papiers le brouillon d'une lettre qu'il écrivait à cette jeune femme, encore en France (1) : « Quant à la société, comptez-la pour rien, disait-il, j'aimerais mieux celle de Montargis ou de Pontoise... Cependant il n'y a pas de mal, dans les lettres de M. de Vergennes ou autres que vous aurez pour l'Italie, de faire insérer que vous êtes née fille de condition, si vous en avez la possibilité. Ce n'est pas indifférent dans ce pays-ci où les femmes sont très impertinentes. A Rome, il y a deux banquiers qui vont dans le monde : la femme de l'un est traitée par toute la noblesse parce qu'elle est née comme vous ; l'autre n'est point admise, quoique son mari le soit, parce qu'elle est née comme lui : voilà de ces sottises qu'il est bon de savoir d'avance. »

Bièvre n'appréciait pas plus les mascarades populaires des villes italiennes que leurs réunions mondaines, et il ajoutait : « Il n'y a pas de pays où le froid soit plus pénétrant et plus insupportable l'hiver : il y est toujours humide à Rome, comme ces froids noirs que nous détestons tant à Paris. Vous devriez partir au mois d'octobre, c'est là la seule saison de faire une route en Italie sans incommodité. Ne comptez pour rien les époques du carnaval et autres que l'on cite pour arriver dans les villes : le

(1) Dossiers de l'auteur.

Vendredi saint à Paris est préférable aux fêtes les plus célèbres de l'Italie. »

La fin de sa lettre est empreinte de cette galanterie délicate et respectueuse que n'abandonnaient pas les amants heureux, en ce siècle de la femme : « Il m'est bien doux, mon amie, d'avoir à me flatter de l'espérance de vous revoir bientôt. Que je vive, en attendant, dans votre souvenir, et prouvez-le-moi quelquefois par vos lettres, car je me défie beaucoup de moi-même, et je ne crois à vos bontés que lorsque vous m'en assurez. Je vous embrasse, je n'ose dire comment, et je vous aime de même. Adieu. »

A Naples, Bièvre s'extasie sur l'aspect du « golphe », mais reste muet sur les Napolitains; il constate seulement n'avoir pas rencontré les « quarante mille lazarons » qui, d'après de fantaisistes relations, « vont tous nus et dorment à la belle étoile ». Près de Venise, si les bords vantés du Brenta lui causèrent quelque déception, ils évoquèrent à ses yeux l'élégante campagne qui l'avait vu naître : « Ce canal est large comme la Marne aux environs de Paris, et les plus belles parties de son rivage ressemblent à peu près au Petit-Bercy. » Aujourd'hui que les entrepôts et les magasins ont remplacé, sur les bords de la Seine, les châteaux et les parcs du Petit-Bercy, la comparaison serait désobligeante.

Enfin, à Gênes, Bièvre chercha vainement les fameux « palais de marbre ». Que de sottises imprimées dans les récits de voyages ! concluait-il. Lui, au moins, précurseur des guides modernes, notait les « meilleures auberges des principales villes » : ces renseignements seraient plus utiles que beaucoup d'autres aux futurs lecteurs. Il recommandait à Milan « l'Auberge Nouvelle, tenue par un cuisinier de l'ancien duc de Modène » ; à Parme, « la Poste » ; à Bologne, « le Pélérin ». A Florence, on devrait descendre « chez Meghet, anglais » : à Rome, « chez Marguerite Hamilton » ; à Terracine, « chez le Bergamasque » ; à Naples, « chez le Crocelle » ; à Venise, « chez Bons, français ».

Pendant ses trois années d'études en Italie, le marquis de Bièvre avait perfectionné son éducation d' « amateur », et affiné son goût. Rome surtout lui apprenait les secrets de

l'éternelle beauté : « Quelquefois je ris, écrivait-il, quelquefois j'ai pitié de moi-même quand je relis les jugements que j'ai portés dans les différentes villes où j'ai passé. Mais, chaque instant du jour, je regrette les moments que j'ai passés ailleurs qu'à Rome depuis que j'ai quitté Paris : je voudrais les ravoir pour les donner à Rome. » Quand il revint en France avec ses *Fragments d'un voyage en Italie*, Bièvre, décidé à donner plus d'ampleur à ce travail, formait le projet de retourner plus tard dans la péninsule, pour écrire une histoire complète de l'art italien.

CHAPITRE XIV

BIÈVRE CHEZ Mme D'ANGIVILLER

Les mystifications et les farces des Mousquetaires. — Le marquis de Bièvre dans les salons parisiens; Mme de Vergennes et M. de Chambre. — Deux anecdotes de Courchamp.

Le salon littéraire de Mme de Marchais, comtesse d'Angiviller en 1781; un ménage à trois. — Le comte d'Angiviller, surintendant des bâtiments royaux; son intime liaison avec Bièvre. — Les familiers de l'hôtel d'Angiviller : le duc de Lévis, M. de Laclos, le comte de Tilly. — Amitié littéraire du marquis de Bièvre et de Ducis; la tragédie de *Macbeth*. — Grimod de la Reynière. — Bièvre protège le poète Duchosal et recommande le peintre David.

Intimité du calembouriste avec la famille Vassal. — Bièvre auteur et acteur d'« à-propos de société ».

Vers la fin du règne de Louis XV, les mystifications, si goûtées pendant le dix-septième siècle, amusaient de nouveau Paris. Aux Mousquetaires du roi, le marquis de Bièvre et ses jeunes camarades en inventaient chaque jour d'inédites. Abordé par de candides provinciaux, un gentilhomme de la troupe rouge rencontrait le calembouriste, auquel son nom patronymique permettait de décerner plaisamment la plus haute dignité militaire (1); il lui prodiguait aussitôt les signes d'un profond respect et soufflait à l'oreille de ses victimes : « C'est M. le maréchal de Bièvre! » L'autre, favorisant la plaisanterie,

(1) Le nouvelliste Métra, sans doute après une pointe de M. de Bièvre sur son énorme nez, rédigea au sujet de ce jeu de mots un entrefilet désobligeant et inexact (*Correspondance secrète*, t. Ier, p. 57, et *Portefeuille d'un talon rouge*, Paris, 1881, p. 11). Deville reproduisit plus tard dans l'*Arnoldiana* (p. 181) le malveillant écho de Métra, sans même en changer les termes : curieuse remarque, il l'avait réfuté treize ans auparavant dans son *Biévriana* (p. 24). Enfin, la duchesse d'Abrantès, qui puisa aux

se redressait d'un air superbe, et, tout bouffis d'approcher un maréchal de France, les naïfs mystifiés se confondaient en salutations. Mais les Parisiens connaissaient le « père des calembours », et quelles railleries assaillaient les provinciaux contant leur glorieux entretien!

Les Mousquetaires se jouaient les uns aux autres de continuelles farces : en riposte à celles de Bièvre, on affectait de chercher un double sens à toutes ses paroles. Surpris par l'orage, il aperçoit un ami passant en carrosse et le hèle tout joyeux : « Quelle heureuse chance! je monte avec vous. » Mais l'autre, le doigt au front : « Je ne devine pas, très cher, je vais me creuser la tête... A bientôt!... Cocher, touche à l'hôtel! »

Fêté à Paris comme à Versailles, le marquis de Bièvre animait par son esprit et sa gaieté les salons les plus moroses. Chacun lui demandait un calembour, et cet empressement, d'après la tradition, amenait de plaisantes aventures. Un hobereau champenois se fit un soir présenter au joueur de mots : « Monsieur, lui dit Bièvre, je suis fort honoré de faire votre connaissance. » — Et le campagnard le quitta en secouant la tête : « Honoré... de faire... votre connaissance... je ne comprends pas ».

Une autre fois, le marquis assistait à un repas de cérémonie. « Sa réputation, écrit l'auteur des *Calembours de l'abbé Geoffroy* (1), était faite parmi les convives, et, pendant une grande partie du dîner, il ne la démentit pas. C'était un feu roulant de calembours. A la fin, il s'avisa de demander à une dame de la compagnie un peu d'épinards. Cette dame se fit répéter plusieurs fois la question et finit par lui dire : « Ma foi, « monsieur, je n'entends pas celui-là. »

La duchesse d'Abrantès conte une scène analogue où figure Mme de Vergennes, nièce du ministre de Louis XVI : « M. de Bièvre, fait-elle dire à « Mme de la Tour », dînait ainsi que

mêmes sources que Deville pour composer l'*Histoire des salons de Paris*, attribue les propos du nouvelliste à M. Millin de Grandmaison, beau-frère de l'explorateur Sonnerat. Au reste, le nom du marquis offrait un calembour facile, et d'innombrables joueurs de mots pouvaient le revendiquer.

(1) Paris, 1803, p. 153.

nous chez Mme la comtesse Potocka, charmante Polonaise que nous avons tous connue à Paris. Il y avait au nombre des invités une femme très spirituelle, Mme de Vergennes, qui manifesta d'abord une grande admiration pour lui. Elle écoutait avec une attention perfide tout ce qu'il disait, puis riait à se pâmer. Mais enfin arriva le dîner, il fallait bien se résigner alors à parler la langue des humains... Ce fut le moment du triomphe de Mme de Vergennes. Elle parut chercher le sens du premier mot de M. de Bièvre,... demeurant silencieuse et paraissant chercher le sens de ce qu'il disait, puis elle avoua qu'elle ne comprenait pas. Ce n'était pas seulement pour des épinards (1), c'était pour tout. « Je n'entends pas ce que vous « voulez dire, disait Mme de Vergennes, « j'ai été me pro- « mener, j'ai été... me... pro...me...ner... » et, à chaque syllabe, elle semblait chercher.

— « Mais, madame, s'écriait M. de Bièvre, j'ai été me pro- « mener, et voilà tout! »

— « Voilà tout, répétait Mme de Vergennes : eh bien, par « exemple, voilà la première fois que je vous vois de cette force- « là! Vous êtes ce soir un sphinx véritable. » Le jeu dura de cette manière tout le temps du dîner. Jamais on ne vit un homme plus attrapé que M. de Bievre (2). »

L'obstinée taquine, loin de mépriser les calembours, en disait elle-même de fort spirituels qu'enregistrait Mouffle d'Angerville. Ainsi, au mois de juillet 1784, on lui conta que le duc de Chartres allait monter en ballon : « Apparemment, fit-elle, le prince veut se mettre au-dessus de ses affaires (3). » Mme de Vergennes enviait-elle la réputation du marquis, et vit-il, dans sa longue plaisanterie, la petite vengeance d'une rivale (4)?

Les pointes de Bièvre inspiraient parfois à ses voisins de

(1) Cette phrase montre que l'histoire citée dans les *Calembours de l'abbé Geoffroy* était légendaire.

(2) *Histoire des salons de Paris*, loc. cit.

(3) *Mémoires secrets*, t. XXVI, p. 78.

(4) La comtesse de Vergennes, dont le mari était maître des requêtes et intendant, eut deux filles, Mme de Rémusat, l'auteur des *Souvenirs* sur Napoléon Ier, et Mme de Nansouty, femme du général de l'Empire.

plus ingénieuses ripostes. « L'histoire de France n'a qu'un Pépin, observait-il gravement en coupant une poire, on ne peut donc pas la comparer à ce fruit. » — « On ne saurait pas non plus comparer M. de Bièvre à cette épingle, répliqua son vis-à-vis en souriant, car cette épingle a une tête et une pointe, tandis que M. de Bièvre a beaucoup de pointes et fort peu de tête. » Selon Grasset de Saint-Sauveur : « Ah! il est bon! s'écria le grand faiseur de calembours (1). »

Dans ses *Tableaux de Paris*, Mercier rapporte une plaisante anecdote sur le marquis : « Le grand maître des calembourdistes, écrit-il, vient d'être détrôné, il a trouvé son maître. Humilié, vaincu, tous ses lauriers sont flétris. Et qui a battu en ruines cette illustre réputation? Qui fait donc que M. le M. de B... n'offre plus aujourd'hui qu'une tête découronnée? C'est un M. de Chambre.

« Il rencontre le monarque des calembourdistes, étalant cette paisible dignité que donne une souveraineté tranquille; il l'accueille, il le flatte, il lui demande un jour pour commencer une liaison honorable et précieuse. Le monarque promet, le malin courtisan s'esquive aussitôt, rentre chez lui et écrit ce billet au souverain qui était loin, hélas! de redouter un pareil coup de foudre :

« Empressé de vous recevoir, vous m'avez laissé, Monsieur,
« le choix du jour, je vous invite pour mercredi, et vous prie
« de vouloir accepter la fortune du pot

« DE CHAMBRE. »

« Ce nouveau Cromwell jouit en paix de son forfait médité, il est assis au rang d'où il a précipité son adversaire, invaincu jusqu'alors, et des acclamations universelles semblent devoir affermir le sceptre entre ses mains. On ne cite plus : « Le roi « n'est pas un sujet » — « J'ai la voie de la pelle » — « Infi- « dèle à ma rente », etc. On a réservé toutes les louanges pour le mot triomphant de M. de Chambre.

(1) *L'esprit des Ana*, Paris, 1801, t. II, p. 146.

« Heureux Parisiens! Vous savez rire à peu de frais! Bon peuple, que tes plaisirs sont innocents! (1) »

Il existait en France plusieurs familles de Chambre; sous Louis XVI, un officier de ce nom devint chef du génie à Metz; l'amusante farce est donc vraisemblable; mais Sébastien Mercier la tirait peut-être, en l'agrémentant, des œuvres mêmes du calembouriste : le jeu de mot qui en fait tout le sel figure en effet dans l'avant-propos de *Vercingétorix* (2).

D'après Cousin de Courchamp, ce fut au château de Luciennes, chez Mme de Castellane, que Bièvre rencontra pour la première fois « le fils du maréchal de Laval », ce marquis de Laval qui passait pour détenir « le monopole du ridicule avec privilège ». Au cours de sa visite, on vint à parler d'un vêtement nouveau, dit « à l'innocence reconnue », parce que le casaquin d'une fille de Normandie, condamnée trois fois pour vols domestiques et trois fois acquittée, en fournissait l'idée. « A l'innocence reconnue! remarqua M. de Laval, j'aimerais mieux qu'on dise : « A la servante justifiée ». M. de Bièvre, continue Courchamp, « eut l'air d'observer que ce grand malicieux s'était souvenu du conte de La Fontaine avec beaucoup d'à-propos ».

Quelques instants après, les enfants de Mme de Castellane vinrent au salon, et Courchamp fait ainsi parler la marquise de Créqui : « Ils étaient élevés à la Jean-Jacques; la maman ne manqua pas de faire des mièvretés, en leur disant force niaiseries : « Méchant enfant, qui voulez frapper maman, « bonne maman qui vous a nourri de son lait, et qui vous a « porté dans son sein pendant neuf mois!... » « Consécutifs! » ajouta le marquis de Laval avec un accent mêlé d'admiration, de reproche et d'attendrissement.

« Ah ça! Quel est donc ce grand serpent de Versailles qui fait de si bonnes moqueries et dont personne ne se doute à Paris? se demanda M. de Bièvre avec un sentiment de rivalité rempli d'alarmes (3). »

(1) *Tableaux de Paris*, 1783, t. VI, p. 158. Voir aussi les *Historiettes du jour*, ou *Paris tel qu'il est*, par Nougaret. Paris, 1787. t. Ier, p. 339.
(2) P. 13.
(3) *Souvenirs de la marquise de Créqui*, liv. VI, chap. XIII.

Le duc de Laval-Montmorency ne fut nommé maréchal de France qu'en 1783; la prétendue rencontre de son fils avec le marquis de Bièvre est donc postérieure à cette date : sans nul doute, appartenant depuis 1772 à la maison de Monsieur, le calembouriste connaissait un personnage tel que le marquis de Laval, époux d'une Montmorency-Luxembourg et maréchal de camp. Mais l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créqui*, dans ses malicieux écrits, ne s'embarrassait pas plus de la vraisemblance que du synchronisme, et, de ces autres historiettes où Bièvre est mis en scène, il inventa au moins la seconde.

Le marquis avait composé la musique et les paroles d'un « trio chromatique » mis en répétition chez Mme de Sismondi, Genevoise amie de Mme Necker. Cette cantate, poursuit Courchamp, « contenait des vers d'opéra tels que ceux-ci, par exemple :

As-tu pu trahir tes serments?.....
Ah! je sens palpiter mon cœur!.....
Ah! vous empoisonnez ma vie!.....

« Et ce n'était ni moins lyrique ni plus mauvais que toute autre chose qui ne vaudrait pas mieux, mais il se trouva qu'il avait ajusté tout cela de manière à ce qu'on fût obligé de chanter par intonations entrecoupées :

As-tu pu.....
Ah! je sens.....
Ah! vous empoisonnez..... etc.

« Jugez du trouble et de la confusion qui s'en suivit chez Mme de Sismondi la pédante, et pour le jour de sa fête, en présence de Mme Necker. L'indignation patriotique des Genevoises en fut à son comble, et l'on disait que, si M. de Bièvre avait eu la fantaisie d'aller à Genève, on aurait pu lui faire un mauvais parti. »

La deuxième anecdote concerne le comte de Saint-Germain, énigmatique personnage qui intrigua dix ans la Cour de Louis XV; vivant avec faste, sans que l'on connût l'origine de sa fortune, il assurait posséder un secret pour fabriquer le

diamant, et connaître la formule d'un élixir de longue vie. Mme de Pompadour s'amusait de ses récits, mais, en 1760, compromis dans une intrigue politique, Saint-Germain dut s'enfuir en Angleterre, puis en Russie et en Allemagne, et ne revit plus la France. Entre 1750 et 1760, époque du séjour de cet aventurier à Paris, le futur calembouriste, né en 1747, avait de trois à treize ans ; on n'en trouve pas moins le récit suivant dans les *Souvenirs de Mme de Créqui* :

« Ce fut à qui se moquerait de M. de Saint-Germain, à qui Mareschal de Bièvre allait faire des histoires comme à la tâche et à la journée. Je me souviens qu'un jour Saint-Germain avait arrêté dans leur marche précipitée M. de Créqui, votre grand-père (1), et le comte de Boulainvilliers, qui se promenaient dans les Tuileries, et c'était pour leur demander ce qu'il y avait de réellement vrai dans la singulière aventure de la marquise de Jaucourt. Ils n'en avaient rien ouï dire, et le voilà qui se mit à leur conter comme quoi cette petite marquise allait à Versailles en grand habit, pour y faire sa cour, et qu'en suivant la rue Bellechasse, elle avait été soulevée par un cahot de sa voiture qui l'avait fait passer par la portière, en sorte que ses gens n'avaient plus rien trouvé dans le carrosse en arrivant au pied du grand escalier de Versailles. Il avait fait une averse abominable, et, grâce à ses énormes paniers, la petite coquette avait flotté majestueusement dans le ruisseau qui bat toujours les murailles de la rue de Bellechasse aussitôt qu'il pleut. Mareschal de Bièvre ajoutait qu'elle ne s'était arrêtée qu'au grillage de l'égout, où l'abbé Raynal avait eu la galanterie d'aller la prendre et lui proposer la main pour la faire monter dans un fiacre, etc., etc... »

Au dix-huitième siècle, tout écrivain soucieux de sa renommée, tout gentilhomme à prétentions littéraires devait s'inféoder à un « bureau d'esprit ». En 1772, quand Bièvre quitta le corps des Mousquetaires pour mener une vie plus indépen-

(1) Dans ce récit, où Mme de Créqui s'adresse à son petit-fils, Cousin de Courchamp n'est pas heureux : si Bièvre, entre 1750 et 1760, avait un âge trop tendre pour paraître ailleurs qu'au collège, le marquis de de Créqui, époux de la prétendue narratrice, était mort en 1741 !

dante, les fameux salons philosophiques touchaient à leur déclin. Diderot, d'Alembert, l'abbé Raynal, d'Holbach, Marmontel, La Harpe continuaient de se rendre chez Mme du Deffand, Mme Geoffrin, Mlle de Lespinasse, Mme d'Epinay ou Mme d'Houdetot, mais le jeune auteur de la *Comtesse Tation* et de *Vercingétorix* ne songea pas à s'enrôler dans la phalange encyclopédiste. Il préféra un salon où l'on rencontrait moins de graves penseurs, celui de Mme de Marchais, devenue en 1781 la comtesse d'Angiviller.

Élisabeth de la Borde, fille d'un fermier-général, épousa en 1747 un ancien major d'infanterie devenu premier valet de chambre du roi, Gérard Binet, baron de Marchais; elle avait alors vingt-deux ans et son mari trente-sept. Marmontel, qui la connut dès les premières années de son mariage, écrivait d'elle ce portrait séduisant : « Imaginez-vous tous les charmes du caractère, de l'esprit, du langage, réunis au plus haut degré, et même ceux de la figure, quoiqu'elle ne fût pas jolie: surtout dans ses manières, une grâce pleine d'attraits : telle était cette jeune fée. Son âme active, au delà de toute expression, donnait aux traits de sa physionomie une mobilité éblouissante et ravissante. Aucun de ses traits n'était celui que le pinceau aurait choisi, mais tous ensemble avaient un agrément que le pinceau n'aurait pu rendre. »

Née avec la passion des fêtes mondaines, Mme de Marchais commença par jouer la comédie sur des théâtres « de société » : quand Mme de Pompadour organisa les représentations des *Petits appartements*, la grâce de la jeune femme, sa jolie voix, et surtout une quasi-parenté de sa mère avec la favorite lui valurent d'être choisie comme l'une des actrices. Dans les opéras et les ballets de la petite scène royale, elle eut pour partenaires des courtisans de la plus haute qualité, et cette camaraderie ne lui fut pas inutile, car, attirant plus tard les écrivains et les artistes, elle put réunir, en son pavillon de la butte Montboron à Versailles, l'aristocratie de la race à celle de l'esprit.

Dans le salon de la baronne de Marchais, on voyait peu son mari : en revanche, un jeune gentilhomme nommé Claude de

Flahaut de la Billarderie, comte d'Angiviller, n'en bougeait pas. Le baron, s'adonnant lui-même à des liaisons extra-conjugales, fermait les yeux sur une situation qui, malgré son irrégularité, ne causait aucun scandale. « M. d'Angiviller, dit encore Marmontel, était d'autant plus intéressant qu'avec tout ce qui rend aimable et tout ce qui peut rendre heureux, une belle figure, un esprit cultivé, le goût des lettres et des arts, un cœur pur, l'estime du roi, la confiance et la faveur intime de M. le Dauphin, il ne laissait pas d'être, et de paraître au moins, intérieurement malheureux. Inséparable de Mme de Marchais, mais triste, interdit devant elle, d'autant plus sérieux qu'elle était plus riante, timide et tremblant à sa voix, lui dont le caractère avait de la fierté, de la force et de l'énergie, troublé lorsqu'elle lui parlait, la regardant d'un air souffrant, lui répondant d'une voix faible, mal assurée et presque éteinte, rien ne ressemblait plus à la situation d'un amant traité avec rigueur et dominé avec empire. »

Et, pendant les quinze années que dura ce ménage à trois, malgré l'intime union de la baronne de Marchais et de M. d'Angiviller, celui-ci garda l'apparence d'un soupirant malheureux. En 1774, il remplaça le marquis de Marigny comme « directeur général des bâtiments royaux, académies, arts et manufactures »; ses fonctions lui permirent d'encourager les arts avec intelligence. « M. d'Angiviller, écrit Suard, avait renouvelé parmi les courtisans le phénomène du caractère si vrai et si franc de Montausier; il favorisait de son goût personnel et de tous les moyens de sa place ce goût de l'antique qui renaissait. Sa figure même avait quelque chose de cet idéal que tous les arts du dessin réalisaient sur la toile, sur le marbre et sur le bronze. D'Alembert, qui ne flattait pas les ministres, le nommait « l'ange Gabriel », parce qu'il était en effet, comme les anges, chargé des prières de la terre au ciel et des ordres bienfaisants du ciel pour la terre. »

Ce fut sans doute vers 1772 que débuta, entre Mme de Marchais, le comte d'Angiviller et le marquis de Bièvre, cette amitié que les années devaient rendre si intime. La « jeune fée » de Marmontel approchait de la cinquantaine, et d'in-

croyables manies rendaient sa personne tout à fait ridicule. Mais sa bonté, son esprit faisaient oublier ses travers, et l'académicien Thomas voyait en elle « la femme estimable du siècle ». Elle était liée avec Mme Necker et Mme du Deffand; celle-ci la surnommait Pomone ou Flore-Pomone; grâce aux prérogatives de M. d'Angiviller, qui s'approvisionnait dans les vergers royaux, Mme de Marchais, nouvelle déesse des jardins, comblait en effet ses amies de fleurs et de fruits superbes.

Horace Walpole, le chevalier Richard de Ledans, Pidansat de Mairobert et le duc de Lévis dépeignent la baronne de Marchais à l'époque où Bièvre fréquenta chez elle; au milieu des arbres verts dont elle encombrait sa chambre et ses salons, le premier lui trouvait « la figure d'un colporteur juif »; « elle parlait des volumes, écrivait des in-folio, présidait l'Académie et, inspirant des passions, elle n'avait pas assez de temps pour guérir le quart des blessures qu'elle faisait ». Mais, selon Ledans, sa trop flatteuse politesse l'entraînait à des louanges hyperboliques, et les plus médiocres auteurs quittaient sa maison avec une fâcheuse confiance en eux-mêmes. Pidansat de Mairobert écrivait dans l'*Espion anglais* : « Mme de Marchais ressemble à un homme déguisé. Son mari est un automate. Elle tient un bureau d'esprit très considérable, elle n'en manque pas elle-même, et, à travers sa laideur, il pétille dans ses yeux. Elle n'est jamais une minute sans être en mouvement et sa pétulance est extraordinaire. »

Enfin, le duc de Lévis jugeait ainsi Mme de Marchais. « Elle n'avait jamais eu de beau que ses cheveux qui descendaient jusqu'à terre; il est vrai qu'ils n'avaient pas grande peine, car elle était excessivement petite; elle les ornait toujours de fleurs et de panaches qui ne faisaient que mieux ressortir les rides de son visage. Sous cette écorce ridicule, on trouvait un esprit supérieur, une amabilité égale et soutenue; on ne se lassait point de l'entendre (1) ».

(1) Le baron de Maricourt (*Mme de Souza et sa famille*, Paris, Emile Paul, 1907, chap. v) et M. P. Fromageot (*Le Roman du comte d'Angiviller*, Paris, Picard, 1907) ont récemment fait revivre, de la façon la plus intéressante, les curieuses figures de Mme de Marchais et du comte d'Angiviller (voir aussi la notice de Richard de Lédans, publiée par M. Au-

Chez les Marchais, soit en leur maison de Versailles, soit en leur hôtel de la rue de l'Oratoire, à Paris, le marquis de Bièvre rencontrait la Cour, l'Académie, les savants et les artistes. Il n'y vit pas longtemps Mme Necker : la femme du financier, après une liaison de dix années, se brouilla en 1776 avec Flore-Pomone, mais Diderot, d'Alembert, Marmontel, La Harpe, l'abbé Morellet, Thomas, Suard, fréquentaient les « assemblées » de Mme de Marchais et riaient aux saillies du calembouriste. Un jour, par exemple, on avait apporté un serin à la maîtresse de la maison : quand Bièvre pénétra dans le bureau d'esprit, les assistants s'étonnèrent de le voir, après un coup d'œil sur la cage, remettre son chapeau ; mais l'autre, s'adressant à la baronne : « Je vous demande pardon, Madame, s'excusa-t-il, je crains le serein (1). » M. de Chastellux qui, selon le duc de Lévis, « tenait du fameux marquis de Bièvre le goût des calembours (2) », le secondait de son mieux en sa lutte « contre l'ennui ».

Parmi les familiers de la maison, c'est au comte d'Angiviller, à l'inséparable sigisbée de Mme de Marchais, que Bièvre témoignait le plus d'amitié. Il voyageait en Italie au mois de février 1780 ; apprenant à Florence la mort du chevalier de Flahaut, frère de M. d'Angiviller, il écrivit au surintendant des bâtiments royaux l'émotion que lui causait cette nouvelle : la réponse de son ami donne la mesure de leur intimité :

« Je reçois votre sensible lettre, mon cher de Bièvre, et elle me pénètre de reconnaissance. Je crois bien connaître votre cœur, et c'est à cause de cela que je vous aime. Mon frère était ce que j'aimais le mieux au monde, et ce que je devais le plus aimer, parce que c'était de tous les hommes celui que j'estimais le plus. Croyez que je sens vivement, tendrement et profondément tout ce que vous me dites, et le prix de vos offres ; je ne les accepte pas parce que je ne pourrais pas en jouir,

guste Caron dans la *Correspondance historique et archéologique*, numéro de janvier-février 1905).

(1) *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, Paris, 1815, p. 89 et suivantes. Le mot serein, qui signifie air humide, est aujourd'hui presque inusité : il était fréquemment employé autrefois.

(2) *Ibid.*

mais j'en jouis comme si je les acceptais. Vous aurez vu par les lettres que vous aurez reçues de moi que mes chagrins ne m'ont pas empêché de penser à vous dès que je l'ai pu...

« Je finis en vous embrassant de tout mon cœur, car c'est le jour de la poste et l'heure du courrier. Ce 6 mars 1780 (1). »

Quand le marquis de Bièvre revint d'Italie, après une absence de trois années, l'existence de son ami subissait une curieuse transformation ; le 8 juillet 1780, Gérard Binet, baron de Marchais, figure la plus effacée du ménage à trois, avait rendu le dernier soupir entre les bras de sa femme et du comte d'Angiviller : un an plus tard, au mois de septembre 1781, les survivants nouaient à leur tour les liens de mariage. A cette époque, Élisabeth de la Borde atteignait cinquante-six ans : régularisant sa liaison « avec une douairière », le surintendant obéissait — il le déclara par la suite — « plus à l'honneur qu'au sentiment », aussi prit-il sa revanche des ennuis d'autrefois. Devant Mme de Marchais, il se montrait « souffrant et troublé » : devant Mme d'Angiviller, Bièvre le vit désormais parler en maître. « La scène alors a changé de face, écrit Marmontel, toute l'autorité a passé à l'époux, et ce n'a plus été du côté de l'épouse que déférence et complaisance, avec l'air soumis du respect. Je n'ai rien observé de ma vie d'aussi singulier dans les mœurs que cette mutation volontaire et subite qui fut depuis, pour l'un et pour l'autre, un sort également heureux. »

Suivant l'usage, la veuve du baron sollicita pour les héritiers de son mari, Binet de Boisgiroult et Binet de Sainte-Preuve, les pensions autrefois accordées à M. Binet de Marchais : une phrase de sa pétition définissait avec une amusante justesse la nature de sa longue attitude vis-à-vis du défunt : si

(1) Le *Roman du comte d'Angiviller*, par M. P. Fromageot, p. 47. Le 26 février suivant, M. d'Angiviller écrivait au marquis de Lévis, à propos de la cession de la seigneurie de Vélizy : « M. de Bièvre désire, Monsieur, que je vous remercie de la grâce avec laquelle vous avez bien voulu l'obliger, et je m'en charge avec bien du plaisir : 1° parce que je vous aime ; 2° parce que je l'aime ; 3° parce que je crois que cette propriété peut devenir un jour très agréable au roi...

« Recevez donc l'expression de ma sensibilité pour les services que vous voulez bien rendre à quelqu'un que j'aime, etc. » (*Ibid.*, p. 57.)

elle accomplissait une telle démarche, expliquait-elle, c'est qu'elle « avait toujours été plus intimement unie au sieur de Marchais par les sentiments et la conduite que par le lien qu'ils avaient formé (1) ».

Au nouveau foyer de ses amis, Bièvre reprit les habitudes d'antan; le duc de Lévis disait plus tard : « Le héros du calembour passait sa vie chez Mme d'Angiviller, qui prisait ses qualités (2). » Au lendemain de la « première » du *Séducteur*, le surintendant écrivait au marquis : « Mme d'Angiviller et moi sommes enchantés du succès... elle vous dit mille choses tendres; comme il faut que le mari se retienne sa supériorité, je vous en dis deux mille, et, qui pis est, je les pense et les sens. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher de Bièvre (3). »

C'était au somptueux hôtel de la Surintendance des bâtiments royaux (4), parmi des chefs-d'œuvre ornant aujourd'hui le Louvre, que le calembouriste visitait ses amis pendant leurs séjours d'hiver à Versailles; l'été, ils habitaient un pavillon bâti dans un parc ombreux, au bout de l'avenue de Sceaux. A Paris, leur hôtel s'élevait dans la « rue d'Angiviller », sur l'actuel emplacement de la rue de Rivoli entre le Louvre et la rue de l'Oratoire. Les fonctions du surintendant lui valaient la jouissance d'une deuxième loge de huit places « du côté de la Reine », à l'Opéra (5), et Bièvre dut s'y rendre fréquemment en sa compagnie.

D'après Cousin de Courchamp, le marquis, de première force aux échecs, « faisait deux fois par semaine la partie de M. d'Angiviller » : l'inventaire dressé après sa mort, rue Royale-sous-Montmartre, ne mentionne cependant aucun échiquier. Quoi qu'il en soit, l'auteur des *Souvenirs* met sous la plume de Mme de Créqui une anecdote curieuse : « Votre père m'a conté — elle s'adresse à son petit-fils — que le jeune de Bièvre jouait une certaine fois de toute sa force, mais que le

(1) Archives nationales, O[1] 668, dossier du 16 juillet 1780.
(2) *Souvenirs et portraits*, loc. cit.
(3) Voir chap. XVI.
(4) Situé rue de la Surintendance, actuellement rue Gambetta.
(5) *Les abonnés de l'Opéra*, par E. Boysse, Paris, 1883.

vieux d'Angiviller (1) n'en avait pas moins l'avantage sur lui. On entendit annoncer coup sur coup, dans le même salon de la surintendance, M. le comte d'Estaing, M. le vicomte de Melun, M. le marquis de Nesle et M. le baron de Montmorency. Il y avait peu de monde, et, comme ces quatre personnages étaient brouillés à couteaux tirés, ils ne restèrent pas plus de cinq à six minutes en regard les uns des autres. Ceci ne manqua pas de fournir sujet à Mme la comtesse d'Angiviller pour en disserter, et, comme elle avait l'habitude de citer incessamment, elle entreprit d'appliquer à la quadruple inopportunité de cette rencontre fortuite un ou deux vers de M. de Voltaire, dont il ne lui fut jamais possible de se rappeler la fin :

Je combattais, seigneur, avec Montmorency,
Melun, d'Estaing, de Nesle...

et chacun répétait continuellement, sans rien trouver :

Melun, d'Estaing, de Nesle...

« Et ce fameux coup-ci ! » poursuivit M. de Bièvre en appliquant son cavalier pour amener échec au roi, ce qui lui ramena la partie tout à fait désespérée, et ce qui terminait justement la citation de ces vers de *Zaïre* que tout le monde cherchait, et dont le dernier hémistiche était :

et ce fameux Coucy !

Ce fut, on est obligé de l'avouer, un heureux et curieux calembour (2). »

Chez le surintendant, le marquis de Bièvre conversait avec le chansonnier Collé, qu'il nommait « son bon ami (3) » ; M. de Lévis, plus tard duc et académicien ; M. de Laclos, « l'ingénieux auteur des *Liaisons dangereuses*, homme froid, spirituel sans être aimable (4) » ; M. de la Borde, frère de la

(1) M. d'Angiviller était né le 24 janvier 1730 ; vers 1785, époque possible de cette scène, il avait donc cinquante-cinq ans, mais Courchamp le croyait évidemment plus âgé.

(2) *Souvenirs de la marquise de Créqui*, liv. VI, chap. XIII.

(3) Préface du *Séducteur*.

(4) Le duc DE LÉVIS, *Souvenirs et portraits*, loc. cit.

maîtresse de la maison et musicien estimé. Une sœur de Mme d'Angiviller ayant épousé M. Fontaine, marquis de Cramayel, Bièvre séjournait parfois au somptueux château de ce financier, situé près de Melun.

Le comte Alexandre de Tilly, « le beau Tilly à l'œil noir », général en chef pendant la Révolution, fut aussi l'ami du marquis : « De Bièvre, je crois, lit-on dans ses *Mémoires* (1), me mena chez Mme d'Angiviller, que sa réputation d'esprit m'avait fait désirer connaître, et que je trouvai bien supérieure à sa réputation, non seulement pour cet esprit, mais pour mille autres qualités qui valent mieux que lui. Elle recevait une société d'autant plus intéressante qu'elle était plus variée, par une réunion de gens de la Cour et de la Ville, et d'une infinité d'hommes de lettres. »

Sénac de Meilhan, cousin germain du marquis de Bièvre, compta M. d'Angiviller parmi ses plus influents protecteurs ; le public reconnaissait à l'intendant du Hainault, malgré sa vanité, de sérieuses capacités financières, et, quand il eut écrit son ouvrage *Sur le luxe*, M. de Meilhan faillit obtenir le poste de contrôleur général ; par deux fois l'hostilité de Necker fit échouer sa candidature (2).

Le surintendant des bâtiments royaux encourageait les arts ; chez lui, Mme Vigée-Lebrun, la délicieuse portraitiste, se trouva un soir la voisine de Bièvre. A son désappointement, elle ne l'entendit traiter que des sujets sérieux : « C'est chez Mme d'Angiviller, écrit-elle, que j'ai dîné pour la première fois avec le marquis de Bièvre, qui est devenu célèbre comme faiseur de calembours : j'eus du malheur, car, le jour dont je parle, il n'en fit aucun (3). »

Parmi les écrivains fréquentant l'hôtel de la Surintendance, Bièvre appréciait surtout le poète Ducis ; sans doute le connaissait-il depuis longtemps, car tous deux faisaient partie de la maison de Monsieur, mais en 1782 seulement s'affirma

(1) *Mémoires du comte de Tilly*, Paris, 1822, t. II, p. 122.

(2) Sénac de Meilhan, *Portraits et caractères des personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle*, avec une notice du duc de Lévis sur l'auteur, Paris, 1813.

(3) *Souvenirs*, Paris, 1835, t. Ier, p. 279.

leur intimité. Ducis avait déjà donné au Théâtre-Français *Hamlet* et *le Roi Léar*, tragédies en vers directement tirées des œuvres de Shakspeare; vers la fin de l'année 1783, il écrivait les dernières scènes de *Macbeth*, quand cette pièce lui fut réclamée par les Comédiens; il recourut alors aux bons offices de ses amis pour la correction de son manuscrit. On trouve dans les papiers du marquis un cahier de douze pages contenant, écrits par Ducis lui-même, de nombreux vers déjà censurés par l'académicien Thomas. A la suite, le poète ajoutait ces lignes : « M. Ducis, qui n'a pas eu le temps de corriger sa pièce parce que les Comédiens l'ont pressé de la laisser jouer, et qui manque de temps dans cette circonstance importante, prie instamment, et au nom de l'amitié, monsieur le marquis de Bièvre de vouloir bien lui corriger les fautes nombreuses que M. Thomas et M. Le Roy, ses amis, lui ont notées dans sa tragédie de *Macbeth*. Il ne fera point imprimer cet ouvrage; s'il réussit, il ne paraîtra qu'à la reprise. M. Ducis se propose de le retoucher d'un bout à l'autre, d'y fortifier les endroits pâles, de mettre de la couleur où elle manque et de ne rien laisser subsister qui puisse déplaire à la lecture.

« Il est question pour le moment d'être joué avec succès. M. Ducis prie monsieur le marquis de Bièvre de nettoyer principalement et avant tout les cinq scènes de cet ouvrage les plus frappantes, savoir... (suit l'indication des scènes). »

A ce moment, on allait répéter au Théâtre-Français la première comédie du calembouriste, le *Séducteur*, et Ducis, prenant le style direct, terminait ainsi : « Voilà, mon cher ami, les scènes maîtresses et essentielles du sujet; il faut qu'elles soient sans reproches. S'il vous vient de bonnes idées, de bonnes fortunes, de bons vers, faites-m'en présent : je recevrai vos dons avec reconnaissance, et vous pouvez compter, mon cher ami, que je vous rendrai de grand cœur dans votre séducteur ce que vous m'aurez prêté dans mon assassin. Je vous avertirai pour mes répétitions quand elles auront pris forme et couleur.

« Les fautes qui ne seront pas aperçues au théâtre, passez-

les pour aller aux plus importantes. Otons tous les mots périlleux ou plats. Allons au succès théâtral pour le moment. Après, nous travaillerons pour le succès de lecture.

« *Vale et me ama.*

« Que ceci soit entre nous, absolument entre nous. Je reçois votre parole, car je vous entends d'ici me la donner (1). »

Sur les deux cent sept vers soumis à la critique du marquis de Bièvre, la moitié environ furent modifiés par Ducis; au reste, la pièce devait subir, avant son impression, de notables changements, elle fut même augmentée d'un acte entier (2).

La « première » eut lieu le 22 janvier 1784, et le lendemain l'auteur écrivait à M. Deleyre : « On a donné hier mon *Macbeth*, mon cher ami. J'ai réussi à bien des égards... Je dîne aujourd'hui chez Larive (3) avec Thomas, M. le marquis de Bièvre et M. Dudoyer, pour faire les coupures. Vous apprendrez sûrement avec plaisir que Monsieur était à la représentation (4). »

A l'hôtel d'Angiviller, c'est à MM. de Meulan et de la Porte du Theil que le calembouriste témoignait, après Ducis, le plus d'amitié littéraire; tous deux lui fournirent des scènes pour sa comédie des *Réputations*. Le premier, père de la future Mme Guizot, était receveur général des finances; « M. de Meulan, écrivait Collé, aime beaucoup la comédie; il a même du goût et juge assez bien les pièces de théâtre. Peut-être ce goût l'eût-il mené plus loin et aurait-il eu quelque talent pour composer dans ce genre s'il ne possédait pas deux cent mille livres de rente. » Le second avait quitté le service du Roi pour s'adonner à l'étude de la littérature grecque; sa traduction d'Eschyle lui valut un fauteuil à l'Académie royale des belles-lettres.

En 1783, un poète de vingt ans, nommé Duchosal, éditait une petite satire, intitulée les *Exilés du Parnasse*, qui retint sur lui l'attention des bureaux d'esprit. Mme d'Angiviller le com-

(1) Dossiers de l'auteur.
(2) *Macbeth*, édition de 1790.
(3) Acteur de la Comédie-Française.
(4) *Lettres de J.-F. Ducis*, publiées par M. Paul Albert, Paris, 1879, p. 71.

plimenta et le marquis de Bièvre lui procura un emploi bien rémunéré. Or, au commencement de l'année 1786, un mauvais plaisant fit parvenir à Fariau de Saint-Ange, qui dirigeait la partie poétique du *Mercure de France*, une pièce de vers contenant d'hyperboliques éloges à l'égard de ce journaliste, et signée du nom de Duchosal. Flatté, Saint-Ange ne songea pas à une mystification et inséra les vers dans le plus prochain numéro. Duchosal ayant protesté, le facétieux Grimod de la Reynière, qui n'aimait pas Saint-Ange, saisit une aussi belle occasion de la ridiculiser. Profitant de sa qualité d'avocat, il rédigea un spirituel *Mémoire à consulter pour M. Duchosal* (1), dans lequel il tournait en dérision le directeur poétique du *Mercure* et lui réclamait, au nom de son prétendu client, des dommages et intérêts : Saint-Ange, disait-il, en imprimant dans son journal, avec la signature de M. Duchosal, des louanges aussi sottes, aussi peu méritées, avait gravement nui à la réputation du jeune poète.

Au cours du *Mémoire à consulter*, Grimod de la Reynière contait les débuts de Duchosal et parlait ainsi de Bièvre : « Un homme de qualité, qui s'honore encore plus du titre d'auteur que du rang qu'il tient de sa naissance, lut avec intérêt et plaisir les *Exilés du Parnasse*, et, passant bientôt de l'amour de l'ouvrage à l'amour de l'auteur, il désira le connaître et rendre utile à sa fortune l'estime qu'il faisait de son talent. C'est à cet aimable et généreux protecteur, ou plutôt c'est à ses propres productions, que M. Duchosal doit la place qu'il occupe depuis deux années. » En note, l'avocat du poète nommait ainsi le personnage flatteusement visé aux premières lignes : « M. le marquis de Bièvre, auteur de la *Comtesse Tation*, etc., surtout de l'agréable comédie du *Séducteur*, pièce restée au théâtre où elle est toujours revue avec empressement et plaisir. »

Cruellement diffamé, Fariau de Saint-Ange porta plainte contre Grimod de la Reynière, que désavouait Duchosal; au reste, le futur gastronome attaquait dans son *Mémoire* nombre

(1) Daté du 28 février 1786 (Bibliothèque nationale, 4° F³ 474).

d'autres journalistes : « Tout cela, écrivait Mouffle d'Angerville, forme contre M. de la Reynière une foule d'ennemis. Il est vrai que, d'autre part, il s'est entouré, par ses flagorneries, du sieur de Beaumarchais, du marquis de Bièvre, des sieurs Sautereau de Marsy, Fréron, Imbert, Palissot, Masson de Morvilliers, Beaumier, mais ceux-ci ne seront jamais si chauds à le défendre que ceux-là seront ardents à l'attaquer (1). » Sans doute le calembouriste participait-il quelquefois aux fameux déjeuners « philosophiques et semi-nutritifs (2) » de la Reynière, rencontrant les écrivains cités par les *Mémoires secrets*. En punition de ses moqueries trop méchantes contre Saint-Ange, l'amphytrion fut enfermé quelque temps dans une abbaye.

Bièvre, qui protégeait les jeunes écrivains, s'employait de même pour les artistes ; il avait rencontré le peintre Louis David à Rome, et partageait son culte pour l'art antique, si dédaigné au dix-huitième siècle. Quand Lagrenée, directeur de l'Académie de Rome, revint en France après les six années réglementaires, le marquis voulut faire obtenir sa succession au futur peintre des fêtes impériales, et il écrivit à son ami d'Angiviller une pressante recommandation : le surintendant des « bâtiments du roi, arts et manufactures royales » allait en effet choisir entre les candidats. Mais David ne comptait que trente-neuf ans : malgré son talent et ses succès, M. d'Angiviller le jugea trop jeune pour diriger une importante école.

« Je pense beaucoup de bien de celui que vous désireriez que j'envoyasse à Rome, écrivit-il à Bièvre le 22 juin 1787, et je crois qu'il a d'excellentes choses pour cette place ; je ne vous cache pas que j'ai des vues sur lui pour l'y envoyer dans six ans ; je ne lui crois pas une mauvaise tête, je lui crois une tête vive qui a besoin d'être formée aux affaires, qui se mûrira et deviendra bonne, parce que je lui crois une âme honnête et sensible. Voilà ma profession de foi sur son compte ; je ne

(1) *Mémoires secrets*, 8 mars 1786, t. XXXI, p. 153.

(2) On n'y servait que du café, du lait et un énorme aloyau : après ces repas, indignes du gourmet fameux que devint Grimod de la Reynière, les assistants dissertaient sur les ouvrages nouveaux.

parle pas de ses talents, ils sont connus, mais il n'est point encore dans les charges de l'Académie (1), il n'est que simple académicien, il n'est ni professeur, ni adjoint à un professeur; il y aurait de l'inconvénient à envoyer à la tête de l'École de Rome un artiste qui ne serait ni plus ancien, ni dans les charges de l'Académie, quelque grande valeur qu'il ait. Il y a bien des choses à ménager. Dans six ans, il n'aura que quarante-quatre ans, et c'est encore un âge où l'on peut profiter d'un séjour de six années, et où l'on a acquis plus de maturité et d'expérience pour conduire les jeunes gens, leur en imposer (2). »

Ce fut le peintre Ménageot, professeur adjoint de l'Académie, que désigna M. d'Angiviller; mais ses longues excuses prouvaient à Bièvre qu'il ne repoussait pas la recommandation de son ami sans l'avoir mûrement examinée. Au reste, le surintendant appréciait David avec une justesse curieuse : aussi exalté que droit, le protégé du calembouriste se montra plus tard à la Convention, dont il fit partie, « un honnête homme en délire, trompé par des scélérats (3) »; en 1792, il obtint la suppression de cet emploi pour lequel Bièvre le proposait, et plus tard celle de l'Académie de Rome elle-même.

Dans la suite de sa lettre au marquis, M. d'Angiviller témoignait une ferme et intelligente sollicitude envers la célèbre fondation de Colbert : « Je fais un règlement pour l'école que je veux remonter, que je veux renfermer dans l'étude des grands maîtres de l'antique; je veux que les jeunes gens ne se considèrent pas comme des maîtres, je ne veux plus qu'ils fassent des tableaux pour personne sans permission, et encore seulement dans leur quatrième année... Si les jeunes gens s'y refusent, ils cesseront d'être élèves du Roi. Si, comme je l'espère, M. Ménageot rétablit l'ordre, la décence, l'amour de l'étude, leur inspire le respect pour les grands maîtres et la passion pour l'antique, j'espère que, si David y va après lui,

(1) De peinture et de sculpture.

(2) Collection de M. P. Fromageot. Cette lettre a été imprimée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français* (2e fascicule de 1907).

(3) David avait pris la défense de Marat, décrété d'accusation, et ce fut Pétion qui le jugea ainsi.

dans dix ou douze ans nous aurons une école, des maîtres habiles et des jeunes gens qui auront appris à les respecter. Vous voyez que, si je diffère d'opinion avec vous, je n'en diffère pas beaucoup. Je désire plus que personne le bien et la perfection des arts et des artistes, on le reconnaîtra un jour. »

Depuis son séjour prolongé en Italie, Bièvre passait pour un « amateur » fort éclairé : en causant avec le protecteur officiel des peintres et des statuaires, il exerça sûrement, dans le domaine artistique, plus d'influence que dans le domaine littéraire par ses plaidoyers secrets.

Outre le comte et la comtesse d'Angiviller, le marquis de Bièvre avait pour intimes amis M. Vassal, seigneur de la Fortelle, et sa femme, née Anne Pas de Beaulieu. André Vassal, fils d'un receveur général des finances, jouissait d'une grande fortune. Du même âge que Bièvre, il connut probablement celui-ci à l'époque où tous deux courtisaient les actrices et les « impures ». On citait ses folies; un jour, il donnait trente mille livres à une demoiselle Thierry, « pour la dédommager de l'ennui qu'elle avait éprouvé à Sainte-Pélagie ». Sophie Arnould apprit ce trait de prodigalité : « Quand on a tant d'argent de trop, s'écria-t-elle, pourquoi le bonheur n'est-il pas à vendre (1)! »

Né à Montpellier, où son père remplissait les fonctions de « secrétaire du roi près la Chambre des comptes », André Vassal épousa vers 1773 la fille d'un conseiller maître en la même Cour, François Pas, baron de Beaulieu. Venant se fixer en 1776 rue Royale-sous-Montmartre, peut-être Bièvre voulait-il se rapprocher de ses amis, car M. et Mme Vassal habitaient une luxueuse maison entre cour et jardin, ayant son entrée principale rue Blanche, mais dont une porte ouvrait sur la rue Royale, presque en face l'hôtel du marquis. En 1781, André Vassal fut nommé receveur général des finances d'Auvergne; dispensé de résider à Riom, il continua d'offrir, en ses salons de la rue Blanche, des réceptions fort suivies : Bièvre voyait chez lui Dupleix de Perle, rère du conseiller d'État Dupleix

(1) *Arnoldiana*, p. 177.

de Bacquencourt, et, dans le billet ci-après, c'est probablement aux dîners périodiques de ses amis Vassal que le marquis faisait allusion :

« M. de Bièvre a vu passer plusieurs fondations de la rue Blanche sans rencontrer M. Dupleix, enfin il a été demander son adresse ce matin au numéro 106 de la rue Montmartre, sans que personne pût l'en informer. On lui a seulement dit que son domestique avait ordre d'y venir chercher ses lettres; M. de Bièvre profite au moins de ce moyen pour rendre grâce à M. Dupleix de ses attentions. S'il venait par hasard dîner dans son quartier samedi, on ne fera que changer de maison le soir sans changer de société, et il y aura un petit souper dans la rue Royale, que l'amphytrion lui offre de grand cœur, il lui racontera quelle conversation il a eue avec M. de Courteval. Ce mercredi (1). »

M. Vassal avait un frère, Vassal de Saint-Hubert, qui appartenait comme le marquis de Bièvre à la maison de Monsieur, exerçant l'emploi de maître d'hôtel ordinaire. De ses deux sœurs, l'aînée devint la femme de Louis Seguier, premier avocat général au Parlement de Paris, et membre de l'Académie française; le mari de la seconde, René Mesnard, comte de Chousy, représentait Sa Majesté auprès du Cercle de Franconie, en qualité de ministre plénipotentiaire, mais ses fonctions diplomatiques l'obligeaient rarement à séjourner en Allemagne (2); il occupait à la Cour le poste important de commissaire général de la maison du Roi.

Dans ce milieu où l'on discutait sur toutes les nouvelles de Versailles et de Paris, le marquis de Bièvre, en 1787, dut prendre la défense de son ami d'Angiviller. « Devant l'Assemblée des Notables, écrit M. Fromageot (3), on attaqua violemment l'administration des bâtiments, qu'on accusa de la ruine de la France. On dénonça les dilapidations, sinon même les malversations, commises par d'Angiviller, notamment dans les travaux faits à Compiègne et à Rambouillet. L'avocat

(1) Archives départementales de Seine-et-Oise, E. 897.
(2) *Mémoires secrets*, t. XXXI (supplément), 25 août 1775.
(3) *Le Roman du comte d'Angiviller*, p. 24.

général Séguier se fit l'écho de ces méchantes calomnies, puis il dut lui-même se rétracter. D'Angiviller se défendit victorieusement, mais il n'en fut pas moins tristement ému. »

Apprenant par les deux beaux-frères d'André Vassal l'accusation portée contre le surintendant, Bièvre s'était empressé de la lui signaler, aussi, dans sa réponse du 22 juin 1787, avant d'exposer au calembouriste ses motifs de retarder la nomination du peintre David, M. d'Angiviller écrivait : « J'ai reçu avec plaisir et reconnaissance, mon cher de Bièvre, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Je n'ai pu y répondre sur-le-champ, mais je profite du premier moment que j'ai de libre pour vous dire combien je suis touché de l'intérêt vif et tendre que vous voulez bien prendre à moi. J'ai lu votre lettre à Mme d'Angiviller qui en a été aussi touchée de son côté que moi.

« Vous croyez bien que le petit bavardage de M. de Chousy me tourmente peu. La soif de parler et le désir de paraître tout savoir font dire bien des sottises. Il me devrait sans doute de se taire sur mon compte, s'il pensait des choses défavorables, mais je ne pense pas avoir le droit d'exiger de lui un effort si pénible : j'essaierai de faire celui de me soucier fort peu de ce qu'il dira, et, si une fois je me mets en train, j'irai peut-être jusqu'à faire le même cas de ce qu'il pensera. Je suis surpris seulement qu'un homme d'esprit comme M. Séguier ajoute foi à des propos qu'il se voit forcé ensuite de dénier. Mais, au fait, si le château de Compiègne eût pu coûter beaucoup plus cher qu'il ne coûte, si je n'ai pas volé et si je n'ai pas pu voler, si, au su et au vu de tout le monde, ce château a été conduit et construit avec une économie et une intelligence rares (mérite qui ne m'appartient pas, je n'ai que celui du choix de l'architecte), dites-moi un peu le tort qu'il y aurait d'avoir fait continuer, sans fonds extraordinaires, un ouvrage entamé sous le feu roi? N'en déplaise aux critiques, je préfère le tort de rebâtir les palais du roi à celui de les laisser tomber (1)... »

(1) Collection de M. P. Fromageot.

En 1790, Charles de Lameth renouvela devant l'Assemblée nationale les injustes accusations portées contre l'ami du marquis de Bièvre; il lui reprochait en outre d'avoir précipité la banqueroute de la France en exécutant, dans les châteaux de Louis XVI, des travaux inutiles : c'était commencer le procès du régime royal. Pour échapper à une arrestation certaine, M. d'Angiviller gagna la frontière, mais sa femme ne le suivit pas en émigration; il mourut le 11 décembre 1809 au couvent d'Altona (1), après une vieillesse malheureuse. Deux ans auparavant, le 14 mars 1808, Élisabeth de la Borde, qui avait divorcé d'avec lui pour conserver ses biens, trépassait à Versailles.

L'autre intime du marquis de Bièvre, André Vassal, possédait près de Rozay-en-Brie, dans le bailliage de Melun, le château de la Fortelle, acquis en 1772 de Langlois de la Fortelle. Le marquis l'y accompagnait souvent, c'est là qu'il apprit, en juin 1786, la réception de sa seconde comédie au Théâtre-Français (2); c'est là aussi, probablement, qu'il faisait jouer pour la première fois ses « à-propos de société », car il en composa plusieurs, et l'on conserve quelques pages dépareillées, écrites et raturées par lui, se rapportant à plusieurs de ces petites comédies de salons (3).

Dans l'une, où se développait une intrigue amoureuse, « Sainville » plaisantait devant « Florise » et « Hortense » la vogue des *Concerts spirituels*, qui eurent tant de succès auprès des Parisiens de ce temps-là : « Enfin, mesdames, je vous en fais juges, s'écriait-il, mon ami me fait la guerre sur ce que j'ai été à Longchamps les trois jours, de préférence au concert spirituel!... Aujourd'hui, tout le monde se pique d'être musicien, mais est-il rien sous le ciel de plus ennuyeux qu'un concert? Oui, mesdames, soyez de bonne foi, qu'est-ce que c'est que de la musique isolée? Il y a des gens qui vous disent en bâillant, ou en vous faisant bâiller, que c'est un langage

(1) Non loin de Hambourg.
(2) Voir chap. XVI.
(3) Dossiers de l'auteur.

sublime par lui-même, et qui n'a besoin d'aucun secours étranger! »

Le marquis tenait des rôles dans ses « à-propos », et les armoires de son hôtel renfermaient « plusieurs habits de caractères propres à jouer la comédie ».

CHAPITRE XV

LE *SÉDUCTEUR* A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Voyage de la Cour à Fontainebleau en 1783. — Le *Séducteur* joué devant Louis XVI ; le roi « s'en exprime avantageusement ». — Le Théâtre-Français sur l'emplacement de l'Odéon actuel ; première représentation du *Séducteur* à la Comédie ; malgré les applaudissements, l'auteur reste anonyme. — La pièce attribuée à Monsieur, à Palissot et à Rulhière. — Bièvre se déclare dans le *Journal de Paris;* attitude ambiguë du *Mercure*.

Les interprètes de la pièce. — Le jeu de Molé. — L'esprit de Mlle Contat. — La voix de Mlle Olivier. — Dugazon et Desessarts.

Calembours du marquis. — Le *Séducteur* et les critiques littéraires ; ce qu'on en penserait aujourd'hui.

« Jamais je ne vis rien de si brillant que le voyage de Fontainebleau de 1783, » écrit le comte de Ségur.

Éprise de jeux et de plaisirs, la reine Marie-Antoinette profitait des déplacements de la Cour pour secouer la contrainte de Versailles, et Louis XVI l'encourageait à sa façon. Au château de Fontainebleau, les fêtes et les chasses se succédaient. Chaque semaine, les acteurs de l'Opéra, de la Comédie-Française et de la Comédie-Italienne venaient jouer les meilleures pièces du répertoire. La salle de théâtre, longue de 40 mètres, large de 12, occupait tout le premier étage du pavillon de Charles IX, qui forme l'aile Est de la cour de la Fontaine, devant l'étang des carpes légendaires. Du château, on y accédait par un petit salon contigu à la Salle des Gardes ; de la cour, deux escaliers découverts, se faisant face, conduisaient l'un à la Salle des Gardes, l'autre à l'extrémité opposée du pavillon, où se trouvaient la scène et les logements des artistes.

En 1783, le roi et la reine séjournèrent un mois et demi à

Fontainebleau, du 9 octobre au 24 novembre; pendant les dix-huit représentations organisées les mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine, on joua vingt-quatre pièces, dont huit nouveautés, car les auteurs offraient habituellement aux souverains la primeur de leurs œuvres. Le 12 octobre, les soirées théâtrales s'ouvrirent par *Sylvain*, opéra de Grétry (reprise) et *les Deux Soupers*, opéra-comique nouveau du chevalier d'Aleyrac; le second ouvrage fut jugé médiocre : les calembouristes assuraient « qu'il n'y avait pas un plat passable dans les deux soupers ». Les « premières » de *Didon*, *le Droit du seigneur*, *la Caravane* et *Chimène*, opéras de Piccini, Martini, Grétry et Sacchini, obtinrent les applaudissements de Leurs Majestés. Enfin, le 4 novembre, une comédie nouvelle en cinq actes et en vers, intitulée le *Séducteur*, fut représentée « avec succès (1) »; le roi, écrivit Moufle d'Angerville, « s'en expliqua même avantageusement (2) ». Dans les galeries de Fontainebleau, les curiosités étaient fort excitées, car l'auteur demeurait anonyme. Le lendemain, les Parisiens apprirent la réussite de la pièce et surent que le *Séducteur* serait donné à la Comédie-Française le samedi suivant. Or, disait-on, si Fontainebleau était un *Châtelet* où les auteurs plaidaient leurs causes en première instance, le parterre du Théâtre-Français constituait pour eux le *Parlement*, et cassait souvent les sentences rendues : les « amateurs » s'apprêtèrent donc

(1) *Correspondance de Grimm*, t. XIII, p. 389 (édition Maurice Tourneux); *Quelques notes sur le théâtre de la Cour de Fontainebleau*, par E. Bourges, Paris, 1892, p. 56 et 59.

(2) *Mémoires secrets*, t. XXIII, p. 249 (10 novembre 1783). Le 24 octobre 1856, un incendie a gravement endommagé, au château de Fontainebleau, le pavillon de Charles IX : son toit élevé, son large fronton, ses cheminées monumentales ont disparu. Dans la salle de spectacle, il ne reste plus trace de la scène « entourée de guirlandes de feuilles et de roses », du double étage des loges, des peintures « éclatantes » qui ornaient les murs. A l'époque où toute cette décoration fut détruite, Napoléon III venait d'aménager, à l'extrémité Ouest de l'aile Louis XV, le gracieux théâtre actuel; il se contenta de faire réparer provisoirement le pavillon Charles IX. Une toiture plate recouvre aujourd'hui les solives calcinées, les murs noircis de cette ancienne « salle de la comédie » où la Cour, pendant le voyage de 1783, entendit Mme Dugazon dans *Blaise et Babet*, de Dezèdes; Mme Saint-Huberti dans la *Didon* de Piccini; et Molé dans le *Séducteur* du marquis de Bièvre.

à discuter le jugement de la Cour sur l'œuvre nouvelle.

Le matin du 8 novembre, les Comédiens affichèrent l'énoncé complet du spectacle : « Aujourd'hui le *Séducteur*, comédie en cinq actes, en vers, et l'*Esprit de contradiction*, comédie en un acte, en prose, de Dufresny. » Comme à Fontainebleau, la pièce principale allait être jouée à Paris sans que l'on connût le nom de son auteur.

Ce même soir, les « amateurs » pouvaient se rendre à cinq autres théâtres; s'il y avait relâche à l'Académie royale de musique (l'Opéra), on annonçait aux Italiens « *La servante maîtresse*, par Baurans, et *l'Amoureux de quinze ans*, par Laujon »; sur le boulevard, aux Grands Danseurs du Roi, l'affiche portait : « *Le ravissement d'Europe par Jupiter*, pant. à mach. en trois actes; dans les entr'actes, différents exercices, on commencera par la danse de corde; la demoiselle Houdidou fera l'exercice des drapeaux. » Aux Variétés amusantes, on devait assister à quatre petites pièces, l'une d'elles contenait un ballet; enfin, dans leur nouvel amphithéâtre de la rue du Temple, les sieurs Astley montreraient aux spectateurs des « exercices et airs de manège nouveaux, avec voltige sur deux chevaux ».

Ce fut vers la Comédie que se dirigea le public élégant. « Peu de nouveautés ont attiré autant de monde au Théâtre-Français que la première représentation du *Séducteur* », écrit Meister. Longtemps installés rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (1), ensuite aux Tuileries, les Comédiens ordinaires du roi jouaient depuis l'année précédente dans une nouvelle salle construite par Peyre et de Wailly sur l'emplacement actuel de l'Odéon. On accédait à cet édifice par la rue du Théâtre-Français, aujourd'hui rue de l'Odéon, ouverte à travers les dépendances de l'hôtel de Condé. Le 9 avril 1782, jour de l'inauguration, Meister décrit le théâtre où le *Séducteur* affronta les quinquets de la rampe. Si l'on y occupait une place de côté, même à l'orchestre, on perdait la moitié du dialogue; des pre-

(1) Aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie. Le Théâtre-Français n'occupe un angle du Palais-Royal que depuis le commencement du dix-neuvième siècle.

mières et secondes loges, placées trop haut, les acteurs « semblaient parler au fond d'un puits »; à ces étages, si l'on ne se trouvait pas de face, « on voyait mal et on n'entendait guère mieux ». Le lustre suspendu au dôme ne suffisait pas à éclairer le vaste cercle de la salle; on se distinguait à peine d'une loge à l'autre, « et les femmes, faites pour parer le spectacle, étaient réduites au plaisir qui leur est souvent le plus indifférent, celui de voir et d'écouter ». Des escaliers, « trop raides et sans repos, incommodes à monter et plus à descendre », ou des passages « ridiculement resserrés », unissaient les différentes catégories de places.

Mais une galerie « d'une prodigieuse élévation » offrait aux arrivants sa « multitude de colonnes » (quel froid y régnera malgré tous les poêles! s'écriait tristement le critique théâtral Meister); un dôme surchargé de moulages et soutenu par de fastueux pilastres terminait l'édifice; le lustre affectait la forme d'un soleil, et douze figures de carton, représentant les signes du zodiaque, l'entouraient de leur gloire. Avec tous ces ornements, de blancheur uniforme, la nouvelle salle ressemble, conclut Meister, « à ces boîtes à sucre dont on pare aujourd'hui nos desserts (1) ».

Jouées dans une quasi obscurité, au milieu de décors ternes et sans variété, les œuvres dramatiques ne devaient le succès qu'à leur propre valeur, au talent des acteurs, ou à l'engouement du public. Le 8 novembre 1783, grâce aux commentaires favorables de Fontainebleau, le rideau de la Comédie-Française se leva devant une salle bien disposée.

Au cours de la pièce nouvelle, un marquis, gentilhomme libertin et ruiné, voulait épouser Rosalie, fille du riche châtelain Orgon, malgré l'amour de la jeune personne pour son fiancé Darmance. Aidé du philosophe Zéronès, il l'entourait d'un tel réseau de séductions que la pauvrette, éblouie, consentait à un enlèvement; mais, au cinquième acte, la fourberie du marquis se découvrait, et Rosalie, sauvée, se jetait dans les bras de Darmance. Le caractère du Séducteur, personnage

(1) Ce théâtre fut incendié en 1799 et en 1818; l'Odéon actuel date de 1819.

principal de la comédie, était dépeint d'élégante façon. Ainsi, cet amant de toutes les femmes vole de belle en belle sans jamais fixer son cœur; ce matin, disait-il à son confident Zéronès,

Ce matin, agité d'une amoureuse flamme,
Seul, cherchant un objet pour épancher mon âme,
J'écrivais : tour à tour Lise, Éliante, Églé,
Célimène, s'offraient à mon esprit troublé;
Je ferme ce billet rempli de ma tendresse...
Et le nom de Lucinde est tombé sur l'adresse.

Ailleurs il professait, devant l'ex-fiancé de Rosalie, ce cours de galanterie pratique :

Enfin, deux rendez-vous n'ont rien d'embarrassant;
Un sot se tirerait d'affaire en refusant :
Moi, j'accepte toujours. Par là, je me délivre
Des explications que les refus font suivre.
Deux femmes m'ont voulu pour le même moment :
Je cours d'abord chez l'une avec empressement,
J'arrive un peu plus tôt pour lui marquer mon zèle,
Et je fais naître ensuite un sujet de querelle;
De violents soupçons me mettent en courroux,
Je suis outré, je cède à mes transports jaloux,
L'heure sonne... et je fuis de désespoir chez l'autre.
Puis le soir on m'écrit : « Quel amour est le vôtre!
« Sans lui, je ne puis vivre, avec lui je mourrai,
« Venez rendre le calme à mon cœur déchiré! »
Je m'endors tendrement, et, dès que je m'éveille,
Je cours faire oublier les fureurs de la veille.

A Damis, dont il courtise, en passant, la maîtresse, il déclarait avec impertinence :

Ma foi, mon cher Damis, arracher une femme
A l'ennuyeux époux qui gouverne son âme,
D'un partage honteux subir la dure loi,
N'est plus une entreprise assez digne de moi...
Je ne veux pour rivaux que des amants heureux...
Pour bannir un rival, le seul titre aujourd'hui,
C'est d'être plus aimable ou plus adroit que lui.

Comme il mettait ses théories en pratique, on s'émotionnait, au cours des quatre premiers actes, de voir la tendre Rosalie

tomber dans ses pièges; et quand, sauvée enfin, elle s'écria :

> Dieu! quel faible secours garantit l'innocence!
> De la séduction quelle est donc la puissance?

les spectateurs jugèrent que la pièce contenait des caractères intéressants et fort bien développés (1). De vifs applaudissements suivirent le baisser du rideau, le public réclama l'auteur, mais, comme à Fontainebleau, un des interprètes vint dire « qu'il était encore anonyme ».

« Une comédie en cinq actes, lisait-on dans le *Journal de Paris* du lendemain, une pièce de caractère est depuis assez longtemps regardée comme l'ouvrage d'esprit le plus difficile, et beaucoup de connaisseurs pensent qu'un véritable succès dans ce genre était devenu à peu près impossible de nos jours. Celui du *Séducteur*, comédie en cinq actes et en vers, qu'on a donnée hier pour la première fois, pourra les détromper. Ce caractère est soutenu pendant cinq actes avec beaucoup d'adresse et de talent... Il y a aussi fort longtemps qu'une comédie en cinq actes n'a eu un succès aussi décidé. »

Le *Séducteur* était l'œuvre du marquis de Bièvre. L'ayant écrit vers 1777, il le faisait lire par Molé devant les Comédiens Français au mois d'août 1778 (2), et cinq ans après, le 30 août 1783, il apprenait la réception définitive de sa pièce. Mais on ne connaissait encore le nouveau poète que pour ses calembours et ses folles plaquettes : l'annonce d'une comédie signée de son nom eût rappelé *Vercingétorix*, où chaque vers contenait un jeu de mots; aussi, pour éviter les plaisanteries de ses amis et les commentaires ironiques des « bureaux d'esprit », avait-il gardé « l'anonyme » sur sa première œuvre sérieuse. Quand il entendit les applaudissements des spectateurs (3), il dévoila

(1) On trouve à l'appendice du présent ouvrage une analyse détaillée de la comédie du *Séducteur*.

(2) Préface de la deuxième édition du *Séducteur*, p. 3.

(3) Sautereau de Marsy dans le *Journal de Paris* du 9 novembre 1783; l'abbé Aubert dans les *Petites Affiches* du même jour; Levacher de Charnois dans le *Mercure de France* du 29 novembre; Moufle d'Angerville dans les *Mémoires secrets*, à la date du 10 novembre; La Harpe dans sa *Correspondance littéraire* (t. IV, p. 167); Meister dans la *Correspondance de Grimm* (novembre 1783); Métra dans la *Correspondance*

son incognito, et tout Paris sut que M. de Bièvre se disait l'auteur de la nouvelle pièce.

Deux feuilles rivales paraissaient quotidiennement dans la capitale : le *Journal de Paris* et les *Petites Affiches;* la première, fondée en 1777 par l'ex-pharmacien Cadet de Vaux, frère du chimiste Cadet de Gassicourt, comptait comme principaux rédacteurs Sautereau de Marsy, d'Ussieux et Corancez : à ces critiques, le *Séducteur* inspirait de chaleureux éloges. Dans la seconde publication, au contraire, les Parisiens trouvèrent un malveillant compte rendu de la comédie; l'abbé Aubert, rédacteur littéraire des *Petites Affiches*, dit Manuel « nourrissait l'espoir de faire mourir la feuille de Paris (1), qui l'avait toujours sous la dent », et il prenait habituellement le contrepied de ce journal. Mais le public ne s'arrêta pas à l'opinion de l'abbé : la deuxième représentation, retardée par le « service de la Cour à Fontainebleau », eut lieu le mercredi 12 novembre avec le même succès que la première.

On doutait encore que le *Séducteur* fût véritablement du marquis de Bièvre; les habitués de la Comédie croyaient à une mystification du calembouriste. Quelques-uns attribuaient la nouvelle pièce à Monsieur, frère de Louis XVI : son écuyer ordinaire, disaient-ils, lui servait de prête-nom. Pour d'autres, plus nombreux, un fameux poète de l'époque, Palissot de Montenoy, était l'auteur probable du *Séducteur*.

Adversaire déclaré des Encyclopédistes, Palissot fit représenter en 1760 la comédie des *Philosophes*, où l'on reconnut, en des personnages ridicules ou odieux, Diderot, Helvétius, Duclos, Rousseau, groupés autour de Mme Geoffrin. En 1775, il dévoilait les ruses des femmes légères dans une comédie intitulée : *les Courtisanes ou l'écueil des mœurs*. Cette autre pièce, après mille difficultés, ne fut jouée qu'en 1782, et le public

secrète (12 novembre), l'abbé DE FONTENAY dans les *Affiches de province* du 19 novembre; GEOFFROY dans *l'Année littéraire* de 1783 (t. VIII, p. 289); l'abbé ROYOU dans le *Journal de Monsieur* (t. VI de l'année 1783, p. 145), le courriériste théâtral dans l'*Esprit des journaux français et étrangers* (nº de janvier 1784) constatent le succès, le grand succès, dit même le dernier, qu'obtint le *Séducteur* auprès du public.

(1) Autrement dit, le *Journal de Paris*.

riait encore de l'attitude des principales « impures » de Paris, à la « première » des *Courtisanes :* groupées au balcon, Mlles Sophie Arnould, Dervieux, Duthé, et l'ingrate Amarante du marquis de Bièvre, Mlle Raucourt, affectèrent d'applaudir les plus vifs traits de l'ouvrage. Il semblait naturel que Palissot, après une telle peinture, mît à la scène un « Séducteur ».

D'autres enfin (1) voyaient en la nouvelle pièce une œuvre de M. de Rulhière; avec quelques poésies légères pour tout bagage littéraire, ce capitaine de cavalerie possédait la réputation d'un auteur de talent. Voltaire, en lui adressant d'hyperboliques éloges pour une petite satire, avait commencé sa renommée. A l'apparition de toute œuvre sans signature, les bureaux d'esprit prononçaient le nom de M. de Rulhière; déjà, en 1770, on lui attribuait une pièce de Palissot. Dans la comédie des *Réputations*, Bièvre mit plus tard à la scène un méchant poète qui bénéficiait de doutes semblables.

Aussi, le lendemain de la « deuxième », malgré les déclarations du marquis, on lisait dans le *Journal de Paris* cette *Épître à l'auteur anonyme du Séducteur :*

Montrez-vous donc, monsieur l'auteur!
Pourquoi demeurer sous la toile?
Lorsqu'on a fait le *Séducteur*,
On doit laisser tomber le voile.
Sur le dramatique horizon,
Apparaissez, nouvelle étoile,
Et ne cachez plus votre nom.
De l'astre éblouissant du monde
Vos vers ont l'éclat radieux,
Votre muse est riche, féconde,
Et votre pinceau gracieux;
Du volage amant d'une belle
Quel autre a mieux rendu les mœurs?
C'est avec le bout de son aile
Que l'Amour broya les couleurs
Dont vous peignez votre infidèle.

(1) Grimod de la Reynière écrivait en 1786 : « On se rappelle la quantité d'hommes célèbres auxquels le *Séducteur* fut attribué, tant que l'auteur garda l'anonyme (*Mémoire pour Duchosal*, Bibliothèque nationale, 4° F³ 474). D'après de fantaisistes bibliographes, on « donna » également le *Séducteur* à Dorat, mais... cet auteur était mort depuis trois ans.

Après quelques strophes consacrées à une critique aimable de la pièce, le poète terminait ainsi :

Malgré tous ces défauts, on aime,
On admire votre tableau;
On dirait que Gresset lui-même
Vous remit son brillant pinceau.
Certaine veuve fort jolie
N'avait plus d'autel parmi nous :
Un noir cyprès couvrait Thalie;
De son théâtre emparez-vous,
Dissipez la mélancolie,
Et, prompt à captiver ses goûts,
Vous lui rendrez, je le parie,
Et ses amants et ses époux.

Le *Séducteur* fut joué pour la troisième fois le 17 novembre; comme le parterre persistait à en demander l'auteur, Bièvre, pour lever tous les doutes, fit insérer cette lettre dans le *Journal de Paris* du 18 :

Aux auteurs du journal :

Messieurs, après la première représentation du *Séducteur*, je me suis nommé à la Comédie et dans le monde, et j'ai dit à M. Molé, qui est dans mon secret depuis plus de six ans, qu'il pouvait juger les paris qui s'étaient faits à mon sujet à Fontainebleau. Ils ont été payés sans difficulté, mais j'apprends qu'ils se renouvellent ici depuis plusieurs jours. Comme ma déclaration n'a été ni publique, ni authentique, je me crois obligé de la consigner dans votre journal pour faire cesser toute incertitude. Je déclare donc ici que je suis l'auteur du *Séducteur*, et je profite de cette occasion pour rendre grâce au public de l'accueil favorable qu'il a fait à mon ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : le marquis DE BIÈVRE.

Le nouvelliste Métra n'attendit pas ce message officiel pour faire connaître le véritable auteur de la pièce nouvelle, et, dès le 12 novembre, on lisait dans la *Correspondance secrète :* « Il appartenait à un marquis plus qu'à tout autre d'entreprendre le tableau d'un séducteur, et c'est ce que M. le marquis de Bièvre vient de faire, on peut

dire avec succès. La comédie qu'il vient de donner sous ce titre au Théâtre-Français a un mérite de style, à quelques disparates près, qui, dès la première représentation, l'a fait placer par certaines personnes à côté du *Méchant* de Gresset. »

Le 10 novembre, Meister annonçait le succès de la comédie représentée l'avant-veille, et il ajoutait : « On la croyait de M. Palissot, mais elle est trop fortement intriguée pour lui, et le style approche plus de la manière du *Méchant* que de la manière de ce poète, qui a de la fermeté, de la pureté, de la noblesse, mais non cette mollesse et cette facilité de Gresset... L'auteur est encore anonyme : on veut aujourd'hui que ce soit M. le marquis de Bièvre (1). » Quand le calembouriste eut publié sa lettre, Meister ne montra plus d'hésitation, et, le 21 novembre, il écrivit : « La pièce du *Séducteur* est décidément du marquis de Bièvre, il l'avoue dans le *Journal de Paris ;* des gens dignes de foi attestent avoir eu connaissance du manuscrit il y a six ans. Comme première production, celle-ci lui fait infiniment d'honneur : il est peu d'auteurs comiques qui débutent par une comédie en cinq actes et par une de caractère (2). »

Le *Mercure de France,* alors hebdomadaire, n'analysait pas le *Séducteur* en son numéro du 15 novembre, car on le rédigeait une semaine à l'avance. Impatient de savoir ce que lui réservait le numéro suivant, Bièvre apprit que les rédacteurs du *Mercure* affectaient de ne pas croire à sa publique affirmation ; l'un d'eux, le chevalier de Fargès, avait même rimé une petite pièce de vers en l'honneur de Palissot, et cet hommage, sous presse depuis huit jours, paraîtrait dans le numéro du 22. La nouvelle irrita le calembouriste : par les vers du chevalier, le *Mercure* semblerait infliger à sa lettre du 18 novembre un insultant démenti, car les lecteurs ne se rendraient pas compte qu'ils lui étaient antérieurs. Désireux d'arrêter une pareille publication, le marquis de Bièvre écrivit au lieutenant général

(1) *Correspondance de Grimm*, t. XIII, p. 389 et suiv. (Edition Maurice Tourneux).
(2) *Ibid.*

de Police, M. Le Noir, pour le mettre au courant de ce qui se passait :

Ce 21 novembre 1783,

MONSIEUR,

J'apprends à l'instant qu'il doit paraître demain dans le *Mercure* une pièce de vers adressée à M. Palissot, pour le prier de ne plus garder l'anonyme. Cette pièce paraîtra sous le nom du vicomte de... et elle est du chevalier de Fargès. C'est M. de Saint-Ange qui a le détail des pièces fugitives qui paraissent dans ce journal. A la seconde représentation, il soutenait que la pièce était de Palissot, et un de mes amis lui a fermé la bouche. Ainsi, il ne peut ignorer que j'en suis l'auteur. De plus, j'ai consigné ma déclaration dans le *Journal de Paris*. Je ne pourrai donc considérer cette pièce que comme un démenti public. C'est une petite intrigue sourde des prétendants à l'Académie. J'ose vous prier de vouloir bien arrêter cette honteuse cabale dans sa naissance, et de prévenir les suites qui pourraient en résulter. Je me flatte que vous ne refuserez pas d'ajouter cette marque de bonté à celles que j'ai reçues de vous. C'est M. de Saint-Ange seul qui est coupable de cet excès. M. Imbert voulait faire mettre un carton; il en est encore temps, car il m'est arrivé d'en faire mettre un du soir au lendemain pour corriger un article insolent où on rendait compte de la première folie que j'ai fait imprimer.

Je suis avec respect, etc. *Signé :* Le marquis DE BIÈVRE (1).

A cette époque, explique Meister, le *Mercure*, dirigé par Panckoucke, « était une entreprise typographique dont le produit appartenait au département du ministre de Paris »; sur les bénéfices, le roi donnait aux jeunes auteurs des pensions et des gratifications. M. Le Noir ne crut pas devoir imposer au journal les frais du « carton » réclamé par Bièvre, et, le lendemain 22, les Parisiens lisaient ces vers dans le *Mercure* nouvellement paru :

A M. Palissot, sur la comédie du Séducteur.

En vain tu prétends te cacher
Sous le manteau de l'anonyme,
Ton style éclatant et sublime
Sait, malgré toi, te l'arracher;

(1) Pierre MANUEL, *La Police de Paris dévoilée*, p. 115.

Ton Séducteur, pour s'introduire,
Use de cent moyens divers :
Mais le plus sûr, pour nous séduire,
C'est de nous réciter tes vers.

(Par M. le vicomte de ***.)

Bièvre courut aussitôt chez Palissot : l'auteur des *Philosophes* regrettait sincèrement l'erreur trop persistante du *Mercure,* il offrit au marquis de la démentir, et le *Journal de Paris* du 23 imprima sa protestation : « Il est étrange, Monsieur le marquis, écrivait Palissot, que l'on s'obstine à me féliciter sur votre pièce. Je viens de lire dans le *Mercure* des vers très agréables et très flatteurs, qui seraient capables de faire durer encore quelque temps une erreur qui m'honore, mais qui m'obligent à rendre mon désaveu public. Je saisis avec empressement cette occasion de vous rendre la justice que je vous ai toujours rendue au fond du cœur. Votre succès ne m'a point étonné. Mais souvenez-vous du temps où j'avais l'honneur de vous dire qu'un jour peut-être on vous ferait expier l'abus que vous faisiez de la gaieté de votre esprit. »

Au *Mercure de France*, le calembouriste comptait un ami, Antoine de la Place : ce littérateur, peu après, terminait ainsi l'une de ses *Pièces intéressantes pour servir à l'histoire :* « Le marquis de Bièvre, mestre-de-camp de cavalerie, écuyer ordinaire de Monsieur, etc., vient de se distinguer, jeune encore, par la comédie du *Séducteur* en cinq actes et en vers (entreprise de tout temps difficile et surtout aujourd'hui), par un succès que la lecture même n'a point affaibli. » Il déplorait donc la méprise du chevalier de Fargès et promit à Bièvre de la réparer dans le numéro du 29 novembre. Quand le calembouriste ouvrit ce nouveau *Mercure*, il y trouva, en première page, ces petits vers flatteurs :

Sur la comédie du Séducteur :

De Bièvre, ton brillant succès
Attire la foule aux Français,

(1) Bruxelles, 1785, t. III, p. 365. *En tous états, on trouve des héros* (voir *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre*, ouvrage cité, p. 541).

Pour juger, dit hier Sylvie,
Lequel est le plus séducteur,
Dans ta charmante comédie,
Du personnage ou de l'acteur (1).

(Par M. DE LA PLACE.)

En note, le directeur du *Mercure* ajoutait : « M. le marquis de Bièvre est en effet le véritable auteur de la pièce. Il s'est nommé lui-même dans une lettre insérée au *Journal de Paris* depuis l'impression du dernier numéro. On voit que les louanges adressées à M. Palissot reviennent à M. le marquis de Bièvre. »

Le 26 novembre, Métra commentait dans la *Correspondance secrète* les derniers mots de la lettre de Palissot : « Je vous ai « prédit qu'un jour on vous ferait expier l'abus que vous fai- « siez de la gaieté de votre esprit », mande à M. de Bièvre l'auteur des *Philosophes*, croirez-vous bien que cette dernière phrase n'a point été comprise? A mon grand étonnement, j'ai vu des poètes et des écrivains de tous étages avouer qu'ils n'en saisissaient pas le sens. Il me semble pourtant qu'elle est aussi claire que fine, et qu'elle dit en deux mots à M. de Bièvre : Vous avez foncièrement de l'esprit, mais le public n'en veut rien croire, et c'est une juste punition de votre goût pour le talent frivole de bien tourner un calembour. »

Quelques jours après, voulant faire oublier au joueur de mots la maladresse du *Mercure*, le *Journal de Paris* lui adressait de nouveaux éloges :

A M. le marquis de Bièvre sur sa comédie du Séducteur.

Honneur à ce brillant marquis,
Ce chantre aimable des ruelles,
Qui fit tourner la tête à tant de belles,
Et qui la fait encor tourner à tout Paris;
A ce fripon qu'on déifie,
Ce joli papillon français
Dont la fine galanterie
De la séduisante Thalie
A su rajeunir les attraits :

(1) Molé.

Par quels traits sa plume divine
A dessiné l'âme du Séducteur !
Tendre à l'excès, plein de feu, de chaleur,
Il semble réciter les beaux vers que Racine
Laissait échapper de son cœur.
Mais, doit-on s'étonner si, par cet art suprême,
De Bièvre sait entraîner les esprits :
On applaudit aisément aux écrits
D'un auteur qui se peint lui-même (1).

Du 8 novembre au 24 décembre, le *Séducteur* eut douze représentations, chiffre considérable pour l'époque. Le montant de la recette à la porte, lors de la première, s'élevait à 4 426 livres (2); à la deuxième et à la troisième, il atteignit 4 800 livres, puis, subissant des alternatives avec les « bons jours » et les « mauvais jours (3) », il ne descendit pas au-dessous de 2 400 livres. Comme une pièce ne « tombait dans les règles », en hiver, que si la recette devenait inférieure à 1 200 livres, le *Séducteur* était loin de cet échec; redemandé après la douzième (4), il fut encore joué le 28 décembre, et les Comédiens le retirèrent de l'affiche pour n'en pas épuiser l'intérêt. « Le jeu supérieur de M. Molé, dans le rôle du Marquis, est une des principales causes du succès de cet ouvrage, écrivait Levacher de Charnois (5), jamais cet acteur n'a développé, dans le genre de la comédie, un talent plus vrai et plus aimable. » L'abbé Aubert attribuait aussi la réussite de la pièce à la « supériorité étonnante »(6) de l'acteur.

(1) Numéro du 7 décembre 1783.

(2) *Le Mariage de Figaro*, ou *la Folle journée*, fit à la porte, le 27 avril 1784, la somme de 5 698 livres, car les difficultés opposées à la représentation de cette comédie de Beaumarchais surexcitaient au plus haut point la curiosité des Parisiens. Au Théâtre-Français actuel, la somme des prix d'entrée, pour les plus beaux succès, ne dépasse guère 9 000 fr. : par comparaison avec le pouvoir de l'argent à la fin du dix-huitième siècle, les Comédiens obtenaient avec le *Mariage de Figaro*, et même avec le *Séducteur*, des recettes beaucoup plus importantes que leurs successeurs actuels avec les modernes chefs-d'œuvre.

(3) Les Comédiens distinguaient ainsi les différents jours de la semaine, les uns étant plus favorables que les autres à l'affluence du public.

(4) *Petites Affiches* des 24 et 28 décembre 1783.

(5) *Mercure* du 29 novembre 1783, p. 222.

(6) *Petites Affiches* du 9 novembre 1783.

Alors âgé de cinquante ans, Molé conservait toute son élégance et restait l'idéal interprète des jeunes amants; depuis 1760, il incarnait à la Comédie « la fatuité vive et légère ». « Molé a beaucoup de petits gestes et sûrement il en a trop, écrivait Hérault de Séchelles (1), mais quelle aisance, quelle liberté, quelle grâce! »

Le jeune premier de la Comédie tenait d'autant mieux ses rôles de don Juan qu'il était fort infatué de lui-même. En 1766, il eut une fluxion de poitrine, et Paris fut quelque temps privé de son acteur préféré; Lemazurier prétend que M. de Bièvre, apprenant la maladie de Molé, s'écria : « Quelle fatalité! *(Quel fat alité!)* (2) » Bièvre, âgé de dix-huit ans, venait d'entrer aux Mousquetaires du roi; s'il lança vraiment cette pointe, c'est la plus ancienne que l'on connaisse de lui. Quoi qu'il en soit, Molé ne lui gardait pas rancune, et, quand il eut assumé le principal rôle du *Séducteur*, il consacra tout son talent au succès de la pièce. L'auteur l'encourageait avec sa générosité habituelle, et Moufle d'Angerville écrivait le 8 décembre dans les *Mémoires secrets* : « M. le marquis de Bièvre ayant abandonné les honoraires des représentations et de l'impression de la comédie du *Séducteur*, récompense estimée un objet d'environ dix mille francs (3), au sieur Molé qui y joue le principal rôle et le fait beaucoup valoir, celui-ci obtient tous les arrangements possibles de ses camarades afin qu'il n'y ait aucune représentation médiocre, soit en avançant, soit en reculant, soit en changeant le jour de chacune. »

A l'occasion d'une légère indisposition de Molé, Bièvre fit un de ses meilleurs calembours. Un soir, après le baisser du rideau, l'acteur lui disait : « Je suis fâché, Monsieur le marquis, de n'avoir pas fait remettre cette représentation à une autre

(1) *Réflexions sur la déclamation*, faisant suite au *Voyage à Montbar*, an IX, p. 99.

(2) *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, 1810, t. Ier, p. 379.

(3) De son côté, Métra disait le 26 novembre : « Cette pièce fera honneur à M. de Bièvre en faisant connaître les qualités de son esprit et celles de son cœur. Il a généreusement accordé à Molé tous les bénéfices qui résulteraient de ses représentations et de son impression, ce qu'on estime un objet de dix à douze mille livres. » Cette somme vaudrait aujourd'hui plus de trente mille francs.

fois, je n'ai pas été content de moi, je crains d'avoir affaibli mon rôle, car j'étais enroué. » « Vous n'avez jamais été meilleur, répondit Bièvre, c'est *en roué* (1) qu'il faut jouer le Séducteur (2). »

Constatation amusante, Mouffle d'Angerville, à qui l'on rapportait ce jeu de mots, ne le comprit pas; à la fin de son écho du 8 décembre, il terminait ainsi le petit discours de Molé : « Je crains d'avoir affaibli mon rôle, car j'étais *enrhumé* », et, dans la suite du récit, le marquis, « toujours calembouriste », consolait ainsi l'acteur : « Tant mieux, vous n'avez jamais si bien joué, c'est l'esprit du rôle (3). » On se demande comment le nouvelliste put interpréter cette réponse.

A côté de Molé, le *Séducteur* réunissait d'excellents acteurs; les noms de plusieurs d'entre eux sont restés fameux. C'était d'abord Mlle Contat, jouant le rôle de la jeune veuve Orphise, amie de Rosalie. Reçue au Théâtre-Français en 1777, elle possédait une jolie figure et une voix charmeuse. Mme Vigée-Lebrun disait « n'avoir jamais vu de sourire plus enchanteur que le sien »; « je comprends, ajoutait la baronne d'Oberkirch, je comprends les passions qu'inspire cette délicieuse personne. » Comme toutes les jeunes actrices de l'époque, Louise Contat eut de nombreux amants, dont les principaux se nommaient le comte d'Artois, plus tard Charles X, et le comte de Narbonne; elle devait épouser en 1809 le marquis de Parny, frère du poète. On admirait son jeu de comédienne, qui la mettait au niveau de Molé. Noverre écrit dans ses *Lettres sur les arts imitateurs :* « Qui donnera assez d'éloges à Mlle Contat dans l'emploi des grandes coquettes? C'est un des plus beaux talents qui aient enrichi la scène. Personne n'a plus de grâce, d'aisance, d'esprit (4). » D'après les *Mémoires* de Fleury, cette actrice « était femme à faire applaudir en scène même la fac-

(1) Autrefois, on appelait ainsi les hommes sans principes et sans mœurs, en les proclamant dignes du supplice de la roue, mais, depuis la Régence, les viveurs se glorifiaient de ce surnom.

(2) Lemazurier, *ouvrage cité*, t. Ier, p. 385.

(3) *Mémoires secrets*, t. XXIV, p. 69.

(4) Tome II, p. 327. Ce sont presque les mêmes termes que ceux de Hérault de Séchelles parlant de Molé.

ture de sa lingère ». Au reste, les poètes confondaient en leurs louanges les deux principaux interprètes du *Séducteur :*

Hier, un enfant d'Hélicon
D'un secret important m'a donné connaissance :
Ami, les neuf sœurs d'Apollon
N'ont pas toujours été si chastes qu'on le pense.
Thalie — Ah! qui l'eût cru! — sans bruit et sans éclat
A deux enfants donna naissance :
L'un est Molé, l'autre est Contat (1).

La célèbre comédienne fut l'amie du marquis de Bièvre; le rôle de Célimène, dans le *Misanthrope,* lui valut un de ses plus grands succès, or ce fut probablement le calembouriste, admirateur passionné de Molière, qui lui en détailla les finesses; il ajoutait galamment : « Une grande actrice trouvera le moyen d'exécuter ce qu'un homme de lettres ne peut que lui conseiller. » Ses cinq pages d'indications (2) la mettaient plusieurs fois en garde contre la manière dont Mme Préville interpréta Célimène sur la même scène. « Il faut jeter de la variété dans le débit de ces couplets, observait Bièvre au commencement de la scène cinquième du deuxième acte, ce qui doit être fort difficile, et ce que n'exécutait sûrement pas Mme Préville : sa médisance était acariâtre et uniforme. » Au troisième acte, dans la grande scène entre Célimène et Arsinoé, la fausse prude, exaspérée, finit par s'écrier :

Que l'on a des amants quand on en veut avoir,

et la riposte de Célimène :

Ayez-en donc, madame!

inspirait au professeur ce madrigal pour son élève : « Le délicieux mot! Charmant défi de jeune coquette à une vieille rivale! Quelle jolie femme pourrait manquer ce trait-là! »

Après la Révolution, Mlle Contat ouvrit un salon que les

(1) *Mémoires secrets,* 19 septembre 1787.
(2) Dossiers de l'auteur. Le nom de Mlle Contat ne se rencontre pas dans ces pages, mais leur lecture semble établir que l'analyse du rôle lui était destinée.

beaux esprits se plurent à fréquenter : « Si spirituelles que fussent les personnes qui se sont réunies chez Mlle Contat, écrit Arnault, il ne s'en trouva jamais de plus spirituelle qu'elle. Cette intelligence si juste et si vive, qui prêtait à son jeu tant d'esprit et de mouvement, se retrouvait dans ses discours (1). »

Mlle Olivier, jeune actrice de vingt ans qui avait débuté en 1780 dans l'*École des femmes* avec le rôle d'Agnès, créait dans le *Séducteur* le personnage de Rosalie. D'après La Harpe, elle surpassait en beauté Mlle Doligny, mise tout récemment à la retraite, et possédait quelque chose du charme de son organe, mais, explique Lemazurier, « sa timidité arrêtait son essor ». Le talent qu'elle montra en jouant Rosalie lui valut ses premiers éloges. « Ce fut dans le *Séducteur* que Mlle Olivier commença à attirer les regards du public », lit-on dans les *Spectacles de Paris* (2), et Meister écrivait en novembre 1783 à l'un de ses correspondants : « Cette actrice, quoique assez jolie, avait paru avant ce succès tout aussi dépourvue de grâce que de talent. » Le même jour, il transcrit une épigramme dont « Rosalie » dut peu goûter la saveur :

Sur le succès de la demoiselle Olivier dans la comédie du Séducteur :

De mille et mille traits sans doute il est coupable,
Mais on doit grâce à son art séducteur :
Ce Marquis est vraiment le plus grand enchanteur,
Car il rend Olivier aimable.

« La demoiselle Olivier a étonné par le pathétique de son jeu », remarquait de son côté le *Journal de Paris*. Bien que sa touchante interprète eût la gracilité de la jeunesse, le marquis de Bièvre ne la félicita certainement pas comme cette autre actrice, trop maigre à son goût, à laquelle il prenait la main : « Mademoiselle, vous me touchez avec votre pathétique (*votre patte étique*) (3). »

L'ingénue choisie par l'auteur était une jolie fille très

(1) *Souvenirs d'un sexagénaire*, Paris, 1833, t. Ier, p. 313.
(2) Année 1788 (article nécrologique de Mlle Olivier).
(3) *Biévriana*, p. 107.

blonde, et ses grands yeux noirs contrastaient avec « sa fraîcheur de beauté anglaise ». Si Meister la trouvait « un peu fade », défaut qu'elle rachetait par « le goût de ses toilettes variées », Lemazurier admirait sa figure virginale, l'éclat de son teint, la décence de son maintien; « elle mit un abandon touchant et une grâce charmante, continue-t-il, dans le rôle de Rosalie que le marquis de Bièvre lui offrit avec confiance ». Le 23 novembre 1783, un poète du *Journal de Paris*, le vicomte D... (?), lui adressait des vers enthousiastes :

Dis-moi, jeune et belle Olivier,
Par quelle secrète magie,
Ou bien par quel art singulier,
Nous offres-tu dans Rosalie
Les traits sublimes du génie!

La Harpe cherche à expliquer pourquoi le *Séducteur* fut applaudi, alors qu'on sifflait ses propres pièces; il reconnaît que, dans les deux derniers actes, « l'intérêt s'attachant à l'innocence en danger » captivait le public : « Cet intérêt s'augmentait encore de celui que le public aimait à remarquer à une jolie actrice de vingt ans, qu'il regretta peu d'années après, et dont la voix et la figure, également douces, devenaient touchantes dans la douleur et les larmes (1). » La carrière de Mlle Olivier fut courte; après avoir ravi les spectateurs dans le *Mariage de Figaro* (2), où elle jouait le rôle de « Chérubin », elle mourut en 1787, âgée seulement de vingt-trois ans.

Sophie Arnould vantait « la fidélité de son cœur, la douceur de ses mœurs, l'égalité de son caractère, sa gaieté franche et spirituelle ». Mlle Olivier, disait-elle, « est une personne charmante qui vit le plus honnêtement possible hors du mariage et du célibat (3) ». Indulgente appréciation, si l'on en croit Meister; d'après ce nouvelliste, la jeune actrice donnait en même temps ses faveurs à M. de Lassone, médecin de la reine, et au fameux Dazincourt, qui incarnait les rôles de Crispins à

(1) *Cours de littérature*, Paris, Didier, 1834, t. II, p. 370.
(2) On appelait alors cette comédie : *La Folle journée*.
(3) *Arnoldiana*, p. 364.

la Comédie-Française. Peu avant la première du *Séducteur*, elle mit au monde un fils que réclamait Dazincourt; comme le docteur de Lassone protestait également de sa paternité : « Appelez donc cet enfant *Crispin-médecin*, » conseilla un appréciateur de l'amusante comédie d'Hauteroche.

La fin prématurée de Mlle Olivier émotionna les Parisiens. « Depuis le rôle qu'elle joua si bien dans le *Séducteur*, écrit Meister, elle ne cessait pas de faire des progrès sensibles; son jeu avait un caractère d'ingénuité, de décence et de noblesse qui la rendait tout à fait intéressante. » En cette époque où tous les sentiments se traduisaient en vers, un admirateur passionné de Mlle Olivier s'écria :

Talent, beauté, douceur, vertu, jeunesse,
Jeunesse! O don qui les embellit tous!
Vous n'avez pu la préserver des coups,
Des coups fatals de la Parque traîtresse!
Quoi! c'en est fait, mon oreille attentive
N'entendra plus cet organe enchanteur,
Cette voix pure, innocente et naïve,
Ces sons touchants qui passaient dans mon cœur! (1)

A l'art de Molé, à la grâce de Mlle Contat, à la voix de Mlle Olivier, Dugazon et Desessarts, le Zéronès et l'Orgon du *Séducteur*, joignaient l'un sa gaieté audacieuse, l'autre sa bonhomie naturelle.

Pendant que sa femme créait aux Italiens l'emploi auquel elle donna son nom, Dugazon se faisait applaudir aux Français comme valet de comédie. Son adresse à singer les ridicules, son aisance sur la scène, son talent comique lui valaient la succession du fameux Préville. « Il était parfait quand il voulait l'être », écrit Lemazurier, mais il dépassait quelquefois la mesure et exagérait les grimaces. Son camarade Desessarts jouait les financiers, les manteaux et les

(1) *Correspondance de Grimm*, octobre 1787. La magnifique chevelure de Mlle Olivier, à son lit de mort, fut pieusement coupée : il y a quelques années, on vint proposer à M. Claretie de l'acquérir. L'éminent administrateur de la Comédie-Française n'a pas oublié l'émotion qu'il ressentit en effleurant ces longues boucles blondes : le délicieux Chérubin de 1784, la douce actrice à la pure voix ressuscitait devant lui.

grimes; l'enjouement incisif de cet acteur se renforçait de son aspect risible, car il devint monstrueusement gros. Au quatrième acte de *Tartufe*, on plaçait dans la chambre d'Elmire une table spécialement haute et large, afin qu'il fût possible à Desessarts de se cacher par dessous. D'après l'acteur Fleury, son énorme camarade tenait souvent le rôle de Petitjean dans les *Plaideurs* de Racine; il semblait si comique en disant ce vers :

Pour moi, je ne dors plus, aussi je deviens maigre,

que les rires de la salle entière couvraient la fin du monologue.

A la ville, Dugazon organisait les plus amusantes mystifications et prenait souvent l'Orgon du *Séducteur* comme cible de ses plaisanteries. Un jour, après une farce plus cruelle que les précédentes, le gros Desessarts se fâcha et voulut à toute force se battre avec son bourreau. On s'en fut sur le terrain; pendant que les témoins mesuraient les épées, Dugazon s'approcha de Desessarts : « Mon ami, dit-il, d'une voix émue, tu es si gros que j'aurais vraiment trop d'avantages sur toi. » Et, ce disant, il lui traçait à la craie une circonférence sur le ventre : « Tiens, conclut-il, si je te pique en dehors de ce rond, ça ne comptera pas! » L'offensé ne put tenir son sérieux et l'affaire en resta là.

Dugazon se montrait fort jaloux de sa femme, et nombreuses furent ses aventures avec les adorateurs de la jolie reine d'opéra-comique : quelles vengeances en aurait tirées Desessarts, s'il eût été méchant!

Enfin, dans la comédie du marquis de Bièvre, Fleury, Mme Suin et Florence, jouant Darmance, Mélise, Damis, se partageaient les petits rôles.

Fleury dut ses meilleurs succès au théâtre de Marivaux; imitateur de Molé, il resta en dessous de son modèle; on lui reconnaissait une diction spirituelle, mais trop saccadée. Après une carrière aussi longue qu'honorée, le « Darmance » du *Séducteur* mourut en 1818, doyen de la Comédie-Française : il laissait des notes manuscrites qui furent imprimées sous forme de *Mémoires* (1).

(1) L'auteur des *Mémoires de Fleury* s'inspira des *Mémoires de Bachau-*

Bien que laide et sans jeunesse, Mme Suin devint « une des actrices les plus agréables des Français » dans les « mères nobles » et les « confidentes tragiques ». « Elle n'annonce pas de grands talents, écrivait en 1775 Mme du Deffand, mais elle n'a pas de défaut qui choque. » En 1783, le jeu de « Mélise » ne souleva aucune critique.

L'acteur Florence, auquel fut confié le rôle de Damis, n'apportait à la scène que des qualités médiocres; il devint un excellent professeur de « déclamation ».

Avec des interprètes comme Molé, Dugazon, Desessarts, Mlle Contat, Mlle Olivier, une œuvre de quelque valeur obtenait facilement un succès disproportionné : le marquis de Bièvre en fit l'heureuse expérience. Quand il porta le manuscrit du *Séducteur* chez Prault, dont l'enseigne « A l'immortalité » se balançait quai des Augustins, « l'éditeur, écrit Métra, voulut trancher du magister : — Ah! monsieur le marquis, lui dit-il, voilà qui vous classe parmi nos meilleurs auteurs dramatiques, mais plus de calembours, car... — Parbleu! c'est nous la donner belle, interrompit Bièvre, puisque tu le prends ainsi, mon cher Prault, j'en ferai sur toi et sur toute ta maison : toi, tu es un problème (*un Prault blême*), ta femme une profanée (*une Prault fanée*) et ta fille... une pro nobis (*une Prault nobis*) (1) » !

Le nouvelliste ajoute que le marquis accomplissait là « un véritable effort de présence d'esprit, un trait de maître de l'art »; en effet, Prault « était blême comme une relevée de couches »; pour sa femme, âgée de cinquante ans, le calembour « ne semblait que trop vrai »; et, terminait Métra, « gare la prophétie pour sa fille, car elle est assez jolie ».

Avec l'imprimeur, les amis du marquis pensaient que sa réussite au théâtre le détournerait de ses pointes; il n'en fut rien : « Vous ne vous convertirez donc jamais! » lui dit l'un

mont et de la *Correspondance de Métra*, mais, au lieu d'indiquer la provenance de ses emprunts, il les reproduisit comme des souvenirs personnels du Comédien. On y trouve cependant des détails inédits sur la vie du Théâtre-Français au dix-huitième siècle.

(1) *Correspondance secrète*, t. XV, p. 349, et *Chronique scandaleuse*, Paris, 1786, t. II, p. 134.

d'eux. Bièvre se rappela sa qualité d'officier d'état-major : « Ne savez-vous pas que les militaires ne font que des quarts de conversion (1)? »

Le 15 décembre 1783, pendant que le *Séducteur* poursuivait sa glorieuse carrière, commencèrent les représentations d'une tragédie de La Harpe : *les Brahmes*. Cette pièce apprenait aux spectateurs les difficultés qu'éprouvait un jeune prince indien pour devenir prêtre du Brahmanisme. Avec un tel sujet, il était malaisé d'intéresser les Parisiens : Molé, Brizard, Vanhove et Mlle Sainval ne purent empêcher la chute des *Brahmes;* à la « deuxième », l'auteur vit la salle si peu garnie « qu'il crut prudent de retirer sa pièce pour l'empêcher de tomber absolument dans les règles ».

La Harpe traitait dédaigneusement le genre d'esprit du marquis de Bièvre; cependant, lui aussi faisait des calembours, mais l'ennuyeux poète abritait alors sa dignité derrière le nom d'un autre. Au mois de septembre 1783, on donna au Théâtre-Italien *Amélie et Monrose,* et cette pièce attira longtemps les spectateurs; La Harpe n'en écrivait pas moins dans sa *Correspondance littéraire :* « Les Italiens ont joué un drame intitulé : *Monrose et Amélie*, qui est, dit-on, d'un médecin; M. de Bièvre ne manquera pas de dire que c'est une drogue (2). »

L'échec des *Brahmes* suivant de près la victoire du *Séducteur*, Bièvre n'abusa pas de son avantage et se contenta de dire modestement : « Les Parisiens sont trop indulgents pour moi; quand le *Séducteur* réussit, les bras me tombent (*les Brahmes tombent*) (3). »

Au reste, le marquis n'avait pas attendu jusque-là pour se moquer de La Harpe. En 1776, quand mourut Fréron, les

(1) *Biévriana*, p. 115. Dans l'infanterie et la cavalerie, les changements de direction s'effectuaient aux commandements de « à droite, conversion, marche! » ou de « en cercle à droite, marche! » et « le rang » se retrouvait dans un alignement formant un angle droit avec son emplacement primitif; il avait donc fait « un quart de conversion »; en dehors de l'armée, on usait familièrement de cette expression.

(2) Tome IV, p. 160.

(3) Les *Mémoires secrets* attribuent ce jeu de mots aux amis du calembouriste (t. XXIII, p. 87), et les *Mélanges militaires* du prince de Ligne, à « un plaisant » (t. XXVII, p. 107).

auteurs malmenés par le critique de l'*Année littéraire* se vengèrent en attaquant sa mémoire; le futur auteur des *Brahmes* affirma que Fréron ne montrait aucun talent. « Cependant, observa Bièvre quand il connut ce propos, cependant il faut convenir que ce garçon-là pinçait très joliment de la harpe (1). »

La réussite du *Séducteur* auprès du public eut un revers, car bientôt les journalistes littéraires et les bureaux d'esprit s'efforcèrent de prouver aux Parisiens que la pièce du marquis ne méritait pas leur engouement. On l'avait comparée au *Méchant;* ce parallèle entre Bièvre et Gresset donna lieu à un jeu de mots : le *Séducteur,* dirent les contempteurs de la comédie, est aussi éloigné du bon que du *Méchant* (2). Puis Charnois, l'abbé Aubert, Meister, La Harpe, etc., critiquèrent la conduite de l'ouvrage et les caractères des personnages, reprochant à l'auteur de ridiculiser la philosophie et les philosophes dans le rôle de Zéronès; la versification seule trouvait grâce à leurs yeux.

Malgré ces attaques, il est certain que le *Séducteur* valut au marquis de Bièvre, pendant la fin du dix-huitième siècle, une haute réputation littéraire. En 1799, des écrivains tels que Dupaty, Luce de Lancival, Cadet de Gassicourt, Legouvé, Boutet de Monvel, rappelaient les anciennes facéties du calembouriste qui furent, ajoutaient-ils, « si bien effacées par sa première comédie (3) ». Et plusieurs dictionnaires, édités sous l'Empire ou sous la Restauration, parlaient de cette pièce avec des éloges exagérés : « On peut regarder le *Séducteur*, lit-on par exemple dans la *Biographie moderne* (4), comme une des meilleures comédies qui aient été données depuis Molière (5). »

(1) *Correspondance secrète*, t. IV, p. 189.

(2) La Harpe, *Correspondance littéraire,* 1801, t. IV, p. 190. A cette époque, on disait « méchant » pour « mauvais ».

(3) *M. de Bièvre, ou l'Abus de l'esprit,* Paris, an VIII (avis de l'éditeur).

(4) Imprimée à Leipzig en 1807.

(5) « Mais, ô ma Sophie! écrivait Louvet de Couvray dans les *Aventures du chevalier de Faublas*, pour échapper quelquefois aux plaisirs douloureux de ton souvenir, il ne fallait rien moins que les plus estimables talents ou les plus beaux génies dont notre moderne littérature puisse s'enorgueillir : je lus Moncrif et Florian, Dorat et Bernis, Crébillon fils

En résumé, dans une pièce intéressante, plutôt drame que comédie, où il proclamait son enthousiasme pour l'auteur du *Misanthrope* et son aversion pour la philosophie moderne, le marquis de Bièvre avait mis à la scène un caractère nouveau; si des longueurs alourdissaient l'action, si le style généralement élégant semblait parfois obscur, l'ouvrage, « plein de jolis vers, constate le prince de Ligne, faisait honneur à un homme du monde (1) », et l'abbé Royou concluait : « Un écrivain qui réunit autant de qualités estimables que M. le marquis de Bièvre a tout ce qu'il faut pour recueillir des fleurs dans une carrière où tant d'autres ne trouvent que des épines... C'est déjà beaucoup d'avoir obtenu un succès dans un temps où la Muse comique se montre si avare de ses faveurs (2). »

Le *Séducteur* resta au répertoire de la Comédie; de 1784 à 1793, on le joua encore vingt fois (3), puis le Théâtre-Français demeura fermé pendant six années; en 1799, il renaissait sous le nom de « Théâtre de la République », et, le 28 janvier 1800, la pièce du marquis de Bièvre revoyait la rampe, avec Fleury dans le principal rôle. Jusqu'en 1806, elle tint neuf fois l'affiche. Enfin, en 1817 et 1818, eurent lieu cinq autres représentations; depuis, la comédie du calembouriste n'a pas reparu sur la scène des Français.

Si elle y revenait, après ce sommeil d'un siècle, qu'en penseraient les spectateurs d'aujourd'hui? Les goûts se sont modifiés au théâtre comme à la ville, et, pour contenter le public actuel, on doit faire un choix dans les pièces classiques, même parmi celles de Molière : le *Séducteur* n'attirerait que des lettrés et des curieux. Cependant, il se trouve que son sujet a moins vieilli que celui de beaucoup d'autres ouvrages de théâtre. On ne rirait plus des balourdises philosophiques

et de Laclos, Sainte-Foi et Beaumarchais, Duclos et Marmontel, *Destouches et de Bièvre*, Gresset et Colin, Mably et Mirabeau, Voltaire et La Harpe, Jean-Jacques et Bernardin de Saint-Pierre, etc. »

(1) *Mélanges militaires*, 1804, t. XXVII, p. 112.

(2) *Journal de Monsieur*, 1783, t. VI, p. 145.

(3) Les 1er février, 5 et 25 juillet 1784, 27 avril et 11 décembre 1786, 10 janvier 1787, etc. (Archives de la Comédie-Française et *Journaux* de l'époque.)

de Zéronès, les tirades où « flamme » rime avec « âme » et « bocage » avec « ombrage » sembleraient ennuyeuses, mais l'aventure sentimentale de Rosalie resterait intéressante. Une œuvre où l'on discute sur l'amour, sur la psychologie féminine, traite des questions toujours jeunes : malgré ses grâces fanées, le *Séducteur* risquerait de plaire encore au public des Français, alors que le *Méchant* n'y parviendrait plus, et La Harpe, ressuscitant à l'orchestre, s'indignerait de voir la comédie du calembouriste retenir plus de spectateurs que le chef-d'œuvre de Gresset.

CHAPITRE XVI

LA COMÉDIE DES *RÉPUTATIONS*

Genèse de la Comédie des *Réputations*. — Le règne des « bureaux d'esprit » ; M. de Rulhière et son attitude lors des « premières » du *Séducteur* ; les journalistes Aubert et Charnois en 1783 ; attaques de Mercier, Sedaine et Pezay contre les grands poètes du dix-septième siècle.

Brève analyse de la pièce. — Elle est reçue à la Comédie-Française. — Molé, Dazincourt, Mlle Contat, Mlle Raucourt. — La première des *Réputations* ; le brouhaha ; sifflets des journalistes et des « amateurs ». — Articles de l'abbé Aubert et de M. de Charnois. — Meister et La Harpe. — Véritables sentiments du public. — Calembour final de l'auteur.

A la scène première du *Séducteur*, le Marquis demande au philosophe Zéronès :

Avez-vous déjà fait quelques ouvrages?

Non, répond l'ancien laquais,

Mais j'ai déjà beaucoup de réputation.

Ces deux vers contiennent en germe la seconde comédie du marquis de Bièvre : *Les Réputations*.

A cette époque, les « bureaux d'esprit » se disputaient à Paris les poètes et les philosophes. Pour imiter Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Mme Necker, nombre d'autres femmes, en vue par leur nom, leur intelligence ou les hautes charges de leurs maris, attiraient en leurs maisons tous ceux qui se targuaient de quelque mérite intellectuel ; si l'on fréquentait certains salons, écrit le prince de Talleyrand, « on était classé parmi les hommes distingués du temps. Je pourrais dire que beaucoup de gens, que je ne connaissais pas, disaient du

bien de moi uniquement parce qu'ils me rencontraient dans quelques-unes de ces chambres auxquelles on accordait le droit de donner de la réputation. J'étais à cet égard comme un homme dont parlait le chevalier de Chastellux : « Il a sûre-« ment beaucoup d'esprit, disait-il, je ne le connais pas, mais « il va chez Mme Geoffrin ».

Chaque « société » prétendait posséder les plus rares talents. Assidu lui-même chez la comtesse d'Angiviller, Bièvre saisissait les ridicules qu'amenait cette rivalité; secrètement, il se moquait des intrigants qui, sans rien produire, passaient pour des génies; l'un d'eux surtout, M. de Rulhière (1), l'impatientait. Depuis vingt ans, ce capitaine de cavalerie n'avait imprimé qu'un petit poème : *les Disputes;* on vantait cependant son mérite, car il promenait de salon en salon un portefeuille contenant de volumineux manuscrits; déjà, en 1768, il lisait chez Mme Geoffrin des fragments d'une œuvre historique, et ce travail, prôné par le cénacle de la rue Saint-Honoré, lui valait un renom d'écrivain.

Rulhière fut le secrétaire de M. de Breteuil, ministre plénipotentiaire près le czar Pierre III, et son récit de la *Révolution de Russie* décrivait les événements auxquels il assista. Mais la grande Catherine régnait toujours : un ancien diplomate ne pouvait pas révéler les intrigues qui la firent, en 1762, impératrice de Russie, et l'on restait sceptique sur le mérite d'un ouvrage conservé « en portefeuille ».

Après ses lectures d'histoire, Rulhière récitait des contes grivois, ou son poème sur les *Jeux de mains*, dont l'impression, affirmait-il, n'était pas possible à cause des allusions qu'il contenait (2). Le public refusait toute valeur à ces petits

(1) Claude-Carloman Rulhière était né à Bondy le 12 juin 1734, « de Mre Martin Rulhière, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de la maréchaussée de l'Ile-de-France, commandant la brigade posée à Bondy, et de dame Marie-Anne-Josèphe Bonvalet, son épouse ». Il entra en 1750 aux Gendarmes de la garde du roi et quitta ce corps en 1765, avec une commission de capitaine de cavalerie. Bien que son véritable nom fût sans particule, il était gentilhomme, et les *Mémoires contemporains* le nomment toujours « M. de Rulhière ».

(2) Les *Jeux de mains*, imprimés en 1808, auraient fort bien pu l'être vingt ans plus tôt; leur lecture est fastidieuse.

ouvrages, connus seulement de quelques initiés. Aussi, en 1783, quand les salons attribuèrent au mystérieux écrivain la comédie du *Séducteur*, le marquis de Bièvre n'en fut-il aucunement flatté. « Avant la fin du premier acte, assurait-il au cours des répétitions, on cessera de donner la pièce à M. de Rulhière; des gens impartiaux ne peuvent véritablement prononcer ni sur la mesure de ses moyens dramatiques, ni sur son impuissance : ce qu'on connaît le mieux de lui, c'est sa réputation (1). »

Puis, tant que dura son incognito, il sembla au marquis de Bièvre que Rulhière se défendait trop mollement sur sa prétendue paternité de la nouvelle comédie : l'intrigant se réjouissait d'une erreur dont bénéficiait sa vanité! Enfin, quand la vérité fut connue, le *Séducteur* eut au contraire en l'ex-diplomate un contempteur acharné; Bièvre lui attribuait certains vers satiriques insérés aux *Petites Affiches* du 17 novembre 1783. Toutes ces accusations étaient vraisemblables, car Chamfort disait Rulhière « fourbe avec délices, haineux et jaloux (2) », et l'académicien Antoine Arnault lui reconnaissait « tous les caractères de la servitude (3) ». Rulhière se plaignait un jour de sa fâcheuse renommée : « Je n'ai pourtant fait dans ma vie qu'une seule épigramme », assurait-il. « Quand finira-t-elle? » répliqua la marquise de Coigny.

Les deux attitudes de M. de Rulhière pendant le mois de novembre 1783 irritèrent le marquis de Bièvre : l'idée lui vint de se venger en mettant à la scène le caractère de son ennemi; il en profiterait pour dauber les « bureaux d'esprit », qui avaient affecté de ne pas le croire, au moment où il se nommait comme l'auteur de la pièce nouvelle.

Les journalistes littéraires Charnois et Aubert méritaient, eux aussi, d'être châtiés.

(1) *Prédictions sur le sort du Séducteur à Paris* (Dossiers de l'auteur). La postérité a rendu justice à M. de Rulhière, qui, poète médiocre, fut un historien de mérite; ses *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'Édit de Nantes*, imprimés en 1788, ses ouvrages sur la Russie et la Pologne, parus après sa mort, lui assurent cette réputation de bon écrivain que de nombreux contemporains l'accusaient d'usurper.

(2) *Œuvres complètes*, édition Auguis, 1854, t. III, p. 463.

(3) *Souvenirs d'un sexagénaire*, Paris, 1833, t. Ier, p. 205.

Levacher de Charnois était gendre du comédien Préville; on admirait, lit-on dans l'*Arnoldiana*, les agréments de sa figure (1) et les ressources de son esprit. D'abord rédacteur du *Journal des Spectacles*, il devint « l'annotateur dramatique » du *Mercure de France,* et ses articles mécontentaient les auteurs. La Harpe écrivait de lui : « M. de Charnois, chargé de la partie des spectacles dans le *Mercure,* fait le même métier que les Fréron, celui d'ennemi des talents. »

De la *Gazette de France,* l'abbé Aubert était passé aux *Petites Affiches*, dont il rédigea longtemps la partie littéraire, et ses occupations de journaliste ne l'empêchaient pas de versifier agréablement; on lit encore ses fables avec plaisir. Mais, à l'occasion de ses comptes rendus, La Harpe le taxait d'insipidité, Meister d'impertinence; en 1784, un prospectus satirique louait ainsi le rédacteur d'un journal supposé : « Il n'a pas sans doute le sarcasme à la main, comme l'abbé Aubert, il manque de ce fond inépuisable de méchanceté qui le distingue, mais il se pique d'avoir la même prudence, et de ne dire jamais de mal de ceux dont il a à craindre ou à espérer quelque chose. » Quelquefois le parterre de la Comédie, vengeant un auteur, accueillait la fin d'une pièce par ces cris : « Bravo! bravissimo! à bas l'abbé Aubert! » Et l'on composait sur le critique des épigrammes comme celle-ci :

Quel est ce muffle jaune et vert
Que sa propre laideur irrite?
Cet air sournois, cet œil couvert,
Ce regard d'un sombre hypocrite?
Eh parbleu! c'est l'abbé Aubert!...
Encor dit-on qu'en ce tableau
Sa vilaine âme est peinte en beau.
En attendant que Dieu lui fasse
Un caractère tout nouveau,
Passant, crachez-lui sur la face (2).

(1) Quenedey a laissé de lui un physionotrace où l'on peut constater ces « agréments ».

(2) *Mémoires secrets*, t. XXXI, p. 24. On conserve au Louvre (Musée de sculpture moderne) le buste de l'abbé Aubert, par Houdon; cette œuvre ne justifie aucunement l'épigramme.

En 1783, après la réussite du *Séducteur*, le *Mercure* avait sciemment félicité M. Palissot pour un succès qui ne lui revenait pas; puis M. de Charnois et l'abbé Aubert s'en prenaient à l'œuvre elle-même, la dépréciant par leurs comptes rendus malveillants ou injustes : ces envieux « folliculaires » déconcertaient le public des théâtres et parvenaient trop souvent à lui faire renier ce qu'il adorait justement : une aussi odieuse besogne leur valait le mépris des bons écrivains, et Bièvre saurait le leur démontrer. Depuis longtemps d'ailleurs il songeait à ridiculiser les critiques littéraires : l'écrit satirique trouvé dans ses papiers, avec la date de 1770, contenait déjà sur « les journalistes de Croupignac » des appréciations fort dures.

Enfin le marquis, enthousiaste de Molière, de Racine et des « grands auteurs », lisait avec indignation les jugements sévères de quelques contemporains sur la littérature du dix-septième siècle. Sébastien Mercier n'osait-il pas écrire que « les tragédies de Racine sont des enseignes du pont Notre-Dame » ! Les rimes et la poésie, selon Beaumarchais, « devaient être bannies du Théâtre-Français »; Sedaine, assistant à la représentation de *Phèdre*, s'écriait : « Que de paroles perdues (1) ! » Bien plus, le marquis de Pezay tenait le *Misanthrope* et *Tartufe* pour des pièces mal écrites (2) ! Il fallait venger d'aussi basses injures les illustres écrivains.

Tous ces griefs déterminèrent Bièvre à composer les *Réputations*, et, dès le 11 octobre 1784, Métra écrivait : « Parmi les nouveautés piquantes qu'on annonce pour cet hiver au Théâtre-Français... on parle beaucoup d'une comédie de caractère faite par le marquis de Bièvre et qui aura pour titre l'*Intrigant*. Comme l'auteur demeure à la Cour, on lui attribue déjà des allusions très piquantes pour certaines personnes qui tiennent

(1) *Mémoire particulier pour M. de Voltaire*, par le marquis DE BIÈVRE (voir chapitre X). Dans son *Nouvel essai sur l'art dramatique* (Amsterdam, 1773), Mercier, faisant le procès de Racine, imprimait que les *Plaideurs* « sont une misérable farce où il n'y a ni génie, ni goût, ni vérité »; plus loin, il accusait Molière d'immoralité.

(2) *Mémoire judiciaire de Grimod de la Reynière pour M. Duchosal* (28 février 1786).

un rang parmi les courtisans actuels (1). » Sans doute le marquis avait-il tout d'abord donné à sa comédie le titre rapporté par le nouvelliste.

Les travaux préparatoires des *Réputations* sont conservés: on y trouve la description détaillée des personnages et de leurs caractères; un scénario complet renseigne sur les intentions de l'auteur; enfin on assiste à la construction de chaque acte, établi en prose avant d'être mis en vers; le tout forme un important dossier (2).

La pièce entière se déroule chez « la Comtesse », à Paris. La Comtesse tient un « bureau d'esprit » : « On appelle ainsi, explique Mercier, toute maison où la maîtresse affiche son goût pour la littérature et se pique de s'y connaître. » A jour fixe, des grimauds aspirant à la célébrité, comme Damon, Valère, le Docteur et Dramineau, des « amateurs » de lettres, comme le Duc, la Vicomtesse et l'Abbé, dînent chez la Comtesse, et toute réunion est suivie d'une « assemblée » où l'on condamne sans appel le dernier poème, où l'on prédit la chute de la comédie en répétition. Souvent, un habitué ouvre son « portefeuille », lisant des vers inédits, une tragédie manuscrite, le chapitre capital d'un travail historique, et l'assistance se pâme d'admiration.

La Comtesse a deux fils : le Marquis, marié à une délicieuse femme, et le Chevalier; mais elle néglige ses enfants pour protéger les « charlatans » de son bureau d'esprit. En retour, ceux-ci vantent sa finesse et sa bienfaisance. Le Marquis et le Chevalier sont mécontents de voir leur mère s'occuper uniquement à fabriquer des réputations : parmi les fourbes admis chez elle, Damon surtout, en qui Bièvre dépeint M. de Rulhière, les obsède par ses louches manœuvres.

Cependant le Chevalier, doué d'un remarquable talent littéraire, s'adonne secrètement aux Muses: il vient de faire paraître un poème en cinq chants, mais, pour éviter les critiques malintentionnées du bureau d'esprit, il ne l'a point signé. Comme l'ouvrage est de grande valeur, les Parisiens l'ad-

(1) *Correspondance secrète*, t. XVII, p. 75.
(2) Dossiers de l'auteur.

mirent, et Damon-Rulhière s'en laisse attribuer la paternité. Devant cette dernière imposture, le Marquis et le Chevalier ne conservent plus leur sang-froid ; profitant d'une « assemblée » où l'on discrédite Corneille, Racine, Molière et La Fontaine, ils proclament leur admiration pour ces grands écrivains et crachent leur mépris à la face des « charlatans ».

La Comtesse, d'abord furieuse de l'affront infligé à ses parasites, se calme en apprenant que le nouveau poème est l'œuvre de son fils, car le talent du Chevalier flatte son orgueil maternel. Damon, pour ressaisir son influence, convoque secrètement deux critiques littéraires, et leur donne l'ordre, au nom de la Comtesse, de ravaler en leurs journaux ce poème qu'on a cessé de lui attribuer : ils en flétriront les beautés, ils accuseront même le Chevalier d'offenser la morale publique. En ces deux spadassins de lettres, on reconnaît Levacher de Charnois et l'abbé Aubert. Mais le Marquis, informé par un laquais de l'arrivée des « folliculaires », écoute le complot avec indignation, puis il se montre et les conjurés s'enfuient.

Les fils de la Comtesse croient tenir la preuve que cette nouvelle perfidie est imputable à leur mère, si mal conseillée par des intrigants : jugeant la mesure comble ils se retirent chez leur oncle, l'excellent Cléante ; de là, ils gagneront une terre, où ils vivront et travailleront en paix. Ce résultat inattendu déconcerte les fourbes du bureau d'esprit : Damon prévoit qu'un blâme unanime va punir la Comtesse de son attitude envers ses fils ; pour n'en pas recevoir le contre-coup, il se décide à rompre, lui aussi, avec cette « mauvaise mère », et les parasites, saisissant une occasion de « paraître honnêtes gens », prennent insolemment congé de leur protectrice. Enfin désabusée par ce double abandon, la Comtesse se désespère, mais son frère Cléante lui assure que rien n'est perdu : ses enfants ont retardé leur départ ; si elle leur rend sa tendresse, ils se jetteront dans un instant à ses pieds. Débarrassée des « charlatans », chérie par deux fils distingués, elle sera plus heureuse qu'auparavant.

Cette intrigue littéraire s'accompagne de l'amour du gentil-

homme-poète pour une jeune fille nommée Lucile, que la Comtesse a recueillie sous son toit; voulant marier Lucile à Damon, elle refusait de la donner à son fils; au dernier acte, le Chevalier peut épouser sa belle : la pièce se termine sur la réconciliation de la mère et des enfants (1).

Au mois de juin 1786, le marquis de Bièvre avait terminé cette œuvre, où la satire et l'ironie remplaçaient la gaieté; avant de la soumettre à l'assemblée des Comédiens français, il communiqua son manuscrit à Molé et à Mlle Contat : l'un devait jouer le personnage du Marquis, l'autre celui de la Marquise. Mlle Contat émit une seule critique : son rôle, aux divers actes, ne lui semblait pas assez important. Molé, comme naguère pour le *Séducteur*, signala au marquis plusieurs passages à modifier. Ainsi, pendant la réunion du bureau d'esprit, l'Abbé s'extasie sur le mérite d'une amie de la Comtesse et s'écrie :

Elle ne peut mourir que d'un dépôt d'idées !

Molé demandait à l'auteur de retrancher ce vers, qui lui paraissait contenir deux mots mal associés. Ailleurs, la Marquise dit à son mari :

Allons, mais si j'avais quelque crédit sur vous,
Vous eussiez eu recours à des moyens plus doux.

« Faites attention, observait l'acteur, on vous accusera de copier Molière. » La scène cinquième du troisième acte de *Tartufe* contient en effet cette réponse d'Elmire :

Ce sont mes sentiments, et vous n'auriez rien dit,
Damis, si j'avais eu sur vous quelque crédit.

Le marquis de Bièvre séjournait alors au château de la Fortelle, chez ses amis Vassal, et c'est là que les observations de Molé lui parvinrent : il corrigea quelques-uns des vers incriminés. « Quant au *dépôt* d'idées, écrivit-il à l'acteur, je ne vois pas de raison pour supprimer cette expression que le

(1) L'appendice du présent ouvrage contient une analyse détaillée de la comédie des *Réputations* et l'explication des allusions qu'on y rencontre.

mot « d'idées » touche de si près; d'ailleurs c'est un mot très connu et qui a beaucoup couru. » En ce qui concernait l'imitation involontaire de son illustre maître, le marquis fut plus docile : « Pour les derniers vers du deuxième acte, qui paraissent ressembler à ceux d'Elmire dans *Tartufe,* il n'y a qu'à retrancher le mot « crédit » et mettre : « Si j'avais plus de pouvoir sur vous. »

Au château de la Fortelle, un auteur travaillait difficilement : « Voilà, mon cher Molé, tout ce que j'ai pu faire, terminait Bièvre; ayant passé la nuit du mercredi, je n'ai rien pu revoir le jeudi matin; une partie dans le voisinage m'a enlevé encore une matinée, et je suis obligé de vous écrire aujourd'hui, sinon vous ne recevriez ma lettre qu'après mercredi, qui sera peut-être le jour de la lecture. C'est un assez insipide ouvrage que de redire avec d'autres mots ce qu'on croit avoir dit. Je vous enverrai le reste une autre fois. Je suis fâché que Mlle Contat se plaigne du silence de son rôle au second acte; dramatiquement elle n'y doit rien dire; les gens raisonnables de la pièce sont ceux auxquels on ne fait point d'attention... Je voudrais bien qu'elle vît la chose comme je la vois, et qu'elle fît avec indulgence la part de l'auteur et la sienne.

« Je vous embrasse et attends les nouvelles de la lecture à la Comédie, au château de la Fortelle, près Rozai-en-Brie, à Rozai (1). »

Le 29 juin, les Comédiens ordinaires du roi, accueillant favorablement la lecture que Molé leur fit des *Réputations,* reçurent cette pièce sans imposer à l'auteur de la retoucher, mais ils ne la mirent en répétition que dix-huit mois plus tard.

Plusieurs interprètes du *Séducteur* assumaient des rôles dans la deuxième comédie de M. de Bièvre (2). Outre Mlle Contat et Molé, déjà choisis pour jouer la Marquise et le Marquis, c'étaient Fleury (le Chevalier), Desessarts (Cléante), Florence (Valère) et Dugazon (le Duc). Si les noms de Mlle Petit

(1) Dossiers de l'auteur.

(2) La liste des acteurs est conservée dans les registres de la Comédie-Française.

(Lucile), Dunant (l'Abbé), Courville (le deuxième Journaliste) et Marchand (le premier Laquais) furent peu connus, le Théâtre-Français s'honore d'avoir possédé les autres acteurs des *Réputations :* la fameuse Mlle Raucourt, jouant la Comtesse; Mlle de Vienne (la Vicomtesse), qui devint une inimitable soubrette; Dorival (Damon), dont le talent, fort prisé du public, faisait oublier le physique ingrat; Naudet (le Médecin), qui excella dans les emplois de rois et de pères nobles; la Rochelle (Dramineau), valet plein de verve et d'esprit; Champville (le deuxième Laquais), frère de Préville, qu'on applaudissait surtout dans les parodies; enfin Dazincourt (le premier Journaliste), qui avait créé le rôle de Figaro dans la *Folle journée*; sa diction parfaite le fit choisir par la reine Marie-Antoinette comme professeur d'art théâtral; sous l'Empire, il dirigeait les spectacles de la Cour, et, en 1808, ce fut lui qui organisa, pour un « parterre de rois », les représentations d'Erfurt.

Sur les *Réputations*, Bièvre ne gardait pas l'incognito, comme autrefois sur le *Séducteur*, et tout Paris sut que la nouvelle comédie était son œuvre. Le marquis assistait donc aux répétitions, décidant les petits changements nécessaires. Une lettre de Molé, probablement écrite en décembre 1787, montre en quelle communion le célèbre acteur voulait vivre avec les auteurs des pièces où il jouait; c'est un modèle de style indirect :

A Monsieur le marquis de Bièvre.

Molé a l'honneur de présenter ses devoirs à monsieur le marquis de Bièvre, il le prie de lui donner la satisfaction de savoir s'il est content, quel compte Mme Vestris lui aura rendu de tout cela, s'il s'apprête à rendre l'ouvrage plus rapide, s'il veut en causer avec Molé. Enfin, Molé aurait besoin que monsieur le marquis de Bièvre ne le tînt pas trop loin de lui dans une affaire où Molé ne mettrait que du plaisir à être utile pour tout autre, et où il mêle un zèle de cœur pour monsieur le marquis de Bièvre (1).

(1) Cet autographe fait partie de la collection de M. le comte Allard du Chollet, qui a bien voulu autoriser l'auteur à le publier; il paraît dater de décembre 1787, mais il put aussi être écrit en novembre 1783, lors des répétitions du *Séducteur*.

Bientôt le bruit se répandit que la pièce en répétition dévoilait sur la scène des Français les intrigues des salons et des journalistes littéraires. Les bureaux d'esprit s'émurent, les publicistes s'informèrent. Rulhière, Charnois, l'abbé Aubert, Saint-Ange, Garat, Fréron apprirent que la pièce les visait directement, et une « cabale » s'organisa contre sa réussite. Enfin, le 21 janvier 1788, les journaux annoncèrent pour le surlendemain « la première des *Réputations;* comédie nouvelle en cinq actes, en vers ».

Le mercredi 23 janvier, l'œuvre du marquis de Bièvre, accompagnée de l'*Esprit de contradiction,* comédie en un acte, en prose, de Dufresny, fut jouée au Théâtre-Français : de nombreux spectateurs emplissaient la salle, car les entrées fournirent 4810 livres, soit 400 livres de plus qu'à la première du *Séducteur*, mais le futur Odéon vit rarement une représentation plus orageuse. D'après le *Journal de Paris* (1), le premier acte commençait « avec éclat », et des applaudissements y soulignaient « une foule de traits »; quand vinrent les attaques contre Rulhière et les critiques, il se produisit un « brouhaha » qui ne cessa plus. Bièvre combattait des adversaires trop nombreux : les « amateurs » garnissant les loges et les « folliculaires » massés à l'orchestre lui démontrèrent sa présomption. Les critiques littéraires subissaient, comme les publicistes, de cruelles moqueries dans les *Réputations :*

> Messieurs, c'est que, pour être un critique excellent,
> Il faut absolument n'avoir point de talent (2),

disait un des Journalistes. Meister goûta donc peu la nouvelle pièce : « On a bien cherché à faire entendre au public, explique-t-il, que Damon, Valère et le Docteur étaient des originaux du jour, que Damon surtout avait quelque rapport avec M. de Rulhière, et les deux journalistes avec l'abbé Aubert et M. de Charnois, mais l'attention de la censure a si bien retranché tout ce qui pouvait les désigner trop clairement, que la malignité même n'a pu les reconnaître, et tous ces personnages

(1) Numéro du 24 janvier 1788.
(2) Acte IV, scène IV.

n'ont plus été que des caricatures qui ne ressemblaient à rien, imaginés seulement pour dégrader les lettres et ceux qui les cultivent. Beaucoup de traits et de vers ont fait un grand effet... mais le choix du sujet a déplu, et c'est un tort que rien ne saurait réparer (1). »

Le lendemain de la bruyante première, les Parisiens lurent avec empressement la feuille de l'abbé Aubert, que les *Réputations* maltraitaient si fort; le rédacteur littéraire des *Petites Affiches* présentait habilement son compte rendu. Pour lui, le sujet de la pièce nouvelle se trouvait tout entier contenu en trois vers du *Méchant*, où Gresset dépeignait la société parisienne (2) :

> Des réputations, on ne sait pourquoi;
> Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes,
> Des ouvrages vantés qui n'ont ni pieds ni têtes.

« Nous avons peu vu d'ouvrages aussi mal reçus, terminait l'abbé, il y a pourtant d'excellents traits, et qui annoncent un homme de beaucoup d'esprit, mais l'action ne marche pas, mais les incidents sont bizarres, mais les portraits sont odieux, et enchérissent tellement sur les protecteurs et sur les protégés qu'a peints Gresset dans sa comédie du *Méchant* qu'ils n'ont été reconnus de personne. Nous ne croyons pas qu'on les expose davantage aux regards du public, qui en a été généralement révolté (3). » Pas un mot sur les journalistes littéraires! Mais à travers la dernière phrase perçaient les véritables sentiments de l'abbé Aubert.

Le public, n'estimant pas les « folliculaires », s'inquiétait peu de les voir ridiculiser à la scène; était-ce ressentiment des vanités froissées par eux, était-ce mépris réel de leur conscience souvent élastique, les journalistes exerçaient une

(1) *Correspondance de Grimm*, t. XV, p. 216 (février 1788).

(2) *Le Méchant*, acte II, scène III. M. de Charnois (*Mercure* du 2 février 1788) et Meister (*Correspondance de Grimm*, février 1788), reproduisirent l'opinion de l'abbé Aubert.

(3) *Affiches, annonces et avis divers*, 24 janvier 1788. La feuille de l'abbé Aubert donnait le ton à certaines autres; dans les *Affiches de province* du 29 janvier, l'abbé de Fontenay imitait la pudeur de son confrère et taisait les attaques livrées aux journalistes par le marquis de Bièvre.

profession peu estimée. « Vous écrirez contre un tel auteur, contre une telle secte, plus encore contre un tel gouvernement, contre une telle nation, et le journaliste obéit, disait Mme Necker, est-ce là une fonction honorable? Non, sûrement, et le public n'a pas encore pris la chose au sérieux. » Dans une épigramme dirigée contre la corporation entière, un folliculaire se confessait d'avoir été délateur et faussaire :

Que ne dis-tu tout d'un coup, animal,
Que ton métier fut d'être journaliste!

s'écriait le prêtre en apprenant sa qualité.

L'abbé Aubert, au contraire, savait parfaitement que l'auteur exerçait à son égard une vengeance personnelle, et les Comédiens français trouvaient, à la fin de son article, une menace déguisée; en livrant aux insultes du parterre le rédacteur des *Petites Affiches,* ils « révoltaient » le public; s'ils continuaient de donner la pièce, Aubert saurait se venger.

A l'autre feuille quotidienne, le *Journal de Paris,* Bièvre ne comptait pas d'ennemi, toutefois les rédacteurs voyaient sans déplaisir l'insuccès d'une œuvre qui daubait leur confrérie : « Il était difficile, écrivait Sautereau de Marsy, que d'éternelles épigrammes, quelque excellentes qu'elles fussent, sur de la prose ou des vers, sur les auteurs et les journalistes, pussent amuser pendant cinq actes. Il était difficile que les scènes que l'auteur a consacrées à l'amour et aux intérêts du Chevalier ne parussent pas froides et ternes auprès des brillants détails qui les suivaient et les précédaient. Au reste, ces observations prouvent bien plus la difficulté de l'entreprise que l'impuissance du talent (1). »

Pendant les deux jours qui suivirent, l'abbé Aubert multiplia ses démarches pour empêcher une nouvelle représentation et n'y parvint pas : la « deuxième » des *Réputations* eut lieu le vendredi 25 janvier. Le marquis de Bièvre, écrit Meister, « avait consenti à beaucoup de retranchements », et sa pièce fut « infiniment mieux accueillie que le premier

(1) *Journal de Paris* du 24 janvier 1788.

jour (1) ». La seconde représentation, lit-on dans le *Mercure* du 2 février, « a été mieux écoutée, mieux entendue, les détails ont été mieux goûtés, mais le fond de l'ouvrage n'a pas paru plus intéressant et le dénouement a excité des murmures ». La même feuille contenait, sous la plume de Levacher de Charnois, la défense des journalistes. Comme l'abbé Aubert, cet autre modèle du marquis feignait de ne pas se reconnaître et débutait avec adresse par des éloges à son adversaire :

« Le sujet de la pièce est piquant, mais difficile et épineux. La manière dont l'auteur l'a traité annonce un homme de beaucoup d'esprit, un écrivain exercé dans l'art des vers, et une grande facilité à saisir comme à présenter les ridicules. »

Puis, montrant sans périphrase le véritable but de la pièce, Charnois s'écriait :

« Mais pourquoi donc ce déchaînement d'un auteur contre les journalistes?... L'ont-ils insulté, injurié, calomnié, déshonoré? Ce n'est pas alors le théâtre qui doit lui faire raison de leurs outrages : il est des lois, qu'il les invoque, elles puniront les coupables. Ont-ils seulement mortifié son amour-propre à tort, sans cause, sans raison, par légèreté, ignorance ou partialité? Il peut les confondre s'ils ont été injustes à leur escient, et les éclairer s'ils se sont trompés de bonne foi. Si leurs observations étaient fondées, justes, sensibles, raisonnables, qui a tort d'eux ou de l'auteur? Des épigrammes, des sorties, des tirades, des injures peuvent faire un moment sourire la malignité, mais elles ne feront jamais qu'un ouvrage médiocre devienne excellent, ni qu'un homme d'esprit devienne un sot, ni même qu'un ignorant soit un lâche ou un faussaire. D'ailleurs, comme l'a fort bien dit l'auteur d'*Amphitryon :*

... L'emportement est fort peu nécessaire,
Et lorsque de la sorte on se met en colère,
On fait croire qu'on a de mauvaises raisons. »

(1) *Correspondance de Grimm*, t. XV, p. 216. La recette à la porte atteignit 2 896 livres.

Après cet habile plaidoyer *pro domo*, Charnois simulait une loyale indignation contre les perturbateurs de la « première » : « Nous le disons sincèrement, le public, ou du moins une certaine portion du public, a encore porté, à cette représentation, la sévérité et l'humeur jusqu'au scandale. Pour juger un ouvrage, il faut le connaître, et comment y parvenir quand on ne veut point l'entendre?... Il serait donc à désirer que les honnêtes gens se réunissent pour étouffer les cris de ces méchants par ton et par habitude, qui semblent insulter à la délicatesse et à l'amour-propre des auteurs, qui jouissent de leurs chagrins, qui se font un jeu de les désespérer, qui troublent l'ordre et la tranquillité publiques, et qui font un travail pénible, fatigant et douloureux, d'un délassement utile, honnête et intéressant (1). »

Le publiciste mis en scène par le marquis de Bièvre était certainement l'un des meneurs de la cabale organisée contre la pièce : sa feinte compassion portait un dernier coup à l'adversaire vaincu!

Plus encore que Meister, M. de la Harpe, professeur d'un cours littéraire, sentait les épigrammes du calembouriste; l'échec des *Réputations* lui causa un double plaisir, puisqu'il voyait l'œuvre d'un ennemi partager le triste sort des siennes, et il écrivait : « La pièce de M. de Bièvre n'est qu'une espèce de vaudeville en dialogue sur toutes les prétentions du jour; si l'on peut broder quelques scènes sur un si mince canevas, il eût fallu, pour en faire un ouvrage, une partie du talent que Molière a mis dans les *Femmes savantes*, il eût fallu des caractères et une intrigue. » Et le fécond poète, si rarement applaudi, concluait avec une maligne satisfaction : « Rien n'est plus confus, plus embrouillé, plus décousu, plus vide, que cette prétendue comédie qu'on avait annoncée avec beaucoup de prétention, et qui a été si outrageusement sifflée d'un bout à l'autre que la représentation n'a fini qu'à neuf heures, parce que les acteurs, interrompus à tout moment, se sont obstinés contre le public qui plusieurs fois leur a crié de s'en

(1) *Mercure de France*, numéro du 2 février 1788, p. 38 et suiv.

aller (1). » Parmi les « qui » et les « que » du professeur se trouve une indication curieuse : à la fin du dix-huitième siècle, les spectacles se terminaient au moment où ils commencent actuellement, on « dînait » vers trois heures, on allait au théâtre vers cinq heures, et, à neuf heures au plus tard, on pouvait rentrer chez soi pour « souper ».

Les journaux et les « correspondances littéraires » reflétaient l'opinion des « folliculaires » et des critiques, en la circonstance juges et parties : que pensait des *Réputations* le public habituel du parterre, le véritable public? Dans un petit ouvrage imprimé la même année, un poète anonyme cite les personnages qu'on remarquait en 1788 aux promenades de Longchamps et termine ainsi :

Sur un cheval d'élégante tournure
De Bièvre court et pique sa monture,
Mais il écrase comme un imprudent
Le corps chétif de Saint-Ange expirant.
Ainsi, tu vois, cette marche est fermée
Par un marquis, marchand de renommée :
Ami, tels sont les principaux acteurs
Qui de Longchamps méritent les honneurs.

Et l'auteur expliquait, par une petite note, l'accident allégorique dont Saint-Ange était victime : « Allusion à la pièce des *Réputations* en laquelle le marquis de Bièvre, toujours pétillant d'esprit, a dévoilé les turpitudes des journalistes mercenaires. Cette pièce, malgré l'abbé Aubert, a eu une seconde représentation et a reçu les plus vifs applaudissements (2). »

Ainsi, d'après un écrivain opposé aux « folliculaires », la nouvelle comédie fut non seulement « écoutée et goûtée » le 25 janvier, mais « vivement applaudie ». Et sans doute la première représentation s'était déroulée autrement que ne le content les journaux. La salle se partageait en deux camps; dans l'un, où s'agitaient Rulhière, Charnois, Saint-Ange, Au-

(1) *Correspondance littéraire,* Paris, 1801, t. V, p. 74.
(2) *Longchamps,* 1788, p. 20. Dans le « deuxième Journaliste », Bièvre dépeignait M. de Charnois, mais certains spectateurs reconnaissaient en ce rôle Fariau de Saint-Ange, poète et publiciste du *Mercure.*

bert, Fréron, Garat, on huait, on sifflait; dans l'autre, les amis du marquis et les adversaires des périodistes claquaient, acclamaient : de ce « brouhaha », les *Petites Affiches* et le *Mercure* n'enregistrèrent, et pour cause, que les haros.

Quand on discutait le nouvel ouvrage d'un auteur sympathique, les Comédiens français rejouaient habituellement sa pièce la plus applaudie : ils annoncèrent pour le lundi 28 une reprise du *Séducteur*, et pour le mercredi 30 la troisième des *Réputations*. Mais, dans la matinée du 28, le *Journal de Paris* et les *Petites Affiches* apprenaient à leurs lecteurs que les deux pièces annoncées se trouvaient « retardées par l'indisposition d'une actrice », et, jusqu'au 30 janvier dans la première de ces feuilles, jusqu'au 7 février dans la seconde, les Parisiens lurent la même indication. « L'indisposition d'une actrice, écrit Mercier dans un *Tableau de Paris*, c'est l'art de suspendre une pièce dont l'auteur déplaît, c'est le palliatif d'un manquement envers le public, c'est la petite vengeance contre une rivale, c'est l'excuse de la négligence, de la paresse, de l'amour-propre, enfin, que sais-je, c'est la réponse à tout. »

Si la prétendue indisposition fut maintenue pendant dix jours à l'affiche, c'est que l'auteur et ses interprètes hésitaient sur le parti à prendre. Continuerait-on à représenter la pièce malgré les menaces et les injures?

La troisième des *Réputations* eut lieu le 18 avril; mais les journalistes avaient jeté sur cette comédie un discrédit définitif. Molé, Mlle Raucourt, Mlle Contat, Dazincourt ne parvinrent pas à la relever : la recette descendit à 1 886 livres. A la quatrième représentation, donnée le 21 avril, la pièce tombait « dans les règles », ne produisant que 1 167 livres, chiffre inférieur au minimum réglementaire : dès lors, elle disparut de la scène.

Pendant l'année qui suivit, le Théâtre-Français représentait quatorze autres pièces; si les spectateurs interrompirent au troisième acte les *Rivaux*, d'Imbert, et le *Faux Noble*, de Chabanon, si Lantier, auteur de l'*Inconséquent*, ne vit même pas la fin de son deuxième acte, les autres ouvrages eurent d'assez nombreuses représentations : or ceux-là ne valent pas mieux

que la comédie du marquis de Bièvre. Mais le calembouriste attaquait, sur leur propre terrain, des adversaires trop puissants : seul un chef-d'œuvre eût victorieusement résisté à la coalition des journalistes et des bureaux d'esprit. « Les *Réputations* n'augmenteront pas celle de l'auteur », déclaraient les adversaires du marquis ; avec un autre calembour, Bièvre mit les rieurs de son côté : « Décidément, s'écria-t-il, décidément il est moins agréable de voir tomber les pièces au théâtre qu'à la chasse ! (1) »

(1) *Bièvriana*, p. 71.

CHAPITRE XVIII

BIÈVRE CANDIDAT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Bièvre psychologue. — La jalousie; question de La Harpe sur Orosmane et Zaïre. — Lettre du calembouriste. — Ses nouvelles amours.

Le marquis se présente à l'Académie française. — Le fauteuil de M. de Pompignan; succès de l'abbé Maury; Bièvre se console par un calembour. — Grave maladie de l'abbé Delille; on escompte sa succession; Bièvre écrit à l'avance un *Discours de réception* en vers.

Le marquis de Bièvre et son *Histoire de l'art italien*. — Études sur la Grèce antique. — La tragédie de *Périclès*. — Bièvre se prépare à un second séjour en Italie.

Depuis sa rupture avec Mlle Raucourt, le marquis de Bièvre, instruit sur les liaisons dangereuses, montrait plus de prudence. « Vingt jolies femmes essayèrent vainement de le consoler, écrit Deville, mais elles n'obtinrent de lui qu'un hommage passager (1). » « Le cœur des « impures », expliquait tristement le marquis, est comme un miroir qui réfléchit tous les objets qu'on lui présente, sans en garder jamais aucun souvenir (2). » D'ailleurs, il accordait aux glaces des vertus particulières : « On me reproche d'être évaporée, lui disait un jour la plus folle de ses amies; que puis-je donc faire pour être réfléchie? » — « Garnissez vos appartements de miroirs », conseilla-t-il.

Trois ans après la trahison de l'actrice, Bièvre aimait de nouveau; cette fois, l'objet de sa tendresse en était digne, et la phrase finale d'une lettre qu'il écrivait à La Harpe en 1777 le montrait pleinement heureux.

(1) *Biévriana*, p. 76.
(2) *Arnoldiana*, p. 283.

Beaucoup plus qu'aujourd'hui, les habitués du Théâtre-Français partageaient les émotions des héroïnes de tragédie; les aventures de Zaïre, en particulier, attendrissaient les âmes sensibles du parterre. Dans le chef-d'œuvre de Voltaire, Zaïre, fille d'un prince chrétien, capturée dès le berceau par les musulmans, est aimée du sultan Orosmane et va l'épouser, quand son frère Nérestan survient, la reconnaît et veut empêcher cette union sacrilège. Pour conférer le baptême à Zaïre, il la mande à un rendez-vous secret, mais Orosmane surprend le billet du gentilhomme étranger; il se croit trahi par Zaïre, et, fou de jalousie, il la poignarde. Puis, apprenant que sa captive était la sœur de Nérestan, le désespoir arme de nouveau son bras : il se tue.

Au cinquième acte, les tendres spectatrices ne pouvaient retenir leurs larmes; un soir même, la vicomtesse de Fausselandry, voyant Orosmane frapper son innocente victime, criait d'une voix déchirante : Zaïre! Zaïre! et s'évanouissait. En 1777, La Harpe, qui dirigeait le *Journal de politique et de littérature,* intéressa tous les Parisiens en leur soumettant le problème suivant dans le numéro du 15 juin :

Question proposée à ceux qui étudient le cœur humain : « Quel est le moment où Orosmane est le plus malheureux? Est-ce celui où il se croit trahi par sa maîtresse? Est-ce celui où, après l'avoir poignardée, il apprend qu'elle est innocente? »

Dans les bureaux d'esprit, deux camps se formèrent où l'on adoptait l'une et l'autre opinion. Le marquis de Bièvre connaissait par expérience les affres de la jalousie, et, à cette époque, il terminait sa comédie du *Séducteur,* où chaque scène traite de l'amour : exercé à l'analyse du cœur humain, il adressa immédiatement à M. de La Harpe a réponse suivante :

Des occupations plus intéressantes vous ont sans doute engagé, monsieur, à nous abandonner le soin de résoudre la question proposée. Pour peu que vous l'eussiez examinée vous-même, vous auriez vu bientôt que ce n'était point une question de savoir si un amant passionné est plus malheureux lorsqu'il conserve encore de l'espoir que lorsqu'il l'a tout à fait perdu. Vous n'auriez pas non plus soumis aux calculs de l'esprit les effets naturels des agitations de l'âme. C'est avec la mienne que je vais vous répondre, et je lais-

serai tomber rapidement sur le papier tout ce qu'elle m'inspire en ce moment, de peur que la vérité de cette première émotion n'aille se perdre et s'altérer dans les détours obscurs de la métaphysique.

Ceux qui ont éprouvé les orages du cœur, ou qui les éprouvent encore, n'ont qu'à se replier sur eux-mêmes pour ne plus douter que la jalousie la plus effrénée ne nous laisse encore des rayons d'espoir. Un amant soupçonneux trouve toujours dans son amour-propre quelques raisons qui le consolent. Est-il convaincu de la trahison de sa maîtresse? Il est comme un malade à qui les médecins ont prononcé son arrêt, et qui se flatte encore jusqu'au dernier moment; ses espérances sont toujours en raison de l'amour qu'il a pour la vie. Si des malheurs constants l'en ont détaché, alors, sans être même en danger, il se flattera que chaque révolution de sa maladie va l'entraîner au tombeau. L'espérance enfin accompagne toujours le désir qui nous porte vers un objet quelconque. Jetez les yeux sur le rôle d'Orosmane, considérez le grand acteur qui en est chargé (1), et faites attention à l'expression répandue dans ce vers qu'il prononce après la lecture du billet fatal :

Penses-tu qu'en effet Zaïre me trahisse?

Je sais que rien n'égale la violence des premiers transports de la jalousie, mais ce ne sont que des convulsions dont les intervalles sont toujours mêlés de quelque douceur (ou plutôt de quelque relâche). Lorsque l'âme est agitée, le délire l'aveugle; lorsqu'elle se repose, elle s'ouvre à l'espérance. J'ajouterai encore que les proportions du bonheur d'un amant ne changent point avec les circonstances où il se trouve, tant que l'objet de son amour respire. Est-il trahi, abandonné dans le désespoir? Si sa maîtresse, touchée de son sort, lui accorde un moment la consolation de la voir, en baisant ses pieds, en les arrosant de ses larmes, ce premier moment le fait autant jouir que ceux qu'il a passés dans ses bras. Si le souvenir du passé se réveille, il retombe dans un état douloureux ; mais si son arrêt est prononcé sans retour, il ne pourra s'arracher des pieds de sa maîtresse qu'en obtenant la permission d'y revenir pleurer, et cet espoir lui fait encore aimer la vie.

Le plus grand malheur de l'amour est de perdre pour jamais la vue de l'objet qu'on aime. Mais, lorsque, cédant à des transports de rage, on lui a plongé soi-même le poignard dans le sein, et que l'on brise le seul lien par qui l'on tienne à la vie, c'est alors que les regrets, les remords, la fureur, le désespoir s'emparent de nous sans intervalle, c'est alors qu'on ne peut plus vivre. Les sentiments doux qui versaient auparavant quelque baume sur les plaies du

(1) C'était Lekain.

cœur n'y rentrent alors que pour le déchirer. C'est ainsi que nos grands tragiques ont peint la nature. Ecoutez Hermione, lorsque Oreste a servi sa vengeance, et voyez ce que regrette cette infortunée :

> Nous le verrions encor nous partager ses soins;
> Il m'aimerait, peut-être; il le feindrait, du moins.

Et elle va se poignarder sur le corps de Pyrrhus. Mais Hermione était trahie, son amant infidèle, et le malheureux Orosmane vient de donner

> ... la mort la plus affreuse
> A la plus digne femme, à la plus vertueuse!

J'en resterai là, mon âme est trop émue.

Parmi les trente réponses envoyées au *Journal de politique et de littérature,* deux satisfirent particulièrement La Harpe : celle du calembouriste et celle de Mme de Cassini, sœur du marquis de Pezay, qui soutenait l'avis opposé. Il les inséra dans le numéro du 15 juillet, et les reproduisit plus tard en son *Cours de littérature ancienne et moderne,* à la suite de sa critique sur *Zaïre.* Ces lettres, écrit-il, « firent un plaisir général »; la question posée « tenait à la connaissance intime des passions et fut parfaitement traitée par le marquis de Bièvre, qui valait mieux que ses calembours (1) ». La Harpe adoptait cependant l'opinion de Mme de Cassini : « Ne voyez-vous pas, écrivait-il, qu'il faut être en proie à un désespoir bien plus horrible pour enfoncer le poignard dans le sein qu'on idolâtre que pour le tourner contre soi-même? Cette question fut agitée à Ferney dans une nombreuse compagnie, en présence de M. de Voltaire. Tout le monde fut d'un avis contraire au mien, excepté une seule personne qui garda le silence et qui enfin me donna raison, c'était l'auteur de *Zaïre* (2). »

Le marquis de Bièvre terminait sa lettre au *Journal* par ces mots que le professeur ne jugea pas à propos de réimprimer dans le *Cours de littérature :* « Je ne veux pas m'affliger davantage sur une fiction poétique, et je vais faire profiter de cette

(1) *Lycée, ou cours de littérature ancienne et moderne,* Paris, Didier, 1834, t. II, p. 58.

(2) *Journal de politique et de littérature,* numéro du 15 juillet 1777, p. 361 et suiv.

émotion celle qui remplit mon âme de sentiments doux et mon esprit d'illusions charmantes. » Avec la surprise de lire pour la première fois une page sérieuse de leur calembouriste ordinaire, les Parisiens eurent donc la satisfaction d'apprendre que Bièvre se livrait à un nouvel amour. Malgré cette publique indiscrétion (1), la personnalité de l'heureuse élue reste mal connue. Le 4 février précédent, le marquis louait pour neuf années son château de Bièvre : il se réservait « la maison dite de la Mothe, dont Mme de Prébois possédait le droit de jouir sa vie durant », et les preneurs « ne pourraient murer la porte de communication entre cette maison et le parc de Bièvre qu'en cas de mort de Mme de Prébois (2) ». Sa générosité coutumière avait-elle assuré pareille donation viagère en souvenir « de sentiments doux et d'illusions charmantes »? Une autre lettre du calembouriste, postérieure de trois années, le donnerait à penser. Vers 1780, il écrivait de Rome à une amie inconnue qui se préparait à le rejoindre, et terminait ainsi : « Je ne crois à vos bontés que lorsque vous m'en assurez; je vous embrasse, je n'ose dire comment, et je vous aime de même. » Or, quelques lignes plus haut, il lui recommandait de faire spécifier par le ministre Vergennes, dans ses lettres pour l'Italie, « qu'elle était née fille de condition (3) ».

Bièvre ne renonçait pas au mariage, qu'il envisageait comme une ultime ressource; dans le *Séducteur*, il disait en parlant de l'Hymen :

Ce dieu consolateur est fait pour la vieillesse,
Il nous assure au moins les droits de la jeunesse,
Et la main d'une épouse, à son premier printemps,
Fait naître encore des fleurs dans l'hiver de nos ans.

Au reste, l'âge venant, le calembouriste se livrait à des aspirations d'autre genre. Le 29 avril 1784, le marquis de

(1) La lettre du *Journal de littérature* était signée : L. M. D. B.; pour la plupart des Parisiens, le marquis de Bièvre transparaissait à travers ces initiales.

(2) Bail passé le 4 février 1777 devant Me Mony, notaire à Paris (Me Champetier de Ribes, successeur actuel).

(3) Brouillon de lettre conservé par l'auteur.

Montesquiou-Fezensac était désigné pour remplacer, à l'Académie française, M. de Coetlosquet, ancien évêque de Limoges. « On critique beaucoup ce choix, écrivait Mouffle d'Angerville, en ce que ce seigneur n'a pour tout mérite littéraire que d'avoir fait des bouts-rimés, ce qui ne lui donnait pas le droit de l'emporter sur les concurrents nombreux qu'il avait, tous gens de mérite et ayant fait leurs preuves. Les académiciens s'excusent et gémissent eux-mêmes d'avoir eu la main forcée par le protecteur auguste de M. de Montesquiou, premier-écuyer de Monsieur (1). »

Comme le marquis était l'auteur d'un livre contenant l'histoire de sa famille, on répéta cette épigramme :

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie;
Quel ouvrage a-t-il fait?... sa généalogie.

M. de Montesquiou possédait une haute intelligence; plus tard il rédigea d'excellents ouvrages sur les questions financières (2), mais, en 1784, *Emilie* et *le Minutieux*, petites pièces jouées chez Mme de Montesson, ne l'imposaient pas au choix des académiciens, et le marquis de Bièvre, auteur d'une comédie de caractère applaudie au Théâtre-Français, conçut le désir de siéger, lui aussi, parmi les quarante. Une petite phrase de sa lettre du 21 novembre 1783 au lieutenant de police montre que cette pensée lui était venue dès le succès du *Séducteur* (3). Mais la nouvelle élection encourageait encore ses espérances : après son « premier écuyer », Monsieur réussirait peut-être à faire asseoir son « écuyer ordinaire » dans le fauteuil convoité. Aussi, apprenant au mois de novembre 1784 la mort de Le Franc de Pompignan, le calembouriste se mit sur les rangs des candidats à sa succession (4).

« Voilà M. de Pompignan mort, mon cher ami, mandait le poète Ducis à M. Deleyre le 3 décembre, nous avons une nuée

(1) *Mémoires secrets*, 2 mai 1784.

(2) Le marquis n'était pas seulement un écrivain; en 1792, nommé général en chef de l'armée du Midi, il conquit la Savoie.

(3) « C'est une petite intrigue sourde des prétendants à l'Académie », écrivait-il (voir ch. xv).

(4) *Mémoires secrets*, t. XXVII, p. 78, 19 décembre 1784.

de prétendants. Le marquis de Ximenès et l'abbé Maury viennent de se faire écrire chez moi, à l'hôtel d'Angiviller. Que d'autres vont venir à la file! » Le Surintendant des bâtiments royaux, généreux protecteur des gens de lettres, offrait l'hospitalité à l'académicien Ducis, et son suisse introduisit bientôt les autres visiteurs de l'Immortel. En plus du marquis de Bièvre, c'étaient M. de Beauvais, ancien évêque de Senez, ce prédicateur qui s'écriait aux tristes obsèques de Louis XV : « Le silence des peuples est la leçon des rois »; Billardon de Sauvigny, l'auteur du *Persifleur;* le chevalier de Florian, dont on prisait fort les contes et les comédies; l'avocat Target, plus tard constituant fameux; enfin l'auteur dramatique Sedaine.

Le marquis de Ximenès, malgré les quelques jolis vers épars dans ses trois mauvaises tragédies, n'était pas un concurrent redoutable pour le marquis de Bièvre. L'abbé Maury, au contraire, le plus fameux orateur sacré de son temps, se présentait à l'Académie depuis six années et il y comptait de nombreux appuis; le duc de Nivernais, pair de France, grand d'Espagne, qui siégeait depuis quarante ans parmi les Immortels, menait campagne en sa faveur.

L'élection eut lieu le 16 décembre 1784. De ses anciennes archives, l'Académie ne possède plus que les registres journaliers, sauvés de la destruction révolutionnaire par l'abbé Morellet (1); dans l'un d'eux, on lit à la date indiquée : « L'Académie assemblée au nombre de vingt-cinq pour remplir la place de feu M. Le Franc de Pompignan, on a d'abord fait évangélistes (2) M. Watelet et le marquis de Paulmy, à cause de l'absence de M. l'archevêque de Toulouse, directeur. Ensuite le règlement pour les élections et la lettre du feu roi ayant été lus, on a été au scrutin et la pluralité a été pour M. l'abbé Maury, à qui le scrutin des boules a été également

(1) L'Académie française fut supprimée par la Convention; à sa dernière séance, le 5 août 1793, l'abbé Morellet emporta secrètement la collection des huit registres journaliers, risquant d'expier chèrement ce « pieux larcin »; le 5 mars 1805, jour de la réception de Lacretelle, il restitua solennellement à la Compagnie son précieux dépôt.

(2) Les évangélistes étaient les académiciens chargés de surveiller le scrutin en l'absence du directeur, à qui ce soin revenait.

favorable. M. l'évêque de Senlis s'est chargé sur-le-champ de rendre compte de l'élection au roi, qui l'a agréée. »

Ce plumitif ne renseigne pas sur la répartition des suffrages entre les différents candidats; d'après la *Correspondance secrète*, ils se divisèrent ainsi :

Maury	18
Target	5
Sedaine	1
Blanc	1
	25

Bièvre, jugeant un échec inévitable, avait retiré sa candidature antérieurement à la séance du vote; il se consola par un jeu de mots, et Mouffle d'Angerville écrivait le 28 décembre : « M. le marquis de Bièvre, comme on l'a dit, était sur les rangs pour la place vacante à l'Académie française. Il n'a pas tardé à voir que ses démarches étaient inutiles, du moins pour cette fois; il a trouvé que l'intrigant abbé Maury l'avait prévenu de manière à ne lui laisser aucun espoir : il a préféré se désister de bonne grâce par le calembour suivant : *Omnia vincit amor, et nos cedamus amori* (1). »

Le marquis traduisait ainsi ce vers de la 10e *Églogue* de Virgile : « L'amour est toujours victorieux, et nous, cédons à Maury (2)! »

Son heureux concurrent, au début de la Révolution, s'attachait à défendre les privilèges de la noblesse et du clergé. Un jour, après une séance tumultueuse de l'Assemblée nationale, il fut poursuivi dans la rue par une bande de forcenés : « A la lanterne! criait-on, à la lanterne! » — « Et quand j'y serai, répondit Maury avec un à-propos digne du marquis de Bièvre, y verrez-vous plus clair? » Le courageux abbé obtint le chapeau de cardinal et mourut en 1817.

Un peu avant l'élection de Maury, un autre fauteuil devenait vacant à l'Académie, celui de l'abbé Arnauld : personne n'osa le disputer à l'avocat Target, qui fut élu le 11 janvier 1785

(1) *Mémoires secrets*, t. XXVIII, p. 96.
(2) *Biévriana*, p. 72.

par vingt-six voix sur vingt-sept. Mais, quand mourut l'historien Millot, le marquis de Bièvre se présenta de nouveau (1), et il eut plus de concurrents encore que la première fois : Florian, les auteurs dramatiques Barthe, Sedaine, Cailhava d'Estandoux, Billardon de Sauvigny et Rochon de Chabannes, le philosophe Morellet, le poète et historien Rulhière, le président Rolland et l'helléniste Gin, de l'ancien parlement Maupeou.

« On croit aujourd'hui, lit-on dans les *Mémoires secrets*, que le chevalier de Florian l'emportera, parce que Mme la duchesse de Chartres et Mme la princesse de Lamballe sollicitent pour lui de la manière la plus chaude. »

En dépit de ce pronostic, Morellet triompha le 28 avril 1785. Comme toute élection, celle-ci fut diversement appréciée. Mouffle d'Angerville l'annonçait avec humeur : « M. l'abbé Morellet a été élu hier membre de l'Académie française. Son grand titre est d'être oncle de Mme Marmontel. Tous les gens de lettres sont indignés de ce choix, qui prouve de plus en plus que le mérite entre pour peu de considération dans le choix des sujets. »

Bièvre, cependant, ne se décourageait pas. Un peu avant la Révolution, le baron de Frénilly fréquenta le salon de Mme Saurin, veuve du littérateur : « On y rencontrait toujours, écrit-il, des femmes aimables et des échappés de l'Académie ; l'abbé Morellet, qui en était, Dieu sait pourquoi, et le marquis de Bièvre, qui brûlait d'en être, Dieu sait pourquoi aussi, y venaient beaucoup (2). »

Vers la fin de 1788, on sut que l'abbé Delille était gravement malade, les poètes escomptèrent aussitôt sa succession, et Bièvre se prépara aux luttes d'une nouvelle candidature. Sa comédie des *Réputations*, malgré un échec dû aux intrigues des journalistes littéraires, lui assurait un second titre au choix des Immortels, et, croyant être enfin élu, il songeait aux idées qu'il exposerait en son *Discours de réception*, quand une pensée

(1) *Correspondance secrète*, t. XVII, p. 408.

(2) *Souvenirs du baron de Frénilly*, Paris, Plon, 1908, p. 139. Le receveur général Frénilly, père du baron, possédait une maison de campagne à Saint-Ouen ; le marquis de Bièvre y rencontra quelquefois Mlle Necker, devenue en 1786 la baronne de Staël.

lui vint. Jusque-là, les Immortels n'avaient ouï que des harangues en prose : pourquoi un poète ne chanterait-il pas en vers les louanges de son prédécesseur ? Le calembouriste voulut essayer, sans plus tarder, l'effet de cette innovation et se mit à l'ouvrage. Que de plaisanteries, s'il eût égaré son brouillon !

Suivant son habitude, Bièvre écrivit le discours en prose avant de le versifier : « Messieurs, disait l'exorde, pour vous prouver l'excès de ma reconnaissance, je ne me déclarerai point indigne de l'honneur que je reçois de vous ; puisque vous m'avez choisi, il faut bien que je m'estime. Le public a jugé mes titres avec quelque faveur : mais sa faveur, souvent équivoque, flotte longtemps avant de s'arrêter. J'ai plus de confiance en la vôtre, et, lorsque vous m'accueillez parmi vous, je crois recevoir une couronne des mains de la postérité. Jugez, Messieurs, les ouvrages que je ferai sous vos yeux avec la même rigueur et la même équité que ceux qui m'ont mérité votre choix. » Il est curieux de lire la traduction en vers, presque littérale, de ce préambule (1) :

Messieurs, je ne viens point, vantant votre indulgence,
Avilir votre choix et ma reconnaissance.
Je viens me joindre à vous, et non me déclarer
Indigne de l'honneur qu'on m'a vu désirer;
Tel est le sentiment, l'intérêt qui m'anime :
Dès que vous m'avouez, il faut que je m'estime.
Le public, qui déjà m'avait donné le prix,
Avec quelque faveur a jugé mes écrits;
Mais sa faveur souvent, que la mode promène,
Avant de s'arrêter, longtemps flotte incertaine;
Le mérite la craint, la médiocrité
Seule a droit d'en jouir avec tranquillité.
Ici, sur mon succès mon âme est rassurée,
La place où je m'assieds garantit leur durée;
Le goût et l'équité me la font obtenir :
Vos arrêts sont pour moi datés de l'avenir !

Après quelques autres couplets à la louange de ses futurs

(1) Discours en prose et discours en vers, écrits et raturés par le marquis de Bièvre, sont conservés par l'auteur.

auditeurs, le marquis entamait l'éloge obligé de Louis XVI et de Marie-Antoinette :

Nous voyons la vertu, la beauté sur le trône,
Un roi qui, couronné des lauriers de Bellone,
Épris d'une autre gloire, appelle autour de lui
L'élite des Français dont son cœur est l'appui.

Dans ce passage, Bièvre faisait allusion aux Assemblées de Notables tenues en 1787 et en 1788. Retraçant ensuite l'œuvre de son « prédécesseur », il vantait les vers harmonieux de l'abbé Delille « où l'on reconnaissait le langage des dieux » :

Sa lyre facile
Retrouve les accords de celle de Virgile.
Comme il sait éviter le retour ennuyeux
De ces vers fatigants qui tombent deux à deux,
Et les prétentions de ce néologisme,
Que Boileau n'appelait qu'un pompeux barbarisme,
Mais, que dans les *Journaux*, on appelle autrement :
« La langue du génie et du gouvernement. »

En parcourant les périodiques du temps, on retrouverait sûrement cette périphrase bizarre dans les articles d'un Charnois ou d'un Aubert : ainsi Bièvre voulait continuer jusque dans l'Académie française sa lutte contre les journalistes littéraires.

Enfin la vie privée de Delille fournissait à son successeur éventuel les derniers éléments du panégyrique : le « sublime écrivain » avait laissé ses œuvres solliciter pour lui : une fois nommé, il devint « l'ami tendre et fidèle » de ses collègues ; possédant « l'art heureux et d'instruire et de plaire »,

Quand il parait de fleurs une grande leçon,
C'était pour que l'esprit fît aimer la raison (1).

Et, si ce « beau génie » endura les attaques des demi-talents, « vos suffrages, messieurs, le vengeaient de la haine ».

Au moment de terminer son discours, Bièvre apprit sans

(1) « M. l'abbé Delille, écrivait Mouffle d'Angerville, possède l'art heureux de parer la raison et de l'habiller des ornements de la poésie » (*Mémoires secrets*, t. II, p. 245).

doute le prochain rétablissement de l'abbé, car il n'acheva pas la péroraison.

Le *Séducteur* pouvait assurément conduire son auteur à l'Académie française, et l'opinion publique se montrait favorable à la candidature du calembouriste. Lors de l'élection de l'abbé Maury, Mouffle d'Angerville prévoyait le succès prochain de M. de Bièvre, et Ducis espérait « jouir bientôt du plaisir de l'avoir pour confrère (1) ». S'il n'était pas mort à quarante et un ans, ses comédies lui eussent probablement valu le fauteuil ambitionné.

Depuis son retour d'Italie, le marquis alternait la composition de ses comédies avec de vastes études, et réunissait tous les documents nécessaires à son *Histoire de l'art italien*. En vue de ce travail dont il avait conçu le projet devant les merveilles de Rome, il analysait en de gros cahiers les *Antiquités d'Herculanum*, les *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, ouvrages publiés en de nombreux volumes par le graveur François David, et l'on trouve dans ses papiers une énorme quantité de notes sur l'histoire grecque et romaine, les costumes des anciens peuples, les monuments de la Rome antique, les palais et les églises de la Rome moderne, les galeries de Florence, les œuvres des peintres, sculpteurs et graveurs de l'Italie, etc., etc. L'étude de la Grèce lui inspira même le scénario d'une sorte de tragédie : *Périclès*.

Dans cette œuvre, Bièvre projetait d'évoquer l'illustre Athénien et l'incomparable Aspasie : pour abattre la puissance de Périclès, les sophistes cherchent à lui enlever sa muse; ils encouragent donc Alcibiade à se faire aimer d'Aspasie. Mais, au moment où le jeune homme va triompher, Socrate intervient et définit éloquemment le véritable amour : confessant leur folie, Alcibiade et Aspasie renoncent à briser le cœur du grand Périclès.

Déjà, pour écrire cette pièce, le marquis amassait des notes sur les mœurs athéniennes, feuilletant les ouvrages de Bossuet, de Rollin, du père Brumoy, de l'abbé Auger;

(1) Voir p. 80 du présent ouvrage.

il avait ébauché le premier acte en prose (1), pour le traduire en vers quand son travail serait complet. Mais l'achèvement d'un pareil ouvrage réclamait la connaissance parfaite de ce génie antique dont il devait bientôt poursuivre l'étude à Rome : il renferma donc le manuscrit de *Périclès*.

Vers la fin de son premier voyage en Italie, le calembouriste se demandait à quelle époque il lui serait possible d'y revenir, et il écrivait : « Si ma liberté, après laquelle je soupire, mais pas exclusivement encore, m'est accordée par les refus de ceux de qui ma fortune d'ambition dépend, alors ce délicieux pays occupera plusieurs années de ma vie (2). » Or, depuis cette époque, Bièvre avait cédé ses charges d'écuyer ordinaire de Monsieur et de maréchal-général-des-logis des Camps et Armées; parvenu au grade de colonel de cavalerie et nommé chevalier de Saint-Louis, il n'attendait plus aucun avancement prochain. Vers le commencement de l'année 1789, se jugeant prêt pour un labeur longtemps médité, il fixa au début de l'été son départ pour l'Italie. Au lieu de s'y rendre directement, il gagnerait d'abord l'Angleterre et visiterait à nouveau le muséum de Londres; ensuite il s'acheminerait vers Rome, en parcourant à petites journées les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse.

Dès le mois de mai, le calembouriste s'occupa de régler ses affaires (3); M. Gerboux, procureur fiscal du marquisat de Bièvre, conserverait la gestion de ses terres. Il s'entendit ensuite avec ses amis Vassal, dont le somptueux hôtel s'élevait à Paris presque vis-à-vis le sien, pour certains payements restant à effectuer; M. Vassal, receveur général des finances, accepta volontiers dans ses caisses les 30 000 livres que Bièvre lui versa le 1er juillet, en vue d'un remboursement au vicomte de Vannoise; le 14 juillet 1789, le marquis lui remettait encore 8 000 livres, puis, ayant terminé ses arrangements, il prit la

(1) Dossiers de l'auteur.

(2) *Fragments d'un voyage en Italie* (dossiers de l'auteur).

(3) La collection du baron de Trémont contenait en 1853 une lettre du marquis de Bièvre écrite à Paris, portant la date du 22 mai 1789, et relative à une discussion de propriété.

route de Calais; son départ coïncidait avec celui des premiers émigrés.

Plus tard, Chamfort reprochait au marquis de Bièvre d'avoir « fui en Angleterre après la prise de la Bastille (1) ». Sans doute, le calembouriste augurait mal d'une prétendue ère nouvelle qu'ouvrait le massacre du marquis de Launay et de ses invalides. D'ailleurs, on ne rencontre pas son nom sur les listes de gentilshommes assemblés pour l'élection des députés de la noblesse aux États généraux (2), alors que celui de M. de Joguet, son beau-frère, y figure. Indifférent aux luttes politiques, le marquis de Bièvre se félicitait de quitter Paris à un moment où la fermentation populaire diminuait le charme du Palais-Royal, mais, en réalité, il partait au mois de juillet 1789 pour un voyage longuement préparé.

(1) *Œuvres complètes de Chamfort*, édition Auguis, 1824, t. Ier, p. 448.
(2) *Catalogue* de ces gentilshommes, par MM. de la Roque et de Barthélemy, Paris, 1865 (Isle de France, première et deuxième livraisons).

CHAPITRE XVIII

CHEZ LE MARGRAVE D'ANSPACH

Le marquis de Bièvre quitte Paris en juillet 1789. — Londres et Spa. — Le calembouriste à la Cour du margrave d'Anspach. — Le prince Alexandre, Clairon et lady Craven. — L'étiquette au château de Triesdorf; l'aéronaute Blanchard. — Bièvre est atteint de la petite vérole à Triesdorf; sa mort: ses obsèques à Ornbau. — Partage de la succession du défunt. — Le marquisat de Bièvre.

Le monument funéraire du calembouriste au cimetière d'Ornbau.

Il est curieux de voir comment un Parisien élégant de ce temps-là, se disposant à parcourir l'Europe, composait sa garde-robe; le marquis de Bièvre emportait dans ses malles un nombreux linge de corps : 40 chemises, 25 caleçons, 63 mouchoirs de batiste et de toile, 30 cols, 7 cravates, 4 paires de manchettes de dentelle, 4 paires de manchettes de « filet », 13 paires de bas de coton et fil, 24 paires de bas de soie blanche, 4 paires de bas de soie noire, 3 peignoirs, 3 gilets blancs « pour mettre sur la peau », 3 pantalons de soie, 25 « frottoirs futaine et mousseline », 11 « bandeaux » et 9 bonnets. Par le choix de ses vêtements, il montrait son intention de maintenir à l'étranger le bon renom des tailleurs français : 6 vestes brodées, 5 vestes de velours, 5 vestes blanches, 2 fracs de soie rayée, 8 fracs de drap rayé, un frac bleu, 8 gilets d'hiver ou d'été, un gilet de soie piquée, 6 paires de culottes blanches, 2 culottes de soie noire, 6 paires de souliers, un chapeau rond et une canne de bambou lui fourniraient divers costumes appropriés aux circonstances; en chaise de poste, un manteau de drap gris et un pantalon de laine le garantiraient du froid; aux couchées, il retrouverait avec plaisir

ses 3 robes de chambre, ses 2 paires de pantoufles, son couvert et son écritoire d'argent, ses ciseaux, ses rasoirs, son « couteau platté pour oter la poudre », et son bidet. Enfin, pour le cas d'une mauvaise rencontre, il s'arma d'une paire de pistolets de poche et d'une canne à épée (1).

Laissant rue Royale le fidèle Lallemand, depuis vingt ans à son service, Bièvre emmenait son laquais italien Philippo del Fabbro : celui-ci lui serait plus utile de l'autre côté des Alpes.

Le voyageur débarqua en Angleterre vers la fin de juillet 1789; le 25 août, il séjournait dans un village situé aux portes de Londres, car un acte rédigé à cette date par « Pierre Guédon, notaire royal et public à Londres, dûment admis et juré en chancellerie, résidant à Croydon, comté de Surrey », se terminait ainsi : « Passé en la demeure dudit seigneur marquis de Bièvre, à Chelsea, près de Londres (2). » Un mois plus tard, le calembouriste retraversa le détroit; le 27 septembre, il se trouvait à Ostende (3), et, peu de jours après, se dirigeant vers l'Allemagne qu'il projetait de parcourir avant d'atteindre Rome, il s'arrêtait à Spa.

« Spa est, sans exception, le rendez-vous le plus agréable de la meilleure compagnie en Europe, écrivait Dutens vers cette époque; on y va autant pour son amusement que pour

(1) *Inventaire* dressé à Anspach le 25 octobre 1789 (lendemain de la mort du marquis), par le baron Euhler d'Auritz, grand maréchal de la Cour d'Anspach, le baron de Gemmingen, ministre de S. A. S. Monseigneur le margrave, et Jean Erhard Richler, conseiller de la Cour (Minutes de Me Liénard, notaire à Paris; acte annexé au partage du 31 décembre 1790). On trouva en plus dans les caisses du marquis de Bièvre une croix de Saint-Louis avec son agrafe; une boîte d'or dont le couvercle enchâssait un portrait; un bouton de col de diamant; deux montres en or, l'une émaillée, l'autre en or uni; un cachet d'argent et un autre en cornaline, monté en or.

(2) Cet acte fut déposé le 7 septembre 1789 aux minutes de Me de la Cour, notaire à Paris. Beaucoup de grands seigneurs habitant Londres possédaient une maison de campagne à Chelsea ou à Kensington; ces deux villages, qui se touchaient, sont maintenant englobés dans la capitale anglaise.

(3) A cette date, Bièvre signait à Ostende une reconnaissance de 95 livres sterling en faveur de Mme Vassal, femme du receveur général André Vassal (le 31 décembre 1790, Me Liénard enregistra la remise d'une somme de 2 470 livres 8s 4d effectuée par les héritiers du marquis de Bièvre entre les mains de Mme Vassal, pour éteindre cette créance).

sa santé. Comme, au temps de la saison, tout y est extrêmement cher, on n'y voit guère que ceux qui peuvent soutenir la dépense qu'il faut y faire, ce qui en écarte assez les gens d'une fortune bornée. Il y vient des personnes de la première qualité de toutes les parties de l'Europe (1). »

Le marquis de Bièvre ne manquait pas de visiter une station thermale aussi élégante. A ce moment, les Français y affluaient : il retrouva certainement des amis. Après la prise de la Bastille, les jeunes ducs d'Angoulême et de Berry, fils du comte d'Artois, avaient gagné Spa sous la conduite de leur gouverneur, M. de Sérent (2) : leur présence faisait de cette ville le rendez-vous des premiers émigrés. « Là, dit encore Dutens, là étaient les Laval, les Luxembourg, les Montmorency, etc., dansant de tout leur cœur pendant que l'on pillait et brûlait leurs châteaux en France (3). »

Bièvre resta peu dans ce nouveau Versailles (4) : on n'y parlait que de l'abolition des privilèges, du veto suspensif et des emprunts de Necker; ne goûtant pas ces sujets de conversation, le marquis demanda sa chaise de poste : « Mes amis, dit-il, je pars de Spa » (*de ce pas*) (5), et il poursuivit sa route vers l'Italie: quelques jours après, il arrivait au château de Triesdorf, dans lequel se tenait, à cette époque de l'année, la Cour du margrave d'Anspach et Bayreuth.

En 1789, l'Allemagne se composait de nombreux États souverains répartis en dix « cercles » ; huit Électeurs, dont le roi

(1) *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, t. II, p. 2.
(2) *Mémoires du duc des Cars.*
(3) *Ouvrage cité*, p. 324.
(4) Son nom ne fut pas inscrit sur les listes des étrangers séjournant à Spa, mais le souvenir de son passage a été perpétué par la ville : dans la muraille cintrée entourant la « Cascade monumentale », non loin de la célèbre source du Pouhon, sont enchâssées quatre dalles de granit noir où l'on voit, inscrits en lettres dorées, les noms des principaux personnages qui vinrent à Spa. Celui du marquis de Bièvre figure sur la seconde, encadré par ceux de Louis-Philippe d'Orléans, du prince de Condé, de la princesse de Lamballe et de Danton. Les baigneurs de marque mentionnés sur ces dalles sont au nombre de deux cents; comme le fait remarquer l'érudit archiviste de la ville de Spa, M. Albin Body, cette liste, dressée il y a quinze ans, eût pu être beaucoup plus longue.
(5) *Bièvriana*, p. 77.

de Prusse, choisissaient habituellement comme empereur d'Allemagne le chef de la maison d'Autriche. Les Électeurs et les autres princes fournissaient des soldats à l'Empereur, en cas de guerre, et lui reconnaissaient certains autres droits régaliens, mais ils gouvernaient pleinement leurs États : la plupart de leurs petites Cours observaient même une étiquette dont on souriait à Versailles. Outre des comtés, des évêchés et des villes libres, le cercle de Franconie comprenait les margraviats d'Anspach et de Bayreuth, appartenant à la maison de Hohenzollern et possédés à cette époque par un même prince, Christian-Frédéric-Charles-Alexandre, neveu du roi de Prusse Frédéric le Grand (1).

Né en 1736, le margrave Alexandre épousa en 1754 la princesse Caroline de Saxe-Cobourg-Saalfeld, et cette union ne fut pas heureuse. « La margravine, écrit lady Craven, avait eu des convulsions à l'âge de treize ans ; il était impossible qu'elle éprouvât aucune espèce de jouissance corporelle ou intellectuelle ; elle était continuellement dans un état de souffrance. Naturellement blanche, comme toutes les blondes, la maladie lui donnait l'air d'un lis fané qui commence à jaunir (2). » Sa pâleur, ajoute Mlle Clairon, « déroutait tous les désirs possibles (3) ».

Dès les premiers temps de son mariage, on poussa le margrave à répudier la princesse : « Je suis son époux, répondit-il, tant qu'elle vivra je suis obligé de la protéger. » La jeune femme lui fut reconnaissante de cette loyale attitude (4), et, toute sa vie, elle ferma les yeux sur les nombreuses amours du prince. Au reste, celui-ci n'eut jamais de maîtresse allemande, « pour éviter, explique lady Craven, les intrigues de Cour ». Comme il apportait la même prudence à tous ses

(1) Anspach et Bayreuth font maintenant partie du royaume de Bavière.

(2) *Mémoires de la margravine d'Anspach*, traduction Parisot, 1826, t. Ier, p. 166.

(3) *Mlle Clairon*, par Edmond de Goncourt, Paris, 1890, p. 343.

(4) C'est l'opinion de lady Craven ; la Clairon, au contraire, prétend que le margrave voulait se séparer de la princesse, et qu'on lui fit comprendre la cruauté d'un tel affront.

actes politiques, Kaunitz, ministre de l'Empereur, le proclamait « le meilleur souverain de toute l'Allemagne ».

Le margrave Alexandre possédait à Anspach un vaste palais dont on admire encore l'élégante façade, ornée de vingt-quatre colonnes corinthiennes, mais il préférait son château de Triesdorf, sis à trois lieues au sud d'Anspach, près du village de Weidenbach. Élevé par une gouvernante française, il parlait couramment la langue de Voltaire et se montrait souvent à Paris; en 1770, le lieutenant de police Sartines signalait sa présence dans un hôtel de la rue de Richelieu; deux ans plus tard, le 24 novembre 1772, le *Mercure de France* annonçait que le souverain allemand avait été reçu à Versailles par Louis XV, sous le nom de comte de Sayn (1). Pendant ces périodes de liberté, Alexandre se délassait des sévérités de la Cour d'Anspach; il est probable que le marquis de Bièvre lui fut présenté, et que le séjour du calembouriste à Triesdorf en 1789 répondait à une ancienne invitation du prince. Bièvre rencontrait d'ailleurs aux réunions de la rue Blanche le ministre plénipotentiaire de Louis XVI auprès du cercle de Franconie, René Mesnard, comte de Chousy : bien que Anspach fût sa résidence officielle, le beau-frère d'André Vassal habitait rarement cette ville, mais sans doute, avant son départ de Paris, le marquis de Bièvre reçut-il de lui une flatteuse lettre d'introduction auprès d'Alexandre.

De 1769 à 1786, le margrave avait entretenu avec la comédienne Clairon une curieuse liaison : âgée d'environ cinquante ans lorsqu'elle apparut à Anspach, la fameuse actrice devint la conseillère et l'amie du prince. Elle incarnait Paris à ses yeux, et peut-être continuait-il de la voir jeune et séduisante, comme autrefois à la Comédie-Française. Clairon se croyait assurée de l'avenir quand une nouvelle passion d'Alexandre l'empêcha de jouer jusqu'au bout, à la Cour d'Anspach, le rôle des Maintenon.

Elisabeth Berkeley, née en 1750 du quatrième comte de ce nom, était depuis 1767 la femme de lord Craven, et, après

(1) C'était l'un des titres du margrave d'Anspach.

quatorze ans de terribles disputes, que n'apaisèrent pas les naissances de sept enfants, les deux époux vivaient séparés. Séjournant à Paris en 1786 avec Clairon, le margrave Alexandre y rencontra lady Craven. Il l'avait connue enfant : la revoyant jeune femme, il fut conquis par son charme et lui offrit de venir habiter Anspach. Mais la Cour de Triesdorf se trouva trop étroite pour deux favorites : après une scène violente où le prince se rangea du côté de la belle Anglaise, Clairon partit pour Paris, furieuse, et rompit avec l'ingrat Alexandre (1); lady Craven occupait depuis trois ans la place de l'actrice quand Bièvre arriva au château de Triesdorf.

La pâle margravine, qui tolérait à peine la comédienne française, traitait la grande dame anglaise avec plus de grâce; celle-ci, d'ailleurs, s'ingéniait à distraire le couple princier. Courant le cerf avec le margrave, elle jouait au grabuge (2) avec son épouse. Comme tous deux aimaient le théâtre, elle installa une scène dans un ancien manège d'Anspach et organisa, parmi les « jeunes nobles des deux sexes », une troupe d'acteurs, chanteurs et danseurs (3) qui jouèrent des pièces françaises. Entre temps, lady Craven remarquait la prédilection du margrave pour Triesdorf, et elle y créait un jardin anglais orné de pièces d'eau superbes.

Se présentant au prince Alexandre, le marquis de Bièvre lui fit part de ses projets : il retournait dans le « délicieux pays » où il avait déjà passé trois ans : une première étude des chefs-d'œuvre italiens l'incitait à écrire une histoire des arts; cette fois, son voyage dans la péninsule durerait plus longtemps encore. Alexandre manifestait pour l'Italie la même admiration, et pensionnait des artistes qu'il envoyait à Rome (4). Cette

(1) Le souvenir de Clairon est conservé à Anspach et à Weidenbach par le nom d'un petit pain dont elle donna la recette à ses boulangers; mais, parmi les vendeurs actuels de « Klärungs-Weckle », combien savent que la comédienne française fut la marraine de ces « Brödchen »?

(2) Sorte de jeu de cartes.

(3) Dans son *Histoire des sociétés badines* (Paris, 1867, t. Ier, p. 36). Arthur Dinaux raconte que lady Craven était secondée par Mme Beaunoir, femme de l'auteur de *Jérôme Pointu*.

(4) De 1786 à 1791, dit lady Craven, le margrave fit deux voyages en Italie.

communauté de goûts le rapprochait du marquis de Bièvre; naturellement gai, il appréciait d'ailleurs le genre d'esprit de son hôte. « Pas beau, par exemple, le margrave! écrit Edmond de Goncourt (1); un portrait du prince allemand nous le montre, ainsi que pourrait être une caricature ou un dessin d'enfant d'après le buste de Cicéron : un front fuyant, des yeux à fleur de tête, un nez en trompette, un énorme menton de galoche, un long cou disgracieux. Notez qu'il possédait un talent particulier pour contrefaire les attitudes, les organes, les paroles des gens ridicules de sa Cour. » Enfin, le souverain élevait, en de magnifiques haras, plusieurs centaines de juments de race, et désirait montrer à l'ancien écuyer de Monsieur que ses équipages valaient ceux de Versailles. Il pria donc Bièvre de rester quelques jours à Triesdorf.

Les *Mémoires* de lady Craven mentionnent ainsi l'arrivée du marquis à la Cour d'Alexandre, vers le milieu d'octobre 1789 : « M. de Bièvre, le fameux calembouriste français, vint à Triesdorf, avant de se rendre en Italie, ainsi qu'il en avait le projet. Je ne l'avais jamais vu auparavant, il était très agréable en société. Il avait composé une pièce, qu'on appelle, je crois, le *Séducteur*. Il désirait beaucoup voir jouer nos acteurs. Je n'oublierai jamais la frayeur de la comtesse d'Aldefeldt et de quelques autres personnes à l'idée de jouer devant lui. Je fus obligée d'employer toute mon énergie pour la leur faire perdre, je les grondai tant que j'y parvins (2). »

Auteur de deux pièces de théâtre : la *Folie du jour*, et *Abdoul et Nourjad*, lady Craven fit-elle représenter ces œuvres devant l'intimidant Français? La margravine se réservait le choix des spectacles; il est peu probable qu'elle ait voulu faire briller, aux yeux du marquis de Bièvre, l'esprit de sa rivale (3).

(1) *Mlle Clairon*, ouvrage cité, p. 244.

(2) *Mémoires de la margravine d'Anspach*, ouvrage cité, t. Ier, p. 228. En 1791, la margravine Caroline et lord Craven moururent à quelques semaines d'intervalle : peu après, Alexandre épousait lady Craven, ce qui explique le titre des *Mémoires* laissés par la grande dame anglaise.

(3) A Triesdorf, les représentations théâtrales avaient lieu en plein air, quand le temps était favorable; on voit encore, sur l'emplacement des jardins, le mur qui supportait la scène.

En visitant le « palais » de Triesdorf, d'aspect fort simple, le calembouriste pensa que le margrave Alexandre se contentait d'une gentilhommière dont eut rougi maint grand seigneur français. Les officiers de la chambre et de la bouche logeaient au rez-de-chaussée; d'assez vastes salons, surchargés de blanches moulures contournées, avoisinaient au premier étage les appartements particuliers d'Alexandre. A quelque distance du château s'élevaient des écuries, des serres et plusieurs constructions destinées à recevoir les ministres, les courtisans, les hôtes du prince. De magnifiques avenues plantées d'ormes, de tilleuls et de marronniers reliaient entre elles ces diverses dépendances. Par les soins du maréchal de la Cour, le marquis de Bièvre fut installé au rez-de-chaussée d'une maison récemment bâtie, qu'on nommait « le Nouvel Hôtel ».

Bien que sa résidence manquât de majesté, Alexandre y maintenait un cérémonial minutieusement réglé. La Cour devait s'assembler à deux heures et demie, pour assister ensuite au dîner. Vers six heures, chacun retrouvait sa liberté, puis à huit, les salons se remplissaient à nouveau, et, jusqu'au souper, servi à dix heures, des jeux de cartes ou des conversations occupaient « la compagnie ». Après ce second repas, la margravine faisait une révérence à lady Craven, une autre aux personnes qui l'entouraient, et son départ terminait la soirée.

Aux yeux de lady Craven, Bièvre se montra « fort agréable », mais que pensaient du gentilhomme français tous ces graves Allemands de Triesdorf, le baron Euhler d'Auritz, grand maréchal de la Cour, le baron de Gemmingen, ministre de Son Altesse Sérénissime, Ehrard Richler, conseiller en la Cour? Si l'on en croit une amusante lettre de cette époque, le marquis devait stupéfier son auditoire.

« Missionnaire du Palais-Royal, écrivait un voyageur parisien, j'apportais au fond de l'Allemagne et l'immense coiffure, et les boucles rondes, et les larges boutons, et les souliers carrés; je voulais y faire prospérer le calembour et la charade, y introduire le ton de nos meilleures sociétés et le talent heureux de lier avec adresse vingt commencements

de conversation. Peine perdue!... Imaginez un papillon transporté tout à coup parmi des chenilles. Le mot est fort, je l'avoue, mais quel nom donner, monsieur, à des Vandales barbares, fumant lorsqu'ils ne boivent pas et buvant dès qu'ils quittent leurs pipes, parlant notre langue sans facilité, s'entretenant une heure entière sur le même sujet, s'embrassant à tout propos et même hors de propos, et couronnant enfin tous ces travers-là par le peu d'estime qu'ils nous accordent!

« Et les femmes, ah dieux! Faut-il vous l'avouer dans toute la honte de mon amour-propre! Je croyais voler en bonne fortune en montant dans ma chaise de poste. Eh bien, je n'ai pas obtenu une demi-faveur. Ces taciturnes Allemandes semblaient apprendre à rire en me voyant. Vingt fois des mots charmants ont passé incognito devant elles; je m'en consolais, il est vrai, en songeant qu'elles s'en seraient moquées si elles les avaient compris (1). »

Avec son talent d'écuyer, le marquis eut plus de succès. Peu après son arrivée à Triesdorf, l'aéronaute Blanchard, qui parcourait l'Europe, vint proposer au margrave d'accomplir une ascension devant la Cour. Depuis que ce courageux adepte de la locomotion nouvelle avait traversé la Manche en ballon, son nom devenait fameux; d'ailleurs l'invention des frères Montgolfier datait de six années seulement : Alexandre accueillit donc avec intérêt l'offre de Blanchard. Pendant le gonflement de l'aérostat, le marquis de Bièvre décrivit au prince la « course au ballon » que firent les Parisiens, lors de l'ascension de Charles et Robert, le 1er décembre 1783. Plus de cent cavaliers s'étaient élancés à la poursuite des voyageurs : trois seulement, le duc de Chartres, le duc de Fitz-James et M. Farrer, gentilhomme anglais, les joignirent au moment de leur descente.

Le margrave « excellait dans tous les exercices nobles » : il voulut renouveler cette originale chasse à courre, et tout le monde se mit en selle : « M. de Bièvre galopa dans la direction

(1) *Choix de lettres intéressantes sur divers sujets*, écrites en 1789. Paris, 1810, p. 21 (Lettre d'un Français en Allemagne, signée : Léger de Sansfonds).

que prenait l'aérostat, conte lady Craven, et nous le suivîmes tous, parce que le margrave voulait être présent à la descente. Je n'ai de ma vie fait une course plus périlleuse. » Alexandre fut si content de sa journée qu'il ordonna de frapper une médaille d'or en l'honneur de Blanchard : l'aéronaute recevrait ce souvenir insigne des mains mêmes de la margravine.

Mais, quand la pièce fut prête, le baron d'Auritz, grand maréchal de la Cour, éprouva un sérieux embarras : l'étiquette défendait à la princesse de quitter le « premier salon » ; d'autre part l'aéronaute, n'étant pas gentilhomme, ne pouvait entrer que dans le « deuxième ». Pour éviter une humiliation à l'intrépide Blanchard, lady Craven feignit de vouloir recueillir ses impressions aériennes et obtint de la margravine l'autorisation de remettre elle-même la médaille : sa qualité de dame de la Cour lui permettant de se tenir dans le « deuxième salon », Blanchard y fut amené « à une heure de l'après-midi », c'est-à-dire avant la réunion de la « compagnie », et la cérémonie eut lieu sans incident.

Le marquis de Bièvre songeait à poursuivre son voyage, quand il ressentit de violents frissons et dut s'aliter. Au moment de quitter l'Angleterre, il avait approché un varioleux (1) : tout de suite, il se jugea pris de cette maladie alors si redoutée, la petite vérole. Le médecin du prince confirmant ce diagnostic, le vide se fit autour du gentilhomme.

A cette époque, sur cent malades, la variole en tuait dix et défigurait les autres. On ne connaissait pas encore la vaccine de Jenner, et le seul remède préventif, l'inoculation, exposait à de si graves dangers que peu de personnes s'y soumettaient. A la première menace de la terrible éruption, des parents ou des amis, autrefois échappés à ses atteintes, s'enfermaient avec leur malade et cessaient de communiquer avec le dehors. Mais Bièvre se trouvait en pays étranger : abandonné de tous, sauf, peut-être, de son laquais Philippe, il fut privé des soins affectueux qui auraient pu le guérir, et, le matin du

(1) M. de Bièvre, écrit lady Craven, « mourut à Triesdorf de la petite vérole qu'il avait gagnée à Londres ». (*Mémoires*, t. Ier, p. 228.)

25 octobre, le margrave apprenait que son hôte était mort la veille vers minuit (1).

Ému par cette triste fin du gentilhomme français, Alexandre lui décréta des obsèques solennelles. Le bourg de Weidenbach, duquel dépendait la résidence de Triesdorf, ne possédait pas de cimetière catholique : le prince ordonna que le corps du marquis de Bièvre serait transporté au village d'Ornbau, situé à une lieue au sud de Triesdorf, et dont les habitants professaient la même religion que le défunt. Le 26 octobre, à six heures du soir, toutes les cloches sonnaient à Weidenbach; le cortège s'engagea dans l'avenue d'ormes et de marronniers conduisant vers Ornbau. Cette petite cité montre encore, sur la rive droite de l'Altmühl, affluent du Danube, les vestiges de ses fortifications du moyen âge. Après un service funèbre célébré dans la vieille église, le marquis de Bièvre fut inhumé au cimetière d'Ornbau. Les registres du chapitre protestant de Weidenbach constatent ainsi le décès et les obsèques du calembouriste :

Le 24 octobre 1789, vers minuit, est mort de la petite vérole à Triesdorf, dans le Nouvel Hôtel, M. le marquis de Bièvre, qui était arrivé de Paris peu auparavant, et qui, le 27 du même mois, après signature d'un décret ministériel permettant un enterrement nocturne pendant lequel toutes les cloches seraient sonnées, a été

(1) Le « Nouvel Hôtel », où mourut Bièvre, était une petite construction basse dont le rez-de-chaussée offrait plusieurs chambres confortables et gracieusement décorées. Quelques années plus tard, on l'appela « l'hôtel Alexandre », en mémoire du dernier margrave. Puis cette demeure devint l'asile d'un émigré français, le colonel de Gaston, aussi la nomme-t-on encore « Gastons-haus » (maison de Gaston); une brigade de gendarmerie l'occupe aujourd'hui.

Le gouvernement bavarois a établi dans l'ancienne résidence margraviale de Triesdorf une école d'agriculture. Un bâtiment moderne contient l'école elle-même; plusieurs professeurs habitent la maison où logea Clairon, et le palais d'Alexandre, appelé le « Château-Blanc » (Weisses Schloss), sert de grenier pour les récoltes du domaine : dans les salons où le marquis de Bièvre fit une dernière fois briller son esprit, s'étalent maintenant d'énormes tas de blé. Derrière le Château-Blanc, la charrue a nivelé les jardins anglais de lady Craven, et les pièces d'eau se sont muées en fosses desséchées, en étangs mal entretenus. Seules, les avenues ont été conservées intactes, et leurs ombrages font la beauté de Triesdorf.

transporté au cimetière d'Ornbau, et y a été inhumé suivant le rite catholique romain; il était âgé de quarante-deux ans (1).

De son côté, le curé d'Ornbau, à l'issue de la cérémonie, écrivit sur le « livre matricule des morts de la paroisse » la déclaration suivante :

Aux lecteurs, salut en N.-S.

L'an de grâce 1789, le 24 octobre, est décédé à Triesdorf, en sa quarante-deuxième année, Georges Mareschal, marquis de Bièvre; le 26 du même mois, vers sept heures et demie du soir, il a été solennellement inhumé au cimetière d'Ornbau, suivant le rite catholique (2).

Le valet Philippe avait immédiatement notifié la mort de son maître à M. Mareschal de Montéclain, oncle du marquis (3), au jeune André de Joguet, son neveu, et à Louis Robineau, son « procureur général et spécial ». Le 3 no-

(1) Cet acte est ainsi conçu :

Sterb-Zeugnis.

Am 24 Oktober 1789 Nachts gegen 12 Uhr strab zu Triesdorf in dem neuen Hôtel daselbst an den Blattern Herr marquis de Bièvre, welcher kurz zuvor aus Paris angekommen war, und wurde hierauf am 27 ejusd. nach eigelangten hochfürstl. Ministerialdekret mittelst einer Nachtleiche, wobei dahier mit allen Glocken gelaute wurde, nach Ornbau auf den dasigen Kirchhof abgeführt u. daselbst nach romisch-kathol. Gebrauche zur Erde bestattet. Alt den Angaben nach 42 Jahre (Registres du chapitre protestant de Weidenbach).

Cet acte contient une erreur de date : les obsèques du marquis eurent lieu le 26 et non le 27.

(2) Cette déclaration fut rédigée en latin :

Lecturis salutem in domino.

Anno a reparata salute supra millesimum septingentesimum nono et octogesimo, die Octobris vigesimo quarto in Triesdorf mortuus, et visegimo sexto ejusdem mensis in cœmeterio nostro Ohrnbaviano more catholico et ritu solemni sub nocte circa mediam octavam sepultus fuit Georgius Mareschal, marquis de Bièvre, dum annum vitæ agebat quadragesimum et secundum.

Délivrant une copie de cet acte le 4 décembre 1789, le curé la fit suivre de l'attestation suivante :

Ita e matricula mortuorum libri parochialis Ohrnbaviani manu sigilloque propriis testatum facio. Fr. X. Christophones Beck, civit. Ohrnbav. parochus (Document annexé à l'acte de partage de la succession du marquis de Bièvre, du 31 décembre 1790, minutes de Me Liénard, notaire à Paris)

(3) Remarié en 1786 à Marie Darlus du Brosset, M. de Montéclain avait abandonné le château d'Hourges à l'un de ses fils, et il habitait à Paris, rue de Bourbon (aujourd'hui rue de Lille); depuis la mort de son frère La Châtaigneraie, en 1781, il était l'aîné des oncles paternels du marquis de Bièvre.

vembre, Robineau fit apposer les scellés à l'hôtel de la rue Royale, et, le lendemain, André de Joguet, au nom de tous les héritiers du calembouriste, requérait cette même mesure pour le château de Bièvre (1).

Cependant l'annonce de la mort du marquis rencontrait des incrédules. Plusieurs de ses amis constataient son passage à Spa, quelques jours auparavant, et l'on citait son dernier jeu de mots. Les communications entre l'Allemagne et la France étaient si difficiles que, le 19 novembre, c'est-à-dire vingt-quatre jours après les obsèques du marquis de Bièvre, Victoire de Razilly objectait encore que la lettre du laquais Philippe ne suffisait pas à motiver l'ouverture de la succession de son demi-frère; elle avait écrit à Anspach pour obtenir confirmation de la pénible nouvelle. Le surlendemain 21 novembre, le conseiller Ferrand, son mari, obtenait du Parlement de Paris un arrêt interdisant la levée des scellés. Mais le 4 décembre, le comte de Chousy, ministre plénipotentiaire du roi près le cercle de Franconie, recevant l'avis officiel du décès, M. et Mme Ferrand se désistèrent de leur opposition. Peu après, le baron d'Auritz adressait à M. de Chousy le certificat suivant :

Le 24 du mois d'octobre 1789, est mort à Triesdorf Georgius Mareschal, marquis de Bièvre, de Paris, faisant séjour à son passage à la Cour de S. A. S. Monseigneur le margrave de Brandebourg, Ansbac et Bayreuth, qui fut enterré par une procession funèbre le 26 dudit mois d'octobre à la (*sic*) cimetière catholique sacré d'Ornbau près de Triesdorf, avec les rites solennels, ce qu'on atteste par le présent, sous le sceau et la suscription de main propre du grand maréchalat de la Cour.

Fait à Ansbac, ce 5 de décembre 1789.

Signé : le baron Euhler D'AURITZ, seigneur de FALBERTHAL et D'ADLIZ, conseiller privé actuel et grand maréchal de la Cour d'Ansbac et Bayreuth, vice-chancelier de l'ordre de l'Aigle rouge, chevalier du même ordre et de celui du Lion Palatin (2).

(1) Archives nationales, Z¹ 2454, scellé du 3 novembre 1789 (hôtel de la rue Royale); archives départementales de Seine-et-Oise, scellé du 4 novembre 1789 (château de Bièvre).

(2) Document annexé à l'acte de partage de la succession du marquis de Bièvre.

A cette pièce il joignait l'attestation du curé d'Ornbau et l'inventaire des vêtements et bijoux trouvés dans les malles du marquis de Bièvre.

Croyant vivre de longues années, le calembouriste n'avait pas rédigé de testament : sa succession fut partagée suivant la « coutume de la prévôté et vicomté de Paris réformée en 1580 », la plus importante de celles qui régissaient la France avant la Révolution. Parmi certaines dispositions abolies peu après — régime des fiefs, droit d'aînesse, droit de masculinité, etc... — l'une concernait les successions.

Cet adage latin, fort connu autrefois, la résumait : *paterna paternis, materna maternis*. Lorsqu'un intestat ne laissait pas d'héritiers directs, les biens provenant du côté de son père revenaient à ses parents paternels, ceux provenant du côté de sa mère à ses parents maternels. Le « code civil » rejeta cet usage, disant : « La loi ne considère ni la nature ni l'origine des biens pour en régler la succession. »

D'après l'article 339 de la coutume de Paris, un « de cujus » auquel ne survivait ni ascendant, ni descendant, ni frère, ni sœur, avait comme héritiers ses oncles et ses neveux. Mme de Joguet, unique sœur germaine du marquis de Bièvre, étant décédée, les biens paternels du défunt allaient donc être partagés entre ses oncles Denis Mareschal de Montéclain et Charles Mareschal de Favreuse, et ses neveux André et Marie-Louise de Joguet. Les biens venant de la famille Eynaud iraient à Mme Ferrand, née Victoire de Razilly, demi-sœur du calembouriste, et aux jeunes de Joguet, suivant le cas particulier de l'utérinité.

Mais Bièvre menait luxueuse existence et, depuis vingt ans, on le voyait emprunter de grosses sommes, vendre ses terres, acquérir des rentes viagères ; ses proches craignirent que la succession ne leur fût « plus onéreuse que profitable ». Le 31 décembre 1789, M. Mareschal de Montéclain obtint des lettres patentes le déclarant héritier de son neveu « sous bénéfice d'inventaire (1) », et son exemple fut suivi par les autres

(1) Archives nationales, X^{4b} 833.

parents du marquis : précaution inutile, car l'actif de la succession, après règlement des comptes, devait s'élever à 585 416 livres.

Les terres de M. de Bièvre faisaient partie de sa fortune paternelle : comme les « mâles » succédaient seuls aux fiefs, le marquisat de Bièvre (1) échut à MM. Mareschal de Montéclain, Mareschal de Favreuse et de Joguet, à l'exclusion de Marie-Louise de Joguet. La Révolution grondait : Denis Mareschal de Montéclain, co-seigneur et marquis de Bièvre, qui était maintenant l'aîné de la famille (2), décida son frère et son petit-neveu à vendre au plus tôt le domaine acquis en 1711 par le premier-chirurgien de Louis XIV, érigé plus tard pour ses descendants en terre hautement titrée. Du reste, le décret du 4 août 1789 avait aboli les droits féodaux, et celui du 19 juin 1790 vint supprimer toute noblesse héréditaire. L'ex-marquisat de Bièvre, dépouillé de ses privilèges, fut adjugé le 4 septembre 1790 au fermier-général Joseph Paulze, beau-frère de l'illustre Lavoisier, pour 285 150 livres (3). Sur cette

(1) On a vu que, le 13 juillet 1784, le calembouriste vendait au duc de Lévis la terre et seigneurie de Vélizy, le fief de la Châtaigneraie, les bois de l'Homme-mort et une partie de la plaine de Montéclain, moyennant la somme de 192 000 livres et une rente viagère de 30 000 livres. Un mois après, le 28 août, il cédait à M. Gérard, seigneur de Munster, ci-devant ministre plénipotentiaire de S. M. près les États-Unis de l'Amérique septentrionale, sa ferme de l'Hôtel-Dieu, sise près de Vélizy, au point de jonction des routes de Sceaux à Versailles et de Bièvre à Versailles, recevant une somme de 30 000 livres. Et cette même année 1784, le 9 septembre, il abandonnait à son régisseur Bourgeois de Vrignel la ferme de Montéclain avec 50 arpents de terre pour 12 000 livres. Enfin, le 6 mars 1787, il aliénait au profit du même acquéreur la seigneurie de Montéclain et le fief de Valprofond, pour 2 000 livres (Minutes de Me Mony, notaire à Paris). En 1789, le marquisat se réduisait donc à la seule seigneurie de Bièvre.

(2) Denis Mareschal de Montéclain, seigneur d'Hourges, co-seigneur et marquis de Bièvre, seul héritier paternel du calembouriste dont la descendance masculine subsiste aujourd'hui, était le trisaïeul de l'auteur ; il mourut à Paris pendant la Terreur, « le 16 floréal, an II de la République française, une et indivisible, rue du Four-Saint-Germain, n° 290, section de Mucius Scevola », à l'âge de soixante-dix ans.

(3) Archives nationales, Y 2960. Quatre ans après, Joseph Paulze mourut, et, le 11 floréal an II, Mme Paulze, née Hélène Gaudin, acquit Bièvre de sa succession. Le 25 floréal an XII, elle cédait le domaine à M. et Mme Gillebert-Montessuy, qui le vendirent à M. Colmont, comte de Vaulgrenant, le 24 avril 1808. La terre de Bièvre passait ensuite à

somme, le notaire Liénard, chargé du partage, préleva 91 620 livres comme part contributive des héritiers des propres paternels aux dettes du marquis.

M. de Bièvre n'était pas propriétaire de son hôtel de la rue Royale-sous-Montmartre, mais seulement locataire à vie. Son mobilier fut vendu, et, le 23 février 1790, on exposa « dans une des salles de l'hôtel de Bullion, rue Plâtrière » les œuvres d'art composant ses collections; le catalogue dressé à cette occasion (1) témoigne de sa préférence pour l'école italienne. Meubles et collections produisirent 59 277 livres. Au total, la fortune mobilière du calembouriste, qui se trouvait revenir tout entière à ses héritiers maternels, montait à 570 667 livres. Après payement d'une somme de 178 781 livres, représentant la seconde fraction des dettes de la succession, il restait 391 886 livres : la moitié de ce reliquat fut attribué à Mme Ferrand, née Victoire de Razilly et demi-sœur du marquis; André de Joguet et Marie-Louise de Joguet, devenue Mme Anjorrant, se partagèrent l'autre moitié (2).

Les tiroirs de M. de Bièvre contenaient d'intéressantes lettres, de nombreux manuscrits littéraires : ses héritiers semblent n'avoir pas accordé à ces documents l'attention qu'ils méritaient. Le 16 août 1790 cependant, le conseiller Ferrand retirait du Théâtre-Français le manuscrit des *Réputations* et signait le reçu ci-après : « Je soussigné, beau-frère du feu marquis de Bièvre et dépositaire de ses manuscrits, reconnais

M. Valdeau, le 27 juillet 1820, et un testament de ce dernier, daté du 11 février 1836, en transmit la propriété à Mme Vaney. Puis les Bénédictins se rendirent acquéreurs, le 3 juin 1844, du château de Bièvre et d'une partie du parc, mais ils avaient contracté des dettes qu'ils ne purent payer : on saisit, on vendit leurs biens, et le château de Bièvre, acheté par une « bande noire », fut démoli pierre par pierre. Les moellons, les parquets, les boiseries, etc., servirent à la construction et à l'ornementation de maintes villas dans Bièvre et aux environs. Ainsi disparurent, vers la même époque, un grand nombre d'anciennes demeures seigneuriales.

(1) Bibliothèque nationale, estampes, Y^{d} 196. *Catalogue de quelques tableaux, pastels, gouaches, dessins encadrés, bustes de marbre, terres cuites, estampes, etc..., qui composaient le cabinet de feu M. le marquis de Bièvre.*

(2) Minutes de Me Liénard, notaire à Paris (Me Hocquet, successeur actuel . Liquidation et partage des biens de la succession de M. Georges-François Mareschal, décédé marquis de Bièvre, du 31 décembre 1790.

que le manuscrit de la comédie des *Réputations* m'a été remis par MM. les Comédiens, les déchargeant de toute chose à cet égard et m'en déclarant seul dépositaire (1). » Lors du règlement définitif de la succession, le 31 décembre 1790, Me Liénard distribua entre les différents héritiers les papiers du défunt, mais les manuscrits littéraires, jugés par lui sans valeur, ne figurent pas sur l'acte de partage : André de Joguet, qui seul s'intéressait à leur conservation, prit les plus importants (2).

La marche foudroyante de la maladie, l'éloignement de Triesdorf, avaient empêché les proches du marquis de l'assister à son lit de mort et de le conduire à sa dernière demeure : ils voulurent au moins lui faire élever, dans le cimetière d'Ornbau, un monument funéraire durable; Mme Vassal, qui devait prochainement se rendre à Anspach, assuma ce soin.

Le receveur-général André Vassal et sa femme étaient les plus intimes amis du marquis de Bièvre, hôte assidu de leur maison parisienne et de leur château de la Fortelle. D'ailleurs, comme Mme Vassal affectionnait sa belle-sœur et cousine germaine la comtesse de Chousy (3), femme du ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du cercle de Franconie, il est probable qu'elle réalisait un projet depuis longtemps caressé, en accompagnant M. et Mme de Chousy dans un de

(1) *Archives* de la Comédie-Française. Au cours d'une vente d'autographes qui eut lieu le 10 décembre 1855, on adjugea « un manuscrit de la comédie des *Réputations*, avec de très nombreuses corrections autographes, très beau volume de 101 pages, grand in-folio, demi-reliure et coins de maroquin rouge du Levant ». Était-ce le manuscrit retiré de la Comédie-Française par M. Ferrand? On ignore de quelle collection il fait actuellement partie.

(2) L'auteur explique à la préface comment l'amabilité de M. le marquis des Monstiers-Mérinville, arrière-petit-neveu d'André de Joguet, l'a mis en possession de ces manuscrits; et M. le comte Ferrand, arrière-petit-fils du conseiller Ferrand, a bien voulu lui apprendre, par une lettre du 30 octobre 1906, qu'il ne retrouvait aucun document provenant de la succession du marquis de Bièvre.

(3) Marie Vassal, femme de M. Mesnard de Chousy, était sœur du receveur général André Vassal, leur mère se nommait Julie Dureil; or, Anne Pas de Beaulieu, épouse d'André Vassal, avait pour mère Marguerite Dureil, sœur de Julie; elle était donc cousine germaine de son mari et de Mme de Chousy.

leurs voyages à Anspach. Jusque-là, le soin de ses cinq filles lui interdisait toute longue absence, mais, en 1790, Yolande, âgée de seize ans, pouvait la remplacer auprès de ses petites sœurs, Souveraine, Albine, Julie et Lydie (1).

Mme Vassal partit donc pour l'Allemagne, emportant les instructions des héritiers du calembouriste : le monument funéraire dont elle surveilla l'édification est encore en parfait état (2). Sur un socle carré de 3 m. 50 de côté, fait de solide maçonnerie, trois assises de pierre, en retrait l'une sur l'autre, portent une colonne rectangulaire au sommet de laquelle se dresse une grande urne de pur style Louis XVI; la hauteur du monument est d'environ 4 m. 50.

Les quatre faces de la colonne montrent chacune un bas-relief; à la partie supérieure de la face Sud, on voit les armoiries du marquis de Bièvre, timbrées de la couronne propre à son titre et supportées par deux licornes; au-dessous se lit cette inscription, gravée sur une plaque de marbre :

M

GEORGII FRANCISCI MARECHAL

MARCH. DE BIÈVRE

VIRI

INGENIO, DIGNITATE, MORUM URBANITATE

INSIGNIS

REGIM. EQUITUM GALLICORUM DUCIS

CASTRORUMQUE REGIONUM PRAEFECTI

ORD. S^TI LUDOVICI EQUITIS

QUI

(1) Yolande Vassal devint Mme Joseph de Monglat, Souveraine épousa le baron de Carrion-Nisas, homme politique, officier général et auteur tragique; Albine eut pour mari Jean-Pierre Bignon et Julie fut Mme de Possac-Génas (Archives de la Seine, 8972 C). Le 21 brumaire an VI, date de l'acte qui fournit ces renseignements, et que l'auteur doit à la complaisance de M. Lazard, directeur des Archives départementales de la Seine, Anne Pas, veuve de André Vassal, était tutrice de sa fille Lydie, non mariée.

(2) L'auteur adresse de bien sincères remerciements à M. le docteur Thomas Stettner, de Munich, qui lui a signalé l'excellente conservation du monument d'Ornbau; grâce à son aide complaisante, il a pu visiter avec facilité l'ancien margraviat d'Anspach.

MORBO IN ITINERE CORREPTUS
PROCUL A PATRIA
OCCUBUIT D. XXIV OCTOBR. A. MDCCLXXXIX
DOLORIS AMICITIAEQUE MONUMENTUM
POSUIT
ANNA PAS DE VASSAL (1).

Sur la face Ouest sont représentés un casque, une cuirasse et une épée, emblèmes se rapportant à la vie militaire du défunt: au Nord, une couronne de lauriers offre analogue signification. Enfin, sur le bas-relief de la face Est, une lyre, un masque comique, une flûte, un manuscrit et un stylet d'écrivain rappellent les talents littéraires et musicaux du marquis.

A l'Ouest et à l'Est, on remarque deux ouvertures circulaires pratiquées dans les assises surmontant le socle : la faible lueur qu'elles projettent à l'intérieur d'un caveau profond permet de distinguer confusément le cercueil où le calembouriste repose depuis cent vingt ans (2).

(1) « A la mémoire de Georges-François Mareschal, marquis de Bièvre, homme remarquable par son esprit, ses qualités morales et son affabilité, colonel de cavalerie, maréchal-général-des-logis des Camps et Armées du roi de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui, atteint de maladie pendant un voyage, succomba loin de sa patrie le 24 octobre 1789, Anne Pas de Vassal a fait poser ce monument, témoignage de douleur et d'amitié. »

Pour reconnaître le service que leur rendait Mme Vassal en se chargeant de faire élever le monument funéraire du marquis de Bièvre, MM. Mareschal de Montéclain, Ferrand et de Joguet en avaient terminé l'épitaphe par le nom de la voyageuse; le mot « posuit », substitué au mot habituel « erexit », précisait son rôle. Mme Vassal était née Anne Pas de Beaulieu; son mari, André Vassal, écuyer, seigneur de Nesles, la Fortelle et autres lieux, s'entendait souvent appeler « M. de Vassal » : les rédacteurs de l'inscription contractèrent ces noms en celui de « Anna Pas de Vassal ». Quand la jeune femme revint d'Anspach, les héritiers du marquis lui remboursèrent le coût du monument, soit 2 409 livres 15 sols, et lui remirent en outre une somme de 800 livres, comme part contributive aux frais de son voyage.

(2) A quelques mètres vers l'ouest, une large pierre plate recouvre les restes de l'émigré français qui vint habiter la maison où le marquis de Bièvre était décédé, Michel-Etienne de Gaston. Colonel de Royal-Roussillon, M. de Gaston commandait au début de la Révolution la place de Longwy; le 25 mai 1792, il abandonna son poste et fut remplacé par

En examinant ce monument, on est frappé de n'y découvrir aucun emblème religieux; sans doute cette abstention répondait-elle à des volontés souvent exprimées par le gentilhomme voltairien. Mais le marquis de Bièvre ne devait pas éviter, en sa dernière demeure, l'ombre d'une croix : sa tombe occupant le milieu du champ de repos et se dressant au-dessus de toutes les autres, c'est contre elle que l'on a édifié, au dix-neuvième siècle, le calvaire central en usage dans les cimetières catholiques. Un crucifix domine donc la sépulture de l'incroyant, et s'appuie contre elle par une tige de fer scellée à la base de l'urne païenne.

Tandis que de sacrilèges terroristes ont brisé dans l'église de Bièvre la pierre tombale de Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, premier-chirurgien de Louis XIV, le monument funéraire de son arrière-petit-fils, pieusement entretenu par des mains allemandes, participera durant des siècles à la triste paix du cimetière lointain.

Lavergne, qui devait rendre Longwy aux Prussiens le 23 août suivant.

Passant au service de la Prusse, Gaston se vit employé comme major à la suite de la brigade du génie; en même temps, il remplissait pour le compte des Bourbons plusieurs missions secrètes. Aussi, en 1816, obtint-il de Louis XVIII une retraite de colonel, avec autorisation de recevoir en Bavière les arrérages de sa pension : l'état de sa santé, assurait-il, l'empêchait de quitter Triesdorf (archives administratives du ministère de la guerre). Sur la tombe de ce Français qui, volontairement, termina sa vie en Allemagne, on lit : *Patria ubi bene: patria vera post mortem omnibus eadem* (la patrie est le pays où l'on vit heureux; après la mort, la véritable patrie est la même pour tous).

CHAPITRE XIX

LE MARQUIS DE BIÈVRE CHEF D'ÉCOLE

Les imitateurs du marquis de Bièvre; facéties parues de son vivant. — Les calembours pendant la Révolution. — L'an VII et l'an VIII. — Le marquis joué dans *M. de Bièvre, ou l'abus de l'esprit*. — Deville et le *Biévriana*. — L'acteur Brunet dans *Finot, ou l'ancien portier de M. de Bièvre*. — Grasset de Saint-Sauveur et son *Esprit des Ana*. — Les calembours gravés du peintre Constantin; la *Galerie de M. de Bièvre*.

Évocations du marquis de Bièvre au dix-neuvième siècle. — Cousin de Courchamp et les *Souvenirs de Mme de Créqui*. — Un « entretien pointu » d'Arsène Houssaye. — La statue du marquis sur la scène des Variétés. — Bièvre reste pour les almanachs populaires l'inventeur du calembour.

Le marquis de Bièvre fut un chef d'école. Il serait fastidieux d'analyser toutes les bouffonneries qu'imprimèrent ses élèves, du vivant même de leur maître : la *Réponse à la lettre de Mme la comtesse Tation*, parue en 1770, l'*Almanach des calembours*, édité en 1771, le *Supplément à la vie de l'abbé Quille*, inséré dans le *Biévriana* (1), etc. Le *Mercure de France* lui-même donnait asile aux équivoques si méprisées par ses rédacteurs, car les facéties de Bièvre amusaient nombre d'abonnés; le numéro de février 1771 contient un logogriphe dédié à Mme la comtesse Tation par M. Courtat, de Troyes. L'Œdipe de province commençait ainsi :

> Six pieds *de roi*, Madame *de carreau*,
> Forment *de soulier* ma substance,

(1) Page 61. Deville attribue ce *Supplément* au marquis de Bièvre; il fut réimprimé dans les *Mémoires secrets de la république des lettres* (an VIII, t. II, p. 52) sous le titre l'*Abbé Quille, botaniste*, par M. DE BIÈVRE; on y trouve une suite de jeux de mots sur les noms des plantes.

et la devinette, dont le mot était « Esprit », se terminait par ce vers, bien digne du Mousquetaire,

Dites-moi qui je suis, belle Iris *de Florence.*

On vit ensuite l'*Essai dramatique* publié en 1772 par M. Willemain d'Abancourt, sous le titre de *I.K.L,* le recueil de plaisanteries composé par le marquis de la Vieuville de Saint-Chamond et qu'il nommait : *Ah! que c'est bête!* etc., etc... A propos du dernier livre, le nouvelliste Métra écrivait le 20 janvier 1776 : « Cet ouvrage sera dans le goût de ceux pour lesquels M. de Bièvre s'est fait connaître dans la République des lettres. » Et quelques jours plus tard, le 16 février : « A propos du marquis de Bièvre, ne serez-vous pas bien surpris d'apprendre que la brochure calembourdine de son émule, le marquis de Saint-Chamond, se trouve partout et se lit avec plus d'avidité qu'un bon livre. Le propre de cet ouvrage, c'est qu'après l'avoir lu on revient toujours à son titre : *Ah! que c'est bête!...* » Selon Barbier, Mme Riccoboni, ancienne actrice des Italiens devenue femme de lettres en vogue, aida Saint-Chamond à mettre au jour cette bagatelle dont Meister écrivait : « C'est une polissonnerie dans le goût de la brochure de M. le marquis de Bièvre qui fit beaucoup de bruit il y a quelques années. (1) »

Les amateurs d'équivoques s'ingéniaient d'ailleurs à varier leurs créations, et l'un d'eux, Bordes, produisait l'*Éloge historique de Milord Contenant*, où la plupart des mots commençaient par la première syllabe du nom de ce gentilhomme anglais (2); un autre mystificateur exécutait un tour de force d'aussi mauvais goût par l'emploi, sur plusieurs pages, de tous les termes possédant la syllabe Ca (3). Si Bièvre reniait pour ses disciples les auteurs de telles pauvretés, il lisait avec complaisance les œuvres de l'avocat Marchand, qui fut un de ses plus spirituels imitateurs; dans le *Schisme des*

(1) *Correspondance de Grimm,* t. XI, p. 213.
(2) *Œuvres libres et galantes de Bordes,* Paris, 1784, p. 107.
(3) *Lettre de Carabi de Cappadoce à son cher camarade Carabo de Palestine.* Paris, 1777 (Collection de l'auteur).

Druides, où l'on apprend la mort du pape Illon, Marchand plaçait même une allusion à l'œuvre capitale et au nom patronymique de son modèle, car, pour élire le nouveau pape, les Druides se rendaient en un château « où résidait la dame comtesse Tation, avec son grand maréchal (1) ».

Enfin, vers 1788, parut un petit livre où l'on trouve un grand nombre des jeux de mots attribués au marquis de Bièvre : son auteur anonyme l'intitulait : *Amusette des grasses et des maigres, contenant douze douzaines de calembours, avec les fariboles de M. Plaisantin, les subtilités de la comtesse Tation et les remarques de l'abbé Vue, rédigée par une société de caillettes* (2). Cet ouvrage fut plus tard, pour l'auteur du *Biévriana*, une source précieuse.

Les bouleversements politiques et sociaux qui suivirent la mort du marquis ne détrônèrent pas le calembour : « La Révolution qui a produit tant de changements, écrivait Deville, n'a presque rien opéré sur le caractère français. Même frivolité, même goût pour le bel esprit. Paris, ce pays si fertile en contrastes, offre en ce genre des excès d'extravagance; tandis que tout est en combustion, le Parisien joue sur les mots et se console avec des calembours. » Comme Fouquier-Tinville au tribunal révolutionnaire, comme le marquis de Bonchamps à l'armée vendéenne, aristocrates et patriotes faisaient des pointes.

Pendant les discussions de l'Assemblée constituante, les frères de Lameth se montrèrent enthousiastes partisans des idées nouvelles, et les royalistes reprochèrent à ces gentilshommes d'abandonner le parti de Louis XVI; on les taxait d'ingratitude envers la Cour, et certains les accusaient de soutenir les réformes par intérêt personnel. Il parut contre eux une plaisanterie de quatre pages, entièrement écrite en équivoques sur leur nom : *les Lameth, par feu Mareschal, ci-devant marquis de Bièvre* (3). « Les frères de Lameth *amorphose*,

(1) Les *Fleurs du printemps*, Paris, 1784, p. 74.

(2) D'après Deville (*Biévriana*, p. 66), cet ouvrage fut imprimé en 1777 ; en réalité, il ne put voir le jour que dix ans plus tard : on y trouve (p. 91) un calembour fait en 1787.

(3) Au *Catalogue général* de la Bibliothèque nationale, cette facétie figure parmi les œuvres du marquis de Bièvre.

disait l'auteur anonyme, furent des courtisans zélés, fanatiques et plats tant qu'il y eut un écu à gagner, et qui sont devenus des démagogues aussitôt qu'ils ont vu qu'on pouvait y gagner des guinées. » Les mots métromanie, métaphysique, métallurgie, météorologie, etc., permettaient au nouvel émule du marquis la continuation de son petit pamphlet.

Vers la fin du Directoire, la vogue des jeux de mots eut une recrudescence, et, dix ans après sa mort, Bièvre fut mis à la scène. L'an VII, un soir de floréal, onze amis soupaient à la même table; c'étaient pour la plupart d'anciens camarades du collège de Juilly, s'adonnant à la littérature. Le repas fut joyeux; quand vint le dessert, écrivait plus tard, au nom de tous, l'un des convives, « les saillies et les calembours que faisait naître le vin de Champagne rappelèrent M. de Bièvre, l'auteur de *Vercingétorix*, de la *Lettre de l'abbé Vue à la comtesse Tation*, de l'*Histoire du bacha Bilboquet* et de tant d'autres folies si bien effacées par le *Séducteur*. On cita ses bons mots, ses pointes : on en rima quelques-unes, on les mit en situation; les scènes se formèrent et bientôt une comédie se trouva faite sans que personne eût la prétention de s'en dire l'auteur (1) ».

Les onze collaborateurs intitulèrent leur œuvre : *M. de Bièvre ou l'abus de l'esprit, calembour en un acte*, et, le 8 prairial de la même année (27 mai 1799), le théâtre des Troubadours (2), que venait de fonder le comédien Léger, donnait la première représentation de cette pièce, où des chansons en vers parsèment les dialogues en prose. Tout d'abord un acteur se présenta pour dire ce couplet :

De Bièvre, en se moquant de tout,
Du calembour fit trop usage;
Nos auteurs ont pris son langage
Pour fronder un si mauvais goût.
Ce soir, de leurs muses badines
Les pointes sont les seuls tributs :
Que pourraient-ils offrir de plus?
Ils sont encor sur les épines.

(1) *M. de Bièvre ou l'abus de l'esprit*, Paris, an VIII, avis de l'éditeur.
(2) Le théâtre des Troubadours était installé à cette époque au théâtre Molière, rue Saint-Martin.

Puis, on commença le vaudeville. A la première scène, la jeune Julie de Latour s'entretient avec sa soubrette, Mlle Laroche ; deux rivaux aspirent à sa main ; le seul qu'elle connaisse, M. de Chambre, plaît à son cœur. Mais elle obéit à un oncle sévère, qui préférera le second candidat, s'il est plus riche.

Restée seule, la soubrette voit survenir un valet en livrée : elle reconnaît en lui son ancien ami, mons Dubois. Celui-ci lui apprend, en un récit émaillé de jeux de mots, qu'il a renoncé à mille métiers pour entrer au service de M. de Bièvre, « aimable courtisan, professeur de calembours, homme de lettres à la mode », car il veut apprendre, lui aussi, à faire de l'esprit. Son maître vient d'être agréé par le tuteur de Mlle Julie comme fiancé de la jeune fille, et tous deux arrivent pour la noce. « Ce mariage n'est pas fait, interrompt la suivante, un autre amoureux, M. de Chambre, poursuit Mlle Julie. » Ah! répond Dubois,

> Ah! si ta maîtresse a du goût,
> Elle doit préférer mon maître :
> Grâce, esprit, talents, il a tout,
> Et plaît dès qu'on le voit paraître.
> Dans l'art de vaincre un jeune cœur
> Ne crois pas qu'il faille l'instruire :
> Celui qui fit le *Séducteur*
> A tout ce qu'il faut pour séduire.

Mais voici M. de Bièvre ; il prie la soubrette de l'annoncer à M. de Latour ; puis il envoie son laquais porter un billet à l'avocat chargé de plaider un procès qu'il poursuit ; de là, Dubois ira toucher une lettre de change reçue par son maître ; il passera ensuite aux Français et demandera si le *Séducteur* doit êtr représenté demain.

Ses ordres donnés, Bièvre entre chez M. de Latour. Pendant qu'il flatte l'oncle de sa belle, celle-ci interroge la soubrette à son sujet. Mlle Laroche sait par Dubois que M. de Bièvre « ne parle qu'en pointes et en calembours » ; comme sa maîtresse aime M. de Chambre, elle lui indique un bon moyen d'éconduire le second soupirant : « C'est tout simple,

vous exigez de lui le sacrifice de son goût dominant; il vous le promettra, mais l'habitude sera plus forte, et, manquant à sa parole, il vous laissera libre de la vôtre. »

Justement, M. de Bièvre réapparaît, et il assaille la belle Julie de galanteries à sa façon :

L'amour qui rit de mes tourments,
Redoublant les maux que j'endure,
Pour rendre ses *traits* plus piquants,
A pris ceux de votre figure.
J'admire tant d'appas *divers*
Qui du printemps m'offrent l'image,
Ces pieds où je vois l'*univers* (1),
Ces beaux yeux, ce joli *corsage*.

C'est le moment, pour la jeune fille, de tenter l'épreuve conseillée par la soubrette : « On ne m'a point trompée, monsieur, en me parlant de votre esprit; mais permettez à ma franchise un aveu que le vôtre rend nécessaire. Je déteste les calembours, c'est un tort sans doute à vos yeux; mais, si vous mettez quelque prix à mon opinion, vous me ferez le sacrifice d'un goût trop frivole pour que vous y attachiez de l'importance. »

Un instant déconcerté, Bièvre prend l'engagement solennel que Julie réclame de lui :

Oui, je vous jure, et pour la vie,
De renoncer aux calembours;
Je sens que la plaisanterie
Blesse le véritable amour.
Quand le cœur est de la *partie*,
Pour plaire on a tout ce qu il faut,
Et l'on ne peut gagner Julie
En jouant avec un *défaut*.

« Un *dé faux!* il est pris, je respire », pense la jeune fille. Puis, affectant « un air piqué » : « L'habitude, monsieur, dit-elle, est une seconde nature : je sens que j'avais trop exigé : ne soyez donc pas étonné que je ne joigne point mon consentement au choix de mon oncle. » Bièvre, confus, est désolé de

(1) L'actrice jouant le rôle de Julie a soin de porter des souliers verts.

penser que son rival triomphe : hélas! Julie va devenir *femme de Chambre!*

Survient l'heureux prétendant, qui demande au calembouriste si vraiment il veut épouser Mlle de Latour : n'obtenant de son interlocuteur que pointes sur pointes, le voilà qui tire son épée. Mauvaise inspiration : M. de Bièvre dégaine à son tour et fait reculer M. de Chambre jusqu'au fond du théâtre en disant :

Je vous mets au pied du mur,
Car je suis vraiment fort sur
La pointe.

Mais Julie de Latour accourt éplorée, sépare les adversaires et entraîne M. de Chambre chez l'oncle. Pendant ce temps, Bièvre voit arriver son laquais : mons Dubois n'a pas pu encaisser la lettre de change :

Ah! quelle bévue!
Monsieur, votre payeur est
Aveugle, et votre billet
Est payable *à vue!*

En second lieu, le *Séducteur* ne pourra pas être donné demain à la Comédie, car Molé est enroué. Ici, les onze auteurs renouvellent le fameux jeu de mots : « Tant mieux, c'est *en roué* qu'il faut jouer le *Séducteur.* » Enfin Bièvre apprend la perte de son procès : l'avocat n'a rien compris à la lettre pleine d'équivoques apportée par Dubois, et n'a pu soutenir la cause. Il s'agissait d'un pré dont on contestait la propriété au calembouriste : « Ce procès, écrivait Bièvre à l'homme de loi, n'est qu'un pré-texte, l'objet en litige est pré-caire, mais les pré-cautions de votre talent pré-dominant m'emporteront le pré. » Le joueur de mots se résigne à son échec, car on ne peut pas revenir sur le pré-jugé.

« J'admire ma journée! conclut-il : de pointe en pointe, j'ai perdu ma maîtresse, mon procès, et j'ai manqué de gagner un coup d'épée. » Le sous-titre du vaudeville est justifié : voilà où l'abus de l'esprit a conduit M. de Bièvre!

Pour comble de disgrâce, le valet de M. de Chambre lui apporte une lettre ainsi conçue : « M. de Latour vient de

m'accorder son aimable nièce ; soyons donc amis, puisque nous ne sommes plus rivaux. J'espère que vous voudrez bien m'en donner une preuve, en accédant à la première demande que je prends la liberté de vous faire au nom de mon oncle et de mon épouse. » — « M. de Chambre est très honnête ! » remarque d'abord le calembouriste, puis il continue la lecture du billet :

Je veux vous voir au plus tôt ;
A demain, deux novembre,
Venez dîner, sans écot,
A la fortune du pot...

DE CHAMBRE (1)

« Battu ! morbleu, battu avec mes propres armes ! » s'écrie l'infortuné calembouriste. Sur ces entrefaites, Julie de Latour rentre en scène avec son futur et la soubrette Laroche ; elle console M. de Bièvre : certainement, il oubliera un amour qui datait seulement de quelques heures. D'ailleurs ses talents, sa grande fortune... « Ah ! madame, ma fortune d'aujourd'hui ne sera certainement pas une bonne fortune ! » — « Bon, remarque Mlle Laroche, M. de Bièvre fait de l'esprit, il ne mourra pas de sa disgrâce. » Pour clore l'aventure, M. de Chambre demande à son ex-rival de vouloir bien assister à son mariage et lui servir de témoin ; mais, enhardi par son premier calembour, il ne parle plus qu'en jeux de mots. Julie elle-même, gagnée par l'exemple, se permet une timide équivoque, et la pièce finit par des couplets appropriés.

Jouée par Belford, dans le rôle de M. de Bièvre, et Léger, directeur du théâtre, dans celui de Dubois, « cette bluette, écrit Deville, obtint le plus brillant succès ». Comme le public, au milieu des rires, demandait l'auteur, un des interprètes du vaudeville vint chanter ce dernier couplet :

L'ouvrage que vous avez applaudi,
Citoyens, est de Dupaty,
Aidé par ses amis ;
En voici la liste ouverte :
D'abord Luce avec Salverte,
Et Coriolis,

(1) Les onze auteurs s'étaient souvenus de l'aventure plaisante contée par MERCIER dans ses *Tableaux de Paris* (voir chap. XIV).

De plus, Creuzé,
Gassicourt, Legouvé,
Monvel et Longperier...
Je crois en oublier,
Ah! vraiment oui, citoyens, c'est
Alexandre et Chazet.

La plupart de ces noms étaient connus des Parisiens, qui s'amusèrent de les trouver réunis en cette chanson finale. Si Alexandre (1) et Longperier sont oubliés, tous les autres collaborateurs de *M. de Bièvre* marquèrent dans l'histoire des lettres. L'auteur comique Louis Mercier du Paty, fils cadet du président du Paty, devint membre de l'Académie française; Luce de Lancival, poète lyrique et tragique, professait les belles-lettres au Prytanée français; les ouvrages philosophiques de M. de Salverte, fameux pour son opposition au gouvernement de Charles X, lui valurent un fauteuil à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; le marquis de Coriolis d'Espinouse s'acquit de la notoriété par ses poésies et ses brochures politiques; Creuzé de Lesser écrivit le *Nouveau seigneur du village*, mis en musique par Boïeldieu, et fut préfet sous la Restauration; Louis Cadet de Gassicourt, fils du savant chimiste, entra plus tard à l'Académie de médecine, ses œuvres littéraires sont aussi nombreuses que ses mémoires scientifiques; les tragédies de Gabriel Legouvé, membre de l'Institut sous l'Empire, n'eurent aucun succès, mais son petit poème sur le *Mérite des femmes* le sauve de l'oubli, et il eut pour fils Ernest Legouvé, à qui l'on doit *Adrienne Lecouvreur;* excellent acteur, Boutet de Monvel composait des comédies et des drames, son meilleur ouvrage fut sa fille, la célèbre Mlle Mars; enfin le fougueux royaliste Alissan de Chazet écrivait à chaque événement une pièce de circonstance, Geoffroy le surnommait « l'Inévitable » : les spirituels couplets de ses vaudevilles en assuraient le succès.

La farce des onze camarades remettait à la mode les pointes

(1) Alexandre était probablement un acteur comique; l'année suivante, un comédien de ce nom jouait le rôle de Double-sens dans *Finot, ou l'ancien portier de M. de Bièvre.*

du marquis de Bièvre; un jeune médecin d'Auxerre, nommé Albéric Deville, en profita pour évoquer aux yeux des Parisiens l'ombre du calembouriste; l'année suivante, il faisait imprimer chez Maradan un petit ouvrage intitulé : *Biévriana, ou jeux de mots de M. de Bièvre.*

Depuis deux siècles, quand un éditeur livrait au public le recueil des pensées d'un écrivain fameux, il lui donnait le nom de son héros suivi de la terminaison « ana »; c'est ainsi que parurent le *Scaligériana*, le *Ménagiana*, le *Santoliana*, etc...; par analogie, on avait appelé *Polissioniana, Vasconiana* ou *Arlequiniana* des recueils de plaisanteries et de bons mots. Deville, pour choisir le titre de son opuscule, observa la même règle; il aimait les pointes, et le *Biévriana* devait être suivi du *Révolutioniana*, puis de l'*Arnoldiana*, petits livres où le littérateur auxerrois relatait les anecdotes amusantes de la terrible période, ou les traits d'esprit de Sophie Arnould.

Le *Biévriana* débute par un avant-propos où l'auteur cherche à définir les différentes sortes de jeux de mots, distinguant l'équivoque, la pointe, l'antistrophe, le lazzi, le quolibet, le calembour, la pasquinade, la turlupinade, le coq-à-l'âne, etc... Suit une courte *Notice sur la vie et les écrits de M. de Bièvre;* sa teneur prouve que Deville connaissait mal l'histoire du calembouriste, ignorant son prénom et son véritable degré de parenté avec Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, se trompant sur la date d'anoblissement du premier-chirurgien comme sur celle de l'érection en marquisat de la châtellenie de Bièvre. Toutefois, il avait pu s'entretenir avec d'anciens amis du joueur de mots, disparu depuis onze années seulement, et sans doute donnait-il sur son caractère des détails exacts.

Si les premières facéties de Bièvre sont analysées en détail dans la *Notice*, le *Séducteur* et les *Réputations* n'y occupent que dix lignes. Deville passait ensuite au *Biévriana* proprement dit : il puisa probablement dans la mémoire de ses contemporains quelques-uns des jeux de mots cités; les autres sont empruntés au *Journal de Bachaumont*, à la *Correspondance de Métra* et au petit livre intitulé : *Amusettes des Grasses et des Maigres.* Une dissertation sur les jeux de mots suivait cette compilation,

et Deville terminait son opuscule en citant des calembours attribués à toutes sortes d'auteurs.

En tête du *Biévriana* figure un portrait du marquis de Bièvre (1), avec cette épigraphe rappelant le héros principal d'un drame populaire de Saurin, où se déroulaient, pendant cinq actes, les tragiques aventures d'un joueur :

> Beverley n'aurait pas éprouvé tant de maux
> S'il eût passé sa vie à jouer sur les mots.

Le petit ouvrage de Deville eut trois éditions en l'an VIII et en l'an IX, et fut réimprimé en 1814 (2).

Le marquis de Bièvre redevenait à la mode ; quelques mois après la publication du *Biévriana*, deux des onze collaborateurs de l'*Abus de l'esprit*, Alissan de Chazet et Cadet de Gassicourt, firent représenter au théâtre de la Montansier (3) une comédie en un acte intitulée : *Finot, ou l'ancien portier de M. de Bièvre.* La première de ce « proverbe archibête » — ainsi le qualifiaient ses modestes auteurs — eut lieu le 28 ventôse an VIII. Cette fois, le marquis ne paraissait pas en scène ; le fameux acteur Brunet, qui jouait le rôle de Finot, « valet niais », commençait ainsi la pièce :

« Ce que c'est que de nous ! Moi, ancien portier de M. de Bièvre, valet chez Mme Cocasse ! C'est pourtant mon talent pour les calembours qui m'a valu ça. Feu M. Cocasse les aimait comme une bête ; moi, je les ai fait aimer encore davantage, de façon que toute la maison en fait à présent, et les plus mauvais sont les plus bons (4). »

La popularité de Brunet rendait plus piquants les jeux de mots dont il assaisonnait le « proverbe » ; un autre comédien, Volange, l'ex-triomphateur des rôles de Janot, donnait un

(1) On trouve une reproduction de cette estampe, p. 78.

(2) Il a été publié à Bruxelles, chez Kistemaecker, un petit livre intitulé : *Les bons mots de M. de Bièvre ;* c'est une compilation de différents ana : dans la notice préliminaire, l'éditeur affirme inexactement que « Bièvre fut l'auteur de ce petit recueil de calembours ».

(3) Le théâtre de la Montansier est devenu le théâtre du Palais-Royal.

(4) *Finot, ou l'ancien portier de M. de Bièvre*, Paris, an XI, p. 3. *Finot* eut plusieurs éditions.

amusant relief au rôle épisodique d'un notaire; aussi tous les Parisiens vinrent entendre les aventures de Mlle Barbe Cocasse et du contrôleur Taxe. M. Cocasse, désirant assurer à sa fille un mari « qui fut la pure farine des plaisants », a posé dans son testament trois questions auxquelles il a répondu lui-même par des calembours. Tout prétendant à la main de Mlle Barbe devra trouver ces trois solutions avant de voir agréer sa demande. La jeune fille est recherchée par deux amoureux, le maçon Double-sens et le contrôleur Taxe, qu'elle préfère à l'autre. Avec l'aide de l'ancien portier de M. de Bièvre, Taxe devine les énigmes et gagne sa belle. Finot termine la pièce en réclamant les applaudissements pour l'auteur qui, dit-il, est dans le « martyre aux loges ». S'il vivait encore, le fidèle Charpentier, qui garda longtemps la porte du marquis en son hôtel de la rue Royale-sous-Montmartre, dut bien rire en se voyant à la scène sous les traits de l'acteur Brunet.

La vogue de ce spirituel comique arrivait à son apogée; un groupe d'amis, Fabien Pillet, naguère chansonnier royaliste, Charles Henrion, littérateur aussi médiocre que fécond, les vaudevillistes Ragueneau de la Chainaye et André Jacquelin, le futur général Claparède, le nègre Valentin Vastey, plus tard ministre haïtien, firent paraître à leur tour un recueil de jeux de mots intitulé : *Des calembours comme s'il en pleuvait, contenant un déluge de traits d'esprit,* et c'est à Brunet qu'ils le dédièrent, en lui décernant le titre de « Restaurateur du calembour ». L'ouvrage commençait par une *Lettre de Mme de KKO, dédiée aux mânes de Bièvre;* en tête de cette facétie, imitée de la *Lettre à Mme la comtesse Tation,* on lisait ces deux vers :

Le Français goguenard créa le calembour,
Et Bièvre avec les siens amusera toujours.

Suivaient, sans ordre, des jeux de mots en prose et en vers dus au marquis de Bièvre, aux auteurs de l'*Abus de l'esprit* et de *Finot*, à l'acteur Brunet, enfin aux rédacteurs mêmes de l'ouvrage.

L'an VIII vit éclore tant de recueils de calembours — on nommait « ana » ces petits livres, à cause de la terminaison

Voltaire, Santeuil, Piron,
Fontenelle, Bievre, Scarron
A ces noms, qui ne s'intéresse ?
Nous avons voulu récolter
Des traits heureux, des mots
pleins de finesse,
Lorsque l'on veut emprunter
C'est aux riches qu'on s'adresse.

(Estampe de l'*Esprit des ana*, par Grasset de Saint-Sauveur.)

habituelle de leur titre — que le diplomate-écrivain Grasset de Saint-Sauveur eut l'idée d'analyser tous les ouvrages de ce genre imprimés depuis deux siècles, et, l'année suivante, il mettait au jour : l'*Esprit des ana* (1). En tête de cette anthologie, on trouvait une estampe représentant, d'après Saint-Sauveur, les six plus spirituels joueurs de mots que la France ait vus naître (2); à la première page, l'auteur imprimait ces vers :

Voltaire, Santeuil, Piron,
Fontenelle, Bièvre, Scarron,
A ces noms qui ne s'intéresse?
Nous avons voulu récolter
Des traits heureux, des mots
Pleins de finesse,
Lorsque l'on veut emprunter,
C'est aux riches qu'on s'adresse.

Le portrait du marquis de Bièvre n'était qu'une mauvaise copie de la gravure insérée dans le *Bièvriana,* mais la compagnie des cinq autres personnages honorait singulièrement sa mémoire. Au cours de l'ouvrage, Grasset de Saint-Sauveur reproduisait de nombreux bons mots attribués à l'ancien Mousquetaire.

Les Parisiens prenaient aux calembours un plaisir qu'on exploitait de toutes façons : le peintre Constantin imagina d'éditer de petites estampes représentant des équivoques à deviner. Comme jeu de société, on distribuait ces énigmes, et les invités devaient en trouver la signification. La collection de Constantin comprenait quatre séries de trente-deux devinettes, renfermées dans des étuis vert, marron, orange et rose, de la grandeur d'une carte à jouer; une boîte ayant apparence de livre et portant au dos l'inscription *Galerie de Bièvre* contenait le tout. Des feuilles séparées fournissaient, pour chaque série, l'explication des trente-deux sujets. Dans la première « livraison », dite *Galerie de M. de Bièvre,* la première planche représentait une porte sur le panneau supé-

(1) Paris, 1801.
(2) On trouve ci-contre la reproduction de ce curieux assemblage de portraits.

rieur de laquelle on lisait : ..... *de M. de Bièvre, ou galerie des calembours dessinés d'après nature;* au pied de la porte, une énorme feuille de chêne complétait, en calembour, le mot laissé en blanc dans le titre de l'ouvrage : porte-feuille. Parmi les autres devinettes, la quatrième, par exemple, montrait une S obèse et un A dans un lit : *la grossesse (grosse S)* et *l'accouchée (A couché)*; la quinzième, une scène de théâtre construite en ossements : *le théâtre Feydeau (fait d'os)*; la vingt-sixième, une religieuse tombée d'un carrosse : *la sœur converse (qu'on verse)*, etc., etc.

Dans la deuxième livraison, la *Galerie de M. de Bièvre* se continuait. La troisième donnait l'*Almanach de M. de Bièvre*, et l'on y voyait les anges (ange Lure, ange Eu, etc.), les saints (Saint Gerie, Saint Bonaventure, etc.), et les saintes (Sainte Axe, Sainte Hure, etc.), fêtés par le calembouriste. Enfin, du quatrième étui, défilaient tous les *Ex-religieux fournisseurs et employés de M. de Bièvre* (le père Siffleur, la mère Veille, l'abbé Quille, etc.). La collection de Constantin est devenue très rare (1).

Au cours du dix-neuvième siècle, les almanachs populaires célébrèrent presque annuellement l'esprit du marquis de Bièvre. Plusieurs littérateurs firent même revivre la figure du calembouriste. En 1832, un auteur de fantaisies historiques, le baron de Lamothe-Langon lui consacrait en ses *Mémoires de Louis XVIII* quelques lignes inexactes (2); deux ans plus tard, un mystificateur littéraire l'attaquait avec une bizarre ténacité. L'apparition des *Souvenirs de la marquise de Créqui* fit grand bruit en 1834. Spirituels et intéressants, ils contenaient de piquantes anecdotes; mais, de nombreux anachronismes montrant leur défaut d'authenticité (3), leur auteur, Cousin de Courchamp, fut bientôt démasqué.

(1) On n'en connaît qu'un seul exemplaire à peu près complet (une planche manque); il appartient à Mme Charles Décle, qui a bien voulu permettre à l'auteur de le décrire. Ci-contre, réduits presque de moitié, sont reproduits le titre de la collection, la planche 30 de la deuxième livraison, figurant l'*Amour sans fin* (sans faim), et les planches 8 et 22 de la troisième (l'*Enjeu* et *Saint-Bonaventure*).

(2) Paris, 1832, t. Ier, p. 54.

(3) Ces anachronismes ont été relevés dans une plaquette intitulée : *L'Ombre de la marquise de Créqui aux lecteurs des souvenirs publiés sous*

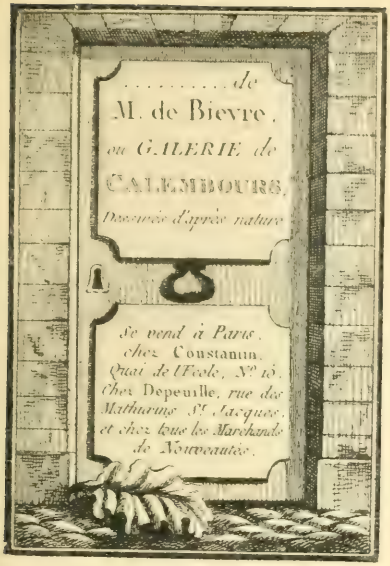

LE *PORTEFEUILLE*
DE M. DE BIÈVRE

L'AMOUR SANS FIN
(*L'Amour sans faim.*)

L'ENJEU
(*L'Ange Eu.*)

SAINT BONAVENTURE
(*Bonne aventure.*)

(Estampes extraites de la *Galerie de M. de Bièvre,* par Constantin.)

Dans ses *Souvenirs de Mme de Créqui*, Courchamp met plusieurs fois en scène le marquis de Bièvre, multipliant contre lui ses désobligeantes inventions. S'il habita Paris pendant les années qui précédèrent la Révolution, il entendit souvent parler du calembouriste : mais entre celui-ci, alors colonel de cavalerie, et le jeune fils du marin breton (1), il ne put se produire aucun heurt. Cousin de Courchamp n'exerce donc pas dans son œuvre une vengeance personnelle contre le marquis de Bièvre. Outre des notes manuscrites sur le dix-huitième siècle, ses principales sources étaient les *Mémoires* et *Journaux* du temps ; évoquant le calembouriste, il crut habile de renchérir sur les inexacts propos du nouvelliste Métra (2). Mais la marquise de Créqui ne gardait certainement pas vis-à-vis de M. de Bièvre l'attitude railleuse que lui prête l'auteur de ses *Souvenirs*. Elle entretint avec un proche parent du marquis, Gabriel Sénac de Meilhan, une liaison intime ; M. de Meilhan était le fils du docteur Sénac, premier-médecin de Louis XV, et le mari de Mlle Marchant de Varennes, cousine germaine du calembouriste. Les lettres que lui adressait Mme de Créqui ont été publiées (3) : la marquise devint, selon

le nom de cette dame ; Paris, 1835. Voir aussi les *Lettres inédites de la marquise de Créqui à Sénac de Meilhan*, publiées par Edouard Fournier, avec une introduction de Sainte-Beuve.

(1) La jeunesse de ce personnage est mal connue ; fils d'un caboteur de Saint-Servan, dit Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. XII, p. 160), il avait commencé par être l'intendant d'un gentilhomme breton qu'il suivit en Allemagne pendant la Révolution. Puis, revenant à Paris avec Louis XVIII, il fréquenta, sous le titre de « comte de Courchamp », les meilleurs salons du faubourg Saint-Germain. S'il se fût borné à composer les amusants *Souvenirs*, il jouirait encore, comme historien, d'une certaine considération ; malheureusement pour lui, le fantaisiste écrivain s'avisa de publier dans le journal *la Presse*, sous sa propre signature, un roman du comte Potocki paru vers 1810, et ce plagiat, publiquement reconnu, démontra de quelles « pirateries littéraires » il était capable : le 10 février 1842, malgré les efforts de Berryer, le tribunal de la Seine condamna « Decourchamp » à 1 000 francs de dommages et intérêts envers le gérant de la *Presse* (Voir le *National* des 13, 15, 17, 18 et 19 octobre 1841 et la *Presse* des 17 octobre 1841, 3 et 10 février 1842).

(2) Voir page 212 du présent ouvrage. Depuis la Révolution, les auteurs de compilations ou de dictionnaires historiques ont souvent reproduit les fausses assertions de Métra et de Cousin de Courchamp sur le marquis de Bièvre.

(3) Par Édouard Fournier, ouvrage cité.

Sainte-Beuve, « la Mme de Sablé de cet autre La Rochefoucauld ». En lui attribuant les traits malicieux qu'il imaginait, l'auteur des *Souvenirs* fut mal inspiré : « Mme de Créqui détestait le bruit, écrit M. de Lescure, et c'est par un bien singulier quiproquo, par une bien étrange bévue, qu'un mystificateur littéraire, M. de Courchamp, a pris pour chaperon cette grave et un peu brusque grande dame, dont si peu de privilégiés ont pu respirer l'esprit, et a prétendu faire endosser à la personne du monde la moins faite pour les priser la responsabilité de ces amusants et médisants commérages sur tout un siècle (1). »

En 1835, Roger de Beauvoir écrivait un roman intitulé *le Café Procope;* il y mit Bièvre en scène, à côté du marquis de Villette et du comte de Cagliostro : malheureusement pour la vraisemblance, l'action se passe en 1755, époque où le futur calembouriste avait huit ans (2). Un autre conteur, Arsène Houssaye, montra plus d'exactitude. Au cours de son livre sur *les Comédiennes d'autrefois* (3), il imagine les conversations qui se tinrent au Palais-Royal en 1775, le jour où le duc d'Orléans ouvrit ses jardins au public. Hommes de lettres, comédiens, bourgeois et grands seigneurs se coudoient et se dévisagent; le poète Dorat vient de rencontrer Sophie Arnould, et tous deux rient des aventures de Mlle Duthé, quand ils aperçoivent le marquis de Bièvre.

Il est amusant de voir quels discours Arsène Houssaye prête au calembouriste. Métra disait un jour que Bièvre ne parlait qu'en équivoques : prenant à la lettre l'écho du nouvelliste, l'auteur des *Comédiennes d'autrefois* réunit en quelques phrases les meilleurs jeux de mots attribués à son personnage, et il obtient un curieux feu d'artifice :

DORAT

N'est-ce pas M. le marquis de Bièvre qui vient vers nous, comme s'il voyageait dans le pays ducal de Hambourg (4)?

(1) *Les femmes philosophes*, Paris, 1881, p. 354.
(2) *Le Café Procope*, Paris, 1835, p. 161.
(3) Paris, 1855, collection Hetzel, t. II, p. 53.
(4) Du calembour.

M. DE BIÈVRE

Savez-vous, mon cher Dorat, que vous pincez joliment de la Harpe! Il est au lit depuis deux jours : quel fat alité! Je sors de chez le garde des sceaux, qui m'a retenu bien longtemps.

DORAT

Et Mlle Raucourt?

M. DE BIÈVRE

Je ne dis plus la belle Amarante, mais l'ingrate à ma rente. Après avoir éclaboussé Paris, elle a fait un pas de deux, et, à l'heure qu'il est, vous pourriez la reconnaître à Spa. La belle fille et la belle femme! Elle est partie sans mot dire, mais non sans maux faire, avec les honneurs de la guerre, dans l'équipage à six rosses du banquier Achille, qui a toujours l'air d'Achille à Scyros. Tout le monde s'écriait : « la belle équipée! » Avez-vous vu son portrait par Fragonard? On peut dire qu'il a fait une croûte de ma mie. Elle avait un système de ruine qui valait bien le système de Law; elle éparpillait le mieux du monde cent mille écus bon an, mal an; mais tant va la cruche à l'amour...

DORAT

Si tous les bienheureux qu'elle a faits s'écriaient comme vous : « l'ingrate à ma rente! » elle pourrait mieux finir que Law, cela soit dit sans vous faire tort.

M. DE BIÈVRE

Ni de travers; au revoir, Dorat, je file à la toile d'araignée, je vais rejoindre la Guimard. Vous savez qu'elle vient d'échapper à une mort providentielle : le ciel de son lit s'est détaché l'autre nuit avec fracas. « Juste ciel! » s'écrient les dévots. Ce soir, irez-vous voir le *Persifleur* de Sauvigny? je crois qu'il aura tous ses enfants au parterre.

BEAUMARCHAIS, *saluant de loin M. de Bièvre.*

L'abbé Galiani prétend qu'il y a trois sortes de raisonnements, ou plutôt de résonnements : raisonnements de cruches, de cloches et d'hommes. Il aurait bien dû indiquer un quatrième raisonnement pour le marquis de Bièvre...

Arsène Houssaye, faisant parler Dorat, citait l'imaginaire « pays du Calembour » : cette évocation d'une contrée burlesque inspira sans doute Hippolyte Cogniard, qui dirigeait à cette époque le théâtre parisien des Variétés. Vers la fin de la

même année, le fécond vaudevilliste écrivait, en collaboration avec Clairville, une « revue mêlée de chants, en trois actes et dix tableaux », qu'il intitula : *Le Royaume du Calembour*. La première représentation en fut donnée aux Variétés le 8 décembre 1855.

Au lever du rideau, on se trouve dans le palais du roi Calembour ; sur les états de ce souverain, le marquis de Bièvre est honoré à l'égal d'un dieu, aussi lui a-t-on élevé une statue dans la salle même du trône, et le socle porte cette inscription :

A DE BIÈVRE
Le Calembour reconnaissant.

Le roi Calembour, une boîte à sel en sautoir, tient conseil avec sa fille, la princesse Charade, et ses courtisans, les seigneurs Logogriphe, Coq-à-l'âne et Rébus. En un langage rempli de jeux de mots, il leur explique les périls de sa dynastie : « On conspire contre moi, termine-t-il, on ne veut plus de moi. Le grand de Bièvre lui-même n'est plus qu'un polisson ! On parle de renverser sa statue et de la jeter dans la rivière de Bièvre ! » Pendant que les assistants se récrient, le Bon-sens, principal ennemi du roi Calembour, fait irruption sur la scène : il somme le monarque et son peuple de renoncer aux jeux de mots, mais tous veulent rester fidèles à l'esprit du marquis de Bièvre. « Eh bien ! je brise votre idole ! » s'écrie le Bon-sens ; en même temps, explique le scénario, « il frappe la statue de de Bièvre qui s'écroule et laisse voir le Petit-mot-pour-rire monté sur un piédestal formé par des grelots. Le Petit-mot-pour-rire étend sa marotte vers le Bon-sens en poussant un éclat de rire : le Bon-sens se sauve. »

Le Petit-mot-pour-rire, filleul de Calembour, a sauvé son parrain des attaques du Bon-sens ; plus tard, il s'occupera de restaurer magnifiquement la statue du grand marquis : pour l'instant, il invite le roi et la Cour à gagner Paris, « ville où l'on s'amuse » ; là du moins, sous-entendaient les auteurs, Calembour ne risquerait plus de rencontrer le brutal Bon-sens...

Auteur de comédies oubliées, le marquis de Bièvre avait

remis à la mode un genre de plaisanterie bien français, aussi sa mémoire fut-elle honorée de cent façons. On le vit tour à tour personnage de vaudeville dans l'*Abus de l'esprit* et professeur d'équivoques dans les ana de l'an VIII; peu après, Saint-Sauveur le classait au rang des plus spirituels écrivains; enfin ses facéties, grâce au peintre Constantin, obtenaient les honneurs de la gravure. Aujourd'hui encore ses jeux de mots alimentent les journaux amusants et les recueils drôlatiques. La postérité ne lui a érigé qu'une éphémère statue, mais elle conservera longtemps son souvenir, car, dans les almanachs populaires, le marquis de Bièvre reste l'inventeur de cette éternelle manifestation de la gaieté nationale, le calembour.

FIN

APPENDICE

LES COMÉDIES DU MARQUIS DE BIÈVRE

I. — LE *SÉDUCTEUR*

CHAPITRE PREMIER

Analyse détaillée de la pièce. — Corrections conseillées par La Harpe et Ducis. — Recommandations du marquis de Bièvre à l'acteur Molé et à Mlle Olivier.

La comédie du *Séducteur*, où Bièvre « dévoilait quelques secrets d'un art terrible », se passe aux environs de Paris, dans le château du riche Orgon. A la première scène, le prétendu philosophe Zéronès s'entretient avec « le Marquis » et s'étonne de voir ce brillant gentilhomme abandonner la Cour pour s'enfermer à la campagne : certainement il est amoureux de la jeune Rosalie, fille du maître de céans : « Amoureux d'elle, s'écrie le Marquis, certes non... mais je veux l'épouser. » Et il fait appel à la reconnaissance de Zéronès, ancien laquais de sa maison, naguère présenté par lui dans le monde en qualité de philosophe ; pour la lui témoigner, Zéronès mettra au service de son bienfaiteur l'influence que lui assure au château le titre de penseur : car il est devenu le professeur d'Orgon, vieux capitaine retiré du service, et le bonhomme ne peut plus se passer de lui, s'occupant à rédiger un *Abrégé de l'Encyclopédie*.

Le Marquis explique à Zéronès son état d'âme : pendant les dix ans qu'il a voués au culte des femmes, il n'a pas rencontré un cœur digne du sien. Pour éviter les ennuis et les dégoûts des liaisons prolongées, il s'est donc résolu à courtiser toutes les filles d'Ève, sans plus s'attacher à aucune. Mais son intendant vient de lui apprendre que sa fortune consiste désormais en dettes, et il a besoin d'épouser

la fille d'Orgon pour rétablir ses affaires. Cette Rosalie allait se fiancer au jeune Darmance : le Marquis est déjà parvenu à les brouiller. Pour suivre les conseils de son nouvel ami, Darmance a cessé de rechercher la jeune fille : il veut désormais avoir cent amours en tête et pas un seul au cœur. C'est un premier obstacle écarté; le Marquis doit maintenant conquérir Orgon, Rosalie et leur entourage : « Efforcez-vous, dit-il à Zéronès, de me gagner Orgon; pour moi, je me charge des femmes ! »

Rosalie retient près d'elle sa meilleure amie, une jeune veuve nommée Orphise; le Marquis lui a volé son portrait et le montre au philosophe :

Orphise est si jolie!
Ce serait bien le cas d'une double folie...
Mais elles s'aiment trop, il n'est pas temps encor,
Et ce serait risquer d'échouer dans le port.

Enfin, deux autres personnages séjournent au château : Damis et sa fiancée Mélise, sœur du volage Darmance. Sans perdre de temps, le Marquis a fait la cour à Mélise et se l'est rendue favorable :

Vous, docteur, ayez l'œil sur tout ce qui se passe,
Employez la sagesse et j'emploierai la grâce :
Entraînez les esprits, je séduirai les cœurs.

A la fin de ce complot, survient Orgon; il est enchanté de trouver le Marquis conversant avec son maître de philosophie.

Chacun s'efforçait alors d'imiter Diderot, d'Alembert, Helvétius, et cette mode emplissait la France de ridicules bourgeois-philosophes. Dans les vers suivants, le marquis de Bièvre raillait plaisamment ce travers de son époque. « Bon, mon ami, c'est bien, écoutez Zéronès, faisait-il dire à Orgon,

Vivant dans ma retraite en père de famille,
Exempt d'ambition, adoré de ma fille,
Riche, n'ayant besoin de crédit ni d'appui,
Je me croyais heureux : eh bien, demandez-lui!
Vous n'imaginez point, grâces à ses services,
Combien autour de moi je vois de précipices.
Ce n'est qu'en frémissant que j'ose faire un pas,
Et je crois que, sans lui, je ne bougerais pas!

Le Marquis, sans perdre son temps à discuter philosophie avec le père de Rosalie, lui demande la main de la jeune personne; mais Orgon — ses ridicules ne l'empêchent pas d'être un bon père — le prie de rester son hôte quelques semaines encore; tous deux se donneront ainsi le temps de la réflexion. Il était venu l'avertir que Darmance dîne aujourd'hui-même au château. Sur les instances de Mélise, sœur du jeune homme, et pour éviter un éclat qui nui-

rait à Rosalie, il a consenti à le recevoir; toutefois, n'oubliant pas la déconvenue infligée à sa fille, il craint de ne pouvoir se contraindre, et demande à ses invités d'être tous présents à cette première entrevue.

Demeuré seul, le Marquis reçoit un billet des mains de son laquais; une châtelaine des environs, apprenant sa présence chez Orgon, l'engage « à venir la voir vers quatre heures dans sa solitude ». Il commande aussitôt ses chevaux pour aller à ce rendez-vous.

Le moment du dîner approchant, voici Darmance qu'on introduit; l'ex-amoureux de Rosalie revient à contre-cœur chez Orgon et redoute l'accueil qui va lui être fait; dès son entrée, le Marquis le félicite d'avoir rompu avec la jeune fille :

Aussi quelle folie
De vouloir tristement t'enchaîner pour la vie
Quand les femmes encor ne te refusent rien!
Attends qu'on t'ait quitté, laisse ce froid lien
Aux êtres malheureux proscrits par la nature :
De leur difformité qu'il répare l'injure!
Le matin de la vie appartient aux amours :
Sur le soir, de l'hymen implorons le secours.
Ce dieu consolateur est fait pour la vieillesse,
Il nous assure au moins les droits de la jeunesse,
Et la main d'une épouse, à son premier printemps,
Fait naître encor des fleurs dans l'hiver de nos ans.
Mais, prévenir ce terme et choisir une belle
Pour languir de concert et vieillir avec elle,
C'est s'immoler soi-même, et c'est perdre en un jour
Les secours de l'hymen et les dons de l'amour!

Si Darmance a délaissé Rosalie pour se livrer au « culte des belles », il y est encore novice et voudrait mettre à profit l'expérience de son ami : mais, pendant que le Marquis lui enseigne les moyens de réussir auprès des femmes, la cloche du dîner appelle au salon les hôtes du château. Orgon revient, suivi de Rosalie, Orphise, Damis, Mélise et Zéronès; il salue cérémonieusement Darmance. Rosalie, toute troublée de l'intimité qu'affichent le Marquis et son ex-amoureux, murmure à l'oreille d'Orphise :

Je m'avance en tremblant, mon amie, il me semble
Que j'aurais mieux aimé ne pas les voir ensemble.

Décidément, elle n'a pas oublié l'inconstant Darmance... Pour rompre la glace, Orgon annonce aux dames que le Marquis séjournera jusqu'à l'hiver au château, et l'acte se termine par une scène où le Séducteur déploie tous ses talents; chacun se sent conquis; la triste Rosalie elle-même, cédant aux charmes du gentilhomme, ne sait plus ce que lui dit son cœur :

ORGON

Eh bien! le cher Marquis
Veut nous sacrifier les plaisirs de Paris.
Nous le posséderons tout l'été, tout l'automne,
Ces dames en doutaient.

LE MARQUIS

Quoi! cela vous étonne?
Ah! tout ce que Paris a de plus précieux,
Mesdames, je le vois rassemblé dans ces lieux.
Les grâces de l'esprit, les qualités de l'âme,
(*montrant Mélise*)
Les talents enchanteurs.

MÉLISE (*à part, à Damis*)

Il est charmant!

DAMIS (*avec contrainte*)

Madame...

LE MARQUIS (*montrant Orgon*)

Je vois un père tendre, un guerrier plein d'honneur,
De nos preux chevaliers retraçant la candeur,
Et cette intégrité digne du premier âge
De la France naissante.

ORGON (*à Zéronès*)

Il est loyal.

LE MARQUIS (*montrant Zéronès*)

Un sage,
Dédaignant les lauriers si chers aux beaux esprits,
Instruisant par ses mœurs et non par ses écrits.

ZÉRONÈS (*à Orgon*)

Il est profond.

LE MARQUIS (*montrant Orphise et Rosalie*)

Enfin, je vois à son aurore
La beauté, la vertu qui l'embellit encore,
Et le tableau touchant d'une pure amitié...
(*regardant tout le monde*)
Auprès de vous, Paris est bientôt oublié!

ORGON (*regardant Darmance, à Zéronès*)

Quelle différence!

ZÉRONÈS

Ah!

ORGON

Je l'aime à la folie,
Mais c'est qu'il est charmant, solide...

ROSALIE (*à Ophise*)

Ah! mon amie!...

Au début du second acte, Rosalie avoue à son amie Orphise les troubles qui l'agitent. Dès son enfance, elle s'habituait à l'idée d'épouser Darmance, mais l'inconstant a fui, et le Marquis est venu. On vante au château son esprit, ses grâces, sa noblesse; moi, termine Rosalie en rougissant : « J'entends avec plaisir le bien qu'on dit de lui. »

Orphise lui conseille de ne pas donner son cœur à la légère, car : « le vice disparaît sous des dehors aimables », et la conduite du Marquis lui semble suspecte. Au reste, « il est des sentiments que l'on prend pour l'amour » : elle veut savoir ce qu'éprouve la jeune fille en revoyant Darmance.

Rosalie, incapable de lire en elle-même, supplie Orphise « de la sauver de l'erreur », et la jeune veuve consent à lui venir en aide : elle étudiera d'abord le Marquis, sans rien craindre pour son propre repos; son mari, par ses infidélités, l'a rendue malheureuse, et elle n'a aucune envie de repasser par de semblables tourments. Feignant d'être conquise par le gentilhomme, elle saura bien s'il est véritablement épris de Rosalie.

Car le monde est un jeu, dans le siècle où nous sommes
Par les vices adroits les mœurs ont tout perdu,
Et ce n'est que l'esprit qui sauve la vertu.

Apercevant le Marquis, Rosalie s'esquive. Alors s'engage une amusante escarmouche entre Orphise et le Séducteur. Celui-ci prie la jeune veuve d'agir sur l'esprit d'Orgon, pour qu'il abrège son délai d'épreuve : « On veut laisser à votre cœur le temps de faire son choix, répond Orphise avec coquetterie. D'ailleurs nous avons peur de vous :

Pour faire un bon mari, vous aimez trop les femmes!

Et l'autre de riposter avec logique :

J'aime les femmes!... Mais, accordez-vous, Mesdames :
Pour que l'on vous épouse, il faut bien vous aimer!

S'engageant, avec prudence, dans le piège tendu par Orphise, il lui demande son amitié, en termes si chaleureux qu'elle peut y trouver l'expression d'un sentiment plus vif. Orphise triomphe : « J'attendais la déclaration! » s'écrie-t-elle. Mais le Marquis ne se laisse pas surprendre :

Oh non, n'y comptez pas. Vous vous trompez, Madame!
Vous n'êtes à mes yeux que la seconde femme
De l'univers!

Décidément, il lui faut jouer serré avec cette jolie personne : il reprend l'éloge de Rosalie. On ne peut douter de son amour pour elle, puisqu'il lui sacrifie tout : « La Cour, ses plaisirs, ses amis. » — « Depuis deux heures, oui, riposte Orphise, cependant vos chevaux sont commandés pour quatre heures. » — « Une importante affaire me réclame, explique le Marquis, dès qu'elle sera traitée, je ne m'absenterai plus. »

Bientôt, on entend des pas dans le jardin : c'est Mélise. « Quand nous sommes ensemble elle arrive toujours! » remarque Orphise avec un peu d'humeur : car, malgré elle, la jeune femme subit l'empire de son antagoniste.

Le Séducteur trouve Mélise aussi charmante qu'Orphise; il courtise l'une et l'autre avec un égal plaisir, mais, pour un tel jeu, le tête-à-tête est nécessaire. Montrant Mélise, il murmure à l'oreille de la jeune veuve : « Demeurez; dans l'instant je vous en débarrasse. » Puis, à part : « Il faut que l'une ou l'autre abandonne la place. »

Mélise vient plaider auprès d'Orphise la cause de son frère Darmance; depuis qu'il a revu Rosalie, il est au désespoir de l'avoir délaissée; son remords fait peine. Sans permettre à Orphise de répondre, l'ingénieux Marquis prend la parole, et, dans cette fin de scène, chacune des deux femmes s'indigne de recevoir devant l'autre un aveu d'amour :

Je connais un état bien plus insupportable;
C'est lorsque, transporté par un objet aimable,
On ne peut se livrer, s'épancher à loisir,
Et qu'un tiers importun nous ôte ce plaisir!

OHPHISE *(bas au Marquis)*

Mais songez donc...

LE MARQUIS *(bas à Orphise)*

Je veux la rendre plus discrète.

MÉLISE *(bas au Marquis)*

Comment! Monsieur!

LE MARQUIS *(bas à Mélise)*

Je veux qu'elle fasse retraite.
(haut)
Oui, c'est un sort cruel, et rien n'est plus affreux
Que de se voir ravir un seul moment heureux :
Le bonheur est si rare!

ORPHISE *(bas au Marquis)*

Encore! je vous laisse!

Et, confuse, elle s'échappe. Restée seule avec le Séducteur, la

naïve Mélise se figure qu'il va lui demander sa main : « Damis a ma foi, s'écrie-t-elle loyalement, évitez-moi, prenez le parti de l'absence ! » « Madame, il est trop tard », clame le gentilhomme qui se jette à genoux. « Ah ! Marquis ! », et la tendre femme détourne la tête, livrant sa main aux baisers du Séducteur. Son mouvement permet à celui-ci de regarder sa montre : « Quatre heures ! et mon rendez-vous ! » Éperdu, il quitte le salon : « Je me punis moi-même ! »

Mélise est persuadée que son bel amoureux fuit par désespoir de lui avoir déplu : « Quelle réserve ! » murmure-t-elle avec un léger dépit. Mais voici Darmance qui accourt, consterné, auprès de sa sœur : Damis vient de lui apprendre que le gentilhomme veut épouser Rosalie !... La jeune fille secoue la tête d'un air entendu :

> Qui ? lui ! non : le Marquis n'eut jamais cette envie...
> Je sais ce qui l'occupe.
> Ah ! je suis rassuré,

soupire Darmance. Damis lui a laissé comprendre qu'un autre « amant » craint au château les entreprises du Séducteur, et Mélise rougit... Quand son fiancé survient, elle lui parle « avec un extrême embarras », car Damis a compris la double intrigue. Il tient de la bouche d'Orgon que le Marquis demande la main de Rosalie : s'il courtise Mélise, c'est pour se jouer de son cœur ; Damis ne permettra pas qu'un intrigant compromette ainsi sa fiancée ; il annonce à Mélise et à Darmance sa résolution d'aller demander au Marquis l'explication de sa conduite.

Quand la toile se lève sur le troisième acte, Mélise met en garde Orphise contre les agissements du gentilhomme : il ne peut vouloir épouser Rosalie... il courtise une autre femme... Pour connaître les vrais sentiments du Marquis, Orphise convient qu'elle-même et Mélise le sommeront de se prononcer clairement :

> S'il a les deux projets, que pourra-t-il répondre ?
> Par son embarras seul nous allons le confondre.

Elles se séparent à l'arrivée de Zéronès, et cette fuite inspire au parasite de salutaires réflexions : en se mêlant aux intrigues du Séducteur, il risque de compromettre sa situation dans le monde. Comme son ancien maître survient, il l'avertit que « leurs affaires vont mal » ; Orphise paraît méditer quelque dangereux projet ; il l'a surprise complotant avec Mélise. Les hôtes du château se doutent que le philosophe et le gentilhomme sont de connivence : suspicion fâcheuse ! Le Marquis se rit de ses inquiétudes.

ZÉRONÈS

> Mais si Mélise enfin, par esprit de vengeance,
> Sachant votre conduite en informait Orgon,
> Par où finira-t-il ?

LE MARQUIS

Lui? Par m'embrasser!

ZÉRONÈS

Bon;
Et Damis, dont vos soins alarment la tendresse,
Par où finira-t-il, Monsieur?

LE MARQUIS

Par m'embrasser! (1)

Justement, voici le fiancé de Mélise; Zéronès, inquiet, s'éloigne. Damis supplie le Séducteur de ne plus s'attaquer à son bonheur et de renoncer à Mélise, mais l'autre explique légèrement pourquoi cette conquête le tente : blasé sur les faciles victoires, il ne veut plus pour rivaux que des amants heureux. Damis ne maîtrisant pas son indignation, les deux interlocuteurs vont se provoquer... Cependant, leur ton s'abaisse, et le Séducteur insinue à Damis qu'il se soucie aussi peu de Rosalie que de Mélise :

Votre ennemi mortel, c'est votre jalousie,
Oui, Damis, c'est le seul qui trouble votre vie;
Mélise, croyez-moi, vous aime à la fureur.

Le pauvre jaloux ne résiste pas à ce langage, il s'excuse de ses soupçons et l'entretien se termine... par une embrassade. Demeuré seul, le Marquis éclate de rire :

D'honneur! Il a déjà les vertus conjugales!

Ce premier assaut terminé, le Séducteur voit arriver Orphise et Mélise : les deux alliées le somment de dire clairement à quelle femme il a donné son cœur, mais elles ont affaire à un habile adversaire: de sa réponse compliquée, il ressort que ses vœux s'adressent à Rosalie, ou à Mélise, ou à Orphise elle-même... puis, s'inclinant, le Marquis prend congé des deux amies.

Ah! cet homme est un monstre!

s'écrie Mélise, « décidément, il faut le démasquer ». Elle vient d'apprendre la scandaleuse conduite du Séducteur à Paris et s'efforcera d'obtenir des renseignements plus précis sur ses trahisons. Orgon survenant, porteur de son *Abrégé de l'Encyclopédie*, Orphise lui dévoile le manège du Marquis : elle le croit d'accord avec Zéronès pour tromper tous les hôtes du château. Cependant, ajoute-t-elle avec loyauté : « Je n'ai que des soupçons et ne puis m'éclaircir. »

(1) « Hommes et femmes s'embrassent beaucoup à Paris, constate Mercier dans un de ses *Tableaux;* à Londres, on se serre la main. »

Après son départ, le bon Orgon « demeure interdit » ; il n'aurait jamais cru à tant de duplicité. Au reste, voici le Marquis et Zéronès, il saura bien voir dans leur jeu. Comme tous deux, parcourant son travail, louent ses capacités littéraires, une telle concordance le flatte et l'inquiète ; ne sachant pas ruser : « Messieurs, dit-il,

Je vous soupçonne fort
D'avoir quelque motif pour être ainsi d'accord.

ZÉRONÈS (*bas au Marquis*)

Vous voyez !

LE MARQUIS (*bas à Zéronès*)

Faisons-nous une bonne querelle.

ORGON

De grâce, expliquez-moi cette amitié nouvelle.

ZÉRONÈS (*bas au Marquis*)

Eh ! Que nous dirons-nous ?

LE MARQUIS (*bas à Zéronès*)

Parbleu, nos vérités !

Les voilà qui échangent de réelles injures ; le Marquis, montrant Zéronès, dit à Orgon :

En conscience,
Sans vous j'ignorerais jusqu'à son existence...
Et d'après les conseils de notre cher Molière :
« Jusqu'au chien du logis je m'efforce de plaire. »

ZÉRONÈS

Prenez garde, Monsieur, que le chien du logis
Pour vous et vos pareils ne devienne un cerbère.

Orgon est satisfait :

Ils ne sont plus d'accord, oh oui, la chose est claire.

Mais, par-dessus la tête du bonhomme, les invectives s'entrecroisent. Comme le Séducteur traite Zéronès de parasite :

Je ne suis pas du moins parasite en amour !

riposte celui-ci, et le père de Rosalie se voit forcé de calmer les deux adversaires qui le tirent par la manche en lui disant à l'oreille :

Je vois un charlatan !
Je vois un petit maître !
Bien vain, bien ignorant !
Bien parjure, bien traître !

Sur ses instances, la dispute s'apaise... puis tous finissent par

s'embrasser. La paix conclue, Orgon peut reparler de son manuscrit, et il entraîne les deux complices : « Ceci n'est qu'un extrait, venez voir mon ouvrage. » Derrière l'admirateur de l'*Encyclopédie*, le Marquis ne peut plus retenir son rire :

Oh! le voilà bien fier et bien content de lui!

s'écrie Zéronès ; et son ancien maître termine la scène en déclarant :

Moi, je compte embrasser tout le monde aujourd'hui!

Le quatrième acte commence par un entretien réunissant le Marquis, Darmance et Damis; le Séducteur persuade à Darmance que Rosalie ne ressent plus pour lui que de la haine : l'attitude de la jeune fille vis-à-vis de son ex-amoureux le montre clairement. A l'approche d'Orphise et Rosalie, il quitte le salon avec ses deux naïfs amis.

Rosalie sanglote; Orgon vient de lire une lettre reçue de Paris par Mélise, et il s'est mis dans une violente colère, accusant sa fille d'avoir provoqué les avances du Marquis, car, dit Rosalie,

Ce matin il l'aimait, à présent il l'abhorre :
Qu'est-il donc arrivé? Que dois-je craindre encore?

« Vous venez d'échapper, répond Orphise, à un véritable danger : le Marquis est un monstre et tout est éclairci. » Rosalie défaille, son tendre cœur se déchire. La cruelle destinée que la sienne! Naguère, elle s'abandonnait à un innocent amour; maintenant, « tous ses sens sont troublés », « sa raison s'égare », « un désordre affreux s'empare de son cœur »... Tout à coup survient son père, accompagné de Zéronès; Orgon tient une lettre qu'il relit avec indignation : « Quelles mœurs! quelle conduite infâme! » Furieux d'avoir été la dupe du Marquis, il détourne son courroux sur Rosalie :

C'est vous, Mademoiselle,
Avec vos goûts brillants et vos airs de mépris,
Qui me rendez pourtant la fable de Paris!
Recueilli dans le port de la philosophie,
Sans doute j'allais jouir au déclin de ma vie :
Dégagé de tous soins, des erreurs détrompé,
En sage je vivrais de moi seul occupé;
Et vous reculez tout. Allons, il faut vous rendre
Dès demain au couvent : là vous pourrez attendre,
Et je vais à mon gré vous choisir un époux
Qui me dispensera de répondre de vous!

C'est en vain qu'Orphise représente à Orgon l'injustice de sa décision, il n'écoute rien, lisant toujours ses renseignements :

Attaquer en duel des pères de famille,
Des frères, des époux, qui défendaient leur fille,
Ou leur sœur ou leur femme!

Enfin il remet à Zéronès une copie de la lettre, et l'invite à congédier le Marquis en la lui faisant lire, ce qui remplacera toute explication. Sur ces entrefaites, l'autre apparaît, mais l'on se détourne de lui : Orphise et Orgon quittent le salon, pendant que le Séducteur débite les vers suivants « avec transport, note l'auteur, et sans prendre garde à rien » :

De quel tourment à quel calme je passe!
Voici donc ma retraite, et le dernier séjour
Que depuis si longtemps me destinait l'Amour!

Zéronès seul est resté :

A qui donc chantez-vous, Monsieur, cette ariette?

demande-t-il à son ancien maître, et, lui remettant le double de la lettre adressée de Paris à Mélise, il lui signifie le congé d'Orgon. Le Marquis reste un instant étourdi, puis :

Que fait Rosalie?

ZÉRONÈS

Elle pleure chez elle,
Elle vient d'essuyer une vive querelle :
Son père la menace.

LE MARQUIS

Oh! l'excellent moyen!
Ces pères, ces maris, comme ils nous servent bien!

Imaginant à l'instant une contre-attaque, il prie Zéronès d'aller dire à la jeune fille que son père la demande. Bientôt Rosalie se rend à cet appel :

Ah! ciel! Le vil manège!
Quoi, vous osez, Monsieur, me tendre un pareil piège!

Ici se place la scène capitale de la comédie : la fille d'Orgon sait maintenant ce que vaut le Marquis; elle connaît ses trahisons, elle est en sa présence grâce à un nouveau mensonge, et cependant le Séducteur, employant tout son art, va la reconquérir et la décider à un enlèvement :

Vous ne pouvez m'ôter le droit de me défendre,
Madame : vous m'avez condamné sans m'entendre;
Vos parents, vos amis, m'osent calomnier,
Laissez-moi le moyen de me justifier.
Je vous perds pour jamais : ce seul instant me reste.
Craignez mon désespoir, il peut m'être funeste...

Cette menace de suicide arrête la fuite de la crédule jeune fille : elle est perdue. Tombant à ses pieds, le Marquis l'étourdit de ses brûlants aveux. Tout d'abord elle se débat :

Cet éloge trompeur cache une perfidie,
Supprimez ces discours, croyez-moi!

Mais le Séducteur baisse la voix :

Je vais vous quitter... non, ce n'est plus votre amant,
Ce n'est qu'un tendre ami qui parle en ce moment;
Tout est fini pour moi : je n'ai rien à prétendre...
(*avec beaucoup d'apprêt et de mystère*)
Mais il est un secret que je dois vous apprendre.....

et, après de feintes hésitations, le voilà qui révèle à Rosalie « l'odieuse trahison » d'Orphise envers elle : la jeune veuve aime le Marquis; bien plus, par dépit de ne pas être payée de retour, elle a répandu contre lui les plus atroces calomnies.

A cette accusation, la fille d'Orgon pousse un cri de révolte; mais elle ne peut plus douter, le Séducteur lui remet la miniature d'Orphise, dérobée naguère, et elle fond en larmes :

Son portrait! se peut-il!... Oui, je le reconnais...
Hélas, depuis longtemps tu me le destinais...
Je n'ai donc plus personne au monde!

Désormais, elle est disposée à tout croire; le Marquis lui tend la copie non signée de l'avis reçu par Mélise, où l'on dépeint ses mœurs avec tant de sévérité : « Lisez cette lettre anonyme, c'est l'œuvre de votre abominable amie »; puis, multipliant ses attaques :

Sachez que votre père
Dont vous avez déjà ressenti la colère,
Va demain au couvent vous traîner pour toujours.....
Honteux, désespéré, j'attendrai que la mort
Vienne enfin terminer ma douleur et mon sort.

Rosalie est à bout de forces : c'est le moment de lui porter un dernier coup : « Fuyez votre injuste famille, lui dit vivement le Marquis, ma mère connaît mon amour pour vous; ce soir, accompagnée de ma sœur, elle viendra vous prendre au bas de la terrasse; demain, elle suppliera votre père de consentir à notre hymen. »

Éperdue, Rosalie s'échappe.....

« Eh bien? » questionne Zéronès qui accourt :

Quoi! j'ai vu, j'ai convaincu!

triomphe le Marquis: aussitôt il fait écrire par l'ancien laquais un billet qui portera la signature de sa mère : « Venez, ma chère fille, venez vous jeter dans mes bras, dit la noble dame, je vous attends avec une impatience égale à vos malheurs. » Zéronès se charge de remettre cette lettre à l'infortunée Rosalie, et le Séducteur court tout préparer pour l'enlèvement.

Le décor, resté le même pendant les quatre premiers actes,

change au cinquième : la scène se passe maintenant dans le parc du château d'Orgon ; il fait nuit et la lune éclaire les allées. Le Marquis, « en surtout gris, l'épée sous le bras et le chapeau sur la tête », cause avec Zérones ; il a pris ses dispositions pour le rapt : son carrosse stationne au bas de la terrasse, et deux comédiennes y figurent sa mère et sa sœur. Zérones rend compte à son ancien maître de ce qui s'est passé au château depuis quelques heures : Orgon est toujours en fureur ; Rosalie, persuadée de la trahison d'Orphise, s'est enfermée dans sa chambre et refuse de parler à la jeune veuve : « A merveille ! » approuve le Marquis. Cependant, il voit avec quelque ennui la réussite de son entreprise : « Si j'épouse Rosalie, assure-t-il, à l'instant elle perdra tous ses attraits. » Pour oublier une aussi fâcheuse perspective, il ne veut penser qu'à la poésie du présent : quelle ineffable jouissance lui apportent

Cette sombre clarté de l'astre de la nuit,
Ces bois, ce rendez-vous ! Le charme du mystère
Embellit Rosalie et me la rend plus chère.
O moments de l'attente ! Instants délicieux
Où l'amour tient encor son bandeau sur nos yeux,
Combien on vous regrette auprès de ce qu'on aime.
Ah ! vous êtes pour moi la volupté suprême !

Tout à coup, on entend un appel : c'est Orphise qui parcourt les allées du parc en criant le nom de Rosalie ; elle apparaît, « échevelée et dans le désordre de la douleur », suivie de Mélise et de Damis ; les deux complices s'esquivent.

Orphise est désolée, car elle a de nouveau frappé à la porte de son amie sans recevoir aucune réponse : que fait la malheureuse Rosalie ?... « Elle s'est évanouie dans sa chambre ! assure Damis, courons ! » Et tandis qu'ils retournent en hâte vers le château, Rosalie survient, elle a cru entendre les appels d'Orphise :

J'accourais, je venais me jeter dans ses bras,
Lui pardonner peut-être... une frayeur soudaine
S'empare de mes sens... me voilà seule... à peine
Puis-je me soutenir... je perds tout en ce jour.
L'amitié m'a trompée aussi bien que l'amour.
Mon père me restait, et j'ai perdu mon père !

Un seul parti lui reste : se jeter dans les bras de la mère du Marquis... elle se dirige vers la terrasse, mais un bruit de pas l'arrête, quelqu'un s'avance... est-ce le Marquis ?...

Je frémis...
N'appprochez pas !

crie instinctivement Rosalie... Non ! C'est Darmance : épiant le moment d'implorer son pardon, il suivait ses pas :

Ah ! c'est en criminel que je viens à vos pieds !

Ne soupçonnant pas que la jeune fille courait à sa perte, il lui apprend l'aventure du Marquis : la lettre que Mélise a reçue de Paris ne laisse aucun doute sur la criminelle conduite du Séducteur; au reste, tous les siens le renient, sa mère elle-même, pour l'éviter, s'est retirée dans ses terres. « Que m'apprenez-vous! » balbutie Rosalie terrifiée. Ainsi, le billet anonyme que le Marquis attribuait à Orphise : mensonge! L'horrible trahison de la jeune veuve : perfidie! Le rendez-vous si affectueux de la mère du Marquis : guet-apens!

Hélas! à chaque mot vous me percez le cœur...
Ramenez-moi, Darmance, aux genoux de mon père!

et elle avoue au jeune homme qu'elle a revu le Marquis...

Avec quel art cruel, dans ce dernier moment,
Il a su profiter de mon saisissement!
Sans vous, sur un billet que l'on vient de me rendre,
J'ai cru que près d'ici la mère la plus tendre
M'attendait...

DARMANCE

Se peut-il!...

ROSALIE

Oui, Darmance, et mon cœur
A pu croire un instant la voix de l'imposteur.
Dieu! quel faible secours garantit l'innocence!
De la séduction quelle est donc la puissance,
Si la crainte peut seule éloigner du devoir
Un cœur infortuné réduit au désespoir!
Où puis-je désormais traîner ma destinée?
A d'éternels remords je me vois condamnée.
Il faut que je rougisse, et même devant vous...
Je n'ose de mon père embrasser les genoux...
Je crains de rencontrer les regards d'une amie...
Hélas! j'ai tout perdu...

Darmance, lui aussi, se reconnaît des torts; son inconstance blessante a seule causé le malheur de celle qu'il n'a pas cessé d'adorer : « Je suis la plus coupable, il faut que je pardonne », balbutie la jeune fille.

Cependant, des lumières apparaissent au loin : Orgon, Damis, Orphise, Mélise et Zéronès, précédés de valets portant des flambeaux, cherchent partout Rosalie.

Mon père! ah! je ne le crains plus!
Jetons-nous à ses pieds!

Orgon est stupéfait de trouver sa fille en compagnie de Darmance, mais il lit la fausse lettre du Marquis et apprend quelle heureuse intervention a sauvé Rosalie. Abandonnant bien-

tôt toute sévérité, il attire les jeunes gens sur sa poitrine :

Demain je comblerai vos vœux.
Pour moi, reconnaissant mes torts et ma faiblesse,
Je veux les réparer au sein de la sagesse.

Puis il chasse ignominieusement Zéronès, et se promet de ne plus s'occuper de vaines sciences :

C'est vous seuls, mes enfants, qui charmerez ma vie :
Que mon amour pour vous soit ma philosophie !

Depuis quelques instants, le Marquis, caché derrière un massif, assistait à cette scène : prenant cyniquement parti de son échec, il entraîne l'ancien laquais et termine la pièce par cette plaisanterie :

Je rends grâce à mon sort, il ne m'a rien ôté;
J'enlève la sagesse au lieu de la beauté !

Après la première représentation, La Harpe écrivait à l'un de ses correspondants : « Cet ouvrage est de M. de Bièvre, qui n'était connu jusqu'ici dans le monde que par son goût pour les calembours. Il y a six ans, il me montra, sous le sceau du secret, la comédie du *Séducteur* : j'y trouvai de fort jolis vers, mais je ne fus pas content de la pièce. Il la présenta néanmoins aux Comédiens, qui la refusèrent (1); il la retravailla depuis, et la fit recevoir cette année. Elle a été jouée anonyme à Fontainebleau, où elle a eu peu de succès, et à Paris où elle en a eu beaucoup. C'est le cas de se demander qui avait tort ou raison de la Ville ou de la Cour. A mon avis, l'une a été sévère, et l'autre indulgente, et il y a dans la pièce assez de mérites et de défauts pour justifier à un certain point l'un et l'autre jugement (2). »

Le plus ancien manuscrit du *Séducteur*, probablement celui que le marquis de Bièvre fit lire à La Harpe, est entièrement écrit de sa main (3). Chaque acte occupe un cahier spécial; le quatrième, d'un format différent, provenait d'un travail antérieur où « le Philosophe » tenait la place de Zéronès. Sa pièce devant être lue

(1) M. Jules Couet, archiviste du Théâtre-Français, a très aimablement compulsé à l'intention de l'auteur les registres de la Comédie, et lui a fourni les renseignements qu'ils contenaient relativement aux œuvres du marquis de Bièvre.

Les documents afférents à l'année 1778 sont égarés, sauf une liste de « tours de lecture », où l'on voit que Molé se fit inscrire en 1778 pour lire six pièces, dont une comédie en cinq actes : cette dernière était certainement le *Séducteur*. La comédie du marquis fut probablement dès lors « reçue à corrections », mais on n'en retrouve pas la preuve.

(2) *Correspondance littéraire*, Paris, 1801, t. IV, p. 167.

(3) L'auteur possède ce manuscrit, qui est fort lisible et presque sans rature.

aux Comédiens français, Bièvre la fit copier par un secrétaire; sur cet autre exemplaire du *Séducteur* sont inscrites les dates : 1777-1778 (1). Les modifications de l'auteur à sa première œuvre furent peu importantes; il supprima quelques vers et en corrigea plusieurs autres, mais la suite des scènes resta la même, sauf au dernier acte. Les deux manuscrits sont donc presque identiques à la pièce imprimée.

Dans les papiers du marquis se trouvent deux feuilles en tête desquelles il traça lui-même ces mentions : *Notes de société sur le Séducteur*, et *Notes de Ducis sur le Séducteur* (2). Avant de faire jouer sa pièce, Bièvre en donna lecture au « bureau d'esprit » de la comtesse d'Angiviller; les observations qu'on lui présenta (il les intitulait : *Notes de société*) forment quinze articles dont quatre seulement furent pris en considération ; pour l'un d'eux surtout, il apprécia la clairvoyance de ses amis. Dans la première scène il écrivait : « Et pour peu que l'on la contredise. » La « société » lui fit observer que ce « l'on la » rappellerait au public un refrain populaire; il s'empressa de remplacer la fâcheuse expression par celle-ci : « Et de peur qu'on ne la contredise. »

Avec Ducis, Bièvre ne se montra guère plus docile; de sa belle et lisible écriture, l'académicien lui signalait dix-neuf passages (3), en les accompagnant de remarques appropriées, comme : « Ce qui précède ne me paraît pas assez clair », ou : « Je n'entends pas ce vers-là », ou encore : « Oter absolument ce vers. » Le marquis négligea treize de ces critiques; ainsi, Ducis lui reprochait, à la scène 4 du premier acte, cette phrase de lettre : « Je voudrais cependant me justifier vis-à-vis de vous. » « Je ne sais si l'on peut dire se justifier vis-à-vis de quelqu'un », observait l'Immortel. La question est encore controversée, mais l'Académie se prononce pour la négative; en 1783, se réclamant d'autres écrivains, Bièvre estima correcte la phrase incriminée.

« Tout le second acte, disait ailleurs Ducis, m'a fait plus de plaisir quand je l'ai lu que quand je l'ai entendu lire ; pour comprendre la fin, il faut de l'attention, et j'aimerais bien que l'auteur n'en demandât pas beaucoup à ses lecteurs. » Le poète des tragédies shakspeariennes possédait une parfaite connaissance de la scène, et cette remarque en est la preuve; mais pour en tenir compte, Bièvre devait refondre une partie de sa pièce : il recula devant ce labeur.

Une dernière critique de Ducis retint l'attention de l'auteur. Au commencement de la neuvième scène du troisième acte, Orgon

(1) Ce second manuscrit, également conservé, forme un seul cahier; les corrections et additions furent écrites par le marquis.

(2) Dossiers de l'auteur.

(3) Pour les actes Ier, II, III et V, car les notes concernant le IVe acte ne se retrouvent pas.

vient soumettre à l'examen de Zéronès et du Marquis son travail encyclopédique : « Papa, voyons l'*Extrait* », lui disait le prétendant de Rosalie. Ducis estima que ce gentilhomme traitait son futur beau-père avec trop de familiarité : « Papa!... ce mot peut être dangereux. » Si Bièvre tenait à l'appellation enfantine, qui lui paraissait comique, le prudent Ducis représentait le public : l'auteur se promit de réfléchir à son importante remarque.

Aussitôt que les Comédiens français eurent definitivement reçu le *Séducteur*, ils s'occupèrent de le représenter : pour garder l'incognito jusqu'à la « première », le marquis de Bièvre se priva d'assister aux répétitions, expliquant par écrit à ses interprètes les finesses de leurs rôles. Le brouillon de ses recommandations à Molé comprend six pages d'écriture fine et serrée (1) : en tête on lit : *Notes pour le role du Marquis dans le Séducteur*. Le mot « notes » surcharge le mot « instructions », que Bièvre ne jugea pas digne du talent de Molé.

« J'ai voulu revêtir ce caractère, commençait-il, de toutes les formes qui appartiennent à notre nation, qui sont la grâce, la légèreté, l'indépendance, l'audace même, et ce penchant à la gaieté, à la raillerie, qui ne nous abandonne jamais dans les circonstances même les plus fortes et les plus embarrassantes. Cette dernière nuance est la plus nationale de toutes, et c'est celle que j'ai le plus employée dans ce rôle, dans telle situation que le personnage se trouve. »

L'auteur remarquait ensuite que le Séducteur, un désillusionné de l'amour, ne se montrait jamais naturel lorsqu'il voulait être passionné ou ingénu. « J'ai tâché autant que j'ai pu de plier mon style à cette intention, le grand acteur qui est chargé du rôle en fera encore plus que moi. »

Avant d'examiner son œuvre scène par scène, Bièvre croyait devoir ménager la susceptibilité bien connue de Molé : « Il n'est pas douteux que ce rôle, si j'ai eu le bonheur de l'exécuter comme je l'ai conçu, exige de l'acteur même le plus consommé une étude profonde. En détaillant moi-même mes intentions, je ne lui apprendrai rien assurément, mais je puis lui sauver une partie de son travail et de ses recherches pour les morceaux qui en demandent. »

Suivait l'explication des nuances à donner au jeu du Séducteur pendant les différentes phases de la pièce. Au premier acte, en exposant son caractère à Zéronès, le Marquis devait témoigner « plus que de l'humeur, et même un peu de férocité », mais aussi de l'insouciance et surtout de la gaiete : « Sans cette nuance que je répands partout pour le faire supporter, il serait plus odieux que

(1) Dossiers de l'auteur.

Tartufe. » Comme le personnage possède « assez de tempérament » pour ne pas voir la différence d'une femme à l'autre, « celle qui lui parle est toujours la plus belle, il la trouve véritablement charmante et pleine d'esprit du moment qu'il peut l'avoir ». Au reste, faisant la cour à plusieurs, le Marquis ne cache pas son intention de « donner le change sur sa véritable intrigue ». Dans ses entretiens avec Rosalie, Molé semblerait « se battre les flancs » pour se montrer tendre et passionné, mais « sa tête ne l'abandonnerait pas ».

A la fin du troisième acte, Bièvre n'oubliait pas l'observation de Ducis : « Papa, voyons l'extrait. » On me fait craindre ce « papa » ; s'il vous paraît dangereux au lieu d'être comique, vous pourrez dire : « Allons, voyons l'extrait. » Pour vous en donner la facilité en cas de besoin, l'hémistiche qui vous sert de réplique ne sera plus : « Je reste confondu », mais : « Je demeure interdit. » A la fin de la scène où le Marquis est prêt à étouffer de rire, et où il est si bien rétabli dans l'esprit d'Orgon, le « Papa » pourrait, je crois, passer, et même être comique, vous en ferez ce qu'il vous plaira ; si vous le supprimez, au lieu de « Papa, donnez », vous pourrez dire : « Donnez, de grâce. »

La grande scène du quatrième acte méritait toute l'attention de Molé : le Séducteur cherche d'abord à étonner et à troubler Rosalie ; aux menaces succèdent de feintes larmes, un évanouissement simulé, puis il lui prouve qu'il ne peut avoir le désir de la tromper, puisqu'il n'a plus l'espoir de la revoir. Elle est ainsi préparée à entendre cette incroyable calomnie : la prétendue infamie d'Orphise.

A côté de ces grands moyens, le gentilhomme n'en négligeait pas un autre, « parfois plus efficace ». Il faisait miroiter aux yeux de Rosalie que, en devenant sa femme, elle serait « présentée » à la Cour, — « c'est ordinairement là ce qui tourne la tête aux jeunes personnes », remarquait Bièvre — tandis, que, en épousant « un jaloux, un avare ou un fat subalterne », elle perdrait le brillant honneur de la présentation. Fille d'un capitaine retiré du service, Rosalie était de petite noblesse, comme son ancien amoureux Darmance, et, son père ne jouissant pas des honneurs de la Cour, elle aspirait certainement à les obtenir par le mariage (1).

Le Marquis pourrait alors « jouer la passion, et même avec la plus vive chaleur, mais toujours avec des yeux observateurs, et sans perdre de vue tous les mouvements, toutes les expressions de Rosalie ».

Quand la faible jeune fille s'enfuit, définitivement fascinée, Zéronès accourt et s'étonne de cette victoire :

> Vous avez donc pleuré,
> Joué la passion, fait le désespéré ?

(1) Pour être présentée au roi, une femme devait épouser un gentilhomme de noblesse antérieure à l'an 1400.

Bièvre signalait à l'attention de Molé la réponse du Séducteur : « J'avoue que ces vers sont ceux de ma pièce pour qui je me sens le plus d'entrailles paternelles, je les recommande à mon fils, et je le prie de penser à moi en les récitant : c'est un petit cadeau qu'il est prié de faire à l'auteur. » Le marquis de Bièvre se proclamant le père de son interprète! Voici le passage qui valait à Molé cette filiation spirituelle :

Quoi! rien n'est plus aisé!
On s'échauffe avec peine auprès d'un cœur usé :
Mais auprès d'une enfant, encore naïve et pure,
On revient sans efforts au ton de la nature :
Des doux accents de l'âme on se pénètre alors,
Et l'esprit quelquefois en saisit les accords.
Ah! si, dans ces moments, les femmes plus rusées
Voulaient ne pas tenir leurs paupières baissées,
Et chercher dans nos yeux nos larmes, nos soupirs,
Qu'elles s'épargneraient de cruels repentirs!

En retour de cette analyse de son rôle, Molé soumit à M. de Bièvre les observations que lui suggéraient certaines scènes. Dans son colloque avec Zéronès, au premier acte, le Séducteur adressait une lyrique apostrophe à sa future femme, qu'il peignait à son image :

O toi, qui que tu sois, femme indulgente et rare,
Je te pardonnerai tes infidélités,
Mais fais grâce de même à mes légèretés :
Me soumettant bientôt à ton aimable empire,
Tu fixeras l'amour que ton sexe m'inspire!

« A propos, écrivait Bièvre à une amie inconnue, sans doute Mlle Contat (1), à propos, Molé ne trouve pas clair le couplet du premier acte : « O toi, qui que tu sois, etc. » : que, pour qu'il fût clair et qu'il dialoguât (car il veut qu'un couplet isolé dialogue avec lui-même), il faudrait que le Marquis annonçât d'abord qu'il lui faudrait une femme de telle et telle façon, et qu'alors l'apostrophe viendrait à propos; d'après cela, si ce couplet paraissait faire longueur aux répétitions, nous pourrions le retrancher. » Molé eut gain de cause, et les vers en question furent supprimés.

A coup sûr, le poète avait adressé à Mlle Contat, comme à Molé, des recommandations minutieuses : le brouillon en est malheusement égaré; les papiers du marquis renferment du moins celles qu'il fit remettre à Mlle Olivier, jouant Rosalie dans le *Séducteur*.

Bien que Darmance l'ait insultée en dédaignant sa main, Rosalie ne peut cesser de l'aimer, écrivait l'auteur à son actrice; elle n'est pas insensible aux hommages d'un grand seigneur, à la perspective de porter un beau nom, « mais son amour-propre seul est

(1) Dossiers de l'auteur (brouillon de lettre).

consolé », et cet amour-propre, aiguillonné par le Marquis au quatrième acte, détermine la jeune fille à se laisser enlever.

Elle ne m'aime pas, mais la tête est perdue,

dira le gentilhomme. « Telle est la nuance très délicate et très importante de ce rôle, remarquait Bièvre, l'actrice qui en est chargée tient dans ses mains le but moral de la pièce, qui consiste à démontrer que, sans amour même pour un séducteur, il est telles circonstances où l'on n'est point encore à l'abri de la séduction. Ces notes préparatoires sont indispensables dans l'étude d'un rôle nouveau où l'on n'a point en mains la pièce entière pour y chercher ses instructions, et surtout quand l'auteur ne se montre pas.

« Rosalie doit faire preuve d'un cœur infiniment sensible : j'ai indiqué même quelque chose de plus, autant qu'on peut le faire décemment au théâtre :

Par le besoin d'aimer votre cœur tourmenté...
Incertain dans son choix, mais pressé de se rendre...

En même temps, la jeune fille respirait l'ingénuité et l'innocence, et l'auteur signalait à l'actrice les « vers de conduite » dépeignant le caractère de la tendre héroïne.

Le quatrième acte était capital pour Mlle Olivier; il importait, pour bien jouer la grande scène de la séduction, qu'elle se pénétrât de son personnage. Dans cette scène huitième, « le Marquis va entourer Rosalie de malheurs, tous porteront coup, et cette gradation doit être sentie ». Quand la jeune fille se trouve en présence du gentilhomme, elle veut fuir, mais il feint de s'évanouir (1), et, « si elle revient sur ses pas, ce n'est qu'un sentiment d'humanité au cas que cet homme se trouve avoir besoin de secours ». La curiosité la pousse ensuite à rester, puis le Séducteur lui persuade « qu'elle a perdu tout ce qui lui était cher, son père, Darmance, Orphise; elle ne voit plus que la perspective d'une prison éternelle ou d'un mariage ridicule, tout espoir est perdu et sa tête achève de s'égarer. Il ne lui reste pour se défendre que son innocence et les principes qu'inspire une excellente éducation, mais cet égarement n'arrive que par degrés ».

Aujourd'hui, le public des théâtres manifeste peu ses sentiments;

(1) L'épisode de l'évanouissement simulé, mal accueilli par la Cour, fut retranché lors des représentations parisiennes. Imprimant sa pièce, Bièvre le rétablit entre guillemets, et l'accompagna de la note suivante : « J'avais pensé que Rosalie devait résister à tous les moyens que le Marquis avait employés jusque-là pour la déterminer à rester un moment, et j'avais imaginé celui-ci pour donner à une jeune personne très innocente un motif plus excusable. Le sort qu'il a eu à la Cour m'a fait prendre le parti de le supprimer à Paris; mais j'avoue que je suis encore dans l'incertitude sur l'effet qu'il y aurait produit. Je soumets ce doute au jugement du lecteur. »

on n'applaudit guère qu'aux fins d'acte : si parfois un mot trop hardi amène des protestations, il est rare que des murmures soulignent l'invraisemblance d'une réplique. Les recommandations du marquis de Bièvre à Mlle Olivier montrent que l'ancien parterre de la Comédie-Française témoignait plus de fougue littéraire. En apprenant du Séducteur la prétendue trahison d'Orphise, Rosalie s'écrie :

O lumière funeste!
Pourquoi m'arrachez-vous le seul bien qui me reste!

« Le public qui se presse quelquefois de juger, observait Bièvre, pourrait trouver ici que Rosalie est bien facile à tromper, et que l'auteur tranche lestement les difficultés ; il serait possible qu'il y eût un murmure à ces vers, c'est un motif de plus pour reprendre avec force et impétuosité :

Mais moi, je pourrais croire une pareille horreur!

« Cette expression d'ailleurs est nécessaire, et c'est le dernier effort de résolution de Rosalie, puisqu'elle va être convaincue. » L'auteur ajoutait, — et l'on ne s'étonne pas de trouver cette métaphore sous la plume d'un maréchal-général-des-logis à l'état-major de l'armée : — « Rosalie ne se bat plus qu'en retraite. »

Plus loin, Bièvre craignait encore un murmure, « et plus nourri que le premier, puisque le pas est plus fort », mais, d'après lui, les vers suivants amèneraient « une prompte réparation du parterre ».

Jusqu'aux soirées du *Séducteur*, Mlle Olivier passait pour médiocre : le calembouriste, connaissant l'injustice de cette réputation, terminait par une prophétie ses notes à son ingénue : « Si l'actrice aimable à qui ce rôle est destiné remplit toutes ces instructions, elle rendra un grand service à l'auteur, et je ne doute pas que ce ne soit une occasion pour elle d'achever d'obtenir du public, au commencement de sa carrière, la justice qui lui est due (1). »

CHAPITRE II

Prédictions du marquis de Bièvre sur le sort du *Séducteur*. — Conseils de ses amis après la représentation de Fontainebleau. — Examen des critiques formulées contre la pièce. — Dédicace du *Séducteur* à Monsieur, comte de Provence. — Ses différentes éditions.

On trouve dans les papiers du marquis de Bièvre un curieux document intitulé : *Prédictions sur le sort du Séducteur à Paris*, ce

(1) Dossiers de l'auteur.

17 octobre 1783 (1). Vingt jours avant la première représentation, Bièvre en certifiait le succès et dépeignait les sentiments qui, selon lui, allaient agiter le public aux différentes scènes.

« Tout le premier acte, commence-t-il, étonnera par le style, par l'abondance et la variété des détails qui se succèdent presque sans interruption, non que l'auteur prétende être supérieur en cette partie à ses contemporains, mais parce que le tout a un caractère et une physionomie qui ne tient à la manière de personne, et que l'originalité est toujours piquante. Je crois qu'à cet égard l'auteur paraîtra neuf absolument, et, qu'avant la fin de l'acte, on cessera déjà de donner la pièce aux deux écrivains qu'on a nommés, et surtout à M. Palissot, dont le style et la manière sont à jamais connus; quant à M. de Rulhière, des gens impartiaux ne peuvent véritablement prononcer ni sur la mesure de ses moyens dramatiques, ni sur son impuissance : ce qu'on connaît le mieux de lui, c'est sa réputation. »

Suit un examen de ce premier acte, où chaque scène motive des affirmations comme : « Les détails suivants seront écoutés avec plaisir », ou : « Je m'attends à un applaudissement pour la scène entière », ou : « Ces traits feront rire », ou encore : « Ce dialogue sera suivi avec le plus grand plaisir. » A la scène cinquième, contenant un cours de galanterie professé à Darmance par le Marquis, Bièvre écrit ces lignes où l'on voit que les acteurs d'aujourd'hui, loin de créer un genre nouveau, sont à leur insu des élèves de Molé : « Le matin de la vie appartient aux amours, etc., c'est à cette tirade que l'on commencera à chercher l'auteur de la pièce sous d'autres noms que ceux qui ont été cités, ce morceau aura sans doute quelque succès, *surtout si l'acteur ne le débite point comme une adresse de lettre, ce qui lui arrive souvent par système, pour être naturel, lorsque les vers exigent au contraire une manière soutenue et soignée.* Il y a bien une scène du *Méchant* qui a quelque rapport avec celle-ci, mais la différence des motifs et du ton sera très sentie par les gens qui ne seront point malintentionnés. »

Ces derniers mots contiennent une allusion à la cabale dont l'auteur redoutait les manœuvres; tout à l'heure, en officier d'état-major pour batailles littéraires, on le verra prévoir les attaques de l'ennemi et les ripostes du public éclairé. La première partie du compte rendu anticipé se termine par cet oracle : « La conclusion de l'acte fera le plus grand plaisir; les flatteries que le Marquis y distribue feront un effet très piquant, et il y aura un bel applaudissement pour l'acte entier. Il restera aussi un grand motif de curiosité pour les suivants : on désirera les deux femmes si fort annoncées, on pensera d'ailleurs que l'auteur a commencé son vol bien haut et qu'il aura de la peine à le soutenir. »

(1) Dossiers de l'auteur.

Bièvre n'attribuait pas au second acte une aussi complète réussite : « On y admirera combien le style d'Orphise diffère de celui du Marquis, et l'on saura gré à l'auteur d'avoir ainsi détaché cette convenance, ce qui n'est pas commun aujourd'hui ; on trouvera fort piquante la partie d'échecs engagée entre le Séducteur et l'amie de Rosalie. Mais la fin de cet acte laissera les spectateurs moins contents que le précédent. Les envieux commenceront à être rassurés. »

Court moment de joie pour la cabale ! En effet, au troisième acte, « la curiosité redoublera, la scène entre le Marquis, Zéronès et Orgon étonnera par la vivacité du dialogue, le comique de la situation, qui fera un peu ressouvenir de Molière sans être une imitation ». Enfin, la gaieté qui termine l'acte « laissera les spectateurs enchantés ». Un bon stratégiste, cependant, devait tout envisager : « Il est possible, ajoutait l'auteur, que les cabaleurs se fassent un projet de murmurer aux embrassades que le Marquis promet dans la scène avec Zéronès, mais le reste du public défendra ces endroits-là avec force. »

La prédiction sur le quatrième acte, partie capitale de la pièce, signale d'abord « un effet de réflexion qui fera honneur à l'auteur dans son plan » ; Bièvre prévoit « l'agitation des spectateurs », « le silence profond » du parterre au monologue précédant la scène de séduction, enfin « une attention plus forte encore » à l'entrée de Rosalie. « C'est là, dit-il, le moment de la pièce, et celui où la canaille malintentionnée fera tous ses efforts, mais j'espère beaucoup dans l'intérêt qui agitera le public en cet instant ; après le prétendu évanouissement du Marquis, il n'y aura plus de danger... et un applaudissement général couronnera cette scène. » Plus loin, Bièvre voit les spectateurs « frémir autant qu'on peut le faire dans une comédie » ; tels vers « frapperont par leur harmonie et leur fraîcheur », on croira Rosalie perdue, et le public restera « dans une grande agitation ».

L'agitation et l'incertitude augmenteraient encore au cinquième acte : « La pièce se terminera-t-elle en catastrophe ? Le dénoûment sera-t-il heureux ? On croira peut-être n'avoir pas vu de comédie qui ait cette force dramatique. » Quand Rosalie fera quelques pas vers le carrosse du Séducteur, le public frissonnera. « La cabale, s'il y en a une, donnera à cette impression un autre caractère, mais enfin, à l'arrivée de Darmance, les dangers seront passés, et le succès de la pièce sera assuré : il doit y avoir là un grand applaudissement. » En voyant les deux jeunes gens, enfin désabusés, s'engager à nouveau leur foi, « on pleurera avec plaisir, et l'on sera charmé de trouver là toute la morale de la pièce ».

Au moment où Bièvre écrivait ces prédictions, il ne soupçonnait pas les ennuis que son dénoûment allait lui causer quelques jours

plus tard; comme toutes les parties de sa pièce, la fin lui semblait digne d'éloges : « Le retour du Marquis pour être témoin du mariage des jeunes gens, du congé signifié à Zéronès, et l'insinuation qu'il court risque d'être arrêté, plairont sans doute alors, et l'on observera avec estime que l'auteur s'est jeté hardiment au milieu des difficultés de son sujet sans avoir recours aux ressources ordinaires qui auraient été la conversion du Marquis, ou de le faire arrêter quand on aurait voulu finir la pièce. »

Ainsi, dans les trois premiers actes, Bièvre voyait les spectateurs livrés successivement au plaisir, à la gaieté, à la surprise, à la curiosité, au charme; pendant les quatrième et cinquième, ils seraient en proie au souci, à l'agitation, à l'incertitude, à l'angoisse, à la surprise, à l'attendrissement et à la joie. La « première » serait donc un triomphe.

« Voilà ma prévision sur le sort de cet ouvrage, terminait le marquis, tout cela sauf les accidents étrangers à la pièce, et les efforts d'une cabale qu'on ne pourrait calculer; je doute cependant qu'ils puissent suffire pour abattre entièrement cette comédie qui se relèverait d'ailleurs aux représentations suivantes. Au reste, les gens de sens froid distinguent parfaitement ce qui tient à la cabale ou au jugement sain du public, mais, généralement, il y a dans le plan et dans les préparations des traits qui ne pourront être entièrement saisis qu'après plusieurs examens. Et cependant, si cette comédie tombait à plat et même honteusement, je conviendrais sans peine que j'ai tort, puisque je ne me suis point encore essayé, et que je n'ai point acquis dans cet art la connaissance de la proportion et de l'accord de ma théorie avec la perspective théâtrale; cet accident d'ailleurs est arrivé à nos plus grands auteurs dramatiques au milieu de leur carrière, et, d'après ces exemples frappants, il est défendu d'avoir de la confiance avant l'événement. »

Le marquis de Bièvre fut satisfait du succès qu'il obtint à Fontainebleau devant la Cour, le 4 novembre 1783; mais la véritable consécration se donnait à Paris; ne voulant rien négliger pour la gagner, l'auteur réclama de ses amis les observations que leur suggérait la pièce : il aurait le temps d'en tenir compte avant d'affronter la scène de la Comédie-Française. Aussitôt, on l'accabla de conseils : on l'engageait à refondre l'ouvrage pour le diviser en trois actes et non plus en cinq, car l'action y gagnerait en clarté. En outre, les spectateurs de la Cour tenaient à voir le vice puni et la vertu récompensée; à leurs yeux, le héros de la pièce ne recevait pas un châtiment proportionné à sa perfidie. Mélise assurait bien

Que depuis plusieurs jours tous ses pas sont suivis;
On a su dévoiler son horrible conduite,
Rien ne peut le sauver que la plus prompte fuite.

Mais le Séducteur semblait peu craindre la prison et terminait la pièce par une plaisanterie : il fallait absolument changer ce dénoûment, qui déplairait au public parisien.

Bièvre ne consentait pas à modifier la division de sa comédie: pour suivre au moins le second avis, il improvisa un nouvel épilogue. A la dernière scène, des exempts appelés par Damis et Mélise s'emparaient du coupable, et Orgon rendait grâce au « pouvoir souverain » qui le vengeait ainsi. Autre ennui : à la Cour, on ne goûta pas cet embastillement : « Vous renouvelez la punition de Tartufe, et dans les mêmes termes, disaient les gentilshommes de lettres, ajoutez que nous vivons sous un prince ennemi de la séduction, et l'imitation sera complète. »

Bien que Molé parût approuver la modification, le marquis de Bièvre en imagina une autre et il écrivit à son Égérie inconnue (1) : « Mes amis de Versailles trouvent que mon second dénoûment ressemble à *Tartufe* et me conseillent de le changer. Molé le trouve bien, il n'y a que le mot de « pouvoir souverain » qui lui paraît rappeler *Tartufe*, et je pourrais mettre à la place la « juste autorité ». Mais voici, ma chère amie, une variante que je vous prie d'examiner; c'est une idée qui m'est venue pour satisfaire nos amis et qui pourra rendre le dénoûment plus chaud. A la scène cinquième, Orgon congédierait ainsi Zéronès :

> Va : dis au scélérat à qui tu t'es vendu
> Que le mépris public, qui vous est si bien dû,
> Suffit à mon courroux ainsi qu'à ma vengeance.

« Le dénoûment serait sans doute plus précipité, et il n'est pas douteux qu'après le compliment fait à Zéronès le public sentira parfaitement que le Marquis aura pris le parti de s'en aller; les quatre vers de Mélise à Orphise au commencement de l'acte indiquent que la justice est à ses trousses, ainsi on peut présumer qu'il sera puni tôt ou tard. Voyez si tout cela est satisfaisant, je m'en rapporte à vous pour soulager le pauvre auteur qui commence à s'ennuyer de son métier. Renvoyez-moi l'acte avec votre réponse et recevez un baiser de votre tendre ami (2). »

Mais après réflexion, Bièvre garda sa lettre, sans même l'avoir pliée. Peut-être les « qui » et les « que » émaillant sa troisième variante lui semblèrent manquer d'élégance : il revint à la seconde.

Si Molé consentait à la punition finale, il tenait surtout à ce que la pièce se terminât sur un mot de lui : avec l'arrestation du Séducteur, ce désir n'était guère réalisable. Comme on se trouvait au 7 novembre, veille de la « première » à Paris, Bièvre dut prendre un parti : renonçant à satisfaire Molé, il adressa son second dé-

(1) Probablement Mlle Contat.
(2) Dossiers de l'auteur.

noûment à M. de la Porte, « secrétaire, répétiteur et souffleur » du Théâtre-Français, pour qu'on le substituât dans les différents rôles à celui de Fontainebleau. Il légitimait ainsi la modification : « L'auteur prie M. de la Porte de faire passer ces corrections le plus tôt possible; il y aura peu de vers à apprendre, et une répétition d'un quart d'heure demain matin suffira pour s'assurer de l'ensemble le soir. Je m'imagine que ces changements plairont à tout le monde. On a vu avec peine reparaître le Marquis dans le moment où tous les honnêtes personnages de la pièce sont heureux. Sa plaisanterie a fait rire, *sed nunc non erat hic locus*. D'ailleurs je la rétablis au commencement de l'acte, elle y fera moins d'effet, mais elle ne sera pas déplacée. Enfin, par ces changements, Mélise et Damis ne sont plus, à la fin de la pièce, des personnages indifférents. Molé tenait un peu à l'apparition du Marquis au dénoûment, mais, sans doute, il se prêtera de bonne grâce à mes raisons. Je prie les acteurs qui ont bien voulu accepter des rôles dans ma pièce de se joindre à moi pour l'y déterminer; il me tarde bien de les remercier tous du zèle et de l'intérêt qu'ils ont témoignés à l'auteur; ce sera mon premier empressement lorsque mon masque, qui commence déjà à se détacher, sera tout à fait tombé (1). »

Le marquis de Bièvre comptait sans l'entêtement de Molé : quelques heures avant la « première », il reçut de cet acteur une lettre sans doute persuasive, car il s'empressa de contremander à M. de la Porte les instructions de la veille, et la pièce fut jouée comme à Fontainebleau, Peu après, imprimant sa comédie, Bièvre la faisait suivre de cette note : « Le dénoûment que l'on vient de lire est véritablement celui que je préfère, et que je me suis obstiné à ne point changer, depuis que j'ai terminé cette comédie. Après la représentation de la Cour, ébranlé par les conseils de quelques personnes, je l'avais changé, et le jour de la première représentation à Paris, je croyais encore à midi qu'on exécuterait le nouveau. Une lettre du grand acteur à qui j'ai tant d'obligation m'a déterminé à rétablir l'ancien, et je crois qu'il avait raison ; le lecteur en jugera (2). »

Le comte et la comtesse d'Angiviller, retenus à Fontainebleau, n'assistaient pas à la « première » de Paris; dès le lendemain matin, Bièvre s'empressa d'annoncer à ses amis la réussite de sa pièce à la Comédie-Française, et le Surintendant des bâtiments royaux lui écrivit immédiatement cette affectueuse lettre, dont quelques lignes font allusion à l'auteur des *Philosophes*, Palissot :

(1) Le brouillon de cette lettre est conservé par l'auteur.

(2) Le *Séducteur*, édition de 1783, p. 131. A la suite, Bièvre donne une variante du second dénoûment, où le mot « pouvoir » figure sans l'épithète de « souverain » :

Rendons grâce au pouvoir qui nous a tous vengés.

« Vous êtes bien aimable, mon cher de Bièvre, de nous envoyer d'aussi bonnes nouvelles, avec autant de promptitude. Vous le deviez à l'intérêt bien vrai que nous y prenons, mais nous ne sommes pas moins touchés de l'attention pleine d'amitié! Je le suis d'autant plus pour mon compte que je vous avoue que je n'étais pas sans crainte. Il est certain que le nom qu'on avait pris pour le père de la pièce n'était pas favorable au succès; et il l'est aussi que d'avoir fait naître ce soupçon est une chose défavorable auprès des gens de lettres, qui ont toujours une grande influence sur les premiers jours. C'était un motif de plus pour moi pour désirer que vous retranchassiez plusieurs mots de philosophie, indépendamment du goût qui me paraît un peu blessé dans l'affectation. Vous aurez vu cela plus clairement encore à Paris, et j'imagine que vous y ferez successivement quelques corrections de détail.

« Je ne suis pas surpris du succès du quatrième acte, c'est là où est principalement le *vis comica*. Ce succès sera même plus grand quand l'impression d'horreur sera détruite; comme je vous le disais le premier jour, plus ces sortes de scènes sont bien faites, moins elles obtiennent d'applaudissements; leur véritable succès tient à l'horreur, et nuit à l'éclat, mais on en est dédommagé par l'estime. Si Molé mettait un peu moins de persiflage dans une grande partie du rôle, il produirait encore plus d'effet. Le spectateur est assez dans la confidence du rôle, pour n'avoir pas besoin d'être averti qu'il trompe; alors, plus il aura l'air vrai, plus il sera « le Séducteur »; je ne doute pas que le succès n'aille en croissant, et je ne doute pas encore qu'on ne déchire la pièce, mais les morceaux en seront bons. Le bruit public est bon pour vous ici; en général, on est content, et je n'ai entendu aucune critique amère. Je voulais porter à Monsieur la nouvelle, il était rentré, je ne l'ai pu voir, je le verrai ce soir. A propos de lui, un homme d'esprit a véritablement deviné hier que la pièce était de ce prince. Je ne l'ai pas désabusé, comme vous croyez bien. Mme d'Angiviller et moi sommes enchantés du succès comme vous croyez bien, et bien touchés de votre marque d'amitié, dont en mon particulier je sens tout le prix. Elle vous dit mille choses tendres; comme il faut que le mari se retienne sa supériorité, je vous en dis deux mille, et, qui pis est, je les pense et les sens. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher de Bièvre; faites-vous pardonner votre talent par de la modestie, et laissez-le voir, pour faire voir que vous valez mieux que vos diables de calembours, sur lesquels les sots vous jugent et les gens d'esprit sont obligés de vous excuser. *Vale et ama tuum ex animo.* Ce 9 novembre 1783 (1). »

(1) *Lettre* insérée dans *le Roman du comte d'Angiviller*, par P. Fromageot, Paris, Picard, 1907, p. 50.

Le lendemain de la « deuxième », M. de Bièvre reçut cet autre billet : « Je suis retourné hier, j'ai été enchanté de l'ouvrage et du succès ; la pièce marche bien, les changements sont heureux, les coupures heureuses. Tous les traits brillants dont elle est semée ont été sentis parce qu'ils ont été entendus. Il y a encore eu de la cabale, mais elle n'a pas eu beau jeu ! Surtout dans le coin où j'étais, elle a été écrasée. Il y a peut-être encore quelque embarras dans le cinquième acte. Au reste, je vous félicite du courage que vous avez eu de tenir bon et de rester en cinq actes : c'était moins mon sentiment particulier que je vous avais énoncé que le sentiment de quelques amis et de plusieurs Comédiens. Encore une fois, vous avez bien fait de résister au torrent et de n'avoir point déshonoré votre ouvrage (1). »

Ainsi, le public justifiait par ses applaudissements les *Prédictions* du marquis de Bièvre. Mais les journalistes littéraires, comme le prévoyait M. d'Angiviller, s'attachèrent bientôt à « déchirer » le *Séducteur*.

On critiquait d'abord la conduite de l'ouvrage : « Quelque embrouillée que soit l'intrigue de la comédie qu'on a donnée hier pour la première fois, disait l'abbé Aubert, nous allons essayer, par rapport à l'accueil que le public lui a fait, d'en tracer rapidement le plan (2). » La Harpe, Mouffle d'Angerville et Geoffroy (3) blâmaient la marche de la comédie ; Meister écrivait : « L'action dramatique tient à des fils si embrouillés, si difficiles à saisir, qu'il faudrait presque transcrire tout l'ouvrage pour en donner une juste idée (4). » D'ailleurs la pièce manquait d'unité : comique pendant les trois premiers actes, elle tournait en un drame triste et noir : « bigarrure déplaisante », observait Mouffle (5). « Les beautés vont en décroissant, lisait-on dans le compte rendu de l'abbé Aubert, tout le cinquième acte et une grande partie du quatrième ont une teinte rembrunie qui tranche avec le coloris brillant des trois autres, et l'on regrette à la fin qu'une comédie en partie aussi élégamment écrite rappelle l'idée qu'Horace, au commencement de son *Art poétique*, donne d'un tableau composé de pièces mal assorties :

ut turpiter atrum
Desinet in piscem mulier formosa superne (6). »

D'autres critiques jugeaient au contraire les deux derniers actes comme les meilleurs. Pour La Harpe, la situation du cinquième, « la

(1) Dossiers de l'auteur : ce billet est signé d'un simple paraphe.
(2) *Affiches, annonces et avis divers* (Petites Affiches), 9 novembre 1783.
(3) *Année littéraire*, 1783, t. VIII, p. 289 et suiv.
(4) *Correspondance de Grimm*, t. XIII, p. 389.
(5) *Mémoires secrets*, t. XXIII, p. 283-284.
(6) *Petites Affiches* du 20 décembre 1783.

seule intéressante de la pièce », en décida le succès (1). Le rédacteur de l'*Almanach des Muses* admirait « deux scènes considérables très bien filées, surtout celle de la séduction au quatrième acte (2), et Meister qualifiait cette dernière de « scène sublime ». A Fontainebleau, on « claqua » beaucoup plus la fin de la pièce que son début : « Il est flatteur, écrivait Métra, d'avoir obtenu les applaudissements de la ville pour les trois premiers actes et les applaudissements de la Cour pour les deux derniers, disparité d'opinions qui pour l'auteur est l'équivalent d'un plein succès (3).

On appréciait les caractères des personnages avec la même discordance. « Le Séducteur, écrivait Mouffle, se peint plus en paroles qu'en actions, il n'a point cette finesse, cet art, ce talent enchanteur qu'il lui faudrait. Il ne réussit que par la bêtise des autres personnages. » Opinion qu'un poète traduisait ainsi le 13 novembre :

Si le Séducteur m'a séduit,
S'il est plein de grâce et d'esprit,
Tous ceux qu'il trompe n'en ont guère.

Et, reprenant cet épigramme, un correspondant de l'abbé Aubert, « M. de B. », disait à son tour en des *vers adressés au principal personnage de la comédie du Séducteur :*

Certes il ne faut point tant d'esprit pour séduire
Quand on n'est, comme vous, entouré que d'oisons (4).

Métra reprochait au marquis de Bièvre d'avoir « confondu le caractère d'un séducteur avec celui d'un suborneur, nuance à la vérité difficile à saisir (5) ». Pour le prince de Ligne, « le Séducteur était un tracassier, et un intéressé dont le but ôtait tout le charme qu'on attendait de ses séductions (6) ». Sautereau de Marsy appréciait plus favorablement le grand rôle de la pièce : « Qu'un homme à la mode séduise quelque belle qui a du penchant pour lui, rien de plus ordinaire : mais tourner la tête à une jeune personne à laquelle il n'a pas inspiré d'amour, voilà le chef-d'œuvre du héros de la nouvelle pièce, et ce qu'on n'avait pas encore tenté de rendre vraisemblable. »

L'ancien laquais Zéronès (7) ne rencontrait pas d'admirateurs

(1) *Correspondance littéraire*, Paris, 1801. Tome IV, p. 167, et *Cours de Littérature*, Paris, 1834, t. II, p. 370 et suiv.

(2) *Almanach des Muses* de 1784, p. 280. Ce rédacteur était probablement Sautereau de Marsy, directeur du recueil périodique.

(3) *Correspondance secrète*, t. XV, 12 novembre 1783.

(4) *Journal de Paris* du 13 novembre et *Petites Affiches* du 17. La signature « M. de B... » cachait probablement M. de Rulhière.

(5) *Correspondance secrète*, t. XV, 12 novembre 1783.

(6) *Mélanges militaires*, 1804, t. XXVII, p. 112.

(7) Le nom de Zéronès, personnage de nullité complète, contenait intentionnellement le mot zéro.

parmi les critiques. On le trouvait trop plat, trop bas, et il inspirait à M. de Charnois « plus de dégoût que de mépris ». Le *Journal de Paris* craignait « qu'en attaquant la fausse philosophie, il n'en rejaillît quelque avilissement sur la véritable ». Aux yeux de l'abbé Royou, le personnage manquait de vraisemblance : ignorant jusqu'à l'orthographe, il ne pouvait passer, même aux yeux des sots, pour un « prodige de lumières (1) ». La Harpe voyait en Zéronès un mauvais sosie de Carondas, le secrétaire-psychologue mis en scène par Palissot : dans cette imitation des *Philosophes*, Bièvre « confondait l'avilissement avec le ridicule » ; son Zéronès montrait un degré d'abjection contraire aux bienséances théâtrales ». Et l'abbé Aubert écrivait : « Un misérable qui parle toujours de philosophie ne pouvait manquer de déplaire à la partie saine du public. » Cependant, d'après Meister, « la manière dont l'ancien laquais plaçait ses apophthegmes philosophiques à tort et à travers excitait les plus grands éclats de rire ».

Aujourd'hui, on peut reconnaître que le marquis de Bièvre, en ridiculisant la fausse philosophie dans son personnage de Zéronès, montrait un réel courage. Par de semblables attaques, Palissot avait encouru la vengeance des Encyclopédistes, et le fait même qu'on lui attribuait tout d'abord la comédie du *Séducteur* nuisit au succès de l'ouvrage : M. d'Angiviller l'expliquait fort clairement dans sa lettre du 9 novembre 1783.

Les autres caractères paraissaient à Mouffle d'Angerville « indignes et se contredisant ». Les dupes du Séducteur, remarquait l'abbé Aubert, « encourent chacune des reproches, Rosalie même est coupable, cela diminue l'intérêt que le spectateur prend à leur sort ». Tour à tour crédule ou barbare, Orgon semblait à Meister « d'une imbécillité qui n'est pas assez décidée pour être comique, et trop sotte pour ne pas être ennuyeuse ». Orphise, amie de Rosalie, causait « beaucoup et bien », mais n'agissait pas. Damis et Mélise pouvaient disparaître de la pièce sans que l'action en soit obscurcie. Seul, Darmance trouvait grâce aux yeux des critiques, car « il intéressait, contrastait heureusement avec le Séducteur et devenait très nécessaire au dénoûment ».

Sautereau de Marsy félicitait Bièvre d'avoir employé dans sa comédie des moyens « sortant de l'ordre commun (2) » ; il lui reprochait seulement de faire tomber entre les mains d'Orgon, au quatrième acte, des couplets satiriques composés sur lui par le Marquis : trop banale façon de mettre le bonhomme en rage. Mouffle écrivait au contraire : « Les moyens dont l'auteur se sert sont peu honnêtes, grossiers, et déjà employés par ses prédéces-

(1) *Journal de Monsieur*, 1783, t. VI, p. 145 et suiv.
(2) *Journal de Paris*, 9 novembre 1783.

seurs. » L'abbé Aubert reconnaissait dans le *Séducteur* une imitation des *Liaisons dangereuses*, roman de M. de Laclos paru l'année précédente. Quant à l'abbé de Fontenay, il n'accordait à la pièce aucune originalité : « Un homme d'esprit, et de beaucoup d'esprit, lit le *Méchant*, *Clarisse*, les *Liaisons dangereuses*, la *Coquette corrigée*, etc., etc., etc., il possède le ton du jour, toutes ces petites nuances que l'œil du grand monde saisit, mais qui ne sont point les couleurs du génie : il connaît le mécanisme, la facilité, la grâce du vers, cette tournure agréable qui prête un air d'originalité à la pensée la plus commune. La fée réminiscence surtout lui passe une infinité de fois sa main sur le front, et ensuite il se met à composer un tissu de saillies, de vers heureux ; il lui plaît d'appeler cette production une comédie à laquelle il donne le nom du principal personnage : voilà précisément l'œuvre prétendue dramatique de M. le marquis de Bièvre (1). »

Dans leur appréciation du style, les critiques se montraient presque unanimes. Si l'abbé de Fontenay le jugeait « incorrect et diffus », si Geoffroy ne lui trouvait pas l'aisance et la rapidité convenant à la comédie, Marsy vantait « la versification très brillante, pleine de grâce et d'esprit » ; l'abbé Royou admirait « une foule de vers agréables, des tirades heureuses et des scènes où l'intérêt s'allie à la finesse » ; l'abbé Aubert signalait « des détails infiniment agréables et qui pétillent d'esprit, une versification correcte et des tirades entières écrites avec toute la facilité et la délicatesse possibles » ; Meister constatait que l'auteur « avait saisi mieux que la plupart de nos jeunes auteurs le vrai ton de la comédie : les détails de sa pièce étaient brillants, son style plein d'élégance, presque toujours naturel et facile ».

A la vérité, si l'on parcourt le *Séducteur* après les autres écrits du marquis de Bièvre, on s'étonne de n'y pas rencontrer ces longues phrases, ces suites d'incidentes qui alourdissent le *Mémoire pour M. de Voltaire* ou les *Fragments d'un voyage en Italie*. Le vers, presque toujours alerte, encadre de concises propositions. Comme la lecture de la deuxième œuvre théâtrale du calembouriste inspire la même remarque, on reste surpris qu'il puisse exister une différence aussi notoire entre la prose d'un écrivain et son style poétique.

Adressant au *Séducteur* les mêmes éloges que ses confrères, Mouffle d'Angerville félicitait Bièvre « de s'être refusé à ces détails postiches où l'on trouve l'auteur plus que le personnage », sa comédie annonçait un vrai talent, et, si elle était froide, la faute n'en revenait pas à l'auteur, mais au sujet « qui prêtait peu au *vis comica* et n'amenait qu'une gaieté grimacée » ; enfin on devait savoir gré au fameux joueur de mots « d'avoir fermé dans son ouvrage toute entrée

(1) *Affiches, annonces et avis divers*, dites *Affiches de province*, 19 novembre 1783.

aux calembours qui se glissent si impunément sur la scène ». En effet, les amateurs de pointes, passant vainement au crible chacun des vers du marquis, se désolaient de n'y rencontrer aucune équivoque.

Dans l'enthousiasme de la première représentation, les spectateurs déclaraient que le *Séducteur* se plaçait à côté du *Méchant* de Gresset ou de la *Métromanie* de Piron, et le *Journal de Paris* répéta cet éloge. « Sans partager un pareil engouement, écrivait Meister, on peut convenir que le *Séducteur* est la comédie la mieux écrite qu'on ait vue au Théâtre-Français depuis ces deux chefs-d'œuvre... Cette pièce nous a paru calquée à peu près sur le *Méchant* de Gresset, comme les *Philosophes* sur les *Femmes savantes;* les grandes masses des deux tableaux sont absolument les mêmes, la différence n'est guère que dans les accessoires et dans les nuances. La conduite du *Méchant* est plus soutenue et plus raisonnable; mais il y a dans quelques parties du *Séducteur* plus de passion, plus d'intérêt, plus de mouvement dramatique. L'une et l'autre pièces doivent au mérite du style leur plus grand succès. »

Levacher de Charnois, dans le *Mercure*, s'indignait au contraire qu'on pût songer à établir un pareil parallèle : « Que faire, que dire lorsqu'un ouvrage plein de réminiscences, fardé d'un vernis de mode et dans lequel l'intérêt va toujours en décroissant, produit un engouement général? De quelle expression faut-il qu'un censeur impartial se serve pour ouvrir les yeux de l'écrivain qui débute par de grandes fautes et néanmoins avec le germe du vrai talent, lorsque le public applaudit à ses erreurs et que les périodistes les consacrent comme des beautés, sous les yeux d'une nation savante et dans un siècle de lumière? Qu'il est pénible et délicat l'emploi du critique qui n'aime que le vrai, ce vrai qui parle à tous les temps comme à tous les esprits! »

Depuis 1747, aucune comédie de caractère n'avait paru valoir le *Méchant;* aussi, chaque fois qu'une pièce obtenait quelque succès, on souhaitait à son auteur la succession de Gresset. Billardon de Sauvigny, pour le *Persifleur*, et Palissot, pour l'*Homme dangereux,* furent accusés par leurs ennemis d'avoir copié le *Méchant*, et loués par leurs amis de l'avoir égalé. Les mêmes discussions se renouvelaient à propos du *Séducteur*, et, d'après le prince de Ligne, le titre de marquis, « que ne portaient plus les auteurs depuis La Fare et Saint-Aulaire (1) », contribuait à retenir sur l'auteur l'attention des critiques.

Malheureusement pour Bièvre, la lecture de sa pièce fit tourner le parallèle à son désavantage, et Meister donnait bientôt cette nouvelle appréciation de la pièce : « En comparant, loin des illusions du théâtre, le style de cet ouvrage à celui du *Méchant*, auquel

(1) *Mélanges militaires,* 1804, t. XXVII, p. 112.

on avait osé le comparer dans l'ivresse de l'engouement qu'avait inspiré le succès des premières représentations, on est sans doute surpris que l'on ait pu se méprendre à ce point. Quelle prodigieuse distance de la pureté continue de Gresset à la facilité souvent très négligée de M. de Bièvre, de l'énergie, de la précision piquante de l'un à la mollesse souvent très vague de l'autre. On compterait presque les vers du *Méchant* qui ne méritent pas d'être retenus, on compterait bien plus aisément ceux du *Séducteur* qui pourraient mériter de l'être. »

Devant le succès du marquis, La Harpe songeait à la chute de ses tragédies et le dépit lui faisait écrire ces lignes : « Si M. de Bièvre avait de la réputation et des ennemis, à peine aurait-on rendu justice au peu qu'il y a de bon dans la pièce; mais comme c'est un homme du monde et sans conséquence, le *Journal de Paris* n'a pas manqué de comparer son style à celui du *Méchant*, dont une scène vaut mieux que vingt pièces écrites comme le *Séducteur* (1). « Quelques années plus tard, ces derniers mots, empreints d'une ridicule exagération, furent sévèrement appréciés par le critique Geoffroy. Le 16 floréal an X, on reprenait la comédie de Bièvre au Théâtre-Français de la République, et Geoffroy, consacrant au *Séducteur* le feuilleton littéraire du *Journal des Débats*, rappela le parallèle établi entre cette pièce et le *Méchant* : « La comparaison, terminait-il, est flatteuse sans être tout à fait injuste, et La Harpe s'est permis une étrange hyperbole lorsqu'il a dit : « Un couplet du *Méchant* vaut mieux que cent pièces comme le *Séducteur* », assertion presque aussi forte que la supériorité infinie de Voltaire sur *Sophocle*. Rien n'affaiblit la vérité comme ces exagérations insensées (2). »

Au reste, La Harpe se montra plus modéré dans son *Cours de littérature* où il disait : « L'auteur du *Séducteur*, dont on aimait le caractère facile et sociable sans envier ses calembours, fut démesurément exalté par les journalistes dont le suffrage, comme on sait, s'adresse d'ordinaire beaucoup plus à la personne qu'à l'ouvrage : on alla jusqu'à comparer son style à celui du *Méchant*... La versification générale n'est ni dure ni incorrecte, elle a quelquefois une sorte d'élégance... Mais son élégance travaillée est bien loin de cette aisance heureuse, qui fait que le vers comique ne coûte rien à retenir parce qu'il semble n'avoir rien coûté à faire (3) »

La Harpe se trompait en attribuant au travail de l'auteur l'élégance de sa versification. Les brouillons du *Séducteur* sont égarés, mais l'on conserve ceux de la comédie des *Réputations*; or, on y

(1) *Correspondance littéraire*, 1801, t. IV, p. 167.
(2) *Journal des Débats* du 18 floréal an X.
(3) *Cours de littérature*, 1834, t. II, p. 370 et suiv.

constate que le marquis écrivait la plupart de ses vers en leur forme définitive, et raturait fort peu.

En composant sa pièce, Bièvre avait voulu faire œuvre de moraliste, et un dernier reproche lui fut sensible.

« Pour l'exemple des mœurs, écrivait l'abbé Aubert, on voudrait que le Séducteur soit puni. » — « Il n'a rien pour contredire sa morale, renchérissait l'abbé Royou, il n'est fort que de la faiblesse des autres, on aurait désiré le voir aux prises avec un ennemi de la séduction. » L'abbé de Fontenay reprochait à l'auteur de faire aimer son héros : « Ah ! ne rendons pas le vice aimable ! » s'écriait-il.

Ces critiques étaient modérées, mais le ton du *Mercure de France* blessa le marquis de Bièvre. Visant les deux vers qui terminent la pièce, le journaliste Charnois déclarait : « Le Séducteur se retire avec une gaieté assez inattendue pour exciter le rire de ceux qui rient de tout, mais faite en même temps pour révolter tous les cœurs délicats, pour alarmer tous les esprits qui ont encore quelque respect pour la morale et ce qu'on appelle l'honnêteté publique. » Et il terminait : « Cet ouvrage est fondé en partie sur de mauvaises mœurs... Nous osons ajouter qu'une production dramatique qui n'a qu'un but vague et indéterminé n'est digne d'aucune estime, et qu'elle est digne de blâme quand elle blesse les mœurs ou qu'elle semble approuver leur relâchement. »

Le 9 novembre, après avoir lu l'aimable article du *Journal de Paris*, puis le compte rendu hostile des *Petites Affiches*, Bièvre rédigea immédiatement pour Sautereau de Marsy et ses collaborateurs une réponse aux insinuations de l'abbé Aubert : « Je ne finirai point la journée, Messieurs, disait-il, sans vous rendre grâce du jugement favorable que vous avez bien voulu porter sur mon ouvrage, sans savoir peut-être que c'est le début d'un homme du monde. J'ai eu la hardiesse de le lancer sur la scène française en cachant ces deux titres, faits pour me concilier l'indulgence du public. Votre suffrage achève mon succès et comble la joie que vous jugez bien que j'en dois ressentir; je vous rends grâce surtout d'avoir indiqué au public le véritable but moral de la pièce, et celui qui me l'a fait entreprendre. Vous m'avez traité là en amis, je manque de termes pour vous exprimer combien j'en suis reconnaissant.

« Il est difficile de tout saisir dans un ouvrage en cinq actes à une première représentation. La chanson vous a fait tomber dans une équivoque, et je la supprimerai pour prouver que ce qu'on a pris pour un moyen n'était qu'un très inutile accessoire : je n'aurais pas répondu à un critique acharné qui aurait trahi à dessein la vérité, mais le ton de votre analyse me fait un devoir de vous éclairer sur une erreur qui vous a échappé, par l'impossibilité très réelle de saisir tous les détails d'un ouvrage de ce genre à la première vue.

« On cite dans les *Petites Affiches* le roman des *Liaisons dangereuses* (1) : mais je vous instruirai encore, Messieurs, que ma pièce a été lue à la Comédie en 1777, longtemps avant que ce roman parût. Vous aurez pu remarquer d'ailleurs que j'ai remonté plus haut, et que le caractère de Lovelace m'a donné seul l'idée du mien, que j'ai voulu toutefois revêtir des formes qui appartiennent à notre nation et à l'époque actuelle de la société.

« Le dernier vers de la pièce est : « J'enlève la sagesse au lieu de la beauté. » Hier à midi cette conclusion était encore retranchée : je me suis déterminé à la rétablir pour laisser le public plus occupé du Séducteur, et finir sur le ton qui est le plus répandu dans l'ouvrage. La manière dont ce trait a été accueilli me décide à le laisser. On avait passé quatre vers qui annonçaient que le Séducteur touchait au moment d'être puni : c'est une distraction des Comédiens qui sera réparée mercredi.

« Je vous prie, Messieurs, de ne pas rendre ma lettre publique et de ne la considérer que comme un témoignage de la reconnaissance et de l'estime avec laquelle, etc. (2). »

Le 20 décembre 1783, jour de la douzième représentation de la pièce, le *Séducteur* sortait des presses de l'éditeur Prault (3). L'ouvrage débutait par une épître dédicatoire à Monsieur. La tradition veut que ce frère de Louis XVI ait collaboré à la comédie du marquis de Bièvre, mais nul document n'appuie ce dire, et les manuscrits du *Séducteur* ne présentent aucune annotation du prince. Toutefois, Bièvre appartenait à la maison de Monsieur et vivait dans son intimité littéraire, il soumit probablement la pièce à son examen, et de là naquit cette légende de la collaboration. « Monseigneur, écrivait l'écuyer ordinaire du prince, votre nom, si cher aux Lettres, protège véritablement tous ceux qui les cultivent et qui ont l'avantage de vous appartenir. Il semble que, sous cet abri puissant, ils ne doivent plus redouter les dangers auxquels ils s'exposent par la publication de leurs ouvrages. C'est d'après cette expérience heureuse que j'ose vous présenter cette comédie. La nouvelle adoption dont vous daignez l'honorer lui fera sans doute obtenir, à la lecture, la même faveur qui l'a soutenue au théâtre. »

Ensuite venait la préface, où Bièvre établissait la haute moralité de son œuvre : « Dans une époque où la séduction semble être devenue l'objet d'une étude profonde, j'ai pensé qu'il n'était pas

(1) En réalité, dans les *Petites Affiches* du 9 novembre, l'abbé Aubert ne nommait pas les *Liaisons dangereuses*, mais il écrivait : « On voudrait que le *Séducteur*, semblable au héros d'un roman moderne où il y a plus que de la séduction, fût pour l'exemple des mœurs, aussi rigoureusement puni que lui. »

(2) Le brouillon de cette lettre est conservé par l'auteur.

(3) *Petites Affiches* du 20 décembre 1783.

inutile pour les mœurs de mettre au jour quelques-uns des secrets de cet art terrible. De cette intention première dérivent toutes les autres, et elles sont indiquées très clairement dans ma comédie :

> Mais le monde est un jeu ; dans le siècle où nous sommes
> Par les vices adroits les mœurs ont tout perdu,
> Et ce n'est que l'esprit qui sauve la vertu.

« C'est ce principe que j'ai voulu mettre en action, et qui a déterminé le choix de ceux de mes personnages qui succombent ou résistent, à raison de leur expérience et de leur esprit. Mais le véritable but moral de la pièce, et celui qui me l'a fait entreprendre, le voici :

> Dieu, quel faible secours garantit l'innocence!
> De la séduction quelle est donc la puissance,
> Si la crainte peut seule éloigner du devoir,
> Un cœur infortuné réduit au désespoir? »

Bièvre ne répondait qu'à l'une des critiques adressées à sa pièce, car elle émanait « d'un homme de lettres dont il honorait infiniment les lumières et les talents » ; il voulait parler de Ducis. S'il n'avait pas motivé davantage, au quatrième acte, la colère du père de Rosalie, « c'est qu'il est dans la nature de rejeter toujours sur les autres les torts de notre crédulité ». Furieux de se voir la dupe du Séducteur, Orgon ne manque pas de se venger sur sa fille, et sa colère doit sembler, sinon légitime, du moins naturelle.

Puis le marquis rendait hommage à ses modèles. L'Anglais Richardson lui fournissait, avec Lovelace, héros du célèbre roman de *Clarisse Harlove*, le caractère principal de sa comédie. Mais son véritable maître se nommait Molière : « Ce génie, dont le nom immortel est souvent sur mes lèvres et toujours dans mon cœur, m'a seul conduit dans mon travail, et je sens bien que je ne dois mon succès qu'aux efforts que j'ai faits pour m'élever jusqu'à lui ; on m'a su gré du moins de l'avoir tenté. »

Cette préface se terminait par l'exposé d'une curieuse théorie : « La nature, disait Bièvre, nous a jetés sur un plan circulaire où la perfection occupe un bien petit espace. » Aussitôt parvenus dans ce court secteur, nous voulons, par amour-propre, continuer à marcher, et nous retombons dans la médiocrité. Après les siècles de Périclès, d'Auguste et de Léon X, nos pères sont rentrés, pour de longues périodes, « dans l'obscurité d'une nuit profonde » : pourquoi dépensons-nous tant d'efforts pour sortir du siècle de Louis XIV ? « C'est aux âmes fortes et vigoureuses, concluait le marquis, à ramener les beaux jours des arts dans ma patrie, en la forçant à retourner en arrière ; j'entrerai volontiers dans cette noble conjuration, et je me ferai un devoir de reconnaître pour chefs tous ceux qui en sont plus dignes que moi. »

En tête de l'ouvrage, on lisait ces mots : *Ille ego qui quondam...* (C'est moi qui, autrefois...), et l'abbé Royou les commentait ainsi : « L'épigraphe que M. le marquis de Bièvre a choisie serait une énigme pour la plupart des lecteurs si l'on ne savait pas que, autrefois, il se faisait un amusement de rimer des calembours; il a voulu par là avertir le public qu'après avoir quitté ce genre subalterne il est entré dans une carrière plus noble, et c'est à ce sujet qu'il a cru devoir s'appliquer le commencement du premier vers de l'*Enéide ;* tout ce qu'il a fait imprimer jusqu'à ce jour est le fruit des loisirs d'un écrivain qui veut s'égayer. Quoique ces ouvrages annoncent un esprit plaisant, ils ne sont pas de nature à établir une réputation. L'honneur d'acquérir un nom dans les Lettres coûte un peu plus cher. On peut briller par des pointes, par des jeux de mots, mais cette espèce d'esprit s'use à la fin. Il faut souvent dire cent mauvais calembours avant d'en rencontrer un qui soit vraiment ingénieux. M. le marquis de Bièvre, né avec une imagination facile et vive, n'était pas fait pour s'enfermer dans un cercle aussi étroit que celui où il semblait se complaire; il a senti qu'il pourrait prendre un essor plus élevé : nous le félicitons d'avoir su connaître ses forces et de chercher la célébrité par des routes plus glorieuses (1). »

L'abbé Royou indiquait le véritable sens de l'épigraphe, mais quelques lecteurs malins affectèrent de la comprendre autrement : pour eux, l'ancien Mousquetaire, en écrivant le *Séducteur*, avait dévoilé les secrets d'un art autrefois pratiqué par lui... « C'est moi qui, naguère!... »

Le compte fourni par Prault en vue de l'impression de cette œuvre se trouve dans les papiers de M. de Bièvre; on y remarque, avec leur détail, les prix en usage chez l'un des meilleurs éditeurs de l'époque (2). Prault conseillait au marquis de faire imprimer sa

(1) *Journal de Monsieur*, 1783, t. VI, p. 145. Pendant la Révolution, l'abbé Royou prit fougueusement la défense de Louis XVI dans son journal l'*Ami du Roi*, où il luttait contre l'*Ami du Peuple* de Marat.

(2) Ce document est ainsi conçu :

État des frais pour la comédie du Séducteur :

En admettant que la pièce contienne 7 feuilles de caractère Philosophie en 8, tirées à 2 000 exemplaires, à raison de 60 livres la feuille.....	420 livres.
Il faudra par feuille 4 rames 5 mains de Carré, ce qui produira pour les 7 feuilles 30 rames moins 5 mains, à raison de 12 livres la rame.....	360 —
Pour les 50 exemplaires de papier d'Angoulême qui produiront 15 mains à raison de 72 livres la rame, font.....	54 —
A reporter.....	834 livres.

pièce à 2 000 exemplaires, car le nom de l'auteur et le succès de l'ouvrage à la Comédie-Française avaient éveillé la curiosité des lecteurs, et ce chiffre suffirait à peine aux demandes. En effet, les acheteurs épuisèrent en quelques jours la première édition, datée de 1783; Bièvre en commanda aussitôt une seconde qui porte la date de 1784, et, la même année, les libraires Brunet, à Paris,

Report	834 livres.
Tirage extraordinaire, soins particuliers pour l'impression de ces 50	12 —
Reliure en maroquin pour les 15 exemplaires de la famille royale	90 —
Brochure des 35 autres exemplaires	9 —
Assemblage, ployure et brochure des 2 100 exemplaires papier ordinaire	105 —
Total	1 050 livres.

Il est usage d'en donner de papier ordinaire :

A la Comédie	60 exemplaires.
Aux journalistes	15 —
A M. le Garde des Sceaux, M. de Néville, M. Le Noir, le Censeur	4 —
A la Chambre syndicale	9 —
Total	88 exemplaires.

En papier ordinaire l'édition produira net	2 100 exemplaires.
Sur quoi défalquer	88 —
Reste	2 012 exemplaires.
A raison de 1 livre 4 sous, qui feront la somme de	2 414 liv. 8 sous.
Sur quoi défalquer les frais	1 050 —
Reste	1 364 liv. 8 sous.
Si M. le marquis de Bièvre prend encore 150 exemplaires de papier ordinaire, cela fera de moins la somme de	180 —
Reste	1 184 liv. 8 sous.
MS	720 —
Bénéfice	464 liv. 8 sous.

(N^a qu'à raison de 1^l 4^s l'exemplaire, ils sont réputés vendus à Paris, puisqu'en province on ne passe les pièces qu'à 15 sols.)

Dans cet état de frais, Prault indiquait les personnages auxquels on devait adresser un exemplaire des livres nouvellement parus. A côté du garde des sceaux, Hue de Miromesnil, du censeur Suard et de M. Le Noir, lieutenant général de police, figurait M. Le Camus de Neville; ce maître des requêtes présidait aux destinées des chambres syndicales de libraires.

Les exemplaires du *Séducteur* étaient vendus 30 sols aux acheteurs; le compte de Prault montre que les libraires de Paris ne les payaient à l'éditeur que 24 sols et ceux de province 15 seulement. Quant à Prault, il prélevait sur le bénéfice total de l'auteur une somme de 720 livres, s'attribuant ainsi 7 sols par exemplaire mis en vente.

et Broulhiet, à Toulouse, en publiaient deux autres. Enfin Brunet réimprima l'ouvrage en 1789 : ce fut sa dernière édition au dix-huitième siècle (1).

(1) Toutes sont de format in-8°. La première de Prault comporte 8 pages de préface et 135 de texte; la seconde contient en outre un feuillet d'errata. L'édition de Broulhiet comporte 72 pages; la première de Brunet, 100 pages, et la « nouvelle » de 1789, 68 pages. En plus de ces cinq éditions, il en existe une autre, datée de 1783, publiée sous le nom de Prault, et ne renfermant que 104 pages; celle-là est à coup sûr une contrefaçon amenée par le succès de l'édition authentique; le retranchement de la préface et le resserrement du texte, à cette époque où le papier coûtait cher, enfin la défectuosité de l'impression en fournissent des preuves certaines. Pour les mêmes raisons, il se pourrait d'ailleurs que les deux éditions mises au nom du libraire Brunet soient aussi dans ce cas.

Le *Séducteur* fut réimprimé au dix-neuvième siècle dans les différentes éditions du *Répertoire du Théâtre-Français* (Édition Belin, 1812; édition Touquet, 1821; édition Dezède et Fenouillot de Falbaire, 1824).

II. — LES *RÉPUTATIONS*

Analyse détaillée de la pièce. — Les allusions qu'on y rencontre. — M. de Rulhière. — Levacher de Charnois et l'abbé Aubert.

Dans la comédie des *Réputations*, le marquis de Bièvre se vengeait de M. de Rulhière, ridiculisait les « bureaux d'esprit » et daubait les « folliculaires » : Levacher de Charnois, Aubert, Garat, Fréron fils, etc. Les cinq actes se passent à Paris, au cours d'une même journée, dans le salon de « la Comtesse ». Là, selon l'expression de Talleyrand, « on donne de la réputation » ; les « amateurs » qui fréquentent la maison ambitionnaient la gloire littéraire,

> Mais, ayant éprouvé que leurs efforts sont vains
> Pour faire des écrits, ils font des écrivains.

Malheur aux débutants qui ne veulent pas donner aux amis de la Comtesse la primeur de leurs œuvres : ils auront contre eux l'un

> De ces bureaux d'esprit qui prennent pour injure
> Le refus que l'auteur leur fait d'une lecture.

Au contraire, les amateurs exaltent les mauvais poètes, les « charlatans » de leur entourage.

Quand le rideau se lève sur le premier acte, un valet introduit chez la Comtesse trois habitués de son salon : « la Vicomtesse », le « Duc » et « l'Abbé ». Malgré l'heure « un peu matinale », ces amateurs viennent savoir si vraiment ils auront la bonne fortune, au cours de l' « assemblée » de l'après-midi, d'entendre le fameux Damon, ce poète auquel on attribue le chef-d'œuvre anonyme qui charme tout Paris. La Comtesse les rassure et reçoit leurs félicitations sur le succès du bureau d'esprit. Mais son frère Cléante, qui joue le rôle de l'esclave dans les triomphes romains, lui reproche de négliger ses fils, le Marquis et le Chevalier, pour des intrigants. Car, si la Comtesse leur procure une vie luxueuse, elle réserve aux « charlatans » le tout-puissant crédit de son nom, et cette attitude, aux yeux de Bièvre, suffisait à lui mériter l'anathème des spectateurs. Le Marquis, lit-on dans le scénario, « n'a pas encore de regiment »! Le Chevalier « n'a que ses premiers grades » ! A la scène première du 1er acte, Cléante s'écrie :

Je vous vois protéger, prôner la terre entière
Et laisser vos enfants languir dans leur carrière.
A vingt-cinq et trente ans à peine ils sont placés,
Et déjà leurs cadets les ont tous devancés!
Je ne pardonne point ces oublis d'une mère,
Le bien qu'on fait ailleurs ne les excuse guère,
Mais un autre intérêt dicte vos sentiments :
On n'a point de renom pour aimer ses enfants,
Et l'on se fait prôner avec extravagance
Lorsqu'on répand au loin sa vaste bienfaisance.

Bièvre, effrayé de sa hardiesse, écrivait en note dans le scénario : « Rendre la mère la moins odieuse possible, justifier jusqu'à un certain point sa conduite, et faire intervenir pour ses enfants une tendresse qui n'est étouffée que par la vanité ». Depuis l'abolition de l'ancien régime, le mérite seul procure l'avancement, les décorations, les postes avantageux, et l'attitude de la Comtesse vis-à-vis de ses fils ne risque plus de choquer les spectateurs, mais il est amusant de voir avec quelle franchise naïve on proclamait autrefois la nécessité de la protection politique...

Pendant que Cléante discute avec sa sœur, le Marquis et le Chevalier apparaissent à la porte; en les apercevant, la Comtesse se retire et ses amis la suivent. Les jeunes gens déplorent auprès de Cléante la froideur de leur mère, qu'ils attribuent aux manœuvres de Damon, car la Comtesse est prévenue contre eux par cet écrivain sans talent. Mais, s'écrie leur oncle,

Mais ce Monsieur Damon est homme de génie,
Et son poème enfin lui fait beaucoup d'honneur!

Dans le rôle de Damon, Bièvre peignait son ennemi, M. de Rulhière; expliquant les caractères de ses personnages, il écrivait : « Damon est le chef de mes charlatans, un homme qui, avec un portefeuille, sans avoir jamais rien imprimé, réunit et surpasse les réputations des plus grands écrivains de tous les genres et de tous les siècles; toutes les possibilités lui sont accordées. Si j'écrivais à Athènes, j'aurais peut-être choisi mon héros dans une autre classe, mais je tâcherais au moins qu'on entrevoie dans ma pièce les personnages qu'il serait dangereux d'y introduire. »

Aristophane eût montré en Damon un capitaine de cavalerie, ancien secrétaire du baron de Breteuil à Saint-Pétersbourg, lisant aux invités de la Comtesse son histoire manuscrite de la *Révolution de Russie* et son poème inédit sur les *Jeux de mains*. Au contraire, pour éviter une trop claire personnalité, Bièvre fit de son charlatan un parasite de bas étage. Mais, en 1783, Rulhière s'était laissé féliciter sur la réussite du *Séducteur* pendant l'incognito du véritable auteur, et, dans les *Réputations*, Bièvre prêtait la même attitude à Damon vis-à-vis du « nouveau poème ». « Il n'en est

point l'auteur », affirme le Marquis. « Cependant, objecte Cléante, tout le monde y voit son cachet ». La réponse du Marquis contenait l'opinion du calembouriste sur M. de Rulhière :

Eh ! quel est le cachet de ce plat écrivain
Que le public ignore et que l'on prône en vain !
Sa prose ne vaut pas celle de la gazette,
Et ses vers sont si durs que le pauvre poète
Fait peine en les lisant, il a l'air d'épeler,
Sa bouche se fatigue à les articuler.
D'ailleurs, point de génie, et sa seule mémoire
A produit les écrits qui font toute sa gloire.
..... Ferait-il un mystère
D'un poème imprimé, lui qui ne peut se taire
Sur ses moindres écrits ! On sait que cet auteur
Ne s'est jusqu'à présent dérobé qu'au lecteur,
Mais il sait se choisir des juges moins à craindre.

Cette riposte désignait clairement l'ex-secrétaire de M. de Breteuil et ses lectures dans les salons littéraires ; « l'écrit qui faisait toute sa gloire », c'est-à-dire l'*Histoire de la Révolution de Russie*, émanait en effet de sa mémoire d'ancien diplomate.

Apprenant que le Chevalier s'adonne secrètement aux muses et que le « nouveau poème » est son œuvre, Cléante convient avec ses neveux de la fourberie de Damon. D'ailleurs, le salon de la Comtesse devient ridicule ; au cours de chaque « assemblée »,

Des femmes, dont à peine on comprend le jargon,
Osent parler de tout sans rime ni raison,
Discourir politique, et commerce, et finance,
Tandis que, tourmentés d'une autre extravagance,
Des savants sur des riens se livrent des combats,
Et tous veulent juger ce qu'ils n'entendent pas.

Les oracles de chaque bureau d'esprit rendent souvent des sentences contradictoires, et, lorsqu'un galant homme fréquente plusieurs salons, bien difficile est sa conduite. Le frère de la Comtesse déplore ce despotisme littéraire ; dans un passage supprimé, il s'écriait :

Pour un pas de ballet, ou des vers à Chloé,
Un ami de vingt ans avec vous est brouillé (1) !

Les vers suivants, où il narre ses mésaventures mondaines, font allusion à la querelle des Gluckistes et des Piccinistes ; bien que la musique allemande eût triomphé en 1781, avec l'*Iphigénie en Tauride* de

(1) Bièvre avait écrit des « vers à Chloé » quand il courtisait Mlle Raucourt (voir chap. IX) ; peut-être vit-il dans les lignes biffées une allusion trop claire à quelque brouille occasionnée par ces vers.

Gluck, Piccini comptait encore dans les salons de forcenés partisans.

Ce ridicule excès rend les haines si fortes
Qu'on devrait par prudence afficher sur les portes
Quel est le goût régnant des maîtres du logis.
Chez Cléon, l'autre jour, encore j'y fus pris :
Le nouvel opéra, la semaine dernière,
Avait, vous le savez, troublé la ville entière;
Cléon de mon avis voulait être appuyé :
Moi, je dis franchement qu'il m'avait ennuyé;
Une troupe à l'instant m'environne, s'irrite,
Est prête à m'étrangler : je me sauvai bien vite,
Et, mettant à profit cette bonne leçon,
J'allai porter mes pas dans une autre maison;
Là, pour ne rien risquer avec des têtes folles,
Je me mis à louer et musique et paroles,
Et les décorateurs, et les habillements;
Je ne composais rien de tous les compliments,
Je débitais par cœur les extraits des *Mercures :*
Mais le cercle était contre, on me dit des injures,
Et, pour un opéra, j'ai perdu deux maisons.

Talleyrand avoue qu'il n'exprimait pas son opinion sur Gluck et Piccini « pour n'avoir dans cette affaire de querelle avec personne » : Cléante n'exagérait donc pas.

Au deuxième acte, Bièvre, qui était picciniste, faisait parler ainsi les « charlatans » et leurs niais admirateurs :

DAMON

La musique
Ecrasera dans peu l'art tragique et comique.
Dans son *Laocoon*, Stéphano s'est promis
De faire frissonner et d'arracher des cris :
Le trio de la fin est d'un effet unique!

VALERE

Ce sont les vrais accents de la douleur antique.

LE DUC

Quelle conception!

DAMON

C'est un musicien
Philosophe, et qui n'est épouvanté de rien.
La danse doit aussi s'emparer de la scène
Et chercher des motifs dans l'histoire romaine.

LE DUC

Je n'en suis pas surpris.

LA VICOMTESSE

Oh oui! pour un ballet,
L'amour de la Patrie est un bien beau sujet!

C'était la théorie allemande que Bièvre s'efforçait de ridiculiser en l'exagérant (1), car, pour Gluck, le chant devait renforcer l'expression dramatique : il fallait proscrire des opéras ces mélodies italiennes dont l'harmonie ne s'identifiait pas aux sentiments des personnages. En dépit des moqueries du calembouriste, les idées du novateur allemand révolutionnèrent l'art musical.

A la fin de son entretien avec le Marquis et le Chevalier, Cléante reconnaît que la Comtesse témoigne aux « charlatans » de son bureau d'esprit : « Damon », « Valère », « le Médecin » et « Stéphano », un trop ridicule engouement : n'a-t-elle pas imaginé de faire modeler leurs bustes pour les placer ici même! « Il n'y sont pas encore! » assure le Marquis, et Cléante promet à ses neveux de les soutenir contre les dangereux parasites.

Après le départ de l'oncle, surviennent la Marquise et Lucile, jeune orpheline que la Comtesse a, par vanité, recueillie sous son toit. Le Chevalier l'aime, et sa belle-sœur s'est chargée de savoir s'il est payé de retour : dans une dernière scène, la Marquise fait avouer à Lucile ses tendres sentiments pour le jeune homme.

Au début du second acte, la Comtesse cause avec sa pupille, et lui annonce son intention de la marier au poète Damon : Lucile, qui est fille de qualité, se refuse à une telle mésalliance, sans avouer que son cœur n'est plus libre, et, mécontente, la Comtesse lui ordonne de regagner sa chambre. A ce moment, comme l'heure de l' « assemblée » approche, un laquais introduit Damon, Valère et le Médecin. Leur protectrice les accueille par une semonce : Valère a fait imprimer l'un de ses poèmes; le Médecin, en se mêlant de prescrire des ordonnances, a tué trois malades : quelle imprudence d'avoir ainsi compromis leur réputation!

> Vous aviez des succès qu'on n'osait attaquer,
> Le public admirait jusqu'à votre silence.....
> Sur votre nullité vous l'avez éclairé.

Mais les charlatans la tranquillisent : Valère se relèvera en montrant un autre manuscrit; quant au Médecin, ses insuccès ont accru sa renommée :

> Dans notre heureux état, la réputation
> A bientôt recouvert une distraction.

(1) L'intention du marquis se révélait plus complètement dans la scène écrite en prose. « Quels sont les personnages du trio? » demande l'un des amateurs. — « Laocoon et ses deux fils dévorés par les serpents. » — « Oh! le beau motif de trio! » — « Et l'on entendra le sifflement des serpents. » — « Ah! ce trio-là fera frémir. » — « Mais c'est un quinqué! » — « Non pas, les serpents ne seront là que comme accompagnement. » — « Quelle entreprise, quelle hardiesse! » — « Il veut nous rendre là, par un accord harmonique, le véritable accent de la douleur antique. »

Pour mon genre, surtout, jamais la médecine
N'eut un moment plus beau depuis son origine.
En tout lieu on nous fête, on nous caresse, enfin
On veut être aujourd'hui malade ou médecin :
A ce dernier emploi j'ai consacré mon zèle,
Et, si j'avais été partout où l'on m'appelle
Depuis les accidents qui me sont arrivés,
J'aurais trente chevaux qu'ils en seraient crevés.

Le duc de Lévis écrivait plus tard dans *Souvenirs et Portraits :* « Elle était étonnante, l'influence que les principaux médecins exerçaient dans ce temps-là en France sur leurs malades de la haute société, et surtout sur les personnes du sexe. Elles avaient pour eux une confiance tendre et soumise, et leur admiration sans bornes était accompagnée des attentions les plus recherchées. Je ne saurais comparer les sentiments de ces dames pour leur médecin qu'à ceux que leurs grand'mères avaient, à la fin du siècle de Louis XIV, pour leurs directeurs... Sur vingt fois que les médecins étaient appelés, il y en avait au moins quinze plutôt de luxe que de nécessité. On voit bien qu'ils avaient plus de plaintes à entendre que de remèdes à ordonner. » Celui des *Réputations,* d'après le scénario, se bornait à prescrire « de l'eau de poulet et des bains »; il est probable que ce traitement inoffensif, retranché par Bièvre, désignait trop clairement un médecin dont Napoléon, à Sainte-Hélène, préconisait encore la médication : « J'aime mieux laisser opérer la nature, disait-il au docteur O'Méara, l'eau de poulet est préférable à toutes vos drogues (1). »

Rassurée sur les imprudences de ses protégés, la Comtesse leur parle du poème anonyme qui obtient tant de succès. Comme son auteur n'appartient sûrement pas au bureau d'esprit, elle a rédigé un *Extrait* où les moindres défauts de l'ouvrage sont mis en lumière. Tout le monde me l'attribue, observe Damon,

Mais croyez que ces vers perdront plus d'un suffrage
Quand ils ne seront plus appuyés de mon nom.

Au reste, on les attaquera dès que le poète se sera nommé ; Damon est lié avec deux journalistes qui se chargeront de la besogne :

Contre les grands talents ce sont des gens uniques....
Si de nouveaux succès l'homme toujours avide
Pouvait réaliser les mensonges d'Ovide,
Et planer dans l'espace en traversant les airs.....
Vous verriez outragés de leur plume barbare
Les restes palpitants d'un malheureux Icare (2).
Ce sont de braves gens; si vous voulez, ce soir,
Je puis les amener.

(1) *Les Derniers jours de l'Empereur,* par Paul Frémeaux, p. 250.
(2) Ce passage des *Réputations* vengeait la mémoire de l'infortuné

En vue d'une lutte prochaine contre le nouveau poème, la Comtesse recevra donc secrètement les deux journalistes, après l' « assemblée »; cette entrevue réglée, on décide l'ordre des lectures devant occuper la séance : le Médecin prononcera un discours *sur l'ostéologie considérée dans ses rapports avec la philosophie.* Valère parlera *sur la perfectibilité de l'esprit humain,* et Damon récitera une *Épître légère sur les réputations.* A ce moment, un ami de Damon, nommé Dramineau, gratte à la porte : « Ce pauvre diable, explique le scénario, se voyant sans talent et sans ressources pour en acquérir, se fait présenter à la Comtesse par les charlatans, pour l'engager à lui faire un sort dans le monde. On est d'abord un peu embarrassé; enfin, comme il sait lire, on convient qu'on lui fera lire des drames d'une manière toute nouvelle. »

Le marquis de Bièvre méprisait le drame en prose; au cours de son *Mémoire pour M. de Voltaire,* il écrivait que « c'était le seul genre où la médiocrité pût se soutenir ». Dans cet épisode, il se moque des « comédies larmoyantes », en ridiculisant l'innovation tentée pour accroître l'intérêt de leur audition. Aux « assemblées » de certains salons, on lisait des drames non représentés, « avec tous les accessoires et toute l'illusion de la scène »; accrochés à des portemanteaux, pendaient les costumes des personnages de la pièce; sur une table s'alignaient les ustentiles « qui entrent ordinairement dans la composition d'un drame ». Le lecteur, au commencement de chaque tirade, touchait de sa baguette l'habit du personnage en scène, et s'efforçait de peindre son caractère par un jeu de physionomie. Analysant le caractère de son Dramineau, Bièvre écrit en note : « Du Theil a pu être témoin de cette ridiculité extravagante, qui a mis tout Paris en mouvement il y a quelques années. » Ainsi, le rôle du nouveau « charlatan » fut inspiré au marquis par l'helléniste La Porte du Theil, membre de l'Académie royale des Belles-Lettres.

Mais quatre heures sonnent, et les amateurs du bureau d'esprit font leur entrée ; voici le Duc, la Vicomtesse et l'Abbé; quant à « la Baronne », elle s'est excusée par écrit de ne pas assister à la réunion, et les termes de son billet sont extraits des œuvres de Garat. Sans doute Bièvre exerçait une vengeance contre ce publiciste du *Mercure,* qui fut ministre de la justice en 1793, car, deux fois dans la pièce, il tourne son style en ridicule. Ici, la Baronne répète des phrases entières tirées de l'*Éloge* de l'académicien

Pilâtre de Rozier. Après la catastrophe de Boulogne, les journaux avaient blâmé l'imprudence de l'aéronaute, le qualifiant de « téméraire imbécile »; depuis, Mallet du Pan, rédacteur politique du *Mercure,* s'efforçait de décourager Blanchard en raillant ses voyages aériens.

Thomas (1), par Garat; plus loin, Damon, louangeant le Duc, versifie un article du futur Conventionnel (2).

Peu à peu le salon se remplit; le Marquis, la Marquise, le Chevalier, Cléante, Lucile y prennent place. Les amateurs s'entretiennent du nouveau poème, et Bièvre, en cet endroit du scénario, notait entre parenthèses : « Scène de M. de Meulan. » Le futur beau-père de l'historien Guizot, qui fut l'ami du calembouriste, avait sans doute ouï M. de Rulhière tenir sur le *Séducteur* le propos attribué au principal charlatan des *Réputations :*

LE DUC

Que dit monsieur Damon de l'ouvrage nouveau?

DAMON

Je pourrais l'avouer.

LE MARQUIS ET LE CHEVALIER (*à part*)

L'impudent!

L'ABBÉ

Oui, je pense
Que vous pourriez risquer d'en faire confidence.

LA VICOMTESSE

Laissez donc, il s'obstine à n'en pas convenir.

L'ABBÉ

Au reste, nous savons à quoi nous en tenir.

Les conversations littéraires se poursuivant, on en vient à parler des grands auteurs du dix-septième siècle, et les amateurs demandent à Damon son avis sur Racine, Corneille, Molière et La Fontaine. « On peut placer ici quelques-unes des assertions de M. Mercier », écrivait Bièvre dans son scénario. Aux critiques de Boileau sur les quatre écrivains il mêle en effet celles du futur auteur des *Tableaux de Paris*, et Damon clôt la discussion par ces vers :

Enfin, vous concevez que Corneille, Racine,
Molière et cætera penchent vers leur ruine.

Le Marquis et le Chevalier font un geste d'indignation, mais ils se contraignent encore, et l'assemblée du bureau d'esprit s'ouvre par une lecture de Dramineau : le *Riche pauvre, drame en trois actes et en prose*. Montrant, sur des portemanteaux préparés, les habits de chaque personnage, Dramineau entame la première scène, qui se passe en l'échoppe d'un savetier. « Ah! s'écrie la Vicomtesse :

Comme il vous fait tout voir, costumes, caractères,
Les plus jolis détails et jusques aux manières!

(1) *Mercure de France* du 8 octobre 1785, p. 86.
(2) *Ibid.*, 28 mai 1785, p. 166.

Le drame devenait larmoyant et chacun tirait son mouchoir, quand les portes du salon s'ouvrent, livrant passage à quatre valets :

Enfin, voilà vos bustes, mes amis!

s'écrie la Comtesse en se tournant vers les gloires de son bureau d'esprit. « Madame, quel honneur! » Remerciement trop prompt, car, outré d'une aussi ridicule apothéose, le Marquis a soudoyé le sculpteur : au lieu de Damon, Valère, le Médecin et Stéphano, ce sont Corneille, La Fontaine, Racine et Molière qui viennent surmonter les piédestaux vacants!

La Comtesse s'indigne de cette mystification : « Quoi! vous osez, Monsieur! » crie-t-elle, et la réplique de son fils venge les grands auteurs :

Oui, ma mère! Du moins,
On vous respectera devant de tels témoins,
Et, tout muets qu'ils sont, leurs augustes images
Suffiront pour répondre à d'aussi bas outrages...
Levez les yeux, voyez les bustes de mes pères;
Les honneurs qu'on accorde aux talents littéraires
Peuvent se rapprocher de ceux qu'ils ont reçus...
Réservez-les du moins pour le talent sublime,
Qui fut dans tous les temps digne de leur estime!

Ce coup de théâtre interrompant la séance, les amateurs se retirent discrètement et laissent la Comtesse s'expliquer avec le Marquis. Le gentilhomme en profite pour accabler les charlatans de son mépris, leur reprochant de se liguer contre le Chevalier, contre lui-même, et de chercher à détruire l'affection d'une mère pour ses fils. Mais la Comtesse prend le parti de Damon :

Je vois avec regret qu'il ne m'est plus permis
De compter mes enfants au rang de mes amis :
Je vous répudierai, puisque vous voulez l'être,

et elle quitte le salon avec ses protégés, « faisant signe à Lucile de la suivre ».

Demeuré maître de la place avec la Marquise, le Chevalier et Cléante, le Marquis ne regrette pas le scandale qu'il a soulevé :

Croyez que cet éclat, devenu nécessaire,
Va de ses protégés désabuser ma mère...
Et l'estime bientôt nous rendra sa tendresse.

Le troisième acte commence par un entretien de la Marquise et de Lucile. La Marquise espère que la bonne harmonie va se rétablir entre la Comtesse et ses fils :

Nous n'avons entendu qu'une mère offensée,
Mais la nature enfin va reprendre ses droits...

Avez-vous observé que, malgré sa colère,
La fierté du Marquis ne pouvait lui déplaire?

Profitant de ce qu'elle est seule avec son amie, Lucile la supplie de taire à jamais le secret de son amour pour le Chevalier, car sa malheureuse situation de fille sans fortune lui interdit tout espoir. Pendant cette confidence, le Marquis et son frère, apparaissant au fond du théâtre, se sont cachés pour surprendre les intimes pensées de Lucile. La voyant pleurer, le Chevalier ne peut plus se contenir et se jette à ses pieds: mais, toute confuse, la jeune fille s'échappe, tandis qu'entre Cléante, accompagné d'un valet de chambre. Il apporte une requête inattendue : inquiet sur les desseins des fils de la Comtesse, Damon sollicite du Marquis un entretien particulier. Les deux frères sont curieux de voir quelle sera l'attitude de cet intrigant après l'insulte publique. Pendant que sa femme ira calmer la Comtesse et la suppliera d'unir Lucile au Chevalier, le Marquis recevra Damon « comme il faut » :

La plaisante entrevue! Allons, sortez d'ici,
Le grand homme paraît, la place est occupée,
Laissez Sertorius avec le grand Pompée!

Mais, dès les premiers mots de Damon, le gentilhomme est désarmé. « Ne nous accablez pas, Monsieur », supplie le piteux envoyé des charlatans,

Une haute naissance,
Tous les dons naturels, de grands biens à venir
Sont des réalités qu'on ne peut vous ravir.
Nous, nous ne possédons qu'un peu de renommée,
Un bien sans consistance, une vaine fumée...
Méprisez-nous, Monsieur, avec tranquillité (1)!

(1) Dans les premiers essais de sa pièce, Bièvre décochait contre M. de Rulhière nombre de traits satiriques. Ainsi, pendant la réunion du bureau d'esprit, Damon lisait un chant de son poème *Sur les castagnettes et les bilboquets :* ce titre traduisait clairement celui du poème de Rulhière sur les *Jeux de mains*. Ailleurs, le Chevalier disait de Damon :

Cet homme, à cinquante ans,
Cache encore au public les fruits de son printemps.

Or le poète-historien, né en 1734, dépassait la cinquantaine, et ses œuvres restaient manuscrites. Enfin, Damon faisait cet humble aveu :

Malgré mon mauvais ton, mes manières communes,
Je me suis élevé jusqu'aux bonnes fortunes.

Et M. de Rulhière, qui fut l'amant de Sophie Arnould, devait cette conquête à son esprit plus qu'à ses agréments corporels, car il présentait, selon Chamfort, « un extérieur épais » ; dans une épigramme, La Harpe le nommait « ce pesant Rulhière à face rebondie ».

Jugeant sa peinture trop fidèle, Bièvre modifia le titre du poème et

« Ma colère s'éteint », répond le Marquis; mais, avant de signer la trêve offerte, il veut savoir par quels moyens de médiocres poètes s'imposent à l'admiration publique, et, dans les vers suivants, Bièvre vise à nouveau Rulhière :

C'est vous, monsieur Damon, qui m'étonnez le plus.
Chaque jour votre nom suit les succès connus,
Car on vous donne tout, discours académique,
Ouvrage de théâtre ou tragique ou comique,
Histoire, bouts-rimés, prose, couplets chantés,
Et jusques aux bons mots de vos sociétés.

« Comment j'ai réussi? explique le charlatan, rien n'est plus simple. »

Le siècle du faux goût et des prétentions
Doit être aussi celui des réputations :
A cette époque heureuse, on adopte, on couronne
La médiocrité qui ne blesse personne,
Recherche tout le monde et se laisse admirer.

Le mérite, au contraire,

Reçoit avec mépris les éloges d'un sot;
Sa fierté déconcerte et révolte bientôt...
Voilà de mes succès la véritable cause.

Damon et ses pareils, feignant de ne pas se connaître, quelquefois même ennemis, ne manquent jamais de se louer les uns les autres; les amateurs se font bientôt une gloire de les appuyer et finissent par les admirer de très bonne foi :

C'est ainsi par le choc et la réaction
Que se donne et reçoit la réputation.

Pendant ce discours, le Marquis s'est rapproché des quatre bustes apportés dans le salon quelques instants auparavant. « Mais que faites-vous là? » interroge Damon. « Oh! répond son interlocuteur :

Je regarde Molière!...
... Comme l'artiste a bien rendu ses traits :
De son malin sourire il vous poursuit encore.

Enfin, devant la promesse que les charlatans respecteront son repos et celui de son frère, le Marquis consent à les honorer de son indifférence. Sur ces entrefaites arrive la Comtesse, accompagnée de Cléante et de la Marquise; elle connaît maintenant les

biffa toute allusion à l'âge ou au physique du personnage; pendant cette scène, le chef des charlatans garde une attitude si rampante, qu'on ne pouvait plus reconnaître en lui un homme du monde, capitaine de cavalerie et candidat à l'Académie française.

amours de sa pupille et du Chevalier, mais, toujours irritée contre ses fils, elle ne renonce pas à son projet de donner Lucile à Damon. En guise de transaction, le Marquis lui propose d'unir la jeune fille à un écrivain de mérite, à l'auteur du nouveau poème par exemple :

Ses talents ont paru mériter votre estime,
Et Lucile veut bien l'accepter pour époux.

Damon se trouble, la Comtesse est surprise et embarrassée ; à ce moment le Chevalier paraît à l'entrée du salon, et Cléante :

C'est vous que l'on demande, entrez, monsieur l'auteur!

« Ciel! » s'écrie Damon « confondu » ; la Comtesse déguise à peine sa fierté maternelle : « Mon fils, quoi! c'est vous! » Oui, le Chevalier a véritablement écrit le chef-d'œuvre qui charme tout Paris ; son frère suivra le chemin tracé par leurs aïeux, mais lui est poète :

Ah ma mère! j'embrasse un état glorieux,
Et si les faux talents, l'intrigue et la bassesse
Dégradent trop souvent son antique noblesse,
D'un succès littéraire on est trop illustré
Pour que le plus beau nom n'en soit pas décoré (1).

Cléante veut mettre à profit l'émotion de sa sœur pour la réconcilier avec le Marquis et le Chevalier. Démarche prématurée : la Comtesse ne consent pas encore à oublier le scandale de l'après-midi et répond :

Ils peuvent espérer,
Mais vous savez quels torts ils ont à réparer.

A la scène première du quatrième acte, la Comtesse assure à sa bru qu'elle ne garde plus de préventions contre ses enfants ; si elle leur rend tardive justice, répond la Marquise, la faute en est aux charlatans. Par d'habiles calomnies ils ont enlevé au Marquis et au Chevalier l'estime de leur mère ; aussi le second, se révélant poète, n'osa pas affronter l'injustice du bureau d'esprit et livra son œuvre aux arrêts du public.

(1) Bièvre confiait au Marquis et surtout au Chevalier la mission de développer ses propres pensées. Le Chevalier, disait-il dans le scénario, « entraîné par son génie, a pris le parti des lettres et s'y est voué entièrement ; on ne soupçonne point encore son talent, mais il vient de mettre au jour, sans nom d'auteur, un poème qui a le plus grand succès ». En ces lignes, Bièvre faisait un retour sur lui-même à l'époque du *Séducteur*. Ici, son héros glorifie l'état d'homme de lettres : le marquis de Bièvre se justifiait ainsi de ne pas chercher aux armées le renom qu'il demandait à la littérature ; il pourrait au moins « jeter sur le papier les sentiments qu'il ne lui était pas permis de mettre en action dans les grandes places ».

Alors d'un beau succès qui pouvait l'honorer,
Damon, suivant l'usage, a voulu se parer,
Et le Marquis, outré de cet excès d'audace,
Comme il le méritait l'a remis à sa place.
Voilà tous nos secrets.

La Comtesse reconnaît les torts de ses indignes protégés, mais ils sont devenus puissants et la prudence exige qu'on les ménage. Au moment où la Marquise prend congé de sa belle-mère, voici Damon et Valère. Ils rappellent à la Comtesse que les deux journalistes mandés pour attaquer le nouveau poème vont arriver; leur présidente les invite à congédier ces auxiliaires dont elle n'a plus besoin, puisque l'ouvrage est de son propre fils.

Restés seuls, les deux intrigants imaginent, au contraire, de poursuivre leur mauvaise besogne; ils ont conservé l'*Extrait* défavorable rédigé par la Comtesse sur l'ouvrage si vanté, alors qu'elle n'en connaissait pas l'auteur :

Profitons des moyens
Que son inconséquence a mis entre nos mains.
Armés de cet écrit qui la couvre de honte,
Nous pourrons au besoin mettre tout sur son compte.
Renversons aujourd'hui ce mérite odieux
Placé trop près de nous...
. . . . . .
Mais, après ce grand coup, un éternel silence
Est ce qui servira le mieux notre vengeance (1).

Damon et Valère n'obéiront donc pas à la Comtesse, et, dans la scène suivante, Bièvre va flageller, à leur tour, Levacher de Charnois et l'abbé Aubert.

Le calembouriste déguisait ses modèles en les abaissant : s'il peignait en Damon un Rulhière d'antichambre, ses autres adversaires devinrent des spadassins de lettres. C'est en allongeant la tête avec prudence, le dos tendu aux coups de bâton possibles, que les deux folliculaires convoqués par Damon paraissent à l'embrasure de la porte, et leur entrée fournit à Bièvre l'occasion d'exprimer son opinion sur les journalistes en général; ceux-là, introduits séparément, sont furieux de se rencontrer :

PREMIER JOURNALISTE

Vous me faites trouver avec cet homme-là!

(1) En écrivant ces vers Bièvre pensait au *Séducteur*. Parvenus à détourner le public de sa pièce, les critiques n'en reparlaient plus, mais l'avenir lui rendrait justice, et, tout en cherchant à « détruire » l'ouvrage du Chevalier, Damon s'écriait avec dépit :

Il ne tombera pas pour la postérité

DEUXIÈME JOURNALISTE

Mais c'est un guet-apens, Messieurs!

VALÈRE

Pourquoi cela?

DEUXIÈME JOURNALISTE

Un vil périodiste!

PREMIER JOURNALISTE

Un plat folliculaire!

DAMON

Eh, Messieurs, rendez-vous justice sans colère!

PREMIER JOURNALISTE

Qui n'a ni sens ni goût!

DAMON (*à part*).

C'est ce que nous voulons!

DEUXIÈME JOURNALISTE

Sans équité, sans foi!

VALÈRE (*à part*).

C'est ce que nous cherchons

DEUXIÈME JOURNALISTE

On connaît quel motif le porte à la censure!

VALÈRE (*à part*).

Mais, tant mieux!

PREMIER JOURNALISTE

Il écrit sur la littérature
Comme un chanteur romain écrirait sur l'amour!

DAMON

Eh! Messieurs! Ce jour-ci est pour vous un grand jour;
Si l'on vous réunit, c'est contre un bon ouvrage.

Dans le « premier Journaliste », on reconnaît l'abbé Aubert, rédacteur littéraire des *Petites Affiches*, feuille quotidienne; dans le « second », apparaît Levacher de Charnois, critique théâtral du *Mercure*, journal hebdomaire, et Damon prend la parole :

O vous! ministres redoutés,
Qui, faisant dans Paris commerce de fumée,
Pour dix écus par an vendez la renommée,
Nous livrons à vos coups un mérite naissant...
Allez, et, du public redressant les arrêts,
Prouvez-lui que sans vous il n'est point de succès.

Réconciliés par la perspective d'une vile besogne commune, les critiques s'embrassent;

Livrez-moi la victime et je vais l'égorger,

dit l'un d'eux. Damon leur explique aussitôt que ce poème dont tout Paris s'occupe est l'œuvre du Chevalier : la Comtesse sa mère, voulant

Le guérir à jamais de la rage d'écrire,

prie ces messieurs d'agir au mieux pour déprécier son œuvre; voici d'ailleurs l'*Extrait* qu'elle-même en a rédigé : ils y trouveront les éléments de leurs articles. Convaincus par cet écrit, les deux journalistes examinent les moyens d'enlever au Chevalier la gloire de son œuvre : d'abord, en des vers louangeurs, ils féliciteront un écrivain quelconque pour le succès du poème (1). Le « second », dont la feuille paraîtra dans une semaine, se charge de la besogne. Sans doute, avant la distribution de ce périodique, le véritable auteur se déclarera publiquement : « Tant mieux », approuve le « premier Journaliste »,

Tant mieux, c'est lui donner un démenti formel,
Pour lui le déplaisir en sera plus cruel.

Mais le complot s'affirme; quand l'auteur du nouveau poème sera définitivement reconnu, les forbans de lettres combattront son œuvre; l'un d'eux, Valère, propose d'ouvrir la lutte par une épigramme toute prête, et Bièvre lui fait réciter les vers imprimés contre le *Séducteur* dans les *Petites Affiches* du 13 novembre 1783, sous la signature de « M. de B. »; il les attribuait à M. de Rulhière, toutefois il ne les met pas au compte de Damon, l'allusion eût été trop claire. Par contre, l'identification des deux journalistes avec Aubert et Charnois va devenir complète : « Oh oui! » s'écrie le « premier »,

Oh oui! j'aime encor mieux attaquer un succès
Que de me tourmenter pour louer du mauvais.
Écoutez mon début, j'en suis surpris moi-même ;
« Quelque embrouillé que soit ce prétendu poème,
Par rapport à l'accueil que le public lui fait,
Je vais rapidement en essayer l'extrait. »

Or, l'abbé Aubert, dans les *Petites Affiches* du 9 novembre 1783, commençait ainsi l'analyse du *Séducteur* : « *Quelque embrouillée que*

(1) Les deux complices renouvelaient la manœuvre de Fariau de Saint-Ange, insérant au *Mercure* du 22 novembre 1783 des vers composés en l'honneur de Palissot, cela quatre jours après que le marquis de Bièvre s'était nommé dans le *Journal de Paris* comme le poète du *Séducteur*.

soit l'intrigue de la comédie qu'on a donnée hier pour la première fois, *nous allons essayer, par rapport à l'accueil que le public lui a fait, d'en tracer rapidement le plan.*

Continuant sa critique le « premier journaliste » dit encore :

> Je termine en disant, comme un fait sans réplique,
> Que les deux derniers chants sont ceux que la critique
> A le moins épargnés.

« Mais, remarque Valère, ce sont les mieux faits, ceux qu'on aime le plus. » Et l'autre de répliquer : « Je le dis bien exprès, *ut turpiter atrum desinet in piscem mulier formosa superne.* » On se rappelle que, le 20 décembre 1783, l'abbé Aubert dénigrait les deux derniers actes du *Séducteur* et terminait son article par la même citation d'Horace (1).

M. de Charnois pouvait se reconnaître aussi facilement dans le « second Journaliste ». Le 29 novembre 1783, il écrivait dans le *Mercure*, à propos du *Séducteur : « De quelle expression faut-il qu'un censeur impartial se serve pour ouvrir les yeux* de l'écrivain qui débute par de grandes fautes, et néanmoins avec le germe du vrai talent! *Qu'il est pénible et délicat l'emploi du critique qui n'aime que le vrai, ce vrai qui parle à tous les temps comme à tous les esprits!* A la dernière scène, le Séducteur se retire avec une gaieté faite *pour révolter tous les cœurs délicats*, pour alarmer tous les esprits qui ont encore quelque respect pour la morale et pour ce qu'on appelle *l'honnêteté publique* (2). » Dans les *Réputations*, Bièvre versifiait ainsi, au cours de plusieurs répliques, la prose de Charnois :

DEUXIÈME JOURNALISTE

> De quels mots un censeur
> Sans partialité pourra-t-il faire usage
> Pour éclairer l'auteur de ce nouvel ouvrage!

PREMIER JOURNALISTE

> Vous en êtes encore à la quête des mots!

DEUXIÈME JOURNALISTE (*montrant le buste de Molière*)

> Ce buste-là me gêne.

PREMIER JOURNALISTE

> ... Oui? Tournez-lui le dos!
> (*il lui retourne sa chaise*
> Et dites que l'auteur est un homme de bien,
> Mais que, décidément, l'ouvrage ne vaut rien...

(1) Voir p. 362 du présent ouvrage.
(2) Voir p. 368.

DEUXIÈME JOURNALISTE (*d'un air profond*)

Qu'il est délicat et pénible
Le devoir d'un censeur sévère, incorruptible,
Qui n'aime que le vrai, ce vrai clair et précis
Qui parle à tous les temps comme à tous les esprits

Et pour terminer son complice l'excite ainsi :

Que diable! Intéressez les mœurs et la décence,
Soutenez que l'ouvrage, écrit avec licence,
Devrait être blâmé, que les cœurs délicats
En sont tous révoltés, faites bien du fracas,
Comme si vous vengiez l'honnêteté publique (1)!

Vers le milieu de la scène, un laquais entr'ouvrait la porte du salon et le Marquis se montrait; on apercevait ensuite Cléante et le Chevalier; l'oncle et les neveux assistent donc à la conspiration. Aux derniers mots du journaliste, ils ne contiennent plus leur colère, s'élancent sur le théâtre, et leur apparition met en fuite charlatans et folliculaires. Le Marquis parvient cependant à saisir au collet le « deuxième Journaliste » : « Qui vous a mandés? » lui crie-t-il. — « Madame la Comtesse », balbutie l'autre. Et il tend l'*Extrait* rédigé par la présidente du bureau d'esprit.

Stupéfait, le Marquis lâche son prisonnier, qui disparaît, tandis que les deux frères examinent avec désolation le papier saisi. On ne peut pas douter : la Comtesse, qui semblait rendue à ses fils, vient d'ourdir contre le Chevalier une détestable machination :

Je m'attendais à tout de la part de Damon,

assure le jeune homme. Mais ce dernier coup l'accable; certes, nombreux sont les poètes qui durent lutter contre l'envie; Molière désespérait de la vaincre et Racine en mourut :

Qui suis-je pour braver de semblables atteintes?

(1) Dans le cours de cette scène, une allusion paraît viser le jeune Fréron, qui dirigeait après son père la fameuse *Année littéraire* : le « premier Journaliste » conseille au « second » d'altérer les citations de l'ouvrage analysé, d'y glisser de faux vers. Non, répond son interlocuteur :

Un modeste confrère,
Hélas! fils inconnu d'un si glorieux père,
D'avance a retenu ces moyens-là pour lui.

Peut-être Fréron fils, âgé en 1783 de dix-huit ans, avait-il écrit lui-même le compte rendu de l'*Année littéraire* sur le *Séducteur*, au lieu de céder la plume à son rédacteur Geoffroy; quoi qu'il en soit, Bièvre prenait sa revanche des trop sévères appréciations de cet article.

Son frère l'invite à ne pas perdre courage. En effet, le talent est toujours attaqué :

> L'art qu'on ne peut atteindre est celui qu'on outrage;
> Nous sommes assurés qu'on entendra toujours
> Des versificateurs sans goût et sans génie
> Au cygne de Cambrai refuser l'harmonie,
> Et de lourds prosateurs calomnier les vers.

Puis il lui conseille d'écrire pour le théâtre :

> C'est là que le public, qui ne craint que l'ennui,
> Au talent qui lui plaît accorde un sûr appui (1).

Mais, pour le moment, la nouvelle attitude de la Comtesse et des charlatans oblige les deux frères à prendre un parti grave; ils vont y réfléchir et se concerter avec la Marquise.

Le commencement du cinquième acte réunit la Comtesse, Cléante, Damon et Valère; la Comtesse est désolée de ce qu'elle vient d'apprendre; à Cléante qui l'accuse et lui dit :

> L'écrit de votre main suffit pour vous confondre!

elle répond la vérité : l'*Extrait* n'était pas dirigé contre le Chevalier,

> Je croyais me venger d'un auteur anonyme
> Assez vain pour oser dédaigner mon estime
> Et qui ne s'était pas fait présenter chez moi.

Quant aux charlatans, ils se justifient par un mensonge : au moment où on les a surpris, les journalistes parlaient avec eux d'un mauvais poème qui n'a rien de commun avec l'œuvre du Chevalier; les critiques entendues par Cléante en sont la preuve. Et si le Marquis a trouvé l'*Extrait* de la Comtesse entre les mains des journalistes, c'est qu'ils venaient le restituer à Damon, ne devant plus s'en servir. Après un aussi clair plaidoyer, la présidente supplie Cléante d'expliquer à ses fils le regrettable enchaînement de méprises.

Justement, voici le Marquis et la Marquise, mais ils ne sont pas dupes de la fourberie de Damon, et leur oncle apprend qu'ils vont quitter Paris avec le Chevalier et Lucile, car, dit le Marquis,

> Puisqu'on ne peut désabuser ma mère,
> Il faut l'abandonner à ceux qu'elle préfère.

Tous partiront dans la nuit pour une petite terre qui leur vient du feu Comte. L'oncle, fidèle à sa parole, accepte d'aider ses neveux et se charge de favoriser la fuite de Lucile.

(1) Allusion à la réussite du *Séducteur* au théâtre, malgré les critiques envieuses des « folliculaires ».

Le Marquis et la Marquise, auxquels suffit leur mutuel amour, se félicitent d'échapper aux intrigues des salons parisiens. Enfin mariés, dit la jeune femme à son mari, Lucile et le Chevalier

De leur premier bonheur charmeront notre asile.
Votre frère écrira, nous lirons ses ouvrages,
Non pour leur prodiguer de dangereux suffrages,
Mais comme des amis, dont la sévérité
Veut les livrer sans tache à la postérité.
Ainsi toujours contents, sans irriter l'envie,
Rien ne troublera plus notre paisible vie.

LE MARQUIS *(gaiement)*

Oui, mais nous n'aurons point de réputation!

LA MARQUISE *(de même)*

Ah! c'est mon désespoir... Au reste, que sait-on?
Le souvenir charmant de Pétrarque et de Laure
Éternise Vaucluse et l'embellit encore :
Par des époux heureux un asile habité
Mérite bien aussi quelque célébrité!

Aussi, quand revient Cléante, accompagné de Lucile et du Chevalier, les quatre jeunes gens se hâtent d'aller chez l'oncle, dont l'hôtel s'élève vis-à-vis celui de la Comtesse, pour préparer leur départ. Cléante demeure : il fera connaître à la Comtesse la résolution de ses enfants.

Cependant, les intrigants du bureau d'esprit sont inquiets; ils viennent aux nouvelles : « Oui, leur dit Cléante,

Oui, tout est arrangé, mes neveux sont partis,
Vous êtes à présent les maîtres du logis.

D'abord triomphants, Damon, Valère, le Médecin et Dramineau réfléchissent au scandale que va causer l'aventure. Le public donnera sûrement tort à la Comtesse, donc, termine Damon,

Il faut par notre adresse
Que du mépris public son nom seul soit chargé,
Et le plus sûr moyen, c'est de prendre congé.
Quand par nos procédés ses enfants l'abandonnent,
Nous évitons par là qu'eux-mêmes nous soupçonnent.
Bien plus, on n'admirait encor que nos talents,
Et nous allons passer pour des honnêtes gens!

Voici la Comtesse qui se réfugie, en larmes, auprès de ses parasites :

Mes enfants m'ont quittée! Oh ciel! tout m'abandonne!

Pour unique consolation, Damon lui répond sévèrement :

Ils ont entre les mains les motifs de leur fuite :
Nous sommes bien forcés d'approuver leur conduite...

Nous ne sommes pas gens à souffrir que le monde,
Dans cette circonstance avec vous nous confonde...
C'est de plaire au public que nous sommes jaloux :
Quand vous y renoncez, nous renonçons à vous.

Et, saluant leur bienfaitrice, les quatre charlatans quittent le salon.

Ah! les monstres, les traîtres!
La cruelle leçon! Je la mérite bien!

Mais Cléante est là, il juge que sa sœur est suffisamment punie : « Vos enfants vous aiment toujours, et maintenant votre maison est débarrassée des intrigants qui la leur rendaient inhabitable. » — « Ah! s'écrie la Comtesse, qu'ils reviennent donc! » Désormais, elle fera tout pour reconquérir leur affection. Aussitôt Cléante appelle un laquais :

Dites à mes neveux,
S'ils sont encor chez moi, que j'ai comblé leurs vœux,
Qu'ils viennent se jeter dans les bras de leur mère!

Le valet sort en courant; bientôt le Marquis et le Chevalier sont aux genoux de la Comtesse :

Pardonnez la méprise cruelle
Qui nous a fait douter de vos bontés pour nous.

— « Ah! je suis rassurée » — dit l'heureuse mère, et, prenant la main de Lucile :

Oui, de tous mes enfants je me vois entourée.

Cléante termine la pièce par ces vers qui en contiennent la moralité :

Vivez pour eux, ma sœur, que votre cœur charmé
Se livre au seul plaisir d'aimer et d'être aimé :
Ce genre de bonheur efface tous les autres.....
C'est alors que l'on peut, bravant l'opinion,
Se passer très gaiement de réputation.

III. — LE *SUBORNEUR*.

Une comédie trouvée dans les papiers du marquis de Bièvre.

Le 12 novembre 1783, analysant la première comédie du marquis de Bièvre, Métra écrivait dans sa *Correspondance secrète :* « Le caractère du Séducteur a paru souvent outré, se confondant trop facilement avec celui d'un suborneur, nuance à la vérité difficile à saisir (1). »

Or, on trouve dans les papiers du calembouriste le manuscrit d'une pièce en cinq actes et en vers, intitulée le *Suborneur*.

Ce document est de l'écriture d'un copiste et ne comporte aucune correction de la main du marquis; les mémoires et journaux du temps n'y font pas allusion; les diverses collections d'œuvres théâtrales, et en particulier l'importante collection de Soleinne, n'en contiennent pas de copie; enfin, les archives de la Comédie-Française ne gardent aucune trace de pourparlers engagés avec l'auteur d'une telle pièce. On ne saurait donc affirmer que le *Suborneur* est du marquis de Bièvre, mais, peut-être l'écrivit-il pour démontrer « qu'il saisissait la nuance » entre ce vil personnage et un séducteur élégant.

Sous la Restauration, l'académicien Antoine Arnault fit paraître, avec plusieurs collaborateurs, la *Biographie nouvelle des contemporains;* âgé de vingt-trois ans à la mort de Bièvre, il avait été l'ami d'André de Joguet, neveu du marquis, et ce fut probablement lui qui rédigea l'article consacré au calembouriste dans la *Biographie*. Ayant rappelé la chute des *Réputations*, l'auteur de cette notice continuait ainsi : « La disgrâce qu'elles éprouvèrent empêcha sans doute M. de Bièvre de livrer au théâtre d'autres ouvrages sérieux qu'il avait en portefeuille, et qui se sont probablement perdus par suite de son émigration. » Arnault pouvait connaître de source certaine l'existence des « autres ouvrages sérieux » cités à l'article. Lors du partage de la succession de son oncle, André de Joguet recueillit, outre les manuscrits du *Séducteur*, des *Réputations* et du premier acte de *Périclès*, celui d'un récit de voyage en Italie, qui est de la main même du marquis, et celui du *Suborneur*, d'écriture

(1) Tome XV, p. 219 et suiv. Voir p. 364 du présent ouvrage.

inconnue. Comme les autres, le dernier fut peut-être l'œuvre du calembouriste.

Mais s'il existe des motifs en faveur de cette paternité littéraire, d'autres tendent à l'infirmer. Bièvre travaillait peu ses vers et préparait longuement ses scénarios; au cas où il serait l'auteur du *Suborneur*, on ne s'explique pas comment M. de Joguet ne découvrit dans ses tiroirs aucun essai concernant cette pièce, alors que le dossier des *Réputations* s'y trouvait, et volumineux. Les travaux préliminaires du *Séducteur*, il est vrai, ne sont pas non plus conservés, mais ils dataient de 1776. Enfin, pourquoi Bièvre n'eût-il parlé à personne de sa nouvelle comédie du *Suborneur?*

On connaît une autre pièce de théâtre portant le même titre. Le 30 novembre 1772, raconte Pidansat de Mairobert (1), un auteur fit scandale aux Français. Avant la représentation du *comte d'Essex*, il monta sur une banquette, et, se tournant vers le parterre, annonça qu'il avait présenté aux Comédiens ordinaires du roi une pièce intitulée le *Suborneur;* ces « histrions » s'obstinant à la refuser, il voulait en faire lecture aux habitués du théâtre, qui seraient ses juges. Ce fougueux écrivain se nommait Billard : au moment où il commençait à débiter son *Suborneur*, un sergent lui mit la main au collet et le conduisit chez le commissaire de police. Mené d'abord à Charenton, il fut « exilé » à Nancy, où résidait sa famille, et mourut fou en 1785; mais trois ans auparavant, le *Suborneur*, « comédie en cinq actes et en vers, par M. Billard », paraissait à Paris. Cette pièce, où se meuvent cinq personnages masculins (Gaspard, Robert, Lenos, Darmancour, et Frontin), et deux personnages féminins (Isabelle et Toinette), ne ressemble en rien à celle que l'on trouve dans les papiers de Bièvre.

Le *Suborneur*, frère putatif du *Séducteur*, compte sept rôles d'hommes et quatre rôles de femmes. Le bourgeois Mondor a deux filles, Hortense et Julie, qui toutes deux sont veuves et aspirent à se remarier. Un libertin nommé Damis capte sa confiance et prend le cœur des jeunes femmes. Mondor serait enchanté de l'avoir pour gendre : il le prie de choisir entre elles. Damis répond qu'il chérit Hortense et Julie comme des sœurs : avant de prétendre à la main de l'une d'elles, il s'efforcera de savoir celle dont il est le plus aimé. Mondor consentant à cette expérience, le *Suborneur* a toute liberté pour exécuter ses mauvais desseins, car son but est, non pas d'épouser une des jeunes veuves, mais de les séduire toutes deux; plus tard, il prendra pour femme une vieille financière très riche. Dans ses machinations, il est aidé par son valet Pasquin.

Damis persuade à chacune des deux sœurs qu'elle est seule à posséder sa tendresse. Faisant naître en elles une rivalité, il décide

(1) *Mémoires secrets*, t. VI, p. 232.

Julie d'abord, Hortense ensuite, à un mariage secret : heureusement, elles ont une soubrette, nommée Lisette, qui voit clair dans les intrigues de Damis. Le jeune libertin commet d'ailleurs l'imprudence de courtiser Dorimène, amie des deux sœurs. Au moment où le valet Pasquin, costumé en notaire, va signer un faux contrat entre son maître et Julie, Lisette le démasque, et l'on découvre le guet-apens. Lisimon, père de Damis, survenant à ce moment, apporte une lettre de cachet qu'il a obtenue contre son fils, et le Suborneur, arrêté par un exempt, expiera en prison ses crimes envers tant d'époux, tant d'amants, tant de pères. En plus des personnages cités, le peintre Carmin, un jockey de Damis et un laquais de Mondor aident à la marche de la pièce.

Cette comédie, alerte et spirituelle, est certainement l'œuvre d'un consciencieux élève de Molière, et l'on a vu l'enthousiasme du marquis de Bièvre pour l'illustre poète. Les vers suivants, où Damis explique à son valet Pasquin ses théories sur l'amour, donnent le ton de l'œuvre entière; ils rappellent les entretiens du Marquis avec Zéronès ou Darmance, dans le *Séducteur :*

DAMIS

Dis-moi, premièrement, qu'entends-tu par aimer?

PASQUIN

Ce mot n'a pas besoin, je crois, de commentaire.

DAMIS

Écoute seulement, tu vas voir le contraire :
Il fut de tous les temps deux manières d'aimer;
L'une, lorsque l'objet qui nous a su charmer
A pris sur notre cœur un si puissant empire
Que ce n'est que par lui, que pour lui, qu'on respire;
Le plaisir le plus grand ne peut paraître doux
Qu'autant que cet objet le partage avec nous;
Et si par la douleur son âme est affligée,
On n'a point de repos qu'on ne l'ait partagée.
De l'absence les jours sont longs et rigoureux,
Ceux ensemble écoulés sont seuls des jours heureux.
Et, lorsque du trépas le souffle les dévore,
Au tombeau descendus leur amour vit encore.

PASQUIN

Il doit être bien doux, Monsieur, d'aimer ainsi.

DAMIS

Tu te trompes, rien n'est plus ennuyeux; aussi
Cette manière-là pour moi n'est point de mode.
L'autre est beaucoup plus douce et surtout plus commode.
Gouverner son maintien et maîtriser son cœur;
Avide de plaisirs, n'en prendre que la fleur;

Séduire cent beautés par cent métamorphoses;
Sans jamais se piquer savoir cueillir les roses;
Exalter son amour sans en sentir les feux;
Sous un dehors brûlant cacher un calme heureux.
Céliante nous plaît, on fait tout pour lui plaire :
Promesses, pleurs, soupirs, transports jaloux, colère,
Menaces, tout moyen est bon s'il réussit.
Une femme croit tout; elle cède, elle jouit.
Mais Cipharis paraît; elle est jeune, charmante,
Pour avoir Cipharis, on laisse Céliante.
Le lendemain Thémire enflamme nos esprits :
Pour obtenir Thémire on laisse Cipharis.
Celle qu'on quitte pleure, et gronde et se désole :
Avec celle qu'on prend sans peine on se console;
Et, tandis que le cœur s'ouvre aux tendres plaisirs,
On ferme l'œil aux pleurs et l'oreille aux soupirs.

Le Suborneur, débauché bourgeois, appartient à un milieu social moins élevé que le Séducteur, marquis libertin, mais leur caractère est forcément semblable, et, dans les deux pièces, on retrouve quelquefois les mêmes idées sous des formes différentes. Analysant les mobiles de sa conduite, Damis dit encore à Pasquin :

La nature, en jetant les hommes sur la terre,
A chaque individu donna son caractère;
L'un est né misanthrope, et la société
Lui présente toujours quelque mauvais côté;
D'un voile saint Tartufe enveloppant ses crimes
L'œil fixé vers le ciel immole ses victimes.
Valère est né joueur; autour d'un tapis vert
Il est toujours heureux, même à l'instant qu'il perd.
Pour aller aux honneurs et pour jouer un rôle,
Il n'est rien qu'à son gré l'ambitieux n'immole.
L'avare vit par l'or, et, pour en obtenir,
Quels obstacles, quels freins peuvent le retenir!
Pour moi, je l'avouerai, les honneurs, la fortune,
N'offrent à mes regards qu'une image importune :
La beauté seule en moi fait naître des désirs,
Par elle heureux, sans elle il n'est point de plaisirs!
Qu'on offre à mes regards une femme jolie,
Je m'enflamme aussitôt, soit erreur, soit folie,
Ainsi que tu voudras nomme ma passion,
Mais, malgré moi, je cède à son impression;
Je n'y puis résister. Quelqu'effort que je fasse,
Quoiqu'il m'en coûte, il faut que je me satisfasse;
Mais, une fois heureux, avec toi j'en conviens,
Ce cœur qui brûlait tant ne désire plus rien.
La première beauté que mon œil envisage
De celle que j'aimais vient effacer l'image.

Or, le Séducteur terminait ainsi un discours semblable adressé à Zéronès :

Et celle à qui je parle est toujours la plus belle (1).

Ailleurs, il exposait élégamment à Darmance ses idées sur le mariage :

Le matin de la vie appartient aux amours;
Sur le soir de l'hymen implorons le secours.
Ce dieu consolateur est fait pour la vieillesse (2).

Le suborneur Damis s'écrie avec plus de brutalité :

Moi! j'irais sans retour m'enchaîner à mon âge!
Des vieillards ou des sots l'hymen est le partage.

A la fin de la première comédie de Bièvre, Orgon s'indignait en apprenant les provocations du Marquis :

Attaquer en duel des pères de famille,
Des frères, des époux, qui défendaient leur fille,
Ou leur sœur, ou leur femme (3)!

Dans le *Suborneur*, Lisimon dit à Damis, avant de le livrer aux exempts :

Compte, si tu le peux, les pères, les enfants,
Les frères et les sœurs, les époux, les amants,
Qui m'implorent ici pour venger leur injure.

Une des manœuvres de Damis, au cours de la pièce, semblerait apporter une preuve particulière en faveur de la paternité littéraire du marquis de Bièvre. A la dixième scène du troisième acte, le Suborneur veut adresser à Julie une déclaration d'amour; prenant un billet, il le sépare en deux parties dans le sens de la hauteur, puis, sur la moitié de gauche, il écrit ces petits vers dont les rimes touchent la déchirure du papier :

Je le jure à Julie,
Oui, Damis, en ce jour,
Lui consacre sa vie,
Pour prix de son amour

Ce poulet, par l'intervention de la suivante Lisette, tombe entre les mains d'Hortense, qui, furieuse, le rapporte au traître. Mais l'autre a prévu le cas; il a remis à son valet la seconde moitié du billet où sont tracées, contre l'extrémité gauche, ces fins de vers :

oui, sa flamme m'offense,
en préférant sa sœur,
et, tout à son bonheur,
reçoit la main d'Hortense.

(1) Acte Ier, scène première.
(2) Acte Ier, scène v.
(3) Acte IVe, scène iv.

Pour se justifier aux yeux de la jeune femme, il accuse Lisette d'avoir déchiré le papier, et la crédule Hortense, rapprochant les deux morceaux, lit avec ravissement ce solennel aveu, tout différent du premier :

> Je le jure à Julie, oui, sa flamme m'offense,
> Oui, Damis, en ce jour, en préférant sa sœur,
> Lui consacre sa vie, et, tout à son bonheur,
> Pour prix de son amour reçoit la main d'Hortense.

Damis s'est donc tiré d'affaire par une sorte de jeu de mots : l'invention de ce subterfuge paraît digne du « père des calembours ».

Si le *Suborneur* ne fut pas l'œuvre du marquis de Bièvre, on se demande pourquoi la pièce se trouvait dans ses papiers, et cette autre hypothèse se présente : peut-être le calembouriste connut-il le manuscrit en question avant d'écrire sa première comédie; dans ce cas, il y puisa certaines idées, en s'efforçant de leur donner une forme plus élégante ; au lieu de procéder du *Séducteur,* le *Suborneur* aurait servi à l'inspirer.

L'avenir éclaircira peut-être ce petit problème littéraire qui n'est pas sans intérêt, car la pièce en litige n'est pas sans mérite.

TABLE DES NOMS CITÉS

(Les chiffres romains sont ceux des pages de la préface.)

A

Abrantès (duchesse d'), 80, 86-87, 212-3.

Agincourt (Seroux d'), fermier-général, 205.

Aguesseau de Luce (marquis d'), directeur de l'État-major, 182.

Aiguillon (duc d'), 153.

Albane (l'), peintre, 199, 200.

Albani (prince), 205.

Alcibiade, 292.

Aldefeldt (comtesse d'), 301.

Alembert (d'), 117, 219-20, 222, 336.

Alexandre, littérateur, 323.

Aleyrac (chevalier d'), compositeur, 238.

Alissan de Chazet, littérateur. 323, 325.

Alix, avocat, 149.

Allotte de Chancelay (Marie), 97.

Amphiaraüs, devin grec, 54.

Angiviller (Claude de la Billarderie, comte d'), surintendant des bâtiments royaux, 90, 93-95, 219-26, 230-5, 287, 361-2, 364.

Angiviller (comtesse d'), 219-26, 228, 234-5, 264, 350, 361-2.

Angoulême (duc d'), 297.

Anjorrant (marquis), iv, 77, 104.

Anjorrant (marquise), née Elisabeth de la Myre, 104.

Anjorrant (Élisabeth), (vicomtesse de Coislin), 77, 104.

Anjorrant (Etienne), conseiller au Parlement, 104.

Anjorrant (Mme Etienne). Voir *Marie-Louise de Joguet*.

Anjorrant (Louis), président au Parlement, 105.

Anjorrant (Sidonie), (comtesse des Monstiers-Mérinville), iv, 104.

Annezy (M. d'), banquier, 194.

Annibal, 178-80.

Anspach (margrave d'), 75, 297-305, 307.

Anspach (margravine d'), née Caroline de Saxe-Cobourg, 298, 300-2, 304.

Anspach (margravine d'), née Elisabeth Berkeley. Voir *Lady Craven*.

Antoine, officier des chasses royales, 90, 93-4.

Antonin, empereur romain, 201.
Apelle, peintre, 200.
Aprile, chanteur, 202-3.
Aquila, graveur, 200.
Aranda (comte d'), ambassadeur, 125.
Arétin (l'), 192.
Argental (comte d'), 147.
Arioste (l'), 192.
Aristophane, 375.
Arlequin, 23.
Arnaud de Baculard, littérateur, 201.
Arnault (abbé), littérateur, 77, 288.
Arnault (Antoine), littérateur, 103, 155-7, 265, 394.
Arnould (Sophie), cantatrice, 57, 60-1, 121-3, 125-6, 167, 232, 244, 255, 324, 330, 383.
Arouet (Marie), (Mme Marchant), 108.
Artois (comte d'), 124, 152, 155, 161-2, 252.
Aspasie, 292.
Astley (les frères), bateleurs, 239.
Aubert (abbé), publiciste, 242-3, 250, 260, 265-7, 269, 273-6, 278-9, 291, 362-5, 368-9, 374, 386-9.
Audinot, bateleur, 148, 150.
Auger (abbé), historien, 292.
Auguste, empereur romain, 371.
Aumont (duc d'), premier-gentilhomme, 146, 168.
Auritz (baron Euhler d'), maréchal de la Cour d'Anspach, 296, 302, 304, 307.

B

Bachaumont, nouvelliste, 57, 324.
Baldinucci, archéologue, 192.
Barbier, littérateur, 316.
Barry (comtesse du), 59, 115-6, 120, 157-9.
Barry (les du), 159.
Barthe, littérateur, 134, 289.
Barville (chevalier de), écuyer de Monsieur, 153.
Bassan (les), peintres, 198-9.
Bassompierre (maréchal de), 173.
Bastide (M. de), littérateur, 81.
Baudry (M. de), conseiller d'Etat, 7.
Bault, gardien de prison, 161.
Baur (Charles), dit Lallemand, 101-2, 296.
Baurans, littérateur, 239.
Bauterne (Antoine de), 94.
Beauchêne (Chauvot de), moraliste, 156-7.
Beauharnais (Eugène de), 87.
Beaujon, financier, 115, 118.
Beaulieu (Mme), 110.
Beaumarchais, v, 67, 132-48, 191, 201, 230, 250, 255, 261, 267.
Beaumier, littérateur, 230.
Beaumont (Élie de), jurisconsulte, 156.
Beaunoir, littérateur, 149.
Beaunoir (Mme), 300.
Beauvais (M. de), évêque, 287.
Beauvoir (Roger de), littérateur, 330.
Beck (Christophones), curé d'Ornbau, 306, 308.
Beffroy de la Grève (Mme de). Voir *Apolline Charpentier d'Audron.*
Belin, éditeur, 373.
Bellony (marquis), banquier, 194.
Bellony (Jérôme), banquier, 194.
Bellori, archéologue, 192.
Belloy (M. de), littérateur, 114.
Belly de Bussy (chevalier de), capitaine au régiment de Dauphiné, 107.

Belly de Bussy (Mme de). Voir *Marie Mareschal de Montéclain.*
Bercy (M. de Malon de), maître des requêtes, 7.
Bernardin de Saint-Pierre, 261.
Bernetz (comtesse de). Voir *Louise Mareschal.*
Bernis (cardinal de), 204-5, 209, 260.
Berry (duc de), 297.
Berryer, avocat, 329.
Bertin, contrôleur général, 57.
Bertin (aîné), fondateur du journal des *Débats*, 85.
Bertin (Louise), 85.
Berton, compositeur, 58.
Besenval (baron de), 183.
Béville (M. de), brigadier des armées du roi, 181.
Biancani, professeur, 203.
Bianchini, archéologue, 192.
Bignon (Jean-Pierre), 312.
Billard, littérateur, 395.
Billeheu, conseiller au Parlement, 58.
Blanchard, aéronaute, 303-4, 380.
Blanchet (Antoinette). Voir Mme *Georges-Louis Mareschal.*
Boileau, 3, 291, 381.
Boisgiroult (Binet de), 223.
Boisragon (Mme de), 7.
Boncerf, publiciste, 63.
Bonchamps (marquis de), 317.
Bonnassies (M.), littérateur, 138.
Bons, aubergiste de Venise, 210.
Bonvalet (Marie), (Mme Rulhière), 264.
Bordes, littérateur, 316.
Bossuet, 292.
Bottari, archéologue, 192.
Boucher de la Richarderie, littérateur, 90, 93.
Boudin, médecin, 63.
Boufflers (chevalier de), 14, 167.
Bougy (marquis de), 104
Bougy (marquise de). Voir Mlle *de Joguet.*
Bouillon (duc de), 167-8.
Boulainvilliers (comte de), 218.
Bourbon (duc de), 117-8, 152.
Bourbon-Penthièvre (Adélaïde de), (duchesse de Chartres), 162, 289.
Bourcet (M. de), lieutenant-général, 177.
Bourgeois de Vrignel, 98, 309.
Bourzac (Joseph de la Cropte, vicomte de), capitaine au régiment de Boufflers, 108.
Bourzac (vicomtesse de). Voir Mlle *Roussel de Courcy.*
Bousies d'Escarmaing (Mlle de). Voir *baronne Patu de Mello.*
Boutet de Monvel, acteur, 120, 260, 323.
Bret, littérateur, 134.
Breteuil (baron de), ministre plénipotentiaire, 264, 375-6.
Brionne (comtesse de), 153.
Brissac (duc de), exempt des chasses royales, 92.
Brizard, comédien, 114-5, 259.
Broca (Mme de). Voir *Françoise Charpentier d'Audron.*
Broglie (duc de), 27.
Broulhiet, libraire, 373.
Brumoy (le père), historien, 292.
Brunet, acteur, 72, 325-6.
Brunet, libraire, 373.
Burgoyne, général anglais, 66.

C

Cadet de Gassicourt (Claude), savant et littérateur, 243, 260, 323.
Cadet de Gassicourt (Louis), savant et littérateur, 323, 325.
Cadet de Vaux, publiciste, 243.

Cagliostro (comte de), 330.
Cailhava d'Estandoux, littérateur, 134, 289.
Calembour, apothicaire, 48.
Calmeil (M. de), 11.
Calonne (M. de), contrôleur général, 72-4.
Caravage (Michel-Ange de), peintre, 198.
Carlier de Corselles, 105.
Carrache (Annibal), peintre, 200.
Carrion-Nisas (baron de), 312.
Cassini (Mme de), née Masson de Pezay, 284.
Castellane (Mme de), 216.
Catherine de Russie, 264.
César, empereur romain, 31, 54.
Chabanon, littérateur, 279.
Chalgrin, architecte, 98.
Chambre (M. de), chef du génie, 215-6.
Chamfort, littérateur, 134, 138, 265, 294, 383.
Chamlay (M. de), maréchal-général-des-logis, 173, 175.
Champcenetz (chevalier de), 57.
Champville, acteur, 272.
Charles VII, 7.
Charles IX, 173, 238.
Charles X, 323.
Charles I d'Angleterre, 1.
Charles XII de Suède, 83.
Charles, physicien, 72, 303.
Charnois (Levacher de), 140, 242, 250, 260, 265-7, 269, 273-4, 276-8, 291, 364, 366, 368, 374, 386-9.
Charolais (comte de), 152.
Charpentier (Jacques), 102, 326.
Charpentier d'Audron (Alexandre), officier d'infanterie, 107.
Charpentier d'Audron (Apolline), (Mme de Beffroy de la Grève), 107.
Charpentier d'Audron (Françoise), (Mme de Broca), 107.
Charpentier d'Audron (Gilles), directeur-intendant de l'Hôtel des Invalides, 2.
Charpentier d'Audron (Mme Gilles). Voir *Louise Mareschal.*
Charpentier d'Audron (Louis), officier d'infanterie, 107.
Charpentier d'Audron (Paul), officier d'infanterie, 107.
Charpentier d'Ennery, maréchal-général-des-logis, 177.
Chartres (duc de), plus tard duc d'Orléans, 85, 162-6, 214, 303.
Chastellux (marquis de), 57, 96, 167, 222, 264.
Chérier (abbé), littérateur, 17, 49, 50, 81.
Chérier de Mareuil, fermier-général, 17, 49, 50.
Choiseul (duc de), ministre de la Guerre, 108.
Chousy (René Mesnard, comte de), ministre plénipotentiaire, 233-4, 299, 307, 311.
Chousy (comtesse de). Voir *Marie Vassal.*
Clairon, actrice, 115, 131, 298-300, 306.
Clairval, acteur, 69, 70.
Clairville, littérateur, 332.
Claparède (général), 326.
Claretie (M.), administrateur général du Théâtre-Français, 256.
Cléopatre, 54.
Cléophile (Mlle), danseuse, 124.
Clouk, graveur, 20.
Clugny, contrôleur général, 64.
Cochin (Nicolas), graveur, 192, 194-6.
Coetlosquet (M. de), évêque, 286.
Cogniard (Hippolyte), littérateur, 331-2.

Coigny (marquise de), 87, 265.
Coislin (Charles du Cambout, vicomte de), 77, 104.
Coislin (vicomtesse de). Voir *Élisabeth Anjorrant.*
Coislin (Mlle de), (Mme la marquise du Luart), 77, 104-5.
Colbert, 231.
Colin d'Harleville, littérateur, 261.
Collange (Meynard de), maréchal-général-des-logis, 173, 175, 177.
Collé, chansonnier, 158, 225, 228.
Collet, docteur en théologie, 21.
Condé (le grand), 168.
Condé (prince de), 166-7, 180, 297.
Condé (Mlle de), abbesse de Remiremont, 167.
Conflans (maréchal de), 64.
Constantin, peintre, 327-8, 333.
Contat (Louise), actrice, 252-4, 256, 258, 270-1, 279, 353, 359.
Coqueley de Chaussepierre, avocat, 148.
Corancez, publiciste, 243.
Coriolis d'Espinouse (marquis de), littérateur, 322-3.
Corneille (Pierre), 36, 73, 137, 269, 381-2.
Corps, conseiller au Parlement, 58.
Corrège (le), 195, 199.
Cosson de la Cressonnière (Mlle), poète, 127.
Courchamp (Maurice Cousin de), littérateur, 75-6, 105, 162-5, 216-8, 224-5, 328-30.
Courcy (marquise de). Voir *Marguerite Roussel.*
Courtanvaux (marquis de), exempt des chasses royales, 92.
Courtat, littérateur, 315.
Courteval (M. de), 233.
Courtmichon, brigadier de la douane, 108.
Courville, acteur, 272.
Cramail (comte de), 17, 46, 81.
Cramayel (Fontaine, marquis de), fermier-général, 96, 112, 226.
Craven (lord), 299-301.
Craven (lady), (margravine d'Anspach), 78-9, 298-302, 304-305.
Crébillon, 36, 260.
Créqui (comte de), 155.
Créqui (marquis de), 218.
Créqui (marquise de), 216, 224, 328-330.
Creuzé de Lesser, littérateur, 323.
Croï (prince de), 74.
Croisemarre (M. de), 59.
Cyrano de Bergerac, 3, 52.

D

Damas (comte Roger de), 168-9.
Dangé, fermier-général, 64.
Danton, 297.
Daran, chirurgien, 63.
Dardanus, fondateur de Troie, 129.
Darlus du Brosset (Marie). Voir Mme *Denis Mareschal de Montéclain, marquise de Bièvre.*
Dauphin (le grand), 49.
Dauphine (Mme la), mère de Louis XVI, 27, 153.
David (veuve), libraire, 45.
David (François), graveur, 292.
David (Louis), peintre, 230-1, 234.
Dazincourt, acteur, 255-6, 272, 279.
Deffand (Mme du), 53, 61, 67, 164, 219, 221, 258, 263.

Deleyre, 228, 286.
Delille (abbé), poète, 289-92.
Denis (Mme), 108.
Dervieux (Mlle), 244.
Desessarts, acteur, 256-8, 271.
Desrones (Mlle), 123.
Destouches, poète, 261.
Desvieux (Philippe), conseiller au Parlement, 4.
Deville (Albéric), médecin et littérateur, v, 78-9, 212-3, 315, 317, 324-5.
Dezède, littérateur, 373.
Dezèdes, compositeur, 65, 238.
Diderot, 45-6, 219, 222, 243, 336.
Dienkerpergh, dessinateur, 20.
Doligny (Mlle), actrice, 254.
Dorat, littérateur, 134, 178, 244, 260, 330-1.
Dorival, acteur, 272.
Dormans (cardinal de), 3.
Doyer (du), littérateur, 134, 228.
Dubois, exempt des chasses royales, 91-2.
Dubois (cardinal), 63.
Duchosal, poète, 228-9, 244, 267.
Ducis, poète, 77, 80, 134, 156-7, 226-8, 286-7, 292, 350-1, 370.
Duclos, littérateur, 243, 261.
Dufresny, littérateur, 239, 273.
Dugard (chevalier de), 19.
Dugazon, acteur, 256-8, 271.
Dugazon (Mme), actrice, 238, 256.
Dulot, littérateur, 21.
Dunant, acteur, 272.
Dupleix de Bacquencourt, 233.
Dupleix de Perle, 232-3.
Duplessis, peintre, 77-8.
Duras (maréchal de), premier gentilhomme, 133-8, 140-1, 143, 145-6, 168.
Dureil (Julie). Voir *Mme Vassal*.
Dureil (Marguerite). Voir *baronne Pas de Beaulieu*.
Duruflé, poète, 156-7.
Dutens, littérateur, 73, 192, 296-297.
Duthé (Mlle), 124, 161-2, 244, 330.

E

Ecquevilly (marquis d'), officier des chasses royales, 90.
Egmont (M. d'), armateur, 11.
Eon (chevalier d'), diplomate, 67.
Épinay (Mme d'), 219.
Eschyle, 54.
Escures (M. d'), maréchal-général-des-logis, 173.
Estaing (comte d'), 67, 225.
Estoile (Pierre de l'), 79.
Estrées (maréchal d'), 174.
Etéocle, fils d'Œdipe, 54.
Eynaud (Léon), secrétaire du roi, 4-6, 8-9, 11-2, 109.
Eynaud (Mme Léon), née Marie-Anne Herbaut, 4-6, 9.
Eynaud (Marie), (Mme Claude Patu), 109.
Eynaud (Marie-Anne). Voir *Mme Georges Mareschal de Bièvre*.
Eynaud de la Mothe-Charente (Louis), conseiller des Comptes, 9, 11, 109.
Eynaud de Saultonne (André), président des Monnaies, 4, 9, 11, 109.

F

Fabroni, historien, 192.
Falconet, statuaire, 192, 194-6.
Fargès (chevalier de), littérateur, 246-8.
Farrer, gentilhomme anglais, 303.
Fausselandry (vicomtesse de), 282.

FAVART, littérateur, 48, 134.
FÉNELON, I, 391.
FENOUILLOT DE FALBAIRE, littérateur, 373.
FERBER, minéralogiste, 192.
FERRAND (le conseiller), 105.
FERRAND (la présidente), 105.
FERRAND (comte), 106, 311.
FERRAND (comte Georges), 106.
FERRAND (Michel), seigneur de Saulx, 105.
FERRAND (Michel), seigneur du Vernay, conseiller au Parlement, 105-6, 307, 310-1, 313.
FERRAND (Mme Michel). Voir *Victoire de Razilly.*
FIRMIANI (comte), 203.
FITZ-JAMES (duc DE), 303.
FLAHAUT (chevalier DE), 222.
FLAMINIUS, général romain, 179-180.
FLAVIGNY DE CHAMBRY (Louise DE). Voir Mme *Mareschal de la Châtaigneraie.*
FLEURY, acteur, 56, 120-1, 124-5, 257-8, 261, 271.
FLEURY (duc DE), premier-gentilhomme, 146.
FLORENCE, acteur, 257-8, 271.
FLORIAN (chevalier DE), littérateur, 260, 287, 289.
FONTANA, architecte, 192.
FONTENAY (abbé DE), publiciste, 243, 274, 365, 368.
FONTENEIL (Jean DE), conseiller au Parlement de Bordeaux, 11.
FONTENELLE, philosophe, 327.
FOUQUIER-TINVILLE, 317.
FOURNIER (Édouard), littérateur, 329.
FRAGONARD, peintre, 331.
FRAMERY, littérateur, 138.
FRANÇOIS Ier, 81, 105, 168.
FRANKLIN, 66.
FRÉDÉRIC II, 27.
FRÉNILLY, receveur général, 289.
FRÉNILLY (baron DE), 289.
FRÉRON, publiciste, 41, 259-60.
FRÉRON FILS, 230, 273, 279, 374, 390.
FUMERON (M. DE), 180.
FUZELIER, littérateur, 48-50.

G

GALIANI (abbé), littérateur, 331.
GARAT, publiciste, 147, 273, 279, 374, 380-1.
GARDEL, maître de ballet, 65.
GASTON (M. DE), colonel émigré, 305, 313-4.
GELIN, chanteur, 200.
GEMMINGEN (baron DE), 296, 302.
GENLIS (comte DE), 14.
GEOFFRIN (Mme), 219, 243, 263-4.
GEOFFROY (abbé), publiciste, 213, 243, 323, 362, 365, 367, 390.
GÉRARD, seigneur de Munster, ministre plénipotentiaire, 309.
GÉRARD DE RAYNEVAL (comte), diplomate, 104.
GÉRARD DE RAYNEVAL (Mlle). Voir *Mme André de Joguet.*
GERBIER, avocat, 147-8.
GERBOUX, procureur, 293.
GERVILLIER (chevalier Thiroux DE), maréchal-général-des-logis, 173, 175-7, 181, 185.
GESVRES (duc DE), 61.
GILLEBERT-MONTESSUY (M. et Mme), 309.
GIN, conseiller au Parlement, 58, 289.
GIRARDIN DE VAUVRÉ, 105.
GLUCK, 77, 376-8.
GOBELET, notable, 74.
GOBET, historien, 156.
GOEZMAN, conseiller au Parlement, 135.
GORI, archéologue, 192.

Gougenot (abbé), littérateur, 192.
Goursac (chevalier de), écuyer de Monsieur, 153.
Goyon (comte Joseph de), 186.
Goyon (vicomte Auguste de), 185-7.
Grammont (duc de), 27.
Grandmaison (Millin de), 213.
Grandpré (M. de), maréchal-général-des-logis, 178.
Grasse (comte de), 67.
Grasset de Saint-Sauveur, diplomate et littérateur, 327, 333.
Graveron (Henriette de), (marquise de Razilly), 105.
Gresset, poète, 245-6, 260-2, 274, 66-8.
Grétry, compositeur, 62, 238.
Grimm (baron de), critique, 21, 30, 36-7, 114.
Grimod de la Reynière, avocat, 229-30, 244, 267.
Guazzesi (chevalier), archéologue, 179, 192.
Gudin de la Brenellerie, littérateur, 134.
Guedon (Pierre), notaire à Londres, 296.
Guerchin (le), peintre, 199.
Guichen (comte de), 67.
Guide (le), peintre, 196.
Guimard (la), danseuse, 331.
Guines (comte de), ambassadeur, 62.
Guizot (Mme), 228, 381.

H

Hamilton (Marguerite), aubergiste de Rome, 210.
Harcourt (François d'), marquis de Beuvron, 29, 88, 92.
Hardoin de la Reynerie, avocat, 149.
Haubet (Françoise de), (Mme de Joguet), 11.
Hayot (Jean), 8.
Hazon de Saint-Firmin (Louis), écuyer de Monsieur, 170.
Helvétius, philosophe, 123, 243, 336.
Hémant (Guillaume de), conseiller des Comptes, 12, 109.
Hémant (Mme Guillaume de). Voir *Anne Patu.*
Henneville (comte de), 96.
Henri III, 79.
Henri IV, 155.
Henrion (Charles), littérateur, 326.
Hérault de Séchelles, 251-2.
Herbaut (Marie-Anne). Voir *Mme Léon Eynaud.*
Hézecques (comte d'), 153.
Holbach (d'), philosophe, 219.
Houdetot (Mme d'), 219.
Houdidou (Mlle), danseuse, 239.
Houdon, statuaire, 266.
Houssaye (Arsène), 330-1.
Hugo (Victor), 49, 53, 85.

I

Imbert, littérateur, 230, 247, 279.
Imécourt (Édmond de Vassinhac, comte d'), 104.
Inghirami (chevalier), 204.
Isaac, fils d'Abraham, 54.

J

Jabineau de la Voûte, avocat, 148-9.
Jacquelin (André), littérateur, 326.
Jannot (Jean), juge de police, 101.
Janot, acteur, 52, 149.

JAUCOURT (marquise DE), 218.
JENNER, 304.
JÉRÉMIE (le prophète), 201.
JÉSUS-CHRIST (N.-S.), 54, 82, 199.
JOGUET (Mlle DE), (marquise de Bougy), 104.
JOGUET (André DE), sous-préfet de la Réole, IV, 10, 80, 103-4, 306-11, 313, 394-5.
JOGUET (Mme André DE), née Gérard de Rayneval, 104.
JOGUET (Guillaume DE), conseiller des Comptes, 10-2, 77, 103, 294.
JOGUET (Mme Guillaume DE). Voir *Louise Mareschal de Bièvre*.
JOGUET (Marie-Louise DE), (Mme Étienne Anjorrant), IV, 77, 103-4, 308-10.
JOGUET (Sixte DE), secrétaire du roi, 11.
JOGUET DE BRUNY (Sixte), 11.
JOMELLI, compositeur, 200.
JOSEPH II, 69-70.
JUMILHAC (marquis DE), capitaine des Mousquetaires, 176.

K

KAGENECK (M. DE), 67-8.
KALEMBERG (comte DE), 48.
KAUNITZ (prince DE), 299.

L

LA BORDE (Élisabeth DE). Voir *comtesse d'Angiviller*.
LA BORDE (M. DE), compositeur, 58, 225-6.
LA BORDE (M. DE), maréchal-général-des-logis, 177.
LA CHÂTRE (M. DE), 120.
LA CHÈZE (A. DE PORTALÈS, comte DE), capitaine des Mousquetaires, 175-6, 182-3.
LACLOS (chevalier DE), littérateur, 225, 261, 365, 369.
LACRETELLE, jurisconsulte, 287.
LACROIX, directeur des fermes générales, 97.
LA FARE (marquis DE), poète, 367.
LA FONTAINE, 14, 49, 216, 269, 381-2.
LAGRENÉE, peintre, 230.
LAGUERRE (Mlle), danseuse, 167-8.
LA HARPE (M. DE), littérateur, 56, 64, 77, 120, 219, 222, 242, 255, 259-61, 266, 277, 281-2, 284, 331, 349, 362-4, 367-8, 383.
LALANDE (M. DE), astronome et littérateur, 169, 192, 194, 196.
LALLOZ, 102.
LA MALLE (M. DE), avocat, 149.
LAMBALLE (princesse DE), 289, 297.
LAMBERT, procureur, 92-3, 193.
LAMETH (les frères DE), 235, 317-8.
LAMOTHE-LANGON (baron DE), littérateur, 328.
LA MOTTE (comtesse DE), 75.
LA MYRE (Mlle DE). Voir *Marquise Anjorrant*.
LANGLÉE (M. DE), maréchal-général-des-logis, 173, 175-6.
LANGLOIS DE LA FORTELLE, 235.
LANTIER, littérateur, 279.
LA PLACE (M. DE), littérateur, 134, 248-9.
LA PORTE (Antoinette DE), (Mme Saucerotte-Raucourt), 114.
LA PORTE (M. DE), secrétaire du Théâtre-Français, 360.
LARIVE, acteur, 228.
LA ROCHEFOUCAULD, moraliste, 330.

La Rochelle, acteur, 272.
Lassone (docteur de), 255-6.
La Tour (Mme de), 213.
La Tour d'Auvergne (comtesse de), 7.
La Tour du Pin (M. de), ministre de la guerre, 188.
Laujon, littérateur, 239.
Laumur, aide de camp, 112.
Launay (marquis de), gouverneur de la Bastille, 294.
Lauraguais (comte de), 122, 157.
Laval (maréchal de), 216-7, 297.
Laval (marquis de), 216-7, 297.
La Vauguyon (duc de), 151.
Laverdy (M. de), contrôleur général, 57.
Lavergne (colonel), 314.
La Vergne de Tressan (comte de), savant, 81.
La Vigne (N. de), littérateur, 48.
La Villemenue (Mme de), 53.
Law, financier, 119, 331.
Leblanc (Mlle), 61.
Leblanc, littérateur, 134.
Le Boux de la Bapaumerie, littérateur, 44-5.
Lebrun, consul, 104.
Le Camus, médecin, 23.
Le Camus de Mézières, architecte, 23.
Lecey de Récourt (Mme de). Voir *Émilie Mareschal de Favreuse.*
Lechandelier de Pierreville, chef vendéen, 189.
Lécluse, bateleur, 148.
Ledans (chevalier Richard de), littérateur, 221.
Lefèvre, littérateur, 134.
Le Franc de Pompignan, 113, 286-7.
Léger, acteur, 318.
L'Église (M. de), 11.
Legouvé (Ernest), littérateur, 323.
Legouvé (Gabriel), littérateur, 260, 323.
Lekain, acteur, 23, 120, 134, 140, 283.
Le Leu d'Aubilly (Henriette). Voir *Mme Denis Mareschal de Montéclain.*
Lemazurier, littérateur, 254-6.
Lemierre, littérateur, 134.
Lemonnier (docteur), naturaliste, 156-7.
Lemonnier, littérateur, 134.
Lenclos (Ninon de), 120.
Le Noir, lieutenant de Police, 61-2, 247, 372.
Le Normand d'Étioles, 96.
Lentilhac (M.), littérateur, 138.
Léon X, 371.
Léonard, coiffeur de la Reine, 60.
Le Petit, conseiller au Parlement, 58.
Le Pot d'Auteuil, notaire, 119-120, 129.
Leroi (Julien), horloger, 64.
Leroy, inspecteur des chasses royales, 93-4.
Le Roy, littérateur, 227.
Le Roy (Étienne), échevin de Paris, 12.
Le Roy de Prenelle, commissaire des guerres, 12.
Lescot (Mlle), actrice, 69-70.
Lescure (M. de), littérateur, 330.
Lespinasse (Mlle de), 77, 219.
Lessier, banquier, 194.
Le Tourneur, maréchal-général-des-logis, 173, 175.
Levacher de Charnois, publiciste. Voir *Charnois.*
Lévis (maréchal duc de), 95, 309.
Lévis (duc de), littérateur, ii, 55, 221-5, 379.
Liénard, notaire, 310-1.
Lieutaud (docteur), savant, 156.

Ligne (prince de), 168-9, 259, 261, 364, 367.
Linguet, publiciste, 66-7, 156.
Loménie de Brienne, contrôleur général, 74.
Longpérier, littérateur, 323.
Lonvay de la Saussaie, littérateur, 133.
Louis XIII, 1, 26, 52.
Louis XIV, 2, 89, 149, 155, 158, 168, 173.
Louis XV, 2, 24-29, 106, 115, 120, 151-2, 157-9, 175.
Louis XVI, 60, 66, 75, 77-8, 95, 155, 158-60, 181, 183, 188, 220, 237-8, 291, 371.
Louvet de Couvray, littérateur, 260.
Louvois (le ministre), 173.
Louvois (marquis de), 57.
Luart (Mme la marquise du). Voir *Mlle de Coislin.*
Luce de Lancival, littérateur, 260, 322-3.
Lucenay (Randon de), maréchal-général-des-logis, 173, 175, 177.
Luxembourg (duc de), 297.
Luynes (duchesse de), 24.

M

Mably, littérateur, 261.
Madeleine (Sainte), 199.
Maillebois (comte de), 174.
Mallet du Pan, publiciste, 380.
Malon (Charles de), président au Parlement, 5.
Mancini (Hortense), 168.
Manuel (Pierre), littérateur, 127, 243.
Maradan, éditeur, 324.
Marat, 231, 371.
Marchais (baronne de). Voir *comtesse d'Angiviller.*
Marchais (Gérard Binet, baron de), 219-20, 222-4.
Marchand, acteur, 272.
Marchand, avocat et littérateur, 316-7.
Marchant (François), fermier-général, 108.
Marchant (Mme). Voir *Marie Arouet.*
Marchant de la Houlière, brigadier des armées du roi, 108.
Marchant de Varennes (François), fermier-général, 3, 8, 11, 44, 59, 108.
Marchant de Varennes (Mme François). Voir *Thérèse Mareschal.*
Marchant de Varennes (Louise) (Mme Gabriel Sénac de Meilhan), 44, 108-9, 329.
Marchesi, sopraniste, 202-3.
Marconnay (Mme de), 7.
Mareschal (François), conseiller au Parlement et abbé commendataire, 4, 27.
Mareschal (Georges), seigneur de Bièvre, premier-chirurgien de Louis XIV, II-IV, 1-2, 3, 5, 8, 24-5, 28, 84, 89-90, 309, 314, 324.
Mareschal (Mme Georges), née Marie Roger, 5.
Mareschal (Georges-Louis), seigneur de Bièvre, gentilhomme ordinaire de Louis XV, 2, 4-5, 9, 24-25, 28, 87-8.
Mareschal (Mme Georges-Louis), née Antoinette Blanchet, 4-5, 9.
Mareschal (Jean). Voir *John Marshall.*
Mareschal (Louise) (Mme Charpentier d'Audron, puis la comtesse de Bernetz), 2, 107.
Mareschal (Marie-Anne) (Mme Roussel), 2, 8, 107.
Mareschal (Pierre-Remy), sieur

de Vilers, sous-lieutenant aux Gardes françaises, 12, 28.
Mareschal (Thérèse) (Mme Marchant de Varennes), 3, 8, 107.
Mareschal de Bièvre (Georges-François), conseiller au Parlement, 2-5, 9-10, 24-7, 58, 106, 109.
Mareschal de Bièvre (Mme Georges-François), née Marie-Anne Eynaud, 3-9, 109.
Mareschal de Bièvre (Louise) (Mme de Joguet), iv, 4-5, 8-11, 76, 103-4, 308.
Mareschal de Favreuse (Charles), capitaine de cavalerie, 2, 12, 28, 106, 308-9.
Mareschal de Favreuse (Mme Charles), née de Serrey de Guyonvelle, 106-7.
Mareschal de Favreuse (Émilie), (Mme de Lecey de Récourt), 107.
Mareschal de Favreuse (Georges), sous-lieutenant, 107.
Mareschal de la Châtaigneraie (Alexandre), officier de marine, 2, 4-8, 27, 106, 306.
Mareschal de la Châtaigneraie (Mme Alexandre), née de Flavigny de Chambry, 106.
Mareschal de Montéclain (Anne), (Mme de Sévelinges), 107.
Mareschal de Montéclain (Antoine), 106-7, 306.
Mareschal de Montéclain (Denis), seigneur d'Hourges et marquis de Bièvre, capitaine de cavalerie, iv, 2, 8, 12, 27, 29, 106, 306, 308-9, 313.
Mareschal de Montéclain (Mme Denis), née Le Leu d'Aubilly, 106.
Mareschal de Montéclain, marquise de Bièvre (Mme Denis), née Marie Darlus du Brosset, 306.
Mareschal de Montéclain (Marie), (Mme de Belly de Bussy), 106-107.
Mareschal de Montéclain d'Hourges (François), lieutenant au régiment de Dauphiné, 106-7.
Marie-Antoinette (la reine), 10, 68-9, 158-9, 161, 201, 237-8, 272, 291.
Marie Leczinska (la reine), 24.
Marigny (marquis de), 220.
Marivaux, 96, 167.
Marmontel, 45, 62, 71, 133-5, 219-20, 222-3, 261.
Marmontel (Mme), 289.
Marolles (M. de), écuyer de Monsieur, 153.
Mars (Mlle), actrice, 323.
Marshall John, gentilhomme irlandais, 1, 26.
Marsy (Sautereau de), publiciste, 230, 242-3, 275, 363-5, 368-9.
Martel (M. de), écuyer de Monsieur, 153.
Martini, compositeur, 238.
Masson de Morvilliers, littérateur, 230.
Maupeou (M. de), chancelier de France, 29, 57-8, 289.
Maurepas (comte de), premier ministre, 52, 57, 60-1, 67.
Mauroy (marquis de), maréchal-général-des-logis, 176.
Maury (abbé), orateur, 287-8, 292.
Maynon d'Invau, contrôleur général, 57.
Mazarin (duchesse de), 168.
Meara (docteur O'), médecin de Napoléon Ier, 379.
Meghet, aubergiste de Florence, 210.
Meister, critique, 130, 239-40, 242, 246-7, 254-6, 260, 266, 273-275, 277, 316, 362-7.

Melun (vicomte de), 225.
Ménageot, peintre, 231.
Mengs, peintre, 192.
Mérard de Saint-Just, littérateur, 156.
Mercier (Sébastien), littérateur, 52-3, 68, 96, 133-4, 137, 139, 198, 215-6, 267-8, 279, 342, 381.
Merthgen, littérateur, 45.
Mesmes (marquis de), exempt des chasses royales, 92.
Métra, nouvelliste, 38, 51, 64, 212-3, 242, 245, 249, 251, 258, 267-8, 316, 324, 329-30, 363-4, 394.
Metz (M. du), maréchal-général-des-logis, 177.
Meulan (M. de), 228, 381.
Millot, historien, 289.
Mirabeau, 261.
Miromesnil (M. de), garde des sceaux, 60-1, 66, 372.
Moïse, 54.
Molé, acteur, 58, 69, 134, 139, 147, 202-3, 238, 242, 245, 249-253, 256, 258-9, 270-2, 279, 349, 351-3, 356-7, 359-61.
Molière, 19, 137, 149, 253, 260-1, 267, 269-70, 276-7, 357, 370-1, 381-2, 390, 396.
Molivos (M. de), capitaine aux Gardes, 61.
Monconys (M. de), voyageur, 17.
Moncrif, littérateur, 260.
Monglat (Joseph de), 312.
Monstiers-Mérinville (M. le marquis des), iv, v, 104-5, 311.
Monstiers-Mérinville (Élisabeth des), (comtesse d'Imécourt), 104.
Monstiers-Mérinville (marquis Louis des), 104.
Monstiers-Mérinville (marquise Louis des), née Wilhelmina de la Tour-du-Pin-la-Charce, 104.
Monstiers-Mérinville (comte Renaud des), 104.
Monstiers-Mérinville (comtesse Renaud des), née Berthe Dupuy, 104.
Monstiers-Mérinville (comte Stanislas des), iv, 104
Monstiers-Mérinville (comtesse Stanislas des). Voir *Sidonie Anjorrant*.
Montagnac (M. de Gain de), écuyer de Monsieur, 153.
Montalais (Mme de), 7.
Montansier (la), actrice, 325.
Montausier (duc de), 220.
Montbarrey (prince de), ministre de la guerre, 154, 181, 193.
Montcalm (marquis de), 54.
Montefani, bibliothécaire, 203-4.
Montesquieu, 123.
Montesquiou-Fézensac (marquis de), premier-écuyer de Monsieur, 152-4, 156, 286.
Montesson (marquise de), 85, 87, 166, 286.
Monteynard (marquis de), ministre de la guerre, 175-6, 180.
Montgolfier (les frères), 303.
Montmorency (baron de), 225, 297.
Montmorency-Luxembourg (Mlle de), (marquise de Laval), 217.
Monville (M. Racine de), grand maître des Eaux et Forêts, 112.
Mony, notaire, 193.
Moreau, historien, 156.
Moreau (Nicolas), mémorialiste, 125.
Morellet (abbé), littérateur, 165, 222, 287, 289.
Mouchy (maréchal de), 74.
Mouffle d'Angerville, littérateur, 57, 242, 251-2, 286, 288-9, 291-2, 362-6.
Mougon (Mme de), 7.
Murat (le roi), 204.

Muy (M. du), ministre de la guerre, 63, 159.

N

Nansouty (Mme de), 214.
Napoléon Ier, 179, 379.
Napoléon III, 238.
Narbonne (comte de), 252.
Nardini, archéologue, 192.
Naudet, acteur, 272.
Nausell (baron de), littérateur, 45.
Necker, contrôleur général, 64, 67, 74 226, 297.
Necker (Mme), 217, 221-2, 263, 275.
Necker (Mlle), (baronne de Staël), 289.
Nesle (marquis de), 225.
Neufgermain (Louis de), poète, 49.
Neuilly (A. de Brunet, comte de), écuyer de Monsieur, 152.
Neville (Le Camus de), maître des requêtes, 372-3.
Nicolaï (M. de), premier président des Comptes, 11.
Nicolet, bateleur, 58-9, 148, 150.
Nivernais (duc de), 287.
Noailles (maréchal duc de), capitaine des chasses royales, 27, 90-2, 94.
Nocé (M. de), 63.
Noverre, chorégraphe, 252.
Novion (Potier de), président au Parlement, 7.

O

Octave, empereur romain, 54.
Olivier (Mlle), actrice, 254-6, 258, 353-5.
Orléans (duc d'), 166, 330.
Orléans (Louis-Philippe d'), 297.
Ormesson (président d'), 77.

P

Paciaudi (le père), archéologue, 203.
Palissot de Montenoy, littérateur, 230, 243-4, 246-9, 267, 356, 361, 364, 367, 388.
Panckoucke (André-Joseph), libraire et littérateur, 51, 247.
Parisot, bateleur, 148.
Parny (chevalier de), poète, 68, 252.
Parny (marquis de), 252.
Pas (François), baron de Beaulieu, 232.
Pas, baronne de Beaulieu (Mme François), née Marguerite Dureil, 311.
Pas de Beaulieu (Anne). Voir *Mme Vassal de la Fortelle.*
Pasquier, conseiller au Parlement, 61.
Patu (André), baron de Mello, 109.
Patu, baronne de Mello (Mme André), née de Bousies d'Escarmaing, 109.
Patu (Anne), (Mme Guillaume de Hémant), 109.
Patu (Claude), notaire, 4, 109.
Patu (Mme Claude). Voir *Marie Eynaud.*
Patu (Jeanne), (vicomtesse de Saint-Marsault), 109.
Patu des Hauts-Champs, secrétaire du roi, 109.
Paty (Louis Mercier du), littérateur, 260, 322-3.
Paty (président du), 323.
Paulmy (marquis de), secrétaire d'État, 174.
Paulmy d'Argenson (marquis de), littérateur, 81, 287.
Paulze (Joseph), fermier-général, 309.

Paulze (Mme), née Hélène Gaudin, 309.
Penthièvre (duc de), 74, 95, 153.
Périclès, 292, 371.
Perrault (Charles), littérateur, 3.
Perrault (Claude), architecte, 3.
Perreau (J.), graveur, 78.
Pérugin (le), peintre, 194.
Pétion, 231.
Petit (Mlle), actrice, 271-2.
Petrarque, 392.
Peyre, architecte, 239.
Pezai (M. de), 14, 178, 267, 284.
Philippe, acteur, 70.
Philippo del Fabbro, 102, 296, 304, 306-7.
Piccini, compositeur, 238, 376-7.
Pichon de Parempuyre (baron de), 11.
Pidansat de Mairobert, littérateur, 57, 130, 221, 395.
Pierre III, 264.
Pilatre de Rozier, aéronaute, 72-3, 156, 380.
Pillet (Fabien), littérateur, 326.
Piron, poète, 49, 71, 327, 366.
Plélo (comte de), exempt des chasses royales, 92.
Pléneuf (Berthelot de), maréchal-général-des-logis, 176.
Poinsinet, littérateur, 23.
Polynice, fils d'Œdipe, 54.
Pompadour (Mme de), 60, 218-9.
Possac-Génas (M. de), 312.
Potocki (comte), littérateur, 329.
Potocka (comtesse), 214.
Poupine (Jean), précepteur, 3.
Prault, éditeur, 258, 369, 372-3.
Prébois (Mme de), 285
Préville, acteur, 134, 139, 256, 266, 272.
Préville (Mme), actrice, 253.
Prie (marquise de), 176.
Procope, restaurateur, 113
Prou, dit Fontenelle, 102.
Provence (comte de), dit « Monsieur », III, 79, 96, 151-170, 188, 193, 228, 243, 286, 293, 314, 328, 362, 359-70.
Puisaye (comte de), lieutenant-général, 189.

Q

Quenedey, graveur, 266.
Quérard, littérateur, III.
Quincerot (M. d'Haranguier de), écuyer de Monsieur, 153.
Quyrot, conseiller au Parlement, 58.

R

Rabelais, 81.
Racine (Jean), 36, 137, 155, 197, 250, 267, 269, 381-2, 390.
Racine (Louis), 3.
Ragueneau de la Chainaye, littérateur, 326.
Rameau, compositeur, 129.
Ramponeaux, traiteur, 113.
Raphaël, 195, 198, 200.
Raucourt, acteur, 114, 116-7, 119, 129.
Raucourt (Françoise Saucerotte, dite Mlle), actrice, 96-7, 113-31, 202-3, 244, 272, 279, 281, 331, 376.
Raynal (abbé), littérateur, 218-9.
Razilly (comte Armand de), gouverneur de l'île de Ré, 7, 24.
Razilly (marquis François de), brigadier des armées du roi, 6-9, 11, 24, 77, 105, 198.
Razilly (Mme François de). Voir *Mme Georges-François Mareschal de Bièvre.*

Razilly (marquise François de). Voir *Henriette de Graveron.*
Razilly (marquis Gabriel de), sous-gouverneur des enfants de France, 6.
Razilly (commandeur Isaac de), vice-amiral, 6-7.
Razilly (Jehan de), gentilhomme de Charles VII, 7.
Razilly (chevalier Louis de), lieutenant au régiment du Roi, 7.
Razilly (marquis Michel de), lieutenant-général de Touraine, 7.
Razilly (Victoire de), (Mme Ferrand), 8, 11, 24, 105-6, 198, 307-8, 310.
Reiset (vicomte de), lieutenant-général, 131.
Rémusat (Mme de), mémorialiste, 214.
Riccoboni (Mme), femme de lettres, 316.
Richardson, littérateur, 370.
Richelieu (cardinal de), 7, 17.
Richelieu (maréchal de), premier-gentilhomme, 67, 117.
Richler (Jean Erhard), conseiller de la Cour d'Anspach, 296, 302.
Rivard (François), professeur, 3.
Robert, aéronaute, 303.
Robineau, procureur, 306-7.
Rochambeau (général de), 181.
Rochon de Chabannes, littérateur, 133-4, 289.
Rodney (amiral), 67.
Roger (Marie). Voir Mme *Georges Mareschal.*
Rohan (cardinal de), 75.
Rolland (président), littérateur, 289.
Rollin, historien, 292.
Romain, aéronaute, 72-3.
Romain (Jules), peintre, 198, 205.
Rossi (comte Pelegrino), ambassadeur, 204.
Rossi (comtesse), 204.
Rossi, peintre, 86.
Rouillé (Antoine), comte de Jouy, ministre, 29, 87-8.
Rousseau (Jean-Jacques), 75, 134, 216, 243, 261.
Roussel (Georges), 107.
Roussel (Jacques), seigneur de Rocquancourt, fermier-général, 2-4, 8, 59, 107.
Roussel (Mme Jacques). Voir *Marie-Anne Mareschal.*
Roussel (Marguerite), (marquise de Courcy), 11, 107-8.
Roussel de Bouillancourt, marquis de Courcy, 108.
Roussel de Courcy (Mlle), (vicomtesse de Bourzac), 108.
Roussel d'Epourdon, marquis de Courcy, colonel du régiment de Quercy, 107-8.
Roussel de Rocquancourt (Philippe), 107.
Royou (abbé), publiciste, 156, 243, 261, 364-5, 368, 371.
Rulhière (Martin), lieutenant de maréchaussée, 264.
Rulhière (M. de), capitaine de cavalerie et littérateur, 100, 156, 244, 264-5, 268-9, 273, 278, 289, 356, 363, 374-6, 381, 383-4, 388.

S

Sablé (Mme de), 330.
Sacchini, compositeur, 238.
Sainctot (chevalier de), introducteur des ambassadeurs, 7.
Sainmore (Blin de), littérateur, 118, 134, 137.
Saint-Ange (Fariau de), publiciste, 229-30, 247, 273, 278, 388.

SAINT-AULAIRE (Beaupoil DE), 153.
SAINT-AULAIRE (marquis DE), littérateur, 367.
SAINT-CHAMOND (marquis de la Vieuville DE), littérateur, 316.
SAINTE-BEUVE, 329.
SAINTE-FOI, littérateur, 261.
SAINTE-PREUVE (Binet DE), 223.
SAINT-GERMAIN (comte DE), alchimiste, 217-8.
SAINT-GERMAIN (comte DE), ministre de la guerre, 63, 83.
SAINT-HUBERTI (Mme), cantatrice, 238.
SAINT-JANVIER (M. DE), payeur de rentes, 96, 112.
SAINT-JANVIER (Mme DE), 96, 112.
SAINT-MARC (marquis DE), littérateur, 58-9, 65.
SAINT-PIERRE, 54.
SAINVAL (Mlle), actrice, 259.
SALVERTE (M. DE), littérateur, 322-3.
SANSON, bourreau, 75.
SANTEUIL, poète, 327.
SARA, femme d'Abraham, 54.
SARDOU (Victorien), 48, 51.
SARNI, bateleur, 148.
SARTINES (M. DE), lieutenant de Police, 60-1, 112, 126-7, 299.
SAURIN, littérateur, 133-5, 325.
SAURIN (Mme), 289.
SAUVAGE, curé, 6.
SAUVIGNY (Billardon DE), littérateur, 58, 134, 287, 289, 331, 367.
SAVENELLES DE GRANDMAISON (M. DE), maître des comptes, 96.
SAVOIE (princesse Marie-Thérèse DE), (comtesse d'Artois), 161.
SAVOIE (princesse Louise DE), (comtesse de Provence), 151.
SAXE (maréchal DE), 168, 180.
SAXE-COBOURG (Caroline DE). Voir *margravine d'Anspasch.*
SCARRON, 327.
SEDAINE, littérateur, 133-5, 137, 144-7, 155, 267, 287, 289.
SÉGUIER (Louis), avocat général, 233-4.
SÉGUIER (Mme Louis). Voir *Mlle Vassal.*
SÉGUR (comte DE), 237.
SÉGUR (maréchal DE), 181, 183.
SÉNAC, premier-médecin de Louis XV, 329.
SÉNAC DE MEILHAN (Gabriel), intendant et littérateur, 59, 108-9, 226, 329, 330.
SÉNAC DE MEILHAN (Mme). Voir *Louise Marchant de Varennes.*
SÉNOZAN DE TAULIGNON, maréchal-général-des-logis, 177.
SÉRENT (M. DE), 297.
SERREY DE GUYONVELLE (Mlle DE). Voir *Mme Charles Mareschal de Favreuse.*
SÉVELINGES (M. DE), 107.
SÉVELINGES (Mme DE). Voir *Anne Mareschal de Montéclain.*
SÈVES (M. DE), conseiller au Parlement, 61.
SHAKESPEARE, 227.
SILVESTRE (baron DE), agronome, 156.
SISMONDI (Mme DE), 217
SOCRATE, 292.
SOLEINNE (M. DE), collectionneur, 394.
SONNERAT, explorateur, 213
SOPHOCLE, 367.
SOREL (Agnès), 7.
SUARD, littérateur, 220, 222, 372.
SUFFREN (bailli DE), 68-9.
SUIN (Mme), actrice, 257-8.
SUMACEL. Voir *Le Camus.*
SUZY (M. DE), banquier, 194.

T

Taboureau des Réaux (Mme), 106.
Talleyrand (prince de), 72, 263, 374, 377.
Target, avocat, 156, 287-8.
Terray (abbé), contrôleur général, 57-8, 60.
Theil (M. de la Porte du), gentilhomme de Monsieur, 156, 228, 380.
Thierry (Mlle), 232.
Thomas, littérateur, 221-2, 227, 381.
Tiarini, peintre, 199.
Tilly (comte de), mémorialiste, 79, 226.
Tintoret (le), peintre, 199.
Tissier, bateleur, 148.
Titi, littérateur, 192.
Titus, empereur romain, 201.
Tort, secrétaire de M. de Guines, 62.
Touquet, éditeur, 373.
Tournar (l'Anglais), 110.
Trajan, empereur romain, 201.
Tranquille, chef vendéen, 189.
Trémont (baron de), 293.
Tresmes (duc de), 61.
Trois (J.-B.), prêtre, 125.
Turenne, 168.
Turgot, contrôleur général, 60-1, 63-4.

U

Ussieux (d'), publiciste, 243.

V

Vadé, chansonnier, 52.
Valdeau (M.), 310.
Van Dick, 77.
Vaney (Mme), 310.
Vanhove, acteur, 259.
Vannoise (Ch. Le Breton, vicomte de), maréchal-général-des-logis, 184-90, 293.
Vasari, critique d'art, 192, 196.
Vasi, critique d'art, 192.
Vassal (Mme), née Julie Dureil, 311.
Vassal (Mlle), (Mme Louis Séguier), 233.
Vassal (Albine), (Mme Bignon), 312.
Vassal (Julie), (Mme de Possac-Génas), 312.
Vassal (Lydie), 312.
Vassal (Marie), (comtesse de Chouzy), 311.
Vassal (Souveraine), (baronne de Carion-Nisas), 312.
Vassal (Yolande), (Mme de Monglat), 312.
Vassal de la Fortelle (André) receveur général, 232-5, 270, 293, 299, 311-3.
Vassal de la Fortelle (Mme), née Anne Pas de Beaulieu, 232, 296, 311-3.
Vassal de Saint-Hubert, maître d'hôtel de Monsieur, 233.
Vastey (Valentin), littérateur, 326.
Vaucanson, 71.
Vaudoyer (M. de), agent de la cavalerie, 184-5.
Vaulgrenant (M. Colmont, comte de), 309.
Vercingétorix, 31.
Vergennes (comte de), ministre des affaires étrangères, 193, 209, 213, 285.
Vergennes (comte de), intendant, 214.
Vergennes (comtesse de), 213-4.
Vernet (Joseph), peintre, 161.
Vernier (Nicolas), 3.

Vestris (Mme), actrice, 272.
Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, 151, 169.
Vienne (Mlle de), actrice, 272.
Vigée-Lebrun (Mme), 114, 116, 120, 226.
Vignères, éditeur, 78.
Villeneuve de Maisonfort, ingénieur, 72-3.
Villette (marquis de), 120, 128, 330.
Vinci (Léonard de), 196.
Volange, acteur, 325.
Voltaire, 14, 23, 36, 41, 52-3, 108, 117, 123, 136-47, 150, 191, 201, 225, 244, 261, 267, 282, 284, 327, 366-7, 380.

W

Wailly (M. de), architecte, 329.
Walpole (Horace), littérateur 61, 67, 221.
Washington, 167.
Watelet, littérateur, 287.
Willemain d'Abancourt, littérateur, 316.
Winckelmann, archéologue, 192.

X

Ximénès (marquis de), littérateur, 117, 287.

TABLE DES GRAVURES

1. — Le marquis de Bièvre (héliogravure d'après un portrait de Duplessis).

2. — Fac-similé d'une lettre du marquis de Bièvre..... 44

3. — Le marquis de Bièvre (d'après l'estampe du *Bièvriana*).. 78

4. — Les ex-libris et la marque de reliure du marquis de Bièvre..... 100

5. — Voltaire, Santeuil, Piron, Fontenelle, Bièvre et Scarron (d'après l'estampe de l'*Esprit des ana*)..... 326

6. — La *Galerie de M. de Bièvre* (calembours en estampes)... 328

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE DE M. DE BIÈVRE

La famille du futur calembouriste. — Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, premier-chirurgien de Louis XIV; ses petits-fils. — M. de Bièvre, conseiller au Parlement de Paris; son mariage avec Marie-Anne Eynaud; naissances de Louise et de Georges-François Mareschal de Bièvre. — Mort du conseiller. — Marie-Anne Eynaud se remarie à M. de Razilly; sa mort. — Tutelles des mineurs de Bièvre; leur fortune. — Mariage de Louise avec M. de Joguet. — Georges de Bièvre au collège; il entre aux Mousquetaires du Roi..... 1

CHAPITRE II

LA *Lettre à Mme la Comtesse Tation*

Essais poétiques du Mousquetaire; le *Roi de Cocagne*. — Premiers calembours. — Les recueils d'équivoques aux dix-septième et dix-huitième siècles; le comte de Cramail et l'abbé Chérier. — Bièvre fait paraître une *Lettre à Mme la Comtesse Tation*; incroyable succès de cette facétie. — Le Mousquetaire et le *Mercure de France*. — Amusante indignation de Grimm. — Éditions successives de la fameuse *Lettre*. — Les *Sentiments patriotiques et réflexions utiles de l'abbé Quille*; Poinsinet et Lekain..... 14

CHAPITRE III

BIÈVRE REÇOIT LE TITRE DE MARQUIS

M. de Bièvre en faveur auprès de Louis XV. — La seigneurie de Bièvre érigée en marquisat pour le Mousquetaire et ses héritiers

mâles. — Lettres patentes de juin 1770; les services rendus à la Couronne par les ancêtres et les proches du calembouriste 24

CHAPITRE IV

Vercingétorix, TRAGÉDIE EN CALEMBOURS

Vogue des jeux de mots. — Bièvre écrit *Vercingétorix*, tragédie en calembours; un repas de chair humaine au siège d'Alésia. — Observations plaisantes du marquis sur l'art dramatique. — Succès de *Vercingétorix*.

Les Amours de l'Ange Lure, roman historique: Métra croit à un pamphlet et lit un petit conte grivois.

Bièvre et les critiques littéraires; satire sur les journalistes de « Croupignac » 30

CHAPITRE V

BIÈVRE COLLABORE A L'*Encyclopédie*

L'*Almanach des Calembours:* le marquis se défend d'en être l'auteur. — M. Le Boux de la Bapaumerie. — Bièvre écrit, pour le *Supplément à l'Encyclopédie*, un article sur le mot *Kalembour:* il en ignore l'étymologie.

Le curé de Kalemberg, le comte de Kalemberg, l'apothicaire Calembour. — Origine probable du mot *calembour:* Victorien Sardou et le manuscrit de Fuzelier. — Le marquis de Bièvre donne au terme ses lettres de noblesse. — Opinions de Cyrano de Bergerac, de Voltaire et de Victor Hugo sur les jeux de mots 44

CHAPITRE VI

L'HISTOIRE DE FRANCE EN CALEMBOURS

Calembours du marquis de Bièvre sur l'abbé Terray, le Parlement Maupeou, les du Barry, le ministère Turgot, les réformes du comte de Saint-Germain, le ministère Necker, la guerre d'Amérique. — Mme du Deffand et son ministère drôlatique.

Jeux de mots du marquis sur le siège de Gibraltar et le bailli de Suffren. — Les réformes de l'empereur Joseph II; lettre du marquis de Bièvre sur les moines de France. — Calembours sur

l'ascension de Pilâtre de Rozier, l'accident de M. de Calonne, l'assemblée des Notables, l'affaire du Collier, la Révolution française..... 56

CHAPITRE VII

LA « MÉLANCOLIE » DE M. DE BIÈVRE

Le physique du marquis de Bièvre; son portrait par Duplessis exposé au Salon de 1777; tous les Parisiens reconnaissent le calembouriste. — L'estampe de Deville. — Bièvre excellent cavalier; son adresse au bilboquet.

Bièvre au moral; son affabilité. — Mélancolie de son caractère; une lettre du poète Ducis. — Théories philosophiques du calembouriste; sa lutte contre l'ennui; les jeux de mots et la gaieté..... 76

CHAPITRE VIII

LE CHÂTEAU ET L'HÔTEL DU MARQUIS

Le château de Bièvre. — Victor Hugo et la vallée de la Bièvre. Les calembours du marquis dans son parc. — Le droit du seigneur. — Hommage féodal au comte de Jouy.

Les chasses royales. — La capitainerie de Saint-Germain-en-Laye; Bièvre nommé exempt; avantages de cette charge. — Réunion de la seigneurie de Vélizy au domaine royal.

Le marquis à Paris; son hôtel de la rue Royale-sous-Montmartre; disposition et ameublement; la bibliothèque, les salons, la cave. — Élégance du calembouriste; ses costumes; ses épées; ses tabatières. — L'entourage familial du marquis de Bièvre..... 84

CHAPITRE IX

LE MARQUIS DE BIÈVRE ET Mlle RAUCOURT

Les bonnes fortunes des Mousquetaires. — Bièvre et les femmes du monde. — Bas-bleus et coquettes. — Mme de Saint-Janvier. — Le marquis et les « impures ».

Débuts fameux de Mlle Raucourt à la Comédie-Française. — La vertu d'une actrice; Beaujon; le duc de Bourbon. — Louis XV et Mme du Barry. — Une lettre de Voltaire. — Amours du marquis de Bièvre et de Françoise Raucourt; la rente viagère. —

Néfaste liaison de Françoise avec Sophie Arnould; la rupture; lettre de Bièvre au lieutenant de police; « l'ingrate *Amarante* ». — Extravagances de Mlle Raucourt; sa longue carrière dramatique; sa sépulture au Père-Lachaise..... 110

CHAPITRE X

LUTTE SECRÈTE CONTRE BEAUMARCHAIS EN 1777-1778

Le marquis de Bièvre et le Théâtre-Français. — Querelle de Beaumarchais et des Comédiens en 1777; les droits d'auteur. — Beaumarchais et le maréchal de Duras; les « Etats généraux de l'art dramatique. » — *Projet de réformes* des auteurs; Bièvre le combat secrètement dans un *Mémoire pour M. le maréchal de Duras*. — Second *Projet* du 23 avril 1778; alarmes des Comédiens français; Bièvre se charge de gagner Voltaire à leur cause; son *Mémoire particulier pour M. de Voltaire*; ardente réfutation des arguments de Beaumarchais. — Le comité de lecture. — La propriété littéraire.

Bièvre avocat des Comédiens dans une autre affaire. — Les théâtres forains en 1785; Nicolet et Audinot..... 132

CHAPITRE XI

LE MARQUIS A LA COUR

Bièvre succède au comte de Neuilly comme écuyer ordinaire du comte de Provence. — La Maison de Monsieur; fonctions des écuyers. — Monsieur et les gens de lettres. — Caractère et goûts du prince.

Calembours du marquis de Bièvre avec Louis XV, Louis XVI et Marie-Antoinette. — Le duc de Chartres à Monceaux; satire attribuée au marquis : « Le pont tournant, l'abbé fripon ». — Bièvre à Chantilly et à l'hôtel Mazarin.

Projet d'un itinéraire pour Monsieur en Savoie. — Hazon de Saint-Firmin..... 151

CHAPITRE XII

LA CARRIÈRE MILITAIRE DE M. DE BIÈVRE

Bièvre nommé capitaine de cavalerie. — Les trois états-majors des anciennes armées. — M. de Gervillier. — Le marquis acquiert

une charge de maréchal-général-des-logis des Camps et Armées; avantages de cet emploi.
Compétence militaire du marquis de Bièvre; il reçoit le grade de colonel et la croix de Saint-Louis. — Son successeur conditionnel M. de Vannoise. — La peur des réformes. — Le vicomte de Goyon. — Suppression des charges d'état-major par l'Assemblée constituante; les brevets de retenue..... 171

CHAPITRE XIII

UN VOYAGE DE TROIS ANNÉES EN ITALIE

Passion du marquis de Bièvre pour les beaux-arts; il projette un voyage en Italie. — Ses travaux préparatoires; son départ.
Les notes journalières du voyageur; acerbes critiques contre Lalande, Falconet et Cochin. — Opinions artistiques de Bièvre; son goût pour les formes idéalisées; le Caravage et Sébastien Mercier; pittoresques jugements. — Les reconstitutions historiques. — Chanteurs et danseurs italiens.
Le marquis et la société italienne; le comte Firmiani, le cardinal de Bernis, le prince Albani. — Froideur des Florentines. — Lucques : théorie sur la paix universelle. — Les bonnes auberges de l'Italie. — Après trois ans d'études, Bièvre se décide à préparer une histoire de l'art italien..... 191

CHAPITRE XIV

BIÈVRE CHEZ Mme D'ANGIVILLER

Les mystifications et les farces des Mousquetaires. — Le marquis de Bièvre dans les salons parisiens; Mme de Vergennes et M. de Chambre. — Deux anecdotes de Courchamp.
Le salon littéraire de Mme de Marchais, comtesse d'Angiviller en 1781. — Un ménage à trois. — Le comte d'Angiviller, surintendant des bâtiments royaux; son intime liaison avec Bièvre. — Les familiers de l'hôtel d'Angiviller : le duc de Lévis, M. de Laclos, le comte de Tilly. — Amitié littéraire du marquis de Bièvre et de Ducis; la tragédie de *Macbeth*. — Grimod de la Reynière. — Bièvre protège le poète Duchosal et recommande le peintre David.
Intimité du calembouriste avec la famille Vassal. — Bièvre auteur et acteur d' « à-propos de société »..... 212

CHAPITRE XV

LE *Séducteur* A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Voyage de la Cour à Fontainebleau en 1783. — Le *Séducteur* joué devant Louis XVI; le roi « s'en exprime avantageusement ». — Le Théâtre-Français sur l'emplacement de l'Odéon actuel; première représentation du *Séducteur* à la Comédie; malgré les applaudissements, l'auteur reste anonyme. — La pièce attribuée à Monsieur, à Palissot et à Rulhière. — Bièvre se déclare dans le *Journal de Paris;* attitude ambiguë du *Mercure*.

Les interprètes de la pièce. — Le jeu de Molé. — L'esprit de Mlle Contat. — La voix de Mlle Olivier. — Dugazon et Desessarts.

Calembours du marquis. — Le *Séducteur* et les critiques littéraires: ce qu'on en penserait aujourd'hui..... 237

CHAPITRE XVI

LA COMÉDIE DES *Réputations*

Genèse de la comédie des *Réputations*. — Le règne des « bureaux d'esprit »; M. de Rulhière et son attitude lors des « premières » du *Séducteur ;* les journalistes Aubert et Charnois en 1783; attaques de Mercier, Sedaine et Pezay contre les grands poètes du dix-septième siècle.

Brève analyse de la pièce. — Elle est reçue à la Comédie-Française. — Molé, Dazincourt, Mlle Contat, Mlle Raucourt. — La première des *Réputations ;* le brouhaha; sifflets des journalistes et des « amateurs ». — Articles de l'abbé Aubert et de M. de Charnois. — Meister et La Harpe. — Véritables sentiments du public. — Calembour final de l'auteur..... 263

CHAPITRE XVII

BIÈVRE CANDIDAT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Bièvre psychologue. — La jalousie; question de La Harpe sur Orosmane et Zaïre. — Lettre du calembouriste. — Ses nouvelles amours.

Le marquis se présente à l'Académie française. — Le fauteuil de M. de Pompignan; succès de l'abbé Maury; Bièvre se console par un calembour. — Grave maladie de l'abbé Delille; on escompte sa succession; Bièvre écrit à l'avance un *Discours de réception* en vers.

Le marquis de Bièvre et son *Histoire de l'art italien*. — Études sur

la Grèce antique. — La tragédie de *Périclès*. — Bièvre se prépare à un second séjour en Italie..... 281

CHAPITRE XVIII

CHEZ LE MARGRAVE D'ANSPACH

Le marquis de Bièvre quitte Paris en juillet 1789. — Londres et Spa. — Le calembouriste à la Cour du margrave d'Anspach. — Le prince Alexandre, Clairon et lady Craven. — L'étiquette au château de Triesdorf ; l'aéronaute Blanchard. — Bièvre est atteint de la petite vérole à Triesdorf; sa mort, ses obsèques à Ornbau. — Partage de la succession du défunt ; le marquisat de Bièvre.

Le monument funéraire du calembouriste au cimetière d'Ornbau..... 295

CHAPITRE XIX

LE MARQUIS DE BIÈVRE CHEF D'ÉCOLE

Les imitateurs du marquis de Bièvre : facéties parues de son vivant. — Les calembours pendant la Révolution. — L'an VII et l'an VIII. — Le marquis joué dans *M. de Bièvre ou l'abus de l'esprit*. — Deville et le *Biévriana*. — L'acteur Brunet dans *Finot, ou l'ancien portier de M. de Bièvre*. — Grasset de Saint-Sauveur et son *Esprit des Ana*. — Les calembours gravés du peintre Constantin : la *Galerie de M. de Bièvre*.

Évocations du marquis de Bièvre au dix-neuvième siècle. — Cousin de Courchamp et les *Souvenirs de Mme de Créqui*. — Un « entretien pointu » d'Arsène Houssaye. — La statue du marquis sur la scène des Variétés. — Bièvre reste pour les *Almanachs* populaires l'inventeur du calembour..... 315

APPENDICE

LES COMÉDIES DU MARQUIS DE BIÈVRE

I. LE *SÉDUCTEUR*

CHAPITRE PREMIER

Analyse détaillée de la pièce. — Corrections conseillées par La Harpe et Ducis. — Recommandations du marquis de Bièvre à l'acteur Molé et à Mlle Olivier..... 335

CHAPITRE II

Prédictions du marquis de Bièvre sur le sort du *Séducteur*. — Conseils de ses amis après la représentation de Fontainebleau. — Examen des critiques formulées contre la pièce. — Dédicace du *Séducteur* à Monsieur, comte de Provence. — Ses différentes éditions. 355

II. LES *RÉPUTATIONS*

Analyse détaillée de la pièce. — Les allusions qu'on y rencontre. — M. de Rulhière. — Levacher de Charnois et l'abbé Aubert. 374

III. LE *SUBORNEUR*

Une comédie trouvée dans les papiers du marquis de Bièvre. . 394

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière, 8

BINDING SECT. SEP 19 1969

PQ
2197
B3Z77
1910

Mareschal de Bievre, Gabriel
Le marquis de Bievre

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY